

ANNALES

DE L'ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE.

PROTECTEUR
SA MAJESTÉ
LE ROI.

ANNALES

DE

L'ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE

DE

BELGIQUE.

XLII.

4^e SÉRIE, TOME II.



ON S'ABONNE AUX ANNALES DE L'ACADÉMIE :

à **Bruxelles**

chez C. MUQUARDT, Libraire, Rue des Paroissiens, et G. A. VAN TRIGT, Libraire, Rue St. Jean.

ANVERS,

IMPRIMERIE J. PLASKY, RUE ZIRK, 36.

1886.

VIE DOMESTIQUE

D'UN

SEIGNEUR CHATELAIN DU MOYEN AGE, ¹

PAR

M. G. HAGEMANS,

Membre honoraire.

JEAN DE BLOIS.

Dans les premières années de l'an 1300 vivait un jeune seigneur, simple cadet de famille. Son père était mort en 1303 et sa mère n'avait pas tardé à suivre son époux dans la tombe.

Il resta de bonne heure orphelin, ayant douze ans à peine quand ses parents moururent. Ceux-ci étaient de haut lignage ².

¹ Rapporteurs : MM. A. HENNE et P. HENRARD.

² « Hues fut cuens de Bloys et sire d'Avesnes, et ot à femme la fille du comte Guyon de Flandres, et en ot deux fils ; ly aisnez ot nom Guy et ly autres Jehan qui estoient enfants et dessoubz aage, quand ce livre fut fait. Si les tenoit en bailly Quens de St.-Paul, car leur père et mère estoient nouvellement trespassez. » (*Le livre de Lignage de Coucy et de Dreux*, composé l'an 1303. cité par MICHAUX, *Histoire des seigneurs d'Avesnes*. — Voir aussi A. DU CHESNE, *Histoire de la Maison de Chastillon*. — Preuves 96.

Son père se nommait Hugues VI de Châtillon. Il était comte de St.-Pol, comte de Blois et de Dunois, seigneur d'Avesnes, de Landrecies, de Guise, de Leuze et de maintes autres seigneuries sises en Hainaut et en Brabant.

La mère de Hugues VI se nommait Mahaut de Brabant.

En 1287, Hugues de Châtillon avait épousé Béatrix, fille du second lit de Guy de Dampierre, comte de Flandre.

De ce mariage étaient nés deux fils, Guy, l'aîné, vers l'an 1289, puis Jean, vers l'an 1291.

A la mort de leurs parents ils furent placés sous la tutelle de leur oncle, le comte de St.-Paul.

Guy, à sa majorité, devint comte de Blois et de Dunois, seigneur d'Avesnes, de Guise, de Trélon, de Leuze, etc. etc., ayant succédé dans les titres et biens de son père.

Jean reçut comme seul héritage le surnom de Blois. C'était peu pour vivre, d'autant plus que nulle rente ne se rattachait au titre.

Delà, longs démêlés de famille, discussions interminables.

Guy, l'aîné des deux frères, payait bien de temps en temps les dettes de son cadet, dettes de jeu et autres, lui accordait même une petite pension, mais quant au reste faisait sourde oreille.

Jean de Châtillon ou de Blois, comme nous l'appellerons dorénavant, fut obligé de s'adresser aux tribunaux.

Une première transaction fut offerte par son frère aîné ¹.

Mais Jean se montra peu satisfait de l'attribution qui lui était octroyée. Il prétendait entre autres avoir droit aux concessions qui lui était proposées, non comme simple apanage, mais bien à titre de partage ².

¹ MICHAUX, *Histoire des seigneurs d'Avesnes*, p. 174.

² A. DU CHESNE, *Histoire de la Maison de Chastillon*, p. 136 et 137 et 141 *Preuves*.

La procédure reprit de plus belle jusqu'à ce qu'un jour, las l'un et l'autre, les deux frères convinrent de remettre le litige à l'arbitrage de quatre personnages notables qu'ils désignèrent incontinent. Ces arbitres étaient, d'une part Gaucher de Châtillon, connétable de France, et Miles, seigneur de Noyers, pour Guy, de l'autre Hugues de St.-Paul, seigneur de Leuze et de Condé, et Thibaut de Sancerre, archidiacre de Bourges, pour Jean. Ils procédèrent avec beaucoup de circonspection, s'attachant moins à trancher d'eux-mêmes la difficulté qu'à ménager une transaction entre les parties.

L'issue répondit à leur attente. Par un contrat du mardi avant l'Ascension (29 avril 1326) Guy consentit à donner à son frère Jean, qui les accepta définitivement : 1^o les châteaux et châtellenies de Château-Renault et de Millançay avec leurs dépendances, pour les tenir en foi et hommage du comte de Blois, à cause du château de Romorantin ; 2^o le cinquième de 2,250 livres de rente qu'il avait en Flandres, redevance qui se trouva représentée plus tard, selon un acte d'échange du dimanche après la fête de St.-André (3 décembre 1329), par une rente annuelle de 350 livres, imputable sur les revenus du comté de Blois¹.

¹ « Estants matiers, il survint débat entre eux pour les successions de père et de mère, lequel dura quelque temps. Mais enfin Guy, comte de Blois aîné, lui assist en forme d'apanage 12 cents livres de rente sur la terre de Millançay, par accord fait le dimanche auquel on chante *Reminiscere* l'an 1323. Et d'autant qu'iceluy Jean de Blois prétendoit avoir droit non d'apanage ains de partage en la comté de Blois et autres seigneuries, son frère Guy soustenoit le contraire: l'un et l'autre s'en remirent pour le mesme accord au dit et ordonnance de leurs chers et amés cousins Gaucher de Chastillon, connestable de France, Miles, seigneur de Noyers, esleus de la part de Guy; Hue de St.-Paul, seigneur de Leuze et de Condé, et Thibaut de Sancerre, archidiacre de Bourges, nommés du costé de Jean. Ceux-ci ne définirent rien, mais suivant leur conseil et avis le comte

Ces détails étaient indispensables pour bien comprendre la situation du châtelain dont nous allons nous occuper.

Si du reste nous nous intéressons à Jean de Blois, c'est que par ses alliances il se rattache aux plus grandes familles de la Belgique ; il était en effet proche parent des comtes de Flandre, de Hainaut et de Namur, et fut l'oncle de Louis de Châtillon, seigneur de Chimay, parmi les descendants duquel nous comptons les d'Aremberg et les Croy ¹.

Jean de Blois ne fut ni un homme de guerre, ni un grand clerc, et l'histoire n'eut pas à s'occuper de lui. Elle ne le connaît pour ainsi dire que par contre-coup, à cause de ses liens de parenté, et se contente de nous apprendre qu'en 1318 il était déjà doyen de Saint-Martin de Tours ; nous ajouterons qu'en 1329 il devint chanoine de Saint-Sauveur de Blois. Mais ce sont là des titres sans doute purement honorifiques, car rien n'indique que Jean de Blois ait reçu les ordres.

Nous allons passer une partie de l'hiver 1327 et la moitié de l'année 1329 avec le nouveau seigneur de Château-Renaut et de Millançay. Nous vivrons avec un homme jeune encore, âgé tout au plus de 36 à 37 ans, ayant

Guy bailla depuis à héritage audit Jean de Blois, son frère, les chasteaux et chastellenies de Chasteau-Renault et de Millançay, avec toutes leurs appartenances, à les tenir en foy et hommage de luy et de ses successeurs comtes de Blois à cause du chasteau de Romorantin(*), et la cinquième partie de deux mil deux cents cinquante livres de rente qu'ils avoient en Flandres, par contrat du mardy avant l'Ascension l'an 1326. Et depuis le mesme Jean luy quitta la dite cinquième partie pour 350 livres de rente chacun an, à prendre sur les revenus de la comté de Blois, comme porte l'acte de l'échange passé le dimanche après la fête de St.-André apostre, l'an 1329 ». (A. DUCHESNE, p. 136).

¹ Voir le tableau généalogique à la fin de cette notice.

(*) Froissart a chanté Romorantin dans ses vers, moins connus que ses chroniques. Lors du mariage de Louis de Blois avec Marie de Berry, il composa une pastourelle com-

de belles relations de famille, mangeant bien, buvant bien, ou du moins aimant à voir bien manger et bien boire; constamment en route de l'un à l'autre castel, voisinant beaucoup, s'arrêtant à l'occasion avec sa nombreuse escorte chez quelque bon curé de village de ses amis; chassant parfois dans les vastes forêts qui entouraient son antique manoir féodal; menant grand train pour sa modeste fortune, recevant force grands seigneurs en son château; bon pour les pauvres, hospitalier aux ménestrels de passage, mais d'humeur inquiète, fiévreuse, ne tenant pas en place, tracassé sans doute par ses soucis d'affaires et par l'état de sa santé; faisant tenir méticuleusement ses comptes de ménage, n'y regardant pas de trop près, mais voulant connaître ses dépenses dans leurs moindres détails à un denier près.

Fournier, dans son *Histoire de Blois*, dit que dès le 9 avril de l'année 1328, il fit son testament et qu'il mourut peu après, sans postérité, le 5 décembre 1329.

A. Du Chesne ¹, Moreri, de Courcelles ², et d'après eux Michaux ³ le font mourir à la même époque. Ces auteurs

mençant ainsi :

Assez près de Roumorentin
En l'ombre de deus arbrisseaus,
Vis l'autre jour en un gardin
Pastourelles et pastoureaux,
Et là ordonnoient entre eaus
Chapelès de belles fleurettes.

La pastourelle finit par :

La pastourelle de Berry
Avec le pastour de Blois

(FROISSART, III^e vol. p. 519),

¹ *Histoire de la maison de Chastillon*, p. 137.

² *Dictionnaire généalogique*, à l'article *Chastillon*, p. 73.

³ *Chronologie historique des seigneurs d'Avesnes*, p. 162.

se sont trompés, ainsi que le prouve certain compte de l'an 1332 de Jean Guèse, curé de Juigné-sur-Loire ¹. Cette pièce inédite nous montre le curé de Juigné arrivant à Château-Renaut le 17 mars 1332, pour rendre ses comptes à Mons. Jean de Blois, en présence de mestre Auguste Ligier, juré, et P. Potin, deux des familiers de Jean de Blois dont nous aurons plus d'une fois l'occasion de retrouver les noms. Jean Guèse doit remettre à son seigneur 12 livres, 13 sous et 8 deniers que Jean de Blois lui abandonne généreusement pour augmenter sa pension. Or il s'agit bien ici du Jean de Blois dont nous nous occupons. Le doute à cet égard n'est pas possible ; car il n'y eut pas d'autre Jean de Blois à cette époque et lorsque celui-ci mourut, sans que nous puissions préciser l'année de sa mort, ses biens retournèrent directement à Louis I^{er}, seigneur de Chimay, son neveu ².

¹ Nous publions comme annexe ce document fort curieux en ce qu'il complète nos renseignements sur la vie domestique au XIV^e siècle et qu'il permet de comparer les dépenses d'un grand seigneur de cette époque avec celles d'un humble curé de campagne (voir IV^me Annexe).

² Nous en trouvons la preuve notamment dans les dispositions prises après la mort de Louis I^{er} et de sa femme Jeanne de Hainaut « à cause de la garde ou du bail des terres des enfans de Blois, meneurs d'age, mouvans du costé de leur père, tant au royaume de France comme en l'Empire. » Quelques altercations avaient en effet surgi à ce sujet entre Jean de Hainaut et Charles, duc de Bretagne, neveu de Jean de Blois; ces seigneurs convinrent, par un accord du 26 février 1350, de se faire représenter, dans la tutelle, jusqu'à la fête de la Pentecôte suivante, par Regnaud de Barbençon, cleric, et par Pierre de Beaucourt, chevalier, qui seraient chargés, non seulement d'administrer les terres des mineurs, d'en percevoir les revenus, de pourvoir à la nourriture et à l'entretien de ces enfans, mais encore de rechercher quels étaient, en fait de tutelle, les droits respectifs des parties. Le 24 janvier 1351 fut signé un traité par lequel toutes les terres que les mineurs de Châtillon « ont en l'Empire venant de leur père » notamment celle d'Avesnes, la terre de Nouvion en Thiérache et la *châtellenie de Château-Renault* seraient tenus par le duc Charles, qui en devait jouir jusqu'à la majorité du jeune comte Louis II. Celui-ci hérita aussi de la terre de Beaumont en Hainaut, après la mort de son grand-père Jean de Hainaut, en 1356, et devint seigneur de Chimay en 1361, à sa majorité (Voir notre *Hist. du pays de Chimay*, p. 153).

Jean de Blois fut enterré à la Guiche. Sur sa tombe on voyait ses armes brisées sur le chef d'un écusson de Flandres, en souvenir de sa mère Béatrix.

LE MÉNAGE D'UN SEIGNEUR FÉODAL. — VALEUR DE
L'ARGENT.

On se fait généralement une idée assez fausse de la vie de château au moyen âge. Les conditions d'existence, à quelques petits détails près, étaient les mêmes partout à cette époque, en France comme dans le midi de la Belgique. Les deux manuscrits que nous allons parcourir nous en donneront une idée bien nette pouvant s'adapter à l'un et l'autre pays ¹.

Il s'agit de deux comptes très consciencieusement, très méticuleusement et très proprement tenus ² par Colin, *mestre cleric*, et sous le contrôle de mestre Philippe que nous voyons se charger de tant de commissions et d'achats, que nous l'avions pris d'abord pour une espèce de majordome, mais que le compte du curé de Juygné nous prouve avoir été le chapelain du château.

¹ Les comptes sont établis en livres parisis ; or la livre parisis ayant la même valeur que la livre de Flandre, de 40 gros, nos estimations s'adaptent aussi bien à une contrée qu'à l'autre, et il ne devait pas y avoir au surplus une grande différence entre la valeur des denrées des deux pays.

² Le plus ancien compte, celui de 1327, comprend huit feuillets d'assez grand format. Un coin du bas est déchiré. Toutes les feuilles soigneusement lignées et écrites au recto et au verso sont d'un beau parchemin fin et uni. La première feuille a seule été un peu maculée. L'autre compte, celui de 1329, se compose de trois cahiers, de la même dimension et de la même écriture que le premier. Deux de ces cahiers comprennent chacun huit feuilles ; le troisième n'en contient que trois, le départ de Jean de Blois étant venu brusquement en interrompre la rédaction.

Les comptes de mestre Colin ne portent ni l'un ni l'autre la date de l'année où ils furent transcrits, et le nom de Jean de Blois n'y est même pas mentionné. Nous n'avions qu'une seule indication un peu précise, les mots *Chastel Ren* où par suite de divers détails il était facile de reconnaître, sans confusion possible, Château-Renaut. Heureusement, nous possédions deux dates bien précises, deux jours de fêtes, celle de Pâques tombant le 23 avril dans l'un des comptes, et dans l'autre celle de la Toussaint, arrivant le premier novembre. L'écriture des manuscrits nous prouvait que ceux-ci remontaient évidemment au XIV^e siècle. Or en consultant l'*Art de vérifier les dates*, nous vîmes que durant tout ce siècle les fêtes de Pâques ne tombèrent le 23 avril qu'en 1318 et en 1329. Aucun des faits se rattachant au manuscrit ne trouvait sa place en 1318 et en outre le compte de 1327, où la fête de la Toussaint était fixée le 1^{er} novembre, s'éloignait considérablement de l'autre compte, ce qui n'était pas possible, les prix des denrées étant identiques et les noms de gens employés au château reparaissant constamment les mêmes dans les deux documents. Il nous fut donc prouvé à l'évidence que celui où Pâques arrivait le 23 avril remontait à l'an 1329 et que celui où la Toussaint tombait le 1^{er} novembre, était de l'an 1327. Nous pûmes constater bientôt que tous les faits, en adoptant ces dates, trouvaient leur place normale, et il nous fut dès lors facile de reconnaître Jean de Blois, de voir que le comte son frère, dont il était souvent question, n'était autre que Guy de Châtillon, comte de Blois, et que les jeunes Louis et Charles, cités également, étaient les fils de celui-ci et les neveux de Jean : tout s'enchaînait naturellement, ne laissant plus l'ombre d'un doute.

Par un hasard assez curieux, ces deux comptes, que sépare

toute une année, remontent précisément à une époque où, chose rare au XIV^e siècle, comme nous aurons l'occasion de le prouver, la valeur monétaire ne s'était nullement modifiée.

Ils ne nous sont malheureusement pas parvenus complets ¹.

L'un d'eux commence le dimanche 3 septembre 1327 et finit le 28 novembre de la même année. L'autre débute le 1^{er} février 1329 et se termine le 23 mai de la même année.

Ils sont établis jour par jour avec la plus grande ponctualité et par leurs détails nous permettent d'entrer dans la vie intime d'un personnage du temps. Nous verrons celui qui nous occupe, à Château-Renaut, qui venait de lui être rendu, entouré de sa vaste domesticité, encombré de valets : les uns soignant ses nombreux chevaux ; les autres ses chiens, ses lévriers, ses faucons. Puis ce sont des bouteillers chargés des soins de la cave ; des cuisiniers cuisant des repas pantagruéliques ; des messagers constamment en route pour porter des lettres et remplaçant à grands frais la poste qui était bien loin d'exister encore ; des veneurs faisant la chasse aux lapins, aux renards, aux blaireaux, mais ramenant peu de gibier sérieux — et nous verrons pourquoi ; des pêcheurs sans cesse occupés à pêcher dans les étangs, les viviers et les fossés du château et rapportant brêmes, carpes, brochets, écrevisses. Puis ce sont des chambrières, des couturières, des femmes à la journée venant nettoyer les salles et les joncher d'herbes fraîches. Tout un monde en un mot, sans compter les valets chargés de conduire les chariots quand le seigneur se met en route,

¹ Nous verrons plus tard par suite de quelles circonstances ils se sont trouvés dans nos mains, avec d'autres documents concernant les comtes de Blois et les ducs d'Orléans.

les maréchaux ferrants, les porteurs de torches, les faiseurs de chandelles, les bergers, les ouvriers de toute sorte, charpentiers, forgerons, couvreurs, plombiers, etc., etc.

Parmi cette foule de gens, il en est près de vingt-cinq, les mêmes durant les deux années, qui sont désignés par leurs noms et qui font partie de la maison.

Tout ce monde à nourrir exigeait naturellement de considérables provisions. Aussi compte-t-on par centaines de pains, nombreux setiers de vin, bœufs et moutons entiers.

Quant aux écuries elles sont toujours pleines de chevaux. Il n'y en a jamais moins de dix-sept, et dans certaines occasions, notamment quand il y a des convives de distinction, ce chiffre s'élève à quarante-cinq, quelquefois à quatre-vingts et même à plus de cent. Aussi que d'avoine, que de foin !

Puis ce sont les menues dépenses de toilettes ou d'intérieur, verres, écuelles, hanaps, couteaux, étoffes, gants, mitaines, chapeaux, éperons, etc., etc.

Rien du reste n'entre au château, depuis la cave jusqu'au grenier, depuis les cuisines jusque dans les chambres, depuis les écuries jusque dans les forges, sans que le moindre objet ne soit noté, classé et n'ait son prix exactement indiqué.

Nous avons donc là une mine précieuse de renseignements, où nous pouvons puiser à pleines mains. Seulement un danger se présente, — nous tâcherons de l'éviter autant que possible — celui de ressembler trop à un mouiteur des halles centrales ou à un prix courant.

Les deux comptes que nous allons parcourir sont, comme nous venons de le dire, établis en livres parisis, qui, coïncidence précieuse, ont la même valeur que le florin de Flandre de 40 gros. On se demandera, sans doute, pourquoi ils ne sont pas tenus en sous blésois, puisque

les seigneurs de Blois battaient monnaie. C'est que précisément, peu de temps auparavant, sous prétexte que les pièces n'avaient ni l'aloi ni le poids exigés, Philippe V, poursuivant son plan d'anéantissement des monnaies seigneuriales, avait suscité au comte Guy, frère de Jean, une foule de tracasseries pour l'amener à renoncer plus facilement à son droit de monnayage. Le procureur général du roi avait même été chargé de faire « certaines demandes contre le comte de Blois pour sa monnaie et que celui-ci se soumit sur ce, de haut et de bas, à toute la volonté du roy, pour en ordonner, oïes et veuës toutes resons, ce que il verroit à faire ¹. »

Le comte eut l'air de se soumettre, mais il n'en continua pas moins à battre monnaie, jusqu'au moment où les nouvelles ordonnances destinées à réprimer les abus des monnayages seigneuriaux furent appliquées d'une manière si rigoureuse que Guy de Châtillon, finalement plus obéré qu'avantagé par sa monnaie de Blois, consentit à céder son privilège au roi pour la somme de 15,000 livres ². C'est à l'aide de pareilles transactions que les souverains d'alors parvenaient à monopoliser la fabrication monétaire et à profiter seuls des gains plus ou moins frauduleux qu'elle rapportait.

Au reste, Guy de Châtillon qui mit tant de difficultés à rendre à son frère Jean une partie de son héritage, et qui paraît avoir assez bien aimé l'argent, avait, il faut bien le dire, quelque peu abusé de son droit de battre monnaie. Ainsi, par exemple, en 1315 il avait fait une émission de

¹ MICHAUX, p. 171.

² Quinze mille livres parisis, comme nous le verrons, équivaldraient aujourd'hui à fr. 1,102,500.

105,970 livres blésoises, valant 90,831 livres tournois, qui, au taux de l'argent d'alors et de sa valeur actuelle, répondraient à la somme énorme de fr. 10,981,468. Or il est avéré que cette opération lui valut un bénéfice non moins énorme de fr. 1,830,245. Les grands seigneurs d'alors n'étaient pas moins habiles que nos grands banquiers d'aujourd'hui.

Des opérations de l'espèce devaient naturellement tenter les rois désireux de profiter eux-mêmes de semblables moyens pour remplir leurs caisses, d'autant mieux qu'ils étaient à même d'exploiter cette industrie sur un plus vaste terrain.

Tel est le motif pour lequel nous voyons faire usage de la livre parisienne qui avait remplacé la livre de Blois, désormais démonétisée. Dans d'autres parties du pays, la livre de Tours était plus ordinairement en usage ; aussi trouverons-nous la mention de l'une et de l'autre monnaie, quand le seigneur est en voyage dans des localités où la livre tournois est seule usitée ¹.

Il résulte, comme on le verra, de l'examen de ces documents un fait très curieux, c'est qu'en tenant compte, bien entendu, de la dépréciation de l'argent et de sa valeur commerciale six fois plus élevée au XIV^e siècle, les conditions d'existence matérielle étaient en somme alors ce qu'elles sont aujourd'hui.

Notre but au reste, en publiant ces comptes, se réduit à le démontrer, car nous n'y rencontrerons ni grands faits historiques, ni aventures intéressantes, ni même de ces curieuses descriptions d'objets d'art, comme souvent

¹ Voir *1^e Annee*.

en contiennent les comptes. Nous devons donc prévenir le lecteur que notre récit n'ayant rien de romanesque ni de romantique, il n'aura pas l'occasion d'assister à de grands coups d'épée ; qu'il ne visitera ni géôles ni oubliettes, et ne rencontrera rien, en un mot, de ce moyen âge à effet, dont on a tant usé et abusé.

Il vivra avec Jean de Blois d'une existence fort terre-à-terre, très simple mais très réelle, car chaque détail est toujours rigoureusement appuyé sur des preuves où l'imagination n'a rien à voir. Il pourra se rendre compte ainsi de ce que coûtait la vie d'un grand seigneur de province, vie d'ailleurs fort monotone, n'ayant absolument rien de cette poésie, dont le temps couvre comme d'une belle patine les choses du passé. Manger, boire et dormir, patager à travers de mauvais chemins, voilà en quoi elle se résume. Comme livres, un missel ; comme distraction, la conversation d'un vieux chapelain ; comme plaisirs, quelquefois la chasse, le chenil et la fauconnerie.

Voilà donc le lecteur prévenu, car nous ne voulons pas le prendre en traître. Et malgré tout, nous pensons qu'il ne nous en voudra pas de lui montrer ce tout petit coin du moyen âge féodal.

PREMIÈRE PARTIE

—
MOIS DE SEPTEMBRE 1327
—

Sommaire :

Château féodal. — Pauvres. — Pain et vin. — Viandes. — Marchaucerie. — Éclairage. — Faucons. — Dépenses foraines. — Grand banquet. — Malles de lit. — L'alouère. — Clôture du compte du mois.

A l'époque qui nous occupe, en septembre 1327, Château-Renault ressemble peu à la coquette petite ville d'aujourd'hui ¹.

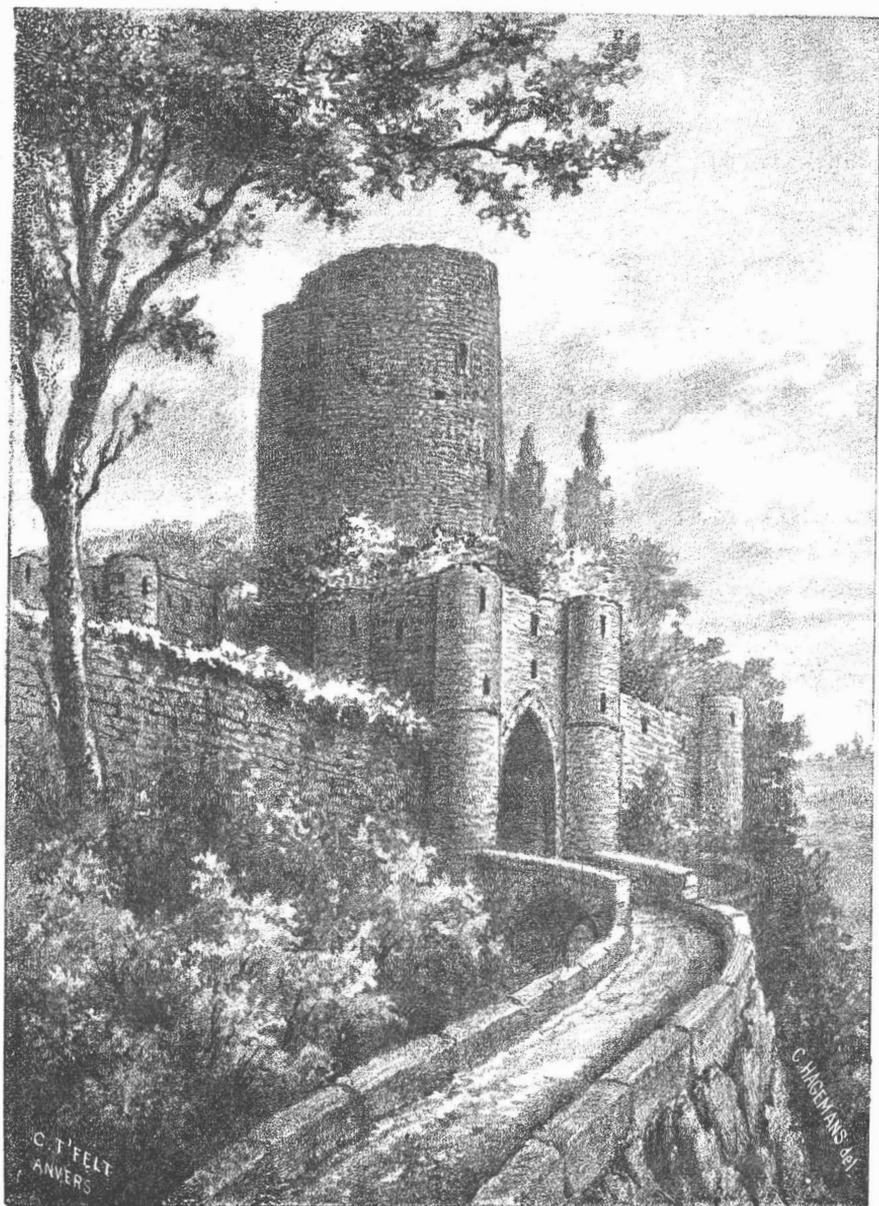
Le pays est en partie couvert de forêts. Devant nous se dresse à mi-côte un vaste et sombre manoir féodal, véritable château-fort, d'aspect imposant, ayant déjà subi

¹ Château-Renault (Indre et Loire) est une petite ville d'environ 4500 habitants, importante par ses fabriques de grosse draperie, ses tanneries et ses tuileries. On y voit encore le vieux château qui a été restauré par les soins de M. Calmon, sénateur, son propriétaire. Nous devons à l'obligeance de M. R. Calmon, son fils, membre du conseil général du département du Lot, beaucoup de renseignements précieux dont nous nous empressons de le remercier. Il a bien voulu, entre autres, nous communiquer deux photographies et des plans à l'aide desquels nous avons pu restituer le château tel qu'il était avant sa restauration.

Les murs étaient entourés de fossés, là où ils ne surplombaient pas les deux rivières, étant de ce côté à l'abri de toute attaque par suite de l'escarpement. Ces murs existent encore, mais ont été convertis en allées, comme les boulevards qui remplacent les vieilles enceintes des villes. Du côté du fossé s'étend vers le nord une plaine immense, qui ne paraît pas avoir été plus boisée jadis qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle se prolonge vers Vendôme et sépare les eaux du Loir et celles de la Loire.

La tour qui domine tout le pays est restée parfaitement debout, quoi qu'en dise Larousse. La vue que nous en donnons est prise du côté du midi. Du côté du nord elle a beaucoup souffert, et se montre éventrée par une brèche de trois à quatre mètres de largeur. Ce n'est ni l'âge ni la vétusté qui l'ont mise en cet état, car elle était bâtie de façon à résister à toutes les morsures des siècles; mais pendant la première révolution française, on s'imagina que ses flancs recelaient de la poudre

CHATEAU-RENAULT.



Ruines du Château
avant les restaurations. (page 18)

plus d'un siège. Il est bâti au confluent de deux petites rivières, la Brenne et la Branle, nommée aujourd'hui Gaule, qui coulent à quarante mètres au-dessous des murailles, au fond d'une vallée large de quatre cents mètres. Des murs épais à créneaux et mâchicoulis entourent le château. On pénètre dans les cours intérieures par une porte ogivale flanquée de deux tours, couronnée d'un haut corps de garde ; elle est munie de sa herse et de son pont-levis. Un vaste donjon surmonte les bâtiments et domine tout le pays, protégeant l'église et les quelques maisons groupées sur l'autre rive, berceau de la ville future. C'est la célèbre tour de Caraman ou Carament, ainsi nommée de la localité où, deux siècles auparavant, Thibault-le-Tricheur, comte de Blois, l'a bâtie pour défendre son comté contre les incursions de son turbulent voisin le duc d'Anjou.

Le premier seigneur connu est Guicher, qui vivait au Xe siècle ; il eut pour héritier son fils Geoffroy, dit Martel, et pour petit-fils Renault, qui laissa son nom à cette forteresse appelée dès lors *Castrum Reginaldi*. Il avait considérablement agrandi le château.

Sybille, fille de Renault II, était fiancée à Sulpice

accumulée par les royalistes et on voulut la faire sauter. Elle resta néanmoins debout, comme elle l'était restée tant de siècles avant, malgré les essais impuissants de Henri I, qui, lui aussi, avait voulu la faire abattre.

La porte ogivale et les deux tours datent du XIV^e siècle. D'autres constructions d'époques plus récentes, ne remontant les unes qu'à la fin du XV^e siècle, les autres au commencement du XVI^e, ont été démolies depuis. Château-Renault fut vendu en 1391 par Guy de Châtillon, arrière-neveu de Jean de Blois, à Louis de Valois, duc d'Orléans et de Touraine, frère de Charles VI, époux de Valentine de Milan. Charles d'Orléans, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, vendit le domaine, pour se racheter, à Jean de Daillon, comte de Lude ; mais il retira sa terre par réméré et la céda à son frère, le célèbre Dunois, pour 20,000 écus d'or, le 29 mars 1440. Château-Renault resta pendant plusieurs générations dans la famille de Dunois, dite d'Orléans Longueville, jusqu'en 1589, époque où Antoi-

d'Amboise, ce qui ne l'empêcha pas d'épouser Josselin, seigneur d'Auneau. Sulpice, jaloux et furieux, mit le siège devant Château-Renault, et en 1145 brûla tout excepté l'église. Le domaine saccagé passa plus tard aux enfants de Thibault de Champagne, comte de Blois, qui reconstruisit le château et éleva le donjon, comme nous venons de le dire. Plus tard Château-Renault entra avec le comté de Blois dans la maison de Châtillon¹ : nous venons de voir comment il devint la part de l'héritage de Jean de Blois.

Nous allons trouver celui-ci dans son antique castel.

Le compte de l'année 1327 débute d'une façon intéressante : le sire de Château-Renault attend pour le lendemain belle et nombreuse compagnie. Il a donné ses ordres en conséquence et tout est préparé.

Le premier jour se passe d'une façon relativement simple et modeste, comme tous les jours ordinaires où le maître n'a ni visites ni invités.

nette de Longueville épousa Charles de Gondi, marquis de Belle-Isle, et lui porta en dot cette seigneurie. Leur fils Henri de Gondi la céda à Albert, fils de François de Rousselet et d'Émérance de Gondi. Par lettres de 1620, Louis XIII érigea en marquisat la terre de Château-Renault en faveur d'Albert de Rousselet, dont le père avait vaillamment soutenu la cause d'Henri IV en Bretagne, et défendu Belle-Isle. François-Louis, comte de Château-Renault, vice-amiral et maréchal de France, célèbre par ses exploits maritimes sous le règne de Louis XIV, devint plus tard marquis de Château-Renault. Il mourut en 1716, âgé de 80 ans, et fut enseveli dans la chapelle du château. Sa petite nièce épousa l'illustre comte d'Estaing et lui porta la terre de Château-Renault en dot. (Voir *La Tourraine*, par l'abbé BOURASSÉ, Mame, éditeur 1855).

¹ Le célèbre Jacques d'Avesnes, ce héros de la troisième croisade, mort glorieusement en 1191 à la journée d'Arsur en Palestine, avait laissé plusieurs fils, entre autres Bouchard d'Avesnes, qui épousa Marguerite de Flandre ou de Constantinople. Le frère de celui-ci, Gautier II, qui commandait en 1218 en Palestine un corps de Flamands et d'Hennuyers, avait épousé Marguerite, héritière des comtes de Blois, de Chartres et de Dunois. De son mariage il n'avait eu qu'une fille, Marie

C'est dimanche ¹. Dès le matin on a baissé le pont-levis, pour permettre aux pauvres de venir recevoir leur aumône quotidienne. Ils sont ordinairement au nombre de huit, qui viennent chercher les restes. Ils reçoivent en outre deux sous par semaine.

d'Avesnes, qui épousa Hugues de Châtillon, comte de St.-Pol. C'est ainsi que Château-Renault était entré dans la maison de Châtillon.

Nous avons cru utile, pour l'intelligence de ce qui va suivre, de donner un crayon généalogique de cette maison qui se rattache aux plus grandes familles de notre pays. (Voir le tableau généalogique).

¹ « Le dymanche ens. (*) XIII^e jour de septembre fut Mons. (**) à Chasteau Ren̄. et y ot VIII pources.

Paneterie (***) gar. XX pains XV s.

XII

Bouteillie gar. IX sept. XV s.

Cuis. gar. pour un quart. de buef IX s. III d.

It. demy mouton XX d.

Marchauc. avoine gar. II sept. VI s. Fain pour XIX chevaux III s. IX d.

Chambre. Cire gar. II l. III s. III d.

Sōme gar. LVI s.

toute sōme come dessus.

Pr̄t for. (****) Offr. 1 d. ob. It. à Noël pour al. à Blois pr III fois V s. It. a 1 vallet qui aporta chapons de présent VIII d. It. pour les despens Pr̄e Charmet. alant et ven̄ à Bourges pr les besongnes Mons. XIII s. It. pour VI poulles pour III faucons pr VII jours II s. VIII d.

Sōme de port. for. XXIII s. I d. ob.

(*) *Ens.* abréviation d'*ensuivant* ou plutôt d'*ensuivant* que nous trouverons plus tard en toute lettre : *ensuivre*, *ensuire*, *ensuir*.

(**) Dans les deux comptes, il est fait chaque jour mention du seigneur châtelain et nous savons s'il est au château ou s'il est en voyage ou en visite, où il dîne, où il couche. Mais jamais il n'est désigné autrement que par *Mons* ou *Moss*, qui ne signifie pas Monseigneur, mais simplement Monsieur, qualificatif alors généralement en usage, comme le prouve entre autres l'épithète suivante :

CHY GIST LOYS, CONTE DE DVNOIS, FILZ
A MONSIEVR GVV, CONTE DE BLOIS, KY
TRESPASSA LAN MCCCXCI, LE XV DE
JVILLET. PRYEZ POVR S A ME.

(***) *Paneterie*, tout ce qui concerne le pain ; *bouteillerie*, cave au vin ; *gar*, garnison, provision ; *cuis*, cuisine.

(****) *Porté foraine*, dépenses supplémentaires, en dehors du compte de ménage, de *foras*, dehors. — *Offr. offrances*, offrande à la chapelle.

Deux sous par semaine pour huit pauvres, ce n'est pas énorme, se dira-t-on, même en tenant compte de la valeur de l'argent à cette époque. Mais il ne faut pas perdre de vue que sur la grande quantité de victuailles qui se consumaient au château, il devait être facile de prélever de quoi nourrir amplement chaque jour ces huit pauvres. Deux sous représenteraient d'ailleurs aujourd'hui sept francs vingt centimes¹. C'était donc une aumône de 10 c^{mes} par jour pour chaque pauvre, ce qui n'était pas sans importance à une époque où l'on ne connaissait ni tabac, ni genièvre, ni tant d'autres substances plus ou moins malsaines qui sont devenues aujourd'hui comme des nécessités.

Après la distribution des aumônes, Jean de Blois se rend à la chapelle du château et écoute dévotement, entouré de tous ses gens, la messe dite par son chapelain mestre Philippe, aidé de son clerc Colin. Chaque jour il fait son offrande. Celle-ci ne dépasse guère un denier, représentant en valeur intrinsèque, comme nous l'avons vu dans l'annexe précitée, cinq centimes qui répondent à trente centimes de nos jours.

Après la messe, Jean de Blois se retire dans une salle du manoir. Celle-ci est jonchée d'herbes fraîches, car la saison est belle encore. En hiver la paille remplacera l'herbe odorante.

Il donne audience aux gens de la ville qui ont besoin de ses conseils ; il écoute les plaintes des uns, les explications des autres, rend justice. Puis arrivent le maire et les échevins de la commune, qui portent le nom de *députés élus* : depuis longtemps en effet les seigneurs de Châtillon ont

¹ Voir 1^{re} annexe, où nous examinons la valeur monétaire de cette époque comparée à la nôtre.

accordé des droits communaux à leurs vassaux. Il discute avec eux les intérêts de la localité.

Mais la clepsydre annonce qu'il est midi. Le dîner est servi dans la grande salle aux dressoirs chargés de hanaps et d'écuellenes d'argent et d'étain ¹.

Des nappes ² cachent le bois des tables massives. Jean de Blois occupe la place d'honneur et prend place dans son haut faudesteuil armorié. En face de lui s'assied mestre Philippe, son chapelain.

Pendant que Jean de Blois est à table, passons à l'office pour consulter Colin, le mestre-clerc, chargé de tenir les comptes. On mange deux cent quarante pains par jour. C'est la moyenne quand le seigneur est au château avec tous ses gens. Ceux-ci sont nombreux d'ailleurs, une trentaine au moins. Les pains ne sont du reste que de cinq onces. Chaque pain revient à environ 21 c^{mes}. Ce prix est rarement dépassé. Ce n'est que par exception qu'il monte à 24 c^{mes} en pouvoir moderne ³, quand arrive un surcroit de monde inattendu et qu'on est obligé d'aller en acheter dehors, car celui que l'on consomme d'habitude est pétri par les gens du château eux-mêmes ⁴.

Nous voyons figurer dans la dépense *bouteillie*, 9 setiers de vin à 15 sous. Le setier — que le plus souvent à cette époque on écrit *septier*, comme si le mot venait de *septa-*

¹ Nous les verrons souvent cités.

² Nous rencontrerons plus tard la mention suivante, durant l'un des voyages de Jean de Blois : « *louaige de napes* ».

³ Le froment coûtait en 1331, d'après le compte du curé de Juigné (voir *annexe IV*) fr. 113.44 le setier. Seulement la livre tournois valait en ce moment fr. 18.76, valeur intrinsèque, au lieu de fr. 9.80. Le setier valait donc la moitié en 1329, soit en moyenne fr. 56, donc trois fois plus que l'hectolitre aujourd'hui. — Nous trouvons le 4 nov. la mention suivante : « 1100 livres $\frac{1}{2}$ de pain, 9 livres, 16 s. » ce qui nous donne le prix de la livre de pain, qui est de 64 c. $\frac{1}{2}$ en pouvoir moderne. Ces 1100 l. $\frac{1}{2}$ de pain donnent exactement 3360 pains à 21 c.

⁴ « Panet. pour un vallet qui ayda a Morderas a fê le pain 11 s. »

rius et non de *sextarius* — contient 8 pintes ¹. Neuf setiers à 15 sous font fr. 6 le setier, soit 75 c^{mes} la pinte. C'est le prix du vin ordinaire ². Il est très élevé, mais nous remarquerons, dès-à-présent, que ce qui coûte le plus cher au XIV^e siècle sont le vin, le sel et surtout le poisson. Les impôts de deniers, de privilèges ou de monopoles portaient le prix de ces denrées fort au-dessus de leur valeur naturelle.

La viande de boucherie par contre est à bon marché — ce qui distingue cette époque de la nôtre.

Le quartier de bœuf qu'on vient de servir a coûté en valeur intrinsèque fr. 5.40 et en pouvoir moderne fr. 32 40 Le prix d'un bœuf entier, de 140 livres environ, est de fr. 126 ; la livre revient donc à 90 c^{mes}. ³

¹ Le muid de vin contenait 2 feuilletes ; la feuillette 2 quartauts ; le quartaut 9 setiers ; le setier 8 pintes ; la pinte 2 chopines.

² Le muid de vin revient à fr. 216 ; la feuillette à fr. 108 ; le quartaut à fr. 54 ; le setier à fr. 6 ; la pinte à 75 c., en pouvoir moderne. Nous rencontrerons plus tard du vin nouveau à fr. 2.70 et à fr. 3.70 le setier. Nous verrons aussi que le vin vieux, qu'on sert dans les circonstances exceptionnelles, coûte fr. 9 le setier, soit 1 franc la pinte.

³ Ce prix de 90 c. la livre, en pouvoir moderne, ne varie jamais dans les deux comptes. Voici en effet les prix que nous y avons relevés :

Frs.	9	pour	10	livres de bœuf
»	18	»	20	»
»	27	»	30	»
»	28.80	»	32	»
»	36	»	40	»
»	39.60	»	44	»
»	54	»	60	»
»	108	»	120	»
»	126	»	un bœuf de 140 livres	
»	133.20	»	» de 148 livres	
»	180	»	200 livres	
»	266.40	»	deux bœufs pesant 296 livres les deux.	

Alexis Monteil, au XIV^e siècle, estime le prix d'un bœuf à 9 livres tournois, ce qui ferait fr. 88.20 le bœuf en valeur intrinsèque, ou fr. 528.20 en pouvoir moderne. Seulement il ne donne pas le poids de la bête, ni l'année où elle atteignit ce prix.

Nous voyons aussi un demi-mouton paraître sur la table ; il a coûté vingt deniers, soit 1 franc. Le prix d'un mouton est en effet de 40 deniers ¹.

Pendant que le diner s'achève, allons visiter les écuries. Elles sont immenses et peuvent contenir plus de cent chevaux. C'est à peu près le nombre de ceux qu'on attend pour demain. Tout est prêt pour les recevoir, épaisse litière et rateliers bien fournis de foin ; de l'avoine plein les auges.

Ce qui concerne les écuries s'appelle ici *marchaucerie* ². Nous apprenons que la nourriture d'un cheval revient à environ fr. 2.56 par jour, soit fr. 4.66 d'avoine et 90 c^{mes} de foin ³.

En ce moment les écuries paraissent vides : il ne s'y trouve que dix-sept chevaux.

¹ En pouvoir moderne fr. 12. Ce prix varie rarement ; il s'élève parfois à fr. 12.80 et fr. 13.60. En été cependant nous trouvons des moutons engraisés à fr. 28.80.

Voir du reste le *Répertoire* où l'on retrouvera le prix de toutes les denrées calculé selon leur valeur en 1327 et 1329 et ce qu'elles seraient payées de nos jours, en tenant compte de la valeur monétaire d'alors et de la dépréciation actuelle.

² *Marchaucerie*, qui vient de *march*, *marach*, *marah*, cheval, en vieux allemand. *Marchaucy*, indiqué par Ducange, se trouve dans notre M S *marchauserie estable à chevaux*, écurie.

Dedans une mareschaucie
Lui ont son cheval établi
Et lui donnent foin et blé

(*Le Roman de la Violette*).

La redevance d'avoine était appelée *marchauce*.

³ Le setier d'avoine coûtait ordinairement fr. 10.80, en pouvoir moderne. On comptait 6 boisseaux au setier ; 1 mine et $\frac{1}{2}$ par setier ; soit fr. 7.20 la mine et fr. 1.80 le boisseau. Le muid d'avoine n'était pas, comme on le compte ordinairement, de 12 setiers, mais de 16 setiers et $\frac{1}{3}$ de mine. Le prix de fr. 10.80 le setier est pour ainsi dire invariable. Nous ne rencontrons que de très rares exceptions, les 15 et 16 septembre où il n'est qu'à fr. 7.48 et à fr. 8.10, et le 13 novembre, où il monte à fr. 12.60. Quant au foin, il revient généralement à 90 c^{mes} par cheval.

Le dîner s'achève pendant que nous interrogeons les palfreniers et admirons les magnifiques bêtes aux soins desquels ils sont préposés : superbes et massifs chevaux à la forte encolure, bien capables de tirer de l'ornière les plus lourds équipages ; puissants palefrois, favoris du maître, pouvant porter à l'aise un homme d'arme bardé de fer — force bien inutile d'ailleurs pour le bon Jean de Blois, homme paisible et d'humeur peu guerroyante ; sommiers aux reins vigoureux ne pliant pas sous les plus lourdes charges, et s'en allant d'un pas allègre à travers les routes les plus difficiles.

Jean de Blois vient de se retirer dans une autre salle de son château. Il s'est fait accompagner de mestre Philippe son chapelain, et de Colin, son clerc, car il a des lettres à leur dicter ; celles-ci sont pressées et l'on se hâte d'en charger P. de Charmeteau, le messenger, qui va les porter à Bourges, après les avoir précieusement renfermées dans *la boïste aux lettres* qu'il porte à sa ceinture : d'où son nom de *messenger à boïste*.

Sa besogne achevée, Jean de Blois va visiter ses faucons qu'il aime beaucoup et dont il se fait accompagner même dans ses voyages. Il s'informe de leur santé auprès de son fauconnier, assiste à leur repas qui se compose de chair de poule, quelquefois de cœurs d'animaux ¹. Ils mangent deux poules par semaine, de sorte que chaque faucon coûte 45 c^{mes}. à nourrir par jour.

Il va ensuite caresser ses beaux lévriers et retourne à la chapelle où l'on chante vêpres.

Le soir est arrivé. On vient d'allumer les chandelles de cire. L'éclairage forme une très grosse dépense. Elle s'é-

¹ « It. pour ceurs pour faucons XIII d. »

lève à près de 16 francs par jour, et cependant on n'y voit pas très clair. Par mesure d'économie, on se hâte de souper et l'on se couche de bonne heure, aussitôt la prière du soir dite devant tous les gens du château réunis dans la vaste salle à manger.

A peine le soleil levé, tout le monde est debout. Les nobles hôtes auxquels Jean de Blois va faire fête peuvent arriver d'un moment à l'autre. On veille aux derniers préparatifs ; une escorte d'honneur a été envoyée au-devant des invités, gens de haute qualité. Jean de Blois attend en effet son frère Guy de Châtillon, comte de Blois, accompagné de sa femme, Marguerite de France, dite de Valois, sœur de Philippe VI, roi de France. Le chancelier de France doit accompagner le noble couple.

Bientôt la brillante chevauchée est signalée. On entend au loin le bruissement des armes, les hurras des paysans accourus de toute part, les glapissements joyeux de la marmaille qui se dispute, au milieu de flots de poussière, la monnaie qu'on lui jette. Toute la commune est en fête. Du haut des tours on a aperçu les premiers cavaliers, aux chevaux richement caparaçonnés, qui signalent l'arrivée des nobles convives. De lourds chariots peints et dorés, aux couleurs de la maison de Châtillon, brillent au loin, avançant lentement sur l'escarpement de la route. Le défilé est long. Il se compose de plus de cent chevaux, dont plusieurs sont attelés aux chars, où s'étendent mollement Marguerite de Valois et les dames de sa suite. Aux portières chevauchent en brillants costumes le comte Guy de Blois, le chancelier de France, et nombre de chevaliers, d'écuyers et de valets. Puis plus loin arrivent les chariots chargés des malles de lit et autres bagages.

Le pont-levis se baisse : les hôtes attendus font leur entrée au son du cor. La vaste cour d'honneur se remplit de monde au milieu des vivats et des acclamations. Jean de Blois est descendu au-devant de son frère et de sa belle-sœur et leur donne l'accolade.

Heureusement, le château est immense. Que de monde à loger, quelle suite de courtisans, de pages, de valets, de gens de toute sorte !

Mais au XIV^e siècle on a l'habitude de ces grands déplacements. On est peu stable. En temps de paix, quand le pays est sûr, on aime à voyager de château en château, à *voisiner*. On est toujours certain de trouver large hospitalité, de rencontrer même des *chaliz*, c'est-à-dire des bois de lit, en nombre suffisant, mais on ne l'est pas autant de trouver ceux-ci suffisamment garnis, si ce n'est d'une maigre paillasse. Aussi, quand on ne veut pas coucher sur la dure, a-t-on soin de porter avec soi matelas, oreillers, draps et couvertures qui remplissent les *malles de lit* ¹. C'est là du reste un luxe que les grands seigneurs seuls se permettent. La paille est assez bonne pour écuyers, valets et manants, — et le compte à l'article *huisserie* prouve qu'on s'en est amplement fourni —, bien que son usage à une époque où l'on ne connaissait pas les lits à

¹ Plus d'une fois nous trouverons mentionnées ces *malles de lit*, qui pendant le transport étaient garanties par des enveloppes nommées *bahuts*. « Pour III males de cuir fauve garnies de toile par dedans de courroyes et de bahus pour mettre et porter, c'est assavoir en l'une : la chambre que l'on porte devant en chemin pour M. S. le duc, la seconde pour mettre et porter les matheras, la tierce pour mettre et porter les couvertures et la quarte la chambre de relais d'iceluy seigneur pour ce xx liv. xi s. p. » (COMTE DE LABORDE). Nous voyons dans le compte à la date du 14 et du 15 septembre que Jean de Blois avait eu soin de faire transporter au château un grand nombre de lits pour recevoir ses hôtes ; c'étaient sans doute des bois de lit ou *chaliz*.

ressorts entrât même dans les habitudes des plus grands seigneurs ¹.

Tout ceci explique le grand nombre de fourgons qui sont venus envahir les cours intérieures, tandis que nobles seigneurs et hautes dames prennent possession des chambres qui leur ont été réservées, pour y changer leurs costumes et leurs robes, gris de la poussière des routes, contre des toilettes plus fraîches et plus dignes du banquet qui les attend.

Celui-ci est splendide. Le brave curé de Meudon aurait pu le choisir comme exemple d'un de ses repas de haute chair. Gargantua eut souri d'aise en face de ces montagnes de victuailles.

Près de mille pains ! Deux bœufs, six moutons, quatre chevreuils et une hécatombe de poulets, d'oies, de chapons, de poulardes, de canards, d'oiseaux de toute espèce, sans compter les lapins et les lièvres que Gay le veneur était allé pendant trois jours, accompagné de ses traqueurs, chasser dans les bois d'alentour. Le tout est arrosé de 240 litres de vin fin, ce qui n'est pas beaucoup en proportion d'une telle masse de nourriture.

Ce diner, dont nous donnons en note le menu ², coûte, y compris quelques détails, fr. 468.65 en valeur intrinsèque, ce qui représenterait aujourd'hui fr. 2,811.90

¹ Dans un des comptes des ducs de Bourgogne (voir comte DE LABORDE), en 1444 on lit : « Pour acheter de la paille pour mettre as chaliz de Monseigneur pour ce que les gens du Roy en avoient osté les pailles. »

² « Le lundy ens. XIII jour de septembre fut Mons a Chastel Ren. et y ot VIII poures et y fut Mons de Blois et Madame de Valence et le chancelier de France (*).

(*) Pour éviter au lecteur la peine de se livrer à d'ennuyeux calculs, nous donnons la valeur intrinsèque et la valeur en pouvoir moderne des diverses denrées portées dans le compte.

Le lendemain mardi, 15 septembre, la fête continue. Le

	VALEUR INTRINSÈQUE	VALEUR EN POUVOIR
Pan et. gar. $\frac{C}{IX}$ et demy valt, LIII s.	Fr. 32.40 c.	Fr. 194.40 c.
Bouteille gar LX septiers C. s.	» 60 »	» 360 »
Den (*) pr. poz et pour buires. XIII d.	» 70 »	» 4.20 »
It. pour l'amosne pour petiz pots et buires II s.	» 1.20 »	» 7.20 »
Cuisine gar. pour II beus LXXIII s.	» 44.40 »	» 266.40 »
It. pour VI moutons XX s.	» 12 »	» 72 »
Den. pour poul. par Cl(**), pour XII chapons de grosse. It. pour oies p. vi. It. pour VI dizaines d'oiseaux de rivière — It. pour III chevreux (***) XIII liv. II s. VI d.	» 169.50 »	» 1005 »
It. pr IV chevaux pr les personnes qui ament les choses dessus dites de Tours à Chastel Ren. XXIII s.	» 14.40 »	» 86.40 »
It. pr despens autres somiers al. a Tours acheter celles besognes III s.	» 1.80 »	» 10.80 »
It. a Johamot que Mestre Ligier li fist donner pour VII chapons gras XIII s.	» 25.20 »	» 151.20 »
It. pr. 4 chevreau XII s.	» 7.20 »	» 43.20 »
It. pr. amener a Chastel Ren. III s. VI d.	» 2.70 »	» 16.20 »
It. pr. IV dizaines de poulaille achtez a. XXVIII s.	» 10.80 »	» 64.80 »
It. pour XII poules XIII s.	» 7.80 »	» 46.80 »
It. pr. let II s. (****)	» 1.20 »	» 7.20 »
It. pr. aides XX d.	» 1 »	» 6 »
It. pr. froimaiges II s.	» 1.20 »	» 7.20 »
Marchau. avoine garn. vi sept et demy	» 11.40 »	» 68.40 »
XIX s. VI d. It. fain pr. CI chevaux XXV s.	» 15. »	» 90 »
Den. pour Liboy XII charet pr. fain et avne XII s.	» 7.20 »	» 43.20 »
It. pr. charges de LXXII chev. VI s.	» 3.60 »	» 21.60 »
It. pr LVI liz en la ville IX s. III d.	» 5.55 »	» 33.30 »
Den. Huiss. (****) pr. XIII liz II s. VIII d.	» 1.60 »	» 9.60 »
It. pour aides XVI d.	» 80 »	» 4.80 »
Chambre cire garn. XXV liv. L. s.	» 30 »	» 180 »
Somme gar. XVII l. II s. VI d.	» 205.50 »	» 1233 »
Somme den. XXI l. XVIII s. VII d.	» 263.15 »	» 1578.90 »
Toute somme XXXIX l. XIII d.	Fr. 468.65 c.	Fr. 2811.90 c.
Prt for off. I d. It au Gay, pr. al. as conins (*****) et pr ses aides pr. III jours VI s. VI d.	» 3.95 »	» 22.50 »
It. à Encl pr. al. III fois pter lectres à Mons de Blois à Monféraut V s.	» 3 »	» 18 »
Somme de prt. for XI s. VII d.	Fr. 6.95 c.	Fr. 40 50 c.

(*) Les dépenses en argent ou deniers étaient distinctes des dépenses en provisions ou garnisons; nous verrons constamment, en abrégé, cette mention *gar.* ou *den.*

(**) Ce devait être des poulets de choix. Leurs prix, comme nous le verrons, variaient de fr. 1.00, 1.50, 1.80, 2.00, et montaient parfois d'après la saison à fr. 2.00, 2.70, 3.20 et même fr. 3.90. Quant aux chapons gras, nous les voyons atteindre souvent le prix de fr. 21.60.

(***) Chevreau est probablement ici pour chevreuil.

(****) Le lait était très cher et revenait à 60 c^{mes} le litre, d'après nos comptes. Les fromages de Brie et de Roquefort, fort en honneur, revenaient également à 60 c^{mes} la livre. Nos comptes sont en cela complètement d'accord avec ceux produits par Alexis Monteil.

(*****) *Huisserie*, garde meuble.

(*****) Lapins.

compte n'est plus aussi gros : on achève les provisions de la veille ¹.

Nous voyons cette fois figurer au banquet le jeune Charles, fils du comte de Blois : il est venu rejoindre son père et sa mère au château de son oncle Jean. C'est ce même Charles que nous aurons encore l'occasion de revoir et qui mourut, bien des années plus tard, en odeur de sainteté ².

Le second jour ne coûte à Jean de Blois que fr. 1,215.60 en pouvoir moderne. Ses hôtes d'ailleurs ne sont pas restés pour le souper. D'après ce qu'il a été employé de cire, Guy de Châtillon et sa suite nombreuse ont dû quitter le château avant la tombée de la nuit.

Les deux journées de fête auxquelles nous venons d'assister pourraient bien avoir été données en signe de réconciliation entre Jean de Blois, son frère Guy et sa belle-sœur Marguerite, après les longs démêlés qui les avaient divisés.

¹ Voici le relevé de cette deuxième journée de fête :

« Le mardi ens. xv ^e jour de septembre fut Mons a chastel et Mons de Blois et Challes et viii poures	VALEUR INTRINSÈQUE	VALEUR EN POUVOIR
Panet. de gar. $\frac{C}{IX}$ pains. LIII s	Fr. 32.40 c.	Fr. 194.40 c.
Bout. de gar. LX septl. C. s	» 60.40 »	» 360.40 »
Cuis. de gar. II larz (*) XL s	» 24. »	» 144.40 »
It. vi moutons XX s	» 12. »	» 72. »
Den. pr (**). . . . (mots et prix effacés)	» ?	» ?
It. pr. $\frac{C}{II}$ d'eus (***) III s	» 2.40 »	» 14.40 »

(*) Lard — pièce de porc salé « Un beau lard pour fr. 12 » (*Mémoire* de C. L. DUSSON, dans les *Mémoires de la Société Eduenne*, 1875 — 1879 — cité par GODEFROID dans son *Dictionnaire de l'ancienne langue française*).

(**) Nous croyons lire « pour fatemars VIII s. » mais la signification de ce mot nous est complètement inconnue.

(***) On faisait à Château-Renault une immense consommation d'œufs, deux ou trois cent's par jour; le minimum était cent, excepté quand le seigneur, en déplacement, emmenait une grande partie de ses gens avec lui. Mais alors encore, lors carême, où les œufs étaient sévèrement défendus, la consommation journalière n'était pas moindre de cinquante œufs. Leur prix varie peu. Ils coûtaient le plus souvent fr. 6 le cent. Ce n'est que par exception qu'ils étaient plus chers et montaient de fr. 9.60 à fr. 10.20, prix maximum. (Voir également au répertoire le prix du beurre, du fromage etc.).

² Voir le tableau généalogique.

Le lendemain nous nous retrouvons avec le nouveau maître de Château-Renault, seul dans son vaste manoir.

On ne consomme plus par jour que 200 pains, on ne boit plus que huit setiers de vin. Et la seule dépense de la cuisine se monte à 12 deniers donnés à un pêcheur qui rapporte peu ou point de poisson, car le compte ne se donne pas même la peine d'en parler, ce qu'il ne manquerait pas de faire si le garde-manger s'était garni de quelques brèmes ou de quelques beaux brochets.

	VALEUR INTRINSÈQUE	VALEUR EN POUVOIR
It. pr. II aides pr. II jours (<i>effacé</i>).	Fr. c.	Fr. c.
It. pr. aux (*) VI d	» 30 »	» 1.80 »
It. pr. IX poules, $\frac{C}{IIII}$ d'eux et fromaiges XII		
S. III d.	» 7.35 »	» 45.10 »
March. de gar. avne pr. VI sept. et demy XIII s. VID.	» 8.10 »	» 48.60 »
Fain pr. LVIII chs. (**) XV s.	» 9 »	» 54 »
Den. pr. XIII chs. en la ville XIV d	» 70 »	» 4.20 »
It. pr. XVI liz II s. VIII d	» 1.60 »	» . . . »
It. pr. oille (***) XVIII d.	» 90 »	» 5.40 »
It. pr. le somier II s. II d.	» 1.30 »	» 7.80 »
It. pr. III toises de cordes IIII d.	» 20 »	» 1.20 »
Den. Forge pour forger VII fers XVIII d.	» 90 »	» 5.40 »
Den. Huiss. pour X liz XX d.	» 1 »	» 6 »
It. pr. aides XII d.	» 60 »	» 3.60 »
Chambre cire de gar. X liv. XX s.	» 12 »	» 72 »
Som̄e de gar. XIII l. II s. VI d.	Fr. 157.50 c.	Fr. 945 c.
Som̄e en den. LXXV s. II d.	» 45.10 »	» 270.60 »
toute Som̄e XVI liv. XVII s. VIII d.	Fr. 202.60 c.	Fr. 1215 60 c.
Pr̄t for. Off. I d. ob.	» 5 »	» 30 »
It. pr. lier (****) un messel III s.	» 1.80 »	» 10.80 »
It. au vallet Garin pr. aler querre Pie. dou Char-		
meteau. . . qnt Mons de Blois vint II s. VIII d	» 1.60 »	» 9.60 »
It. au Gay pour aler en Chanpois X d.	» 50 »	» 3 »
It. pour II poules et pr. buef pr. faucons XXII d.	» 1.10 »	» 6.60 »
It. a gar. pr. II poules XVI d.	» 80 »	» 4.80 »
Som̄e de p̄t for. IX s. IX d. ob	Fr. 5.85 c.	Fr. 35.10 c.

(*) Ail.
 (**) Chevaux.
 (***) *Huile*. Voir au *Répertoire* le prix de l'huile comestible et de l'huile d'éclairage. — De même pour chandelles de suif ou de cire.
 (****) Il est regrettable que le MS ne nous donne pas quelques détails sur la reliure de ce missel, seul livre que nous ayons trouvé mentionné, et dont la présence au château ne prouve même pas que Jean de Blois sût lire et écrire; c'était sans doute le missel de Mons. Philippe, son chapelain.

Jean de Blois n'aime pas la solitude ; il s'ennuie, la lecture de son bréviaire nouvellement relié, si tant est qu'il sache lire ¹, ne lui procure qu'une très faible distraction. Il lui semble d'ailleurs qu'il reste certains points à élucider dans la transaction au point de vue de son héritage. Son esprit inquiet ne le laisse pas en repos. Il fait écrire par son clerc de nombreuses missives que des messagers sont aussitôt chargés de porter, entre autres à Guillaume Le Bugle et à Mons. de Lunde à Chartres. Il fait en outre chercher Mons. P. Potin à Romorantin, espérant de lui soit un bon conseil, soit un peu de distraction. Mais rien n'y fait : il dîne à la hâte, va *au giste à Champbon par devers Mons. son frère*, qui venait de le quitter la veille et reste avec lui plusieurs jours.

Le vieux manoir égayé par tant de monde, belles dames et beaux seigneurs aux riches costumes, valets empressés,

¹ C'est là l'expression d'un doute fort injuste peut-être ; car ce n'est pas une raison, parce que nous trouvons dans le compte d'un simple clerc la mention d'un seul manuscrit, pour qu'il ne s'en trouvât pas d'autres au château, plus intéressants qu'un bréviaire. Jean de Blois, qui n'était pas homme de guerre mais plutôt d'église et qui nous montre des mœurs tranquilles, avait au contraire peut-être hérité des goûts de son père qui ne cessa de protéger et de cultiver les lettres, chose rare au moyen âge. Il est à constater, en effet, que Hugues de Châtillon a fait travailler de 1288 à 1294 à deux romans de chevalerie écrits sur parchemin qui se trouvaient dans la bibliothèque du président de Thou. L'un porte pour titre : « Ichi en commenche *Li Histoire de Kanor et de ses frères*, li queil furent fil au noble Cassidorus, empereor de Constantinople et de Rome, lequeil furent engrené en l'empereis Fastige, ki fille fut à l'empereor Phisens » et commençait ainsi : « Ila ! Diex, si souffisamment ai esté requis de noble prince Huon de Chasteillonz, comte de St Pol, pour le quel je ne me pourroye mie tenir, que toute m'entente ne me convingne mettre, à ce que il premièrement et autres en après lui sacent, qui cil quatre frères furent, dont je en la rebriche ci en coste ai fait mention.... » L'autre, écrit par Butor, au mois de janvier 1294, est intitulé « *Romant de Constant.* » Il commence de la sorte : « Il est seul, seit on, et est à savoir, que comme il soit ensi, ke li pluisor ont oït et oient encore aucuns contes des rimes. li queil sont estrait des aventures de Bretagne.... »

chevaux piaffant dans les cours, lévriers gambadant partout, redevient morne et triste dans son immensité, que plus rien n'anime ni ne fait vivre. Les fourneaux sont éteints. Tout est silencieux.

On vient cependant de lever le pont-levis. C'est un marchand, mestre Jehan, qui apporte de l'estamine qu'on lui avait commandée. Il y en a pour 6 s. 3 d. Les temps sont durs, le commerce ne va pas : il a apporté lui-même sa marchandise, espérant sans doute une nouvelle commande ; mais le seigneur et ses gens viennent de partir. C'est à peine si on peut lui offrir à manger, car le compte porte *néant*, néant partout. Et maître Jehan se résigne tristement à repartir pour Blois, bien que la nuit soit tombée ¹.

Puis plus rien. Et les derniers treize jours du mois de septembre se passent dans une sombre mélancolie. Chaque jour le clerc indique la date, dit où est *Mons.*, marque l'offrande à la chapelle et puis c'est tout. *Nient, nient, nient*, résonnent ainsi qu'un glas funèbre et comme il n'y a rien nulle part, ni à la cave, ni à la cuisine, ni même à l'écurie, on se demande comment le pauvre clerc, qui relate si consciencieusement cette vacuité, peut vivre pendant ce temps-là.

Il a du reste si peu de chose à faire qu'il mentionne avec plaisir et de sa plus belle main les dépenses devant servir à remettre en bon état l'alouère de son maître, et, entre autres, certains achats de lacets ².

L'alouère, aloière, allouyère, était la large et plate bourse que l'on portait à la ceinture. Souvent elle était en cuir, quelquefois en velours ou en satin et brodée. On y enfer-

¹ « A n valez qui condurent mestre Jehan avecques torches es chemin de nuict xv d. »

² « It. pour apriller l'alouère Mons. m s. It pour asetier les laz à Blois vi s. »

mais des objets précieux, de l'argent, des bijoux, des papiers, que

Avois encore en l'aloière
Que je porte à ma ceinture,

comme dit Froissart dans ses poésies.

Les *lacs*, lacets, étaient les passementeries qui devaient servir à orner l'alouère. Trois sous pour l'*appareiller* — c'est-à-dire l'arranger, l'orner, la remettre en bon état — et six sous de passementeries faisaient monter les réparations à fr. 32.40.

Mais nous voici arrivé à la fin du mois de septembre.

Il fut dépensé en ce mois ¹ 111 liv. 19 s., 8 d., soit en valeur intrinsèque fr. 1348.80 et en pouvoir commercial moderne fr. 8092.80.

C'est exceptionnellement que le compte du mois s'élève aussi haut, comme nous le verrons par la suite. On s'aperçoit que Jean de Blois venait de rentrer en possession de son héritage et qu'il était pressé de jouir enfin d'une fortune à laquelle il n'avait guère été habitué, ayant jusqu'ici péniblement vécu en pauvre cadet de famille, dépendant de la maigre pension que lui faisait son frère.

Jean de Blois n'avait pas toujours en effet été à même de se livrer à de grandes dépenses.

Le comte de Laborde, dans ses *Ducs de Bourgogne*, dont les *preuves* seules ont paru, cite n° 5301, une lettre très curieuse qui remonte à l'an 1317. — Jean de Blois avait

¹ « Pour tout le mois de septembre.

« S^{omme} de gar. lxxvii liv. iiii s. iiii d.

S^{omme} en dens xxxv liv. xvi s. vi d.

S^{omme} de porté for. viii liv. xix s.

Toute s^{omme} de deniers et porté for. xlviiii liv. xv s. vi d. »

alors 26 ans — et par laquelle celui-ci réclamait un peu d'argent. Cette lettre, qui se trouve aux *Archives municipales* de Blois, est datée du 21 octobre 1317 :

« De par Jehan de Blois : A mon chier et amé Merlin, receveur de Blois, salut. Merlin, je vous prie, tant comme je puis, que vous m'en-voïiez cent solz, en bonne monnoie, par le premier messenger qui vendra par devers M. S. qui soit fiable, car j'en ai affaire et ce ne laissez pas... vous gart. Donné à Montpellier, le mardi après la saint Luc. »¹

Cette lettre prouve que Jean de Blois se trouvait fort dans la gêne en ce moment-là, que les messagers n'étaient pas toujours bien sûrs, qu'il se défiait de la monnaie blésoise, et que cent sous pouvaient alors fort bien tirer un jeune seigneur d'embarras.

En 1317, sous le règne de Philippe V, le sou valait 1 franc. Cent sous valaient donc fr. 100. Et en tenant compte de la rareté de l'argent, c'est comme si un fils de famille demandait aujourd'hui au receveur de son frère aîné de lui envoyer bien vite six cents francs pour payer une dette de jeu.

C'était le cas peut-être pour le jeune Jean de Blois, bien que, quand nous le retrouvons, il ne fût pas bien grand joueur, ainsi que nous aurons occasion de le constater.

¹ Le frère du comte Guy était alors à Montpellier avec la comtesse Marguerite, sa belle-sœur.

MOIS D'OCTOBRE.

Sommaire :

Séjour à Champbon. — Excursion à Blois. — Retour à Château-Renault. — Lettres échangées entre l'archidiacre de Chartres et Jean de Blois. — Départ pour Chartres. — Comment un grand seigneur voyageait au XIV^e siècle. — Départ de Champbon pour Blois, Vieuvicq, Château-dun, Illières, Pont-Gouin, Courville. — Retour par Dangeau, Marchenoir, Muède et Montférant. — Coût du voyage.

Jean de Blois est toujours chez son frère à Champbon, et Château-Renault continue à rester vide et morne.

C'est à peine si on aperçoit de loin en loin quelque valet demeuré au château, s'occupant de l'une ou l'autre besogne. Voilà Guignart qui est allé chercher des échelles ¹, puis voici un marchand qui apporte des *orinaus*, et un messager qui, se rendant à Paris, vient s'informer s'il n'y a pas de commissions. Précisément il y a une lettre pour Mons. Guillaume de Pontlenoy et on n'attendait qu'une occasion ². On se hâte d'en profiter. Le messager a sellé son cheval et : En route !

Le 8 octobre, Barat se prépare à se rendre également à Paris, à la *feste*, peut-être la fête de St.-Denis qui arrive à cette époque. En tout cas, Colin a été chargé de lui remettre une jolie provision de voyage, car avant de partir il a reçu soixante sous par ordre de Mons. Jean de Blois. Joli denier, ma foi, 60 sous représentant fr. 219.60 ³.

¹ « A Guignart pour al. querre garnis. d'eschelles IIII d. It. pour orinaus pour pluss. foiz VIII d. » (*).

² « It. à r vallet qui aloit à Pis et pta lectres à Mons. Guille de Pontlenoy XII d. que Mons. li fist donner. »

³ « Baillé à Barat dou commandement Mons quant il ala à Pis à la feste LX s. »

(*) Urinal. — Ils étaient bon marché puisque pour fr. 2.10, on en avait plusieurs.

Le vendredi 9 octobre, le seigneur de Château-Renault quitte Champbon pour se rendre à Blois, mais il revient chez son frère le jour même. Il est parti avec une très faible escorte : huit chevaux seulement, dont la nourriture n'a coûté que fr. 19.50. Il mange en route et, comme c'est vendredi, on ne lui sert naturellement que du poisson qui coûte horriblement cher : il paie un brochet dix sous, ce qui ferait aujourd'hui fr. 36.60 !¹

Le samedi 10 octobre, Jean de Blois rentre à Château-Renault ; mais pour deux jours seulement, car, le lendemain de son arrivée, il reçoit une lettre de l'archidiacre de Chartres, qui a à lui parler d'affaires confidentielles et lui demande de venir à sa rencontre en Dunois².

Jean quitte aussitôt son château pour retourner chez le comte de Blois, son frère et seigneur suzerain, afin de le consulter au sujet de cette missive et savoir s'il doit, oui ou non, se rendre à Chartres, à l'appel de l'archidiacre. L'affaire est importante, paraît-il, et le conciliabule est long, car ce n'est que le samedi suivant 17 octobre qu'il se décide à répondre³.

Mais, sur ces entrefaites, l'archidiacre s'est impatienté de toutes ces lenteurs et a envoyé une nouvelle lettre plus pressante. Les deux messagers se croisent en route ; celui

¹ « Le vendredi ens. ix jour d'octobre fut Mons à Blois et au diñ à Champhon. Den. Pañn. 1111 s. Den. Boutellie v s. 1111 d. Den. Cuis. pour 1 léchet x s. It. pour harens v s. It. moutarde 1111 d. It. portage d'eau 1111 d. »

Den. March. Avne et fein pour viii chs v s. 1111 d. »

² « A 1 vallet qui apta letres de l'arcediacre de Chartres à Mons. 11 s. viii d.— It. vi s. 1111 d. bailliez à Pie. pr le somier Mons. Jacques le mercier que le dit Pie. avoit prestez à Micho le cordier mesagier que Mons. avoit envoié. »

³ « It. à Noël pour aler à Chartres porter lectres à l'arcediacre de Dunois demourant pr 111 jours x s. »

de l'archidiacre arrive à Champbon le lundi 19 octobre ¹ et Jean de Blois, qui n'avait donné comme gratification au premier messenger que 2 s. 8 d, en donne 10 au second (soit fr. 36.60, prix accordé à Noël pour le même voyage) voulant reconnaître ainsi que sa négligence à répondre plus vite était cause de ce nouveau message.

Trois jours après, le 22 octobre seulement, Jean de Blois se décide à se mettre en route. Il lui a fallu ce temps pour ordonner ses préparatifs et envoyer en avant chevaux et bagages.

Un déplacement de l'espèce, quoique circonscrit dans de bien étroites limites, n'était pas en effet à cette époque une mince affaire.

Ceux de nous qui ont voyagé quand les chemins de fer n'existaient pas encore — et nous sommes de ceux-là — ce qui ne nous rajeunit pas — se souviennent de l'importance que prenait la moindre excursion. Ils se rappellent ce qu'était un voyage en chaise de poste et combien il coûtait. Mais tout le monde ne pouvait se permettre pareil luxe et on en était le plus souvent réduit aux diligences, et parfois même aux simples pataches, comme il s'en rencontre encore dans quelques coins perdus. C'était horrible et charmant à la fois. Horrible, car on était mal à l'aise, avalant force poussière, cahoté, bousculé. Charmant, car on avait le temps de voir, de connaître le pays qu'on traversait. Et comme, à chaque relai, on était heureux de sortir de cette boîte où l'on étouffait ! avec quel plaisir on s'asseyait à la table d'hôte, où était servi un plantureux dîner ! On avait à peine, il est vrai, eu le temps d'y toucher, que déjà le conducteur, remarquable par sa casquette de loutre, criait : « Messieurs

« ¹ It. à 1 valet qui apporta lectres à Mons. de l'arcediacre de Chartres x s. que Mons. li fist donner. »

les voyageurs, en voiture! »— Et on s'empaquetait de nouveau, qui dans le coupé, qui dans l'intérieur, qui dans la rotonde, sans compter ceux qui grimpaient sur l'impériale. Puis, aux rudes montées, chacun descendait pour alléger les pauvres chevaux et se dégourdir les jambes. Aux descentes, le clic-clac du postillon égayait les échos d'alentour ; le long de la route, des gamins et des gamines faisaient des cumulets pour gagner quelques sous. Puis arrivé au village ou à la ville, quels attroupements pour regarder les voyageurs, pour avoir des nouvelles ! Mais que de mendiants aussi !

Aujourd'hui on traverse des centaines de lieues, sans rien voir si ce n'est des gares banales, et on arrive à destination sans presque se douter de l'espace qu'on a parcouru et des choses intéressantes près desquelles on a passé et qu'on n'a pas eu le temps de remarquer.

Mais on va vite, ce grand besoin de notre époque, et on est à l'aise.

Du temps des diligences, on allait doucement, il est vrai, mais au moins on voyageait. Les routes étaient bien empierrées, les voitures bien suspendues.

On ne peut en dire autant de l'époque de Jean de Blois.

A son époque on voyage plus lentement encore ; les routes sont détestables et cahotantes ; le chariot est de forme élégante, il est richement peint et drapé, mais il n'est malheureusement pas suspendu.

Aussi est-ce rude affaire que de se mettre en voyage, quand on est seigneur châtelain, tenu à faire bonne figure, et surtout pour peu qu'on tienne à ses aises.

Il faut un nombreux équipage, charrettes et chariots, valets et sommiers en grande quantité, car nous l'avons dit, on doit emporter avec soi matelas, literies, provisions de toute espèce, voire même de l'eau.

Des messagers ont été expédiés en avant pour annoncer l'arrivée du maître, faire préparer le dîner et le souper pour lui et sa suite nombreuse. On a eu soin aussi d'envoyer des chevaux de relais. Au départ, il n'y en a que dix, mais à mesure qu'on avance leur nombre s'élève, et il est de trente et même de trente-cinq au point d'arrivée.

On part dès l'aurore, avançant lentement. Vers onze heures ou midi, on profite de la première halte pour dîner. Puis on se remet en route bien armé, car les chemins ne sont pas toujours sûrs, bien que le pays soit momentanément en paix. Le soir venu, des valets marchent le long du convoi, éclairant la route de leurs torches fumeuses. Il est souvent tard quand on parvient au gîte pour souper et gagner le lit qu'on a emporté avec soi.

Le pays est beau et pittoresque, on traverse des contrées riantes, avec leurs coteaux, leurs vallées, leurs nombreux cours d'eau, leurs rivières : la Loire qu'on doit traverser dans des bacs, ce qui coûte cher ; le Loir, l'Eure et leurs affluents. On s'enfonce parfois dans de sombres forêts qui couvrent la plus grande partie du pays. Les routes ne sont pas toujours praticables ; on est obligé de faire de longs détours, de revenir parfois sur ses pas. Une étape de cinq ou six lieues est bien longue déjà. Les habitations sont rares, mais les valets et même les écuyers trouvent cependant à boire en route le vin qu'on récolte dans le pays. Parfois on s'arrête dans l'un ou l'autre château appartenant aux Châtillon, parfois aussi chez quelque brave curé, ami de Jean de Blois.

Ces renseignements nous sont minutieusement fournis par le compte qui ne néglige aucun détail, qu'il s'agisse d'un chariot à raccommo-der, d'un fer à remettre à l'un des chevaux ou de nappes à louer. Rien de tout cela n'est très

poétique, et ne l'est pas plus au XIV^e siècle qu'il ne le serait aujourd'hui. Et cependant ces détails on les rencontre avec plaisir, on s'y intéresse, si mièvres qu'ils soient : les archéologues vivent double, vivant du passé et du présent, et il est parfois plus agréable de vivre dans le passé que dans le présent.

C'est le 22 octobre, un vendredi, que Jean de Blois s'est mis en route ¹. Il dine à Champbon et soupe à Blois, où son frère ne se trouve pas en ce moment. Du poisson de la Loire, des œufs, du fromage et des tartes, luxe onéreux qu'il ne se permet qu'à de rares occasions, forment le menu du repas. L'escorte n'est que de dix chevaux.

Jean de Blois a eu soin d'envoyer son messenger Jacquemin à Chartres, pour annoncer son arrivée. Comme il doit lui laisser le temps d'arriver, inutile de se presser ; aussi le lendemain dine-t-on à son aise à Blois, avant de se mettre en route pour Vieuvicq ². C'est une étape de cinq ou six lieues. On y retrouve un premier relai de douze chevaux qui ont eu le temps de se reposer.

¹ « Le vendredi ens. xxiiii^e jour d'octobre fut Mons. au disner à Chambon et au giste à Bl. et aloit à Charts.

Den. Paneüe den. v s.

Den. Bouteillie vi s. vi d.

Den. Cuis. pour poisson de Loire xv s. iiii d. (*). It. pour euls, fromaige, vins et moutarde ii s. vi d. It. facon de tartes iiii d. (**).

Den. Marchauc. avaine et fain pour x chevaux x s. It. pour aset. une escuère vi d.

Den. Chambre, pour se faire chandelle à Blois xiiii d.

Somme den. xli s. iiii d.

Prt. for. Off. i d. ob. It. à Jacquemin pour aller à Chartres porter lectres à mestre (déchirure) iii s. ix d. »

² Vieuvicq, sur un des embranchements du Loir. à 35 kilom. de Blois.

(*) Quinze sous quatre deniers représentent en valeur intrinsèque fr. 9.20 et en argent moderne fr. 55.20.

(**) Ce n'est qu'en voyage, comme nous aurons l'occasion plus d'une fois de le remarquer, que Jean de Blois se permet le luxe de tartes et pâtisseries.

Jean de Blois se fait accompagner de ses faucons favoris ¹.

Le lendemain, au lieu de se rendre directement à Illières, qui n'est qu'à une petite distance de Vieuvicq, Jean de Blois va d'abord à Châteaudun, bien plus éloigné, puis de là à Illières. La route directe était sans doute impraticable et il y avait nécessité de faire ce long détour. Peut-être aussi, comme c'était un dimanche, Jean de Blois tenait-il à entendre la messe à Châteaudun. Quoi qu'il en soit, il était fort tard quand on arriva à Illières. La nuit surprit les voyageurs en route et force fut de charger les porteurs de torches d'éclairer le chemin ; c'était besogne très fatigante, paraît-il, car nous voyons l'un des porteurs de torches déclarer n'en pouvoir plus, et on dût le renvoyer.

A Châteaudun et à Illières on a rencontré deux des mes-

¹ « Le samedi ens. xxiiii jour d'otembre fut Mons. au disner à Bl. et au giste à Viez vi.

Den. Pan. pour toutejour, ix s. viii d.

Den. Boutellie pour toute jour xviii s. ix d.

Den. Cuis. pour toute jour pour poisson xxi s. iiii d. It. pour eux, verjust et moutarde et pour une poulle pour faucons ii s. viii d. It. portaige (*) d'esve viii d. pour ii jours. It. pour le souper pour fromaiges ii s. It. pour belle chièrè (**) xxi d.

Den. March. pour toute jour pour fain et avnē pour xxii chs xxix s. iiii. d. It. pour oille iiii d. It. pour chandelle xv d.

Sōme den. iiii l. vii s. ix d.

Prt. for. Off. i d. It. à i vallet envoyé à Château querre Robin et Buguart xviii d.

It. à Noël pour pluss. fois de Montferant (***) et de Champbon à Château xx d.

It. pour boire en chemin as vallez xii d. It. pour ii poullies pour faucons ii d.

Sōme de porté for. vi s. ix d. »

(*) Nous rencontrons souvent cette mention « pour portaige d'esve » comme si l'on n'était pas dans un pays où les cours d'eau sont si nombreux et où l'eau potable ne semble pas cependant devoir être difficile à rencontrer.

(**) Belle chièrè, gâteaux, pâtisseries. Même observation qu'au sujet des tartes plus haut. Ces pâtisseries atteignent un prix très élevé, comme nous aurons l'occasion de le remarquer.

(***) Montferant est aujourd'hui une localité inconnue dans le pays et sur laquelle M. R. Calmou lui-même n'a pu nous donner aucun renseignement. Montferant était cependant un château qui devait à cette époque avoir une très grande importance,

sagers envoyés en avant, ce qui fait monter le nombre des chevaux à vingt-quatre ¹.

Le lendemain lundi, on quitte Illières à la pointe du jour et l'on arrive à Pont-Gouin pour l'heure du diner. Pont-Gouin est situé dans une riante vallée de l'Eure, que domine le château épiscopal ². Après le diner, Jean de Blois se remet en route avec son escorte, longeant toute la vallée, et arrive à Courville, bâtie sur le versant d'un coteau au pied duquel coulent les eaux tranquilles de l'Eure.

Tous les chevaux se trouvent en ce moment réunis à Courville, sommiers, chevaux de traits, chevaux des messagers, pallefroi du maître. Le compte parle de trente-cinq chevaux, mais le nombre n'en était pas aussi élevé, car il ne faut pas perdre de vue que plusieurs sont arrivés

¹ « Le dimanche ens. xxv^e jour d'octobre fut Mons. au disner à Chateaudun et au giste et au souper à Yllers.

Den Pañ pour toute jour pour pain x s. vi d.

Den. Bouteillie pr toute jour pour vin XIII s. IIII d.

Den. Cuis. pour toute jour pour porc et mouton XI s. It. pour le souper pour porc (*) XII s. It. pour belle chièrè (**) pour toute jour vi s. IIII d.

Den. March. pour toute jour pour XXIII ches pour le diner et pr XXIII pour le souper XXXV s. vi d.

Den. Forge pour toute jour vi s. x d.

Den. Huiss. pour liz xviii d. It. pour chandelle XII d. It. pour belle chièrè là où Mons. fut XVI d.

En den̄. IIII l. XIX s. IIII d.

Prt. for. Off. à Chateaudun et as sanctuères XVI d. It. à I vallet qui ptoit les torches pour boire en chemin pour toute jour IIII d. It. pour boire as vallez des somiers et as autres pour toute jour XIII d. It. à I vallet qui ne pouvoit plus pter les torches en voie II s. II d.

Sōme de port. for. IIII s. XI d. »

² On y voit encore deux tours de cet ancien château.

(*) La viande de porc est constamment du même prix et revient, comme le bœuf, à 90 c. la livre.

(**) C'est un prix très élevé, quinze sous quatre deniers représentant en valeur intrinsèque fr. 9.20 et en pouvoir moderne fr. 55.20.

depuis quelques jours et que le mestre clerc calcule d'après la nourriture qu'ils ont mangée ¹.

Un messager est envoyé en avant, chargé d'annoncer le retour du seigneur.

Celui-ci, en effet, n'a pas eu besoin d'aller plus loin : l'archidiacre de Chartres est venu à sa rencontre à Courville. Le compte prouve qu'il l'a reçu avec faste, lui offrant un diner digne d'un prélat.

Les somniers ont été chargés des bagages et sont déjà en route. Le lendemain mardi, Jean de Blois, son importante conférence avec l'archidiacre terminée, s'apprête à retourner au logis. Il prend un autre chemin et s'arrête d'abord à Dangeau sur l'Ozaine, pour se diriger ensuite de nouveau vers Châteaudun, où il doit souper et passer la nuit.

Comme c'est jour maigre, on ne lui sert que du poisson. Le menu du reste est délicatement varié par un beau plat d'écrevisses ², d'un prix très abordable.

¹ « Le lundi ens. xxvi jour d'octembre fut Mons. au diner à Pont Goain et au giste et au souper à Courbe ville.

Den. P^{an} pour toute jour pour pain x s. iiii d.

Den. Bout. pour toute jour xvi s. ix d.

Den. Cuis. pour toute jour pour porc ix s. pour poullaille, pois et moutarde xvi s. i d. It. pour lait xviii d. It. pour mouton iiii s. It. pour i poule pour faucons viii d. It. pour verjust, vinègre et pour belle chièrre pour toute jour x s. viii d.

Den. March. pour toute jour pour fain et avne pour xxxv chēs., pour le diner et pour xxxiii pour le souper l s. vii d. It. pour apriller les sōmes iiii s. It. pour oille et chandelles xx d.

Den. Forge pour toute jour pour vi s. iiii d.

Den. Huiss. pour xi liz en plusieurs leus xxii d.

Sōme en den. vi l. xi s. iiii d. »

Prt. for. Offr. a Chingène as sanctuères Mons. Jeh. Le Clerc xii d. It. donnè as mallades xii d. It. pour boirre as vallez en chemin v d.

Sōme de prt. for. ii s. v d. »

² « Le mardi ens. xxvii jour d'otemb. fut Mons. au dñer à Dangeau et au giste à Chateaudun.

Den. P^{an}. pour toute jour pour pain xi s. It. pr fruit iiii d.

Den. Boutellie pour toute jour pour vin xx s. ii d.

Den. Cuis. pour toute jour pour harens, eux et fromaiges xii s. x d. It. pour ii

Le lendemain ¹ Jean de Blois revient pour ainsi dire sur ses pas jusqu'à Vieuvicq et va coucher au château de Marchenoir ², domaine de sa famille, dont il a eu à traverser avec son escorte les immenses et sombres forêts, mais sans encombre. Il n'a rencontré qu'un pauvre homme, dont la maison a brûlé, et lui a fait donner une aumône, n'ayant

poules pour faucons XII d. It. pour le souper pour poisson et escreveises XVIII s. It. pr vinègre XXI d. It. pour belle clière pour toute jour VI s.

Den. March. pour toute jour pour XXIX chs. pour le diner et pour XXVII pour le souper XXXVI s. VIII d. It. pour chandelles et oille II s. It. pour II chevaux qui demourèrent mallades à Chateaudun pour III jours et pour I vallet qui les garda V. s.

Den. Forge pr toute jour XXI d. ob.

Somme en den. CXVI s. v d. ob

Pr̄. for. pour les despens de Robin et de Buguart envenant de Chateau à Pont Goain à Mons. XII s. It as chambrières que Mons. leur fist donner XII d. It. pour boirre as vallez en chemin v d.

Somme de port. for. XIII s. v d. »

¹ « Le mecredi ens. XXVIII jour d'otemb. fut Mons. au disner à Viez VI et au souper et au giste à Marches noir.

Den. Pan pour toute jour pour pain X s. II d.

Den. Bouteillie pour toute jour pour vin XX s. v d. ob.

Den. Cuis. pour toute jour pour mouton IIII s. VI d. It. pour poullaille VI s. It. pour le souper pour mouton V s. It. pour poulliez IIII s. VII d. It pour une poulle pour faucons VI d. It. pour belle chière pour toute jour V s. VI d.

Den. March. pour toute jour pr XXIII chs. pour fain et avne XXX s. VI d. It. pour chandelle XV d.

Den. Forge pour toute jour X fers V s. X d.

Den. Chamb. pour II livres et demie de chandelle de cire achetée à Chateaudun VII s. IIII d. (*)

Somme en den. CIII s. X d. ob.

Pr̄. for. Off. I d. ob. It. donné pour dieu à un bon hōne à qui sa meson ardit XII d. (**) It. pour boirre as vallez en chemin VIII d. It. donné à la chambrière où Mons. disna VII d. ob. It. à Noel pour boirre en chemin pour tous les jours dessus dits que Mons. a esté hors XVIII d.

Somme de port. for. III s. XII d. »

(²) Marchenoir, à quelques lieues de Blois, située au milieu d'immenses forêts, est aujourd'hui la propriété du duc de Luynes.

(*) Ce qui fait fr. 2.20 la livre en valeur intrinsèque et fr. 13.20 en pouvoir moderne.

(**) Soit une aumône de 60 c. en valeur intrinsèque et de fr. 3.60 en pouvoir moderne.

rien de princier, il faut l'avouer, car elle se réduit à 12 deniers.

Le jour suivant, septième et dernier du voyage, il traverse la Loire, va dîner à Muède ¹ chez un curé de ses amis, pour de là se rendre à Montferant, où il retrouve son frère ².

Jean de Blois passe les derniers jours ³ du mois à Montferant auprès du comte Guy, avec lequel il doit avoir encore à terminer certaines affaires d'intérêt, car il fait venir d'Orléans Joh. Alouette, tabellion du roi ; il a en outre à lui rendre compte de son voyage et de son entrevue avec l'archidiacre.

Quant aux dépenses du mois d'octobre, elles s'élèvent à la somme de fr. 490.80 en valeur intrinsèque, ce qui repré-

(¹) Muède sur la Loire.

(²) « Le jeudi ens. xxix jour d'otemb. fut Mons. au disner à Muède et au souper à Montferant pardevers Mons. son frère.

Den. Pan pour pain v s.

Den. Boutell. pour vin II s. III d.

Den. Cuis. pour demi-mouton xx d. It. pour verjust III d.

Some den. XIX s. IX d.

Prt. for. Off. II d. ob. It. pour passer Loire pour Mons. et pour sa compagnie III s. (*). It. à la chamberière de chies Pie. de Villebiesme que Mons. li fist donner XII d. à celle de chies le prestre où Mons. disna XII d. It. à I vallet loué à Chateaudun pour pter les torches II s. VII d. It. à I vallet qui reminena I cheveu à Borniau presté à Mons. XII d. It. x s. que Mons. fist donner à Joh. Belin vallet Mons. de Blois qui estoit venu à Mons.

Some de prt. for. XIX s. VIII d. ob. »

³ « Le vendredi ens. xxx jour d'oct. fut Mons. au giste à Montferant p. devers Mons. son frère.

Den. Pnt. pour pain II s. VI d.

Den. Boutellie pour vin II s. VI d.

Den. Cuis. pour eus et fromaiges VI s. III d.

Den. March. pour IX chs. v s. VII d. ob.

Some en den. XVI s. XI d. ob.

Prt. for. off. VII d. ob. It. as sanctuères VII d. ob. It. pour III longoirs XI d. ob.

(*) Soit fr. 2.40 en valeur intrinsèque et fr. 14.40 en pouvoir moderne.

sente en pouvoir moderne fr. 2,944.80, somme en grande partie absorbée par les frais de voyage.

Nous trouverons en effet, au mois de novembre, les dépenses supplémentaires faites au château durant l'absence du châtelain, qui y avait laissé une partie de ses gens.

Hormis quelques dépenses d'intérieur, qui se sont élevées à fr. 597.75 en pouvoir moderne, le reste de la somme a été entièrement consacré au déplacement; or si nous défalquons ces fr. 597.75 des fr. 2,944.80 qui forment la dépense totale du mois, nous voyons que les sept jours de voyage auquel nous venons d'assister ont coûté à eux seuls fr. 2,347.05, soit une dépense moyenne de fr. 335.30 par jour ¹.

It. donné pour Dieu vii d. It. à Guignart al. à Millançay au chastell. que il veinst à Mons. vi d.

S^ome de prt. for. iiii s. iiii d. ob.

Le samedi ens. xxxi jour et darnier d'otempb., fut Mons. par devers son frère, à Montferant.

Prt. for. Olf. i d. It. à Guignart pour aler à Orlens querre Joh. Alouete thabellion dou Roy ii s. vi d.

S^ome prt. for. ii s. ii d.

Pour tout le mois d'octobre.

S^ome de garnison néant.

S^ome en deniers xxxii l. viii s. vii d. ob.

S^ome de prt. for. viii l. ix s. iiii d. ob.

Toute s^ome de den. et de prt. for. xl l. xviii s. »

¹ Voici exactement, en valeur moderne, comment se répartissent ces dépenses de voyage, où la nourriture des chevaux joue un rôle très important.

1 ^{er} jour	Fr. 150.45 c. de Champbon à Blois.....	10 chevaux
2 ^e »	» 340.20 » de Blois à Vieuvicq.....	22 »
3 ^e »	» 375.30 » Châteaudun et Illières.....	23 puis 24
4 ^e »	» 481.50 » Pont Gouin et Courville.....	35 puis 34
5 ^e »	» 465.90 » Dangeau et Châteaudun.....	29 puis 27
6 ^e »	» 391.80 » Vieuvicq et Marchenoir.....	23 »
7 ^e »	» 141.90 » Muède et Montferant.....	9 »

Total Fr. 2,347.05 c.

Ces chiffres ont leur éloquence.

On voyage plus vite de nos jours. En sommes-nous plus heureux ? Ces longues chevauchées n'avaient-elles pas leur charme, et à vivre lentement, ne se sentait-on pas mieux vivre ?

Il est juste d'ajouter que tout en voyageant plus vite aujourd'hui, on voyage aussi à moindres frais.

MOIS DE NOVEMBRE.

Sommaire :

1^{er} Novembre, jour de la Toussaint. — Retour de Jean de Blois à Château-Renault. — Dépenses des *demourants à château*. — *Cousteaux à tailler devant Mons*. — Chapeau de bièvre. — Pimperneaux. — Salaires des ouvriers. — Le palefroi Liart. — Ménestrels. — Chaumière renversée par les lévriers. — Bonté du seigneur.

Le 1^{er} du mois de novembre 1327 fut un dimanche et jour de la Toussaint. Nous avons vu toute l'importance que cette date, nous permettant de fixer exactement l'année, a eu pour nous.

Jean de Blois rentre enfin à Château-Renault, après s'être arrêté encore un jour à Til¹, où il n'a trouvé à manger que des poules et où on a dû louer des nappes pour couvrir la table : « pour louaige de napes XII d. » ce qui était cher, douze deniers représentant aujourd'hui fr. 3.60.

Le 4 novembre, il s'arrête à Rochette non loin de son château, où il rentre enfin après avoir terminé toutes ses affaires, avec le concours de maître Alouette, notaire royal.

Pendant le voyage qu'il venait d'entreprendre, nulles dépenses pour le château n'avaient figuré au compte.

Celles-ci sont groupées dans un poste renseigné le 4 novembre 1327².

¹ Localité aujourd'hui inconnue.

² « Pour les demourant tant come Mons. fust à Champbon par devers Mons. son frere par le pace (*) de VII semaines et fut Mons. à chateau pour celuy temps pour II jours fus touz offices p. celuy temps.

Pan de Ga^r. pr. celuy temps III millrs et $\frac{c}{i}$ et demi de pain IX liv. XVI s.

(*) L'espace.

Elles ont une grande importance : déjà elles nous ont permis d'établir le poids du pain en usage, et nous fournissent d'autres renseignements, notamment au sujet de la nourriture des gens de service : nous voyons entre autres qu'on leur donnait sans doute souvent de la soupe au lait battu, car nous remarquons une dépense assez élevée de demi-lait. Elles nous donnent également des indications sur les poids et mesures en usage, sur le prix des fers à chevaux etc.

Ces dépenses pour les gens demeurés au château pendant sept semaines, en l'absence du maître, y compris les appointements de Mons. Philippe le chapelain et de mestre Colin, le clerc, se sont élevées à fr. 4,399 en pouvoir moderne.

Maintenant que Jean de Blois est rentré à Château-Renaud., la vie et les habitudes quotidiennes reprennent leur

Boutellie de Gar. $\frac{C}{II}$ VIII sets de vin val^t XVII liv. v s.

Den. VII s.

Cuis. de Gar. pour XXXIII moutons CXVIII s. IIII d. It. pour i buef XXXV s. It. pour demi lait x s.

Den. IIII liv. x s. VII d. ob.

March. avine de gar. III mines IIII setiers val^t VII liv. XVIII s. Item pour $\frac{C}{III}$ v chs. LXI s. III d.

Den. VII s. x d.

Forge de gar. LXVI fers val^t XXVII s. VI d.

Den. à Amy v s. v d.

Chambre. Cire de gar. IIII liv.

Soime de Gar. XLVII liv. XIX s. IX d.

Soime en den. CX s. x d. ob.

Toute soime LIII liv. x s. I d. ob.

Pour toute soime de den et prt. for.

. Prt. for. XXVI s. II d. tant pour Mons. Pte paié à luy come pour moy VI liv. XVII s. ob. ()*

(*) Cette dernière ligne est soulignée dans le manuscrit. Les appointements du chapelain et ceux de son clerc montaieut donc à fr. 82.20 en valeur intrinsèque, ce qui représenterait aujourd'hui fr. 493.20 Seulement rien ne nous indique à partir de quelle époque ils ont couru.

discours ordinaire. Ce serait inutilement fatiguer le lecteur que de répéter les menus de chaque jour, car ils ressemblent à tous ceux que nous avons vus déjà.

Notons seulement quelques dépenses foraines ¹.

Dans le nombre, nous en rencontrons d'assez intéressantes, notamment à la suite du voyage que Jehannot de l'Aumône fit à Paris. Il était allé acheter du drap pour confectionner les vêtements de son maître et profita de son séjour dans la grande ville, — où alors comme aujourd'hui on trouvait tout mieux qu'en province, et où les grands seigneurs aimaient à se fournir, — pour faire l'acquisition *d'uns couteaux à tailler devant Mons.* ² et *d'un chapeau de bièvre.*

Uns signifie ordinairement *une paire*. Mais ici il s'agit plutôt d'un jeu de couteaux destinés à la table et qui étaient placés, au nombre de trois, dans une gaine : d'abord un grand couteau très large à son extrémité, tranchant des deux côtés et qui servait à découper, puis à prendre le morceau comme avec une pelle et à le placer sur les tranchoirs ou à le présenter aux convives ainsi que les domestiques offrent aujourd'hui les tranches déposées sur un plat ; de plus un autre grand couteau à trancher et un plus petit qui était placé près du maître de la maison.

¹ « Pour un esseux pour la charrete XIII d. — It. pour aprill. la pioche XII d. — It. pour les despens dou Gay alant chacer o(*) les veneurs Mons. de Bloys à Marches noir et à Sacréval pour pluss. jours IIII s. VI d. — Den. forge, pour une peau de mouton à mettre devant le march. (**) XVIII d. — It. à Jehanot de l'Aumosne pr. aler à Paris querre les pannes Mons. demourant pour VIII jours XXXII s. It. pour uns cousteaux à tailler devant Mons. XXII s. VI d. It. pour I chapeau de bièvre pour Mons. XVIII s. »

² C'était l'expression consacrée. On voit souvent figurer dans les *Inventaires Royaux* : *Cousteaux à couper devant le roy.*

(*) Avec.

(**) Le maréchal-ferrant.

Ces gaines devaient ressembler à celles que nous voyons suspendues à la ceinture des bouchers et qui sont munies des couteaux qui leur servent à dépécer les viandes.

Seulement les couteaux du moyen âge étaient plus riches ; les manches en étaient diversement ornés et portaient la devise ou les armes du seigneur, et quelquefois tous les deux¹.

Ceux que Johannot rapporta de Paris n'étaient pas d'un très grand prix, comparé à ce qu'on les payait souvent. Vingt-deux sous 8 deniers ne représenteraient en effet, en pouvoir moderne, que fr. 81.60.

Quant au *chapeau de bièvre*, chapeau en fourrure de loutre ou de castor, il n'était pas non plus d'un prix excessif, bien que 18 sous 6 deniers équivaudraient aujourd'hui à fr. 66.60. Les chapeaux de l'espèce atteignaient souvent le prix de 300 à 400 francs. Il est vrai qu'ils étaient dans ce cas ornés de devises, d'enseignes émaillées, d'ornements variés en or ou en argent².

Mais c'était là un luxe de cour que Jean de Blois laissait aux élégants de la ville. Pour lui un bon bonnet fourré, lui tenant les oreilles bien chaudes, était tout ce qu'il lui fallait, mais il le voulait de bonne qualité et ne regardait pas trop au prix.

Les jours qui suivent amènent peu de diversité. Les dépenses de ménage se suivent et se ressemblent. Notons

¹ Voir *Glossaire de Laborde*, aux mots *couteaux* et *tranchoirs*.

² « 1352 — Kathellot la chappelière pour un chapel de bièvre à parer, ouvré sur un fin velluiau vermeil de granne, ouquel chapel avoit enfans fais d'or nué près du vif, qui abatoient glans de chesne dont les tiges estoient de grosses perles de compte, et, par dessoubz les chesnes, avoit porcs, sanglier, fais d'or nué près du vif qui mangeoient les glans que les diz enfans abatoient et par dessus les chesnes avoient oiseaux de plusieurs et estranges manières etc. etc. » (C^{te} de Laborde).

pendant que vers le 10 novembre nous voyons apparaître sur la table des perdreaux. A partir de ce moment on en sert presque chaque jour, et cela par douzaine à la fois.

Ils ne coûtent pas au reste très cher et se paient invariablement un franc et quelques centimes pièce, en pouvoir moderne bien entendu ¹.

Les jours maigres, ils sont remplacés par des écrevisses ² et des *pimperneaux* ³.

Les pimperneaux sont des petits poissons, le *sparus* des Latins, qui valaient 20 sous le cent, soit en valeur intrinsèque fr. 12.20 et en valeur moderne fr. 70, ce qui prouve une fois de plus combien alors le poisson était cher ⁴. On faisait frire ces pimperneaux à l'huile.

Mais pour le moment quittons la cuisine, la cave, la paneterie, voire même l'écurie, pour trouver ailleurs quelques indications précises sur les mœurs du temps.

¹ « Le mardi ens. x jour de novembre fut Mons. à château et y ot viii poures e ala à Saint Lorenz.

Pan de garn. $\frac{C}{III}$ pains xviii s. et iot charretiers qui amenèrent vins.

Bouteille de gar. xi setiers xviii s. vi d.

Cuis. de gar. pour buef x s. lt. ii poules.

Den. pour xii perdreiz iii s. vi d.

March. avne de gar. iiii set. xii s. fain pour xxx ehs. vii s. vi d.

Chambre. Cire de gar. ii lib. iiii s. iiii d.

² Le mecredi ens. xi^e jour de novembre.

Den. pour xi pdriz iii s. ii d. ob.

Le jeudi ens. xii^e jour de novembre.

Pour v pdriz xvii d. ob.

Le dymenche ens. xix^e jour de novembre.

Pour iii dozaines de pdriz x s. vi d. »

³ « Le semadi ens. xiii^e jour de novembre.

Den. Cuis. pour escreveices v d. »

⁴ « Le semadi ens. xxviii^e jour de novembre.

Dens. Cuis. pour pimperneaux viii s. lt oille ii s. iiii d. »

⁴ Il y aussi une espèce d'anguille qu'on appelle l'*anguille pimperneau*. Mais il doit être ici plutôt question des *sparus* puisqu'on les mangeait par centaine.

Nous avons eu déjà l'occasion de remarquer que les journées d'ouvriers n'étaient pas mal payées ¹. L'on se fait en général une assez fausse idée de la rémunération du travail au moyen âge. Plus d'un ouvrier de nos jours serait heureux de gagner le salaire des ouvriers de jadis. Il s'élève rarement au-dessous de fr. 3 par jour. C'était beaucoup à une époque où les objets de consommation ordinaire étaient accessibles aux plus petites bourses. Le pain, le vin, la cervoise, la viande de boucherie surtout, la charcuterie, les œufs, les légumes et les fruits étaient à des prix très abordables.

L'existence était donc facile pour le petit bourgeois et l'ouvrier. Pour le grand seigneur il n'en était plus de même. Il avait des charges énormes, un grand train à soutenir, et son superflu, devenu pour lui une nécessité, absorbait le plus clair de son revenu, les neuf dixièmes au moins.

Nous avons déjà vu que les messagers chargés de porter des lettres étaient fort largement rémunérés.

Quand le seigneur était en voyage et dinait ou logeait chez un ami, il ne donnait jamais moins de 12 deniers à la chambrière, ce qui équivaut aujourd'hui à fr. 3.60. Il poussait même quelquefois la générosité jusqu'à lui donner 2 s., soit fr. 7.20.

Chaque fois qu'on lui portait un présent, le valet qui en était chargé recevait un excellent pourboire ².

Le compte nous prouve du reste qu'en toutes choses les

¹ Alex. Heune a fait la même remarque dans son important ouvrage en dix volumes *Règne de Charles-Quint en Belgique*, qui dépeint cette époque d'une manière si vivante.

² « It. à 1 valet qui aporta chapons de présent viii d. » soit fr. 2.40.

ouvriers étaient parfaitement payés et nous en voyons plus d'un exemple ¹.

Mais pour le moment notre attention est attirée par un autre détail.

Le seigneur de Château-Renault aimait beaucoup son *pal-lefroy Liart*, lequel tomba malade vers le 10 novembre ².

Ce fut un grand émoi au château. On conduisit d'abord le

¹ « It. à 11 chartiers qui amenèrent 11 tonneaux de vin de présent part la dame de Saint-Cire vi s. »

Vingt-deux francs de pourboire, c'était très joli ; le présent, il est vrai, en valait la peine.

Citons encore :

« Portaige d'eau	iiii d.	soit fr.	1.20
» A Cognart pr aller querre eschielles	iiii d.	» »	1.20
» A 1 vallet qui aida le Gay à mener ses chiens	xii d.	» »	3.60
» A 1 vallet qui mena à Gastine 1 cheveu emprunté.	xii d.	» »	3.60
» A 1 vallet qui portoit les torches	iiii d.	» »	1.20
» A un vallet loué à Chateaudun pour porter les torches	ii s.	vi d.	» » 9.00
» A 1 poicheur	xii d.	» »	3.60
» Pour poischeurs pour 11 jours	ii s.	» »	7.20
» Pour faire les courtils environ le chastel	xii s.	» »	43.20
» Pour assouar 11 fers	vii d.	» »	2.10
» Pour nestoier la chambre où Mons. fut	vii d.	» »	90
» A 1 vallet qui aida à charger fagot au bois pour 11 jours	xiii d.	» »	3.90
» Pour coper buche pr v jours	v s.	» »	18.30
» Pour faire 12 draps de liz à la couturière.	ii s.	» »	7.20

² « Item xxxiii s. viii d. pour les despens de Liart qui fut mené à Lanclouestre pour garir à 1 marchau (*), et pour les despens dou Normant qui le garda Item 111 s. pour les despens Robin le marchau aler pr. plusieurs fois à Lanclouestre pour vouar Liart le cheveu Mons.

« Item pour pluss. choses pour Liart le cheveu Mons. qui estoit mallade à Champbon et pour un autre qui mourut vi s. ob.

(*) *Marchaure*, vétérinaire probablement.

cheval à un vétérinaire, célèbre dans la contrée, qui demeurait à Lanclotire près de Chambord. Robin le maréchal fit plusieurs voyages pour s'assurer de l'état du pauvre palefroi. On donnait à celui-ci une foule de médicaments, entre autres du soufre. Les dépenses s'en allaient augmentant toujours, frais de vétérinaire, frais d'onguents, frais de voyage, et Liart ne s'en portait pas mieux. Le secours des hommes n'y pouvant rien, on s'adressa aux saints et une offrande de 90 c. fut faite à celui qui est plus spécialement chargé de la bonne santé des chevaux : chez nous, c'est saint Guidon, mais le compte ne nous dit pas lequel était alors en renom, ni à quelle chapelle cette offrande fut portée, ni si elle amena la guérison du cheval. Le fait est que celui-ci était peut-être guéri et que cette offrande n'était que l'accomplissement d'un vœu de reconnaissance. Ceci est même probable, car le jour où le cheval était tombé malade, figurait déjà au compte une offrande de 12 d. à St.-Lorenz¹ de Gastine, qui avait peut-être la spécialité de guérir les chevaux. En tout cas Jean de Blois ne se mettait pas en grands frais pour obtenir la protection céleste.

Ce n'est pas la seule trace que nous ayons rencontrée, dans le compte, d'offrandes faites pour obtenir la guérison d'animaux ou pour les préserver contre les maladies.

Nous voyons en effet le 23 novembre² qu'on fit des offrandes à St.-Denis pour des chiens, afin de les prémunir

« Item pour onguements pour le pallefroy Mons. et pour souffre vif v s. vi d.

« Item iii d. pr. offrances pour Liart le pletroy. Item à Happe Tourte qui le mena, pour ses despens de luy et de son cheval v s. iii d. »

¹ « Le mardi ens. x^e jour de novembre. . . . »

Pt. for. off. xii d. à S. Lorenz de Gastine ».

² « Item au Normant pour porter offrances à St.-Denis pr. iii chiens iii d. It. offrances pour les chiens xii d. »

sans doute contre la rage : St.-Denis remplaçait notre St.-Hubert.

Autre détail qui caractérise bien l'époque : le vendredi 13 novembre vint au château *un menestrel qui jouet d'oiseaux*. Il reçut 10 sous, qui représenteraient aujourd'hui fr. 36.60 ¹.

Quelques jours plus tard — c'était, paraît-il, la saison de passage de ces artistes nomades qui allaient égayer durant les longs jours d'hiver les sombres salles des châteaux — arrivèrent deux autres ménestrels. Ceux-ci étaient artistes d'importance, car ils appartenaient au roi de Navarre ². Ils reçurent un don assez élevé, soit quarante sous, qui font en valeur intrinsèque fr. 24.40 et, en valeur moderne, fr. 146.40. La qualité de musiciens du roi de Navarre pesait certes dans la balance ; mais ceci prouve en tout cas que les artistes du moyen-âge, fussent-ils musiciens ou comédiens du roi, n'avaient pas les prétentions de nos artistes modernes : ce ne sont ni les Coquelin, ni les Sarah Bernhart qui se dévoueraient à pareille tournée pour si mince bénéfice !

Quelques jours après, vint un autre ménestrel qui jouait du cornet ³ ; il reçut juste la moitié moins que le ménestrel *qui jouet d'oiseaux*.

Nous en verrons d'autres plus tard auxquels on ne donna que quelques deniers, comme à de simples joueurs d'orgue de barbarie.

On était heureux cependant de ces visites venant rompre

¹ « Le vendredi ens. XIII^e jour de novembre... »

It. à 1 menestrel qui jouet d'oiseaux x s. que Mons. li fist donner. »

² « Le dymanche ens. XV^e jour de novembre... »

It. as. 11 menestrelx le roy de Navre xl s. q. Mons. leur fist donner. »

³ « Le semadi ens. XXI^e jour de novembre... »

Item a 1 menestrel de cornet v s.

It. VIII d. à 1 povre clerc qui chanta en la chapelle. »

quelque peu la monotonie de ces longs jours sans distractions ; aussi fait-on bon accueil à un *povre cleric* qui se présente le même jour que le joueur de cornet aux portes du château. On lui permet de chanter dans la chapelle et Mons. lui fait donner en récompense fr. 2.40. Il est probable qu'en outre il a logé au château, a été bien nourri et s'en est allé la besace pleine.

Jean de Blois était au reste fort charitable. En dehors de ses pauvres habituels, il faisait beaucoup de bien et savait au besoin réparer les dommages dont, à juste titre d'ailleurs, il se regardait comme responsable.

Nous en trouvons la preuve dans le fait que voici relaté en deux lignes dans le compte¹. Un jour ses lévriers poursuivant quelque lièvre ou renard, passèrent, emportés par l'ardeur de la chasse, à travers la cabane d'une pauvre femme et la démolirent de fond en comble.

Ce devait être une bien pauvre chaumière, une bien misérable hutte que celle que ces lévriers, courant un peu follement, avaient suffi à renverser.

D'autres seigneurs, moins justes et moins humains, eussent fait peut-être houspiller la brave femme par leurs gens, pour lui apprendre à ne pas entraver les plaisirs de monseigneur.

Jean de Blois au contraire lui fit remettre quelque argent afin de la dédommager.

C'est une exception à cette époque, où ceux qui avaient l'autorité, le pouvoir, se croyaient tout permis, abusant du faible et riant de ses plaintes.

¹ « Le mercredy ens. xxv^{me} jour de novembre fut Mons. à Bloys par devers Mons. Pt. fors. Off. 1 d. ob. It. v s. donnez dou comandement Mons. à 1 bonne fame à qui les lévriers avaient fondue sa meson. »

Nous approchons de la fin du premier compte de l'an 1327.

Mais il nous reste à jeter un dernier regard sur quelques détails que nous avons dû négliger, détails d'intérieur : loquets mis à la porte de la garde-robe ; achat de mèches pour faire des chandelles ; achat de mitaines pour Jean de Blois ; de chausses et de souliers pour Pinçon, le menuisier chargé de réparer les coffres ; dépenses diverses, pour selles à raccommoder, entre autres pour le cheval de mestre Potin qui est souvent au château ; pour toile devant servir à faire des sacs à charbon ; pour clous à lattes ; pour cordes destinées à attacher aux panneaux à l'aide desquels on prend les lapins¹.

Nous voyons aussi que Jean de Blois, non seulement payait bien ses messagers, constamment en route, mais qu'il aimait, à l'occasion, à leur donner le moyen de se divertir entre eux, ne regardant pas à une vingtaine de francs pour qu'ils pussent se permettre un bon repas, arrosé de quelques bonnes bouteilles de vin.

1 « Pour iii loquez en l'uis de la garde-robe		xvi d.
Pour viii livres de lumeignons pour faire chandelle	iii s.	iiii d.
Pour unes mitaines (*) pour Mons	ii s.	
Pour ii selles apreill		xii d.
Pour $\frac{c}{iii}$ clue à latte		xviii d.
Pour apreiller la selle du limonier Mestre P. Potin		xvi d.
Pour unes chauces et uns sollers pour Pinçon	vi s.	
Pour viii polettes	iii s.	iiii d.
Pour viii boucles	ii s.	viii d.
Pour les bredir et pr. apreiller une selle et les courroies des malles	v s.	
Pour une escuère en la selle mestre	iii s.	

(*) Voir au mot *mitaine*, SCHELER, *Dictionnaire d'étymologies françaises*. (Voir aussi son *Glossaire roman-latin du XV^e siècle*, publié dans les *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, tome XXI, 2^e série.

Nous arrêtons ici l'examen du compte de l'an 1327, dont la fin ne nous est pas parvenue et qui se termine le 29 novembre.

Nous allons voir maintenant quels sont les renseignements que peut nous fournir le compte de l'an 1329. Il est beaucoup plus long, puisqu'il comprend cinq mois. Mais nous pourrons le parcourir plus rapidement, n'ayant plus à nous arrêter à des détails déjà connus.

It. v s. que Mons. fist donner à son messagier pour faire sa feste as compeignons messagiers Mons.	v s.	
It. pour toile		xii d.
It. pour 1 sac à charbon et pour le longe d'une forge et pour Pinson qui faisoit les coffres	vi s.	vi d.
It. pour af. les peneaus (*) as conins	iiii s.	
It. pour corde à les en armer		xvi. d. »

(*) Panneaux à l'aide desquels on prenait les lapins, d'où l'expression « tomber dans le panneau ».

DEUXIÈME PARTIE

—
MOIS DE FÉVRIER 1329.

Sommaire.

Où l'on retrouve Jean de Blois et ses gens. — Voyage. — St.-Mathelin, Puisseaux, Naucay, Ingrannes, Orléans, Cleri, St.-Dié. — Grand nettoyage au château. — Argent de jeu. — Banquets. — *Le pot à aumosnes*. — Dépenses diverses. — Lamproies. — Fin de mois.

Nous avons quitté le seigneur de Château-Renault vers la fin de l'année 1327. Quatorze mois se sont écoulés depuis, mais rien ne semble, pendant cet intervalle, être venu changer sa manière de vivre. Tel nous l'avons quitté, tel nous le retrouvons : les grandes réceptions continuent, les voyages aussi.

Nous allons revoir également Gay, le joyeux veneur. Joyeux, pourquoi ? à cause de son nom peut-être ? mais, enfin nous nous l'imaginons toujours de bonne humeur, sifflant un air de chasse quand il va aux lapins, suivi de ses bons chiens. Nous retrouverons aussi Mons. Philippe, le grave et austère chapelain ; Colin son clerc ; Pierre de Charmeteau, que nous avons connu comme *messenger à boïste*, mais qui depuis a été promu aux hautes fonctions de garde de la justice. Nous reverrons aussi mestre Ligier qui doit être un homme retors et tatillon ; maître Pierre Potin, un autre familier du château, dans les conseils duquel Jean de Blois a la plus grande confiance. Nous rencontrerons parfois Bougart, le Normant, Noël, Encel, Guignart et autres valets de notre connaissance, bon buveurs, s'arrêtant volontiers aux bouchons du chemin.

Jean de Blois n'est pas à Château-Renault pour le moment.

Le contraire nous eût étonné avec le caractère nomade que nous lui savons.

Il est en voyage, et nous allons nous remettre en route avec lui. On pourra comparer cette nouvelle excursion à celle que nous avons faite en octobre 1327 : l'on verra que les prix et frais de route sont restés absolument les mêmes.

Seulement nous voyageons cette fois dans un pays où il est d'usage de compter en livres tournois. Aussi Mestre Colin réduit-il en livres de cette espèce les dépenses calculées en sous parisis ¹.

Jean de Blois arrive du côté de Bourges ou de Pithiviers ; nous le rencontrons à St.-Mathelin où il vient d'arriver et d'où il compte se rendre à Puisseaux ².

De Puisseaux ³ il se rend à Naucay, arrondissement de

¹ « Le mercredy ens. premier jour de février fut Mons. au disner. à Saint Mathelin et au giste à Puisseaus.

Penet. en deniers pour toute jour v s.

Bouteillie en den̄s pour toute jour xviii s.

Cuis. en den̄s pour toute jour pour char de porc vii s. ii d. It. pour poisson d'esve douce xiiii s. ix d. It. pour belle chière pour toute jour viii s. iii d.

March. en den̄s pour toute jour xxxiiii s. vi d.

Sōme en den̄s iiii lv. viiii s. i d. pis.

Vallt à Tourn. cx s. i d.

Pt. for. Off. iiii s. ii d. It. aumosne vi s. It. dons as chamberières où Moss. fut à Puisseaus xv d.

Sōme de pt. for xis. v d. pis.

Vallt. à Tourn. xiiii s. iii d. ob. »

² Puisseaux dans le Loiret, à 17 kilomètres de Pithiviers.

³ « Le juedy ens. iiii^{me} jour de février fut Mons. au disner à Naucée et au giste à Imgranne.

Penet. en deniers pour toute jour v s. iiii d.

Bouteillie en deniers pour toute jour xxiii s. ii d.

Cuis. en den̄s pour toute jour pour porc et pour ii oies xviii s. vi d. It. pour polez v s. ix d. It. belle chière pour toute jour v s.

March. en deniers pour toute xxxi s. xi d.

Forge en den̄s p. ii jours vii s. xi d.

Sōme en deniers iiii lv. xix s. vii d. pis.

Vallt. à Tourn. vi lv. iiii s. vi d. ob.

Bourges, et de là à Ingrannes, canton de Neuville-au-Bois, situé à 35 kilomètres d'Orléans.

Le lendemain il fait une marche très longue, parcourant dans la matinée plus de six lieues pour arriver à Orléans. Le soir il va coucher à Cléri¹.

Il profite de son séjour à Orléans pour visiter l'une des nombreuses fabriques de draps, déjà célèbres à cette époque. Il donne comme pourboire aux ouvriers fr. 3.90.

Il s'est fait, ainsi que dans le précédent voyage, accompagner de ses faucons. Quant au nombre de ses chevaux il doit être le même, une trentaine environ. Leur nourriture cette fois s'élève à quatre ou cinq francs par jour.

Pt. for. Off. IIII d. Dons à la chamberière et à une fille qui chanta (*) XIII d.
Somē de pt. for. xvii d. pis.
Vallt. à Tourn. xxi d. ob. »

Soit fr. 60.60. valeur intrinsèque, ou fr. 363.60 valeur en pouvoir moderne.

¹ « Le vendredi ens. III^e jour de février fut Mons au disner à Orliens et au giste à Cleri.

Penet. en deniers pour toute jour IX s.

Bouteillie en dens. pour toute jour xxiiii s. x d.

Cuis. en dens. pour toute jour pour poisson et harans xxix s. vi d. It. pour une poule pour faucons XIII d.

It. belle chiēre pour toute jour IX s.

March. en dens. pour toute jour xxxviii s.

Forge en dens. xxii d.

Somē en deniers cxiii s. IIII d. pis.

Vallt à Tourn. vii lv. xx d.

Pt. for. Pour uns esperons pour Mons. II s. II d.

It. à Martinet pour s'en aler à Remorentin XIII d.

It. pour ceuls qui faisoient le pane d'orl. XIII d. q. Moss. leur fist donner. It. pour boire as vallez en chemin vi d. ob.

Somē de pt. for. IIII s. x d. pisis.

Vallt à Tournois vi s. II d. ob. »

(*) Nous ne pourrions affirmer absolument que c'est le mot *chanta* qu'il faut lire ici. Il a été gratté, mais à la loupe il nous a bien paru retrouver toutes les lettres du mot *chanta*. Seulement Jean de Blois aurait été peu généreux puisqu'il donne d'habitude au moins 15 d. aux chamberières et qu'il n'en donne que 13 cette fois.

Il a aussi avec lui son palefroi favori et le monte une grande partie de la route. A Orléans, il achète une paire d'éperons qui coûte 2 sous 2 deniers, soit en valeur intrinsèque fr. 1.30, ce qui fait en pouvoir moderne fr. 7.80.

Le 4 février ¹, il va dîner à Saint-Dié-sur-Loire ² et rentrer à Blois le soir même.

Ces quatre derniers jours de voyage, les seuls dont le détail nous soit parvenu, coûtèrent fr. 1380.90, soit une moyenne de fr. 345 par jour. C'est, à peu de chose près, la même que pendant l'excursion du mois d'octobre.

Le lendemain Jean de Blois retourne chez son frère.

Au château, on a profité de l'absence du maître pour nettoyer, arranger, mettre tout en ordre.

On a fait raser ³ les chevaux, raccommoder les selles et les sommes des sommiers ; nettoyer les écuries, restaurer

¹ « Le semady ens. IIII^e jour de février fut Mons. au disner à Saint Dié et au giste à Blois.

Penet. en dens pour toute jour III s. II d.

Bouteillie en deniers pour toute jour VII s. X d.

Cuis. en deniers pour toute jour pour poisson XII s. VI d. It. pour (effacé). It. pour oils vinaigre XII d. It. pour belle chièrè III s. It. pour une poule pour faucons II s. VI d.

March. en deniers pour toute jour XIII s. VIII d.

Sōme (effacé).

Pt. for. Off. XVI d. It. pour un cerge d'une livre de cire V s. VI d. It. as sanctuères et à l'eure de l'église XVI d. It. aumosne II s. VIII d. It. pour don que Monss. fist à la chamb(rière) de chez Morin où il disna VIII d. It. pour V longuetes XIX d. It. pr. vin que les escuiers et les vallez burent II s. It. aumosne pr. VII jours II s.

Sōme de pt. for. XVII s. I d. »

² St.-Dié-sur-Loire (Loire et Cher) en Bracieux, rive gauche, à 13 kilomètres de Blois.

« March. en dens pour rere et roigner (*) XVI d. It. pour bran (**) XVI d. It. pour apareiller II selles II s.

(*) Rere, raser, roigner, tondre. Étant porté à l'art. écurie, il s'agit ici nécessairement de chevaux.

(**) Son.

les rateliers, les cheminées et les fours ; fait descendre de l'avoine des greniers.

On a réparé aussi les hanaps, raccommodé les draps de lit, lavé les chambres et les salles.

Avec de vieilles ferrailles on a fabriqué des haches, car rien ne se perd au château ¹.

On a eu soin aussi des animaux, chevaux et faucons laissés malades ².

Pourquoi tous ces préparatifs ? C'est que Jean de Blois a annoncé son prochain retour et qu'il va offrir une fête nouvelle à Guy, comte de Blois, son frère.

En attendant, Jean, peu pressé de rentrer dans son triste manoir solitaire, passait aussi gaiement que possible son temps à Blois et à Montférant.

La passion du jeu était extrême au moyen âge — comme à toutes les époques de décadence. Aussi le seigneur de Château-Renault ne pouvait-il se soustraire au goût domi-

It. en deniers pr v lib. de leneiguons pour faire torches et chandelle II s. III d. It. pr. appareil. 1 soine (*) XVIII d. — It. Pour appareiller pluss. hanaps III s. VIII d. — It. pour nestoier la march. as pillefroy VIII d. — It. pour apreiller les mangoires et les cheminées et le four XVI d. — It. pr. aprill les rateliers des II marchancres XVI d. — It. pour apoter l'avoine qui estoit en la haute chambre à val II s. VI d. — It. à la cousturière pour apreiller draps II s. VI d. — It. pour courcer (**) les chambres et les salles XVI d.

¹ It. pour fere VII happes (***) de la defere II s. III d. »

² « Pour orpin (****) pr. faucons VI d. - Pour charnier pour fauconniers VI d. — It. pour v choppiines de miel pour les cheaus II s. XI d. à Maubec. »

(*) Somme, la selle ou le bat sur lequel on chargeait les coffres ; de là *sommiers*, cheval de somme.

(**) *Courcer*, peut-être pour *escourcer*, *escoucher*, nettoyer, brosser à l'aide de l'*escouche*, brosse. Ce mot ne se trouve ni dans *Mucaige* ni dans *Roquefort*.

(***) *Hape*, hache.

(****) Orpin ou orpiment, combinaison naturelle d'arsenic et de soufre, dont on se servait comme médicament.

nant de son époque. Mais se souvenant d'anciennes folies où sa jeunesse l'avait entraîné à perdre de grosses sommes, il savait désormais se restreindre, ne risquant guère plus d'une trentaine de francs.

Il fut un temps où Jean de Blois ne s'était pas montré aussi sage, aussi modéré. Il est vrai qu'il était bien jeune encore. C'était en 1319 et il n'avait alors que dix-huit ans à peine. Ayant perdu une somme très importante pour lui, pauvre cadet de famille, près de deux mille francs, qu'il ne savait comment payer, il fut obligé de s'adresser au régisseur de son frère, qui la lui envoya. Mais qui nous dit que de là ne naquit pas le premier prétexte pour Guy de refuser à son frère cadet sa part d'héritage, lui reprochant d'être dépensier, prodigue, joueur, libertin, incapable de gérer sa fortune ?

On le voit, la leçon avait profité.

Mais nous voici arrivés au 19 février. Tout est prêt et en ordre au château où les hôtes annoncés sont attendus.

Ceux-ci arrivent et nous allons assister de nouveau à ces gargantuesques repas si fort prisés au moyen âge. Ils n'atteignent pas cependant la prodigalité des festins auxquels nous avons assisté déjà en compagnie de Jean de Blois. Il est vrai que Guy de Châtillon, son frère, est cette fois le seul convive de marque. Mais il est accompagné d'une suite formidable, ainsi que l'exigeaient l'étiquette et les mœurs d'alors ¹.

¹ « Le dimanche ens. xix^e jour de février fut Mons. à chateau et y fut Mons. de Blois son frère et ses gens.

Paneterie en dens à Simon de Tory pour fruit xv d.

Bouteillie en dens pour poz de terre et henaps iii s. It. pour cannes (*) ii s.

(*) *Canne*, dérivé de *canna*, diminutif de *cannette*.

Nous voyons cette fois, entre autres mets plus ou moins recherchés, apparaître sur la table du banquet une lamproie et quatre anguilles.

Nous avons déjà eu l'occasion de remarquer combien le poisson était cher à cette époque. Mais si cher qu'il fût, pour une lamproie et quatre anguilles, payer fr. 266.40, nous paraît excessif. Nous trouverons au reste d'autres lamproies dans le compte. Elles sont achetées fr. 8.40, soit en pouvoir actuel fr. 50.40. Défalquant de la somme de fr. 266.40 la valeur d'une lamproie, il nous resterait donc pour 4 anguilles fr. 216, ce qui ferait l'une parmi l'autre pour chaque anguille le prix énorme de fr. 54. Ce devaient être des anguilles aussi énormes que leur prix. Peut-être ce nom était-il donné à une espèce de lamproie qui ressemble beaucoup à l'anguille.

Cuis. en den̄s pour char de buef L s. It. pour II dozaines de poullaile XXIIII s. It. pour $\frac{C}{II}$ d'eus v s. VIII d.

Sōme en den̄s. IIII l. v s. XI d.

Prt. for. à Eschalle Grain qui ala à Tours querre des perdrix et n'en aporta que trois v s. I d. It. as enfans Regnaut Gauthier qui aportèrent chapons de présent XVI d. It. à Robin le poullaillier qui amena poullaile de Blois à Chateau XII d.

Sōme de prt. for. VII s. VII d. ob.

Le lundī ens. xx^{me} jour de février fut Mons. à Chateau et y fut Mons. de Bloys, son frère et ses gens.

Pannetrie en den̄s. à Simon de Tory pour fruict xv d.

Bouteillie en deniers.

Cuis. en den̄s pour char de buef LX s. It. pour porc XXII s. It. pour mou-ton IX s. It. pour XXIIII poules XXIIII s. It. pour XII chapons XVIII s. It. pour perdrix VIII s. X d. It. pour aus VI d. It. pour moutarde X d. It. pour I lemproie et pour III anguilles LXXIIII s. It. pour I aigneau IIII s.

Huiss. en deniers pour cannes XII d. It. pour I livre de chandelle X d.

Sōme en den̄s XI l. VII s. VIII d.

Prt. for. Olfr. II d. ob. It. pour poz de terre pour aumosne XII d. It. à Psalomon et au Gay et à leur aide pour prendre con̄ns pour III jours v s. It. as Augustins que Mons. leur fist donner LX s.

Sōme de prt. for. LXVI s. II d. ob. »

Tout le monde sait que les lamproies sont ces fameuses murènes pour lesquelles les Romains faisaient de si grandes folies, les payant à des prix insensés, leur faisant construire des piscines à grands frais et les nourrissant même, dit-on, de la chair de malheureux esclaves jetés vivants dans les viviers.

La lamproie atteint jusqu'à un mètre de longueur. Elle habite la mer, mais au printemps elle remonte les cours d'eau et se répand jusque dans les étangs. On pêche peu de lamproies dans la mer; c'est surtout au printemps, à l'époque du frai, qu'on en prend une grande quantité dans les eaux douces.

Celles de Château-Renault devaient venir de la Loire où on emploie pour les pêcher un filet spécial nommé *lam-
presse*. La chair de la lamproie est en général très saine, très délicate, et était presque aussi recherchée à l'époque dont nous nous occupons qu'à celle de Lucullus.

Seulement quand Lucullus vivait, on donnait de pauvres gens en pâture aux murènes; au temps de Jean de Blois, le christianisme avait supprimé l'esclavage et appris la charité, charité mal ordonnée peut-être, mal comprise, mais du moins c'était de la charité.

On aura remarqué, en effet, plus d'une fois que le compte parle de *pots à aumosnes*. Le *pot à aumosne* a joué un rôle important au moyen âge. L'aumône était une vertu d'autant plus estimée et plus pratiquée que la disproportion des avantages et des charges était plus grande. Aussi de longue date s'établit la coutume de réserver une part pour les pauvres au milieu de la surabondance des repas¹; cette part, des valets étaient chargés de la recueillir à la ronde dans des pots, des

¹ Voir *Glossaire et Répertoire* de DE LABORDE aux mots *Pot à aumosne*, *corbeille*, *escuelle à l'aumosne*.

plats et des corbeilles. Cette coutume était générale, admise partout, aussi bien à la table des rois, des princes, des barons et des prélats qu'à celle des simples bourgeois. Ces *pots à aumosne* étaient souvent d'un grand luxe, en argent ciselé et émaillé aux armes du seigneur, parfois même en or. Chez le bourgeois, les lois somptuaires permettaient seulement d'user de pots en étain. Nous voyons que Jean de Blois, plus modeste encore en ses goûts, se contentait pour cet usage de simples pots de terre ¹; mais peut-être n'étaient-ils destinés qu'à recevoir les morceaux solides ou les liquides recueillis autour des tables, dans des corbeilles et des buires plus riches ².

Jean de Blois et son frère restèrent encore un jour à Château-Renault, mais la dépense ne s'éleva plus qu'à fr. 278.40 ³. Ils partirent ensemble le lendemain, laissant derrière eux les gens chargés des bagages ⁴.

Le voyage de Château-Renault à Blois ne coûta pas cher, fr. 3.60 en tout et pour tout. Le compte n'indique pas au surplus à quoi servit cette petite somme. Il est probable que Guy de Blois prit les frais de route à sa charge.

¹ « Nous avons aussi, dit DE LABORDE, dans les miniatures et dans les plaintes intéressées des poètes, la preuve qu'on faisait aussi l'aumône aux chiens qui circulaient autour des tables ».

² Quelques jours plus loin nous trouvons encore « Huis, pour poz et pour buires pour l'aumosne et pour la salle XIII d. à Jaunet. »

³ « Le mardi ens. XXI^e fut Mons. à chateau et y fut Mons. de Blois, son frère, et ses genz.

Pannetrie en dens. à Simon de Tory pour fruit xv d.

Cuiss. en dens pour char de buef LX s. It. pour xv poules XIII s. IX d. It. pour $\frac{c}{1}$ d'eus II s. III d. »

⁴ « Le mercredi ens. XXII^{me} jour de février s'en fut Mons. de Blois et Mons. de chateau et disnèrent à chateau les sômetiers.

Cuis en dens. pour buef L s.

Sôme en dens. L s.

Pt. for. Off. II d. ob. Pour aler de chateau à Blois XII d.

Sôme de prt. fors XIII d. ob. »

Jean de Blois resta deux jours chez son frère. Il revint le samedi et jusqu'à la fin du mois ne quitta plus son castel.

Les derniers jours se passent le plus paisiblement du monde. On fait le pain ; on achète une provision d'oignons et d'ail ; Gay, le veneur, va pendant deux jours à la chasse aux lapins ; les sommiers reviennent de Blois ¹.

Le 28 février arrive un pauvre diable de ménestrel, à qui Jean fait donner six deniers.

Nous en avons vu, l'année précédente, d'autres mieux reçus et plus largement rémunérés. Il est vrai que c'étaient les musiciens du roi de Navarre ! ²

Le compte se termine, comme à l'ordinaire, par le relevé de la dépense totale faite durant le mois.

Celle-ci s'élève à fr. 707.20, qui représenteraient de nos jours fr. 4,243.20. C'est beaucoup, car pendant les 28 jours du mois de février, Jean de Blois n'en a passé que sept à Château-Renault, quatre en voyage, et en est resté dix-sept chez son frère, où il n'avait aucune dépense à faire. Mais les quatre jours de voyage avaient coûté à eux seuls, comme nous l'avons vu, fr. 1380.90 ; les trois jours de

¹ « Panet. en dens pour 1 vallet qui aida à Morderas à fr̄ le pain 11 s. — Pour oignons à Robin le Pont 11 s. 1x d. — It. pour aus 11 s.

Marchauc. pour v choplines miel pour les cheaus 11 s. xi d. à Maubec.

It. pour 1 seau apllier. Item à Gay pour aler as conins pour 11 jourz 11 s. 11 d.

It. à 1 menestere ¶ Mons. li fist donner.

It. char pour faucons viii d. »

² Il se peut aussi qu'ici il ne s'agisse pas d'un ménestrel. Pour celui qui vint au château le 13 novembre 1327, il était écrit : « A 1 menestrel qui jouet d'oiseaus, » et pour les deux qui se présentèrent le 16 novembre : « A 11 menesterelx le Roy de Navre. Pour ceux-ci le doute n'était pas possible. Cette fois au contraire il est très lisiblement écrit « A 1 menestere » ; or dans son *Glossaire de la langue romane*. Roquefort fait la distinction entre *menestre*, *menestrier*, ouvrier, homme de métier, artisan, et *menestrel*, joueur d'instruments. Peut-être donc n'est-il la question, cette fois, que d'un simple artisan et non d'un artiste.

réception en avaient absorbé fr. 1703.50. Le reste servit à payer les gens qui étaient restés au château et les frais du châtelain pendant le court séjour qu'il y fit à la fin du mois. Si Guy de Blois n'avait aussi souvent hébergé son frère, celui-ci n'en fut jamais sorti avec son mince revenu, ayant tant de gens à nourrir.

MOIS DE MARS.

Sommaire :

Estenelles. — Claveures. — Petits momes. — Chevestres. — Harengs de carême. — Cinquième anniversaire de Willem Beukels. — Trop de harengs. — Œufs proscrits. — Excès d'ail et d'ognons. — Détails de ménage. — Classe aux renards et aux lessons. — Chasse aux loups.

« Le mercredi ens. premier jour de Marz fut Mons. à chasteau et y ot XII povres. » Ainsi recommence le compte.

Comme dîner, du bœuf et quatre poules. Le lendemain, du bœuf et six poulets. Le vendredi et le samedi, « *un demy cent de harans. It. VIII pièces de poisson de l'estanc de Monlion, III quarpes, III braimes et II béchez.*

Le dimanche Jean de Châtillon va dîner à Gastine, se rend de là chez son frère à Blois et y reste quatre jours.

Pendant cette absence, notons parmi les dépenses *foraines* quelques renseignements nouveaux. Nous y voyons figurer entre autres une préparation de miel et de cumin ¹.

Il est à remarquer que l'on donnait souvent aux chevaux malades du son, de la farine et du miel. Mais c'est la première fois que nous voyons figurer ce mélange de miel et de cumin. C'est peut-être un excellent remède et nous en livrons la recette pour ce qu'elle vaut, si toutefois elle n'est pas connue et employée, ce que nous ignorons. Nous donnons en note quelques autres détails de ménage ².

¹ « March. en deniers pour bran et farine pour 11 chevaus qui furent mallades à Bloys 111 s. It. pour miel et cumin 11 s. 111 d. »

² « It. à Thomas le meignan (*) pour un grant pot pour la cuis. apareill. 111 s.

(*) *Le meignan*, *maignerus*, *maynerius*, domestique, serviteur, de *meinagium*, ménage.

Mais nous voici arrivés au jeudi 9 mars.

« *Ci comēnce le harang de karesme achter* » dit une note en marge du MS. Nous verrons en effet qu'on fit

It. à li pr. n etenelles (*) mises en l'uis des gons dou celier et une en la chambre Moss. Phē xii d. It. à li pour changer n claveures (**) xvi d. It. à li pour une clef pour la cuis. et une pour l'uis dou dreceur (***) — Pour un dozaines de fers forgez de la déferre viii s. à Amy. — It. au Gay pour aler à Cangi querre chiens v d. — It. à petiz momes de Gastines pour rambre (****) les esperons Moss. ii s. — It. à Pre le baudrelier (*****) pour apareill. iii chevestres (*****) et pour i livre de bourre mise en la selle Mons. xv d. It. à li pour appareill. le harnoys de la charete xvi d. p. — It. au Gay pr. aler as conuins xxii d. It. à Thomas le meignan pour mettre n claveures et i coureil (*****) en l'ostel de Monlion iii s. vi d. It. à Poiche Rappe pour aff les saines (*****) xvi d. It. pr XL toises de cordes pour les dites saines xvi d. It. à Sallomon pour al. chacer as conuins pour n jours xvii d.

(*) *Etenelles*, vfr. tenailles. pinces (*Dict. d'Étymologies* de Scheler). — En wallon *Etenelles* signifie encore pincettes et par extension tous les objets placés près du foyer et servant à l'usage du feu, pelles, pincettes et tisonniers. D'après cette acception le mot *étenelle* pourrait s'appliquer ici aux ferrures qui prolongeaient les gonds des portes et en maintenaient le bois comme des tenailles. Mais nous croyons plutôt dans le cas présent que ce mot dérive d'*estenet*, *esteil*, jambage de porte, comme dans l'exemple cité par Ducange: « *Iceluy Perrinet bouta sa hache entre l'uis et le postel ou esteil où il le devoit clorre.* » En tout cas qu'il s'agisse de ferrure ou de jambage de porte, fr. 3.60 pour trois *étenelles* n'indique pas un travail important. (V. DUCANGE, *Etenet*, de *assula*, morceau de bois).

(**) Serrure, de *clavis*, clef.

(***) *Dreceur*. *dressouer*, *drecoeur*, dressoir.

(****) Cette fois nous nous heurtons à une véritable difficulté. Que peut bien signifier cette phrase : « *As petiz momes pour rambre esperons* » ? *Momes* vient de *momus*, d'où *momerie*, masque, mascarade, et au XIV^e siècle ce mot avait sans doute déjà le sens de *mome* de l'argot moderne, un enfant, un petit garçon, un gamin. Godefroid à ce mot tendrait à le faire admettre. Mais comment des petits garçons auraient-ils gagné 2 sols, soit en valeur moderne fr. 7.20, pour rambre des esperons ? Nous cherchons du reste en vain la signification du mot *rambre*, qui ne peut venir ici de *reanbre*, racheter, et cependant la lecture de cette phrase n'est pas douteuse : elle est très lisiblement écrite, d'autant plus que le clerc s'étant trompé une première fois, a effacé les mots pour les recommencer. Un érudit nous expliquera sans doute cette phrase singulière et cette expression peut-être toute locale.

(*****) *Baudrelier*, *baustrarius*, *baudroier*, corroyeur « qui corria qu'ewis parat » est employé ici au lieu de bourrelier, que nous rencontrerons plus tard.

(*****) *Chevrestres*, (capistrum) chavestre, chevêtre, têtère ou muselière de cheval.

(*****) *Coureil*, verrou.

(*****) *Saines*, espèce de filet à poisson, de *sagena*, seyne, seine.

une formidable consommation de ces harengs ¹ et que le carême était bien strictement, bien sévèrement observé. Pendant quarante jours, on ne mangera plus guère que du hareng; pas le moindre morceau de viande, même le dimanche, n'entre plus au château, si ce n'est les poules pour les faucons, qu'on ne peut mettre au même régime que les hommes.

Nous avons compté que pendant le carême on avait mangé 3,000 harengs. Soit pour 524 francs.

Du hareng, toujours du hareng salé, rarement du hareng frais ².

On le salait souvent sur place et nous voyons à cet effet envoyer à l'étang de Moulion et à d'autres, avec les harengs, le sel nécessaire pour les préparer, ainsi que les tonneaux destinés à les encaquer ³.

¹ La consommation du hareng au moyen âge était considérable. On vient de célébrer en Hollande le cinquième centenaire de Willem Beukels qui eut la gloire en 1386 d'avoir trouvé le moyen d'encaquer les harengs. Nous ne voulons en rien amoindrir cette gloire, mais nous devons constater que, d'après nos comptes, qui remontent à un demi-siècle antérieurement, on salait les harengs, on les mettait dans des tonneaux *ad hoc* et que, tenant compte de la dépréciation de l'argent, ils ne coûtaient pas plus cher alors qu'aujourd'hui. Le hareng frais, comme le hareng salé, revenait à fr. 28.80 le cent, en général. A la fin de mars et en avril et mai, il coûtait régulièrement fr. 36 le cent, prix maximum, toujours bien entendu en tenant compte du pouvoir commercial de l'argent moderne. Il est facile au reste de s'en assurer, d'après le mode de calculer que nous avons cru pouvoir adopter. Nous voyons en effet le hareng, une grande partie de l'année, à 8 sous le cent, soit valeur intrinsèque fr. 4.80 et en pouvoir moderne fr. 28.80. A partir de Pâques fleuries jusqu'à la fin de mai, le cent de harengs se paye 40 sous le cent, soit fr. 6, donc fr. 36. Peut-être, il est vrai, ne se conservait-il pas aussi longtemps que par la méthode Beukels, dont nous ne voulons, nous le répétons une fois encore, en rien ternir la gloire.

² « It. pour harens II s. It. pour harens frais II s. »

³ « It. pour relier un tonneau plain et 1 tonneau à poisson XX d. — It. en deniers demi cent de haren IIII s. It. 1 cent envoyé à l'estenc VIII s. — It. en deniers III quarterons de haren VI s. It. pour demi boisseau de sel envoyé à l'estenc VI d. à M. Phē. »

Mons. Philippe, le chapelain, est obligé souvent d'aller à Blois, pour renouveler la provision, car celle-ci s'épuise vite : en moyenne on consomme 75 harengs par jour ¹. C'est lui aussi qui est chargé de veiller à l'encaquement de ces poissons.

Pour varier ce triste menu, on n'avait même pas la ressource des œufs, sévèrement défendus par les mandements : pendant toute la durée du carême nous ne voyons pas un seul œuf entrer au château. Par contre on fait une énorme consommation d'aulx et d'oignons, qui forment à cette époque le fond de la cuisine. On venait d'en acheter peu de temps auparavant pour fr. 15. Mais la provision a été bientôt épuisée et on doit en acheter de nouveau pour fr. 35 ².

C'est à peine si, de loin en loin, quelques brèmes, quelques carpes, quelques brochets, et par hasard une lamproie, — celle-ci dans les grandes occasions, — viennent varier ces monotones repas de cénobites ³.

Nous ne voyons même pas qu'il soit fait mention d'autres légumes qu'aulx et oignons ⁴. Il est bien parlé de pois ramés,

¹ « It. pour les despens de Mons. P̄he ālat à Bl. ācht haran de garnisons pour le karesme IIII s. It. pour portaige II s. »

² « Le dimanche ens. XII^{me} jour de marz fut Mons. à Chasteau et y ot XII poures Cuis. en dens. pour demi cent de haranc IIII s. It. pour une poule pour faucons XI d. It. pour oignons mis en garn. pour le karesme IX s. »

³ Le jeudi IX^e jour de mars fut Mons. à chast. au disner.

Cuis. de gar. IIII carpes. It. IIII braimes. It. V bechez petiz. It. pr. I cent de haran VIII s. »

Le jeudi XI^{me} jour de marz. . . . as poicheurs qui poichèrent as viviers Mons. XIII d.

Le dimanche XIX^{me} jour de marz. . . . a I poicheur qui poicha as viviers VIII d.

Le samedi XXV^{me} jour de marz. . . . a II poicheurs qui poichèrent es viviers XVI d. It. pour II paniers pour mettre poisson III s. »

⁴ Il est possible qu'on en cultivait dans le jardin légumier du château. Cependant nous ne voyons jamais faire mention de jardinier apportant des légumes ou recevant son salaire.

mais comme ils figurent au poste *marchaucerie*, ils étaient destinés plutôt aux chevaux qu'aux hommes ¹.

Comme dessert, des figues et des raisins, que Robin le poulailler est allé chercher à Blois le premier jour du carême ².

Ces repas sont peu tentants et nous ne songerons pas à nous y arrêter chaque jour.

Nous trouverons plus d'intérêt à chercher ailleurs, non pas de quoi satisfaire notre appétit, mais du moins notre curiosité. Et encore ! Ce temps de carême paraît maigre en toutes choses, et nous avons beau fureter dans les écuries, à la forge, dans les chambres, nous ne trouvons guère à glaner.

Nous nous intéressons cependant aux travaux des gens de la maison et des ouvriers occupés à leur besogne. Le valet d'écurie arrange les traits, les sangles et une paire de rênes ³. Le bourrelier reborde les sangles ⁴ en mauvais état. Le charron, à qui l'on a apporté plus de trois mille clous de la Guiche, fait avec les bois coupés dans la forêt

¹ « Le lundi ens. xx^{me} jour de marz fut Mons. à chateau et y ot XII poures.

Cuis. en deñs. III quarterons de haren VI s. It. IIII poules pr. faucons oubliées à compter III s. VIII d.

Marchaucie en deniers pour I. clos à la charete VII s. VI d. à Guille Agneron. It. à Maubec pour poiz rasmé X d. It. à li pour une chopine de miel VI d.

² « It. à Robin le poulailler et à son compeignon qui amènent haran et figues et raisins de Bloys à chasteau III s. »

³ » It. pour un traiz emboëter et pr. une sanglette et pour unes resnes XX d.

It. pour appareiller un fraïn II d. »

⁴ « March. en deñs. pour II tessuz et II licos et pour corde II s. IX d. It. au bourrelier pour bredir (*) les II tessuz IIII d.

(*) *Tessu*, tissu, galon, ruban ou le morceau d'étoffe formant le corps ou la partie résistante d'une ceinture, d'une sangle. — *Bredir*, border, *borda*, frange. *Bredir* ne se trouve ni dans Ducange ni dans Roquefort.

un nouveau chariot ¹ pour Mons. Jean de Blois et remet un essieu à l'une des charrettes qui vient de se briser pour la cinquième fois dans un mauvais passage. Les routes sont d'ailleurs toutes détestables et si mal entretenues, malgré les corvées, qu'il n'est pas étonnant que le char le mieux confectionné n'y puisse résister.

Le huchier est lui, de son côté, occupé à réparer les malles du lit ² du seigneur, car celui-ci songe à se remettre en voyage et nous avons vu combien ces malles ont d'importance. Pendant ce temps, un de ses aides est allé mettre une serrure au four banal de la ville.

A la cuisine, on vient de rapporter les fers à gaufres qui avaient besoin de réparations, et de plus une écuelle d'étain, une cuvette et un seau ³.

Dans la huisserie, on est en train de faire des chandelles ⁴ dont la provision est épuisée. On s'y prend de la façon la plus simple : après avoir fait fondre dans de grandes chaudières du suif de mouton, des ouvriers le versent dans des moules cylindriques pourvus d'avance, dans leur intérieur, d'une mèche de coton.

Mais ce qui est le plus intéressant, c'est de voir dresser les chiens à la chasse aux perdreaux ⁵. Gay, le veneur, chargé de cette besogne, a attaché à cet effet deux chiens,

¹ « It. au charron pour fere un charretil dou bois Mons. et pour essoler la charrette Mons. pr v foiz xi s. viii d. p. — It. pr. apoter $\frac{M}{III}$ et demy de clou de la Guische vii d. ob. — It. pour i charretil fere dou bois Mons. obliez à conter devant la St.-Xtoffe iii s. -- It. pour iii hapes pr. la charrette v s. »

² « It. pour apareiller la malle dou lit Mons. Mons. xviii d. — It. pr. i claveure pour le four de la ville xviii d. »

³ « It. pour affet. les fers as gauffres xviii d. It. pour i beluteau ii s. ii d. It. pour une seille et pr. affet i boisseau viii d. »

⁴ « Huiss. en dens pour lemegnons à fr̄e chandelle de remex ii s. It. à ceulx qui firent la dite chandelle xii d. »

⁵ « It. pour xxv toisses de corde pour duire ii chiens pour les perdrix xx d. p. »

chacun à une corde d'environ douze toises et les a conduits dans la plaine. Il en tient un en laisse au bout de cette longue corde, tandis que son aide conduit l'autre. En tirant ou en laissant aller la corde, ils règlent chacun les mouvements de l'animal, l'arrêtant quand une compagnie de perdreaux se lève, abattant de temps en temps un oiseau d'un coup d'arbalète pour apprendre au chien à le rapporter et le tirant vigoureusement à eux quand il fait mine de vouloir croquer le gibier.

Godart le fauconnier, de son côté, est allé à Blois chercher un des faucons ¹ que son maître y avait laissé malade. Celui-ci est venu caresser son favori ; il est tout heureux de le retrouver en bon état et fait donner une geline, poule de choix, à ses chers oiseaux de chasse.

C'est partout un va-et-vient continuel. Le valet de mestre Ligier harnache le cheval de ce dernier pour le ramener à Blois ². Michel Ragot en mène un autre à même destination, celui-ci de mestre Pierre Bouchin, qui reviendra dans quelques jours. Puis ce sont des messagers que le seigneur envoie l'un à Vendôme, l'autre à Paris porter des lettres au comte de Blois qui s'y trouve en ce moment ³. Ce voyage, qui prendra neuf jours, coûte fr. 6.60, (en pouvoir moderne à fr. 39.60) ; ce n'est certes pas beaucoup.

Guèse, le charretier, vient de partir de son côté pour dix-

¹ « It. à Godart pour aler quérir 1 des faucons Mons. v d. It. pr 1 geline pr. faucons XIII d. »

² « It. au valet mestre Ligier pour mener le cheval de son mestre à Bl. vii d. »
It. au vallet Micho Ragot pour ramener son cheval de chasteau à Bl. viii d.

It. à 1 vallet envoié à Bloys qui mena le chevau que Mestre Pie Bouchin avoit chevauchié à Micho Rigot v d. »

³ « It. à Gobin pour aler à Vendosme où Mons. l'envoia II s. vi d.

It. au Normant pour aler à Paris porter lectres pour Mons. à Mons. son frère demourant pour IX jours XI s. »

huit jours, devant remplacer un de ses compagnons tombé malade¹. Ses frais se montent à fr. 4.20, (soit en pouvoir moderne fr. 25.20).

La dépense pour le voyage de Paris revient à fr. 4.40 par jour ; la paie du charretier à fr. 1.40.

Comme la provision de bois commence à diminuer, on a envoyé couper des bûches dans la forêt. C'est un travail de cinq jours, dont le salaire n'est pas très élevé : il se monte en tout à fr. 7.20, soit également fr. 1.40 par jour².

L'aide du maçon qui est venu faire quelques réparations au château est mieux payé, car il reçoit fr. 14.40³.

Mais tous ces menus détails d'intérieur n'intéressent guère Jean de Blois ; il commence à s'ennuyer dans son vaste château, où, par ce temps de carême, toute distraction, surtout celle de la table, lui est interdite.

Il ne s'en permet qu'une et rarement encore : celle de la vénerie.

Le mercredi 22 mars, il chasse aux loups ; ils abondent

¹ « It. à Guese le chartier pour aler pr. xviii jours on la charrete p̄c̄ que le charret. estoit mallades ix s. »

² « It. pour copper buche pr. v jours v s. »
It. pour coupe bos v d. à i labor. (*)

³ It. au vallet mestre Thomas le maçon de Vandosme que Mons. li fist donner IIII s. (**)

(*) *Labōr* viendrait ici directement de *laborator*, celui qui travaille, ouvrier, et ne peut être pris pour *laboureur*. (Vr DUCANGE, *Laborarius, operarius*.)

(**) Il est possible que Thomas le maçon soit ici un nom propre et non une qualification de métier. Les aides et apprentis maçons reçoivent à cette époque également le nom de valet. Le mot *valet* en effet ne s'entendait pas toujours dans le sens de *valet de service*. C'était souvent un apprenti, comme peut-être dans le cas présent. On donnait même ce nom aux élèves d'un artiste. Ainsi en 1432 le duc de Bourgogne étant allé voir des peintures de Jean van Eyck, nous lisons (*Ducs de Bourgogne*, DE LABORDE: « Aux varlets de Joannes d'Eyck peintre pour don pour Monseigneur à eux fait quand mondit seigneur a esté en hostel veoir certain ouvrage faict par le dit Johannes xxv s. »

dans les forêts d'alentour ; le jeudi suivant, il va courre le renard. Soit que cette chasse l'ait médiocrement intéressé, soit qu'il ait accepté d'avance l'invitation de son voisin Mons. de Condé, il se rend le lendemain à diner chez celui-ci, laissant à Gay, son veneur, le soin de continuer la battue, de détruire les renards qui mangent ses poules, et de faire la guerre aux lapins dont se plaignent ses tenanciers, et aux blaireaux, qui dépeuplent ses viviers ¹.

Nous arrivons ainsi au dernier jour de mars et il s'agit de faire nos comptes de fin de mois.

Grâce au carême, Jean de Blois a pu faire ce mois-ci de notables économies. Les dépenses ne s'élèvent qu'à fr. 270.50, soit en pouvoir moderne fr. 1,623 ².

¹ « Le mercredi ens. xxix^{me} jour de marz fut Mons. à chateau et y ot xii pouveres et ala Mons. chacer as lous.

Le jeudi ens. xxx^{me} jour de marz fut Mons. à chateau et fut chacer au goupil.

Le vendredi ens. xxxi^{me} jour de marz fut Mons. à chateau et disna chiez Mons. Guille. de Condé.

pté. for. Of. ii d. It. au Gay pour aler chacer as renars et as tessons xxviii d. »

² « Pour tout le mois de marz.

Som̄e en deniers xvi l. xvi s. iiii d.

Som̄e de pté for. vi l. iiii s. vii d. »

MOIS D'AVRIL.

Sommaire.

Toujours en carême. — Nouveau mode de voyage. — Déplacement aux Montils — Oncle et neveux. — Chasse aux connins. — Veille de Pâques. — Fêtes de Pâques. — L'usage des verres s'est répandu. — Verriers de Venise, du midi de la France et de la Flandre. — Détails d'intérieur. — Droits de chasse. — Jeu. — Pierre de Charmetou, garde de la justice, et ses sergents.

Le carême continue à sévir avec toutes ses rigueurs. Faire des aumônes aux pauvres, — ils sont 12 au lieu de 8, maintenant, — manger du hareng et écouter le chapelain marmotant son bréviaire, est le seul régime permis.

Et chaque jour c'est la même chose ; même menu, même patenôtres.

Aussi Jean de Blois n'y tient plus. Cette existence monotone l'accable. Il a besoin de mouvement. Il veut partir.

C'est dimanche, mais peu importe. On fait venir la couturière ¹. — A-t-elle terminé ses douze draps de lits ? — Bien, qu'on les emballe et qu'on parte. — Et l'on s'empresse de remplir les coffres de voyage, car le maître se met en route avec une nombreuse escorte demain matin. Il s'est même fait raser à cette occasion.

¹ « Le dimanche ens. 11^{me} jour d'avril fut Mons. à chateau et y ot XII pouvres. Cuis. en den. pour III quarterons de haran VI s.

Marchauc. en dens. à Jeh. le Cordier pour II licos, un tessuz pour cengles, II pouilletes, II plattes longues VII s. VI d.

Huiss. en dens. pour faire XII draps de lit à la cousturière 11 s. (*)

Pour rère Mons. XV d. »

(*) Deux sous représentaient fr. 1.20 et répondaient aujourd'hui à fr. 7.20, soit 60^{mes} par drap de lit.

Ici se présente une innovation. Jean de Blois ne s'était sans doute pas trouvé bien de son mode habituel de voyager, ou trouvait qu'il lui revenait trop cher. Aussi le voyons-nous prendre une détermination nouvelle, inspirée d'ailleurs — car il se rend à Blois — par l'absence de son frère, qui est en ce moment à Paris, comme nous l'avons vu, et chez lequel il ne peut, comme d'habitude, aller demander l'hospitalité.

Il décide donc de faire tout expédier, poissons, pain, vin, en un mot tous les vivres, ainsi que le fourrage de ses chevaux.

C'était certes une façon plus agréable de voyager, mais qui occasionne tout un remue-ménage au château. Cuisiniers et valets sont affairés. Il a fallu emplir les coffres, non plus seulement de vêtements, de matelas et de couvertures, mais de pots, de hanaps, d'écuelles, de casseroles et de tout ce qu'il faut pour cuisiner, voire même sel, verjus, huile, oignons et persil; rien n'est oublié ¹.

¹ « Le lundi ens. III^e jour d'avril fut Mons. toute jour à Blois.

Pannetrie en dens. par devers Mons. vs. III d. Bouteillie en dens. p. devers Mons. X s. XI d.

Item pour voirres (*) XIII d.

Cuis. en dens. p. devers Mons. pour un quarteron de haran III s.

It. pr. verjust VI d. It. pr. sel V d. It. pour oille, oignons, présil IX d.

It. à la Lidurelle pour une lemproie XIII s. It. pour portage d'icelle VIII d.

It. pour les demourans à chateau (**) pour harans XVI d.

Marchaucerie, en dens. par devers Mons. pour avoine pr. XII chevaux XIII s. X d. It. pour un boisseau de bran IIII d.

Forge en dens. pour un fer rasouar II d.

Huiss. en dens. pour liz XVIII d.

It. pour lumière III d.

Port. fors. offr. II d. ob. »

(*) Nous aurons l'occasion de parler plus loin des verres que nous voyons figurer ici pour la première fois.

(**) Ceux qui restèrent au château n'étaient guère nombreux sans doute, puisqu'ils durent se contenter de 16 deniers de harengs, soit une quinzaine de harengs en tout et pour tout.

Tout est prêt. Les sommiers sont chargés ; les lourds chariots sont partis en avant ; le maître suit avec son escorte ordinaire.

Ce devait être un intéressant tableau que le long défilé de ces chars aux brillantes peintures, de ces chevaux richement harnachés, de tous ces écuyers et de ces valets portant la livrée aux armes et aux couleurs mi-parties du blason de leur maître. Le curieux et intéressant *Cortège des moyens de transport*, que l'on a vu à Bruxelles, a pu nous donner une idée de ce que dut être un pareil convoi.

Cet important déplacement avait pour but de se rendre au château des Montils, où Jean de Blois voulait, en l'absence de leur père, aller voir ses neveux qui s'y trouvaient ¹.

Le château des Montils appartenait à la famille de Châtillon : on en voit encore les ruines sur une hauteur qui domine le cours du Beuvron, à quelques lieues de Blois. C'est dans la chapelle de ce château que fut déposé, en 1288, le cœur de la comtesse Alix de Bretagne, veuve de Jean I^{er} de Châtillon, grand oncle de notre Jean de Blois.

Les deux enfants que celui-ci allait voir étaient jeunes encore. L'aîné se nommait Louis ; le second Charles. C'est Louis qui, sous le nom de Louis I^{er}, devint comte de Blois et de Soissons et fut seigneur de Chimay ². Le second

¹ « Le mardi ens. IIII^e jour d'avril fut Mons. par devers les anfanz as Montils, et pour les demour̄t à chateau.

Cuis. en dens. pr. harans xvi d.

Le mercredi ens. v^{me} jour d'avril fut Mons. par devers les anfanz et pour les demour̄t à chateau.

Cuis. en dens. pr. harans xvi d. It. pr. une poulle pour faucons xiii d.

Pt. for. Off. ii d. ob. It. pour les despens de Mons. P^he de son cheveu et de son vallet en venant des Montiz à chateau.

² Voir notre *Histoire du Pays de Chimay*, page 134 et suivantes.

Charles, que nous avons déjà aperçu, il y a un an, à Château-Renault, lors de la fête que son oncle donna à son père, devint duc de Bretagne et fut canonisé ¹.

Jean de Blois demeura deux jours auprès de ses neveux et ramena l'aîné à Château-Renault ².

Le jeune homme reste cinq jours près de son oncle, qui ne fit pas d'ailleurs grands frais de réception pour lui.

Louis de Blois est encore trop petit garçon, quoique destiné à devenir un fort grand personnage, pour qu'on change rien au menu de carême. Pendant son séjour, nous ne voyons paraître sur la table que des harengs, rien que des harengs.

Peut-être, pour se distraire, accompagna-t-il Gay le veneur, qui, pendant deux jours, alla à la chasse aux renards.

Le lundi ³, Jean de Blois reconduit son neveu au château

¹ Ce Charles de Blois, qui eut beaucoup à guerroyer pour défendre son duché de Bretagne contre les prétentions de Jean de Montfort, fut tué à la bataille d'Auray le 29 septembre 1364. Il était d'un caractère très loyal, d'une charité inépuisable et d'un grand courage ; mais il poussait si loin les pratiques religieuses que les seigneurs de son parti eux-mêmes disaient qu'il était plutôt né pour être moine que pour gouverner un état. Il se confessait matin et soir, entendait quatre ou cinq messes par jour et ne voyageait jamais sans avoir avec lui un aumônier portant du pain, du vin, de l'eau et du feu, pour dire la messe en route. L'hiver il faisait souvent des pèlerinages pieds nus dans la neige ; l'été il mettait des cailloux dans sa chaussure. Il se frappait de cordes à nœuds « à faire réellement pitié et jusqu'à devenir comme vert ». Par austérité il défendait d'ôter la vermine de son cilice. Une enquête pour sa canonisation fut faite en 1369, interrompue quelque temps et enfin reprise. Le Saint-Siège l'admit au nombre des saints et commanda que l'on honorât sa mémoire. (V. DU CHESNE et MICHaux).

² « Le jeudi ens. vi^{me} jour d'avril fut Mons. à chateau et y fut Lois de Blois.

Cuis. en dens. pour III quarterons de haran vi s.

It. pr. moutarde II d. Pour II poules pour faucons II s.

Marchauc. en dens. pour I lico III d. It. pour I marteau pour la charete XII d.

Huiss. en dens. pour apter liz et couvertures de la ville v d.

Pté for. Olf. II d. It. pour passer Loire Mons. et sa compagnie II s. v d. — It. pr. I benoistier de terre pour la chapelle v d. »

³ « Le lundi ens. x^{me} jour d'avril fut Mons. au giste à Montiz et pour les demourans à chateau.

Cuis. en dens. pour I quarteron de haran II s.

des Montils, où il se rencontre avec Marc de Sauvenières. Il y demeure deux jours, auprès de ses neveux, et vient reprendre ensuite, pour un certain temps, son train de vie si monotone du carême à Château-Renault, où depuis longtemps il n'était resté autant de jours.

Le dimanche précédent, 16 avril, fut *jour de Pasques flories*. Mais rien n'est changé à l'ordinaire du château.

Le 18 avril ¹, Jean se remet en route pour se rendre à la Guiche et de là à Blois. C'est une seconde expédition dans le genre de celle à laquelle nous venons d'assister, avec une escorte seulement plus simple.

Ce déplacement, la grâce du roi dont il est question dans le MS., certain instrument qu'il faut écrire et grossoier à beaux deniers comptants, des pêches qui annoncent un grand diner, tout cela nous prépare à un événement important dans la vie de Jean de Blois. Peut-être même ses voyages antérieurs, ses entrevues avec l'archidiacre de Chartres, n'y étaient-ils pas indifférents?

Nous ne nous trompons pas en effet.

Le mardi ens. XI^{me} jour d'avril fut Mons. au disner as Montiz et vint mestre Ligier et y fut Marc de Sauvenières et III charpentiers.

Cuis. en dens. pour demi cent de haran III s. »

¹ « Le mardi ens. XVII^{me} jour d'Avril fut Mons. au disner à la Guiche, et au giste à Blois, et pour les demourans à chateau et y ot XII povres.

Paneterie en dens. p. devers Mons. XII d.

Cuis. en dens. par devers Mons. pour harens XIII d. — It. pour les demourans à chateau pour demi cent de haran v s.

March. en dens. par devers Mons. avne pour XII chevaux VI s. It. pour oille et chandelle VI d.

Huiss. en dens. par devers Mons. pour liz XVIII d.

Prt. for. Off. II d. ob. It. pour assetier I frain XVI d. It. à mestre Ligier qui envoia une graice de Roy au chastell. de Millanceay XV d. It. pour escrire et grossoier I instrument pour Mons. Pie Gauch v s. It. pour les despens d'un vallet et de II chevaux qui alèrent à Millanceay mener les sennes de quoy l'en avoit poiché l'estenc de Monliou. »

Jean de Blois était depuis l'an 1318, et même avant, doyen de l'église de St.-Martin de Tours. Il ambitionnait un autre titre, ou, pour mieux dire, des avis intéressés l'avaient poussé à briguer de nouveaux honneurs que l'église était heureuse alors de conférer à de grands seigneurs et que ceux-ci recevaient avec reconnaissance.

Expliquons nous :

Au XII^e siècle, Thiébaud VI, comte de Blois, s'était démis, en faveur des chanoines de l'église de St.-Sauveur de Blois, de tous les droits qu'il avait sur le chapitre pendant les trois jours qui suivent l'Ascension. La concession paraît médiocre, mais les bénéficiaires en avaient si bien su tirer parti — disons le mot — en avaient si largement abusé, qu'il était devenu de leur intérêt de pouvoir compter sur la protection et, au besoin, sur la puissante intervention d'un membre de la famille du comte de Blois. Jean de Blois, étant déjà doyen de St.-Martin, rien de plus naturel que de songer à lui : l'admettre au nombre des chanoines de St.-Sauveur était un gage assuré de sécurité ; grâce à lui, on n'y regarderait plus de trop près¹.

C'est de cette installation qu'il s'agissait depuis longtemps : tel était l'événement attendu et qu'on sentait se préparer.

C'est le mercredi 19 avril qu'eut lieu la réception, en

¹ Les chanoines de St.-Sauveur ne s'étaient pas trompés dans leurs calculs et ils se trouvèrent bien de leur choix. Pendant longtemps, en effet, ils vécurent en paix, sans nul souci, empiétant de plus en plus sur les droits de leur seigneur. Ce n'est que bien plus tard, en 1362, qu'un des petits-neveux de Jean de Blois et son arrière-héritier, Louis II, seigneur de Chimay, voulut contester la concession accordée au XII^e siècle par Thiébaud VI. Cette fois les chanoines n'avaient plus Jean de Blois pour les protéger, mais ils plaidèrent et leurs prétentions furent reconnues fondées par un arrêt de l'an 1362.

grande pompe sans doute, et avec tous les honneurs dûs au frère du comte de Blois¹.

Le compte de mestre Colin est malheureusement trop sobre de renseignements : il se contente de nous dire que le nouveau chanoine, le jour de son installation, fit don aux marguilliers et aux enfants de chœur de l'église de St.-Sauveur de la somme de fr. 144, et de celle de fr. 36 aux choristes.

Nous ne pouvons naturellement savoir si c'est en vue de cette cérémonie que furent achetées, quelques jours avant, à Vendôme², deux paires de gants, et que l'on fit préparer deux aunes de drap³.

La cérémonie avait sans doute fatigué ou fortement ému Jean de Blois, car, rentré à Château-Renault, il fut obligé de faire venir un médecin de Tours ; la visite coûta quinze francs soixante centimes⁴.

Ce n'était certes pas trop cher pour venir de si loin par

¹ « Le meçdiens. xix jour d'avril fut Mons. au disner à Lozeay et au giste à chateu et y ot xii povres.

Cuis. en deñs. pour les demourans à chateau pour demi c. de haran v s.

Forge en deniers pour iii fe s ii s.

Somē en deñs. vii s.

Pté for. Off. ii d. ob. It. à Florentin et à son vallet qui firent iii salles xx d. It. pour cercle et pour ossier viii d. It. au barbier qui rēze Mons. viii d. It. as marrilliers et as anfanz de Saint Sauveur de Blois que Mons. leur fist donner quant il fut recepv. chanoine xl s. It. as choriers dou cuer x s. »

² 40 avril. — « It. à Gobin pour aler à Vandosme vouar chevaux pour Mons. ii s. vi d. It. à li pour ii paires de ganz pour Mons. ii s. vi d. »

³ 11 avril. — « It. pour tondre ii aunes de draps pour Mons. v d. »

⁴ « Le venredi ens. xxi^{me} jour d'avril fut Mons. à chateau et y ot xii povres.

Cuis. en deñs. pour iii quarterons de haran vi s. It. pour une poule pour faucons xii d.

Pté for. A le mire Saint Gracien de Tours pour Mons. iii s. vi d. It. pr. appriller les sollers de celui qui garde les moutons xii d.

It. pr. appriller le seau dou poiz et pour une claveure au vivier viii s. It. pour les despens de ii somiers et de iii vallez à Blois ii s. vi d. demourant à compter dou vendredi devant. »

des chemins atroces, détremvés par les neiges et les pluies. Il se peut d'ailleurs qu'il ne s'agissait là que des frais de voyage et que la note des honoraires fut envoyée plus tard. Seulement, nous n'en avons trouvé trace nulle part.

Quoi qu'il en soit, ou bien rassuré par le médecin, ou bien se sentant mieux, Jean de Blois ne voulut pas décommander la fête qu'il avait ordonnée pour le lendemain, samedi, dernier jour de carême ¹, et qu'il donnait peut-être à ses gens pour célébrer soit sa nouvelle nomination canonique, soit le dernier jour de carême.

Nous ne voyons assister d'ailleurs à ce banquet aucun étranger, aucun invité.

Seulement les pauvres en profitèrent; leur *pot à aumône* fut abondamment pourvu et ils reçurent en outre 50 fr. qu'ils se partagèrent entre eux ².

Quant à la fête elle-même, hormis trois lamproies qui y figurent et furent payées fr. 160.38, beau prix certainement, nous ne voyons pas qu'elle ait été bien extraordinaire, si ce n'est peut-être par l'absence de toute boisson. Nous voyons bien parler, en effet, de *poz et de voirres*, mais nullement de vin; le poste *bouteillerie* reste muet à cet égard.

¹ « Le semadi ens. xxii jour d'avril fut Mons. à chateau et y ot xii pouvres e tint Mons. feste.

Bouteillie en deniers pr. poz et pour voirres iv s. vi d.

Cuis. en dens. pr. demi-cent de harau iv s.

It. pour iii lemproues xxxiii s.

It. pr. i poule pr. faucons x d.

It. pr. poz pour cuisine iii d.

Huiss. en deniers pr. appreiller les courtaines pour iii jours ii s.

It. pour aumosne pr. vii jours ii s.

It. pour poz pour l'aumosne v d.

It. pour miudre (*) les cousteaux de la cuisine x d. »

² « Pour xiii pouvres qui furent au mande xiiii s. i d. »

(*) *Miodre*, aiguiser.

A propos de *poz et de voirres*, il est temps que nous fassions une observation que nous avons négligée jusqu'ici.

Pas une seule fois, dans le compte précédent, nous n'avons vu figurer de verres. Dans celui-ci au contraire, voici qu'il en est question pour la troisième fois :

21 mars, pr. voirres	v s. soit fr. 27.96
3 avril, pr. voirres	xiii d. — fr. 4.20
22 avril, pr. poz et voirres	v s. vi d. — fr. 16.40

Et nous trouverons encore plus tard :

15 mai, pr. voirres	viii d. soit fr. 2.40
21 mai, pr. voirres	ix d. — fr. 2.70
8 juin, pr. voirres et pour buirres	xi d. — fr. 6.30
14 juin, pour voirres	iv s. vi d. — fr. 16.40

Si nous n'avons pas rencontré traces de verres plus tôt, c'est que coupes, hanaps, buires et autres ustensiles de table en cette matière étaient encore très rares. Ce n'est qu'exceptionnellement d'ailleurs qu'on les rencontre dans les inventaires du XIII^e et même du XIV^e siècle. En général ils venaient d'Orient et, à cause de leur prix, de leur rareté, des peintures qui les décoraient souvent, ils étaient ordinairement montés avec un grand luxe, sur pieds d'or ou d'argent. Ce ne fut guère qu'au commencement du XV^e siècle que l'usage du verre entra dans les habitudes de la vie, et cela grâce aux verriers de Venise qui parvinrent à imiter les verres d'Orient et exportèrent sur tous les marchés les produits de leur habile contrefaçon ¹.

Déjà cependant il existait au XIV^e siècle des verreries en Flandre ; il en existait aussi évidemment en France, sinon nous ne les rencontrerions pas dans le compte à des prix

¹ 1394. « *Nous (Philippe de Bourgogne) voulons que vous paieiz pour deux singes xiii francs ; pour xvi voirres et une escuelle de voirre, des voirres que les galées de Venise ont avant apportez en nostre pays de Flandre (au port de l'Escluse) iv francs.* »

aussi étonnamment bas pour l'époque. Il ne faut pas oublier non plus que, depuis le XIII^e siècle, un dicton fameux et populaire citait avec éloge les *voirres de Vendôme*. Or Vendôme, où les verreries sont encore en activité, est peu éloigné de Château-Renault et nous avons vu souvent Mons. Jean y envoyer des messagers pour y faire des acquisitions. C'est de là, sans doute, qu'il faisait venir ses verres, à des prix qui nous paraissent si modiques, bien que, le nombre n'en étant jamais indiqué, une exacte appréciation devienne impossible.

Mais il est temps de revenir à Jean de Blois, dont cette digression nous a momentanément éloigné.

On sait que les grands seigneurs, même d'église, ne s'abstenaient nullement de la chasse et montaient à l'autel, pour officier, le faucon sur le poing. Nous avons déjà pu nous apercevoir aussi combien Jean de Blois aimait ses faucons ; c'était au reste une passion de famille. Les deux frères en faisaient souvent venir des Flandres, particulièrement renommées pour l'élevage de ces oiseaux de chasse ¹. Jean de Blois vient de donner une nouvelle preuve de son amour pour ses oiseaux de proie. Il a envoyé expressément un messager à Blois pour y prendre des nouvelles d'un faucon malade. Or

¹ « *C'est le compte Ms. Thomas des despens Ms. de Blois, fait par lui depuis le dimanche d'empres la saint Jehan Baptiste l'an mil CCCXIX jusques au jour de Noël ensuivant. Pour les despens, Rogier le Fauconnier qui ala en Flandres querre faucons, et demora de la Toussaint jusques à la Chandeleur, par son compte XL s. l. (Ducs de Bourgogne, comte de LABORDE, n° 5304).* »

La Belgique avait en effet une grande réputation pour l'élevage des faucons : » Guichardin fait honneur de l'art de la fauconnerie aux Belges, qui le répandirent dans les autres contrées de l'Europe. Tous les ans, au mois de juillet, ils allaient en grand nombre chercher des oiseaux de proie en Norvège ; dressés par les fauconniers belges, ces oiseaux étaient un présent fort estimé des souverains auxquels on les destinait. » (ALEX. HENNE, *Règne de Charles-Quint en Belgique*, t. V, p. 378).

il ne s'agit pas même de l'un des siens, mais d'un faucon appartenant à son frère Guy¹.

Ce n'est pas cependant qu'il soit chasseur émérite. Le fait suivant tendrait à prouver le contraire. Il va à la chasse et tue une biche qu'on rapporte le lendemain². Tuer une biche est un malheur qui peut arriver à tout le monde et qui paraîtrait d'autant plus naturel qu'alors les chasses devaient être des plus giboyeuses et qu'une biche de plus ou de moins est, en pareil cas, de médiocre importance. Mais c'est qu'il n'en était rien.

En effet, si la pêche dans les viviers, les étangs et les fossés du château garnit assez bien le garde-manger, il n'en est pas de même de la chasse qui est loin d'être aussi productive. Gay, le veneur, a beau battre bois et taillis, il ne rapporte jamais que connins, goupils et tessons³, et tout le gibier que nous voyons figurer sur la table, chevreuils ou perdrix, est toujours acheté à beaux deniers comptants.

L'explication de cette rareté de gibier dans un aussi vaste domaine, à l'époque où nous sommes, paraît difficile ; elle est cependant des plus simples et la voici :

La famille de Châtillon s'était toujours montrée d'une bonté excessive : elle en avait du reste la réputation et non sans justes motifs.

Il nous faut remonter un peu haut pour le prouver et

¹ « A l vallet qui vint dire nouvelles dou foucon Mons. de Blois qui estoit à dire VIII d. »

² « A l charrier pour amener une biche x d. It. pour ceulx qui la tredrent d'une fosse xv d. que Mons. leur fist donner. » (*)

³ Lapins, renards et blaireaux.

(*) Peut-être est-ce bien à tort que nous traitons Jean de Blois de mauvais chasseur, l'accusant d'avoir assassiné une biche. Rien ne prouve que la bête ne soit tombée dans quelque piège : cette fosse dont on la retire tendrait plutôt à le faire croire.

démontrer en même temps pourquoi le territoire était si pauvre en gibier.

En 1288, Jeanne, fille de Jehan de Châtillon, comte de Blois et de Chartres, seigneur d'Avesnes, de Landrecies, de Guise, de Trélon, de Condé, de Leuze et de plusieurs terres situées dans la Thiérache, le Hainaut et le Brabant, veuve de Pierre de France, cinquième fils de St.-Louis, roi de France, avait accordé un privilège, mémorable et bien rare à cette époque, aux habitants des paroisses avoisinant les trois forêts de Blois.

Les malheureux villageois des environs, subissant les lois rigoureuses de leurs seigneurs, ne pouvaient, même pour se défendre, tuer les bêtes sauvages qui venaient les attaquer ou détruire leurs récoltes. La comtesse Jeanne fit cesser un état de choses aussi préjudiciable à l'agriculture que contraire à la sûreté des personnes, en leur permettant de chasser, en dehors des dites forêts et des terres y attenantes du domaine seigneurial, « avec chiens, jour et nuit, toutes sortes d'oiseaux et de bestes, grosses ou gresles, telles que cerfs, biches, porcs, laies, chevreuils, daims, conins, lièvres » et de prendre ces oiseaux et bestes à quelque manière que ce soit ¹.

Quand la comtesse Jeanne mourut en 1291, elle laissa la plus grande partie de ses biens à son cousin Hugues de Châtillon, père de Jean de Blois qui nous occupe.

Elle ne lui légua pas seulement ses immenses domaines, mais aussi ses sentiments de générosité, de bienveillance, de bonté pour ceux que le hasard de la vie place dans une position inférieure.

Hugues de Châtillon se montra le digne héritier de sa cousine Jeanne.

¹ MICHAUX, *Histoire des seigneurs d'Avesnes*, page 135. — BERNIER, *preuves* p. 28. — MM. BERGEVIN et DUPRÉ, t. I, p. 56.

Il eut à cœur d'imiter l'exemple qu'elle lui avait légué.

Il accorda à son tour des droits de chasse fort étendus, par lettres patentes datées du dimanche, jour de la fête de sainte Luce, l'an 1299. Nous publions, dans nos annexes ¹, ce document historique des plus importants et entièrement inédit. Nous n'en possédons pas l'original, mais une simple copie ², d'âge fort vénérable d'ailleurs, puisqu'elle fut « *collationnée le xviii^e jour d'aoust l'an mil quatre cens et dix par Pierre Demonceau, cleric juré de la Chatellenie de Remorantin,* » lequel signe la pièce.

¹ Voir Annexe III.

² Beaucoup de ces documents, que nous avons recueillis, entre autres pour notre *Histoire du Pays de Chimay*, où les *Châtillon* ont joué un rôle important, sont relatifs surtout au comté de Blois qui passa à la famille d'Orléans. En 1775, la chambre des comptes de Blois ayant été supprimée, toutes les archives furent réléguées dans de vieux magasins. Plus tard on les vendit à l'encan, et tous ces vieux parchemins, ces véritables trésors de l'histoire, furent la plupart disséminés. Une partie en fut recueillie par le baron de Joursanvault qui s'occupait de recherches historiques et généalogiques. Après sa mort, en 1832, ces archives furent mises en vente, par les soins de M. Techener. Mais un quart de ces richesses resta invendu et fut retiré, faute d'amateurs — ils étaient rares à cette époque. Il restait des milliers de pièces qu'on céda de la main à la main. Mais tout n'était pas vendu, il s'en faut. On profita d'une vente du bibliophile Jacob, à la fin de l'année 1830, pour écouler le plus gros de cette *marchandise*, dont la majeure partie alla encombrer les magasins du libraire Pollain — de Louvain ou de Liège. (*) — Celui-ci les vendit lentement et au détail. Et voilà comment tant de précieux documents sont dispersés, peut-être perdus, au moins égarés aujourd'hui. Ajoutons que les archives d'Avesnes n'eurent pas meilleure fortune. Guy de Châtillon, frère de notre Jean de Blois, avait en 1327 fait établir d'après le *cartulaire général du château de Guise, un recueil des chartes concernant la terre et pairie d'Avesnes*, qui par sa proximité du Hainaut avait une si grande importance pour l'histoire de notre pays. C'était un volume recouvert en bois et veau noirci, contenant environ 130 chartes. Outre ce cartulaire, il y avait une foule de registres et des documents importants. Ces archives furent transportées, il y a une quarantaine d'années, d'Avesnes à Paris pour être restituées à la famille d'Orléans. Mais arriva la révolution de 1848, et les précieux documents furent dispersés et peut-être détruits. C'est une perte réelle et à jamais regrettable pour tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'histoire.

(*) De Louvain, d'après le C^o de Laborde; de Liège, selon nous.

La châteltenie de Romorantin était passée à cette époque, ainsi que celles de Château-Renault, Montils et autres, au duc d'Orléans.¹

La lecture de ce document prouve le bon cœur de sire Hugues, père de Jean de Blois. A part certaines parties réservées de son domaine, il autorise les villageois à chasser tant qu'ils veulent et comme ils veulent, n'importe avec quels engins, tous les animaux qu'il leur plaira. Il n'ex-cepte que les hérons et les faisans, que nul n'a le droit de chasser que lui. Et encore ne menace-t-il pas de faire pendre haut et court, comme cela s'est vu ailleurs et en des temps plus modernes, celui qui enfreindrait cette défense. Non, il se contente de le punir d'une simple amende de dix sous s'il a tué un héron ou un faisau. Quant à celui qui tuerait, dans le domaine qu'il s'est réservé, un animal quelconque, il donnera un bœuf ou le prix d'un bœuf pour un cerf, une vache pour une biche, un porc pour un sanglier, sans qu'il soit question d'autre punition, à moins que le délit de braconnage n'ait eu lieu sur des terres où le roi avait juridiction et où lui n'avait rien à dire.

Si longue et pénible qu'en soit la lecture, nous croyons devoir attirer une attention toute particulière sur ce curieux document. On y verra que plus d'un propriétaire moderne se montrerait moins accommodant que ce seigneur féodal ayant droit de basse et haute justice.

Ses hoirs et successeurs restèrent fidèles du reste aux engagements pris par leur ancêtre. La copie collationnée que nous donnons prouve à elle seule que le duc d'Orléans lui-même ne les avait pas oubliés.

Quant aux vassaux, comme on pouvait s'y attendre, ils

¹ Voir Annexe VII.

empiétèrent si bien sur les droits de chasse que le bon sire Hugues leur avait si largement octroyés, que ses descendants en furent bientôt réduits à acheter le gibier à leurs tenanciers ou à en faire venir de la ville, quand l'envie leur venait d'en manger. Ils purent tout au plus, comme nous l'avons vu, chasser aux loups, tuer par hasard une biche et obliger leurs veneurs à détruire les lapins et les blaireaux qui auraient pu nuire à leurs propriétés et surtout à celles de leurs voisins, toujours prêts à réclamer.

Ce n'est pas là du moyen âge féodal comme généralement on se l'imagine. Mais l'exception ne fait pas la règle.

Si nous parlons si longuement chasse et gibier, c'est que les rigueurs du carême nous ont mis sans doute en appétit. Mais nous voici arrivé au dimanche 23 avril, date précieuse pour nous, non parce qu'elle termine les rigueurs du carême, mais parce qu'elle nous a permis, comme nous l'avons vu, de déterminer d'une façon précise l'année de notre manuscrit.

Les jours maigres sont passés. Les estomacs affaiblis par quarante longs jours de jeûne ont besoin de se réconforter.

Château-Renault est en fête. Seigneur, chapelain, clerc, écuyers, pages, valets et villageois, tous se réjouissent du bon repas qu'on va faire.

Des effluves odorantes s'échappent des immenses cuisines, où rôtisseurs et marmitons sont depuis l'aube à leur pan-tagnuélique et alléchante besogne.

Le menu se compose d'une large côte de bœuf, de trois chevreuils, de poules et de poulets, de deux cents œufs, préparés sans doute de diverses façons, et comme dessert d'une vaste poirée, succulente compote de fruits ¹.

¹ « Le dimanche ens. xxiiii^e jour d'avril et jour de Pasques, Mons. fut à chasteau et y ot xii poures.

Cuis. en deniers pr. i coste de buef xxx s. It. pour iii chevreaux xiiii s. It. pour

Ce n'est pas trop après tant de harengs!

Néanmoins, il en reste pour le lendemain, car ce jour-là on n'achète que six poules; et encore y en a-t-il une pour les faucons¹.

Jean de Blois s'est rigoureusement abstenu de jouer pendant tout le carême; mais maintenant il croit pouvoir se permettre cette petite débauche. Il ne risque pas d'ailleurs gros argent et dès qu'il a perdu quelques deniers, prudemment il s'arrête.

En tout cas, si péché il y a, bien vite il le rachète, en faisant donner 30 fr. à un petit enfant qui est venu demander la charité au château et dont le récit et les malheurs devaient avoir profondément ému le seigneur châtelain, qui, bien que généreux pour les pauvres gens, l'est rarement à ce point.

Maintenant que les fêtes de Pâques sont finies, nous reprenons la vie ordinaire, assez parcimonieuse en somme pour tant de gens à nourrir.

Un jour ce sont huit poules, deux poussins et un cent d'œufs². Le lendemain quatre poulets et de la poirée. Puis de

vi poules vii s. ii d. It. pr. v poules iiii s. iiii d. It. pr. $\frac{C}{II}$ d'eus iiii s. iiii d. It. pour let viii d. It. pour porée xviii d.

Forges en deniers pr. i fer viii d.

Porté for. Off. iiii d. »

¹ « Le lundi ens. xxiiii^{me} jour d'avril fut Mons. à chateau et y ot xii pouveres.

Cuis. en den. pour vi poules don il en y ot une pour faucons vi s.

Pt. for. Off. ii d. It. pour iiii livres de lemeignon pour faire chandelle de cire ii s. iiii d. It. baillié à Mons. pour jouer xvi d. It. à i pouvre enfant que Mons. li fist donner v s. It. à i vallet qui emmena le cheveu que l'on avoit prsté à Mons. Joh. Renart pour s'en aler à Blois viii d. »

² « Le mardi ens. xxv^{me} jour d'avril fut Mons. à chateau et y ot xii pouveres.

Cuis. en dens. pour viii poules don il en y ot une pour faucons viii s. It. pour ii poucins xiiii d. It. pour $\frac{C}{1}$ d'eus xx d. It. pour porée x d. It. pour moutarde iiii d.

Pté. for. Off. ii d. It. pour les despens de mestre Ligier de Mont Espillouer et

nouveau des poules, des poulets, des œufs et de la poirée. C'est tous les jours le même menu, le même plat du jour serait-on tenté de dire.

Le vendredi et le samedi les harengs reparaissent. Quant aux dimanches, un chevreuil vient un peu varier la monotonie des jours précédents, corrigée d'ailleurs sans doute par le talent des cuisiniers. Malheureusement le MS n'entre à cet égard dans aucun détail et Mestre Colin, chargé des comptes, ne nous laisse aucune succulente recette. C'est fâcheux, car nous y aurions trouvé sans doute des indications précieuses pour les Vatel modernes. Le dimanche on fait régal aussi aux faucons eux-mêmes¹. Nous voyons qu'on leur donne pour 2 deniers de *noubliaux*. Ce sont peut-être des *oublis* : s'il s'agissait d'un remède quelconque, il coûterait autrement cher, car c'est en ce temps-là surtout qu'on pouvait dire que mieux vaut avoir un compte chez son boulanger que chez son pharmacien. Les oublis, ces fines et minces gauffrettes, dont l'usage est venu jusqu'à nous, étaient du reste fort en vogue au moyen âge. Les *oblayeurs* les débitaient dans les rues et les jouaient aux dés sur le coffre qui les contenait, absolument comme nos marchands de macarons et de *plaisirs* d'aujourd'hui. Seulement, ceux-ci ont remplacé les dés — peut être biseautés — par d'honnêtes tourniquets. Quoi qu'il en soit, c'est le cas de dire : *nil sub sole novi*.

de III chevaus alant à Tours pour les besoingnes Mons. demourant pour II jour
XXI s. x d. It. à I pellet. pour appriller pannes d'aigneaux v d. (*) »

¹ « Le dimanche ens. xxx^{me} jour d'avril fut Mons. à Chateau-Ren. et y ot
XXIII pouvres.

Cuis. en dens. pour VI poullez v s. VI d. pour moutarde v d. pour porée VIII d.
It. pour I chevreau v s. It. pour noubliaux pour les faucons II d. ob. »

(*) A un pelletier pour coudre à un vêtement de drap des peaux d'agneaux.

Mais de digression en digression nous voici à la fin d'avril. Toutefois, avant de clore le compte de la fin du mois, un *item* nous arrête encore. Il est d'un genre tout nouveau pour nous, car nous ne l'avions pas encore rencontré dans les comptes, et nous allions presque oublier que, quand on est propriétaire, il faut faire rentrer ses revenus et ses rentes.

Nous voyons Pierre de Charmeteau, garde de la justice de Château-Renault, s'en aller avec un collecteur et deux sergents prélever la recette seigneuriale¹.

Six sous huit deniers, pour une seule expédition de l'espèce, étaient beaucoup en somme, car, d'après un compte sur papier, qui se trouve également en notre possession et qui remonte à l'année 1372, Jehan du Sablon, garde de la justice du Blaisois, réclame seulement pour toute une année 37 sous²; or il est à remarquer qu'en 1372 l'argent, par un retour bizarre et après avoir passé par des fluctuations diverses, avait le même cours qu'en 1329.

Nous avons dû négliger une foule de petits détails de

¹ « Item pour les despens de Pierre de Charmeteau, d'un cleric et de II sergens pour aler à Orouer là où Mons. les avoit envoiez pour la taille d'Orouer vis. VIII d. »

² « Mises faites pour le terme d'un an accompli à cest présent terme à cause des tailles dessus dites. Premièrement. Pour les despens de lui et des collecteurs des tailles dessus dites qui ont esté par plusieurs jours pour imposer les personnes contenues en icelles XX s. »

Item pour pappier pour escrire en double ces présens comptes et pour parchemin à escrire les roles baillez aux collecteurs et pour le salaire du cleric qui les a escriptz en doubles (*) XVII s. »

(*) Celui des doubles parvint jusqu'à nous forme un cahier de dix feuillets, en papier très épais, au filigranne de deux cercles juxtaposés, coupés par le milieu d'une croix allongée, surmontée d'un tau.

Le cahier est retenu par une lanière de parchemin dont les deux bouts se rejoignent vers le haut et sont tordus. Ces détails ne manqueront peut-être pas d'intérêt à notre époque, où le *papier moyen âge* est devenu à la mode.

ménage, des tapis à raccommoder, des cercles et de l'osier qu'il fallut faire acheter, la clef de la bergerie qui s'était perdue et qu'on dut refaire etc.; etc., mais nous ne nous y arrêterons pas plus longuement¹, car nous ne nous sommes déjà que trop attardé en route, ce mois-ci, baguenaudant de droite et de gauche.

Terminons donc.

La dépense pour le mois d'avril s'élève à fr. 340.85 en valeur intrinsèque, soit en pouvoir moderne fr. 2,045.10², qui s'expliquent par d'onéreux déplacements et par les fêtes de Pâques, dépenses mitigées cependant par les économies forcées des derniers jours de carême.

¹ « It. à Buguart pr. fil pour apprill. tapiz 1 d. It. pour une clef pour une chambre où gissent les moutons pour engraisser 1v d. »

² « Pour tout le mois d'avril.

Some en deniers xviii l. xv s. iiii d. ob.
Some de pt. for. ix l. xii s. ix d. »

MOIS DE MAI.

Sommaire :

Pour Allemandes. — Plus de traces de bouteillerie. — Fremeneurs. — Esco. — Cuffe. — Fers et planches de chevaux. — Haie en la balnère. — Arrivée de trois chevaliers. — Visite de M. de Thouars. — Devoirs d'hospitalité. — Détails de ménage. — Le nain du comte de Blois.

Voici le joli mois de mai qui commence. Quelque contraste que cela fasse et si peu poétique que ce soit, allons jeter un regard du côté de la cuisine, voir s'il y a du nouveau. Non, toujours des poules et des poulets, en plus grand nombre même que lorsque Mons. est au logis. Or il est allé au bois à *Saint-Lorenz*, profitant sans doute des premiers beaux jours, et plus heureux que nous qui, au lieu d'aller respirer les senteurs nouvelles, restons confiné dans le triste castel de Château-Renault, sans y rien rencontrer de bien nouveau.

Eh ! si cependant. « *Pour Alemandes* ii d. » ¹ que viennent faire là ces Allemandes en pleine cuisine ? Pour des

¹ « Le lundi ens. premier jour de may fut Mons. au bois à Saint-Lorenz et pour les demour̄ à chateau et y ot xii pouvres.

Cuis. en dens. pour xii poulez x i s. id. It. pour vi poules prisses à Saint-Lorenz v s. It. pour poules pour les demourant ii s. iii d. It. pour Alemandes ii d.

Sōme en dens. xxiii s. vii d.

Port. for. Off. ii d. It. à Boichart pour aler à Anboize xviii d. It. pr. i pantoir de saie pour les chausses Mons. ii s. vi d. It. pour onguemanz pour les faucons xvi d. It. pour offrandes à St.-André vi d. It. à i home pour remuer les blez dou chateau xii d. It. à la chamberière de Lozay oii Mons. disna xvi d. oubliez à compter. It. à Colin le clerc pour cire vert pour sceler xii d. It. pour les despens de Mons. Phe de ii chevaux et d'un vallet alant à Blois pour les besoingnes Mons. demourant pour iii jourz viii s.

Sōme de pté. fors. xvii s. iii d.

poules de race tudesque, c'est trop peu. Pour de pauvres femmes à qui l'on aurait donné la charité, ce n'est pas ici que nous en trouverions mention. Ce ne peuvent donc être que des aides, des ouvrières de passage qu'on a employées un jour. Les Allemandes émigraient donc alors comme elles émigrent encore aujourd'hui ?

Mais passons. Le lendemain Jean de Blois rentre au château. Toujours même menu, une dizaine de poussins, un chevreuil, de la poirée et du fromage.

Mais tout cela nous l'avons vu si souvent que nous ne pouvons plus nous arrêter à ces détails de cuisine devenus par trop fastidieux.

Une chose cependant nous inquiète. Voilà bien longtemps, et nous en avons fait la remarque déjà, que nous ne voyons plus rien figurer au poste *bouteillerie*. Pendant le carême nous prenions patience, mais depuis ! Et cependant nous voyons à chaque instant qu'on apporte des tonneaux de vin. En voici précisément quatre que le bouteiller est allé quérir, même que l'on paie v s. 1x deniers de pourboire aux deux charretiers qui les ont amenés ¹. Nous voyons bientôt après arriver d'autres tonneaux encore, et cependant nous constatons qu'il n'est plus jamais porté en compte, ni en denier ni en garnison, le moindre setier de vin. Il faut donc bien admettre que le vin sorti des celliers pour la table du maître ou celle des valets a été renseigné sur un compte

¹ « Le mardi ens. 11^{me} jour de may fut Mons. à chateau.

Cuis. en dens pour x poucins v s. It. pour 1 chevreau v s. It. porée x d. It. pour fromaiges 11 s.

Sōme en dens. xii s. x d.

Pt. for Off. 11 d. It. pour les despens de 11 charretiers et des charrettes et de Guille le boutell. en alant de chat. a Suevre et amēnt 111 toneaux de vin v s. 1x d. ob. It pour les fremeneurs de pis 1x que Mons. leur list donner.

Sōme de pt. for. 1xv s. xi d. ob. »

spécial. Notre clerc comptable aurait-il de ce fait quelque chose sur la conscience ? Aurait-il été surpris aimant trop la dive bouteille ? Aurait-il perdu de ce côté la confiance de son maître ? C'est un mystère que nous ne chercherons pas à approfondir.

Mais de nouveaux détails nous arrêtent.

Mestre Colin est dans sa cellule, où il aime à se retirer pour relever ses comptes et se livrer, loin de tout bruit et de toute distraction, à ses calculs souvent compliqués de livres, sous et deniers que monsieur Philippe tient à trouver exacts, grondant bien fort le pauvre garçon lorsque par malheur il a fait erreur, fût-ce d'un denier. Penchons-nous au-dessus de son escabeau, et lisons par-dessus son épaule. Son écriture est bien lisible, mais il emploie parfois des mots qui ne nous sont pas toujours familiers. En voici un entre autres qui nous a donné bien du mal, et qui cependant était des plus simples, si nous nous étions souvenu de certaine poésie de Jehan de Condé : « Li dis des Jacopins et des fremeneurs. »¹

Nous venions en effet de lire « It. pour les *fremeneurs de pis à qui Mons. fit donner XL s.*

La somme est importante et nous nous demandions à qui elle pouvait avoir été donnée.

Ce ne pouvait être qu'à des moines mendiants, comme ceux que nous avons rencontrés dans le compte du curé de Joigny.

La lumière se fit pour nous aussitôt. Il s'agissait en effet de *frères mineurs de Paris*.

Un autre mot que nous rencontrons au poste *marchanderie*, le mot *esco* nous laisse lui complètement dans le doute.

¹ Poés. II. 249. SCHELER.

Que peut signifier le mot *esco* ?

Le faire venir de *escolier*, pelletier, fourreur, tanneur, mégissier, est hasardeux, bien que nous trouvions le mot *escoir*, marchandise de peau ou de cuir, et *escoière*, cuir apprêté, tous mots qui dérivent de *scutis*, cuir, et non de *corium*, comme l'indique Roquefort. Nous aurions pu admettre dans ces conditions qu'il s'agissait d'une pièce de cuir quelconque en usage dans l'écurie, mais notre aimable et savant confrère M. Scheler, que nous avons consulté à cet égard, ne peut admettre cette interprétation et croit qu'il s'agit plutôt ici d'un tronc d'arbre, d'un bloc de bois, véritable sens du mot *escot*; nous nous inclinons devant cette autorité ¹.

Voici encore une autre petite difficulté qui surgit.

« Forge, pr. II cufes III s. II d. ² » *Cuffe, cufa, cufia, cophia* sont le primitif du français *coife, coiffe*. Seulement, comme on ne fait pas de coiffes dans une forge, et que d'ailleurs *cuffe* est souvent pris pour casque, il s'agit sans doute de deux coiffures de fer destinées aux sergents d'arme de Jean de Blois ³, car il n'est pas possible, croyons-nous, qu'il soit question de cuve, *cue* ou *cuelle*, comme nous en trouvons mentionnées dans le compte du curé de Joigny.

Nous voyons à la forge également : « It. pour II planches forger. » Ce n'est pas la première fois que nous rencontrons ces mots. Mais cette fois, pas la moindre difficulté. La planche était une espèce de fer à cheval, comme le prouve l'exemple

¹ « Marchauc. en dens. à Robin Maubec pour miel pris par Hapetourte et par Martinet, XII d. It. a li pour pois rasmé VII d. It. pour I esco XVI d.

Huiss. en dens. pour curer et nesteier la salle et la chappelle et pr. cuillir erbe pour pluss. foiz XV d. »

² « Forge en dens. pour II cufes III s. It. pour II planches forger et I lien pour la charete XIII d. »

³ « It. pour les despens de Pie dou Charneteau pour II sergenz pour aller à Sonay XXII d. »

suisant cité par Ducange pour l'année 1334 : « *Petrus Ruphi fecit ferrari suum ronsinum una planca et uno ferro.* » — Voilà en tout cas un *ronsinum* qui rappelle bien la célèbre Rossinante. — Nous voyons aussi *plate* pour fer « le cent de plates XII deniers ». *Platine* a le même sens quelquefois, par exemple : « *Lesquelz compaignons jouèrent ensemble aux platines de fer de chevaux au plus près des estiquettes.* » Ce pourrait même être l'origine du jeu de palets si fort en vogue aujourd'hui encore dans nos cabarets de villages, si toutefois, ce qui est plus probable, celle-ci ne remonte au disque des Romains.

Maître Colin continue à écrire ses comptes d'une main ferme et posée, inscrivant ce que l'on a payé aux femmes qui ont nettoiyé les salles et la chapelle et les ont jonchées d'herbes fraîches ; à l'homme qui a été chargé de remuer le blé dans les greniers ; ce que lui-même a payé pour de la cire verte pour le grand scel de Jean de Blois. Il annote aussi les dépenses faites pour acheter des onguents pour les faucons et du lait pour un lévrier. Il inscrit le prix des plateaux qu'on vient d'apporter pour mettre sous les tonneaux ¹ ; ce qu'a coûté la *saie*, serge de laine dont on a fait un rideau destiné à être accroché au pentoir où sont pendus les vêtements de Jean de Blois et qui servira à les garantir de la poussière.

Il avait oublié de tenir note du pourboire que son maître avait donné à la chambrière, quand il était allé loger à Lozai. Il s'empresse de réparer cet oubli. Il porte en compte aussi les offrandes à St.-André et l'aumône faite à deux pauvres prêtres qui passaient dans le pays ².

¹ « It. pour let pour lévrier 11 d.

Bouteillie en dens. pour plateaux pour metre soz les tonneaus xx d. »

² « It. à ii prestres trépassenz viii d. que Mons. leur fist donner. »

Dans le compte cuisine, il inscrit le prix de quatre aloses, prix très élevé, chaque alose revenant à fr. 1.95, soit en pouvoir moderne fr. 11.70 ¹. Il annote aussi deux autres poissons, peut-être des barbeaux ou des barbues. Mais pour deux barbeaux ou même deux barbues payer fr. 36, c'est-à-dire fr. 18 pièce, nous paraît beaucoup, si cher que soit le poisson et si gros que soient ceux-ci.

Il annote encore de la poirée et des *bourgons* ², comme dessert.

Il parle également d'une charrette qu'il a fallu *ferrer* et *enrolloner* ³.

Ferrer la charrette se comprend aisément. Mais il n'en est pas de même de *rolloner*. *Rollones*, *roulons*, signifie échelons : peut-être ce mot a-t-il donné naissance au verbe *rollonner*? Dans ce cas ne s'agirait-il pas de ces charettes à bords à claires voies, comme nous en voyons souvent et qui sont destinées à transporter le foin et la paille ?

Continuons d'un œil indiscret à lire ce qu'écrivit le mestre clerc.

« It. pour ceulx qui firent la haie en la balnère xx d. It. pour ceulx qui tredrent le seau dou poiz viii d. »

Fort bien, nous comprenons à merveille qu'il s'agissait de tirer un seau du puits. Mais que veut dire « *la haie en la balnère* » ? ⁴.

¹ « Le vendredi ens. xii^e jour de may fut Mons. à Blois et pour les demourant à chateau.

Paneterie p. devers Mons. iiii s. ii d.

Boutellie en dens. xi s. iii d.

Cuis. en deniers iiii aloses xiii s. et ii b̄beaus x s. »

² AUG. SCHELER, dans son *Glossaire roman-latin* déjà cité, donne au mot *bourgon de vigne* le sens de grappe de raisin.

³ « It. pour ferrer la charrete et pour l'enrolloner ii s. »

⁴ *Balneria, præstatio seu vectigal, ut opinor, dit Ducange, propter aquam que in prata derivatur.*

Mais quel est ce bruit ? N'est-ce pas le son du cor ? On baisse le pont-levis. Curieux, le clerc s'est levé et regarde par la lucarne.

Quelques hommes d'armes ont pénétré dans la cour intérieure du château. A leurs chevaux richement caparaçonnés, à leur écu armorié, on reconnaît que ce sont trois chevaliers, suivis de leurs valets. Ils viennent demander l'hospitalité au château.

Ils sont reçus avec empressement et cordialité.

Queux et marmitons s'empressent à leurs fourneaux pour préparer à la hâte un repas digne de ces nobles visiteurs. Heureusement le garde-manger est bien garni. On met deux chevreuils à la broche, ainsi que quelques poules et poussins ¹.

Pendant que le diner s'apprête, les trois chevaliers ont eu le temps de se débarrasser de leur heaume pesant et de leur cotte de mailles. Ils se livrent avec bonheur à des ablutions bien nécessaires après une longue chevauchée sous de lourdes armures.

On se met enfin à table et Jean de Blois est tout heureux d'avoir des nouvelles de ce qui se passe dans le monde, lui depuis si longtemps confiné dans son vieux manoir.

Aussi le repas se prolonge-t-il plus que d'habitude.

Cette visite de trois chevaliers parcourant le monde a mis martel en tête à notre bon châtelain, qui depuis quelque temps s'éloignait peu de son manoir. Il éprouve le besoin d'un nouveau déplacement, ne résistant pas plus

¹ « Le mardi ens. xvi^{me} jour de may fut Mons. à chateau et y ot III chevaliers et xxiiii pouveres.

Cuis. en dens. pour II chevreaux vii s. vi d. It. pour xv poucins vii s. vi d. It. pr. III poulez iii s. vi d. It. pr. fromaiges iii s. iii d. It. porée xvi d.

It. for. Olf. ii d. A I vallet qui ap^{ta} faucons des Montiz à chateau viii d. It à ii fames qui netéèrent les chambres et la salle et pour erbe cuillir x d. »

longtemps à cette vie casanière entre les hautes et sombres murailles de son château, et n'ayant plus même en cette saison le plaisir de la chasse.

Il partirait sur l'heure s'il n'avait ordonné des pêches à l'étang de Moulin-neuf, pêches auxquelles il tient à assister. Il y a aussi un troupeau de vingt-cinq moutons qui doivent partir pour Chambon ¹.

Mais ceci n'est pas son affaire, pas plus que d'autres petits détails, que mentionne méticuleusement le compte.

Aussi, n'y tenant plus, le samedi il part pour la Guiche, y dine et va coucher à Blois au château de son frère, emmenant une suite peu nombreuse et laissant treize de ses gens à Château-Renault ².

Arrivé à Blois, chez Guy son frère, toujours surexcité par les belles histoires de ses trois chevaliers errants, il narra sans doute avec tant d'enthousiasme les surprenantes aventures que ceux-ci lui avaient racontées, que le nain de son frère, affreux petit gnôme malicieux, lui débita une kyrielle de quolibets plus acerbes les uns que les autres, ne l'épargnant d'aucune façon, et se gaussant surtout de son titre de doyen et de chanoine, lui jeune, beau et riche seigneur, qui eût mieux fait d'épouser gente damoiselle. Pour le faire taire, Jean de Blois ne trouve rien de mieux que de lui lancer sa bourse, dont le contenu était maigre, il faut bien

¹ « Le jeudi ens. xviii^{me} jour de may... It. à poicheurs qui poichèrent ii jours en l'estenc de Molin neuf ii s. vi d. It. pour apt. ii liz de la ville au chateau ii d. ob. It. pr. un belnteau asetier ii d. ob. It. pour mener xxv moutons à Champon v d. — It. à i vallet qui mena xx moutons à bonte feu. — It. à i ouvrier pour ôter terre de là où l'on fait la forge pr. ii jours xx d. »

² « Le semadi ens. xx^{me} jour de may fut Mons. au disner à la Guiche et au giste à Blois pr. devers Mons. son frère, et demour̄t à chateau des gens à xiii psonnes et y ot xxxvi pouvres.

Cuis. en dens. pour $\frac{C}{I}$ de haran x s.

March. en dens. p. devers Mons. pour aue viii s. »

l'avouer¹, car elle contenait à peine huit deniers, ce qui fit faire au nain une atroce grimace, accompagnée d'un geste peu respectueux.

Pendant que Jean de Blois était chez son frère, arriva à Château-Renault Mons. Gaucher de Thouars, avec une escorte de dix personnes, écuyers, valets et palfreniers.

A une époque où l'on se déplaçait beaucoup, sans qu'il y eût cependant grand nombre d'hôtelleries, les devoirs de l'hospitalité devenaient une nécessité : ils étaient réciproques d'ailleurs.

Aussi, malgré l'absence du maître, que son chapelain Mons. Philippe remplaçait en ces occasions, Mons. de Thouars fut-il largement reçu au château, comme le prouve le compte de mestre Colin².

Le garde-manger était abondamment pourvu de tout; cependant pour que le diner ne manquât pas de poisson, on dépêcha vite un pêcheur vers les viviers pour y prendre quelques brochets.

Mais vu ce surcroît de chevaux inattendus qui venaient d'arriver, et comme il n'y avait plus assez de paille, il fallut aller en hâte en acheter à la ville, où c'était précisément jour de marché.

¹ « Le dimanche ens. XXI^{me} jour de may fut Mons. p. devers Mons. son frere. P. for. Off. 11 d. ob. It. VIII d. que Mons. fist donner au nain à Blois. »

² « Le mardi ens. XXII^{me} jour de may fut Mons. par devers Mons. son frere et pour les demourant à chateau, et y fut Mons. Gauch. de Thouars soy XI^e.

Cuis. en deniers pour demi-mouton III s. It. v poullez II s. VI d. It. II oisons III s. It. pour aus II d. It. pr. ceur (*) pour faucons XIII d. It. pour char pour les hérons. — It. pour eus envoie à Monlion (**) xv d.

Pt. for. Off. II d. ob. It. pr. I poicheur qui poicha les bechez ou vivier x d. It. à I vallet qui aporta la paille dou marché II d.

(*) Cœurs d'animaux qu'on donnait à manger aux faucons, comme nous l'avons dit plus haut.

(**) Étang aujourd'hui desséché.

Le lendemain Jean de Blois rentrait au château, après avoir diné à Herceux ¹.

Le dimanche suivant il se remit de nouveau en route et alla souper à son château de Millançay. Il avait avant son départ reçu la visite de son ami et conseil, mestre Ligier, à qui il fit donner une centaine d'écrevisses à rapporter à sa bonne ménagère ², magnifiques écrevisses, qui coûtaient à peine cinq francs le cent.

Jean de Blois n'avait emmené que peu de gens avec lui. Dès le lendemain d'ailleurs, il rentre à Château-Renault, où venait de lui arriver un présent de l'abbesse de Notre-Dame de Romorantin, qui lui envoyait des fromages ³.

Ci finit le beau mois de mai.

La dépense a été de ⁴ fr. 352.60, qui représentent en pouvoir moderne fr. 2,115.60.

¹ « Le mercredi ens. xxiiii^{me} jour de may fut Mons. au disner à Herceux et au giste à chateau.

Cuis. en dens. pour vi poucins iii s. It. pr. ii poules ii s.

Huiss. pour liz. viii d. It. pour chandelle iii d. Pt. for. Off. ii d. ob. It. pour vin que les vallez burent en chemin x d. It. à i vallet qui ramena i cheveu enprunté à Gastine xv d. »

² « Le dimanche ens. xxviii^{me} jour de may fut Mons. au souper à Millanceay et demourit à chateau plusieurs gens Mons. et y ot xii pouvres.

Cuis. en dens. pour ii poulez xiii d. It. pour escreveices pourmestre Ligier xvi d.

Marchauc. en dens. pr. ii plates longues xx d. It. pour ii poulettes xii d. It. pr. une sōme aprill. iii s. It. pour uns trez pour la charrete et pour ii chevastres iii s. iii d.

Pt. for. Off. ii d. It. pour les despens des charretiers qui alèrent à Suèvre querre vin, demourant pr. ii jourz xv d. »

³ « Le lundi ens. xxix^{me} jour de may fut Mons. à chateau et y ot xii pouvres.

Cuis. en dens. pour iii quarterons et demy de haran vi s. iii d. It. $\frac{c}{1}$ dens. xx d. It. à la Piquarde pour eus xvi d.

Pt. for. Off. ii d. ob. It. pour les despens de mestre Johan, qui ala querre dou poisson viii d. It. à i vallet qui ap̄ta fromaiges de p̄sent de l'abbesse dou leu Naus-tre-Dame de Remorantin ii s. »

⁴ « Pour tout le mois de may :

Sōme en dens. xx liv. viii s. iii d.
Sōme de pt. fors. viii liv. xix s. v. d. »

MOIS DE JUIN.

Sommaire.

L'Ascension. — Seymeau. — La Pentecôte. — Départ pour Bois-Gauthier et Morée. — De là à Millançay. — Messages. — Sucre et amandes. — Encre violat. — Un cerf tué dans le bois. — Clôture générale du compte.

Il ne nous reste plus à parcourir que vingt-trois jours du mois de juin.

Le 1^{er} du mois, c'est la fête de l'Ascension. Jean de Blois, qui se trouve à Château-Renault, veut la célébrer dignement et il a invité beaucoup de monde, habitants notables, maires et échevins des communes voisines sans doute, mais personnages de peu d'importance aux yeux de mestre Colin, qui ne daigne pas les désigner autrement que par ces mots : « Mons. eut plusieurs gens avec lui à la fête. »

C'est l'éternelle histoire des valets plus fiers et plus arrogants que leurs maîtres.

Le dîner ressemble à tous ceux auxquels nous avons assisté déjà ¹, remarquable comme toujours du reste par l'abondance des victuailles, quand c'est jour de fête. Les hôtes de Jean de Blois durent être nombreux pour manger tant de poules et tant de poulets, sans compter oies et œufs, plus un chevreuil entier.

¹ « Le jeudi ensig. premier jour de juing fut Mons. à chasteau et y ot xii pouveres et ot Mons. plu^{ss} gens avecques luy à la feste.

Cuisine en dens. pour xxiiii poulez xii s. It. pour iii oisons v s. iii d. ob. It. pour ii poules ii s. It. pr. porée viii d. It. i quartron d'eufs vi d. It. pr. i chevreau iii s. viii d.

March. en dens. pr ii pouletes et unes sangles bredir x d.

Pt. fors. Oif. ii d. It. à Thomas le meignen pr. applier les coffres de chambre et i seau dou poiz v s. »

Les jours suivants la vie reprend son cours ordinaire, des œufs et du fromage les jours maigres¹, des poulets ou des oisons les jours gras. Comme les oies ne sont pas très chères en ce moment, on en fait provision. On a soin aussi de conserver des œufs².

Les jours se suivent et se ressemblent et nous sommes en peine de trouver un renseignement nouveau.

Il est quelques mots cependant sur lesquels nous voudrions être fixé. Mestre Colin n'est plus là, malheureusement, pour nous les expliquer : les lignes qu'il a écrites il y a cinq siècles et plus sont là encore vivantes sous nos yeux, ressuscitant tout un passé. De lui, hors ces feuilles de parchemin, que reste-t-il ? *nient, nient, nient*, comme il écrivait si souvent alors, quand son maître était en voyage. Mais que de gens dont il reste moins encore.

Parmi ces mots au sujet desquels nous aurions voulu le consulter sont les suivants : « *Pour un saas XII d.* » *sas* ou *saas* un tamis³, soit. Mais ceux-ci « *pr. plomer le seymeau XII d.* » ?

Cela veut-il dire plomber la gouttière ? Mais ce serait supposer une orthographe bien fautive du mot *ceyneau*, *chaisneau*, *chenal*, *chenex*, *cheneau*.

¹ « Le vendredi enssig. 11^me jour de juing fut Mons. à chateau et yot xii pouvres, Cuis. en dens. i cent d'eufs xxi d. ob. It. pour fromaiges iii s.

Forge en dens. pr. forger une planche iii d. pr. le cheval mestre Ligier. It. pr. xiiii fers forgés de la defferre ii s. iii d.

Pt. for. off. ii d. It. pour i vallet qui ala on la charreste pr. iii jourz ii s. »

² Le mardi ens. 6^me jour de juing fut Mons. à chateau et y ot xii pouvres.

Cuis. en dens. pour xiii poulees vi s. It. pour xxvi poulees mis en garnison xiiii s. It. pr. ix fromaiges ii s. v d. It. mis en garnison iii oisons vii s. vi d. It. pr. $\frac{C}{11}$ d'eus mis en garnison iii s. iii d. It. pour char pour les hérons xii d. It. pour aus ii d.

³ De *sela*, soie, crin, (voir *Étym.* de SCHELER).

Que le chenex retient la pluie
Et l'euë giete fors et ruie,

comme dit un poète de l'époque.

Mais on peut encore moins admettre que *seymeau* soit ici pour *simeniaux*, tartes, pâtes échaudées, et peut-être par extension les formes où on les faisait cuire.

Si voit porter simeniaux bulelez (Le Roman d'Auberi).

Et comment faut-il interpréter l'expression suivante ?

« *Il. pour II ouvriers qui torchèrent au four en la grange III s.* » Cela veut-il dire qu'ils y fabriquèrent des torches ?

Nous sommes plus sûr de comprendre la phrase suivante : « *Il. pour remande les sollers au bergier XII d.* » Il s'agit évidemment ici des souliers du berger qu'on a fait raccommoder ¹.

Mais laissons de côté ces petits détails.

Le 8 juin ² nous voyons arriver au château le prieur de Notre-Dame-des-Champs. Il vient assister à la fête de la Pentecôte, que Jean de Blois voudra sans doute célébrer par un magnifique festin. Si telle était son espérance, le bon prieur dut éprouver une amère déception, car tout le festin, bien que Jean de Blois y eut invité grand nombre de gens, — pour dire comme Colin le clerc, — se borne à un cent de pimperneaux frits à l'huile, — ces petits poissons de mer que nous avons déjà vu figurer sur la table, — et, à quelques autres poissons pêchés dans les viviers, ou qu'on était allé chercher à Blois ³.

Ils furent peut-être exquis et nombreux, mais mestre Colin ne nous dit pas si ce furent lamproies ou autres poissons de choix.

Le lendemain dimanche, bien que ce ne soit plus fête

¹ *Remande*, de *mendare*, raccommoder.

² « Le jeudi ens. viii^e jour de juing fut Mons. à chateau et y ot xii pouvres et y fut le prieur de Ntre Dame des champs. »

³ « Le vendredi ens. ix^eme jour de juing etc., etc.

It. à i poicheur qui poicha es viviers et en l'estenc xvi d.

« Le semadi ens. x^eme jour de juing et voile de Pantecouste fut Mons. à chateau et y ot xii pouvres et ot Mons. pluss. gens o luy à feste.

au château, le dîner fut du moins plus copieux et plus substantiel¹. Il est probable que le prieur de Notre-Dame-des-Champs resta au château, tenant à se dédommager du jeûne des jours précédents, car en ce temps là, dit-on, les prieurs aimaient la bonne chair.

Quant à nous, c'est le dernière fois que nous dinons avec Jean de Blois, et nous allons le quitter pour ne plus le revoir.

En effet, le mardi 13 juin il part de Château-Renault et se met en route après avoir distribué une dernière aumône à vingt-quatre pauvres hères, qui étaient venus lui demander la charité : ils reçurent chacun fr. 2.12.

Il dine à Bois-Gauthier et va coucher à Morée, où Gay, son veneur, l'a devancé avec les chiens.

En quittant Morée, Jean de Blois fait remettre à la chambrière de son hôte un pourboire auquel il ne nous a pas habitué et qui s'élève à fr. 7.20.

Le lendemain soir, après avoir diné en route chez le curé d'Uno² et avoir donné cette fois encore fr. 7.20 à la chambrière, il arrive le soir à son château de Millançay qui n'est pas fort éloigné de Romorantin.

A partir de ce moment, il ne revient plus à Château-Renault, ou du moins nous ne le revoyons, lui, mestre Ligier et mestre Potin, que par hasard, trois ans après, lorsque le curé de Juigné alla lui porter ses comptes³. Rien ne nous

Cuis. en dens. pour $\frac{c}{1}$ de pinpeneaux xx s. It. pour $\frac{c}{1}$ d'eus. ii s.

Port. for. Off. ii d. It. aumosne pour vii jourz ii s. It. pour ii fames qui cuillèrent erbe et escuièrent les poz d'estain x d. It. à i vallet qui pta venason de p'sent de p. Mons. v d. It. à une fame qui netea les chambres v d. It. pour les despens de Mons. Phe alant à Blois demourant pr. iii jourz et y fut Mons. Peau et mestre Joh. qui ala querre poisson pour la feste xi s. »

¹ « Le dimanche ens. xi^{me} jour de juing fut Mons. à chateau et y ot xii pouvres.

Cuis. en dens. pour buief et pour porc xiiii s. It. pr. xxiiii poullez xii s. It. porée xii d. It. pr. ii chevreaux xii s. It. pour un boisseau de sel xii d.

Huiss. pour faire draps de lit touz neus xx d. »

² Localité inconnue mais dont nous lisons, peut-être, mal le nom, bien qu'il soit deux fois répété.

³ Voir annexe iv et page 10.

explique ce départ subit, sans esprit de retour. Qu'était-il arrivé ? Nous l'ignorons. Pendant quelques jours encore cependant, les dépenses continuent à être notées par Colin, resté à Château-Renault, comme si le maître y était encore. C'est ainsi que nous voyons qu'un jeune faon fut apporté de Chambord à Millançay et que Guillaume le boutillier fut chargé d'organiser le nouveau service de la cave ¹.

Nous continuons aussi à voir venir les douze pauvres habituels, mais nous nous ne rendons pas bien compte si c'est à Château-Renault qu'ils reçoivent leur aumône quotidienne ou à Millançay. Nous voyons également qu'un ménestrel s'est présenté à l'un des deux châteaux et que Jean de Blois lui a fait donner fr. 2.40. C'était encore sans doute un de ces pauvres musiciens sans talent, allant de châteaux en châteaux, plutôt pour mendier que pour se faire entendre.

Pendant quelques jours c'est une allée et venue continue elle entre les deux castels. Les messagers sont constamment en route de l'un à l'autre, chargés de lettres et de commissions diverses ².

¹ « Le lundi xii^{me} jour de juing fut Mons. à chateau et y ot xxv pouvres. It. au Gay pour luy et pour les chiens pour aler de Chateau à Mores ii s. It. pour xxiiii pouvres ers que Mons. leur fist donner xiiii s. i d.

« Le mardi ens. xiiii^{me} jour de juing fut Mons. au disner à Bois Gauthier et au giste à Mores.

P. for. Off. ii d. It. à une pouvre fame xvi d. que Mons. li fist donner. It. à la chanberière de chies Lamour de Mores ii s. It. pour les despens des chartiers en venant de Chateau-Ren. à Millanceay et y fut Guille. le bouteller ii s. vi d.

« Le mercredi ens. xiiii^{me} jour de juing fut Mons. au disner à Uno et au giste à Millanceay.

Panneterie en dens. x d.

Bouteillie en dens. x d. It. pour voirres iii s. vi d.

Cuiss. en dens. pour demi cent d'eus xv d.

Marchauc. en dens. xi s. pour fain et aïe pour xvi chevaus.

Pté. for. off. ii d. It. à i menestrel viii d. que Mons. li fist donner. It. à la chanberière du prestre de Uno ii s. que Mons. li fist donner. It. à i vallet qui apta i bichat de Chanbort à Millanceay xviii d. ob. It. pour les despens dou boutellier pr. v jours iii s. »

² « It. à Mordras et à son vallet pour venir de Chateau à Millanceay ii s. vi d. It. pour i vallet qui pta lectres au chastelain de Millanceay xiii d.

Sur ces entrefaites, Bugart, que nous avons souvent rencontré, est tombé malade. On achète pour lui des amandes, du sucre et d'autres ingrédients destinés à lui préparer un looch quelconque ¹.

C'est la première fois que nous voyons figurer du sucre dans les comptes de Colin. Cette denrée était du reste très chère, et excepté à la cour, on n'en faisait usage qu'à de très rares exceptions, en cas de maladie, par exemple, comme en ce moment. A la cour même, on n'en usait qu'avec la plus grande parcimonie. Ainsi, en 1372, la provision de toute l'année pour la reine de France se réduisit à quatre petits pains de sucre de 5 livres chacun, prisés 10 sous la livre, ce qui ferait aujourd'hui fr. 28.45 la livre ².

Quant aux amandes, elles coûtaient au XIV^e siècle fr. 2.40 la livre.

Le dimanche 18 juin, Bugart est toujours alité. On achète pour lui des pommes, destinées sans doute à faire une compote. Le jeudi suivant son état semble s'être aggravé et on lui administre une potion qui nous semble étrange, de l'*encre violat* ³ qu'on était allé chercher à Blois.

It. à 1 vallet qui alla de Millanceay as Montiz et à Chateau R. 11 s. 11 d. It. envoyé à Saint Joh. dou Vandac 11 s. 1 d. It. pour les despens Mons. alant à Remorantin et pour les charretiers xv.

It. à 1 vallet qui ap^{ta} poisson de l'estenc feu Re^{gn} Pinon vi d.

It. pour les despens d'un vallet qui ala à Blois viii d.

It. à Richart pour amener 1 septier de pois à Millanceay x d. It. à un vallet qui ala as Montiz xvi d. »

¹ « Le semadi ens. xviii^e jour de juing fut Mons. à Millanceay et y ot xii pouvres. Cuis. en den^s. pour eus viii d.

Pté. fors. off. 11 d. ob. It. aumosne pr. vii jours 11 s. It. pour amandes et sucre et autres chosses pour Bugart qui fut mallade 11 s. xi. d. ob. It. pour poz de terre pour la cuiss. et pour la salle ix d.

« Le dimanche ens. xviii^e jour de juing fut Mons. à Millanceay et y ot xxiiii pouvres.

Cuis. pr. ix poulez iii s. ix d. It. pour aus vi d. It. pour 1 mouton et demi vii s. ix d.

Pt. fors. Off. 11 d. ob. It. pour pommes pour Bugart x d. »

² En 1426 la livre de sucre coûtait encore fr. 14.40 (voir Leber).

³ « Le juedi ens. xxii^e jour de juing. It. pour encre violat pour Bugart 11 s. x d. It. pour les despens d'un vallet qui alla à Blois viii d. »

Que pouvait bien être cette *encre violat*, d'une valeur de fr. 10.60?

Nous l'avons remarqué déjà, les médicaments coûtaient très cher à cette époque et les apothicaires d'alors devaient s'enrichir encore plus vite que nos pharmaciens d'aujourd'hui.

C'est au milieu des malades que nous terminons ce mois. Un des écuyers de Jean de Blois est tombé malade à Millançay et une bonne femme est préposée à sa garde ¹. Elle dut sans doute le veiller longtemps, puisqu'elle reçut pour sa peine fr. 28.80.

La dernière dépense que nous rencontrions, et qui finit le mois, est consacrée à payer, pour sa peine, un homme qui a amené un cerf du bois. C'est le seul cerf que nous ayons vu figurer dans le MS.

Puis le compte s'arrête brusquement et maître Colin le clôture de la manière suivante :

« Pour xxiii jours dou mois de juing.

Somē en dens. xv liv. x s. v d. ob.
Somē pt. fors. vi liv. iii s. viii d. ob.

Et au verso :

« Pour vii jours dou mois de décembre, pour tout le mois de janvier, pour tout le mois de février, pour le mois d'avril, pour le mois de may et pour xxiii jours dou mois de juing.

Toute soīne en dens. $\frac{C}{II}$ xxi liv. viii s. vii d.
Toute somē de ptē fors. lvi liv. iii d.
Toute somē de dens. et port. fors.
 $\frac{XX}{XIII}$ xvii liv. viii s. ix d. »

¹ « Le vendredi xxiii^{me} jours de juing fut Mons. à Millanceay et y ot xii poveres. Cuiss. en dens. pour eufs iii s. viii d. It. pour iii fromaiges xv d. Marchauc. en dens. pour vi licos et ii tessus iii s. iii d. Ptē. fors. Offr. ii d. ob. It. pour une bonne fāme qui garda i des escuiers Mons. à Millanceay malade viii s. que Mons. li fist donner. It. à i home qui amena i cerf dou bois xvi d.

Les dépenses totales pour 181 jours, soit pour un terme de six mois, se sont donc élevées à 277 livres, 8 sous, 9 deniers, qui, en valeur intrinsèque, représentent fr. 3,329.25 et en pouvoir commercial moderne à fr. 19,975.50.

Soit quarante mille francs par an.

Ce n'était certes pas beaucoup pour une maison montée comme celle de Jean de Blois, qui avait chapelain, clerc, écuyers, garde de justice, sergents d'arme, veneurs, cuisiniers, boutilliers, panetiers, valets d'écurie, messagers, valets de salle, porteurs de torches, pêcheurs, servantes, un personnel en un mot extrêmement nombreux¹ qu'il fallait loger et nourrir, plus une vingtaine de chevaux au moins dans les écuries.

Il est vrai que Jean de Blois était célibataire.

¹ Nous avons dit, page 23, que le personnel du château devait s'élever au moins à une trentaine de personnes. Mais en ce disant, nous sommes resté sans doute bien en dessous de la vérité. Il est en effet généralement admis que la consommation du pain, par jour et par tête, est de 450 grammes (un peu moins d'une livre poids de marc).

Or nous voyons qu'en temps ordinaire on consomme 240 pains de 5 onces par jour, soit 75 livres, ce qui établirait un personnel d'environ 75 personnes.

Ce chiffre paraît d'ailleurs corroboré par celui de la consommation de vin qui est de 82 pintes, en moyenne, par jour, en temps ordinaire.

Il l'est encore par cette autre observation : le 15 septembre par exemple, jour de fête, on a mangé 950 pains, soit un peu plus de 296 livres, ce qui suppose environ 300 personnes ce jour là au château, lesquelles ont bu 320 pintes de vin. La proportion reste la même.

En outre le 4 septembre, nous trouvons la mention d'environ 1000 livres de pain mangées en 49 jours, soit par jour un peu plus de 20 livres, ce qui fait supposer que pendant l'absence de Jean de Blois 20 personnes sont restées au château.

D'autre part en évaluant la dépense faite pour le pain, pendant ce déplacement, nous voyons que celle-ci s'élève à fr. 36, soit 50 livres de pain par jour. Or les dépenses du vin, durant le voyage et celles du pain étant dans la même proportion, on peut estimer que Jean de Blois avait à nourrir, tant au château qu'en route, en dehors des jours de fêtes, de 70 à 75 personnes — au lieu de 30, comme nous l'avions supposé d'abord.

I^{re} ANNEXE

— VALEUR MONÉTAIRE.

Il est nécessaire, pour bien se rendre compte de la valeur monétaire à l'époque qui nous occupe, que nous entrons dans quelques explications.

La livre parisis avait, comme nous l'avons dit, la même valeur que le florin de Flandre, ce qui rend les comptes intéressants à notre point de vue ¹.

Elle valait un quart de plus que la livre tournois, parce que la monnaie valait un quart de plus à Paris qu'à Tours. L'une et l'autre se composaient de 20 sous ; mais le sou parisis valait 15 deniers tournois au lieu de 12 ; la livre parisis valait donc 25 sous tournois, c'est-à-dire qu'elle avait une valeur d'un quart supérieure.

Sous le règne de Philippe I^{er}, vers l'an 1080, le poids de marc correspondant à la moitié de la livre, dite poids de marc, fut substitué à celui de l'ancienne livre romaine. L'unité principale était la livre, mais afin de faciliter les transactions, on avait pris pour base la moitié de la livre qu'on appelle marc. La livre ordinaire était de 16 onces, le marc en pesait 8. L'once était divisée en 8 gros, le gros en 8 deniers et le denier en 24 grains.

Sous le règne de St.-Louis, l'argent monnayé au titre de

¹ La *livre Hainaut* ou *petite livre* faisait la moitié de la *livre parisis* ou *florin de Flandre*.

11 deniers 12 grains, — c'est-à-dire *l'argent du roy*, — valait 58 sous ou 2 livres $\frac{9}{10}$ le marc.

A ce taux le marc d'argent pur valait 5 livres et une fraction, et la livre numéraire, en monnaie de notre époque, et au tarif actuel de l'administration des monnaies, vaudrait fr. 17.97. Cette valeur *intrinsèque* de l'argent a varié constamment.

Voici un tableau emprunté à Michaux ¹ qui le prouve surabondamment, rien que pour les années qui avoisinent celles où furent dressés les comptes que nous venons d'examiner.

REGNES	Dates des fixations des prix	Prix du marc fin en livres, sous et deniers	Poids en gramme de l'argent fin représentant la livre tournois	Valeur intrinsèque de la livre tournois
Philippe IV	7 mai 1304	6 l. 5 s. » d.	39,160	fr. 8.70
	18 avril 1305	8 10 »	28,794	» 6.40
Louis X	août 1305	2 15 6	88,199	» 19.60
	janvier 1315	2 14 »	90,649	» 20.15
Charles IV	15 octobre 1322	3 8 9	70,517	» 15.67
	16 février 1325	4 » »	61,118	» 13.58
Philippe V	17 novemb. 1328	5 11 »	44,099	» 9.80
	6 septemb. 1329	2 18 »	84,398	» 18.76
	12 juillet 1333	2 15 6	88,199	» 19.60

On le voit, les différences sont grandes, et les variations aussi brusques que nombreuses.

Il est à remarquer que depuis la deuxième partie de l'année 1327 jusqu'en septembre 1329, le marc ne subit pas de fluctuations. La valeur intrinsèque de la livre tournois reste donc la même, fr. 9.80, pour tout le temps où nos comptes furent rédigés.

La livre tournois valant fr. 9.80, le sou valait fr. 0.40 et le denier fr. 0.02 $\frac{3}{4}$.

¹ *Histoire des seigneurs d'Avènes*. — Voir aussi, pour ce qui précède et ce qui suit: LE BLANC, *Traité hist. des monnaies*, et C. LEBER, *Essai sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge*.

La livre parisis, de son côté, valait fr. 12 ; le sou parisis fr. 0.60, et le denier fr. 0.05.

C'est là du moins, nous le répétons, leur valeur intrinsèque à l'époque même.

Mais si, en dehors de cette appréciation matérielle de l'argent, on considère qu'au XIV^e siècle, ce métal était très rare et avait par suite, comme marchandise, une valeur que l'on peut estimer six fois plus forte, on doit, eu égard à ce *pouvoir commercial*, multiplier le total par six, pour avoir la valeur moderne. Leber, dans son *Essai sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge*, a démontré en effet que l'argent, considéré comme marchandise, a six fois moins de *pouvoir* aujourd'hui qu'aux XII^e, XIV^e, XV^e siècles et pendant le premier quart du XVI^e siècle. Disons en passant qu'il fut quadruple pour le 2^{me} quart du XVI^e siècle, triple pour le 3^{me} quart et enfin double pour les temps postérieurs jusqu'en 1789, sauf à en déduire l'époque de Law (1718 à 1726)¹.

¹ Voici, à titre de curiosité, quelques évaluations de la livre tournois prises à diverses époques. La livre tournois que nous venons de voir à fr. 9.80, est subitement doublée de valeur. Puis en 1341 elle ne vaut plus que fr. 5.91 et en 1342 fr. 4.35 pour remonter ensuite à 10, 11 et 12 fr. les années suivantes. Pendant le XV^e siècle, cette valeur varie, selon les années, d'une façon non moins anormale. C'est ainsi qu'elle vaut fr. 7.77 en 1411 et n'en vaut plus que fr. 1.94 en février 1421, pour remonter brusquement à fr. 8.25 au mois d'août de la même année. Au XVI^e siècle, les fluctuations sont moins sensibles. Elle vaut fr. 4.35 au commencement et fr. 2.68 à la fin. Pendant le XVII^e siècle, elle baisse insensiblement de fr. 2.32 à fr. 1.62. Pendant le commencement du XVIII^e siècle, elle varie de fr. 1.66 à fr. 1.25, tombe du temps de Law à fr. 0.74 et même à fr. 0.42, et remonte ensuite à fr. 1.40 et arrive en 1785 à fr. 1.02 et en 1803 à fr. 0.98. En un mot, en dix siècles, la dépréciation de la livre d'argent numéraire est tombée de fr. 81.58 qu'elle avait sous Charlemagne, à fr. 0.98 sous Napoléon I^{er}.

II^e ANNEXE.

RÉPERTOIRE.

Nous avons réuni dans les tableaux suivants les denrées et objets divers, qui se rencontrent dans les comptes, avec leur prix et les évaluations en valeur intrinsèque et en pouvoir commercial moderne, tels que nous les avons établis dans l'annexe qui précède. On pourra se convaincre, en parcourant ces tableaux, de la curieuse et étroite analogie qui existe souvent entre les prix d'alors et ceux de nos jours.

Désignation des produits divers	Prix de l'époque	Valeur intrinsèque de l'époque en francs	Valeur en pouvoir commercial moderne en francs	Valeur moderne par unité	OBSERVATIONS
Pain.					
4 novembre 1327 1100 livres $\frac{1}{2}$	ix liv. xvi s.	f. 117.60	f. 705.60	6 $\frac{1}{2}$ c. $\frac{1}{2}$ la livre	Exactement 3360 pains d'un tiers de livre à 24 c. Al. Monteil porte la livre de pain à 1 denier la liv. au xiv ^e siècle, mais sans préciser l'année, ce qui ne nous permet pas de comparer exactement son prix avec le nôtre. — Leber parle de pains de 2 liv. 4 onces (pains ordinaires) et de pains de 21. 1 once (pains blancs) à 1 den., ce qui ne concorde nullement avec le prix que nous indiquent le compte, 1100 livres et $\frac{1}{2}$ de pain ayant coûté 2352 d. soit plus de deux den. la liv. de pain. Les mois suivants
13 septemb. 1327 250 pains d'un tiers de livre	xv s.	» 9.—	» 5 $\frac{1}{2}$ —	21 c. $\frac{1}{2}$ le pain	
16 novembre 1327 jusqu'au 26 nov. 240 pains par jour même poids	xvi s.	» 9.60	» 57.60	22 c. $\frac{1}{2}$	
27 novembre 600 pains pour 5 jours	xxxvi s.	» 21.60	» 119.60	21 c. $\frac{1}{2}$	
28 novemb. et jours suiv. 240 pains	xvi s.	» 9.60	» 57.60	22 c. $\frac{1}{2}$	

Désignation des produits divers	Prix de l'époque	Valeur intrinsèque de l'époque en francs	Valeur en pouvoir commercial moderne en francs	Valeur moderne par unité	OBSERVATIONS
					janvier, février, mars, avril, mai et juin, le pain demeure aux prix de 21 c. $\frac{1}{2}$ (pains d'un tiers de livre.)
Vin.					
4 novembre 1327 208 setiers	xvii l. v s.	f. 207.—	f. 1242.—	fr. 5.97 le setier	<i>Vins ordinaires</i>
13 septembre 9 setiers	xv s.	» 9.—	» 54.—	fr. 6.	Ce qui porte la pinte à 75 c. C'est le prix que nous trouverons invariablement le même pendant six mois.
14 septembre (jour de fête) 40 setiers	c s.	» 60.—	» 360.—	fr. 9.	<i>Vins fins.</i> Soit la pinte à fr. 1.—
16 novembre 20 setiers	xv s.	» 9.—	» 54.—	fr. 2.70	<i>Vins de l'année.</i> Vins jeunes qu'on déguste.
17 novembre 13 setiers	xiii s. iv d.	» 8.—	» 48.—	fr. 3.70	Vin de l'année plus fin.
9 novembre 15 setiers	xxi s.	» 12.60	» 75.60	fr. 5.04	Vinnouveau, mais supérieur. Nous sommes cette fois, à peu de chose près, d'accord avec Alex. Monteil qui porte la pinte de vin à 3 deniers, et avec Leber qui indique fr. 352. pour une queue de vin (482 pintes) Alex. Monteil porte la queue de vin à fr. 492, mais il y a vin et vin.
Bœuf.					
2 bœufs ¹	LXXXIII s.	» 44.40	» 266.40	fr. 0.90 la livre	Nous donnons ici plusieurs prix qui prouvent que la livre de bœuf coûtait invariablement 15 deniers, soit fr. 0.90.
1 bœuf	XXXV s.	» 21.—	» 126.—		
20 livres de bœuf	v s.	» 3.—	» 18.—		

1 Quand, page 24, nous parlons, comme ici, d'un bœuf et de deux bœuf entiers, c'en est que pour suivre le texte même du M. S. qui s'exprime en ces termes notamment le 14 sept. et le 4 nov. Il va sans dire qu'il ne peut être question de bœufs sur pied, car se seraient des bêtes lilliputiennes, plus petites que le plus jeune veau. Mestre Colin n'entend parler sans doute que des morceaux de choix prélevés sur des bêtes entières.

Désignation des produits divers	Prix de l'époque	Valeur intrinsèque de l'époque en francs	Valeur en pouvoir commercial moderne en francs	Valeur moderne par unité	OBSERVATIONS
30 livres	VII S. VI d.	f. 4.50	f. 27.—	fr. 0.90 la livre	Monteil évalue le bœuf entier à 9 livres, mais il ne précise pas l'année. Leber, en 1341, porte le prix d'un bœuf à fr. 230. mais sans indiquer le poids. Ce prix est le double de celui que nous trouvons dans les comptes.
40 id.	X S.	» 6.—	» 36.—	id.	
60 id.	XV S.	» 9.—	» 54.—	id.	
120 id.	XXX S.	» 18.—	» 108.—	id.	
200 id.	L S.	» 30.—	» 180.—	id.	
240 id.	LX S.	» 36.—	» 216.—	id.	
Mouton.					
6 moutons	XX S.	» 12.—	» 72.—	fr. 12.— le mout.	Douze francs est le prix ordinaire. Nous prenons des exemples au hasard dans les deux comptes, en hiver.
1/2 mouton	XX den.	» 1.—	» 6.—	id.	
2 moutons	VI S. VIII d.	» 4.—	» 24.—	id.	
3 id.	X S.	» 6.—	» 36.—	id.	
33 id.	CXVIII S.	» 70.80	» 424.80	fr. 12.87 le mout.	
1 mouton	IV S. IV d.	» 2.60	» 13.60	fr. 13.60 le mout.	
1/2 mouton	IV S.	» 2.40	» 14.40	fr. 28.80 le mout.	Mouton gras d'été. Leber, en 1341, porte le prix du mouton à 18s., différence énorme. Monteil se rapproche davantage de nos prix en fixant le mout. gras à 9 sous.
Agneau.					
20 février 1329					
1 agneau	IV S.	» 2.40	» 14.40	fr. 14.40	C'est la seule mention que nous ayons trouvée dans les comptes.
Porc.					
25 octobre				Poids probable	
26 octobre	XII S.	» 7.20	» 43.20	48 livres	Le porc revenait donc sans doute à f. 0.90 la liv. comme le bœuf. On n'en mangeait qu'en hiver. C'est par exception qu'une seule fois nous voyons après le mois de février du porc mentionné en même temps que du bœuf. Monteil cite le prix d'un porc à 2 l. 12 s. Leber cite pour l'an 1328 un porcelet à lard valant 1 liv.
12 novembre	IX S.	» 5.40	» 32.40	36 id.	
19 novembre	VII S.	» 4.20	» 25.20	28 id.	
	II S.	» 1.20	» 7.20	8 id.	

Désignation des produits divers	Prix de l'époque	Valeur intrinsèque de l'époque en francs	Valeur en pouvoir commercial moderne en francs	Valeur moderne par unité	OBSERVATIONS
Chevreaux.					
14 sept. 1 chevreau	xii s.	f. 7.20	f. 43.20	f. 43.20	Le prix du chevreuil — car par chevreau nous croyons qu'il faut entendre chevreuil — varie selon la saison, comme de nos jours.
23 avr. (Pâq.) 3 id.	xiv s.	» 8.40	» 50.40	» 16.80	
2 mai 1 id.	v s.	» 3.—	» 18.—	» 18.—	
8 et 11 mai 1 id.	iv s.	» 2.40	» 14.40	» 14.40	
16 mai 2 id.	vii s. vi d.	» 4.50	» 27.—	» 13.50	
11 juin 2 id.	xii s.	» 7.20	» 43.20	» 21.60	
Poules.					
14 sept. 12 poules	xiii s.	f. 7.80	f. 46.80	f. 3.90	Qu'onnes'étonne pas si nous donnons une si grande extension au tableau relatif aux poules. Du moment qu'on s'occupe des menus détails d'une époque, il ne faut négliger aucun de ceux qui nous donnent des renseignements précis. Les poules d'une part, les harengs de l'autre pour les jours maigres, formaient la base de la nourriture. En outre, les faucons en faisaient une grande consommation. Comme on peut le voir d'après le tableau ci-contre, le prix des poules variait beaucoup. Alexis Monteil porte les poules à 8 deniers, c'est le prix le plus habituel que nous rencontrons également.
15 sept. 2 poules	xvi d.	» 0.80	» 4.80	f. 2.40	
20 sept. 1 pr. fauc.	vi d.	» 0.30	» 1.80	» 1.80	
22 sept. 2 id.	xiiii d.	» 0.70	» 4.20	» 2.16	
24 sept. 3 id.	xxii d.	» 1.10	» 6.60	» 2.20	
14 oct. 2 id.	xiv d.	» 0.70	» 4.20	» 2.10	
16 oct. 5 id.	ii s. vi d.	» 1.50	» 9.—	» 1.80	
24 oct. 2 id.	xii d.	» 0.60	» 3.60	» 1.80	
26 oct. 1 id.	viii d.	» 0.40	» 2.40	» 2.40	
28 oct. 1 id.	vi d.	» 0.30	» 1.80	» 1.80	
3 nov. 2 id.	xiv d.	» 0.70	» 4.20	» 2.10	
3 fév. 1 id.	xiv d.	» 0.70	» 4.20	» 4.20	
15 fév. 2 id.	ii s.	» 1.20	» 7.20	» 3.60	
20 fév. 24 poules pour cuisine	xxiv s.	» 14.40	» 86.40	» 3.60	
21 fév. 15 poules pour cuisine	xiii s. ix d.	» 8.25	» 49.50	» 3.30	
23 fév. 2 poules pour faucons	ii s.	» 1.20	» 7.20	» 3.60	
28 fév. 4 poules	iii s. viii d.	» 2.80	» 16.80	» 4.20	
1 poule pr. faucons	xii d.	» 0.60	» 3.60	» 3.60	
2 mars 1 id.	xii d.	» 0.60	» 3.60	» 3.60	
4 mars 1 id.	xi d.	» 0.55	» 3.30	» 3.30	
26 mars 1 geline pour faucons	xiii d.	» 0.65	» 3.90	» 3.90	
31 mars 2 poules 1 id.	ii s. ii d.	» 1.30	» 7.80	» 3.90	
12 avril 2 id.	ii s. vi d.	» 1.50	» 9.—	» 4.50	
23 avril Pâques, 6 poules pr. cuis.	v s. ii d.	» 3.10	» 18.60	» 3.18	
1 mai 6 poules pr. cuisine	v s.	» 3.—	» 18.—	» 3.—	
7 mai 3 id.	ii s. ix d.	» 1.65	» 9.90	» 3.30	
12 mai 1 id.	xv d.	» 0.75	» 4.50	» 4.50	
15 mai 3 id.	ii s. vi d.	» 1.50	» 9.—	» 3.—	
11 juin 24 id.	xii s.	» 7.20	» 43.20	» 1.80	
Poulets.					
28 octob. 6 poulets	iv s. vii d.	» 2.75	» 16.50	f. 2.75	Les prix varient naturellement d'a-
2 mars 6 id.	v s. vi d.	» 3.30	» 19.80	» 3.30	

Désignation des produits divers	Prix de l'époque	Valeur intrinsèque de l'époque en francs	Valeur en pouvoir commercial moderne en francs	Valeur moderne par unité	OBSERVATIONS	
23 avril 5 poulets	III s. IV d.	f. 2. —	f. 12. —	f. 2.40	près la grosseur et la qualité des poulets.	
26 avril 4 id.	II s.	» 2.40	» 14.40	» 3.80		
27 avril 4 id.	XVIII d.	» 0.90	» 5.40	» 1.35		
1 mai 12 id.	XI s. I d.	» 6.65	» 39.90	» 3.30		
16 mai 4 id.	III s. VI d.	» 2.10	» 12.60	» 3.15		
17 mai 8 id.	IV s.	» 2.40	» 14.40	» 1.80		
4 juin 12 id.	V s. VI d.	» 3.30	» 19.80	» 1.65		
15 juin 6 id.	II s. VI d.	» 1.50	» 9. —	» 1.50		
Poussins.						
25 avril 2 pouss.	XIV d.	» 0.70	» 4.20	» 2.10		Même prix jusqu'à la fin de juin.
2 mai 10 id.	VI s. VIII d.	» 4. —	» 24. —	» 3. —		
9 mai 6 id.	III s.	» 1.80	» 10.80	» 1.80		
Chapons gras.						
14 septemb. 7 ch.	XII s.	» 25.20	» 151.50	» 21.64	Ce prix de f. 21.64 nous paraît bien élevé.	
20 février 12 id.	XVIII s.	» 10.80	» 64.80	» 5.40		
Oisons.						
10 mai 2 oisons	III s.	» 1.80	» 10.80	» 5.40	Alexis Monteil porte l'oie à 2 s. Leber, en 1449, l'indique au prix de fr. 3.47.	
23 mai 2 id.	III s. VII d.	» 2.15	» 12.90	» 6.45		
1 juin 3 id.	V s. IV d.	» 3.20	» 19.20	» 6.40		
5 juin 1 id.	XXI d.	» 1.05	» 6.30	» 6.30		
6 juin 4 id.	VII s. VI d.	» 4.50	» 27. —	» 6.75		
22 juin 3 id.	V s.	» 3. —	» 18. —	» 6. —		
Perdreaux.						
10 nov. 12 perdr.	III s. VI d.	» 2.10	» 12.60	» 1.05	On le voit, leur prix reste invariablement le même à quelques centimes près.	
11 nov. 11 id.	III s. II d.	» 1.90	» 11.40	» 1.04		
12 nov. 5 id.	XVII d.	» 0.85	» 5.10	» 1.02		
29 nov. 3 dz. id.	X s. VI d.	» 6.30	» 37.80	» 1.05		
20 février ?	VIII s. X d.	» 5.30	» 31.80	» ?		
Poissons.						
Harengs.						
Novemb. 1 cent.	VIII s.	» 4.80	» 28.80	f. 28.80	Même prix durant tout le carême jusqu'au 16 avril, jour de Pâques fleuries, où les harengs atteignent le prix de fr. 36 le 100, qu'ils conservent jusqu'à la fin de mai. Leber, en 1340, porte le cent de	
Février 80	V s. VI d.	» 3.30	» 19.80	» 39.60		
Mars 50	IV s.	» 2.40	» 14.40	» 28.80		
16 avril 3 et 1/2 quarterons	VIII s. IX d.	» 5.25	» 31.50	» 36. —		

Désignation des produits divers	Prix de l'époque	Valeur intrinsèque de l'époque en francs	Valeur en pouvoir commercial moderne en francs	Valeur moderne par unité	OBSERVATIONS
					harengs saur à 12 s. 4 d. qu'il évalue à fr. 22.63 et le 100 de harengs frais à 14 sous, qui représenteraient f.25.65. Ces prix se rapprochent des nôtres. Alexis Monteil évalue le 100 de harengs à 12 s.
Lamproies et Anguilles.					—
1 lamproie	xiv s.	f. 8.40	f. 50.40	f. 50.40	3 avril
3 lamproies	xxxxiii s.	» 19.80	» 118.80	» 39.60	22 avril
1 lamproie et 4 anguilles	lxxiiii s.	» 44.40	» 266.40		20 février Voir page 68.
Aloses.					—
4 aloses	xiiii s.	» 7.80	» 46.80	» 11.70	12 mai
Barbeaux ou barbues.					—
2 barbeaux	x s.	» 6.—	» 36.—	» 18.—	12 mai. Nous ne sommes pas sûr de la lecture de ce mot.
Pimperneaux (spares).					—
Cent pimperneaux	xx s.	f. 12.—	f. 72.—	f. 72.—	10 juin
40 id.	viii s.	» 4.80	» 28.80	» 72.—	28 novembre
Poiss. de la Loire	xv s.	» 9.—	» 54.—		23 novembre
Poiss. d'eau douce	xiv s. ix d.	» 8.86	» 53.—		1 février
Poisson id.	xii s. vi d.	» 7.50	» 45.—		4 février
Poisson id.	vi s. viii d.	» 2.80	» 16.50		24 février
Poissons et écrevisses	xviii s.	» 10.80	» 64.80		27 octobre
Écrevisses	v d.	» 0.25	» 1.50		6 novembre
Écrevisses	xvi d.	» 0.80	» 4.80		28 mai
1 brochet	x d.	» 6.—	» 36.—	» 36.—	9 octobre Le prix des brèmes et des carpes n'est pas mentionné dans le MS. Leber cite une

Désignation des produits divers	Prix de l'époque	Valeur intrinsèque de l'époque en francs	Valeur en pouvoir commercial moderne en francs	Valeur moderne par unité	OBSERVATIONS
					carpe vendue fr. 12.28, en 1390 et une autre fr. 8.50. valeur en pouvoir moderne.
Oufs.					
15 septembre 200	iv s.	f. 2.40	f. 14.40	f. 7.20	le cent Alexis Monteil porte le prix du cent d'œufs à 3 sous. Leber, en 1354, évalue le cent d'œufs à 8 sous qui représenteraient fr. 22 de nos jours, et en 1372 le cent d'œufs à 4 s. 8 d. qu'il évalue à fr. 13.28.
6 novembre 200	iii s. iii d.	» 1.95	» 11.70	» 5.85	
14 novembre 100	ii s. viii d.	» 1.60	» 9.60	» 9.60	
19 février 200	v s. viii d.	» 3.40	» 20.40	» 10.20	
23 avril 200	iii s. iv d.	» 2.—	» 21.—	» 6.—	
				prix ordinaire et que nous retrouvons avec peu de changements jusqu'à la fin des comptes	
Beurre.					
1 livre	ix d.	» 0.45	» 2.70	f. 2.70	la livre On en faisait si peu usage qu'en six mois nous ne trouvons le beurre mentionné qu'une seule fois. Leber cite les prix suivants : en 1427 la livre f. 2.33, en 1434 la livre fr. 1.35. Alex. Monteil cite la livre de beurre à 8 deniers.
Lait.					
14 sept. prob. 24 lit.	ii s.	» 1.20	» 7.20	f. 0.30	le litre Lè 4 nov. figure la consommation de sept semaines. Ce prix de 30 c. le litre n'est qu'une hypothèse basée sur la quantité probable, et comme se rapprochant le plus de la valeur moderne.
4 nov. id. 28 id.	x s.	» 6.—	» 36.—	f. 0.30	
30 avril id. 2 id.	ii d.	» 0.10	» 0.60	f. 0.30	
11 mai id. 3 id.	iii d.	» 0.15	» 0.90	f. 0.30	

Désignation des produits divers	Prix de l'époque	Valeur intrinsèque de l'époque en francs	Valeur en pouvoir commercial moderne en francs	Valeur moderne par unité	OBSERVATIONS
Fromages.					
8 fromages	xii d.	f. 1.10	f. 6.60	f. 0.82	C'étaient probablement des fromages de Brie et de Roquefort, déjà très renommés alors (voir Alexis Monteuil) Ils étaient vendus au poids, et nous estimons, comme Alex. Monteuil, qu'ils se payaient 2 deniers, ou fr. 0.60, en pouvoir actuel, la livre. Leber estime en 1426 le fromage à fr. 0.75.
4 id.	xii d.	» 0.60	» 3.60	» 0.90	
6 id.	xviii d.	» 0.90	» 5.40	» 0.90	
3 id.	xv d.	» 0.75	» 4.50	» 1.50	
1 id.	xviii d.	» 0.90	» 5.40	» 5.40	
Gâteaux, tartes, pâtisseries.					
Façon de tartes Belle chière	iii d.	» 0.20	» 1.20		Ce n'est jamais qu'en voyage que Jean de Blois se permet ce luxe de pièces montées d'un prix si élevé. On aurait compris que, dans un dîner d'apparat, comme il en donnait parfois, les cuisiniers, se laissant aller à toute leur imagination pour flatter l'œil des convives, avec cette mise en scène qui était dans le goût de l'époque, aient tenu à produire quelques chefs d'œuvres en pâtisserie. Mais il est à remarquer que jamais il n'en figure ces jours-là sur la table de Jean de Blois.
Façon de pastez Belle chière	ix d.	» 0.45	» 2.70		
id.	xii d.	» 0.60	» 3.60		
id.	xxi d.	» 1.65	» 6.30		
id.	v s.	» 3.—	» 18.—		
id.	vi s.	» 3.60	» 21.60		
id.	viii s.	» 4.80	» 28.80		
id.	viii s. iii d.	» 5.—	» 30.—		
id.	ix s.	» 5.40	» 32.40		

Désignation des produits divers	Prix de l'époque	Valeur intrinsèque de l'époque en francs	Valeur en pouvoir commercial moderne en francs	Valeur moderne par unité	OBSERVATIONS
Poirée, compotes, fruits etc.					
Avril, poirée.	viii d.	f. 0.40	f. 2.40		
Mai, id.	x d.	» 0.50	» 3.—		
Juin, id.	xvi d.	» 0.80	» 4.80		
15 mai, poirée et bourgons	iv d.	» 0.20	» 1.20		
Février, fruits	xv d.	» 0.75	» 4.50		
Juin, pommes	x d.	» 0.50	» 3.—		Alex. Monteil évalue le cent de pommes à 18 d.
Raisins secs	iii s.	» 1.80	» 10.80		Alex. Monteil cite les raisins secs valant 10 deniers la livre.
Amandes et sucre	ii s. xii d.	» 1.80	» 10.80		Voir page 116
Miel.					
25 février, 5 chop.	ii s. xi d.	f. 1.75	» 10.50	f. 2.10 la chopine	Pour chevaux.
20 mars, 1 chop.	vi d.	» 0.30	» 1.80	f. 1.80 la chopine	id.
7 juin, miel	x d.	» 0.50	» 3.—	fr. 1.50 la chopine	id. Alex. Monteil estime le setier de miel à 1 s. 3 d.
Légumes.					
Pois ramés	v d.	f. 0.25	» 1.50		Pour les chevaux.
Oignons	ii s.	» 1.20	» 7.20		Provision pour le carême.
id.	ix s.	» 5.40	» 32.40		id.
ail	v à vi d.	» 0.25 à 0.30	» 1.80 à 2.10		Les légumes ordinaires étant sans doute cultivés dans les jardins du château ne sont pas portés en compte.
Épiceries.					
Moutarde	ii d. iii à viii d.	» 0.10 » 0.20 à 0.40	» 0.60 » 1.20 à 2.40	la plus petite mesure est de f. 0.60.	Usage constant.

Désignation des produits divers	Prix de l'époque	Valeur intrinsèque de l'époque en francs	Valeur en pouvoir commercial moderne en francs	Valeur moderne par unité	OBSERVATIONS
Vinaigre.					
vinaigre et verjust 7 pintes	xxi d.	f. 1.05	f. 6.30	f. 0.90 la pinte	Le vinaigre et le verjust sont au même prix.
Huile.					
20 novemb. 16 lit	ii s iv d.	» 1.40	» 8.40	f. 0.52 la pinte	Ce prix ne varie pas. On ne faisait guère usage d'huile pour la cuisine, mais encore bien moins de beurre, que le saindoux remplaçait.
Sel.					
13 novemb. 1 setier	iii s.	» 1.80	» 10.80	Donc	Nous trouvons dans le MS. n larz. Ce sont probablement des tonneaux de saindoux. Mais nous ne faisons à cet égard qu'une conjecture. Voir page 31. Alex. Monteil donne le saindoux à 9 d. la pinte ; à ce prix 2 <i>lars</i> représenteraient donc deux tonnes de 6 setiers, à 20 sous la tonne, soit fr. 12 valeur intrinsèque, et fr. 72 en valeur pouvoir moderne.
21 novemb. 1 mine	v s. vi d.	» 3.30	» 19.80	f. 3.60 le	
22 mars 1 boisseau	xii d.	» 0.60	» 3.60	boisseau	
23 mars 1/2 boiss.	vi d.	» 0.30	» 1.80	et f. 19 le	
3 avril 1/2 boiss.	v d.	» 0.25	» 1.50	setier ¹ .	
Saindoux.					
15 septembre	xi s.	» 24.—	» 144.—	f. 72 la la tonne de 6 se- tiers	id.
22 novembre	xL s.	» 24.—	» 144.—		
Éclairage.					
Chandelles de cire.					
13 septemb. 2 liv.	iv s. iv d.	f. 2.60	f. 15.60	f. 7.80 la livre	C'est la dépense

¹ Ces prix diffèrent essentiellement de ceux donnés par Leber 1375, qui porte le setier de gros sel à fr. 283.25, erreur évidente. — Alex. Monteil est exact en faisant payer la livre de sel 2 d. soit 12 d. le boisseau, prix qui correspond au nôtre.

Désignation des produits divers	Prix de l'époque	Valeur intrinsèque de l'époque en francs	Valeur en pouvoir commercial moderne en francs	Valeur moderne par unité	OBSERVATIONS
14 septembre, jour de gala, 25 livres	l. s.	f. 30.—	f. 180.—	f. 7.20	ordinaire de cire par jour pour l'éclairage, — la cire non ouvrée; avec mèche et main-d'œuvre, la livre de chandelles de cire revenait en vérité, d'après nos comptes, à f. 10.50, soit f. 7.80 de cire, f. 1.65 de mèche et f. 1.15 de main d'œuvre. Hormis les jours de grande fête, la dépense ordinaire était de f. 10.50 par jour pour l'éclairage des salles. Alexis Monteil porte la livre de cire à 3 sous. Leber la compte en 1336 à f. 9.98.
15 septembre, jour de gala, 10 livres	xx s.	» 12.—	» 72.—	» 7.20	
4 février, 1 cierge d'une livre	v s. vi d.	» 3.30	» 19.80	» 19.80	Les cierges étaient très ornés, souvent même de très fines peintures, de là leur prix élevé.
Chandelles de suif.					
2 novemb. 2 livres	xvi d.	» 0.80	» 4.80	» 2.40	C'est le prix que nous retrouvons constamment, sans variations. Leber compte en 1336 la livre de chandelle à f. 2.75.
Mèches ou lumignons.					
5 livres	ii s. vi d.	» 1.50	» 9.—	» 1.80	Même prix constamment. En 1372 Leber compte la livre de mèche à f. 1.90.
Huile à brûler.					
15 septemb.	xviii d.	» 0.90	» 5.40	rien ne	L'huile était peu

Désignation des produits divers	Prix de l'époque	Valeur intrinsèque de l'époque en francs	Valeur en pouvoir commercial moderne en francs	Valeur moderne par unité	OBSERVATIONS
12 juin	xii d.	» 0.60	» 3.60	nous indique de quelle quantité il s'agissait.	employée et seulement dans les lanternes des écuries, pour éviter les incendies.
Fourrages.					
Avoine.					
13 septembre, 2 setiers.	vi s.	» 3.60	» 21.00	le setier f. 10.80	<p>Nous donnons ici quatre prix différents. Seulement il est à remarquer que le prix de f. 10.80, soit 6 sous le setier, est celui que nous rencontrons le plus fréquemment.</p> <p>Les trois autres prix sont des exceptions. le 15 et le 16 septembre, jours de fête, il arriva un si grand nombre de charretiers qu'on donna à leurs chevaux de l'avoine plus ou moins bonne.</p> <p>Le 13 novembre on se trouva pris au dépourvu et il fallut aller acheter du fourrage à tout prix.</p> <p>Une observation encore à faire. c'est que le muid d'avoine valait, par exception, 16 setiers et $\frac{1}{2}$ de mine, au lieu de 12 setiers.</p> <p>On comptait à cette époque, dans cette contrée, comme nous l'avons pu établir exactement d'après les comptes, 1 mine et $\frac{1}{2}$ par setier, 4</p>
15 septembre, 6 $\frac{1}{2}$ setiers.	xiii s. vi d.	» 8.10	» 48.80	» 7.48	
16 septembre, 3 mines.	iiii s. vi d.	» 2.70	» 16.20	» 8.10	
13 novembre, 3 setiers.	x s. vi d.	» 6.30	» 37.80	» 12.60	

Désignation des produits divers	Prix de l'époque	Valeur intrinsèque de l'époque en francs	Valeur en pouvoir commercial moderne en francs	Valeur moderne par unité	OBSERVATIONS
Foin.					
Pour 30 chevaux	vii s.	» 4.20	» 25.20	» 0.90 par cheval	boisseaux au mine, 6 boisseaux au scier. On donnait par jour un boisseau d'avoine par cheval, soit pour f. 1.80. Nous prenons cet exemple au hasard. Le prix du foin, compté par nombre de chevaux, ne varie pas, ou du moins si peu qu'il ne vaut pas la peine d'en tenir compte.
Son et farine.					
Son (bran) et farine	xvi d. iii s.	» 0.80 » 2.44	f. 4.80 » 14.64	quantités non indiquées	
Objets divers.					
1 tamis (saas)	xii d.	f. 0.60	» 3.60	f. 3.60 pièce	
2 cruches (seilles)	xviii d.	» 0.90	» 5.40	» 2.70	
Beluteaux <i>(écuelles à soupe en terre, en bois ou en étain).</i>					
1 beluteau	ii d.	» 0.10	» 0.60	» 0.60	
1 id.	ii s. ii d.	» 1.30	» 7.80	» 7.80	
1 id.	ii s. iii d.	» 1.40	» 8.40	» 8.40	Probablement eu étain.
Panniers.					
1 panier pour écurie	iii d.	» 0.15	» 0.90	» 0.90	
2 pr. mettre poisson	iii s.	» 1.80	» 10.80	» 5.40	
Cordes.					
25 toises pour les filets	xx d.	» 1.—	» 6.—	f. 0.25 la toise	
25 toises pour dresser les chiens	xi d.	» 0.80	» 4.80	» 0.20	
4 toises pour tirer le sceau du puits	iii d.	» 0.20	» 1.20	» 0.30	

Désignation des produits divers	Prix de l'époque	Valeur intrinsèque de l'époque en francs	Valeur en pouvoir commercial moderne en francs	Valeur moderne par unité	OBSERVATIONS
Peaux de mouton.					
3 peaux de moutons avec leur toison.	iv s. vi d.	» 2.70	» 16.20	f. 5.40	Leber, en 1328, évalue le prix d'une peau de mouton à f. 9.63.
Une peau de mouton pour tablier de forgeron.	xviii d.	» 0.90	» 5.40	» 5.40	
Serrures. (claveures).					
Une serrure	xviii d.	» 0.90	» 5.40	» 5.40	Si la ferronnerie était de grand prix, elle était du moins de bon goût et travaillée au marteau.
2 serrures et un verrou (courreil)	iii s. xi d.	» 1.95	» 11.70		
Loquets.					
3 loquets	xvi d.	f. 0.80	f. 4.80	pièce 1.60	
Clefs.					
1 clef pour bergerie	iv d.	» 0.20	» 1.20	» 1.20	
2 clefs pour cuisiner et dressoir	xii d.	» 0.60	» 3.60	» 1.80	
Marteau à charrette	xii d.	» 0.60	» 3.60	» 3.60	
Fers et planches pour ferer chevaux.					
					Voir page 104.
1 fer	vii d.	» 0.35	» 2.10	» 2.10	Noustenons à donner ces prix, qu'on pourra comparer avec ceux de Leber qui, pour l'année 1307, estime le grand fer à f. 3.80. et le fer ordinaire à f. 2.85.
10 fers	v s. x d.	» 3.50	» 21.—	» 2.10	
2 id.	xv d.	» 0.75	» 5.40	» 2.25	
5 id.	iii s. iii d.	» 2.—	» 12.—	» 2.40	
Fers et planches faits avec de vieux fers.					
13 fers	ii s. iii d.	» 1.35	» 8.10	f. 0.62	
7 id.	xviii d.	» 0.90	» 5.40	» 0.77	
2 id.	vi d.	» 0.30	» 1.80	» 0.90	
2 planche	iii d.	» 0.20	» 1.20	» 1.20	
1 planches	viii d.	» 0.40	» 2.40	» 1.20	

Désignation des produits divers	Prix de l'époque	Valeur intrinsèque de l'époque en francs	Valeur en pouvoir commercial moderne en francs	Valeur moderne par unité	OBSERVATIONS
300 clous à lattes	xviii d.	f. 0.90	f. 5.40	f. 1.60	C'étaient des clous d'ornements destinés au chariot d'apparat du seigneur.
40 clous de charrette	vii s.	» 4.20	» 25.20	f. 0.63 ¹ / ₂ le clou	
5 haches (hapes)	iii s. iv d.	» 2.—	» 12.—	» 2.40	Nous avons vu qu'elles étaient faites avec de vieux fers de chevaux.
2 traits pour charrette.	iii s. vi d.	» 2.40	» 12.60	» 6.30	Alexis Monteil évalue un essieu de charrette à 20d. seulement, ce qui nous paraît fort difficile à admettre. Tout au plus devait-ils'agir d'un raccommodage.
2 essieus	xvii s.	» 10.20	» 61.20	» 30.60	
Façon d'une charrette.	iii s.	» 1.80	» 10.80		
3 longes (longoirs)	xi d.	» 0.55	» 3.30	» 1.10	
2 plates longes	xx d.	» 1.—	» 6.—	» 3.—	
5 petites longes (longuettes)	xix d.	» 0.95	» 5.70	» 1.14	
8 boucles	ii s. viii d.	» 1.60	» 9.60	» 1.20	
2 id.	viii d.	» 0.40	» 2.40	» 1.20	
8 polettes	iii s. iii d.	» 2.—	» 12.—	» 1.50	
4 têtieres (chevâstres) et une livre de bourre pour la selle	xx d.	» 1.—	» 6.—		
2 chevâstres et 1 paire de traits	iii s. iii d.	» 2.—	» 12.—		Chaque têtierre ou muselière de cheval revenait donc à environ f.3, les traits se payant, ainsi que nous l'avons vu plus haut, f. 6.30.
Toile pour faire un sac à charbon	xii d.	» 0.60	» 3.60		
2 étencelles	xii d.	f. 0.60	f. 3.60	f. 1.80	Voir page 74.
1 pot à aumône en terre	xii d.	» 0.60	» 3.60	» 3.60	

Désignation des produits divers	Prix de l'époque	Valeur intrinsèque de l'époque en francs	Valeur en pouvoir commercial moderne en francs	Valeur moderne par unité	OBSERVATIONS
1 pot de terre	v d.	f. 0.25	f. 1.50	f. 4.50	
1 bœnitièr terre	v d.	» 0.25	» 1.50	» 1.50	
Plateaux à mettre sous tonneaux.	xx d.	» 1.—	» 6.—		
1 veilleuse	iii d.	» 0.15	» 0.90	» 0.90	
Verres et buires					Voir page 90.
1 charnier pour faucons	vi d.	» 0.30	» 1.80	» 1.80	
2 cuffes	iii s.	» 1.80	» 10.80	» 5.40	Voir page 104.
Cire verte pour scéler	xii d.	» 0.60	» 3.60		
Gaine avec cou-teaux de table	xxv s. viii d	» 13.60	» 81.60	» 81.60	Voir page 52.
Étamine	vi s. iii d.	» 3.80	» 22.80		
2 paires de gants	ii s. vi d.	» 1.50	» 9.—	f. 4.50	
1 paire de mitaines	ii s.	» 1.20	» 7.20	» 7.20	
1 chapeau de bièvre (loutre ou castor)	xviii s. vi d	» 11.40	» 66.80	f. 64.60	Voir page 53.
1 paire d'éperons	ii s. ii d.	» 1.30	» 7.80	f. 7.80	
1 paire de souliers et de chausses (communs)	vi s.	» 3.60	» 21.60		
Reiure d'un mis-sel	iii s.	» 1.80	» 10.80		Voir pages 32 et 33.
Médicaments.					
Orpin	vi d.	f. 0.30	f. 1.80		
Encre violat	ii s. x d.	» 1.70	» 10.20		Voir page 146.
Onguements et soufre vif	v s. vi d.	» 3.30	» 19.80		
Miel et cumin	iii s. iii d.	» 2.—	» 12.—		
Onguements pour faucons.	xii d.	» 0.60	» 3.60		

III^e ANNEXE.

Lettres patentes de Hugues de Chastillon, accordant le droit de chasse aux habitants de ses communes.

Ces lettres patentes sont malheureusement très longues, d'un style très diffus et remplies de répétitions. Mais nous croyons cependant devoir reproduire *in extenso* et textuellement une pièce aussi remarquable à tous les points de vue :

« Nous Hues de Chastillon, cuens de Blois et sires d'Avesnes, faisons savoir à tous présens et avenir, que comme le commun¹ de tous les habitanz et demourans dedans les bovières du griage² de Millancai et payans le griage fussent pluss fois venuz à nous et à noz gens, en eaus doulant et complaignant, disanz et maintenanz que il communément et généralement sont et ont touziours esté ou tems de nos devanciers et de nous de si lonc-temps cōme il puet souvenir à mémoire d'ōme, en saisine d'avoir cōme leur droit le pasturaige communnt à leur bestes en tous nos gaas, landes et bovières³, que noz devanciers et nous avons euz et avons ou terōer de Millancai et que pr̄ ce il ont touziours païé à noz devanciers et encoires paient à nous ou à nostre cōmandement iceulx, de nous cōme il est cy ap̄ contenu, c'est assavoir que chascun desdiz habitanz et demouranz ou dit gaignage à bestes, quelles que elles soient, paie une mine⁴ de saigle et les auts qui n'ont gaignage paient une quarte⁵ et chascun. Et pour ce que il, sicōme il maintenoient, ont et avoiet̄ eu de lonc temps et soustenuz grans griefs et grans domaiges en ce, c'est assavoir que noz devanc̄s

¹ *La commune*. Le régime communal était de création récente ; toutefois les seigneurs d'Avesnes avaient depuis longtemps accordé des franchises, alors que les villes du Hainaut voisines, celles du Brabant et celles du comté de Namur, n'avaient pas encore reçu leurs chartes d'affranchissement. (Voir notre *Histoire du pays de Chimay*, pages 122 et 123).

² *Griage, griage, grièche*. terre arable sur laquelle était payée une redevance.

³ *Gaas, landes et bovières* — *Gaus* pour *gaanagium, ganige, ager culturæ aptus*. — comme *gaaignagium*, gainage — *Bovarium* pour *Bonnarium*, bonnier — *bonnarium, modus agri certis limitibus definitus*. (Voir *Glossaire de DUCANGE*).

⁴ Moitié d'un setier.

⁵ Quart d'une mine.

et nous, des devant diz gaaz, landes et bovières avons baillé et acenssé ¹ à plusrs p̄sonnes singulières une grant partie, en quoy leur droit dudit pasturaige leur est empeschié et grandem̄t appeticié ², requessent ledit commun nous et noz gens que nous les lesseissions et feissions joir de leur droit et de leur saisine dudit pasturaige, et les domaiges et les griefs qu'ils disoient que ilz ont euz et soutenuz, leur feissions restorer et amender, com̄e il aient touzours païé et paient encoires les redevoirs dessus diz. Nous et nos gens disons encontre et que ces choses dessus dites nous avions fait à droit et que bien le poions faire noz devancier et nous. Sur ce p̄ fin nous bien et dilligem̄t enformez de cestes choses dess. dites, et eue sur ce grant déliberacion et dilligence, de nostre volenté et du conseil de bonnes gens, avecques Robin Barbon, Girart de Teilloi, Johannes de Villechiefes, John dit Conrart, Clem̄t Burtein et Thomas du Codrai, procureurs es-leuz et establiz de par ledit com̄un, qui ont plain p̄voir d'accorder, de traictier et ordonner sur ces choses dessus dites avecques nous en toute maniere haut et bas pour ledit com̄un, sicom̄e il est plainem̄t contenu en la procuracion qu'il ont sur ce dudit com̄un scellée du scel de la p̄ivosté d'Orliens, avors ordonné, traictié et accordé, et les devant diz procurers aussi avecques nous en nom dudit com̄un et pour eaus, en la manere qui senssuit. C'est assavoir que les gaaz, landes et bovières, que noz devancs et nous avons bailliez et aliénez, soit par vente, par censse ou par quelconq̄ autre manere duquels, au tens dores seront et desmourent as p̄sonnes à cui il ont esté bailliez à en faire leur plene volenté, com̄e de leur p̄p̄re héritaige, sans ce que le dit com̄un y puisse dores en avant demander ne avoir pasturaige, ne ensi que dores en avant nous ne noz hoirs ne ceaus qui en sont ou seront tenanz. Et de touz noz auts gaaz, landes et bovières que nous avons ovendrois à Millencai et ou terroer, nous accordons et voulons que ledit com̄un hait dores en avant à touzours le pasturaige en touz temps et en usent pesiblem̄t com̄e de leur droit, sans nul débat et sans que nous, noz hoirs ne noz successeurs le leur puissions dores en avant empeschier né appeticier en nulle maniere, par acenssem̄t ne par autre bail ou aliénation quelle que elle soit, en rendant toutevoies à nous et à noz hoirs ou à n̄tre com̄andem̄t les redevoirs dessus diz, ensi com̄e il ont touzours fait et accoustumé à faire es teps passez. Derechief en recompanxation et en restor des griés et des domaiges qu'il disoient qu'il

¹ Loué à un censier ; censier, si usité encore dans le pays wallon, celui qui tient une cense à ferme.

² Amoindri.

avoient euz et soustenuz de lonc temps, en ce que leur dit pasturaige estoit appéicié par le bail des gaaz, landes et bovières que noz devanciers et nous avons bailliez et acenssez, sicōme il ont dessus maintenu, et pour les domaiges ensuivant qu'il disoient que nos bestes leur ont fait ou temps de noz devancrs et de nous et leur font encoires de jour en jour, nous voulons et leur otroions desoventrois que touz les demour̄s. et habitanz dedenz ledit griage et ceaus qui y ont héritaige et paient lesdiz redevoirs, sicōme dessus est dit, aient dores en avant la chace et puissent chacier et prendre toutes manières de bestes grosses et menues, cers, biches, sengliers, laies, lièvre, conñ, tesson, goupil et toutes autres bestes quelles que elles soient, et aussi toutes manières d'oisiaus qu'on qu'il soient, à toutes manières d'engins, exceptiez ceaus qui sont ou seront deffenduz de par le Roy. Et exceptiez des oiseaux le hairon et le faisent, lesquels deux oisiaux il ne prenderont ne ne porront prendre, ne en leur domaine ne ailleurs. Et ceste classe il aront et poront chacier sicōme dessus est dit par tout le terōer de Millancai, en leurs domaines, en la forme et en la man̄re que ceaus qui ont héritaiges lez nos forez de Bollongne et de Russy le pevent fere en leur domaines, exceptiez toutevoies le hairon et le faisent, sicōme il est dit devant. Et est assavoir que se il prennēt noz bestes hors de leurs domaines, en lieu ou il ne le puissent faire, il en feront à nous et à noz hoirs telle amende comē il senssuit, c'est assavoir pour le cerf, se il le prennēt hors de leur domaine, sicōme il est dit devant, ung beuf ou soissante soulz, pour la biche une vaiche ou quarante soulz, et pour le senglier ung porc ou trente soulz,¹ et sera à la volenté de nous ou de cellui qui tiendra nostre lieu à Millancai, de prendre les bestes qui dessus sont divisées pour l'amende ou les deniers², car ce n'est mie nostre entancion que par ceste amende ensi taxer il puissent chacier ne prendre nos bestes en noz forez; eincois se il y prenoict, il encherroiet envers nous en telle amende comē droit, usaige ou coustume de pais porroit donner de rechief. Se il prennēt le faisent, lequel il ne pūet prendre, ne en leur

¹ En 1299, la livre tournois valait environ fr. 13, comme valeur intrinsèque. La monnaie de Blois valait moins que celle de Tours, 14 sous blésois ne répondant qu'à 12 sous tournois. Nous croyons ici pouvoir adopter la livre de Blois; l'amende infligée pour avoir tué un cerf s'élevait donc à un bœuf ou 60 s. soit fr. 32.40 en valeur intrinsèque et 194.40 en valeur pouvoir moderne; pour une biche fr. 21.60 ou fr. 129.60; pour un sanglier fr. 16.20, ou fr. 97.20; pour un héron ou un faisant fr. 5.40 ou fr. 32.40.

² C'est-à-dire qu'à son choix il pouvait prendre bêtes ou deniers.

domaine ne ailleurs, sicome il est dit devant, il en paieront dix soulz. Et est assavoir que ces accorz et ceste grâce ne s'estendent fors que à ceaux tant seulement qui ont héritaige ou dit terroer et nous paient lesdiz redevoirs. Et se aucune personne estrange prenoit beste oudit terroer et aucune des personnes dudit comū à cui ceste présente grâce est fete ly faisoit ou donnoit à ce faire conseil ne aide, l'une personne et l'autre en escherroiēt envers nous en telle amende come droit ou coustume du pais donneroit ou pourroit donner. Et pour les acors, la grâce et les autres choses dessus dites que nous faisons audit comū et as diz procureurs, les devant diz procureurs, en nom dudit comū et pour eaux, quittent et absoudrent de tout en tout à touz jourmais les âmes de n̄tre chier et amé oncle le conte Johan¹, de n̄tre chière et amée cousine la comtesse² Johanne que Dieux absoille, de touz noz auts devanciers, et nous, nos hoirs et noz successeurs de toutes auts demandes, raisons, grief et domaige que ledit comū et chascun de eaux puissent avoir et demander envers noz diz devanc̄ et envers nous par raison des choses devant dites jusques à la date de ces présentes lettres, et ensouite de touz les domaiges que nos bestes sauvages leur ont fait, feront ou por̄ont fere doresnavant. Et nous toutes ces choses dessus dites et veues en la manière que elles sont dessus accordées, otroiées et devisées, PROMECTONS EN BONNE FOY³ à tenir serment et garder loyamment à touziours, ne sans estre cnfraintes en aucune manière de nous, de noz hoirs ne de noz successeurs; et que à tout ce dess. dit tenir, faire et acomplir nous obligeons nous, noz hoirs et noz successeurs et touz noz biens et les biens de noz hoirs et de noz successeurs, et renonçons pour nous et pour noz hoirs à toutes exceptions, déceptions et lésions, et à toutes raisons et deffenses de fait et de droit que à nous ou à nos hoirs por̄oient aider et valoir en venant contre toutes les choses dessus dites et audit comū nuire en tout ou en partie, en jugement ou dehors. Et pour que ce soit ferme chose et estable, sans jamès rappeler ne venir encontre par nous ne par autres, nous avons donné audit comū ces présentes lett̄s scellées de nostre propre scel fictes l'an de grâce mil deux cens quatre vint diz et neuf, le dimanche jour de la feste sainte Luce.

¹ Son oncle, Jean de Chastillon, comte de Blois, de Chartres, seigneur d'Avesnes, de Landrecies, de Guise, de Trélon, de Condé, de Leuze et de plusieurs terres dans la Thiérache, le Hainaut et le Brabant. (Voir tableau généalogique).

² Jeanne, fille du susdit comte Jean de Chastillon.

³ Ces mots sont en grandes lettres dans le manuscrit.

IV^e ANNEXE ¹.

C'est la recepte receue p. la main Mons. J. Guèse pour reson de l'église de Juygny l'an de g^ce m ccc.xxxi. c^mencié à la Chandeleur. Première-ment le semadi jour de la conversion St.-Pol de Mons. Phelippe chapelain Mons. en l'ostel de Chasteau Regnaut .l.x. s. torⁿ. It. pour le vin q̄ j'achète q̄ n'estoit mie plein .xxx. s. It. le jeudi devant « Invocavit me » du curé de Luygné pour .i. sext̄ de froment .xxi. s. It. le lundi emprès « Invocavit me » pour la fille Lucas Dalemont pour droitures .xxi. d., et d'offrendes .xiii. d. It. le jeudi ensuiant dou curé de St.-Alexien pour .ii. costerez de vin de la mauvèse vinée .viii. s. It. le dimanche q̄ lan chante « Celi mei » p^r une feme à messe .viii. d. It. le mardi ensuiant p^r une feme à messe .vi. d. It. pour la fem^e Guilfē Hureau p^r finence .xvi. s. et pour offrende .vi. s. .ii. d. It. le jour dou vendredi benoist de la croiz aorer .ii. s. .vi. d. It. pour la p^rmière vention dou vin p^r .ii. pipes .x. livres. It. p^r les offrendes de Pasques les q̄iles doivent estre moiés ce vient les entiens p^r ce q̄il ne donnent nulles offrendes .iiii. s. .x. d. It. pour les foages de Pasques .Lviij. .v. d. ob. It. pour le seel jusqs à Pasqs .XLii. s. .viii. d. It. pour .i. setier de froment de la charité .i. hyret vendu .xiiii. s. It. le inc^redi emprès q̄simodo pour la finence de .ii. poures homes q̄ se tuèrent .v. s. It. dou curé de Cange .xiii. d. p^r le somē passé. It. en offrendes .xv. d. It. droiture de Cange .xii. d. p^r le somē passé. It. le semadi après pour une feme à messe .viii. d. It. le mardi après « Jubilate » pour les espousailles de .iii. poures genz .viii. s. p^r totes choses. It. le mardi emprès « Cantate » p^r une feme à messe .viii. d. It. les offrendes de Pentecouste .xii. s. .vi. d. It. la semaine devant l'Ascension pour .i. petit enfant q̄ se noia .xiii. d. It. pour .i. autre enfant .xiii. d. It. la semaine emprès Pentecouste p^r .i. enfant .xiii. d. It. le mardi emprès la S. Pere pour .i. enfant q̄ se noia .xiii. d. It. le mardi ensuiant .i. enfant dou la mère gisoit .ix. d. It. de la disme de la laine .xx. s. It. le m^di emprès la S. Benoit d'esté pour l'ann^vsaire Guille Hureau .ii. s. de rente. It. celui jour P^r. le Barrillet morut, p^r finence .v. s. pour offrende .xviii. s. It. pour la disme de la borreliere et des. iii. setiers de seigle .XLii. s. c'est à savoir chascun setier .xiiii. s. et une rame d'avoine

¹ Voir page 10. — De nombreuses ratures, des surcharges et des mots mal écrits rendent la lecture de ce document fort difficile. Aussi avons-nous dû remplacer par des points quelques mots qu'il nous a été impossible de déchiffrer. — Le compte de Jean Guèse est établi en livres tournois. La livre tournois valait alors le double de ce qu'elle valait de 1327 à 1329.

et .iii. boisseaus de petit mestoil .iiii. s. ix. d. $\overline{\text{I}}$. le jour de la S. $\overline{\text{G}}$ main en offrendes .xiiii. s. .vi. d. $\overline{\text{I}}$. le mardi devant la S. $\overline{\text{G}}$ ile une feme à messe et son enfant mort avec luy .vi. d. $\overline{\text{p}}$ offrendes et .xi. d. $\overline{\text{p}}$ les droitures de l'enfant. $\overline{\text{I}}$. dou seigr dou paiement .xi. setiers de seigle .vii. livres .xiiii. s. et .viii. livres $\overline{\text{p}}$.ii. setiers de froment et .iii. pipes de vin. $\overline{\text{I}}$. le mardi après la S. Luc trespasa la $\overline{\text{p}}$ sonne de S. Sulpice $\overline{\text{q}}$ et .ii. messes as église les $\overline{\text{q}}$ illes valurent en offrendes .xiiii. s. et .i. denier, .ii. petites torches $\overline{\text{q}}$ avoient ars toute la nuit, une bone sarge, .ii. dras et .i. covrechief et .i. oreiller. $\overline{\text{I}}$. les offrendes de Toussaints .xiiii. s. $\overline{\text{I}}$. le mardi ensuiant .iiii. espous. $\overline{\text{q}}$ valurent .xvi. s. $\overline{\text{I}}$. le jour de la S. Simon et Jude $\overline{\text{p}}$ moy .ii. setiers de blé de .xxxii. s. $\overline{\text{I}}$. des prez des Eteaus .xl. solz. $\overline{\text{I}}$. du pré S. $\overline{\text{G}}$ main .xxx. s. $\overline{\text{I}}$. le jour de Noël en offrendes .xiiii. s. .v. d. $\overline{\text{I}}$. le jour de S. Estiene en offrendes .xv. s. .viii. d. $\overline{\text{I}}$. le jour d'an neuf en offrendes et une feme à messe .xiiii. d. $\overline{\text{I}}$. .ii. setiers de froment venduz $\overline{\text{p}}$ les homes des vignes .LIIII. s. $\overline{\text{I}}$. des rentes des anniv̄saires .LXXVII. s. .x. d. $\overline{\text{I}}$. pour le cens de S. Germain .xxii. s. .viii. d. ob. $\overline{\text{I}}$. en debte .iiii. liv. .xiiii. d. $\overline{\text{I}}$. de debtes Mons. Guille Siguart .xii. liv. et .x. s. $\overline{\text{I}}$. pour le seel depuis Pasques .xxviii. s. »

$\overline{\text{S}}$. de toute la recepte $\frac{\text{xx}}{\text{iiii}}$.iiii. liv. .vi. s. .x. d.

$\overline{\text{I}}$. pour .xvii. setiers de froment le setier vendu .xxiiii. s. se montent .xx. lb. .viii. s. $\overline{\text{I}}$. pour .xii. pipes de vin .xxiiii. lb. $\overline{\text{I}}$. pour la finence d'un escuier estrengé $\overline{\text{q}}$ mourut en nostre parroisse .xl. s. $\overline{\text{q}}$ l'en doit et .viii. s. d'offrendes. $\overline{\text{I}}$. pour .ii. fames à messe .viii. d. $\overline{\text{I}}$. pour la finence d'une poure fame .v. s. pour offrendes. .xii. d.

Somē XLVI lb. .xv. s. iii d.

Toute somē de recepte. $\frac{\text{xx}}{\text{vi}}$.xi. lb. .ii. s. .ii. d.

Ce sont les mises fetes $\overline{\text{p}}$ la main Joh. Guèse $\overline{\text{p}}$ reson de l'église de Juigny l'an de $\overline{\text{g}}$ ce .M.ccc.xxxi. comencié à la Chandeleur. Premièrement pour venir à Angiers pour les despens de iii jours et .iii. sers et .ii. s. $\overline{\text{q}}$ je donne au vallet .xv. s. $\overline{\text{I}}$. pour les despens de Franc̄s et .i. de P. de Mont Espillouer et de Mons. P. de Gènes $\overline{\text{p}}$ fere l'inventoire, en pain .x. d., en vin .x. s. .i. d., en cuisine .ix. s. .v. d. $\overline{\text{I}}$. pour leurs chevaux .iii. s. pour .i. vallet $\overline{\text{q}}$ ala $\overline{\text{q}}$ re la $\overline{\text{p}}$ sonne de Gènes

.xviii. d. ce fut le juedi devant la Chandeleur .xxii. s. Īt. pour mettre une serreure ou charnier dou p̄sbitoire et une clef pour .ii. huys .xviii. d. Īt. le dimanche octaves de la Chandeleur p̄r .ii. fr̄res meneurs .xvi. d. Īt. pour aler à l'evesque querre la cure tant en l̄res com̄e en despens .viii. s. .vii. d. Īt. le dimanche que l'en chante « Invocavit me » pour .ii. fr̄res meneurs .xx. d. Īt. le m̄credi ensuiant pour le lecteur des diz fr̄res .xviii. d. Īt. le dimanche q̄ l'en chante « Reminiscere » p̄r .ii. fr̄res meneurs et .i. vallet .xx. d. Īt. pour les fr̄res q̄ se noierent à Pasques flories .ii. s. Īt. p̄r le dizeme de la Chandeleur .Lxi. s. Īt. le juedi absolv. à la dame de Voisin .x. d. de cens p̄r le pr̄ S. Gmain. Īt. le jour de Pasques p̄ les despens de .i. chapelain et de .ii. clers .iiii. s. .vi. d. Īt. le luminoire de Pasqs .xxii. s. Īt. le mardi empr̄s « Invocavit me » à .ii. charpentiers pour fondre la couverture des greniers .iiii. s. Īt. le mardi empr̄s « m̄sc̄dias d̄n̄i » pour .iiii. Jacobins .ii. à disner .ii. à souper .iiii. s. Īt. le jour de la Pentecoste en despens pour .i. chapelain et .iii. clers .vi. s. Īt. le dimanche de la Trinité pour .iiii. fr̄res p̄scheurs .ii. s. Īt. le vendredi ensuiant p̄r .ii. autres fr̄res .xvi. d. Īt. p̄r faucher .iii. q̄rtiers de pr̄ .ix. s. p̄ fener, pour amener et p̄r estouier? le fain .viii. s. Īt. p̄r les corvées dou pié Gastineau .iii. jours .i. feneur .ii. s. Īt. pour le dizesme .Lx. s. et .xii. d. pour la fr̄e. Īt. le dimanche empr̄s la Trinité pour .ii. fr̄res men̄s .xiiii. d. Īt. le mardi ensuiant .ii. fr̄res p̄scheurs .xii. d. Īt. le jour de S. Johan au pont de Sey .ii. s. .vi. d. de cens q̄ sont deuz à l'evesque d'Angiers pour les .iiii. q̄rtiers de prez q̄ sont ès Eteaus. Īt. le mardi après la S. Pere pour .iiii. fr̄res meneurs à disner. xvi. d. Īt. pour le ni(?) de la salle q'estoit cheu et pour les chauffouers des cheminées aparillier .x. s. Īt. pour relever une cuve, p̄r façon pour doves, p̄r enfonceure, pour cercle et p̄r p̄sté .xx. s. Īt. p̄r .iiii. chapelains et p̄r q̄tre clers le jour de la S. Gmain à disner et à souper et la voille à souper .viii. s. Īt. pour le luminoire de la S. Gmain .x. s. Īt. le jour de la rai-aoust au P. de Martineau pour le cens des vignes de son fr̄e. .vii. s. .vii. d. Īt. en venanges .ii. fr̄res meneurs et .i. valet p̄r .ii. jours .iiii. s. Īt. pour recovrir pour recerclier les mesons .i. home .ii. jours .ii. s. et .xvi. d. p̄r ses despens pour clo et p̄r cheville .viii. d. ob. Īt. p̄r ruser(?) le marc du p̄rssouer du i. home .x. d. Īt. le jour de la feste au mors .ii. fr̄res meneurs à soup. et à gésir pour le soup. .viii. d. Īt. le secont jour de l'Avent le menistre des fr̄res meneurs et .iiii. vallez et .ii. chevas. A soup. les vallez et les chevas .iiii. s. Īt. le jour de Noël en despens des compaignons .iiii. s. Īt. pour le luminoire .xii. d. Īt. le jour de la S. Estienne pour les prestres q̄ chantèrent .v. s. Īt. le jour de

l'Aparition, au seigr dou paiement pour le cens des mesons .ii. s. .ix. d. $\overline{\text{It}}$. pr. relier .xv. pipes pleines de vin .viii. livres .ix. s. .iiii. d., et en cercle .viii. s. .viii. d., en osier .iii. s. .iii. d., en aoillage des dites pipes, une pipe de xxxviii s. Pour les fromenz amener .xviii. s.

Somme des mises .xx. livres .viii. s. ob.

$\overline{\text{It}}$. mises pour vendenges. Premièrement pr une cue neuve .xxv. s. $\overline{\text{It}}$. pour un tonneau de Gascoigne pour fere .ii. foulouères .xv. s. $\overline{\text{It}}$. pour la façon de .iiii. portouères et les despens .iiii. s. $\overline{\text{It}}$. pour fere vendengier .iii. somes de blans porriz (?), pr boïçon aux homes en despens .xii. d. $\overline{\text{It}}$. pour une coulouere .vi. d. $\overline{\text{It}}$. le premier jour de vendenges .iiii. vendengers .ii. s. viii. d., .i. home pour charger les somes .x. d. $\overline{\text{It}}$. .i. somier et .i. vallet .iii. s. .ii. d. $\overline{\text{It}}$. le secont jour .vi. vendengers .iiii. s. .i. chargeur .x. d. .ii. somiers .vi. s. .iiii. d. et .i. fouleur .xiiii. d. $\overline{\text{It}}$. le trez. jour .vi. vendengers .iiii. s. .i. chargeur .x. d. et .ii. somiers .vi. s. .iiii. d. $\overline{\text{It}}$. le qutr. jour .xiiii. vendengers .viii. s. .viii. d. .ii. chargeurs .xx. d. .vii. somiers .xxii. s. .ii. d. .ii. fouleurs .ii. s. .iiii. d. $\overline{\text{It}}$. pour pipes neuves .ix. liv. $\overline{\text{It}}$. pour la réparation du pressouer pour la p̄tie de Mons. .xviii. s. .x. d. $\overline{\text{It}}$. pour porter le vin et entoñer et pour garder le pressouer .xiiii. s. et les despens .vi. s.

Despense des vignes l'an .xxxii. premièrement pour bêchier, proïgner, clorre et biner .viii. liv. .x. s. $\overline{\text{It}}$. pr. l'an .xxxii. pour deschaucer .xxiiii. s. $\overline{\text{It}}$. pour .iii. milliers et .xiiii. ses de pesseau .xxvi. s. .iiii. d. $\overline{\text{It}}$. pour tailer, ficher et ploier .LXvi. s. .iii. d. $\overline{\text{It}}$. pr. bêchier .iiii. liv.

$\overline{\text{It}}$. pour emplir les pipes qui furent vendues .vi. s. $\overline{\text{It}}$. pour fere mes despens, pour porter l'argent à Chateau Regn. .xxv. s. $\overline{\text{It}}$. à chapistre d'Angers .ii. s. .viii. d. ob. $\overline{\text{It}}$. à Mons. .xxxix. lv. .viii. s. $\overline{\text{It}}$. pour servir une lampe pour tout mon temps .x. s. $\overline{\text{It}}$. pour mes despens quand je vins compter à la Chandeleur .xvi. s.

S. XLII lb. .vii. s. .viii. d.

Toute somme de despense .c. .xviii. lv. viii. s. v d. ob.

Et la recepte monte $\frac{\text{xx}}{\text{vi}}$ xi lv. ii s. ii d.

Ensi demeure que Mons. Jehan doit xii lv. xiii s. viii d. ob.

Computatum et actum ab anno M^o CCC^o XXX^o p̄ntē M^e usque ad diem xviiii Martii anni millemi cccⁱ xxxii, in Castroreg. cor. dño Joh. de Blesis, presentibus Mag^{tro} Ligiero, jurā, et P. Potin. Quibus actis dds, dds dds, xii lb. xiii s. et viii d. ad ob. sibi debitas dicto dño J. Guasio dedit penitus et indulxit per augmento pensionis sue.

V^e ANNEXE.

C'est le compte q̄ Lorin Q̄quan a remis pour la garñ des fains de Chambon ce x novembre.

Ce sont les mises faites par Lorin Q̄quan, p̄rvost de Chambon, pour Mons. de Blois en l'an mil ccc xxxiii.

Premièr̄t pour fauchier vii arpens et demi de prez q̄ coustèrent à fauch. chescun arpent iii s. Valt xxx s.

It. pour fener les diz prez xviii s.

It. pour amener les fains des diz prez ii charrestes q̄ gagnèrent chescune iii s. Valt viii s.

It. pour une charreste qui trest hors l'erbe dou p. de Racons qui estoit en l'esve et l'amena seicher à la court iii s.

Somē des fains LX s.

Ce sont les fains q. le dit Lorin a pris pour le dit Mons. en la Rivière de Chambon des p̄sonnes qui sens̄ :

Premièr̄t de Jeh. le Piquart v charrestes qui valt chescune charrestée viii s. Valt XL s.

It. dou prez de l'église de Chambon une charrestée viii s.

It. dou prez au prestre de Chambon v charrestées qui valt chescune charrestée vi s. Valt xxx s.

It. p̄r charaier les diz fains p̄r èss̄ dites personnes pour ii charrestes qui gagnèrent chescune iii s. Valt viii s.

It. pour entasser touz les fains dess̄. diz es feiniz et pour netoier les diz feiniz viii s.

It. pour vin as vallez du chariot qui amenèrent les diz fains vi d.

It. pour entasser la buche xii d.

Somē iii livres xv s. vi d.

Toute somē viii livres xv s. vi d.

VI^e ANNEXE.

Nous joignons ici, à simple titre de curiosité, un document de 1416, qui par lui-même n'offre pas, il est vrai, un très grand intérêt, mais qui nous révèle bien des changements arrivés à Château-Renault dans l'intervalle d'un siècle.

A touz ceuls qui verront ces p̄ntes lectres, Jehan Dony, garde du scel de la prévosté de Blois, salut. Saichent tuit que par dev̄t Guille Hardi, clerck tabellion juré dudit scel et de la dite prévosté, fut p̄nt en sa personne noble hom̄e Jean de Trassay, escuyer capitaine du Chastel Renaut, lequel recognoit lui avoir eu et receu de Monss. d'Orliens, p. honn. hom̄e O Bernart, receveur du duchié d'Orliens, la somē de cinquante livres¹ qui deuz lui estoient pour gaige dudit office gouverner pour ung an, comēçant de la Nativité de Saint Jehan Bapt̄. l'an mil IIII c et quinze, finissant à la Nativité Saint Jean Bapt̄. mil IIII c et seize. De laquelle somē il se tint pour b̄n content et b̄n payez, et en tint quitte totalement le dit Mons. le duc, le dit receveur et tous à qui quittance appartient. De ce nous, à la requeste dudit juré, avons scellé ses lectres du scel de la dite prévosté, le 1^{er} jour du mois de mars, l'an mil IIII c et seize après Pasques.

(Signé) HARDI.

(Le sceau a été enlevé).

¹ La livre tournois valait à cette époque fr. 6 80, ce qui fait que Jean de Tracey, écuyer capitaine, gouverneur de Château-Renault, recevait, au taux moderne, fr. 2,040 par an.

VII^e ANNEXE

Qui peut servir d'épilogue.

Nous venons de voir par le dernier document qui précède qu'au commencement du XV^e siècle Château-Renault appartenait au duc d'Orléans.

Quelques mots à ce sujet nous serviront d'épilogue.

Ils expliqueront bien des changements survenus dans l'espace de moins d'un siècle.

Guy de Châtillon, le fils cadet de Louis de Blois que nous avons vu tout jeune à Château-Renault chez son oncle Jean, était devenu, vers l'an 1381, par la mort de ses deux frères aînés et par ses propres patrimoines, un des plus riches seigneurs du temps. Il possédait le comté de Soissons, les terres de Dargies, de Clary, de Catheu ; celles de Maffles, de Tongres ; celles de Beaumont, dans le Hainaut, sans compter plusieurs maisons à Mons, Valenciennes et Maubeuge. Il avait les seigneuries de Chimay, Couvin, Fumaing et Reving ; les terres de Nouvion et la Haie de Quiévrelesche. Il possédait les comtés de Blois et de Dunois, les châteaux des Montils, de Châteaudun, les châtellenies de Marches noir, Freteval, Remorantin, Millançay et Château-Renault ; il avait les terres d'Avesnes, de Landrecies et de Sassogne ; celles de Scoonhove, de la Gonde et plusieurs autres domaines situés en Hollande, Zélande et Frise. Il se trouvait en un mot possesseur de tous les biens de sa famille. « Ses

terres étaient si vastes, dit Dormay, qu'elles eussent fait un petit royaume, si elles eussent été jointes ensemble ¹ »

A sa mort arrivée en 1397, il ne lui restait que des dettes.

Tous ses biens furent dispersés et Marie de Namur, sa veuve, renonça à la succession de son mari.

C'est cette Marie de Namur que Froissart ² accuse de tout le mal. Elle était fille de Guillaume I^{er}, marquis de Namur et de Catherine de Savoie, sa seconde femme. Guy de Châtillon était déjà d'un âge mûr quand il l'épousa.

Brantôme parle d'elle en termes fort légers dans ses *Dames galantes*. Froissart la détestait autant qu'il aimait son mari qu'il appelle « son bon et souverain maistre et seigneur. »

C'est elle qui, dit-il, de concert avec un valet de chambre du comte ayant toute la confiance de son maître « *bouta son seigneur en l'oreille et brassa tant* » qu'il finit par céder, en 1391, son comté de Blois et toutes ses châtellenies au duc de Touraine, devenu duc d'Orléans ³.

S'il faut en croire les indiscretions de Brantôme, le duc d'Orléans avait exploité à son profit l'amour de cette femme galante, comme il la nomme; et il ajoute « *Bien sotté estoit elle puisqu'elle donnoit à plus grand que soy et pensez qu'après il se moqua de l'un et de l'autre, tant il estoit volage en amour.* »

Nous voyons ainsi comment Château-Renault avait passé dès la fin du XIV^e siècle entre les mains du duc d'Orléans.

¹ Voir MICHaux, *Histoire des seigneurs d'Avèsnès*, p. 224.

² FROISSART, *Chron.* livre IV, chap. 25.

³ Le comte Guy n'avait plus, durant les dernières années de sa vie, qu'un seul souci, bien boire et bien manger. Il s'inquiétait peu du reste. Il devint d'une corpulence monstrueuse et ne « *pouvoit mie chevaucher; mais charrier se faisoit quand il vouloit aller d'un lieu en un autre, au déduit des chiens ou des oiseaux.* » (FROISSART, liv. IV, ch. 25).

Quant au nom de Châtillon, du moins pour la branche qui nous occupe, il ne tarda pas à disparaître. La dernière qui le porta fut Françoise de Bretagne, qui épousa Alain d'Albret, dit le Grand.

Une fille issue de ce mariage, Louise d'Albret, vicomtesse de Limoges, dame d'Avesnes, épousa en 1495 Charles I^{er} de Croy, prince de Chimay ¹.

¹ Voir 11^{me} tableau généalogique.

Arbre généalogique de Jeanne de

WAL

ALARD

dit Polière, seigr de Chim

GIL
en 1178, ép. Alix, fille de

ALAF
ép. du Tour. Mo

ROGER,
seigr. de Chimay et du Tour, ép. Agnès
vers 1128.

MARIE DE CHIMAY,
ép. Jean II de Soissons, fils de Raoul, comte
de Soissons qui succéda à Roger, son beau-
père en 1226 comme sgr de Chimay. Morte
en 1240. — Jean II mourut en 1270 après avoir
épousé en secondes noces Mahaut d'Ar-
boise, dame de Chartres, etc.

MARIE DE SOISSONS,
épousa le seigr. d'Audenaerde.

ALIÉNORE,
ép. Renaut, vicomte de Thonars.

seigr. de C

(Ici se réunissent les deux arbres dont nous continuon

aut qui épousa Louis de Châtillon.

CHIMAY,

15.

Y en 1111,
de.

ép. sa cousine Ida de Marle.

CHIMAY,

soy et d'Élisabeth de Namur.

CHIMAY,

ncement du XIII^e siècle.

CHIMAY.

JEAN DE CHIMAY,
chanoine de St Martin de Liège.

JEAN III DE SOISSONS,
r. de Chimay, ép. Marguerite de Montfort.
d'Amaury de Montfort — mort en 1282.

JEAN IV,
nte de Soissons, seigr. de Chimay, ép. Mar-
guerite de Rumigny, — mort en 1289.

sans postérité.

HUGUES DE SOISSONS,
seigr. de Chimay, Leuze, Condé, etc. hérite
de son frère Jean V, ép. Jeanne de Dargies,
— mort avant 1316.

MARGUERITE DE SOISSONS,
épouse Jean de Hainaut, seigr. de Beaumont
et lui porte la seigneurie de Chimay.

JEANNE DE HAINAUT,
épouse Louis de Châtillon et lui porte
Soissons, Chimay, etc.

anches ci-contre).

II^{me} tableau généalogique.



(1) Voir ALEX. HENNE. Règne de Charles-Quint en Belgique. Adrien de Blois, Bauduin, seigneur de Trélon, Philippe ou Philibert de Blois, qui ont joué un rôle assez important à cette époque, y sont cités tome III, tome VIII et tomes IX et X passim.
(2) Nous croyons inutile de prolonger jusqu'à nos jours les branches de cet arbre généalogique, notre seul but ayant été d'indiquer les liens qui rattachent nos plus grandes familles belges aux Châtillons de Blois.

ERRATA ET RECTIFICATIONS.

Nous nous serions dispensé de relever quelques légères fautes typographiques, telles que celles-ci :

page 13 — ligne 9 où il faut lire <i>juin</i>		au lieu de <i>mai</i>
id. 14 — id. 15 id. <i>toilette</i>		id. <i>toilettes.</i>
id. 30 — id. 13 id. <i>f. 1017</i>		id. <i>f. 1005.</i>
id. 34 — id. 5 id. <i>baisser</i>		id. <i>lever.</i>
id. 58 — id. 18 id. <i>Bernhardt</i>		id. <i>Bernhart.</i>
id. 60 — note 1 id. <i>cleu</i>		id. <i>chue.</i>
id. 63 — ligne 20 id. <i>bons</i>		id. <i>bon.</i>
id. 67 — note id. <i>diminutif cannette</i>		id. <i>diminutif de cannette.</i>
id. 73 — sommaire id. <i>oignons</i>		id. <i>ognons.</i>

car ces fautes n'avaient pas grande importance ; mais il n'en est pas de même quant à deux autres erreurs, commises par nous et provenant d'une mauvaise lecture du MS. Aussi ne pouvions-nous les passer sous silence.

Page 36 nous parlons de *Mons. Guille de Pontlenoy*. Il faut lire *Pont-Levoy*. Pont-Levoy était une importante abbaye du comté de Blois. Les Châtillons lui avaient fait de grandes libéralités. Par reconnaissance les religieux de Pont-Levoy leur cédèrent le droit de foire que leur maison avait en ce lieu, à l'Ascension et à la Saint-Jean. (BERNIER, *Hist. de Blois*).

En outre, nous avons cité plusieurs fois le *Château de Montferant* ou *Montfévant* et nous ajoutions, page 43, que cette localité est inconnue. C'est que nous avons — et nous ne nous en sommes aperçu que trop tard — pris un *u* pour un *n*, confusion excusable, ces deux lettres s'écrivant de même dans nos comptes, comme dans la plupart des manuscrits. Il faut donc lire *Montferant*, que d'autres documents écrivent *Montfraul*.

Le château de Montfraul ou Montferaut appartenait en effet aux comtes de Blois Gautier d'Avesnes, seigr de Landrecies, Trélon, Condé, Leuze etc.. que nous avons mentionné en note, page 20, et dont les terres relevaient du comté de Hainaut, avait, comme nous l'avons dit, épousé vers l'an 1204, Marguerite, fille aînée de Thibaut V, comte de Blois. En 1223, de concert avec sa femme, il fit l'acquisition, au moyen d'un échange avec les frères de l'Hôtel-Dieu de Blois, de ce même château de Montferaut, qui jadis avait appartenu déjà aux anciens comtes de Blois, et qui entra ainsi dans les domaines de leurs successeurs. (Voir **B**ERNIER, *Hist. de Blois*)

Il nous reste enfin une autre observation à faire. Nous disons bien, (page 23,) que le froment coûtait, à l'époque qui nous occupe, trois fois plus cher que de nos jours, mais nous n'avons peut-être pas suffisamment insisté sur la cherté du pain, puisque, loin de là, en citant d'autres denrées, nous disons (page 55.) par

un *lapsus calami*, que son prix était très abordable. La vérité est qu'il coûtait quatre fois plus que de nos jours. On paie en effet aujourd'hui 32 c. le kilo de pain : or il revenait à 64 c. la livre.

On peut voir, page 122, que Monteil n'évalue la livre de pain qu'à 1 denier, tandis que nous le portons à un peu plus de deux deniers. Quant à Leber, ses prix se rapprochent très près du prix moderne. Mais entre Monteil et Leber, l'un évaluant le pain au double de ce qu'il coûterait aujourd'hui et Leber qui le fait payer le même prix qu'à l'époque actuelle, nos comptes ne permettent pas le moindre doute, du moins pour les années 1327, 1329 et même 1331. En effet, le 4 novembre 1327 il y est dit positivement que 1100 livres et demi de pain valent IX livres XVI sous, qui font, comme nous l'avons dit (page 122,) 2.352 deniers, soit plus de deux deniers la livre de pain, prix qui se maintient, à de fort petites différences près, pendant toute la durée des comptes. Ce prix, pour cette époque, resterait donc toujours exact, dans le cas même où l'on contesterait notre système d'évaluation.

Cette cherté du pain s'explique d'ailleurs. Peu d'extension était donnée à l'agriculture, d'immenses forêts, non encore défrichées, occupaient la plus grande partie du sol, et comme il y avait impossibilité de s'approvisionner à l'étranger, les pays limitrophes, les seuls alors auxquels on aurait pu s'adresser, se trouvant dans les mêmes conditions, la France et la Belgique, réduites à leurs propres ressources, payaient le pain quatre fois plus cher qu'elles ne le paient aujourd'hui.

Notre sentiment n'en reste pas moins le même : la vie matérielle coûtait en général au moyen âge ce qu'elle coûte de nos jours. Si le prix du pain était plus élevé, par contre celui de la viande et d'autres produits de consommation l'était moins, ce qui fait compensation.

Quant aux produits manufacturés, s'ils s'élevaient à des prix quatre, cinq ou six fois supérieurs aux nôtres, leur durée était en proportion : telle étoffe, par exemple, usée aujourd'hui en quelques mois, se portait au moyen âge, grâce à une solide fabrication, durant des années.

Il est inutile de faire remarquer que la comparaison établie entre l'existence au XIV^e siècle et au XIX^e se borne simplement à certains côtés de la vie matérielle, sans que nous ayons à faire ressortir les immenses progrès faits depuis l'époque où vivait Jean de Blois et dont plus de cinq siècles et demi nous séparent.

Enfin, comme *errata*, il nous reste à signaler les suivants :

Page 101 et 109,	il faut lire <i>M^r de Thonars</i> au lieu de <i>Thouars</i> .		
id. 118 note	id. 42 jours	id.	49.
id. 127	id. 1 brochet x s.	id.	x d.
id. 128 23 avril, <i>oufs</i> ,	id. f. 12	id.	f. 21.
id. 128 4 nov. <i>lait</i>	il. 120 litres	id.	28 litres.

Nous disons à propos de lait, page 30, qu'il revenait à 60 c. le litre. Dans notre *répertoire*, page 128, nous le portons à 30 c. Le premier prix se rapproche davantage du prix actuel. Comme nous avons eu soin de le dire d'ailleurs, page 128, nous ne nous sommes basé que sur une hypothèse, n'ayant trouvé dans nos comptes aucun renseignement sur la quantité. Nous hésitons donc à nous prononcer entre les deux évaluations.

UN
INVENTAIRE DE 1527

OU

LE MOBILIER D'UN BOURGEOIS DE TOURNAI

AU COMMENCEMENT DU XVI^e SIÈCLE,

PAR

M. Eugène SOIL,

Membre correspondant.

L'une des études les plus captivantes, dans le cercle des arts industriels, est celle du mobilier qui garnissait les anciennes demeures.

On lui doit les ouvrages savants de MM. Viollet-le-Duc, Jacquemart, de Champeaux et plusieurs auteurs d'un rare mérite, ainsi que la publication de nombreux et curieux inventaires ; mais presque toujours les études et les recherches ont porté ou sur des mobiliers princiers, ou sur l'histoire du mobilier tout entier à travers les âges et les peuples, et dans ces deux cas les auteurs ont été forcément amenés à laisser dans l'ombre les mobiliers modestes, mais bien intéressants cependant de la bourgeoisie, la classe la plus nombreuse, et dont l'étude présente le plus d'attraits.

La connaissance des éléments qui composent ce mobilier,

des mœurs des habitudes et qu'elle révèle, ne nous intéresse pas moins que celle des riches ameublements et de la somptueuse vaisselle des princes. Elle présente peut-être plus d'utilité pour l'étude de l'état social de nos ancêtres, et par les applications qui peuvent en être faites à nos industries artistiques.

Reconstituer le mobilier d'une confortable demeure du XVI^e siècle, celui d'un riche bourgeois, d'un négociant notable, tel est le but que je me propose ici.

Faire cette étude au moyen de documents authentiques et inédits, telle a été mon unique préoccupation.

Je dois avouer que, sous ce rapport, les matériaux d'une haute valeur archéologique et historique n'ont pas manqué.

Les archives communales de Tournai, si importantes à tous les points de vue, sont peut-être les plus riches, dans les pays de langue française, en ce qui concerne les actes d'intérêt privé.

Et parmi ceux-ci aucune collection n'est comparable au fonds des comptes d'exécution testamentaire et de tutelle, lequel s'étend de 1315 à la fin du siècle dernier sans interruption.

Il suffit de parcourir quelques-uns de ces comptes pour être édifié sur l'intérêt qu'ils présentent pour l'étude des arts, des mœurs, de l'état religieux, des questions sociales pendant ce long espace de temps et surtout à cette époque éloignée déjà, où Tournai, l'une des premières villes de la monarchie française, était à tous les égards une grande cité, enrichie par le commerce, embellie par les arts, et un centre considérable, tant comme ville épiscopale qu'à raison de sa situation sur l'Escaut, entre trois grandes et riches provinces.

A travers cette superbe série d'inventaires, on peut par-

ticulièrement suivre la transformation du mobilier, les périodes de luxe et les époques de misère, la disposition et l'ameublement des diverses salles qui composaient une maison et jusqu'aux mœurs et aux habitudes de ses occupants. J'ai borné mes recherches à la première moitié du XVI^e siècle, époque pleine d'intérêt pour l'histoire politique de Tournai et non sans éclat pour son histoire interne, son histoire artistique et industrielle.

Tournai, ville française jusqu'au commencement de ce siècle, appartient pendant cinq ans à l'Angleterre, sous le règne d'Henri VIII ; elle redevint française sous François I^{er} et enfin passa sous la domination impériale de Charles-Quint en 1521.

Ces divers changements ont laissé des traces même dans son mobilier, comme on le verra.

Pour faire cette étude, j'ai pris un compte qui m'a paru particulièrement complet, un compte type en quelque sorte, celui de Jehan Gombault, marchand crassier, mort en 1521 et dont la succession fut liquidée en 1527. Je l'ai donné en entier, sans y faire d'autre changement qu'intervertir parfois l'ordre suivi par le scribe et me bornant à l'annoter, sur chaque article, par des emprunts faits à environ quatre cents comptes d'exécution testamentaire et de tutelle appartenant aux cinquante premières années du même siècle.

Ce travail n'a pas été sans difficultés.

Une foule de mots en usage à cette époque ne figurent dans aucun recueil du langage au moyen âge, même dans celui de M. Godefroy, infiniment plus complet cependant que tous les autres, ni, ce qui est plus regrettable, dans les dictionnaires spéciaux du mobilier, des industries et des

arts, de MM. Viollet-le-Duc, Gay, Bosc, Adeline, etc , etc. ¹

J'ai borné mes recherches au mobilier, laissant pour une autre communication, si l'Académie y trouve quelque intérêt, le récit des funérailles, des cérémonies qui les ont accompagnées ou suivies et en particulier des banquets funéraires auxquels figuraient les parents, les voisins, les membres du métier, ceux des confréries militaires et religieuses auxquelles appartenait le défunt.

Tournai, le 20 janvier 1887.

En tête du compte, qui forme un gros volume in-quarto, d'une belle écriture, sur papier, se trouve l'intitulé.

Il est un peu long (et j'en supprimerai une partie) mais on sait que nos bons ancêtres étaient prolixes.

On y voit qu'il s'agit de liquider la succession de Jehan Gombault, l'aisné, dont il est rendu compte aux échevins de la ville de Tournai et aux tuteurs des neveux du défunt, ses héritiers. Ce Gombault était crassier de son état, c'est-à-dire cirier et fabricant d'huiles, il appartenait au serment des arbalétriers de Saint-Meurisse et habitait la paroisse Sainte-Marguerite.

« Ce sont les comptes que Jehan et Olivier Gombault, frères, es noms et comme exécuteurs avec Lyon de le Warde, boullenghier, des testamens, codicille et ordonnances de daraine volenté de défunt Jehan Gombault, l'aisné, fils de Raymon, en son vivant paroicien et demeurant en la paroice Sainte-Marguerite en Tournay font et rendent tant à honorables et saiges messeigneurs les eschevins de la dite ville et cité comme à sire Nicolas de

¹ Depuis que cette étude a été lue en séance de l'Académie, M. Auguste Scheler, dont la haute compétence en matière de philologie est connue, a bien voulu en prendre communication, et l'enrichir de précieuses annotations, qui ont donné le sens de nombreux mots, jusque là inexpliqués.

Je les donne en note (suivies de ses initiales) et prie le savant auteur d'agréer tous mes remerciements pour son bienveillant concours.

Preys, Hermez de la Cappelle et aultres tuteurs et curateurs de Jennin et Noullet de le Cappelle, frères, enfans mynneurs de deffunct sire Liévin de le Cappelle et Demoysselle Marye Gombault, leur père et mère, en son vivant sœur aux dessus nommés Jehan et Olivier Gombault, nepveux et niepce audit deffunct testateur pour la tierche partie au résidu des biens meubles, castels et hiretages d'iceluy testateur.....

Depuis le premier jour de septembre, l'an mil cinq cent et vingt-deux, que lors ils emprinsent la charge de la ditte exécution, jusques au jour et dattes de la reddition des présents comptes, les monnoies d'iceux comptes évaluées à livre et solz parisis de vingt gros la livre.

La maison de Gombault est spacieuse.

Le rez-de-chaussée comprend d'abord une vaste cuisine, l'un des appartements les plus importants des habitations de ce temps, où les domestiques étaient plus nombreux que de nos jours, et où maîtres et valets vivaient dans une étroite communauté.

Près de la cuisine est *le bousge*, sorte d'appartement correspondant à ce qu'on appelle aujourd'hui *la salle* dans les fermes ; puis une série de quatre pièces, trois grandes et une petite.

A l'étage, six chambres dont une est affectée aux serviteurs et deux greniers. Enfin deux caves, une étable occupée par un bœuf noir et blanc, la cour et le jardin.

La première mesure prise en pareil cas par les exécuteurs testamentaires était de dresser inventaire du mobilier et de le faire vendre.

Il y fut procédé le 3 septembre 1521, par Jehan le Clément, sergent des baillages de Tournai et Tournésis, à ce commis par le bailliy, sur la requête de la veuve de Jehan Gombault.

Et premièrement pour à vous mesdis seigneurs donner à entendre et cognoistre comment et par quelle manière les dis biens meubles ont esté

vendus et admirez et aussy comment les dis exécuteurs sont entrez au fait de laditte exécution, vray est que incontinent après le trespas dudit deffunct advenu, Jehan le Clément, sergent des bailliages de Tournay et Tournésis, en vertu de certaine commission de mise de fait donné par monsieur le bally desdis bailliages ou son lieutenant, à la poursuite et requeste de demisielle Ysabelle de Barges, vesve dudit deffunct testateur, impétrante d'icelle commission après commandement par luy fait ausdis exécuteurs de furnir le contenu de laditte commission, fait inventoire et prisie de tous les biens meubles demourez dudit deffunct qui furent lors trouvez en sa maison après son trespas, de laquelle inventoire mot après aultre la teneur sensuit.

Inventoire et prisie faite par Jehan le Clément, sergent royal, en vertu de certaine commission de mise de fait obtenue par demisielle Ysabel de Barges, vesve de feu Jehan Gombault l'aisné, sur les biens demourez dudit feu son mary, pour en ce prendre et avoir la somme de six cens livres de gros avecq sa chambre et ad ce évocquiez et appelez les clercq et priseur sermentez comme il sensuit.

Comme d'usage, le sergent commence son inventaire par la description du mobilier de la cuisine qui, dans les habitations plus modestes, était le lieu ordinaire des réunions de la famille. Nous l'y suivrons et nous parcourrons avec lui tous les appartements du rez-de-chaussée avant de visiter l'étage, les greniers, les caves et les dépendances. Je devrai pour cela intervertir légèrement l'ordre observé à l'inventaire, mais je crois que le lecteur y trouvera plus d'agrément.

Cuisine.

Dans la cuisine, on trouve la batterie de cuisine, et ses accessoires, les chandeliers, les bassins, les chaudrons, etc., etc. — mais, chose curieuse, pas une table, pas un siège n'est signalé.

Premiers en le cuisine.

Une cramillie à trois cramaulx, une pottière, trois greiltz, et ung cuisoir de pommes..... XXV S.

C'est au foyer que le sergent nous mène. La cheminée à vaste manteau abrite la *crémaillère* à trois crochets¹ dont les grandes proportions indiquent une cuisine soignée et confortable ;

Une *pottière*, définie par Hécart : ustensile de fer ayant une anse qu'on attache à la crémaillère et qui supporte un cercle de fer sur lequel on pose le pot pour le faire bouillir ; *trois greilz* ou grils et *un cuisoir de pommes* dont la forme spéciale est indiquée par un poste de la vente qui suit l'inventaire, *un gril à cuire pommes* tandis qu'un autre compte mentionne *une paielle de pommes en œuvre* (1541, C. Jehan de Willem).

Dans le foyer se trouvaient encore les chenets sur lesquels on brûlait les grandes bûches de bois et que nous trouverons renseignés plus loin : *deux quemineaulx de fer*.

Au même endroit se rencontrent souvent le *crasset* ou *crasot*, petite lampe à l'huile ; les trépieds, le soufflet, la lanterne, le ravelin (sorte de boîte) *ou ravelin à mettre candelles*² (1542, C. Agnès de Callonne — 1531, C. Pierre de Lusseignies — 1540, C. Lucq Pol et le procès-verbal de la vente).

Vient ensuite la batterie de cuisine proprement dite :

« Quatre hatiers, quatre paielles à ros, trois paielles de fer, une aultre petite paielle à rostir, deux cousteaux de cuisine et une rassette³... L. S.

Les *hatiers* ou *hastiers* sont des broches à rôtir.

Très souvent cet ustensile est accompagné d'un accessoire

¹ Dans beaucoup d'inventaires, on l'appelle *cramelie* à trois estenelles (1534, C. Vve Jehan Le Hurteux) *cramelye* à trois havets (1506, C. Béatrice Bogaert).

² Hécart définit le ravelin — boîte longue avec un couvercle à charnière dans laquelle on met des chandelles pour la provision journalière.

³ Ce mot, parmi les objets de cuisine, aurait-il quelque rapport avec *rasse*, panier à charbon (Litré) (A. Sch).

nommé *garchon*, qui répond au mot moderne de tournebroche, sorte de mécanisme destiné à faire tourner automatiquement les broches, office rempli par les aides-cuisiniers ou garçons cuisiniers dans les grandes maisons.

Ce sens du mot *garchon* semble bien établi par la mention suivante qu'on trouve dans un grand nombre d'inventaires : *ung hastier et le garchon* xxii sous, (1543, C. Agnès Glissoul — 1539, C. Jehan Hennebert — 1548, C. Jehenne de Herme). On trouve encore *ung hastier à moulin* (1541, compte Jacques de la Barre) qui me paraît avoir la même signification ¹.

Ung caudron cocquet, ung couldron noir, une paielle à rescauffer lit, ung cœuvre feu, deux seaux de bos bendés de keuvre..... LX s.

Qu'est-ce qu'un *caudron cocquet*? (dans d'autres inventaires on lit *coqut* ou *coquus*). Ne serait-ce pas une bouilloire appelée autrefois *coquemare*? D'autre part, si l'on rapproche ce mot de la racine latine *coquus*, cuisinier, on arrive à la signification chaudron de cuisine ².

La payelle à rescauffer lit n'est autre que la bassinoire. Le *keuvre-feu* ou couvre-feu est, d'après Gay (*Glossaire archéologique*), une coquille de métal que l'on met devant le feu quand la viande est à la broche, et qui forme réverbère. — On trouve au compte de Jehan Lelong 1548: ung couvercle servant à couvrir le feu, xxix sous.

Deux feriwuez et ung pot de keuvre v liv.

Les feriwuez ou fériuels sont des seaux à puiser l'eau. —

¹ L'inventaire du mobilier du château de Pesches publié dans le tome I de la 4^e série des *Annales de l'Académie d'archéologie*, mentionne : « deux grandes mesquennes de fer et deux broches avec « le tourne rôty » Le tourne-rôti est évidemment le mot employé au XVII^e siècle pour désigner le *garchon* du XVI^e siècle.

² Tel n'est pas l'avis de M. Scheler, qui lui donne le sens de chaudron à bouillir des œufs à la coque. Comp. le mot *coquict*, vase pour manger les œufs (A. SCH).

On rencontre encore : un^g ferioel de keuvre à piedz xxvi s. III d. — un^g ferioel fondiche xvi s. c'est-à-dire en fonte, (1505, C. Catherine du Busquiel).

Une fontaine de keuvre, deux candeliers, deux bachins plas et un^g orcheroes..... L S.

La fontaine de cuivre, les chandeliers, les bassins plats, n'ont pas besoin d'explication ; quant à l'*orcheroes* ou *orcherœul*, on le trouve désigné de différentes façons dans d'autres inventaires, qui permettent d'en préciser le sens : un^g bachin et un^g orchoel xv s. (1503, C. Gille Douvrin) ; deux plats bachins et deux orcheroes xxii s. (1507, C. Béatrice Bogaert) ; un^g bachin tortinet et un^g orcherœul xx s. (1522, C. tut. Haquinet Gillot) ; un^g orcheroes de *keuvre* (1540, compte Lucq Pol) ; un^g orcherœul et le plat (1541, C. Jehan de Torcoing) ; un^g bassin et un^g orcherœul (1536, compte Jehan Moreau) ; un^g bachin et orcherœul¹ xx sous (1548, C. Jehenne de Herme). Il s'agit donc ici d'une sorte d'aiguère en cuivre accompagnée le plus souvent d'un bassin du même métal, et que, dans un inventaire de 1548 (Jehan Lelong) on trouve ainsi décrit : un^g bachin et un^g pot de keuvre servant à laver les mains, xxviii sous.

Les *candelers* ou chandeliers figurent en grand nombre dans tous les inventaires. On distingue : un^g *candeler de fer pendant au sommier* III s. vi d. (1507, C. Philippe Trufin), — *candeler à pendre* (même compte), — *candeler de salle* et *candeler de salle à marotte*, — un^g *candeler à marmouset* xx s. (1507, C. Jehenne Faignoise), — *candeler à deux pippes*, (Voir plus loin au mot *cauder* à deux pippes), — *candelers d'autel* (très nombreux), — *candeler à mettre sur la table* (1541, C. Anne le Chantre), — un^g *hautt candeler de fer*, viii s. III d.

¹ Du latin *urceolus* (A. SCH).

(1511, C. Pierchon de Gheldres) etc. — quatre *candelers plas*, deux *candelers d'hostel*, deux *candelers à tournant* et quatre autres *candelers v lb.* (1534, C. Jehan Godebrie), — *candelers à large pied* (1516. C. tutelle Catherine Foutrel).

Quatre rescauffoirs XL s.

Chaufferettes pour les pieds ou pour les mains (voir VIOLLET-LE-DUC, *Mobilier français*, tome II, p. 67). Ung rescauffoir de keuvre (1505, C. Catherine du Busquiel).

Ung caudronceau frasoir, une quicauldaine, cinq candelers, une escumette, deux louches à arroser le rôti XL s.

Le *caudronceau frasoir* figure dans plusieurs comptes : *ung bachin frasoir* (1504, C. Jehenne Gascoigne et 1506, C. Hayne Descamps); *ung frasoir*¹ (même compte); *ung bachinet frassoir* (1506, compte de tutelle Jehan Winocq); une *payelle frasoire*, vi s. VIII d. (1516, C. Jehan Delfarvacques). J'avoue ne pouvoir, malgré mes recherches, dire quel est la forme ou l'usage particulier de ce chaudron ou bassin. Serait-ce un récipient dans lequel on déposait le fer à friser ou à tuyanter, (ou frasoir ?) dont parle l'inventaire Hayne Descamps ?

La *quicauldaine* qu'on voit plus généralement orthographe quicauldaine (1501, C. Jehenne Landrieu), quicondaire (1504, C. Marie de Meths), et plus tard quicaudine (1545, C. Jehan Casier) objet en cuivre d'après un inventaire de 1541 (Catherine des Ruyelles) et au sujet duquel un autre compte de 1540 (Lucq Pol) porte la mention suivante : « une petite quicauldaine, et une autre quicauldaine plus grande » est, d'après Hécart, un chandelier à long manche, un bougeoir. J'ai beaucoup de peine à adopter ce sens, en présence des

¹ Frasoir ou frassoir, bassin ou plat ou moulin à broyer. Voir *frasure* ap. Godefroy. (A. Sci).

textes suivants : *une quicaudaine couverte*, xxii s. (1505, C. Catherine du Busquiel) — *une quicaudaine et ung tournans* (1502, C. Pierre Wynille) et crois qu'il s'agit ici d'une fontaine accrochée au mur et servant à laver les mains ou la vaisselle¹.

Une grande caudière à deux aneaux, ung grand cauldron, deux pos de keuvre, ung feriwoes, ung gheullart, deux cauldrons noirs, une payelle de keuvre, une louche de keuvre, deux blancs cauldrons et ung bachin barbires..... vii livres.

Qu'est-ce qu'un *gheullart*? On le trouve mentionné en 1506 (C. Rasse Barat), en 1507 (C. Philippe Trufin), *ung petit gheullart*, vii s. viii d.

Gheullart de keuvre, dit l'inventaire de Lucq Pol (1540) et celui de Jehenne de Herme (1548). Ne serait-ce pas le plat de cuivre qu'on plaçait dans le foyer sous les broches pour recueillir le jus des viandes rôties? La place de cet ustensile, qu'on trouve toujours au milieu de la batterie de cuisine, indique tout naturellement ces usages, d'accord d'ailleurs avec le mot patois encore en usage aujourd'hui, gueulard, qui signifie gourmand, qui avale tout².

Le *bachin barbires* est un plat à barbe, on rencontre *bachin barbiret*, x s. viii d. (1505, C. Jehan Cappelier), *bachin barbirech* (1506, C. Estienne Laurens), *bachin servant à barbier* (1545 C. Pol de le Motte).

« Ung cauldron cocquet, deux couvercles de keuvre, et ung candeler..... xxxi s.

¹ M. CLOQUET, *Notice sur l'Église Saint-Nicolas à Tournai* (Mém. de la société historique et litt. de Tournai, tome 17, p. 260) signale des *quicaudaines* appartenant à cette église: 1407, à maistre Jehan de Paris, fondeur de letton, pour avoir refait le kicaudaine appartenant à ladite église... 1466, pour vi aunes et iii quartiers de toile achetées à la femme Pierart le mestre, à faire svoirs de mains servans à le quicaudaine du cuer.

² Ne serait-ce pas un entonnoir? (A. SCU).

« Trois morsiers de pierre et ung de bos, deux quemineaulx de fer, une lanterne, plusieurs ferrailles et quatre rampréaulx..... xx s.

Les *morsiers* sont les mortiers dans lesquels on pilait les épices, on les rencontre souvent en pierre; parfois en cuivre, témoins ceux-ci, qui figurent au compte de Catherine Desruyelles (1541) : « *ung morsier de keuvre et ung estampoir* (marteau); *ung morsier et ung pestiau* (pilon) *de keuvre.* » A la vente qui a suivi notre inventaire, la matière des mortiers est aussi indiquée, il y en a en pierre et en cuivre; un compte de 1541 (Anne le Chantre) mentionne « *ung morsier de pierre de grès et le pestiau* x s. II d.

J'ai signalé plus haut les *quemineaulx* ou chenêts. Ils étaient généralement en fer forgé ou fondu.

Quant aux *rampréaulx*¹ qui paraissent être de cuivre, il m'est impossible de trouver leur signification; ils figurent au nombre des accessoires du foyer.

A cette batterie de cuisine déjà très bien montée, on peut ajouter les objets suivants que mentionnent la vente mobilière et d'autres inventaires de la même époque.

Payelle à cuire poisson (1504, C. Jehenne Gascoigne) payelle saymore de fer x s. (même compte), payelle semoire de fer II s. VIII d. (1505, C. Jehan Cappelier)².

Thubin (1505, C. Ghilkin Duquesne) petit chaudron de cuivre, dont le nom est encore conservé aujourd'hui.

Paielle fritoire.

Payelle à deux manches, escumette puisoir (1541, Demoiselle Catherine Desruyelles.

Totoir³ à faire ramequins (1541, Jehan de Torcoing).

¹ Il faut lire *rampercaux*, variante de lampereau, petite lampe (A. SCH.)

² Saimoire ou semoire, du latin *sagimen*, vieux français sain, aujourd'hui sain (dans saindoux) graisse. (A. SCH.)

³ Totoir ou tostoïr, rôtissoir (A. SCH.)

Rampréau, anettes, bouchette et couteau de porée (soupe) III s. III d. (à la vente Gombault.)

Paielle de fer servant à ung torquoir (Ibid. IX s. IX d.)

Forquette de keuvre ; une des plus anciennes mentions de la fourchette dans nos comptes ¹.

Escumette, louche et fourque de keuvre.

Payelle de fonte.

Payelle à rostir fondiche.

Fers wauffres ou wauffriers (voir plus loin).

Sallièrre de bos.

Tous ces derniers mots repris à l'inventaire de 1540 fait chez Lucq Pol.

Une boiste à chucades III s. VIII d.

Deux casses à mettre chucre v s. VIII d. (1512, C. Anthonne le Grant). boîtes au sucre.

Portefeü ou caudron à porter feu (1541 compte Anne le Chantre .

Fers à faire tourteletz.

Couwetz de keuvre (1508, C. Jehan de Herzelle — 1507, C. Jacques le Josne) sorte de petit poëlon, souvent en terre, servant à faire la cuisine.

Chambre par terre.

Quittons la cuisine pour passer dans une grande salle appelée « *la chambre par terre.* »

Cette salle est la plus importante de la maison ; elle est confortablement meublée : un dressoir, un petit comptoir, un lezon, ou couchette garnie de matelas, draps et couvertures, cinq escabeaux, un grand coffre, des tableaux, une importante vaisselle d'étain, et dans les meubles du linge de table et de l'argenterie.

¹ Je l'ai trouvée cependant dans un inventaire du XV^e siècle.

Dans la cheminée nous trouvons :

Une cramellye, deux quemineaux, et unes estenelles (tenailles pin-
cettes)..... xxv s.

Un meuble qui a sa place tout indiquée auprès du foyer
est le *soufflet*. On le trouve dans les inventaires Pierre de
Lusseignies (1531) et Agnès Roussel (1557).

Puis vient un meuble ainsi décrit :

Ung drechoir rond et ung dieu piteux dessus, deux candeliers d'ostel,
une pièche de drap rouge sur le dit drechoir..... c s.

Telle est en peu de mots la description de l'autel domes-
tique, qu'on trouve dans presque toutes les habitations.

Le dressoir est recouvert d'une nappe de drap rouge sur
lequel se trouve un groupe sculpté représentant le Sauveur
mort, sur les genoux de sa mère, entre deux chandeliers
d'église.

Le *dressoir*, un des meubles les plus en usage au com-
mencement du XVI^e siècle et qui caractérise particulière-
ment le XV^e siècle est aussi l'un des plus élégants qu'aient
composés les écrivains.

La forme générale de ce meuble est connue : la partie
supérieure présente l'aspect d'un coffre généralement décoré
de sculptures, personnages, rinceaux, médaillons et dont
la face présente plusieurs portes d'armoires ou de tiroirs.

Ce coffre est supporté par des pieds-droits formés le plus
souvent de colonnettes, et qui reposent eux-mêmes sur une
estrade ou marche-pied appelé ponton ; de telle sorte que la
partie inférieure du meuble est ouverte, le fond seul, du côté
du mur, étant fermé par un panneau de bois sculpté¹.

Les dressoirs sont parfois de forme carrée, souvent ils

¹ Le dressoir se confond souvent avec la crédence, comme c'est le cas ici, mais
le véritable dressoir n'est composé que de gradins avec un dorsal et quelquefois
un dais d'étoffe ou de bois sculpté (VIOUET-LE-DUC, *Mobilier français*, I, p. 101.)

sont à pans coupés et à Tournai, ils affectent très généralement la forme ronde, particularité digne de remarque ; tel est celui qui nous occupe.

Quant au style de ce meuble, et de ceux qui suivent, les inventaires n'en disent rien, et les termes qu'ils emploient permettent rarement de le deviner. Mais les spécimens datés de meubles ou de monuments faits à Tournai au XVI^e siècle, indiquent qu'à cette époque deux styles y étaient en usage :

D'abord le style gothique, auquel appartiennent la stalle dressée pour le roi Henri VIII (de 1513 à 1518) à l'église du château, un tableau à prêter serment aux armes de Charles-Quint ¹ et d'autres meubles connus. Il fut en usage jusqu'au commencement du siècle suivant pour les monuments de l'architecture religieuse et même civile.

Ensuite le style de la Renaissance, auquel on doit par exemple la châsse des Damoiseaux, 1571, et divers objets d'orfèvrerie religieuse à la cathédrale ; de nombreuses boiseries de plafond dont quelques-unes sont encore en place ; le jubé de la cathédrale etc.

Les œuvres tournaisiennes de la Renaissance offrent un caractère spécial par leur sculpture plate et de peu de relief ; elles sont d'ailleurs traitées avec beaucoup de soin et d'habileté et très finement fouillées.

On sait que Tournai posséda une puissante école de sculpture, qui, particulièrement remarquable au XIV^e et au XV^e siècle, était encore très florissante au XVI^e siècle ².

Les termes employés dans les inventaires contemporains indiquent plusieurs variétés de dressoirs.

¹ *Bulletins de la soc. hist. et litt. de Tournai*, t. XXI, p. 40, pl.

² Voir CLOQUET et DE LA GRANGE, *Études sur l'art et les artistes tournaisiens*.

Double dressoir (1503, C. Balthasar Gargate xxxv s. — (1506, C. Rasse Barat).

Ung double drechoir et ung autel xx s. (1505, C. Jacques le Barre — 1515, C. Veuve Berlan).

Dressoirs à deux et à trois mestiers ou *à deux et à trois huys* (portes) (1536, Jehan le Hurteux).

Ung dressoir saingle (1508, C. Jehan de Herzelles) — *mestier à dressoir* xvii s. ii d., — *dressoir à chiel*, ou dressoir dont la partie supérieure forme comme un baldaquin (1506 C. Rasse Barat xxxiii s. ii d.), — *ung chiel de drechoir* (1528, C. Laurence Cardon), — *ung dressoir à revers* lxix s. ii d. (1512).

Ces meubles étaient fabriqués par les escriniers (ébénistes) ; le compte d'exécution testamentaire d'un membre de cette corporation (Pol de la Motte, 1545) est particulièrement curieux à cet égard.

On y trouve quantité de meubles, les uns prêts à être livrés, les autres inachevés.

Des *dressoirs ronds*, vendus de six à neuf livres pièce ; un *plat dreschoir* vendu v livres xv sous — *ung dreschoir servant à garde robe*, vendu xii livres — une *demy-douzaine de rons dreschoirs lesquels étaient imparfaits*. (inachevés). xxiiii lb.

Enfin ne quittons pas ce compte sans signaler les autres objets en magasin chez ledit escrinier sauf à y revenir plus tard : des chaises et des tabies de différentes formes, des bois de lit (couche) des escabelles, le tout façonné ou inachevé etc. etc.

L'une des spécialités du métier était la fabrication des *coffres*. On en trouve plusieurs, dans l'inventaire de notre escrinier Pol de le Motte, mais sans description. J'indiquerai

donc de préférence ceux que j'ai trouvés dans d'autres inventaires.

Inutile de mentionner les *bancs à coffre* et les *escrings*, toute maison en possède plusieurs. On trouve plusieurs *coffres de Chypre* c'est-à-dire de cyprès (1512, C. Ourse de la Hors — 1526, C. Villet) vendu III lb. v s.

Coffre de cyprès (1507, C. Philippe Truffin).

Ung coffre à deux huys XVII s. (1505, C. Jehan Cappelier).

Ung double coffre (1512, Ourse de la Hors).

Bancq à deux coffres (1524, Duquesne — 1536, C. Marie de la Follye) vendu LX sous — 1537, C. Agnès Roussel).

Ung coffre de mer (1508, C. Anthoine Willocquier XI s. (1515, Nicaise Leclercq). J'en parlerai plus loin.

Ung coffre fait à manière d'escabelle avec deux fourques de bois XVII s. II d. (1541, C. Allart Carnoy).

Les coffres de cuir bouilli sont très nombreux.

Ung coffret d'ivoire (1541, C. Agnès Glissoul), *ung rond coffre bendé de fer* (1543, C. Jeanne le Saige), *ung coffre de sappin bendez de fer* (1507, C. Jacques Lejosne), *ung long coffre* XXX s. (1507, C. V^{re} Jacques le Bacre) etc. etc.

Ung ferme bendé de fer; grand coffre dans lequel se conservaient les titres et les papiers (1534, C. Jehan Godebrie).

Le dressoir étant le meuble principal de l'appartement, il ne sera pas sans intérêt de l'étudier en détail. Je parlerai donc des étoffes qui le recouvraient, des objets qui garnissaient le dessus du meuble, et enfin de ceux qu'il renfermait généralement. Les dressoirs, comme tous les meubles à cette

époque, étaient couverts d'étoffes riches et variées ¹. Notre inventaire en signale un grand nombre.

Ung parement de dreschoir, ung couvretoir de tapisserie sur ledit dreschoir — trois nappes de dreschoir et deux doubliers.

D'autres comptes en font aussi connaître : *ung harnas de bancquier* xxv s. (1505, C. Jehan Cappelier) — *sept doubliers* ² *servant à mettre sur ung dreschoir — une paire de linchoelz de parement et deux autres grands linchoelz de parement* (1541, Catherine des Ruyelles) — *linchoel de parement* (1540, C. Lucq Pol) — *ung dreschoir et ung doublier dessus* (1542, Agnès de Callonne) — *une noire enveloppe de dreschoir* (1545, Jehenne Casier).

Sur le dreschoir se trouve généralement, comme c'est ici le cas, un tableau religieux ou une statue, deux chandeliers d'autel et, très souvent aussi, deux vases garnis de touffes de plumes en forme d'aigrette ou de houppe, remplaçant les bouquets de fleurs qui garnissent les autels de nos jours.

Ce sont ces vases que les inventaires désignent sous le nom peu intelligible de *pots à houppeaulx*.

Deux pos à houppeaux (en étain) (1535, compte Pierre Zadelaire) — *deux pochons d'estain à houppeaulx* (1545, C. Jehenne Casier) — *quatre pos d'estain servant à mettre houppeaulx* (1545, C. Pol de le Motte) — *ung ron dreschoir, deux pos à puppeau et plusieurs tableaux* (1537, C. Agnès Roussel).

Le mot *puppeau* doit signifier pompon et être synonyme de houppeau.

¹ VIOLLET-LE-DUC, *Mobilier français*, t. I, p. 84. Tous les meubles d'usage étaient garnis, non à demeure, comme le sont les nôtres, mais au moyen de coussins et de courtes-pointes jetées sur le tout comme une housse.

² Doublier a d'autres significations : par exemple, *ung doublier à baptiser enfans* vii s. (1506, C. Ilayne Descamps).

On trouve encore les descriptions suivantes de parures de dressoirs dans lesquelles se rencontrent les houppeaux : *deux tableaux poincts, deux candeliers d'autel et deux candelles de chire, deux pos d'estaing servant à mettre houppeaulx, et ung doublier, prisé le tout ensemble l.x sous*, (1548, compte Jehan le Long).

Ung rond dreschoir, deux pos à houppeaux, ung tableau et ung parqueau de verdure viii livres, (1548, compte Jehenne de Herme).

Deux pots d'estaing servant à mettre sur ung hostel, x s. ii d. (1545, compte Pol de le Motte).

Deux pochons d'estaing pour houppeaulx x s. viii d. (1548, C. Jehenne de Herme).

Le mot *parqueaux*, qu'on trouve ci-dessus, désigne des encadrements, ou cadres de bois et, par extension, les étoffes, images et panneaux, peints ou sculptés, contenus dans ces cadres.

On trouve à leur sujet les mentions suivantes : *deux parqueaux de dreschoir*, trois *parqueaux de coussins* vendus l.xv s. (1545, compte de Dalma), des *parqueaux de couches* (lit), des *parqueaux de blancq* (1545, compte Pol de le Motte), quatre *coussins de parqueaulx* (1548, compte Jehan de Hesme), trois *parqueaux de verdure*, (ibid).

Quant aux chandeliers d'autel, on les trouve parfois désignés sous le nom de *chandeliers de dressoir* (1531, compte Willems, et 1541, compte Anne le Chantre) ¹.

¹ Dans les comptes de l'église St.-Nicolas à Tournai, publiés par M. Cloquet, à la suite de sa notice sur cette église. (*Mémoires de la société historique et littéraire de Tournai*, t. XVII, p. 356), on trouve 1444 — pour un patron à cause des parquiaux d'ymages pour servir audit lichenier, (jubé) xv s. iii d.

Les autres meubles aussi étaient parés d'étoffes. Sans compter les *banquiers*, qui sont très nombreux, on trouve *ung drap de comptoir* x s. ii d. (1509, C. Jehan de le Bare), *ung drap de kayère*, — *ung comptoir et ung paniot dessus* (1541, C. Jehan de Torcoing) — *ung couvetoir de bancq à fleurs de lys* (1537, compte Agnès Roussel) — *ung banquier de table* LXII sous (1545, compte de Dalma) — *un panio de table*, XLVIII s. (ibid.) — *ung drap d'autel* (1545, C. Jehenne Casier).

C'est dans le dressoir indiqué plus haut que se conservaient les pièces d'argenterie et les bijoux de la famille, qu'on trouve décrits sous une rubrique spéciale, vers la fin de l'inventaire. Je les rétablis à leur place.

Item, oultre et pardessus les parties dessus déclarées, ont été trouvées au drechoir rond en la chambre par terre de laditte maison dudit deffunt, les pièces de vasselle et aussy l'or et l'argent aussy contenu dans une foeille de papier dont la teneur s'ensuit :

Cinq louches d'argent pesant quatre onches et demye ou environ sont..... VIII l. x s.

Trois gobelets d'argent tortinez venant du père de laditte vesve, pesans ung marcq et demye ou environ, vaillent..... XXI lb.

Six gobelets ou cuvelettes à bord doré pesans trois marcs ou environ, vaillent..... x lb.

Aultres cinq louches pesans cinq onches..... VIII l. x s.

Une couppette d'argent à pied doré pesant cinq onches ou environ..... VIII lb. x s.

Deux sallières pesant une onche ou environ chascune..... VIII lb.

Deux esghières dorées et esmaillyées de bordures pesans dix onches chascune..... XXXV lb.

Cinq tasses d'argent pesant ung marcq ou environ chascune. LXX lb.

Il est parlé plus haut d'argent monnayé ; l'inventaire n'en relate pas cependant ici, mais nous en trouverons plus loin.

L'absence de bijoux repris à l'inventaire s'explique par

cette circonstance que la veuve revendiquait, comme lui appartenant en propre, ceux qu'on avait trouvés. C'est pour le même motif que l'inventaire ne mentionne pas de vêtements de femme. Je ferai donc pour cet article un nouvel emprunt aux inventaires de la même époque.

Gobelets d'argent à pied doré — hanaps d'argent (1520, compte Jacques Helin).

Ung belfroid (?) d'argent vendu xxii s. ii d. (1512, C. Ourse de la Hors).

Une enseigne (médaille) de saint Georges d'argent doré (1532, C. Marie de la Follye).

Deux corroies battues en or estoffées d'argent doré avec plusieurs perles, vendues xviii livres (1536, C. Jehenne Roland).

Une corroye de velours battue en or estoffée d'argent dorez et perlisiez (1542, C. Agnès de Calonne).

Les cappelets en corail et en ambre abondent, j'en cite un en verre : ung cappelet de cristallin avecq enseignes d'argent doré (1539, C. Jehan de Wuillemont).

Ung aignel d'or tortinez.

Aignel d'or à perles, à pierre de rubis, à turquoise (1538, C. Jehan du Pret).

Rubans de soie estoffés d'argent dorez émaillet. vi lb.

Une verghe d'or ronde et deux agrappins d'argent. v lb.

Boursé tenniet estoffée de cloquettes d'argent.

Verghe d'or tortinez ix lb. (1542, C. Agnès de Calonne).

Une hochette d'argent à dent de leu, vi lb.; que dans le même inventaire on trouve décrite : un dent de leu estoffée de cloquettes d'argent (1534, C. Jehan Godebrie).

Un petit agnus Dei.

Une croix d'argent doré à quatre pierres rouges.

Une bocquette d'argent pour une corroie (1541, C. Jehenne des Fontaines).

Les bagues d'or et d'argent doré abondent.

Une aiglière à fachen de pisse-pot pesans deux marcs et demy..... xxxii lb. x s.

Une tasse d'argent à tout ung saint Christophe pesant une onche xxx s. (1507, C. Béatrice Bogaert).

Une tasse d'argent pesant vi onches (1529, C. Jacques de le Hors).

On trouve aussi des tasses de keuvre (1541, C. Catherine des Ruyelles).

Ces tasses sont des vases à boire ; on ne doit pas les confondre avec les tasses de velours, de cuir ou de soie, dont parlent les inventaires, et qui sont des bourses ou aumônières.

Bulletes d'argent doré.

Deux esguillons d'argent doré xxxv s., une monstre (monstrance) d'argent..... LXVIII s.

Croix et croisettes d'argent doré, banquette et morsant (aiguillon) d'argent, cloquettes et enseignes (médailles) une poire d'argent doré. (1542, C. Jehan Loué, orfèvre).

Ung signet (cachet monté en forme de bague)¹.

Reprenons la suite de notre inventaire :

Ung grand candeler de salle..... L s.

La matière est indiquée au procès-verbal de la vente. C'est le cuivre. Ce même procès-verbal renseigne *un autre candeler de salle, à marotte* vendu xvi d. Ce chandelier offrait-il un caractère spécial ?

¹ QUICHERAT, *Histoire du costume en France*.

Les *esmouquettes* (mouchettes) accompagnent presque toujours ce chandelier.

Unglezon xxv s.

Le *lezon* est un siège allongé pouvant servir de couchette ; il était sans doute garni avec les coussins et le paniot qui figurent plus loin.

J'ai trouvé dans un seul compte, celui d'Albin Philippot, 1528, la mention suivante : *ung lezon à dossière*.... x s.

Trois coussins ouvrez et un paniot..... xxxix s.

On sait ce qu'il faut entendre dans les inventaires du moyen âge par le mot *ouvré*. Les coussins ouvrés, dont il est ici question, sont des coussins de tapisserie, comme les désigne le procès-verbal de la vente.

Le paniot est une housse (Roquefort) ou une pièce d'étoffe dont presque tous les meubles étaient couverts ; l'inventaire d'Anne le Chantre (1541), porte : *ung comptoir et unq paniot dessus* ; celui de Jehan de Torcoing (1541) renferme la même mention, — *unq paniot verd* (1548, C. Jehan le Long) — *unq paniot bigarré* (ibid). On en verra plus loin dont la matière est indiquée : *unq paniot de tapisserie*.

Cinq scabelles..... xv s.

Les escabeaux sont les sièges ordinaires, à l'époque de notre inventaire.

Une petite tablette..... v s.

C'est-à-dire une table de petites dimensions. On n'en rencontre pas beaucoup — une *tablette à écrire* (1541, compte Jehan de Torcoing), — une *tablette ploishe*¹ (1504, C. Catherine de le Hole — 1506, C. Rasse Barat).

¹ Ploishe c'est-à-dire pliant, forme régulière déduite du latin *plicare*. Une autre forme tout aussi correcte est *plouiesche*. (A. SCH.)

Quatre tableaux..... x s.

Sous le nom de *tableaux* il faut entendre tout panneau de bois, ou de bois garni de toile, destiné à être accroché au mur et portant soit une peinture, soit une image ou même de l'écriture ¹.

Ce mot donc, comme beaucoup d'autres, doit être pris dans une autre acception que celle qu'il a actuellement, et ne désigne ici que par exception une peinture d'art sur toile.

Tout inventaire comprenant des tableaux, je n'en cite que quelques-uns, laissant de côté ceux dont le sujet n'est pas indiqué.

A l'inventaire qui nous occupe et à la vente qui l'a suivie, figurent les tableaux suivants :

Ung tabel de Notre-Dame encassé en ung voire estimé v sous, vendu ix s. II d.

Tableau à ymaige de Sépulcre.

La légende dorée en niolle ².

Un tableau de cruchefix.

Deux ymaiges poinctes et encassées en bois XIII lb. — tableau de bos II s. (1503, C. Balthasar Gargate).

Ung tabliel à ymaige de la Vierge Marie v s. III d. — Ung tabliel à Veronicle, c'est-à-dire avec l'image de St.-Véronique III s. VI d. — Ung tabliel à imaigne de St.-Anthoine III s. x d. (1504, C. Marguerite Prevost), plusieurs bos à faire tableaux (1505, C. Ghillain Duquesne).

Tablet à cruchefix v s. VIII d. (1505, C. Jehan Cappelier).

Deux tableaux poincts x s. (1506, C. Haynne Descamps).

Ung tableau de bos armoiriet (1507, C. Philippe Cruffin).

¹ Voir VIOLLET-LE-DUC, *Mobilier français*, t. I, p. 264.

² Mot dont la signification m'échappe, le dictionnaire GODEFROY, donne deux sens, qui ne peuvent ni l'un ni l'autre d'appliquer à l'objet qui nous occupe savoir : nuage, brouillard, et pâtisserie légère.

Ung tableau encassé en ung voire (1541, C. Jehan de Torcoing). — Tableau de St.-Sébastien (ibid.) — Ung tableau de bois IIII s. (1543, C. Agnès Glissoul).

Un tableau de Sainte-Barbe, XII sous (1545, C. Jean Loué)

Ung tableau à gourdines, XX sous (même compte).

Ung tableau à Jhésus (1545, C. Pol de le Motte).

Ung tableau pointet des trois déesses XII s. (même compte)

Ung tablet pointet des trois roys III s. X d. (1526, C. Isa-belet de Wezele).

Une ymage de la Vierge Marie et le custode, et l'arbre de Jesse dessous (1516, C. Catherine du Busquiel).

En tableaux sculptés ou statues, on trouve :

Ung petit Jhésus d'albâtre XIII d. (1504, C. Catherine de le Hole).

A l'inventaire et au procès-verbal de vente, figurent : une Notre-Dame d'albâtre, V sous ; ung Jhésus, Sainte-Ysabeau, Saint-Martin, la couronne vette (?) et le collet (?).... XV s.

Une ymage de Nostre-Dame, le custode et le couronne dorrée..... L S.

Ung Jhésus et le custode.

Une Nostre-Dame de Melan (1514, C. Duquesne).

Ung Saint-Jehan d'albâtre XI sous (1545, C. Jehenne Casier).

Ung Saint-Georges taillé en bois, XLI sous.

Ung Saint-Pol également taillé en bois, XIII sous (1545, compte Pol de le Motte).

Ung lit, quevesch, deux linchoelz, ung couvetoir rouge et ung quief de pointe ¹..... XL.

¹ Rien de plus multiple que les altérations subies par le mot courte-pointe, du latin *culcita puncta*, mais quief de pointe est une forme nouvelle. La bonne forme ancienne est quete pointe (qui se prononce cu) d'où s'est produite *couette*.

Il se peut que les altérations quiette et par nasalisation quiente (dont garde quiente — V. pl. loin) aient eu cours dans le Tournaisis, mais mon opinion est que quiente doit être corrigé en quieute, forme fréquente.

Quant à quief de pointe qui n'a pas de sens, il est tout à fait isolé. (A. SCU).

C'est-à-dire un matelas (lit) un traversin (chevet) deux draps, une couverture rouge et une courte-pointe.

La présence d'un lit dans cette salle n'a rien d'étonnant ; c'était généralement tout à la fois la salle à manger, la chambre à coucher du maître du logis et la salle de réunion de la famille.

Ce lit était garni de rideaux blancs, comme l'indique un poste relaté plus loin :

Deux gourdines (courtines) blanches et un^z rabateau..... xx. s.

On appelle généralement *rabateau* l'étoffe fixée au manteau de la cheminée ; ce mot désigne ici les franges ou le volant qui garnit le haut des rideaux de lit — *deux gourdines et rabathuoirs* (1504, C. Marie de Methes) — *pour gourdines et fringhes* (1505, Ghillain Duquesne) — *un^z calich, drap de gourdines et fringes* LX s. (1505, C. Jehan Cappelier) — *deux draps de gourdines et le rabat* (1508, C. Jehan de Herzelles).

Plus tard le seul mot resté en usage est *rabateau* et il figure dans tous les inventaires (Voir plus loin, la description d'un lit).

Puis vient la *vaisselle d'étain*, qu'on trouve en grande abondance dans toutes les maisons et qui alors était la seule en usage chez les bourgeois.

Une quesne (ou grande cruche) d'étain ¹

Deux pos de lot ² de Gand.

Quatre pos de lot.

Unze gobelets.

¹ Quesne est une mauvaise forme pour quenne ou kenne, cruche, mot d'origine germanique ; allemand et flamand *kanne* (A. SCH.).

² Le lot est une mesure pour les liquides.

Trente-huit tailleirs ¹ quarez (assiettes)

Ung tailleir rond.

Douze sausserons partis ² (?)

Ung plat à pied.

Deux plats buriers.

Deux pos de cambre.

Cinq grans plas.

Neuf aultres grans plas.

Deux telles (grands plats profonds).

Quatre louches.

Deux demy-pintes.

Ung tonnelet de pinte.

Ung moutardier.

Trois sallières.

Huit couvercles (cloches).

Une telle trouwée.

Sept moyens plas.

Onze plattes escuyelles (écuelles).

Deux esgouttoirs.

Huit profondes escuyelles (écuelles profondes).

Vingt-deux sausserons.

Deux escuyelles profondes.

Une plate escuyelle et cinq tailleirs quarez.

Le tout d'estain pesans ensemble deux cent trente livres ou environ à trois sols la livre sont..... XXXIII L. X S.

A ces étains, ajoutons ceux qu'on voit encore décrits plus loin, sans désignation de l'endroit où ils se trouvaient :

Aultres parties venant du père de ladite vesve (veuve) :

Premiers une quenne (cruche) d'estain de deux lots, ung demy lot, une pinte, six sausserons, quatre petits plas, ung moyen plat et ung

¹ Tailleir signifie non pas couteau mais *assiette* ; c'est de ce mot roman que vient l'allemand *Teller* et le flamand *telloor*, et non pas l'inverse. (A. SCH.)

Pour désigner des couteaux on emploie les mots *trenchoirs* et *cousteaux*. — les deux mots sont parfois réunis : six couteaux *trenchoirs* (1507, C. Philippe Trufin).

² Les *sausserons* sont des *saucières*, d'après ROQUEFORT, des *petits plats*, d'après HÉCART.

grand plat, un pot de cambre et une bouteille à mettre eau chaude, tous d'estain, pesant quarante livres ou environ, à III s. la livre, sont. VI lb.

Parmi ces pièces, une seule mérite d'être signalée, la bouteille à mettre eau chaude.

D'autres inventaires de la même époque mentionnent des pièces d'étain que l'on ne trouve pas ici.

Cinq drageoirs d'estain.

Ung calice d'estain et le platine..... V s.

Ung gobelet et ung hennas (hanap) d'estain.

Deux hennas de keuvre estainet ; six gobelets d'estain à bord dorez de keuvre (1541, Inventaire Jehan de Torcoing).

Quatre plus d'estain batiche, (1516, C. tut. Catherine Foutrel).

Des sausserons et des plats d'étain de Cornouailles. — Quatre quesnes d'estain à tout l'escu et les armoyries du roy d'Angleterre (estimées trois livres pièce), plat à mettre fromage ; pot de lot à pied, quatre pottequins, une escuyelle à mettre olle d'ollive, boutelette etc. etc. (1541, compte Catherine des Ruyelles).

Louches, salières, moutardiers.

La veuve revendiquait en outre les objets suivants, comme venant encore de son père :

Ung cauldron blancq, un noir cauldron, ung œuvre-feu de keuvre, un plat bachin, ung bachin de caambre, ung candeler de keuvre, ung cauder à deux pippes, et une payelle de fer à rostir, estimés... c l. v s.

Cauder à deux pippes veut dire chandelier à deux branches terminées par une douille destinée à recevoir les cierges, comme l'indiquent ces autres mentions : *ung candeler à II pippes* VII s. (1507, C. Philippe Trufin), *ung candeler à pipe*, (1509, c. Jehan de le Bare).¹

¹ Pippes ou piperon, mot que M. Deschamps de Pas, dans son *Inventaire des*

Unes heures couvertes de cuire jaune, une escuyelle de galère, ung biquet (balance) et le poix (poids)..... v. s.

Le *biquet* est à proprement parler une partie de la balance, mais il désigne généralement ce meuble tout entier quand il est de petite dimension : « ung bicquet à peser or (1548, compte Jehan le Long).

Unes estenelles de fer, deux quemineaux, ung poix de marcq de keuvre rompu et une aultres petites estenelles..... x s.

Ung couvertoir blancq rayé, une ymage de Nostre-Dame, le custode et le couronne d'argnt doré..... l s.

Après cette digression, un peu longue peut-être, reprenons la suite des meubles garnissant la « *chambre par terre* » qui apparaît comme la plus importante de la maison.

Plusieurs cappelets de table, une fontaine et deux voires..... v s.

Ces cappelets se rencontrent encore dans d'autres comptes. Dans celui de Jacques le Veau (1502) celui de Louis Maillet (1534), celui de Jehan Crudenayre (1536); plusieurs *cappelets d'ozières à servir à table* II s. VI d. (1507), C. Béatrice Bogaert), il s'agit sans doute de couvercles d'osier que l'on plaçait sur la table, au-dessous des plats. *Plusieurs cappelets à mettre à table*¹. *Un garde-nappe d'étain*, (compte Pasque de la Haye, 1517). *Douze harnas de nappes* (1534, C. Jacques de Wastines). Ces harnas de nappe et ces garde-nappe paraissent être les mêmes objets, ce sont les ronds de bois, d'osier ou d'étain que l'on plaçait sous les plats.

ornements... de l'église collégiale de St.-Omer en 1557, donne comme synonyme de piqueron, qui désigne la pointe de métal dans laquelle s'enfonce un cierge. Je crois plutôt que si *piqueron* est la pointe sur laquelle on plante un cierge, *piperon* sera le godet, la douille dans laquelle on insère le cierge.

¹ Proprement dit petites *chapes*, c'est-à-dire des couvercles. (A. SCH.)

Les objets en verre sont relativement nombreux à cette époque.

Plusieurs voires à pied et un plat de voire xx s. — *une bouteille de voire* (1507, C. Philippe Trufin).

On trouve encore des *voires* dans les comptes Savary (1515), Pryer (1529), Duquesne (1584), Maillet (1534); *unes paternostre de cristallin* xx s. (1504, C. Marie de Meths), *un cappellet de cristallins* (1540), *un voire de cristallin* (1541, compte Jehan de Torcoing), *un voire de cristallin et le custode* (même compte).

Ce dernier était assurément une pièce de valeur : il fut vendu xv sous ii deniers.

Le compte de Jehan le Long (1548) mentionne *un voire de cristallin* vendu xxxii sous, celui de Jehenne Casier (1545), *un plat de voire et fiole*.

Un meuble spécial renferme ces objets, c'est le *mestier à mettre voires* (1509, C. Jehan de le Bare), *mestier à voires* (1516, C. Catherine Vanhoutte) et autres.

On l'appelle *voirier* dans le compte de Louys Maillet en 1534 et dans celui de Jehan de Torcoing en 1541. Ce même compte renseigne *un voirier d'escrignerie*, estimé six sous. Le propriétaire avait sans doute mis plus de luxe que de coutume dans le meuble, à raison des objets de prix qu'il renfermait.

Un petit coffre de voirier (1548, compte Jehenne de Herme).

Six *pos* de pierre à couvercle d'estain.

Ces *pos de pierre* sont les élégants vases en grès, dont l'usage fut très répandu à Tournai dès le XV^e siècle. On trouve dans tous les inventaires des quennes et des *pos* de pierre et souvent ils sont nombreux.

Plusieurs voires de pierre VIII s. (1508, C. Loys de le Motte) — ung morsier de griez III s. (1504, C. Gille Douvrin) — ung morsier de griecq IIII s. IIII d. (1509, C. Jehan de le Bare), — pos de pierre (même compte et tous les comptes de l'époque), — bouteille de pierre, poteries de pierre (1515, C. Savary) — ung mortier de pierre (1526, C. Villet) — ung morsier de pierre de grais et le pesteau x s. II d. (1514, C. Anne le Chantre).

Moins abondants sont les *pots* et les *plats de galée* ou *gallère*, faïence primitive ; toutefois plusieurs inventaires du commencement du siècle en mentionnent : cinq pots, ung plat, une telle, quatre pochons, (1507, C. Philippe Trufin — 1509, C. Jehan de le Bare — 1503, C. Balthasar Gargate — 1511, compte Jehan Mondet — 1513, Ourse de la Hors — 1536, Jehan Crudenayre — 1541, Cath. des Ruyelles — 1543, Jehenne de Tillemont — 1545, Jehenne Casier).

Près du lit se trouve un grand coffre servant de siège et dans lequel on enfermait le linge.

En ung banc à coffre auprès de la couche en ladite chambre par terre.

Unze chemises à usaige d'homme.....	LX s.
Vingt-deux serviettes.....	L s.
Six nappes moyennes.....	XL s.
Douze tournans (essuie-mains) et une serviette rayée.....	XII s.
Trois serviettes et deux nappes... ..	XXV s.
Trois aultres serviettes.....	XL s.
Le livre ysofet.....	III s.

Ce dernier article est assez énigmatique. Il désigne, paraît-il, un recueil des fables d'Ésope, qui au moyen âge portait ce titre¹. Il fut vendu v sous.

¹ Je dois cette indication à notre honoré président M. Hymans.

Un autre meuble contient aussi du linge, c'est :

Ung comptoiret à presser failles estimé xxv sous, désigné plus bas comme suit : *buffet à presser failles*.

Quel meuble est ici désigné et quelle était sa forme ?

Un *comptoir*, d'où dérive *comptoiret*, est, d'après Rocquefort, un meuble où l'on met l'argent. On voit, par ce qui précède, que le sens du mot est plus étendu, qu'il est ici synonyme de buffet¹ et qu'il comprend tout meuble dont la forme se rapproche du coffre².

On trouve des *comptoirs* dans plusieurs inventaires (1502, C. Jacques Leveau) XLIII s. II d., *ung contoïr* — (1506, C. Jacques Journet) — (1507, C. Jacques le Josne), *ung comptoir de tapisserie*, c'est-à-dire couvert de tapisserie, — (C. Jenne Croyu 1514), *ung comptoir et ung paniot dessus* — (1541, C. Jehan de Torcoing, id. Anne le Chantre), *contoïr avec un paniot* — (1541, C. Jacques de le Barre) c'est-à-dire un coffre ou meuble recouvert d'une housse³.

Notre inventaire signale plus loin : *ung comptoir de mer et ung panyot* estimé LXX sous.

Il me paraît difficile de découvrir ce qu'il faut entendre par le mot *comptoir de mer*. La lecture est-elle bonne, ne faut-il pas lire *mée* ou *iuée*, dans le sens de table de jeu ? Je ne le crois pas, il est bien écrit *mer*.

A rapprocher de ce meuble *ung coffre de mer*, mentionné en 1508 au compte d'Anthoine Willocquier et en 1515 au

¹ Ce mot lui-même est synonyme de crédençe, comme on le verra plus loin.

² On lit dans les *Études sur l'art à Tournai*, de MM. CLOQUET et DE LA GRANGE, tome I, p. 273 : à Jehan Pignon, escrivien, pour l'aca à luy faict d'*ung coffret en manière de contoïr*, lequel est assis et mis en la halle des eschevins, servant à l'office du greffier 7 lb. (C. d'ouv. de 1474).

³ On trouve encore des *comptoirs* dans les mobiliers du XVII^e siècle ; l'édit de 1645 les mentionne (DE CHAMPEAUX, t. I, p. 91).

compte de Nicaise Leclercq, et cette mention : pour avoir brouté *ung coffre de mer* depuis la maison du deffunct jusques à la maison de Loys Fauconnier... (1522, C. Colinet Leclercq).

Le comptoir qui nous occupe renferme :

Dix-neuf toies d'oreillers et II nappes.....	III lb.
Quatorze linchoelz de deux toiles.....	X lb.
Neuf linchoelz	III lb.

Comme on vient de le voir, le comptoir est aussi appelé *buffet*¹, ces deux mots désignent donc le même meuble. Le second est d'ailleurs peu employé. Outre ceux qui figurent à l'inventaire Gombault, on en trouve encore au compte Catherine des Ruyelles, 1541, et Jeanne le Saige, 1543).

Un autre meuble qu'on rencontre peu est *la garde-robés*. Notre inventaire en mentionne une plus loin, à la chambre de derrière donnant sur le jardin; elle est évaluée XL sous.

On en trouve encore d'autres :

Ung mestier à garder robes (1505, C. Jehan Cappelier — 1507, C. Philippe Trufin) — *une garde-robbes* (1520, C. Pasques de le Haye).

Le bousge.

On appelait ainsi l'appartement où se tenait d'ordinaire la famille. Dans beaucoup de maisons il est garni d'un riche mobilier.

Ici le bousge est peu meublé et ne semble pas avoir été habité.

¹ Le *buffet*, d'après JACQUEMART, *Histoire du mobilier*, page 47, est un meuble destiné à garder la vaisselle de prix. Il participe de la forme de la crédence, armoire à hauteur d'appui, avec tablette inférieure; celle-ci est souvent complétée par un dossier avec une tablette. — Notre buffet diffère assez de cette description.

Au bousge.

Ung bancq à croche, une garde-robe, une kayère à dos, ung cordy, deux draps poins, une table, deux trestes, une ballanche, ung cariot, hostieulx et fastras..... III lb.

La somme minime à laquelle le tout est estimé, indique qu'il s'agit d'objets fort ordinaires.

Cependant presque tous ces membles doivent nous arrêter. Nous étudierons, l'un après l'autre, les *bancs*, dans leurs diverses acceptions, *bancs à croche*, à *coffre*, à *couche*, etc., les *kayères*, les *tables*. Quant aux *garde-robes*, nous en avons parlé plus haut.

Les autres mots présentent moins d'importance.

Les *ballanches* sont les grandes balances à peser les lourds fardeaux, les petites sont appelées *bicquets*.

Le *cariot* est un petit métier à filer, ou rouet ; dans beaucoup d'inventaires, le cariot ou rouet est accompagné du dévidoir ou *esturpine* : *ung cariot et estrupine*, v s. — *deux esturpines*, II s. (1541, C. Pierre Mouléron). — Ce dernier mot est encore en usage aujourd'hui.

Le *cordy* ou cordich est un meuble en bois (*ung cordich d'escrignerie*, compte Anne le Chante, 1541), mais dont l'usage et la forme ne sont pas connus.

Les *hostieulx* sont tous outils en général. *Fastras* désigne les petits objets sans importance qu'il ne vaut pas la peine de détailler. Je parlerai plus loin des *draps poins*.

Reprenons donc les meubles principaux.

Kayères. Les sièges ordinaires, en usage à cette époque, sont, outre les bancs et les coffres, les escabelles. On trouve généralement quatre ou six escabelles dans une chambre, tandis qu'on n'y rencontre le plus souvent qu'une *kayère*.

Les *kayères à dos*, quaières, chaires ou chaises, sont des sièges à dossier sculpté, décoré de médaillons et de rinceaux, hauts et droits, de forme massive et imposante. Ils sont devenus rares et les musées n'en conservent qu'un petit nombre ¹.

Au commencement du XVI^e siècle, on en trouvait généralement une ou deux dans chaque maison, où ils tenaient la place de nos fauteuils actuels, peu communs à cette époque.

On rencontre plusieurs variétés de chaises.

Un compte de 1536 (Marie de le Follye) porte : « *une quaière à dos, deux aultres quaières à poiresse et deux aultres quaières.* ». Il y en a encore d'autres, nous allons les énumérer.

Kaières à dos d'escrignerie. Ce sont les plus belles et celles-ci étaient certainement sculptées. Nous en trouvons deux au compte de la vente : Kayère à dos d'escrignerie — kayère à dossière — une kayère d'escrignerie et ung coussin (1537, compte Agnès Roussel) — deux kayères à dos (1520, C. Pâques de la Haye et plusieurs autres — 1502, C. Jacques le Veau, vi s. II d. — 1507, C. Philippe Trufin).

Quaière à dos d'escrignerie, vendue XLVII sous II deniers ; une autre, vendue XVII sous (1540, C. Lucq Pol). — D'autres vendues XVI et XLII sous (1541, C. Jehan de Torcoing).

Une haulte kayère et deux basses (1517, C. Jehenne Cousture).

Une kayère à coffre. (1507, C. Philippe Trufin et 1545, C. Jehenne Casier).

Quaières à poiresche ou poiresse (1504, C. Jehenne

¹ On en trouve cependant une belle série reproduite dans l'ouvrage de M. DE CHAMPEAUX intitulé : *Le meuble*.

Gascoigne — 1536, compte Marie de le Follie — 1540, compte Lucq Pol., etc.) — Ce sont probablement celles dont les montants de derrière sont terminés par des boules ¹.

Kayères de fustailleur. Ce sont les plus simples, car les fustailleurs faisaient les travaux qui sont aujourd'hui du ressort des menuisiers, et leurs meubles étaient dépourvus de sculptures.

Un compte de 1543, (Jehenne de Tillemont) signale trois chaises de ce genre.

Kayères ploisches, ou chaises pliantes.

Quayerettes pour aller au sermon, que nous trouvons dans plusieurs maisons (1541, compte Catherine des Ruyelles), semblent indiquer qu'à cette époque les églises n'étaient pas meublées de sièges comme elles le sont aujourd'hui. *Quayères de sermon*, (1548, C. Anthoine Segard). Le règlement des huchiers menuisiers de Paris (1645) mentionne *des chaises pour le sermon* ².

Le compte de Pol de le Motte, dont il a déjà été question, mentionne une grande variété de chaises que cet escrignier fabriquait: *quaière ploische* — *quaière poincte* — *quaières d'escrignerie et aultres quaières* — *une kayère servant à hommes*, XIII s. — *trois quaières rondes* vendues XXIII et XXIX sous — *une verde kayère* XXV s. — *une verde quayères verde parure* (LII sous) (?)

Une demy quaière III sous (1548, C. Anthoine Ségard).

Quaière à couche VI sous (1548, C. Jehenne de Herme).

Enfin, puisque nous parlons chaises, signalons-en une

¹ Selon M. Scheler, on doit lire quaières apoieresses (en un mot), c'est-à-dire chaise à appui.

² DE CHAMPEAUX, *Le meuble*, t. I, p. 89.

d'une utilité incontestable et qui avait sa place dans toutes les maisons, *la kayère trouwée* ou chaise percée :

Une sielle trauwée (1509, C. Jehan de la Bare — 1518, C. Alis Mouleron) — une kayère trouwée (1534, C. Louys Maillet) — selle trouwée (1541, C. Catherine des Ruyelles — 1510, C. Jacques Hellin) — kayère à dos trouwée (1545, C. de Dalma).

Un autre meuble l'accompagne partout. Signalons-le et glissons :

Pot pissoir de keuvre (1515, C. D^{lle} Savary) — ung pisse pot de keuvre (1541, Jehan de Torcoing) — pot de chambre et pots de nuit à pied (1541, Cath. des Ruyelles).

Ung orinal (1545, Pol de le Motte) — orinal et le custode (Vente Jehan Gombault).

Un mot qui offre des significations multiples, selon les qualificatifs qui l'accompagnent, est le mot *bancq*.

Son sens premier et simple est certainement celui que lui a conservé le langage moderne : siège de bois allongé, composé d'une planche sur des pieds, avec ou sans dossier.

Ung bancq à dos, VII s. II d. (1505, C. Madeleine Moirel) — 1508, C. Jehan de Herzelles) xxxix s. II d.

Bancq à dossier (1514, C. Jehenne Croyn) — *à dossière* (1543, C. Jehan de Tillemont).

Ung bancq à dossière et laies (tiroirs) LX s. (1505, C. Catherine du Busquiel).

Mais à côté de ce sens, il en prend plusieurs autres, et même devient accessoire dans la désignation d'un meuble ; il tend plutôt à en indiquer la matière, qui est le bois, que la forme. Par exemple, un *bancq à coffre*, signifie simplement un coffre, et même un coffre de bois.

Relevons les diverses sortes de bancs signalés dans nos inventaires.

Bancq à coffre (1501, C. Jacquemart Dutronquoy, C. Gombault, et tous indistinctement). C'est le meuble par excellence; *bancq à deux coffres* (1514, C. Duquesne) — *ung escriny à bancq à coffre*, xxx s. (1504, C. Marguerite Prevost) — *bancq à trois coffres* (1507, C. Philippe Trufin).

Bancq à couche (C. Gombault, C. Philippe Trufin, 1507; C. Jehan Mondet, 1511; C. Catherine van Houtte, 1516, etc. etc.) C'est un bois de lit; nous le rencontrerons plus loin en parlant des lits.

Bancq à couche et à coffre ou bois de lit dont le bas formait armoire (1514, C. Duquesne) — *bancq à couche et à deux coffres* (C. Agnès Vergeloix) — *bancq à couche et à coffre avec un tableau à ymage de sépulcre* (C. Gombault).

Bancq à croche (1516, C. Jehan Batte) (?)

Bancq à couche et à croche.

Bancq à tittres ou à *tistres* (vente Gombault et C. Jehenne Roland, 1536).

Bancq profond. (1527, C. Anthoinette de Planque).

Bancq à rayme (au grenier de Gombault); *une rayme*, II s. (1506, C. Rasse Barat — 1507, C. Jacques le Josne).

Ne peut-on voir dans cet objet une sorte de porte-manteau à broches ?

Raime, d'après certains glossaires, signifie bois, rameaux, ramure — d'où le sens dérivé que je propose.

Bancq à lezon, (1526, C. Villet) ou plus simplement *lezon*.
Siège allongé en forme de lit¹.

Bancq à faire tissus, (C. Jeanne le Saige) — *ung bancq servant à ouvrir d'escrignerie* xx s. (1545, C. Pol de le Motte, escrignier). Il s'agit ici d'objets servant à l'exercice d'une profession, métier à tisser, banc de menuisier.

Un meuble qui présente une grande variété de formes, est *la table*.

La forme la plus ancienne, et celle qu'on rencontre le plus ordinairement dans les inventaires du XVI^e siècle, est la table se composant d'une surface carrée ou allongée, posée sur des tréteaux mobiles². On l'appelle *table à trestes* (1503, C. Balthasar Gargate — 1520, C. Oste Meurisse) — table et traittes, xv s. (1504, C. Jehenne Gascoigne) — une table et deux traictes, xviii s. (1505, C. Jehan Cappelier) — tables à deux trestes (1541, C. Catherine des Ruyelles) — une table avec les trestes, une longue table sans trestes (1541, C. Jehan de Torcoing) — une table sans trestes (1545, C. Pol de le Motte) v lb.

Une autre forme est la *table ploische*³ (1502, C. Jacques le Veau, vii s. x d. — 1507, C. Jacques le Josne — 1516, C. Catherine van Houtte — 1520, C. Oste Meurisse) — *table ployée* (1541, C. Jacques de le Barre), — *une table*

¹ Petit lit, du latin *lectionem* (A. SCH.)

² Ce genre de table n'est pas particulier à Tournay. On le rencontre partout : « bien peu de ces derniers meubles nous sont parvenus, les tables de cette époque » étant presque toujours soutenues par des tréteaux mobiles. » DE CHAMPEAUX, *Le meuble*, t. I, p. 114.

³ Au XVI^e siècle. les tables sont à tréteaux ou brisées pour se rabattre sur leur axe. (JACQUEMART, *Histoire du mobilier*, p. 12).

deux trestes ploische (1504, C. Marie de Meths) — *une table ployeresche*, x s. (1522, C. tut. Haquinet Gillot) — *table ronde* (1504, C. Marie de Meths) — 1517, C. Ernoul du Pret — 1537, C. Jehan Moreau).

Table à pied (1537, C. Jehan du Pret), vendue LXIII sous ; — (1545, C. de Dalma), deux tables semblables vendues XXXV et XLII sous.

Table à quatre pieds (1545, C. de Dalma) vendue XLIII sous.

Table à mestier, vendue XXIII sous (1545, C. Jehenne Casier).

Une table à pied quaré à toute une sacque boute (?) VII livres (1545, C. Pol de le Motte, escrignier).

Table karée, xv s. II d. (1511, C. Pierchon de Gheldres)

Table à rallonger, VI lb. x s. (ibid).

On voit, par l'énumération qui précède, que tous les genres de table en usage de nos jours étaient connus au commencement du XVI^e siècle.

En la salle, devant :

Deux quemineaux, une table, deux trestes, deux lezons et quatre scabelles..... x l.

Ung mestier aux habis..... L s.

Ce mobilier est sommaire : dans la cheminée, deux chenêts ; au milieu de la salle, une table sur deux tréteaux ; le long des murs, deux bancs, quatre escabeaux et une armoire contenant des habits.

Ce dernier objet doit nous arrêter.

Qu'est-ce qu'un *mestier*? C'est, dans la description d'un mobilier, toute armoire quelconque, destinée à renfermer les objets les plus variés.

Le *mestier* différait du dressoir, en ce qu'il reposait directement à terre et ne portait pas de tablettes formant étagère.

Notre inventaire en signale plusieurs :

Mestier à épiceries, *mestier à marchandises* ne demandent pas d'explications; *mestier à treilles* ou armoire à conserver la vaisselle (?); *mestier à pottière* (1506-1543) dont l'usage était le même. Le *mestier as habis* est repris en l'inventaire de Jehan Cappelier (1505) et dans beaucoup d'autres.

D'autres inventaires sont plus explicites et plus curieux. On y rencontre : *double mestier*, xxxs (1503, C. Balthasar Gargate — 1507, C. Philippe Trufin).

Mestiers à deux et à trois huys, ou armoires à deux et à trois portes. (1534, C. Jehan Maillet) — *ung mestier à trois huys et à deux layes* (tiroirs) (1541, C. de le Barre) — *mestier à mettre armure*, vendu x sous II deniers (C. Philippe Trufin, 1507 et C. Ourse de la Hors, 1512).

Mestier à dreschoir (1504, C. Marie de Meths). Cette armoire portait donc, par exception, outre la tablette supérieure, une ou deux petites tablettes sur lesquelles on exposait l'argenterie et la vaisselle d'apparat.

Mestier à dreschoir à trois huys, xviii s. (1505, C. Catherine du Busquiel).

Mestier à garde-robe, xlv s. II d. (1505, C. Jehan Cappelier — 1507, C. Philippe Trufin).

Mestier pendant, armoire ou étagère suspendue, vendu

VI sous II deniers, (1541, C. Jehan de Torcoing — 1545, C. Jehenne Casier).

Mestieret ou petite armoire (1517, C. Ernoul du Pret).

Au compte de Jehan Cappelier de 1505, on trouve cité *ung mestier sous le buffet*, ce qui semble indiquer une sorte de coffre d'assez petites dimensions.

J'ai déjà signalé des *drechoirs à trois mestiers* — des *mestiers à voires* — un *bancq à mestier* — une *table à mestier*, etc.

En une petite allée (ou passage) auprès de laditte salle.

Deux tables rondes, un parement de dreschoir et un paniot xxv sous.

Ce *parement de dressoir* désigne la bande d'étoffe que l'on plaçait sur les gradins ou le dessus du dressoir. Le *paniot* est une housse.

En la chambre par terre donnant sur le jardin.

Ung calich à chiel, lit et quevesch, deux linchoelz, ung couvetoir pers et ung quief de pointe x l.

On trouve dans cette énumération la description d'un lit à peu près complet. Le *calich*, que l'on trouve encore écrit *chaalit*, *kalich*, *calis*, est à proprement parler le bois de lit, la carcasse plus ou moins grossière du lit¹.

Par le mot *lit* on entend ici le matelas; *quevesch*, le chevet ou traversin; *linchoelz*, les draps; *couvetoir* est l'étoffe de parade qui recouvre le lit, elle est ici *pers*, c'est-à-dire bleue;

¹ VIOLLET-LE-DUC. *Dict. du mobilier français*, tome I.

le *quief de poincte*, qu'on trouve encore écrit *warde-quieute* (1504, C. Jehenne Gascoigne) *quiedepointe*, *quiette pointe*, est une courte-pointe d'étoffe, épaisse et matelassée, qui servait à couvrir les lits comme aussi la plupart des meubles.

Il ne reste à ajouter à cette description que les *gourdines* ou *courtines*, rideaux qui garnissaient le lit, et les *orillers* ou oreillers, pour avoir un lit avec sa garniture complète.

Les *gourdines* entouraient le lit et étaient soutenues par des verges de fer, qui portaient le nom significatif de *verghes de gourdines*. Ces draperies suivaient la forme carrée du lit ; parfois aussi elles étaient attachées à un ciel de lit rond, fixé lui-même aux poutres du plafond.

Le bois de lit est souvent appelé *bancq à couche* et *couche*, comme on le verra plus loin, dans la description des diverses couchettes de la maison.

Ung *bancq à couche*, un *lit et quevesch*, etc. — un *ca-chiel à chiel*, quatre draps de *gourdines* de *saye rouge*, et *rabateau*, *lit quevesch*, et *verghes de gourdines*.

Ung *lit et quevesch* estant audit *bancq à couche*, xxvi sous, (1504, C. Catherine de le Hole).

Une *couche à chiel* et deux lits. . . . (1506, C. Rasse Barat).

Une *couche*, deux draps de *gourdines* et le *rabateau noir*, un *lit et le quevesch* (1506, C. Haynne Descamps).

Une *couche à chiel*, deux lits, et deux *quevech*, un *pers couvretoir*, un *loudier* (*courte-pointe*), deux draps de *gourdines verghes* et *fringes* (*franges*). xls. (1506, C. Jacques Journet).

Une *couche*, un *lict* et un *chevet* estimés, l sous (1501, C. Jehenne Landrieu).

Une *couche close à chiel*, un *lit et quevesch* et *quiedepointe* xxiiii lb. (1540, C. Lucq Pol).

Ung calich à rond chiel, lit et le quevesch, etc. xxiiii lb. (1541, C. Catherine des Ruyelles).

Couche fermée, le lit etc. xlviii lb. (1541, C. Jacques de le Barre).

Une couche à deux huys, le lict, le quevesch etc. (même compte, et 1516, C. Jehan Crudenayre).

Ung lit quevesch et un couvetoir de tapisserie, ung sacq d'Espagne et garde-lict, vi lb. (1537, C. Agnès Roussel).

Ung petit lit plein de boure et le quevesch et ung sacq d'Espagne (1536, C. Catherine de Besmarain).

Ung sacq d'Espagne et garde-lict (1532, C. Jehenne Pottière).

Trois oreillers et ung garde-lict, xxv s. (1534, C. Jacques le Josne).

Ung garde-lict de blanquet (1507, C. Béatrice Bogaert).
Ung blanquet de lict, xv s. (1509, C. Jehan de le Barre).

Ung estref de lict, iii s. viii d. (1503, C. Balthasar Gargate).

Une couche et une esponde xx s. (1506, C. Hayme Descamps) — unes espondes de lict, xxviii d. (1508, C. Jehan de Herzelles).

L'estref et l'esponde sont deux parties du lit ¹.

Une couche ouvrée à l'antique, xii livres (1545, C. Pol de le Motte).

Ce même escrignier fabriquait la boiserie des lits (viii pièches de voie de couche, xii s. ; viii voies de couches toutes taillées ; c.-à-d. devantures de couches). On appelle encore aujourd'hui *voies* les pièces de bois du devant d'un lit, et *orbevoies* celles du fond.

¹ *Estref* de lit, sans doute les bandages ou étriers qui soutiennent la literie. — *esponde*, planche latérale du bois de lit, du latin *sponda*. (A. SCH.)

Ung drechoir rond, un bancq à couche et ung bancq à croche. LX s.

Ung mestier servant à espisserie..... IIII l.

Une blanche laiette fourrée..... XX s.

Ung palto gris fourré de renars.

Sautons encore quelques folios de l'inventaire, auxquels nous reviendrons d'ailleurs, pour décrire la dernière pièce du rez-de-chaussée.

En une petite chambrette tenant le bouge.

Ung poix (poids) à anel de six livres, cinq poix de deux livres chacun, une livre, demy-livre, ung quarteron, demy-quarteron et ung poix de trois livres..... XX s.

Ung coffret et un laye (caisse)..... V s.

Le compte d'Agnès Roussel (1537), porte : *plusieurs layes et lettriages* (papiers, titres) *dedans*.

Deux pelles de fer et une de bos (bois), deux couvercles (cloches) de keuvre et une payelle de keuvre..... X s.

Une robbe d'homme grise fourrée de thouses (?) et une paire de cauches blanches..... XL s.

On rencontre, dans l'inventaire de Jehan de Gombault, des lacunes que d'autres comptes nous aideront à combler.

Tels sont les différents *jeux* en usage à cette époque.

Le défunt en possédait chez lui, comme l'indique un poste de la vente : *tablettes jectoirs et fastras*. D'autres comptes sont plus explicites :

Ung damier et les tables (dames) ix sous, (1549, C. Anne le Chantre — 1545, C. Jehenne Casier) — *un jeu de table*, viii sous, (1545, C. Jehan Loué), — pour des *tables d'ivoire* (1501, C. Loys de le Motte).

Plusieurs jeux de cartes, (1545, C. Jehenne Casier).

Jeu déchés, xv sous, (1545, C. Pol de le Motte).

Un jeu d'ivoire, (1548, C. Jehenne de Herme).

Un meuble qui n'est pas rare, sans être commun, c'est le *miroir*.

Il n'est généralement l'objet d'aucune description. Il paraît cependant résulter des textes qu'il était parfois pendu à la muraille. On le trouve mentionné en 1500 dans le compte de Marie l'Empereur, *ung grant miroir*; en 1507, dans celui de Philippe Trufin, *ung miroir d'achier*, xix s. II d.; en 1516, dans le compte de Gilles de Malines; dans celui de Jehenne de Hermes (1548), et de Catherine des Ruyelles (1541). Cette dernière en possédait deux qui accompagnaient une table d'autel.

Ces miroirs étaient probablement en verre, sauf le second dont la matière est indiquée : l'acier.

Enfin dans plusieurs comptes, celui de Philippe Trufin (1507), celui de Jehan de Torcoing (1541), et celui de Jacques Cogheman (1543), on trouve relatés *plusieurs faulx visaiques* ou masques.

On connaissait cet usage des grands seigneurs de se couvrir le visage pour sortir ; il est curieux de constater que les bourgeois faisaient de même quelquefois.

A l'étage.

Gravissons les marches de l'escalier à la suite du sergent instrumentant, et pénétrons avec lui dans les chambres de l'étage.

**En une petite chambrette, auprès de la montée de ladite salle,
(la salle de devant).**

Ung calich lit et quevesch, deux linchoelz, ung couvretoir et ung quief de pointe..... VIII lb.

Ung aultre quief de pointe et ung oreiller..... xxv s.

**En une chambre deseure laditte chambre
par terre.**

Ung lit et quevesch, deux linchoelz, ung couvretoir pers ouvré de tapisserie, quatre draps de gourdines de saye perses et le rabateau de semblable coulleur..... xv lb.

Deux quemineaux (chenêts) et une kayère à dos..... L s.

Ung bancq à mestier, ung bancq à couche, ung lit et quevesch, deux linchoelz, ung couvretoir pers, ung aultre rouge, ung bancquier et une pièche de tapisserie..... v lb.

Banc à mestier désigne ici une armoire ; le *bancquier* est la housse posée sur le banc. Un peu plus loin se trouve décrit le contenu de cette armoire.

Notre inventaire n'est pas riche en haute-lisses ; on y trouve cependant la pièce de tapisserie que mentionne cet article, accompagnée de bancquiers, paniots, couverts et coussins de même travail.

Beaucoup de comptes sont plus fournis en articles de ce genre. On en trouve dans presque toutes les habitations ; le prix peu élevé auquel ils sont estimés ne permet cependant pas d'y voir des objets de grand mérite.

Les sujets sont rarement décrits et enfin il n'apparaît pas que là même où il y avait plusieurs pièces, elles aient formé un ensemble.

Les riches tentures étaient réservées pour les habitations et les châteaux des grands, et nous étudions ici le mobilier d'un bourgeois.

A part cela, l'abondance des ouvrages de haute-lisse est grande, ce qui n'a rien d'étonnant si l'on se rappelle

l'importance et le prodigieux développement atteints par cette industrie à Tournai, au XVI^e siècle.

On trouve mentionnés des couvretoirs, des banquiers, des coussins et enfin de nombreuses pièces de tentures, vendues les unes de trois à cinq livres, les autres de quinze à vingt livres. Certaines pièces sont *armoyées*, d'autres sont *ouvrées de licornes*, *ouvrées de verdure*, etc. ¹.

On trouve très souvent aussi les *draps poinctés* et les *toiles poinctées*, qui paraissent avoir servi aux mêmes usages que les tapisseries.

Un drap point x s. (1502, C. Jacque le Veau — 1506, C. Rasse Barat).

Ung drap poinct de Saint Christophe et ung aultre de la Trinité, VIII sous (1510, C. Pasques Trehy). *Trois dras poinctés* (1510, C. Jacques Hellin), *deux toiles poinctées* (1545, C. Jehenne Casier).

Ung tablet de Nostre-Dame encassé en ung voire..... v s.

Une image de Notre-Dame sous verre.

Ung couvretoir blancq d'Espagne..... XL s.

Une robe d'homme de gris de Gand, fourrée de renars..... VII lb.

Une aultre robe d'homme aussi de gris de Gand fourrée d'aig-neaux noirs..... XIII lb.

Ung cappron servant à aller à cheval, une paire de chausses blanches, ung palletot d'ostadine, doublé de blancque fustane, ung pourpoint d'ostade et ung blanquet fourré L s.

Le blanquet est une étoffe : *pour une demy-aune de blanquet de quoy l'on fait doubler lesdites cauches* III s. VI d. (1507, C. tutelle des enfans Laurens le Fort),

¹ J'espère pouvoir publier bientôt un travail d'ensemble sur l'histoire de la tapisserie à Tournai.

mais on désigne souvent par ce mot les objets faits de cette étoffe.

Une robe d'homme de drap noir fourrée de flaynes.....	xviii lb.
Une robe d'homme sainglé de gris de Gand.....	vi lb.
Ung pourpoint d'ostade doublé de soye et unng palletot d'ostade.	v s.
Une stouve de drap gris.....	L s.
Ung cappeau et unng bonnet.....	v s.
Douze coussins de verdure.....	viii lb.
Six toyes de coussins, ouvrez de tapisserie.....	LXX s.
Une sarge rouge.....	L s.
Ung rabateau rouge.....	v s.
Deux coppons de verde saye contenant quatorze aulnes et demie, à trois solz l'une, sont.....	x l. ii s.
Trois coppons de saye noire contenant trois aulnes, à iii sous l'aune, sont.....	xl. viii s.
Douze sacqs.....	vii s.
Ung manteau de doeul.	xl s.

Cette énumération de vêtements motiverait une belle étude sur le costume à Tournai au XVI^e siècle. Le grand nombre de vêtements qu'on trouve dans une même maison, le choix des étoffes, la présence de belles fourrures, le prix élevé de ces vêtements, tout indique le luxe qui régnait, à cette époque, dans la nouvelle conquête de l'Empereur.

Les objets d'ameublement en étoffe ne demandent pas d'explication.

Couvretoirs et coussins nous sont connus. Quant aux sacqs, ce sont probablement ceux que d'autres inventaires appellent *sacqs d'Espagne*, et un compte de tutelle de 1507, (Leurens le Fort) nous renseigne sur leur usage.

« Item pour unng sacq d'Espagne livré au dit Haquinet » pendant le temps qu'il apprenait son métier, afin d'en-

voleper (forme ancienne pour envelopper) son corps et ses gambes, payé a esté douze gros, valent vi s. vi d. — Un autre compte, celui de Jehande Torcoing, en 1541, porte : *une pièche de sacq d'Espaigne*.

En chaussures, les inventaires de l'époque mentionnent des sorlez, sorlez à double semelle, sorlez liegiers, patins (1518, C. Haquinet Leclercq) des pantoufles, etc.

Revenons aux vêtements.

L'inventaire fait chez Gombault ne relate que des vêtements d'homme, sa veuve ayant le droit de garder les vêtements qui lui étaient propres. Nous le compléterons donc sur ce point comme sur les autres par des inventaires de la même époque.

Ung noir *corset* dorillons (1501, C. Jehanne Landrieu).

Le mot *corset* n'a pas ici le sens moderne qu'on lui connaît : il désigne une cotte ou vêtement qui couvrait le buste ¹.

Des *warcolets*, objets de toilette en linge. Une presse de warcolets vendue ii s. vi d. (1504, C. Jehenne Gascoigne) — plusieurs warcolets de nuyct (1548, C. Anthoine Segard).

Deux *escourchoelz* et deux *brayes*, v s. viii d., c'est-à-dire deux tabliers et deux ceintures ².

Une *cotte* sans manches et deux *jaquettes* : vêtements dont la forme se rapprochait du corset dont nous venons de parler.

¹ QUICHERAT. *Histoire du costume en France*, p. 357.

² Braie (de femme) signifie ceinture, primitif de brayet, braieul, même sens. Desbraieler signifie débrailler, lâcher la ceinture. (A. SCHR.).

Une paire de *caulches* à femme noires v s. III d. (1501, C. Louis de la Motte). Ce sont des bas.

Ung *chapperon* à femme (1507, C. Béatrice Bogaert.)

Ung noir *cappron* à femme (1504, C. Jehenne Gascoigne).

Une *hourdoire* (?) à glans d'or (1505, C. Jean Cappelier).

Une hourdoire de dessous estoffée d'argent.

Une hourdoire de soye, VII s. III d. — unes heurettes ¹ et une hourdoire (1507, C. Jehenne Faignose).

Ung *gorgias* (v. pl. loin) de satin sur soye et ung petit *tasselet* de velours noir, X s. (même compte).

Tasses et tasselet sont des bourses ou aumônières. Hommes et femmes en portaient. — Une tasse à home et viez linge, v s. (1504, C. Catherine de le Hole) — une tasse de cuyr (1529, C. Sire Jacques de la Hors) — une tasse de cuyr rouge, IIII lb. (1506, C. Estienne Laurens).

Deux *mancettes* de camelot X s. VIII d.

Une *faille* de drap, LXX s. (1507, C. Jacques Lejeune).

Une grise *manteline*, XVII s. VIII d. (1507, C. Jacques le Barre).

Ung corset tennet fourré de cuissettes, XII lb. XV s. (1534, C. Le Simple).

Tenne ou tanné est une couleur, le brun jaunâtre ². Les cuissettes sont une sorte de fourrure ³.

¹ Me parait être une forme diminutive de *huve*, bonnet. (A. SCH.)

² QUICHERAT. *Histoire du costume en France*, p. 344.

³ D'après le dictionnaire Godefroy c'est une sorte d'étoffe. Je crois plutôt qu'il s'agit de fourrure.

Deux *bombardes* (poignets) de damas (1536, C. Jehanne Roland) — ung corset de drap tennet à bombardes de damas xviii l. (1538, C. Marguerite de Lyonne).

Ung corset à tous les bombardes de damas.

Ung corset de couleur de roy à bombardes de soye, xviii lb., (1541, C. Catherine des Ruyelles).

Deux manchettes de camelo tenné, vi s. viii d.

Trois *escourchoelz* (tabliers) de blanche toile (ibid.).

Plusieurs *collerettes* et *bendeaux*, x s. (1516, C. Simon Deffarvacques).

Une collerette de satin (1516, C. Calotte Homette).

Trois collerettes de toilette à boutons d'argent.

Cottes et *cottelettes* de drap et de soye de diverses couleurs. Il s'agit ici de jupes et de jupes.

Ung *cotin*, xvii s. (1516, C. Simon Deffarvacques).

Corselet de drap de gris de Tournai (1543, C. Agnès Glissoul).

Plusieurs *hendutes* de camelo et de velours, xx s. (1534, C. Jehan Godebrie).

Une *gallevardine*¹ de drap noir, lx s. (1541, C. Allart Carnoy).

Une *bonne grace* de velours (1548, C. Jehenne de Herme).

Ung *gorgias* de velours. (même compte).

Deux *gorgeaux* de satin, xxv s. ii d. (1533, C. Henri de Wezele).

Ung *gorgia* quaret (1541, C. Allart Carnoy). Le *gorgia* est une gorgerette ou collerette rabattue sur la poitrine, que portent les femmes.

¹ D'après Godefroy, vêtement de dessous, (je crois plutôt de *dessus*) comparable à un caban (A. Sch.).

Ung gorgia, templettes, escourchoelz et fastras (1534, C. Jehan Godebrie).

Ung gris corset fourré de chousetz (?) xxv s. (1504, C. Marie de Meths).

Tourrets et collerettes, x d. (1505, C. Ghillain Duquesne).

Une *huve*² blanche, bordée de velours noir ; une huve de cangant (étouffe de deux couleurs) et deux de violet, v. lb.

Ung *garde-corps* de velours noir.

Deux paires de manchettes de burène (?)

Ung corset d'ostadine ouvert devant, à manches de velours x lb. (1534, C. Jehan Godebrie), etc., etc.

Une pièce de *sacquinée* contenant huit aunes. — Dix-sept aunes et demie de *torquoir*. (1541, C. Allart Carnoy). — Ung coppou de toile appelée *sacquinée* (1541, C. Jehan Greaude).

Après cette digression sur les vêtements féminins, reprenons la suite de notre inventaire :

Audit bancq à mestier ont été trouvées les parties qui s'ensuivent :	
Vingt-deux serviettes royées.....	LX s.
Aultres dix-huit serviettes.....	XXVIII s.
Deux linchoelz.....	XXV s.
Une malle.....	v s.
Une petite kayère et une Notre-Dame d'albattre.....	v s.

En la chambre des serviteurs auprès du retraict par haut.

Ung bancq à couche, ung lit et quevesch, deux linchoelz, deux couvretoirs et ung quief de pointe.....

Ung drechoir, ung bancq à coffre et cinq sacs.....

² Coiffure, ornement de tête (*Dictionnaire GODIFROY*).

En une petite chambre dessus ledit jardin.

Un calich à chiel, quatre draps et gourdines de saye rouge et rabateau, lit quevesch et verghes de gourdines.....	xviii lb.
Deux lits et deux quevesch.....	vii lb.
Ung petit lict sans quevesch et trois coussins ouvrés.....	xl s.
Trois draps de gourdines noir et le rabateau.....	xxxii s.
Neuf oreilliers.....	vi s.
Trois sacqs, une cloquette de keuvre, une noire gourdine et rabateau, une aultre gourdine tasnée et le rabateau.....	xxxii s.
Ung coppon de keutich, ung aultre de canevach de vii aulnes et demye.....	x s.
Ung quemineau.....	v s.
Plusieurs pièces de viezes gourdines, deux draps poins et fastras	xx s.
Une pièche de blanquet.....	x s.
Une pièche de toile contenant xxxv aulnes, à trois solz l'aune, sont.....	v lb. v s.
Une aultre pièce de trente-quatre aulnes, à trois solz l'aune, sont	v lb. ii s.
Encore une aultre pièce de vingt-sept aulnes, à iii s. l'aune, sont	iiii lb. i s.
Une aultre pièce de trente-deux aulnes, à trois solz l'aune, sont.....	iii lb. xvii s.
Ung candeler à maryonnette, ung drechoir rond, une table d'autel, et ung couvetoir de tapisserie sur ledit drechoir, ung bancq à croche, et ung petit bancq à coffre.....	v lb. x s.

Ce dernier poste contient plusieurs objets intéressants.

Un candeler à maryonnette ; sans pouvoir préciser le sens de ce mot, je me bornerai à le rapprocher d'autres objets qui, peut-être, aideront à l'expliquer. Un compte de 1510 (Jacques Helin) porte : « une corne de cerf à marionnette, estimée xx sous ; et un compte de 1515 (Savary) porte « une marionnette à cornes de cerf.

A signaler encore les candelers à marottes et à marmousets.

La *table d'autel* se rencontre dans presque toutes les

maisons et c'est toujours un meuble de valeur, comme le prouvent les mentions suivantes, extraites de divers comptes :

Une table d'autel (1506, Rasse Barat — 1524, Duquesne) — ung dreschoir, une table d'autel, ung benoitier, trois candeliers, ung Jhesus ; C sous, (1506, C. Jacques Journet) — une table d'autel et deux candeliers d'autels (1527, C. de le Plancque) — une table d'autel dorrée, estimée xxxvi livres (1541, C. de la Barre) — une table d'hostel de Saint-Georges (1541, C. le Chantre) — une table d'otel de l'ofertoire des trois Roys XL s. (1534, C. Jehan Godebrie) — une table d'autel et deux ymaiges (1540, C. Lucq Pol) — une table d'autel à devanture de voire vendue v livres IIII sous II deniers — deux parquaux de la Passion et deux autres parquaux de table d'hostel, ces derniers vendus xxIIII sous II deniers, (même compte). Ces tables d'autel étaient accompagnées de 2, 4 ou 6 chandeliers d'autel, de statuette et d'images religieuses, de pots d'étain avec des touffes de plumes.

Quel meuble désignent ces mots : table d'autel ? Faut-il y voir la tablette de marbre encadrée de bois sur lequel on célébrait le saint sacrifice, ou un tableau peint, un retable sculpté servant de fond à l'autel domestique.

Pour le premier sens, on peut invoquer certains passages de nos comptes qui établissent qu'on disait parfois la messe dans les maisons particulières en cas de maladie ou de mort de l'un de leurs habitants ¹.

Les inventaires sont très explicites sur ce point : « A un » seigneur d'église pour avoir célébré en la maison de la

¹ Le règlement des huchiers-menuisiers, datant de 1645, parle des tables d'autel en ces termes : ceintures de chœur, *tables d'autel*, *tabernacle à mettre sur iceux*, chaises . . . (DE CHAMPEAUX, *Le meuble*, t. I, p. 89).

Je connais un meuble de ce genre ; il date de l'époque Louis XIV.

» dite deffuncte quatre messe durant le temps qu'elle estoit
» malade, a été payé xvi s. » (1541, C. Catherine des
Ruyelles).

« A plusieurs seigneurs d'esglise, prestres pour avoir dit
» et célébré en la maison dudit deffunct le jour du premier
» et principal service d'icelly, sept messes de requiem pour
» le salut de son âme, a esté payé quatre gros de chacune
» messe, sont ensemble xxviii s. » (1527, C. Jehan Gombault).

Ces faits ne sont pas exceptionnels. On les trouve relatés dans presque tous nos comptes, surtout le second.

Toutefois cette interprétation paraît devoir être écartée ; il s'agit généralement ici d'un retable ou tableau à placer sur le meuble, et en adoptant cette interprétation, les mentions relevées plus haut s'expliquent parfaitement.

La table d'autel dorée, dont il est parlé plus haut, sera un retable de bois sculpté et doré ; la table d'autel de Saint-Georges, un tableau représentant ce saint : la table d'autel à devanture de voires est une image sous verre.

Les parquaux de table d'hostel sont des panneaux sculptés.

Les mentions ci-après confirment encore la seconde opinion :

Pour ung tabliel d'autel et ymaige XIII s. (1503, C. Marie de Meths) — *ung tabliel d'autel*, (1507, C. Jehenne Faignose) — *ung tableau d'ostel et ung aultre tableau poinct*, XI s. II d. (même compte) — *une table d'autel pointe et plusieurs ymaiges y servans*, (1516, C. de tutelle Catherine Fautrel) — *ung tabernacle d'autel*, XXII d. (1507, C. Béatrice Bogaert) — *ung tabernacle*, (1507, C. Philippe Trufin) — *ung drechoir, une nappe, ung tableau dessus et trois candelers*, LX s. (1509, C. Jehan de le Barre).

Il y avait encore des *tables d'autel en tapisserie*. (On en trouve plusieurs à l'inventaire Jehan Devenins, tapissier, 1516).

A partir de 1510, on ne trouve plus d'autre expression que table d'autel, comme nous l'avons vu plus haut.

Enfin, dans le même sens, citons le premier poste de l'inventaire du mobilier du comte de Melendonck ¹, dressé en 1693, qui porte : *un crucifix qui sert de table d'autel*.

Reprenons notre inventaire :

Vingt-et-un linchoels.....	xI lb.
Quarante-deux serviettes.....	LII s.
Sept nappes moyennes.....	xL s.
Cinq chemises d'hommes, cinq toyes, six tournans, un petit linchoel et quatre amuchettes.....	L s.

Les tournans sont des objets en linge : *trois tournans et viez ligne*, (1505, C. Magdelaine Moirel) — *tournans, essuoirs et viez linges*, xx s. (1540, C. Jacques de Fives). Ce sont probablement des essuie-mains dont les bouts sont cousus de façon à tourner sur un rouleau de bois, et qui accompagnent d'ordinaire les fontaines ².

Un poste de compte de 1534, (Jehan Godebrie), lève tout doute et fixe bien clairement le sens du mot : *deux tournans à essuer mains* LX s. Ce sens est confirmé par deux textes d'un compte de 1480 : *huit serviettes de tournans*, — *vingt-huit tournans de mains*, (1480, C. Simon Savary).

Les amuchettes sont de petits capuchons.

Huit eschuoirs et un escourchel.....	III s.
--------------------------------------	--------

¹ Publié dans les *Annales de l'Académie d'archéologie*, iv^e série, t. I, p. 248, par M. le comte de Villermont.

² On en trouve aujourd'hui encore dans les sacristies, de chaque côté de la fontaine où l'officiant se lave les mains avant et après la messe.

Les *eschuoirs* sont les linges à essuyer et les essuie-mains ; l'*escourchoel* est un tablier.

Deux sacqs..... VI s.

En une chambrette auprès de ladite chambre.

Une kayère à dos et ung cœuvre feu de fer..... X sous.

En la chambre derrière sur le dit gardin.

Ung couvertoir rouge..... XL s.

Ung calich à chiel, ung couvertoir peis, quatre gourdines perses, et le rabateau VIII lb.

Ung comptoir de mer et ung paniot..... LXX s.

Auquel comptoir ont esté trouvées les parties qui s'ensuivent.

Ung livre couvert de cuir noir intitulé : *le livre de Saint-Augustin*.

Trois cuvignes, une daghe, et treize livres couverts de cuir et de bos, plusieurs aultres livres, une pille de poix et ung grand cousteau... V lb.

Décomposant les éléments hétéroclites que contient ce meuble, nous trouvons d'abord des *armes*, une dague et un grand couteau. Tous les hommes à cette époque étaient armés. Nos inventaires sont très riches en armes offensives et défensives ; haubergeons, brigandines, corselets, salades, — épées, braquemarts, hallebardes, arbalètes, arcs, arquebuses, rapières, épées à deux mains, etc. etc.

Une série de poids, trois cuvignes, objets dont le sens m'est inconnu, et enfin des livres, dont un seul est indiqué par son titre, *le livre de Saint-Augustin*.

La présence de livres à belles et solides reliures nous indique que Jean Gombault était un lettré. Il devait du moins aimer la lecture, car plus loin on trouve mentionnés divers ouvrages appartenant au frère de sa femme, Jehan de Barge, et renfermés dans une armoire.

Il ne sera pas sans intérêt de connaître quelle était à cette époque la bibliothèque d'un bourgeois, c'est ce que le relevé suivant va nous apprendre.

Audit comptoir dudit filz.

Premiers, ung livre intitulé : *le palais César*, couvert de cuir tasné, garny de clous et cloans.

Item ung aultre de Saint-Jérôme, couvert et garny comme dessus.

Item ung aultre de la vie des saints en françois.

Item ung petit livret en parchemin couvert de bos intitulé : *la moralité des nobles*.

Ung autre livre en parchemin en langaige flameng.

Item ung livre couvert en rouge, des croniques de France.

Item ung aultre livre couvert de rouge *des traictiers des eauwes*.

Item ung aultre livre en pappier couvert de parchemin en langaige flameng.

Ung aultre livre dévociion de la doctrine Monseigneur Saint-Thomas.

Ung livre de Caton.

Item ung aultre livre en parchemin couvert de bos et de cuir rouge parlant d'amours.

Ung aultre livre mole¹, couvert de cuir verd des passetemps des hommes et femmes.

Item ung viez roman.

Item l'instruction des curez, mole couvert de cuir verd.

Aultres petits livres.

Et deux heures à cloans d'argent..... L. s.

Les livres d'heures sont généralement enfermés dans une bourse, pour être transportés plus facilement. *Un sac à heures* (1541, C. Catherine des Ruyelles) — *bourse à heures et heures dedens*. (1545, G. Jehenne Casier).

Reprenons l'énumération du mobilier qui garnit la chambre.

¹ Molé, c'est-à-dire livre en caractères moulés, livre imprimé. (A. SCH).

Ung dreschoir rond.....	XXXV s.
Une kayère à dos.....	XX s.
Une aultre kayère à dos et le coussinet.....	V s.
Ung sacq rouge deux livres et fillet de saye et une livre et demye de layne	XL s.
En deux toies de viez linges et fillets.....	XX s.
Plusieurs esquiers (écheveaux ?) ¹ de fillets de lin.....	XXXI s.
Une nappe.....	X s.
Ung drap de cheminée rouge et vert et le rabateau.....	X s.
Ung drap de kayère, un petit banquier de tapisserie, verdure et deux rabateaux de saye rouge et verd.....	L s.
Trente-six serviettes.....	LX s.
Quarante-et-une serviettes rayées.....	v lb.
Trois nappes de drechoir et deux doubliers.....	LX s.
Trois sacqs et plusieurs pièces de drap viez.....	X s.
Quatre nappes.....	XL s.
Trois aultres nappes.....	XXVIII s.
Quatre doubliers.....	III s.
Deux aultres nappes	XVIII s.
Une pièce de toile de XII serviettes.....	L s.
Vingt-huit aulnes de toile, à cinq solz l'aune, sont.....	VII l.
Trois paires de grands linchoelz.....	VII l.
Ung Jhesus, sainte Ysabeau, saint Martin le couronne vette (?) et le collet (?).....	XV s.
Ung cretin (panier d'osier) et plusieurs babines (bobines) de filet de saye et plusieurs fastras.....	X s.
Ung bancq à coffre et à couche avec ung tableau à ymaige de sépulcre	XL s.
Une garde-robbes	XL s.
(Voir plus haut, après le mot comptoir).	

Les greniers étaient multiples dans cette maison; visitons-les un à un.

Au grenier dessus la chambre deseure la chambre par terre.

Ung muy (mesure) de soucriston (escourgeon) ou environ..... XII s.

¹ Esquiers, mauvaise forme pour esquies, pluriel de esquief qui répond au latin *scapus*, rouleau, écheveau. (A. SCH).

Six rasières de varet (sorte de blé).....	XII l.
Sept hotteaux de poix (pois).....	xxv s.

Au grenier deseure celuy dessus dit :

Dix-huit rasières (mesure) ou environ de gollenée (froment mêlé de seigle) et trois rasières de farines.....	XLS
Une caudière, une boîte et un hotteau	xxxvii s.

Au grenier deseure ladite chambre.

Ung bancq à rayme (voir plus haut au mot bancq) ung cherreng¹.

Le cherreng est un meuble dont la signification n'est pas connue. On le trouve cité dans beaucoup d'inventaires. *Ung cherrens* (1508, C. Jehan de Herzelles). Celui de Catherine des Ruyelles (1541), signale *un double cherreng*. Le cherreng est souvent accompagné d'un *apple*. (Compte Villet, 1526).

Une bouteille de cuyr.

Cinq aultres bouteilles d'osière et de pierre.

Trois cordes de quenne (chanvre) à pendre buée, et une boîte à mesurer bled.....	xxxv s.
--	---------

En ung grenier dessus ledit gardin.

Une grosse corde de quenne (chanvre), sept verghes de gourdines, ung escring et plusieurs hostieux de charpentrye.....	xxv s.
--	--------

Du grenier descendons à la cave.

Au celier dessoulz la chambre par terre.

Deux salloirs et char de bœuf.....	c s.
Ung tonneau plein d'oille (huile).....	viii l.
Plusieurs tonneaux servant à la buée (lessive) et une cuve baignoire	xxv s.

¹ Si c'est un objet récipient, on est tenté d'y voir un congénère du flamand *karre*, que Kilianus traduit par *nasse*, *alveolus*. En gothique on trouve *kas*, en normand *ker*, ancien haut allemand *char*, signifiant vase. (A. SCH.).

Au compte de la vente figure *une buse à couller buée* dont l'usage n'est pas bien connu. On trouve plus souvent l'expression *ung couloir de buée*, et dans un compte de 1506 (Rasse Barat) *une biuse de laitton à buer*, xxxix s. — *une louche de fer à couller le buée* (1507, C. Jacques le Josne) — *une payelle à couller buée* (1518, C. Jean Bonenfant)

Un gantier à buer, tréteaux sur lesquels on posait la cuvette qui servait à faire la lessive.

Je trouve au compte d'Agnès Glissoul, 1543, *une caière de cuvelier* (cuvier) dont l'usage était le même — *ung bancq à faire lessive* (1544, C. Jehan de Torcoing) — *ung cuvier et cayère y servant* (1545, C. Jehan Loose).

Deux cœuvre buée, couvercles à mettre sur les cuvelles (1543, C. Jacques Cogheman).

L'huile dont il est question ci-dessus est sans doute l'huile d'olive. Nos inventaires en signalent souvent.

Une kenne de pierre à couvercle d'estain et deux blocqs..... v s.

Au cellier derrière en la court.

Deux cuvelles et demie de bure (beurre) de Dixmue (Dixmude).. vii l.

Plusieurs comptes mentionnent du beurre de même provenance.

Notre inventaire ne parle pas de fromage. Nous suppléons à son silence par un compte de 1540 ; on y trouve des pièces de fromage d'Hollande, fromage d'Englez, de presse, d'abye (?).

Enfin, en ce qui concerne le bœuf conservé dans un saloir. on en trouve dans beaucoup de maisons, comme aussi de la viande de porc.

En la court.

Une quicaudane..... XX s.

En la petite courchielle auprès de ladite chambre par terre.

Une table, deux trestes, ung couloir de buée, trois fers wauffriers (fers à gauffre) une cloche de plomb et ung bachin..... XL s.

A l'estable auprès dudit gardin.

Pour laignes, boscailles et baghages (bois, bois à brûler et paquets)..... VII l.

Ung poinchon ¹ et sel dedans.

En une petite establette.

Ung boef noir et blancq..... x lb.

Ce bœuf est une exception, mais on trouve souvent des poulets, comme en témoigne un poste de beaucoup de comptes : *une cave* (pour cage) à *poulllets*, (1538, C. Jehan du Pret).

Enfin, dans un compte de 1548 (Jehenne de Herme), je trouve signalée pour la première fois la *gayolle*, geôle ou cage, dont le nom ancien est encore en usage aujourd'hui.

De l'étable rentrons dans la maison en un appartement que l'inventaire ne désigne pas, pour y compter les pièces d'or et d'argent laissées par le défunt.

Leur variété est effrayante et l'on se demande comment nos ancêtres du XVI^e siècle pouvaient faire leur compte avec ces monnaies si différentes de type, de valeur et d'aloi, mais elle indique en même temps l'importance du mouvement commercial tournaisien à cette époque.

¹ Au lieu de poinchon, il faut lire *ponchon*, forme nasalisée de pochon, petit pot. (A. SCH).

Monnaies royales françaises, bourguignonnes, anglaises, allemandes, hongroises, pièces des provinces hollandaises, de Bretagne, de Savoie et des duchés d'Italie, etc., etc.

En argent, nous trouvons des saingles à lyons -- doubles à deux lyons — saingles griffons — doubles griffons — florettes, — philippus — toisons — sassenaies — pièces du roi des Romains — grands testons — pièces de quatre et de deux gros — patars de Flandre — blaffars — Johannes — cruchars d'Allemagne — onzains — kats — pièces de Bretagne et de Gueldre — testons de Savoye — enfin des pièces évaluées au poids, marc, onces et sixains.

En or, on trouve les pièces suivantes :

Philippus — angelots — nobles à la rose — nobles de Flandre — nobles henricus — écus au soleil — ducats de Hongrie — ducats du pape — salus d'or — réaux à pied — cavaliers d'or — Guillemus — Philippus Clinquarts, — Johannes, — toisons d'or, — mailles du Rhin, — mailles de Bavière — nobles henricus, — mouton d'or, — mailles de Gand — à la croix, — mailles au cat, etc., etc.

Je me borne à transcrire l'inventaire que liront sans doute, avec un certain intérêt, les amateurs de numismatique :

S'ensuit l'argent monnoyé et trouvé au comptoir dudit feu :

Dix-huit cent quarante-deux saingles à lyons vaillent	iiii ^{xx} lb. x flandre.
Cent cinquante-huit doubles à deux lyons vaill.....	xxxiiii lb. xiii s.
Quatre vingts-trois saingles griffons, vaillent.....	xii l. ix s.
Vingt-noef doubles griffons.....	viii l. xiiii d.
Quatre florettes de six gros la pièce.....	xxiiii s.
Douze philippus à cinq gros la pièce..	l s.
Vingt-cinq toisons.....	viii l. ii s.
Quatre sassenaies.....	xxiix s.
Quatre pièces du roi des Romains , à xiiii gros la pièce.....	lvi s.

Ung grand teston de.....	LX s.
Dix-sept cens six pièces de quatre gros.	
Ung toison, une florette et deux pièces de deux gros vailent	III ^e XLIII l. II s.
Vingt-quatre cens pastars de Flandre.....	II ^e XL lb.
Trente-cinq cens pastars de Flandre.....	III ^e l.
Trente-cinq pièces appellées blaffars à II gros, ung gigot, moins la pièce sont.....	LI. XVI s. VI d.
Soixante-dix Johannes et demy d'argent, à III gros la pièce, sont.....	IX l. XIX s. VI d.
Deux cens quinze cruchars d'Allemaignes (kreutzer), à ung gros le pièce, sont.....	X l. XV s.
Dix-sept pièces et demye de soie, à I gros demi le pièce, sont.....	XXVI s. III d.
Vingt-trois onzains, à II gros la pièce, sont.....	XLVI s.
Vingt kas, à XII d. la pièce, sont.....	XXXIII s. III d.
Trois doubles à deux lions.....	XIII s. VI d.
Quarante pièces de Bretaignes de ung gros et demy la pièce.....	LX s.
Noef viez patars et demy.....	XV s. X d.
Dix-huit patars de Flandres.....	XXXVI s.
Une pièce de Gheldre de XIII gros.....	XIII s.
Ung demy-teston de Savoye.....	IX s.
Ung aultre demy-teston de Savoye.....	IX s.
Douze onches et ung sizain de billon, estant en espèce es mains desdis exécuteurs.	
Ung marcq et un sizain de billon, estant en espèce comme dessus.	
Quinze saingles.....	XXXIII s. IX d.
Cinq plus et demy de cinq gros et demy la pièce....	XXIX s. IX d.
Seize onzains.....	XXXII s.
Une onche, trois sizains de et en plusieurs sortes de monnoies LXIX, sont ensemble.....	VIII l. V s.
S'ensuivent les parties d'or, trouvées au dit comptoir.	
Trois cens quatre philippus d'or, à LIII gros la pièce, monte.....	VIII ^e XXI. XVI s.
Soixante-huit et demy angelots d'or, à VI l. VI gros la pièce, montes.....	III ^e XXXI l. XI s.

Quatorze nobles à le roze, à ix l. ix gros la pièce, monte	xxxii l. vi s.
Cinq nobles de Flandres, à viii l. xvi gros la pièce, monte.	xxxvii l. vi s.
Deux nobles henricus, à viii l. vi gros la pièce, montes.	xvi l. xii s.
Cinquante escus d'or au soleil, à iii l. Flandres la pièce, monte.....	ii ^e l.
Vingt-six ducas de Hongrie, à iii l. iii gros la pièce, monte	ciiii l. ii s.
Sept ducas papaulx audit pris, monte.....	xxix l. i s.
Deux salus d'or, à iii l. iii gros la pièce, monte.....	viii l. vi s.
Huit réaulx à pieds, à iii l. ix gros la pièce, monte.....	xxxv l. xii s.
Quatre ridders d'or, à iii l. iii gros la pièce, monte.....	xvi l. xii s.
Trois guillermus, à LXII gros la pièce, monte.....	ix l. vi s.
Trois p̄lus clinquart trop légiers extantz (demeurant), à XLII gros la pièce, monte.....	vi l. vi s.
Deux Johannes, à LIII gros la pièce, sont.....	v l. viii s.
Trois toisons d'or, à v l. viii gros la pièce, monte.....	xvi l. iii s.
Cinq mailles de rin trop légières extantes, à LVI gros la pièce, monte.....	xiiii l.
Sept mailles de Bavière, aussy trop légières extantes, à xxxviii la pièce	xiii l. vi s.
Deux demy nobles henricus.....	viii l. vi s.
Ung demy-mouton d'or	LIII s.
Ung piettre d'or	LVI s.
Une maille de Gand à la croix.....	L s.
Deux ridders de Gheldres, à LI gros la pièce, monte....	v l. ii s.
Une maille au cat.....	xxxvi s.
Ung aultre salut	iiii l. iii s.
Ung demy-escut viez	xxxix s.
Ung demy-ducats	x l. i s. vi d.
Ung p̄lus et demy et une pièce d'or du Roy des Romains	xiii l. x s.
Deux salus et ung guillermus trop légiers	x l. xiii s.

Ces monnaies, déjà si nombreuses, ne sont cependant pas les seules qui avaient cours à cette époque à Tournai ; on trouve encore les suivantes, reprises dans divers inventaires des quarante premières années du XVI^e siècle.

En or :

Des Carolus d'or valant XLVI gros pièce. (1520, C. Oste Meurisse).

Riders à cheval, valant VI livres, et demi-réaulx de III livres III sous.

Ducats de Hongrie, valant III l. III s.

Tiers de lion d'or (XXXII sous). (1537, C. Agnès Roussiel).

En argent :

Des double patars.

Larghes griffons, valant III gros pièce.

Des cateaux de VI gros $\frac{1}{2}$ pièce.

Des pièces d'argent appelées brasses-pennins, vaillables III gros la pièce. (1520, C. Oste Meurisse).

Testons et demi-testons de Milan.

Jocondales et demy-jocondales (du mot allemand Joachims-thaler). (A. SCH.)

Trois senapans de Gheldre, valeur XXXVI s.

Deux pièches impériale d'argent, XXXII s. (1537, C. Agnès Roussiel).

Des mailles d'Utrecht.

Pièces de trois gros.

Petits gros.

20 carollus vaillables V gigots la pièce, XXVI s. VI d. (1540 G. Lucq Pol).

Ce même compte renseigne sous une rubrique spéciale les pièces qui suivent « estranges monnoies trouvées en la maison..... savoir :

Testons, pennincq, cateaux etc. dossins, patars de Liège, patars de Hollande et de Bretagne et autre billon.

Doublets, deniers et mailles.

Seignebergue.... ?

Aux quatre-vingts et quelques espèces de monnaies ci-dessus décrites, ajoutons-en quelques-unes encore, extraites d'un inventaire de 1523, celui de Jehenne de le Haye de Maulde, veuve Jacquemart de Landas, savoir :

Gigots, florettes, carlins, mailles et ducats florentins, coppenoles à deux gros, targes à un demy-gros la pièce — écus à vacque d'or — scutequins — écus à cheval — écus au soleil, — postulas — mailles à tout un Saint-Nicolay — mailles de Hornes — pièces de Saint-Martin — pièces de l'empereur, etc.

En outre le magot comprenait soixante espèces de pièces n'ayant pas cours légal et qui furent vendues au poids.

Mais ce qui est curieux, c'est la façon dont le propriétaire de ce trésor le gardait. Les pièces d'or et d'argent mélangées et confondues étaient contenues dans trente ou quarante récipients les plus variés. Il y en avait dans des morceaux de papier ; d'autres dans des sacquelets de toile, on en compte onze ou douze — dans des bourses (5), des bourses (2), des drapelets (2), des boutelettes (2), des écuelles ! (2). On en trouva encore dans une coupe, une tellette, un gant et deux coffres de cuir bouilly !

APPENDICE.

Les objets repris ci-dessus peuvent donner une idée du mobilier en usage au commencement du XVI^e siècle à Tournai, mais on ne peut se dissimuler qu'il en est beaucoup d'autres qui ont échappé à nos recherches ou que l'inventaire de Gombault n'a pas fourni l'occasion de mentionner.

J'en donne ci-après un certain nombre relevés dans divers comptes :

Deux happes (crampons).

Babineaux et cuvelettes.

Ung havet (crochet) et une mollette.

Ung treulle.

Pelle et hotteau.

Meth (pétrin, aujourd'hui maie).

Treulle de fer.

Entonnoir de keuvre.

Poinson de taille de vin (?)

Moustie.

Tous ces objets sont repris à la vente Gombault.

Ung *doloire* (hache) (1606, C. Philippart de le rue).

Ung *tonnel* à battre bure (id.)

Ung *thamis* (1501, C. Loys de le Motte).

Une *huvette* ¹ (1506, C. Jacques Journet).

Deux *chiseaulx* (1507, C. Philippe Trufin).

Une paire de *chiseaux*.

¹ Parait être un diminutif de *huve*, bonnet. (A. SCH)

Une *lampe* (1507, C. Jehenne Faignose).

Une *escriptoire* de plomb (1507, C. Philippe Trufin ; 1543, C. Agnès Glissoul).

Une *nappe* à fleurs de lys, xv s. (1507, C. Jehenne Faignose).

Ung *repos* et cassich, L s. (1506, C. Jacques Journet).

Ung *repos* dorez et perlisiez, vi lb. (1507, C. Jacques le Baere)

Ung *repos* d'escrignerie, xli s. ii d. (1500, C. Marie l'Empereur).

Ung *repos* doret (1509, C. Jehan de le Bare).

Ung *repos* et espennes (épingles) d'argent, xvi lb. (1545, C. Jehenne Loué).

Une *custode* et ung *repos* d'ivoire fermé dedens, vi lb. (1545, C. J. Casier).

Ung *repos* et corbille, xvii d. (1514, C. Colinet Muret).

Qu'est-ce qu'un *repos* ? Je n'en ai trouvé nulle part l'explication et je n'ose en proposer une, devant les descriptions et les prix si variés de l'objet en question.

Plusieurs *tarelz* (1509, C. Jehan de le Bare).

Ung *chibolle* d'escrignerie, vii s. v d. (1507, C. Philippe Trufin). Que signifie ce mot ? un coffret, une custode ?¹ — Je trouve un autre sens : — *une niche* dans l'*Histoire de l'art en Flandre* (page 129), de M. le chanoine de Haisne.

Un *chiboleur*, d'après le dictionnaire Godefroy, est un sculpteur.

Ung *bachin* de parement en keuvre (1541, C. Jehan de Willem).

¹ Voir *repositorium* dans DU CANGE, armoire, buffet, coffre.

Ung marchepié — tapis de petites dimensions qu'on plaçait devant les meubles.

Ung cheval Bayart (brouette ou civière) (1531, C. Pol de Lusseignies).

Ung cabas (1540, C. Jaquette de Fisves) ou petit panier d'étoffe.

Handutttes. — Ce mot, qui figure dans beaucoup d'inventaires, semble désigner des objets sans valeur, en bois ; on le trouve souvent employé comme suit : handutttes et autres fastras. On trouve toutefois, au compte Jehan Godebrie 1534, *plusieurs handutttes de camelo et de velours*, xx s.

Trois *ceudriers* de toile (1540, C. Lucq Pol), (linge où l'on met les cendres quand on coule la lessive), — un *ceudrier* à la buée (1542, C. Lucq Carlier).

Ung affuloir d'estuves, XII s. VI d. (1503, C. Gille Douvrin), — un *mantel* d'estuves (même compte et 1506, C. Jehan Winnocq) — un *mantel* d'estuves de drap (1522, C. Haquinot Gillot), — sont l'un et l'autre des vêtements de bain, d'après la signification ancienne du mot *estuve*.

Une *warde* de cheminée, II s. VI d. (1515, C. Ghillain Duquesne) — deux *gambes* de cheminée, XVI s. (1548, C. Jean Lelong).

Cette *warde* et ces *gambes* de cheminée ne sont-elles pas les écrans et bottes en osier destinés à protéger ceux qui se chauffaient contre les ardeurs de la flamme, et dont parle Viollet-le-Duc, (*Dictionnaire du mobilier*, tome I).

Ung estapleau (pupitre) (1534, C. Jehan Godebrie).

Ung garde-megier (même compte) — *garde-minier* (1505, C. Catherine du Busquiel) — ou *garde-manger*.

Une *bougette* (coffret, boîte) à espisserie (même compte).
Deux petits tonneaux appelés *quartelettes* (1541, C. Allart Carnoy).

Ung sorisier, esculier et plusieurs fastras (même compte 1515, Tassine Carprielle) c'est-à-dire : une souricière, un meuble à garder la vaisselle et plusieurs objets sans valeur.

Ung blocq et *ung maillet*, x s. (1541, C. Allart Sevel).
Ung meth à pestrir le pain (1541, C. Allart Carnoy).

Une *chantepleure* — mot qui a plusieurs sens, et désigne spécialement un robinet ou un arrosoir (1536, C. Henri Osterlincq).

ADDENDA ET ERRATA.

Page 154 1^{re} ligne, au lieu de : *des mœurs des habitudes et qu'elle révèle*, lire : des mœurs et des habitudes qu'elle révèle.

Page 162, *Codronceau frasoir* — ne serait-ce pas plutôt encore une vase dont les parois sont cotelées.

Page 163, *Gheullart* — le Gheullart pourrait bien être une grosse cruche en cuivre de forme sphérique, avec large goulot, dont se servent les laitières pour transporter le lait en ville : ce mot est encore employé aujourd'hui en Artois pour désigner semblable objet.

Page 181, 20^e ligne, au lieu de *au-dessous des plats*, lire AU-DESSUS.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

PAGE.		PAGE.	
Alfuloir.....	223	Chantepleure	224
Amuchette.....	209	Chaperon	203
Ansettes.....	163	Cherrens.....	213
Armes.....	210	Cheval bayart.....	225
Argenteries.....	172	Chibolle.....	222
Babineaux	221	Chiboleur.....	222
Bancq	189	Chiseaux	221
Bancquier.....	199	Chousetz.....	205
Bicquet	181	Coffre	169
Bijoux	173	Coffre de mer.....	169
Blanquet.....	200	Comptoir	184
Bombardes.....	204	Comptoir de mer.....	184
Bonne grace.....	204	Cordich.....	186
Bougette.....	223	Corset.....	202, 204
Bousge	185	Cotte	204
Braye.....	202	Cottelette	204
Buée	213	Cottin	204
Buffet.....	185	Coulloir de buée.....	214
Bure.....	214	Couverture	179, 194
Burène	205	Couwet	163
Cabas.....	223	Cramelie.....	156
Calich	194	Crasset.....	157
Candelers	159, 206	Cretin	212
Cappelets de table.....	181	Cuisine	156
Cappron.....	203	Cuisoir de pommes.....	157
Cariot.....	186	Cuvelette	221
Cartes	197	Cuvigne.....	210
Cassich	222	Damier	197
Caudron cocquet.....	158	Doloire	221
Cauder	180	Dras poincts.....	200
Caulches.....	203	Drechoir.....	164
Cave.....	215	Dressoir.....	164
Cendrier	223	Échecs.....	198
Chaises	196	Entonnoir.....	221
Chambre par terre.....	194	Escourchoel.....	202
Chandeliers.....	171, 174	Escripitoire.....	222

	PAGE.		PAGE.
Escuielle.....	179	Heures.....	211
Esculier.....	224	Hosi eux.....	186
Esmonquettes.....	175	Hotteau.....	221
Espennes.....	222	Houpeaulx.....	170
Esponde.....	196	Hourdoire.....	203
Esquiers.....	212	Huve.....	205
Essuoirs.....	209	Huvette.....	221
Estapleau.....	223	Jeux.....	197
Estenelles.....	157	Kaières.....	186
Estref de lit.....	196	Laye.....	197
Esturpine.....	186	Lampe.....	222
Estuve.....	223	Lezon.....	175, 191
Étage.....	198	Linchoel.....	177, 194
Étain.....	178	Lit.....	177, 194
Faille.....	203	Livres.....	210
Fastras.....	186	Loudier.....	195
Faux Visaige.....	199	Mancettes.....	203, 204
Feriwoes.....	161	Manteline.....	203
Ferme.....	169	Manuscrits.....	211
Forquette.....	163	Marchepié.....	222
Frasoir.....	160, 225	Maryonnette.....	206
Gallée, gallère.....	181, 183	Masques.....	198
Gambes de queminée.....	223	Mestier.....	193
Garçon.....	158	Meth.....	221
Garde corps.....	205	Miroir.....	198
Garde liet.....	196	Molette.....	221
Garde megier.....	223	Monnaies.....	215
Garde nappe.....	181	Morsier.....	162
Garde robes.....	185	Moustié.....	221
Gayolle.....	215	Muy.....	212
Geole.....	215	Nappe.....	222
Gheullart.....	161, 225	Orcheroel.....	159
Gollenée.....	213	Orillers.....	195
Gorgias.....	203	Orillons.....	222
Gourdines.....	178, 195	Paniot.....	75, 194
Grès.....	182	Parement de dressoir.....	171, 207
Handutttes.....	204, 223	Parqueaux.....	171, 207
Happe.....	221	Patins.....	202
Hastier.....	157	Payelle.....	157
Hautelisses.....	199	Peintures.....	176
Harnas de nappe.....	181	Piperon.....	180
Havet.....	221, 157	Pippe.....	180
Hendutes.....	204, 223		
Hennas.....	180		

	PAGE.		PAGE
Poinchon	215, 221	Sorisier.....	224
Poinson.....	221	Sorlez.....	202
Porée.....	163	Soucrion.....	212
Pos de lot.....	178	Statues.....	177
Pot à houppeaux.....	170	Table.....	191
Pottière.....	157	Tables (jeu).....	197
Puppeau.....	170	Table d'autel.....	206
Quaière.....	186	Tableaux.....	176
Quartelette.....	223	Tablette.....	175
Quemineaux.....	157	Tailloirs.....	179
Quenne.....	213	Tapisseries.....	199
Quesne.....	178	Tarelz.....	222
Quevesch.....	177, 194	Telle.....	179
Quicaudaine.....	160	Templette.....	205
Quiedepointe.....	195	Thamis.....	221
Quief de pointe.....	177, 195	Toiles pointes.....	200
Quiette pointe.....	195	Tunnel.....	221
Rabateau.....	178, 195	Totoir.....	162
Rampréaulx.....	162	Tournans.....	209
Rasière.....	213	Tourrets.....	205
Ravetin.....	157	Treulle.....	221
Rayme.....	190	Vairét.....	213
Repos.....	222	Vaisselle d'argent.....	172
Rescauffoir.....	160	» d'étain.....	178
Sacq d'Espagne.....	196, 201	Verghes de gourdines.....	195
Sacquinée.....	205	Verrerie.....	182
Saimoire.....	162	Voies de couche.....	196
Salle (la).....	192	Warcolet.....	202
Sausseron.....	179	Warde.....	223
Scabelle.....	175	Warde quente.....	195
Sculptures.....	177	Wauffrier.....	163, 215
Selle.....	189	Ysopet.....	183
Sielle.....	189		

DEUXIÈME SUPPLÉMENT
A LA
DESCRIPTION DES CARTES
DE LA
province d'Anvers et des Plans de la ville.
PAR
A. DEJARDIN.

INTRODUCTION.

Mon premier travail sur les cartes et les plans d'Anvers a paru en 1862 et 1863. Un premier supplément a été publié immédiatement après, parce que l'impression en ayant duré longtemps, il s'est présenté pendant son cours un grand nombre de numéros à intercaler.

Ceci est donc un deuxième supplément. Il contient 170 cartes nouvelles et 740 plans et vues, de sorte que le nombre de cartes est actuellement de 324 et celui des plans et vues de 1124.

J'ai dû remanier la première table, vu le grand nombre de numéros ajoutés et j'indique la pagination dans trois colonnes, l'une pour le premier travail et les deux autres pour chacun des suppléments. J'ai aussi établi un nouveau numérotage dans la table, mais mes articles ne portent le numéro nouveau qu'à partir de 1863.

J'ai surtout puisé les matières de ce supplément aux

archives d'Anvers et aux bibliothèques d'Anvers, de Liège et de Leyde, ainsi qu'au cabinet des estampes de Bruxelles. Je remercie donc de ce chef MM. Pierre Génard, J.-C. Hansen, Mathieu Grandjean, W. N. du Rieu et Henri Hymans. Je dois aussi la connaissance de nouveaux matériaux à M. Jean-Baptiste Vervliet, à Anvers, à M. Léonce Digneffe et à M. le chanoine Henrotte, à Liège, à la complaisance desquels je me plais à rendre hommage.

Liège, le 6 juillet 1887.

PREMIÈRE PARTIE

CARTES GRAVÉES

CHAPITRE I.

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS JUSQU'À LA FIN DU
RÈGNE DE PHILIPPE II (1598).

N° 0. Carte intitulée : *Le Site primitif d'Anvers.*
Bruxelles. Institut national de géographie, (Société anonyme).
Échelle de 1 à 50,000.

Cette carte est limitée au nord à Oorderen ; au sud à Edeghem ; à l'ouest à Zwyndrecht et à l'est à Wyneghem, ou au moins à l'emplacement de ces villages, qui n'existaient pas encore. Un grand nombre de cours d'eau sont indiqués ; le cours de l'Escaut était différent de ce qu'il est aujourd'hui.

Larg. 0^m35, haut. 0^m311.

Se trouve joint au mémoire *Origine d'Anvers*, par H. Wauwermans. (*Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique.* Anvers, J. Plasky, 1883, 3^{me} série, tome IX, page 5).

1020 ?

N° 2^{bis}. Carte intitulée : *Le Bas-Escaut au commencement du onzième siècle.* — N° 17.

D'après Stessels. — C. Perron.

Échelle de 1 à 260,000.

Avec une échelle.

Copie réduite des n^{os} 1 et 2.

Larg. 0^m41, haut. 0^m125.

Se trouve dans la *Nouvelle géographie universelle, la terre et les hommes*, par Élisée Reclus. Paris, Hachette, 1876 à 1887. Douze volumes in-4°, tome IV, page 64.

1100 ?

N^o 2³. Carte intitulée : *Commencement du XI^e siècle. I.*

Planche C.

E. Best, del^t. — N. Heins, Lith. Gand.

Le nord est à droite.

Donne le cours de l'Escaut entre Rupelmonde et Tamise avec une partie du cours du Rupel et de la Durme.

Larg. 0^m13, haut. 0^m11.

Se trouve dans *Bornhem, sa châtellenie, son château, ses seigneurs ; notice historique*, par E. Best. (*Annales du Cercle archéologique du pays de Waes. St.-Nicolas, 1877, tome VI, p. 310*).

1240.

N^o 2⁴. Carte intitulée : *Cours de l'Escaut près de Bornhem en 1240.*

Donne la partie de la province aux environs de Bornhem, Thielrode et Tamise. La Durme se jetait alors dans l'Escaut à Tamise.

Larg. 0^m10, haut. 0^m075.

Se trouve dans *Recherches pour servir à l'histoire du cours de l'Escaut*, par Van Raemdonck. (*Bulletin de la Société belge de géographie. Bruxelles, 1878, page 93*).

1240.

N^o 2⁵. Carte intitulée : *Cours de l'Escaut près de Bornhem après 1240.*

A les mêmes limites que la carte précédente ; mais l'Escaut a changé son cours, de sorte que la Durme s'y jette à Thielrode.

Sur la même feuille que la carte précédente.

Larg. 0^m10, haut. 0^m075.

Se trouve dans le même ouvrage que la carte précédente.

1283.

N^o 2⁶. Carte intitulée : *Année 1283, II.*

Planche C.

E. Best, del^t. — N. Heins, Lith. Gand.

Le nord est à droite.

A les mêmes limites que le n^o 2³ du XI^e siècle.

Sur la même feuille que cette carte.

Larg. 0^m13, haut. 0^m11.

Se trouve dans le même ouvrage que le n^o 2³.

1583-1585.

N^o 5^{bis}. Carte intitulée : *Inondation des polders pendant le siège d'Anvers en 1585.* — N^o 18.

D'après Stessels. — C. Perron.

Échelle de 1 à 260,000.

Avec une échelle.

C'est une copie réduite des numéros 2⁴ et 2⁵.

Larg. 0^m11, haut. 0^m13.

Se trouve dans la *Nouvelle géographie universelle, la terre et les hommes*, par Élisée Reclus. Paris, Hachette, 1876 à 1887. Douze volumes in-4^o, tome IV, page 65.

1584.

N^o 7^{bis}. Carte sans titre des environs d'Anvers, comprenant deux parties distinctes, avec une légende de A à I pour la première partie et de 7 numéros pour la deuxième.

La première représente le cours de l'Escaut depuis l'amont d'Anvers jusqu'aux forts Ste.-Marie et Philippe : on y voit une partie de la ville d'Anvers et la coupure allant de Burght à Calloo à travers le pays de Waes. Les navires gantois fuient devant ceux du prince de Parme. Le pont est commencé entre les forts Philippe et Ste.-Marie.

La seconde est le canal creusé par le prince de Parme, de Stekene à Calloo.

Il y a en outre les détails de deux travées du pont de bateaux à une plus grande échelle.

Larg. 0^m41, haut. 0^m275.

Se trouve dans *Famiani Stradae romani e societate Jesu de bello belgico decus secunda ab initio Praefecturae Alexandri Farnesii Parmae Placentiaeque ducis III An. 1578 usque ad An. 1590.*

(C'est le second volume de l'ouvrage). Sans lieu ni nom d'imprimeur. 1647. Deux volumes in-folio, tome II, page 235. (Coll. L. Digneffe, à Liège).

1584.

N^o 7³. Carte sans titre des environs d'Anvers qui est une copie réduite du précédent.

Larg. 0^m27, haut. 0^m19

Se trouve dans *Famiani Stradæ romani e societate Jesu del bello belgico decades duæ ab excessu Caroli V, Imp. usq; ad Initium Præfecturæ Alexandri Farnesii Parmæ Placentiæque ducis III*, etc. Mayence, Schöuwetter, 1651. Un volume petit in-4^o, p. 560. (Coll. L. Digneffe et A. Dejardin).

1584.

N^o 7⁴. Carte intitulée : *Conterfeytinge van de forten. — Daermede de dycken van de riviere van den Schelde beset zyn.*

Le même titre en français et en allemand.

Avec une rose des vents.

Larg. 0^m325, haut. 0^m22 ?

(Bibliothèque de l'Université de Leyde. Collection Bodel Nyenhuis).

1585.

N^o 12^{bis}. Carte sans titre du cours de l'Escaut depuis Anvers jusqu'au fort Lillo.

Cette carte occupe un coin du plan n^o 5 (Troisième partie).

Larg. 0^m05, haut. 0^m045.

Se trouve dans *l'Histoire générale de la guerre de Flandre divisée en deux tomes, contenant toutes les choses mémorables advenues en icelle depuis l'an 1559 jusques à présent.* Paris, Robert Fouet, 1623. Deux volumes in-4^o.

Et dans l'édition qui a le même titre. Paris, Robert Fouet, 1633. Deux volumes in-folio, tome I, page 332.

Ainsi que dans celle qui a aussi le même titre. Paris, 1635. Deux volumes in-folio.

1585.

N^o 13^{bis} 1. Carte intitulée : *Antwerpia*. 164.

Avec une rose des vents et quatre vers latins en-dessous.

C'est une réduction du n^o 9.

Larg. 0^m158, haut. 0^m125.

Se trouve dans *Les guerres de Nassau*, etc., par Baudart, tome II, page 17.

Et dans l'édition hollandaise : *Nassauwe oorloghen*, etc.

1585.

N^o 13³. Carte intitulée : *Rives du Bas-Escaut en 1584*. Anvers, *Étab. S. Mayer*, Anvers.

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. XXVI, 2^e série, tome VI.

Avec une légende de 24 numéros.

Copie du numéro précédent.

Larg. 0^m157, haut. 0^m122.

Jointe au mémoire : *Opérations militaires dont les rives du Bas-Escaut furent le théâtre depuis 1484 jusqu'à nos jours et ouvrages de défense qui y furent établis*. Notice, par Louis Dusart. (*Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*. Anvers, Buschmann, 1870, t. XXVI, page 155).

1585.

N^o 13⁴. Carte intitulée : *'T Veroveren van den Coudensteynsche dyck*.

Avec une échelle, une rose des vents et une légende de 11 numéros pour l'attaque des Hollandais contre les Espagnols.

Cette carte donne le cours de l'Escaut avec le fort Philippe et le fort la Croix sur la rive droite, le fort Ste.-Marie et la Perle sur la rive

¹ Remplace le n^o 13^{bis} du premier supplément.

gauche. Le pays est inondé entre la digue de Couwenstein et la digue d'Austruweel.

En deux feuilles.

Larg. 0^m29, haut. 0^m115.

(Archives générales du royaume, à Bruxelles, sous le n° 473 de l'inventaire des cartes et plans gravés).

1585.

N° 14^{bis}. Carte intitulée : *Belagerung von Antwerpen, 1584 en 1585.*

Échelle de 1 à 370,000.

Avec une échelle.

Limitée au nord à Stabroeck, au sud à Berchem, à l'ouest à Verrebroeck et Vracene et à l'est à Eeckeren et Merxem. Les inondations du pays sont indiquées. On y voit le pont entre les forts Lillo et Ste.-Marie.

Larg. 0^m065, haut. 0^m043.

Se trouve sur la carte intitulée : *Deutschland im Zeitraum der Reformation 1492 bis 1618. Von B. Hassenstein. — Gotha, Justus Perthes, 1875. — Deutschland N° XIII.*

Dans l'atlas intitulé : *Spruner-Meuke Hand-atlas für die Geschichte des Mittelalters und der neueren Zeit.* 3^{me} édit., Gotha, Justus Perthes, 1880. Un vol. in-folio, n° 43. (Bib. de l'Univ. de Liège).

1585.

N° 18^{bis}. Carte intitulée : *Le Pont de Farnèse. — Fac-simile d'une ancienne estampe.*

Le pont de Farnèse. — El capⁿ. ingeniero Ledesma disp^o. R. d. Hooge fec.

Copie réduite du numéro précédent.

Larg. 0^m238, haut. 0^m185.

Se trouve dans *Anvers à travers les âges, publié sous le haut patronage de Leurs Majestés le roi et la reine des Belges*, par P. Génard. Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1886. Deux vol. in-fol. t. I, p. 108.

1585.

N° 18³. Carte intitulée : *Le commencement du siège d'Anvers.*

Épreuve inachevée, avant la lettre, due probablement à Ledesma ou à Decker et gravée par R. de Hooghe.

Au premier plan on voit le prince de Parme travaillant à la sape et encourageant ses soldats. A gauche se trouvent la citadelle et le fort de Burght ; à droite les forts Ste.-Marie et Philippe ; dans le lointain le village de Merxem, l'Escaut et la ville d'Anvers représentée en plan.

La planche est gravée à rebours. A beaucoup d'analogie avec les planches suivantes, n^{os} 19 et 20.

Larg. 0^m334, haut. 0^m278.

(Bibliothèque de l'Université de Leyde. Collection Bodel Nyenhuis).

1585.

N^o 21^{bis}. Carte intitulée : *Vraye description de l'assiègement d'Anvers par le Sér. Prince de Parme, Plaisance, etc. pour sa Ma^{té} Catho. sur la rivière de l'escault entre Calloo et Oirdam, l'an 1585.*

Le même titre est reproduit en espagnol et en italien.

Joannes Baptista Vrints excudit.

Avec les armoiries du marquisat, celles d'Espagne et des troisièmes à la partie supérieure.

Cette carte a, à sa limite, les villages de Cruybeck, Saftingen, Oorderen, Wilmarsdonck et Eeckeren, ainsi que la ville d'Anvers. Elle représente la bataille sur la digue de Couwenstein.

Il y a des numéros de 1 à 25 pour les forts.

Larg. 0^m43, haut. 0^m37.

(Coll. N. Henrotte, à Liège).

1591.

N^o 21³ ¹. Carte intitulée : *Machliniæ urbis dominium.*

Cette carte donne la seigneurie de Malines.

Le nord est à droite.

Larg. 0^m105, haut. 0^m075.

Se trouve sur la carte *Brabantiaë descriptio* 1591 du *Theatrum orbis terrarum, opus nunc denuo ab ipso auctore recognitum, mul-*

¹ Remplace le n^o 24 du premier travail.

tisque locis castigatum, et quam plurimis novis tabulis atque commentariis auctum, par Ortelius. 1592. Un volume in-folio. (Bibl. de l'Univ. de Gand).

Édition de 1596, aussi en latin, page 38. (Coll. A. Dejardin).

Édition de 1603, encore en latin. (Bibl. de l'Univ. de Gand).

Édition de 1612, toujours en latin, page 44. (Coll. A. Dejardin).

Édition de 1612, en espagnol. (Bibl. d'Anvers).

1598.

N° 214. Carte intitulée : *Meclinixæ territorium*. 58.

Avec trois échelles.

Limitée au nord à Anvers et Grobbendonck ; au sud à Ramsdonck, Sempst et Haecht ; à l'ouest à Hoboken, Boom et Ramsdonck, et à l'est à Hérenthals et Boisschot. Comprend donc la partie sud-ouest de la province d'Anvers.

Larg. 0^m17, haut. 0^m137.

Setrouve dans *Le miroir du monde ou, Épitome du théâtre d'Abraham Ortelius*. Amsterdam, Zacharie Heyns, 1598. Un vol. in-8° oblong, page 60. (Bibl. de l'Univ. de Liège).

CHAPITRE II.

GOUVERNEMENT D'ALBERT ET ISABELLE JUSQU'À LA FIN DE LA DOMINATION ESPAGNOLE (1598-1713.)

1603.

N^o 215. Carte intitulée : *Warahgtige afbeeldinge van het sterck ende geweldig casteel van Hoogstraeten met de gelegentheyt van de onliggende plaetsen ; ende hoe de nieuwe bondgenooten daerinne belegert sijn worden van den hooggebooren ende machtigen vorst den artshertoge Alberto ; ende van den grootdadigen vorst Mauritio syn ontset geworden den 10 augusti 1603.*

Avec une légende de 27 numéros pour les troupes et de A à L pour les ouvrages du château, dans le texte.

C'est une vue à vol d'oiseau du château d'Hoogstraeten et de ses environs, avec l'attaque de l'archiduc Albert contre les Italiens qui, après s'être mutinés, s'étaient emparés de ce château et avaient imploré le secours des Hollandais. Ils sont délivrés par le prince Maurice le 10 août 1603.

Larg. 0^m38, haut. 0^m28.

(Archives générales du royaume, à Bruxelles, sous le n^o 439 de l'inventaire des cartes et plans gravés).

1605.

223. Carte sans titre du cours de l'Escaut depuis Hoboken en amont jusqu'au fort Lillo en aval.

Avec une rose des vents et une légende de A à G, pour indiquer la position des deux armées dans l'affaire du 17 mai 1605.

La flotte du comte Ernest de Nassau est en partie déjà près de la ville d'Anvers et s'avance pour s'emparer de Burght ; une autre partie débarque sur la digue dite Blokkersdyk et est repoussée par les Espagnols ; une troisième partie est en arrière.

Larg. 0^m32, haut. 0^m215.

Se trouve dans *Delle guerre di Fiandra libri VI. Di Pompeo Giustiniano del Consiglio di guerra di S. M. C. e suo Maestro di Campo d'infanteria Italiana. Posti in luce da Gioseppe Gamurini Gentil'huomo Aretino con le figure delle cose piu notabili. In Anversa Appresso Joachimo Trognese, 1609.* Un volume in 4°, page 160, figure 15. (Coll. A. Dejardin).

1615.

N° 24^{bis} 1. Carte intitulée : *Marchionatus Sacri Imperii.*

Avec une échelle. Le nord est à gauche.

Limitée au marquisat.

Les bornes y sont indiquées.

Le cadre est ovale et ornementé.

Il y a des exemplaires coloriés.

Larg. 0^m176, haut. 0^m102.

Se trouve dans l'atlas *Nieuw Nederlandtsch Caertboeck, waer in.. vertoont werden X VII Nederlanden. . . .* par Abr. Goos. Amsterdam, 1615. Un volume in-4° oblong, page 263.

1628.

N° 26^{bis}. Carte intitulée : *Tabula Castellii ad Sandflitam, qua simul inundati agri, alluviones, fossæ alvei, quæ Bergas ad Zomam et Antverpiam interjacent, annotantur. Excudit Guiljelmus Blaeuw.*

Avec une échelle, une rose des vents et une explication des signes employés et des mots hollandais et latins.

Cette carte donne le cours de l'Escaut depuis Anvers jusqu'à Tolen, et comprend les villes d'Anvers, de Bergen-op-Zoom et de Hulst.

Une partie du pays est submergée, celle sur la rive gauche en aval du fort Ste.-Marie, et celle sur la rive droite en aval de la digue de Couwenstein.

Cette carte donne l'état des lieux en 1628 ; on y voit les convois de troupes.

Larg. 0^m495, haut. 0^m335.

Se trouve dans 1° *Toonneel des aerdryx ofte nieuwe atlas, dat is*

¹ Le n° 24^{bis} du 1^{er} supplément devient 24^{1^{er}}.

beschryving van alle landen ; nu nieulycx uytgegeven door Wilhelm en Joannem Blaeu. Amsterdam, J. G. F. Blaeu, 1649. Neuf volumes in-folio , tome III, 1^{re} partie.

2^o *J. Blaeus grooten atlas oft 't wereltbeschryving*, etc. Amsterdam, 1664. Neuf volumes in-folio , tome III, 1^{re} partie, page 13. (Coll. N. Henrotte).

3^o *Atlas major sive cosmographia Blaviana*, etc. Amsterdam, 1662. Onze volumes in-folio, tome IV, 1^{re} partie, page 19. (Coll. A. Dejardin).

4^o *Le grand atlas ou cosmographie blaviane*, etc. Amsterdam , J. Blaeu, 1667. Douze volumes in-folio, tome IV. (Coll. L. Digneffe).

5^o et 6^o. Il y a encore une édition espagnole , Amsterdam , 1659-1672, en 10 volumes, et une édition allemande en 6 volumes.

1628.

N^o 263. Carte intitulée : *Schantzen der Spaense en Hollanderen aen de Schelde als mede der Spaenschen aenslach op Zeelandt.* Fol. 35.

Cette carte donne le cours de l'Escaut depuis Anvers en amont jusqu'au delà de Tholen, sur la branche orientale et de Saftingen , sur la branche occidentale. On y voit les forts sur les rives de l'Escaut ainsi que les inondations.

L'emplacement d'un grand nombre de villages est indiqué, mais les noms ne sont pas à côté.

C'est une copie réduite du numéro précédent.

Larg. 0^m36, haut. 0^m205.

Se trouve dans 1^o *Warhafftige Beschreibung und eygentliche Abbildung aller Zuge und Victorien, zu Wasser und zu Land. Die Gott der Allmächtige den Hochmogenden Herrn Staten der Vereinigsten Niderländischen Provinsien geben hat. Durch Raht und That, desz Hochgebornen Fursten und Hern Maurisz von Nassau*, etc. Amsterdam, J. Jansson, 1624. (Coll. J. B. Vervliet, à Anvers).

2^o *Frederick Hendrick van Nussauw prince van Orangien zyn leven en bedryf ; door J. Commelyn in 't licht ghebracht.* Amsterdam, J. Jansz. 1651. Deux volumes petit in-folio, tome I, page 35. (Collection A. Dejardin).

1628.

N^o 26⁴. Carte ayant le même titre que la précédente.

Copie de la précédente, mais retournée.

Larg. 0^m36, haut. 0^m205.

Se trouve dans la seconde édition du second ouvrage cité précédemment. Utrecht, V^e Van Snellaert. Deux vol. petit in-folio, tome I, p. 35. (Coll. A. Dejardin).

1632.

N^o 27³. Carte intitulée : *Caerte van t' Scheldt ende Santvliet, ver-toonēde de verdroncken overwaterde landen, nieuw aengewassē gorsingen, en̄ de krecken ost hillen in en̄ door de selve tusschē Bergen op Zoom en Antwerpen. Van nieus verbeterd door Claes Janss Visscher. 1632.*

Avec une échelle et une rose des vents.

Cette carte est limitée au nord à Bergen-op-Zoom et à Tholen, au sud à Anvers, à l'ouest à Hulst et à l'est à Anvers et à Putte.

C'est une variante du n^o 26.

Larg. 0^m42, haut. 0^m28.

Se trouve dans *Belgium sive Germania inferior continens provincias singulares septem decim juxta artem geographicam perfectissime descripta variisq. regionum partibus distinctis tabulis aucta per N. J. Piscatorem. Anno 1634. Visscher, excu.* Un vol. in-folio. (Bibl. de l'Univ. de Liège).

1632.

N^o 27⁴. Carte intitulée : *Mechlinia.*

Visscher excudebat.

C'est une reproduction du n^o 25.

Larg. 0^m47, haut. 0^m355.

Se trouve dans le même ouvrage que la précédente.

1633 ?

27⁵ ¹. Carte intitulée : *Marchionatus sacri romani imperii. C. J. Visscher, excudebat.*

¹ Remplace le n^o 44.

Avec une échelle, une rose des vents et une dédicace ainsi conçue :

Nobilissimo, Amplissimo, Prudentissimoq. Senatui Urbis Antverpiæ, nec non Marchionatus Sacri Imperii, Viris Consultissimis Sapientissimisq. hanc Novam et à quamplurimis mendis expurgatam totius Territorii Tabulam, lubentissimo, devotissimoq. animo offert, dedicat, consecrat, Nicolaus Janssenius Piscator.

En-dessous sont les armes de l'empire, ayant à gauche une notice en latin sur les divers agrandissements de la ville et à droite la même notice en hollandais.

Les limites du marquisat sont indiquées sur cette carte avec l'emplacement des bornes (pael). Elle contient en outre les villages d'Austruweel, de Borgerhout, de Berchem et d'Hoboken sur la rive droite, et celui de Zwynrecht sur la rive gauche.

Sur la même feuille se trouve la carte suivante et trois vues de la ville d'Anvers (Nos 161, 162 et 163 des plans) ainsi que des vues de monuments.

Larg. 0^m415, haut. 0^m28 et 0^m23.

Se trouve dans *N. Visscheri Germania inferior, sive XVII Provinciarum geographicæ, generales ut et particulares tabulæ. — Kaert-Boeck van de XVII Nederlandtsche Provinciën*. Amsterdam, Nic. Visscher, 1680 ? Un volume in-folio.

1633 ?

N^o 276¹. Carte intitulée : *Tabella hæc in gratiam Spectatorum addita ut Ostium Scaldis videant simul etiam propugnacula, Aggeres, Terrasque à Mare absorptas.*

Et le même titre en hollandais.

Avec une échelle et une rose des vents.

Cette carte est limitée au nord à Bergen-op-Zoom, au sud à la Durme et à Bornhem, à l'ouest à St. Gilles-Waes et Belcele, et à l'est à Anvers.

Larg. 0^m155, haut. 0^m08.

Se trouve sur la carte précédente.

¹ Remplace le n^o 45.

1636.

N^o 30^{bis}. Carte intitulée : *Meclīnia Dominium*.

Avec une échelle et une rose des vents.

Cette carte est limitée en haut au confluent du Rupel et de l'Escaut, en bas à Lierre, à droite à Anvers et à gauche à Vilvorde ; elle comprend donc la partie sud-ouest de la province.

Larg. 0^m182, haut. 0^m126.

Se trouve dans 1^o *Novus tabularum geographicarum Belgicæ liber in quo accuratius quam unquam ante hac XVII inferioris Germaniæ provinciæ, tam universe, quam sigillatim exhibentur, magno studio et sumptu sculptæ et editæ per Petrum Verbist. Antverpiæ, apud Petrum Verbist, sub signo Americæ, in platea quæ vulgo Lombardorum mœnia dicitur. Anno 1636*. Un vol. in-4^o oblong. pl. 3. (Coll. A. Dejardin).

2^o *Description de tous les Pays-Bas, autrement appelez, la Germanie inférieure, ou Basse Allemagne, par Pierre Verbist, avec toutes les cartes géographiques des dits pays*. Anvers, P. Verbist. 1650. Un vol. in-12^o. (Coll. A. Dejardin).

1636.

N^o 30³. Carte intitulée : *Marchionatus Sacri Imperii*.

Avec une échelle.

Il n'y a de la ville sur ce plan que l'enceinte fortifiée, les canaux à l'intérieur et quelques églises. Il donne à l'extérieur les limites du marquisat du St.-Empire et la position des obélisques, et ne s'étend pas plus loin que ces limites.

Sur la rive gauche de l'Escaut on voit le Veer fortifié.

Larg. 0^m18, haut. 0^m125.

Se trouve dans 1^o *Novus tabularum geographicarum Belgicæ liber, etc.*, par P. Verbist. Anvers, P. Verbist, 1636. Un vol. in-4^o oblong., pl. 2. (Coll. A. Dejardin).

2^o *Description de tous les Pays-Bas, etc.*, par Pierre Verbist. Anvers, P. Verbist, 1650. Un vol. in-12^o. (Coll. A. Dejardin).

1638.

N^o 30⁴. Carte intitulée : *Meclīnia dominium et Aerschot du-*

catus Auctore Michaele Flor : a Langren Regis Catholici Mathematico. Amstelodami, apud Joannem Janssonium.

Avec trois échelles, une note explicative et les armes de Malines et d'Aerschot au-dessus du titre. Le nord est en haut.

Cette carte est limitée au nord à Lillo ; au sud à Bruxelles, Tirlemont et St.-Trond ; à l'ouest à Bruxelles, et à l'est à Herck-la-ville. Elle comprend donc la province d'Anvers et la moitié de celle de Brabant.

Coloriée.

Cette carte a été reproduite dans l'atlas de Blaeu en 1649. (N^o 34^{bis}).

Larg. 0^m51, haut. 0^m405.

Se trouve dans : 1^o *Gerardi Mercatoris et J. Hondii atlas novus sive descriptio geographica totius orbis terrarum : tabulis œneis luculentissimis et accuratissimis exornata tribus tomis distinctus. Amstelodami apud Henricum Hondium et Joannem Janssonium, 1638.* Un volume in-folio, tome II, ayant pour titre : *Atlantis novi pars secunda exhibens Germaniam inferiorem, Galliam, Helvetiam atque Hispaniam.* (Bibl. de l'Université de Gand).

2^o *Nieuwen atlas, ofte werelt beschryvinge ende volkome afbeelding van alle Coninckrycken, Landen ende Provintien, alsmeede Oost en West Indien. alles in twee deelen begrepen.* Amsterdam, J. Jansson, 1641. Deux volumes in-folio, tome I, feuille HH. (Coll. A. Dejardin).

1640.

30⁵ Carte intitulée : *Caerte van 't Scheldt ende Santvliet, vertoonnende de verdroncken overwaterde landen, nieuw aengewasse gorsingen en de krecken ost killen in en door de selve tusschen Bergen-op-Zoom en Antwerpen. Van nieus verbeterert door Cl. J. Visscher.*

C'est une reproduction avec addition des n^{os} 26 de 1627 et 27³ de 1622.

Larg. 0^m67, haut. 0^m41.

Citée par Muller dans : *Beredeneerde beschrijving van Nederlandsche historieplaten*, etc. n^o 1821.

1641.

N^o 306. Carte intitulée : *Tabula Castellī ad Sandflitam, qua simul inundati agri, alluviones, fossæ, alvei, quæ Bergas ad Zomam et Antverpiam interjacent, annotantur.*

Amstelodami, Apud Joan. Janssonium.

Avec une échelle, une rose des vents et une concordance des noms hollandais et latins.

Cette carte est limitée au nord à Westkerk (H), Tholen (H) et Bergen-op-Zoom (H) ; au sud à Vracene, Beveren-Waes et Anvers ; à l'ouest à Waarde (H) et Hulst (H), et à l'est à Huybergen (H), Putten (H) et Anvers. Ne comprend donc qu'une petite partie de la province au nord-ouest.

Cette carte a été reproduite en 1649 (n^o 343).

Coloriée.

Larg. 0^m49, haut. 0^m33.

Se trouve dans : *Nieuwen atlas, ofte werelt beschryvinge*, etc. Amsterdam, J. Jansson, 1641. Deux vol. in-folio, t. I, feuille L. (Coll. A. Dejardin).

1641.

N^o 307. Carte intitulée : *Castellanix sive Baronat : Bornhemii Accurata delineatio.*

Avec une échelle et une rose des vents.

Cette carte s'étend sur la rive droite de l'Escaut depuis St.-Amand et Mariakerke jusqu'à Rupelmonde, et le long du Rupel jusqu'à Ruysbroek.

Larg. 0^m23, haut. 0^m155.

Se trouve dans : 1^o *Flandria illustrata sive descriptio comitatus istius per totum terrarum orbem celeberrimi, III tomis absoluta ab Antonio Sanderi Gandavensi, eccl. Iprensis canonico grad. affecto.* Cologne, C. d'Égmond et C^o, 1641. Deux vol. in-folio, t. II, p. 606.

2^o *Antonii Sanderi presbyteri S. F. L. canonici, etc. Flandria illustrata, sive provinciæ ac comitatus hujus descriptio*, etc. Lahaye, C. Van Lom, 1732. Trois volumes in-folio, t. III, p. 254.

3^o *Antonii Sanderi, etc.*, comme plus haut. Lahaye, C. et J. B. De Vos, 1735. Trois volumes in-folio, t. III, p. 254.

4^o *Verheerlykt Vlaanderen, oehelzende eene algemeene en nauwkeurige beschryving van dat Graafschap, etc.* Leyde, J. Van den Deester. Deux volumes in-folio.

5^o *Toonneel des aardriicx, etc.* Amsterdam, Blaeu, 1649. Neuf volumes in-folio, t. III, 1^{re} partie.

6^o *J. Blaeus grooten atlas oft 't werelt-beschryving, in welke 't aerdryck, de zee, en hemel wort vertoont en beschreven.* Amsterdam, J. Blaeu, 1664. Neuf volumes in-folio, tome III, intitulé : *Derde stuck der aerdrycks-beschryving, welck vervat de Nederlanden*, 1664, 1^{re} partie, p. 30. (Coll. N. Henrotte).

7^o *Atlas major, sive cosmographia blaviana, qua solum, salum, caelum accuratissime describuntur.* Onze volumes in-folio, tome IV, ayant pour titre : *Geographiæ Blavianæ volumen quartum quo liber IX, X Europæ continentur.* Amsterdam. J. Blaeu, 1662, 1^{re} partie, p. 110. (Coll. A. Dejardin).

8^o *Le grand atlas, ou cosmographie blaviane, en laquelle est exactement descrite la terre, la mer et le ciel.* Douze volumes in-folio, tome IV, ayant pour titre : *Quatrième volume de la géographie blaviane contenant le IX et X livre de l'Europe.* Amsterdam, J. Blaeu, 1667, p. 141. (Coll. L. Digneffe).

1641.

N^o 30⁸. Carte intitulée : *La châtellenie ou baronnie de Bornhem, d'après Sanderus, X VII^e siècle — Planche B — Lith. N. Heins, à Gand.*

Avec une rose des vents.

Comprend le pays situé entre l'Escaut, le Rupel et le Rombeek, c'est-à-dire les communes d'Hingene, Bornhem, Weert, Mariakerke, Oppuers et St.-Amand.

Larg. 0^m225, haut. 0^m15.

Se trouve dans : *Bornhem, sa châtellenie, son château, ses seigneurs ; notice historique*, par E. Best. (*Annales du Cercle archéologique du pays de Wues*. St.-Nicolas, 1877, t. VI, p. 304).

1644.

N^o 30⁹. Carte intitulée : *Descriptio dioceseos archiepiscopatus*

Mechliniensis ex adversariis geographicis Jacobi Florentij van Langren, 1644.

Richardus Colin litteras in æs incidit.

Avec quatre échelles accompagnées d'une note sur les distances et les armes de Malines au-dessus, et une rose des vents accompagnée d'une note sur l'orientation.

Au haut de la carte on voit les portraits coloriés avec les armoiries des trois premiers archevêques de Malines et celui de leur successeur Jacques Boonen, à qui la carte est dédiée. Au bas sont représentés tous les ordres religieux du diocèse.

Cette carte est limitée au nord à Anvers ; au sud à Steenkerque près d'Enghien et à Glabais près de Genappe ; à l'ouest à Berchem et à Quaremont près d'Audenaerde, et à l'est à Haelen près de Herck-la-ville, à Léau et à Landen. Elle comprend donc la moitié de la province d'Anvers et celles de Brabant et de Flandre orientale presque en entier.

En deux feuilles.

Cette carte a été reproduite en 1673 et en 1725, (nos 37⁵ et 52³).

Larg. 0^m87, haut. 0^m475.

(Archives générales du royaume, sous le n^o 183 de l'inventaire des cartes et plans gravés).

1645.

N^o 34⁽¹⁾. Carte intitulée : *Tertia pars Brabanticæ, etc.* — *Guiljelmus Blaeu excudit,*

C'est une copie de la précédente.

Larg. 0^m52, haut. 0^m415.

Se trouve dans : 1^o *Theatrum orbis terrarum, sive atlas novus ; in quo tabulæ et descriptiones omnium Regionum. Editæ a Guiljel. et Joanne Blaeu.* Amsterdam, 1645. Six vol. in-folio, t. I, 2^e partie, p. 9. (Bib. de l'Univ. de Liège).

2^o *Toonneel des aerdriicx, ofte nieuwe atlas, dat is beschryving van alle landen, etc.* Amsterdam, J. G. F. Blaeu, 1649. Neuf volumes in-folio, t. III, 1664, 1^{re} partie, p. 8. (Coll. N. Henrotte).

¹ Cette description remplace celle du premier travail.

3° *J. Blaeus grooten atlas oft 't werelt-beschryving, in welke 't aerdryck, de zee, en hemel wort vertoont en beschreven.* Amsterdam, J. Blaeu, 1648-1664. Neuf volumes in-folio, tome III, intitulé : *Derde stuck der aerdrycks-beschryving, welck vervat de Nederlanden.* 1664, première partie, p. 8. (Coll. N. Herotte).

4° et 5° Il y a aussi une édition espagnole. Amsterdam, 1659-1672, en 10 volumes, et une édition allemande en 6 volumes.

6° *Atlas major sive cosmographia Blaviana, qua solum, salum, cœlum accuratissime describuntur.* Onze vol. in-folio, tome IV, ayant pour titre : *Geographiæ Blavianæ volumen quartum quo liber IX, X Europæ continentur.* Amsterdam. J. Blaeu. 1662. 1^{re} partie, p. 13. (Coll. A. Dejardin).

7° *Le grand atlas, ou cosmographie blaviane, en laquelle est exactement descrite la terre, la mer et le ciel.* Douze vol. in-folio, tome IV, ayant pour titre : *Quatrième volume de la Géographie blaviane contenant le IX et X livre de l'Europe.* Amsterdam, J. Blaeu, 1667, p. 5. (Coll. L. Digneffe).

1649.

N° 34^{bis}. Carte intitulée : *Mechlinia dominium, et Aerschot ducauctore Michaele Flor : a Langren Regis Catholici Mathematico.*

Avec trois échelles, une note explicative et les armoiries de Malines et d'Aerschot au-dessus du titre. Le nord est en haut.

Cette carte est une reproduction de celle qui se trouve dans Mercator, édition de 1638. (N° 30⁴).

Coloriée.

Larg. 0^m515, haut. 0^m41.

Se trouve dans : 1° *Novus atlas das ist welt-beschreibung, etc.* Amsterdam, J. Jansson. Six volumes in-folio, 2^e partie comprenant la Hollande et la France, p. 31. (Bibl. de l'Univ. de Gand).

2° *Theatrum orbis terrarum, etc.* Amsterdam, 1645. Six volumes in-folio, tome I, 2^e partie, p. 30. (Bibl. de l'Univ. de Liège).

3° *Toonneel des aardriicx, etc.* Amsterdam, 1649. Neuf volumes in-folio, t. III. (Coll. N. Henrotte).

4^o *J. Blaeus grooten atlas oft 't werelt-beschryving*, etc. Amsterdam, 1648-1664. Neuf volumes in-folio, t. III, 1^{re} partie, p. 31. (Coll. N. Henrotte).

5^o Édition espagnole. Amsterdam, 1659-1672. Dix volumes in-folio.

6^o *Atlas major sive cosmographia Blaviana*, etc. Amsterdam, 1662. Onze volumes in-folio, t. IV, 1^{re} partie, p. 147. (Bibl. de l'Univ. de Liège — Coll. A. Dejardin).

7^o *Le grand atlas, ou cosmographie blaviane*, etc., t. IV, 1667, p. 183. (Coll. L. Digneffe).

1649.

N^o 34³. Carte intitulée : *Tabula Castelli ad Sandflitam*, etc., comme au n^o 30⁶.

Excudit Guiljelmus Blaeuw.

Avec une échelle, une rose des vents et une liste de concordance des noms hollandais et latins.

Copie du n^o 30⁶ de 1641.

Larg. 0^m496, haut. 0^m337.

Se trouve dans : 1^o *Novus atlas das ist welt-beschreibung*, etc. Amsterdam, J. Jansson. Six volumes in-folio, 2^e partie, comprenant la Hollande et la France. (Bibl. de l'Université de Gand).

2^o *Theatrum orbis terrarum*, etc. Amsterdam, 1645. Six volumes in-folio, t. I, 2^e partie. (Bibl. de l'Université de Liège).

3^o *Toonneel des aardriicx*, etc. Amsterdam, 1649. Neuf volumes in-folio, t. III. (Coll. N. Henrotte).

4^o *J. Blaeus grooten atlas oft 't werelt beschryving*, etc. Amsterdam, 1648-1664. Neuf volumes in-folio, t. III, 1^{re} partie. (Coll. N. Henrotte).

5^o Édition espagnole du même. Amsterdam, 1659-1672. Dix volumes in-folio.

6^o *Atlas major sive cosmographia Blaviana*, etc. Amsterdam, 1662. Onze volumes in-folio, t. IV, 1^{re} partie, p. 19. (Bibl. de l'Université de Liège. — Coll. A. Dejardin).

7^o *Le grand atlas ou cosmographie Blaviane*, etc. t. IV. (Coll. L. Digneffe).

1652.

N^o 36^{bis}. Carte intitulée : *Marchionatus Sacri Imperii. Cum privil.*

Avec une échelle. Le nord est à gauche.

Les bords du cadre à droite et à gauche sont en demi-cercles.

Larg. 0^m155, haut. 0^m10.

Se trouve dans : *Caert en Stede- boexken van Nederlandt , ver-
toouende de XVII Provintien in 't geheel en besonder als oock
derselver principaele Steden , soo als die hedensdaechs in haer
Fortificatien gesien worden.* Amsterdam , Jan Janssen Brouwer ,
1652. Un volume in 12 oblong. (Coll. L. Digneffe).

1657.

N^o 36³. *Menapii.*

Eveschés d'Anvers et de Bos le duc.

*Partie Septentr^{nale} du Duché de Brabant, ou sont les Quartiers
d'Anvers, et de Bos le duc ; et le Marq^{nat}. du St. Empire. Par
N. Sanson d'Abbev. Geogr. ord. de S. M.*

Avecq Privilege pour Vingt Ans.

A Paris chez l'Auteur, 1657.

Avec trois échelles.

Limitée au nord à Bommel et Grave ; au sud à Malines et Diest ; à l'ouest à Bergen-op-Zoom, Santvliet et Mariakerke, et à l'est à Gennep et Weert. Comprend donc. outre la province d'Anvers, une partie du Limbourg et du Brabant septentrional.

Cette carte a été reproduite en 1694, (n^o 42).

Larg. 0^m54, haut. 0^m385.

Fait partie d'un atlas sans titre. N^o 87. (Bibl. de l'Univ. de Liège).

1667.

N^o 37³. Carte intitulée : *Seigneurie de Malines. Par P. Du Val, Géographe du Roy.*

Avec une échelle et les armoiries de la seigneurie dans lesquelles se trouve inscrit le titre. Le nord est en haut.

Limitée au nord au confluent de la Dyle et de la Nèthe ; au sud à Sempst ; à l'ouest à Heffen et Leest , et à l'est à Hever.

Larg. 0^m13, haut. 0^m105.

Se trouve dans l'atlas : *Cartes et Tables de Géographie, des Provinces eschues à la Reine Très-Chrétienne, par le Decez de la Reine Elisabeth sa Mère, du Prince Dom Balthazar son Frère. et du Roy Catholique Philippe IV, son Père*, par P. Du Val. Paris, chez l'auteur. Un volume in-12^o, planche 3. (Coll. A. Dejardin).

1667.

N^o 374. Carte intitulée : *Anvers dit Marquisat du S. Empire. Par P. Du Val, Géographe du Roy.*

Avec une échelle et les armoiries du Saint-Empire dans lesquelles se trouve inscrit le titre. Le nord est en haut.

Limitée au nord à Austruweel ; au sud à Hoboken ; à l'ouest à Burght, et à l'est à Merxem et Borgerhout.

Larg. 0^m13, haut. 0^m105.

Se trouve dans le même atlas que la carte précédente, planche 4.

1673.

N^o 375. Carte intitulée : *Descriptio geographica archiepiscopatus Mechliniensis, primatus Belgij, et episcopatum Antverpiensis, Gandensis, Buscoducensis, Brugensis, Yprensis et Ruremundensis, metropolis.*

Prostat Bruxellis apud fratres t' Serstevens bibliopolas.

Avec quatre échelles en-dessous du titre qui remplace la note de la carte de 1644 (n^o 30⁹) sur les distances, ayant les armes de Malines également au-dessus, et une rose des vents avec la même note sur l'orientation : il y a en outre un *octroy et taxation* pour 25 ans, à partir du 14 octobre 1673, et enfin les armes de St.-Rombaut, patron de la ville de Malines dans le bas, et celles d'Espagne dans le haut.

Au haut de la carte on voit les portraits des huit premiers archevêques de Malines avec leurs armoiries et la dédicace de M. Florent Langren à l'avant-dernier, Alphonse de Bergues. Le portrait du der-

nier paraît avoir été ajouté après ; il porte la souscription : *Bertherham ad vivum del : et sculpsit Bruxellis.*

Cette carte a les mêmes limites que celle de 1644, excepté au nord, où elle s'étend jusqu'à Lillo, de sorte que toute la province d'Anvers y est comprise.

En quatre feuilles : les deux feuilles inférieures sont une reproduction d'une partie de la carte de 1644 : on y a ajouté quelques indications en dehors du diocèse.

Cette carte a été reproduite en 1725.

Larg. 0^m865, haut. 0^m53.

(Archives générales du royaume, sous le n^o 184 de l'inventaire des cartes et plans gravés).

1677.

N^o 39^{bis}. Carte intitulée : *Carte du marquisat du Saint-Empire, d'après le baron Jacques le Roy.*

Marchionatus sacri romani imperii, etc. comme au numéro précédent.

C'est une reproduction réduite de la carte précédente.

Larg. 0^m20, haut. 0^m161.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard. Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1886. Deux vol. in-4^o, t. I, p. 23.

1697.

N^o 43^{bis}. Carte intitulée : *La seigneurie de Malines. 1697.*

Larg. 0^m265, haut. 0^m19?

Se trouve dans : *Le théâtre de la guerre dans les Pays-Bas, ou représentation des principales villes qui sont en Flandres, Hainaut, Brabant, etc., avec leurs fortifications ; dessinées, etc. On y a joint des cartes géographiques pour marquer leur situation. Le tout recueilli par les soins du S^r de Fer*, etc. Paris, chez l'auteur, 1696. Deux volumes in-4^o, t. II, pl. 30.

1700 ?

N^o 45^{bis}. Carte intitulée : *Markgraafschap des heilighen roomsche ryk.*

Avec une échelle et une rose des vents.

Cette carte est limitée au nord à peu de distance d'Anvers ; au sud à Hoboken ; à l'ouest à Beveren, et à l'est à Borsbeek. Il y a des lignes fortifiées le long de la digue Ferdinand et du Schyn.

Larg. 0^m23, haut. 0^m165.

(Bibl. du Dépôt de la guerre, à Bruxelles).

1702.

N^o 45³. Carte intitulée : *Carte Nouvelle représentant les Lignes des François en Brabant, depuis Anvers jusques à la Mehaigue, tirée de l'Original de S. E. Mylord Marlborough, et mise au jour par N. Visser, avec Privilège des Etats Généraux.*

Avec une échelle et une rose des vents.

Limitée à la partie supérieure à Hérenthals et Haelen ; à la partie inférieure à Malines. Louvain et Bomal ; à gauche à Anvers, et à droite à Hannut et à la Mehaigue. Comprend donc la province d'Anvers et de Brabant presque en entier.

Larg. 0^m435, haut. 0^m17.

Fait partie d'un recueil de cartes et plans. (Bibl. de l'Univ. de Liège).

1703.

- N^o 48^{bis}. Carte intitulée : *Plan van de Batailje der Holland en Franse Armee Voorgevallen tussen Muijsebroeck Wilmerdonck en Orderen op den 30 Juni j, onder Commande van de Heer Generaal Obdam, 1703.*

Dessinée sur le lieux par Mons^r. Yvoij. Quartier Maist^e. General des Troupes des Etats, et. et.

A la Haye Chez Pierre Husson Geograf.

Avec une légende de A à Z et AA.

C'est une copie du n^o 48, avec les mêmes lettres pour la légende.

Larg. 0^m435, haut. 0^m30.

Se trouve dans : *Diverses Cartes de Géographie, où l'on peut voir le Théâtre de la guerre dans tout le monde.* etc. Le même titre en latin et en hollandais. Recueillies à La Haye, par Pierre Husson. Un volume in-folio. N^o 31. (Coll. A. Dejardin).

1703.

N^o 49^{bis}. Carte intitulée : *Plan de la bataille d'Eeckeren.*

Fac-simile d'une gravure de la collection de M. le chevalier Gustave van Havre (1).

Avec le même titre que la carte précédente dans l'intérieur du cadre.

Reproduction par la phototypie, avec réduction de près du tiers.

Larg. 0^m154, haut. 0^m107.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 192.

1703.

N^o 49³. Carte intitulée : *Plaan van de battalje der Hollandse en Franse armee voorgevalen tussen Muysebroeck, Wilmerdonck en Outere, op den 30 Junij 1703, onder commande van de heer general Obdam.*

In 's Gravenhage by Nicolaes Wildt, boekverkooper op 't Speny by de Kappels-brug. 1703.

Avec une légende de A à K accompagnée d'une *explication de la rencontre entre les Français et Hollandais en la marche vers Lillo, entre Ekeren, Willemerdonk et Oeteren, le 30 Juin 1703*, imprimée en dessous sur une feuille à part en hollandais et en français.

Cette carte donne le cours de l'Escaut en amont du fort la Croix.

Larg. 0^m41, haut. 0^m35.

(Archives générales du royaume, à Bruxelles, sous le n^o 476 de l'inventaire des cartes et plans gravés).

1703.

N^o 49⁴. Carte intitulée : *Plan of the battle of Eckeren. For M. Tindals' continuation of M^r Rapin's history of England.*

Eckeren a village in the Netherlands, in Brabant in the county of

(1) Cette gravure fait partie de l'ouvrage intitulé : *Histoire militaire du prince Eugène de Savoie, du prince et duc de Marlborough et du prince de Nassau-Frise, etc.*, par Dumont, augmentée d'un supplément par Rousset. La Haye, Van der Kloot, 1729-1747. Trois vol. in-folio, t. II, p. 88. (Il y a aussi une édition hollandaise).

Ryem, at wich the confederates were attacked by y French 30 June 1703. J. Basire sculp.

Le premier titre est en dessous du plan, hors du cadre ; le second est dans l'intérieur du cadre.

Cette carte donne le cours de l'Escaut avec les forts Philippe, la Croix et Lillo sur la rive droite et le fort Liefkenshoek sur la rive gauche. Elle contient en outre les villages d'Eeckeren, Wilmarsdonck, Oorderen, etc.

Larg. 0^m455, haut. 0^m355.

(Archives générales du royaume, à Bruxelles, sous le n^o 474 de l'inventaire des cartes et plans gravés).

1703.

N^o 49⁵. Carte intitulée : *Veldslug van Ekeren, geleeverd den 30^{sten} juny 1703.*

Cette carte a les mêmes limites que la précédente.

Larg. 0^m18, haut. 0^m13.

(Archives générales du royaume, à Bruxelles, sous le n^o 475 de l'inventaire des cartes et plans gravés).

1703.

N^o 49⁶. Carte intitulée : *Champ de bataille d'Eckeren en 1703. Dressé au Dépôt de la Guerre, sous la Direction de M. le Lieut. G^{al} Pelet. Gravé par C. Avril, R. Sorbonne 3. — Lith. Letrône.*

Échelle de 1 à 40,000.

Avec deux échelles.

Cette carte est limitée au nord à Santvliet ; au sud à Beveren, Anvers et Wommelghem ; à l'ouest à Doel et Beveren, et à l'est à St.-Job et Schilde.

Tous les blocs de bâtiments, châteaux, chemins, ruisseaux, etc., sont très bien indiqués sur cette carte.

Larg. 0^m567, haut. 0^m43.

Se trouve dans : *Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par ordre du roi et par les soins du ministre de l'instruction publique.*

Atlas des mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV dressé par les soins de M. lieutenant-général Pelet, pair de France, directeur général du dépôt de la guerre. Paris, Imprimerie royale, 1838. Sept vol. in-folio, t. III. (Bibl. de l'Univ. de Liège).

1706.

N^o 497. Carte intitulée : *Contorni d'Anversa.*

Avec une échelle et une rose des vents.

Limitée en haut à Haesdonck ; en bas à Oorderen ; à gauche à Berchem, et à droite à Verrebroeck et Doel. Comprend donc une petite partie des provinces d'Anvers et de Flandre orientale. Tous les chemins sont tracés, ainsi que les digues. Les noms des localités sont en hollandais.

Larg. 0^m177, haut. 0^m123.

Se trouve dans : *Teatro della guerra, diviso in XXXXVIII parti, in en sono esattamente delineati, et compendiosamente descritti sin l'Anno M.DCC. i regni, le provincie, le citta, le fortezze, le piazze, i porti, e gli altri luoghi principali, dell'Europa, Asia, Africa e dell'una et l'altra America, in Pianta, in Veduta, o in Elevazione, colle nuove loro Fortificazioni. Pubblicato secondo gli Originali del P. Coronelli, etc.* Naples, 1706. Deux vol. in-4^o obl. t. I, pl. 77. (Bibl. de l'Univ. de Liège).

1706.

N^o 498. Carte intitulée : *Contorni tra Malines, e Lier.*

Avec une échelle et une rose des vents.

Limitée dans le haut à Waelhem, Contich et Berchem ; dans le bas à Lierre et Broechem ; à gauche à Malines et Bonheyden, et à droite à Berchem et Oelegthem. Contient donc une partie de la province, au sud.

Tous les chemins sont tracés. Les noms des localités sont en hollandais.

Larg. 0^m173, haut. 0^m121.

Se trouve dans le même ouvrage que la carte précédente, t. I, pl. 82.

1709.

N^o 49^o. Carte intitulée : *S. R. I. sive Antverpiæ Marchionatus, et Dominium Mechliniæ ; cum orienterioribus Flandriæ ; et Brabanticæ hisce consequentibus terminis. Auctore Carolo Allard Amstelo-Batavo. — Cum privilegio ordinum Hollandiæ et West-frisiæ. — A. Allard integrum fecit acu.*

Avec deux échelles et une légende.

Cette carte est limitée au nord à Santvliet ; au sud à Alost et Malines ; à l'ouest à Hulst et Termonde, et à l'est à Hérenthals et Aerschot.

Elle comprend donc presque toute la province d'Anvers et une partie des provinces de Brabant et de Flandre orientale.

Larg. 0^m57, haut. 0^m465.

Se trouve dans : *La galerie agréable du monde, où l'on voit en un grand nombre de cartes très-exactes et de belles tailles-douces, les principaux empires, royaumes, républiques, provinces, villes, bourgs et forteresses avec leur situation, et ce qu'elles ont de plus remarquable ; etc.* : Leyde, Pierre van der Aa ⁽¹⁾, 1709, 66 tomes reliés en 35, t. IV des Pays-Bas catholiques, n^o 81 ⁽²⁾. (Coll. L. Digneffe).

(¹) AA (PIERRE VAN DER), géographe et libraire-éditeur, établi à Leyde, mourut vers l'an 1730.

Outre *La galerie agréable du monde*, il a encore publié diverses collections de voyages écrites en hollandais, grand nombre de cartes géographiques, plusieurs ouvrages intéressants sur la botanique, entr'autres le *Botanicon Parisiense*, de Vaillant.

Il a publié plusieurs catalogues de son fonds ; on cite celui-ci, vers 1715 : *Catalogue de livres, de cartes géographiques des villes, châteaux, etc., de l'univers, tant en plan qu'en profil. . . . , qui se trouvent tout nouvellement à Leide, chez Pierre Van der Aa*. Un autre a paru à Amsterdam en 1729. CH. LE BLANC, cite une suite de 219 numéros qui lui sont dus. *Manuel de l'amateur d'estampes*, t. I, p. 1. — *Biographie des Pays-Bas*, par DELVENNE, t. I, p. 1.

(²) Cet ouvrage est une collection de 200 cartes faites sur les voyages de longs cours, depuis 1246 jusqu'en 1696, jointes à un grand nombre de figures représentant des villes, des maisons de campagne, des cérémonies de différents peuples, des plantes, des animaux. Ces 200 cartes se trouvent aussi séparément en un atlas.

CHAPITRE III.

DOMINATION AUTRICHIENNE (1713-1792).

1723.

N° 52^{bis}. Carte intitulée : *Carteringhe ende metinge gedaen by den onderscreven geswooren landmeter geadmitteert door syn ma^t. van alle de landen, etc.*

Actum tot Nieukercken lande van Waes den 28^{en} Julij 1723.

G. van Goethem geometra.

J. Baptista Jongelinx sculpsit et delin. Antwerpiae.

Cette carte donne le mesurage des terres des polders d'Oorderen, de Wilmarsdonck et d'Oordam, endigués en 1722, mesurage fait par G. van Goethem, arpenteur juré. Elle est limitée à l'Escaut, jusqu'au fort la Croix, et aux digues de Couwenstein, d'Ettenhove et d'Austruweel.

Larg. 0^m51, haut. 0^m505.

(Archives générales du royaume, à Bruxelles).

1725.

N° 52³. Carte intitulée : *Descriptio geographica archiepiscopus Mechliniensis, primatus Belgij, et episcopatum Antverpiensis, Gandensis, Buscoducensis, Brugensis, Yprensis, et Ruremundensis, metropolis, accuratior et correctior. 1725.*

J. Harrewyn, sculp. — T. I, P. 1.

Avec quatre échelles, en dessous du titre, une rose des vents avec une note et les armes de St.-Rombaut.

Cette carte a les mêmes limites que celles de 1644 et 1673, (n° 30⁹ et 37⁵) dont elle est une reproduction, excepté au nord où elle est limitée à Tamise et à Lierre.

Larg. 0^m835, haut. 0^m385.

(Archives générales du royaume, à Bruxelles, sous le n° 185 de l'inventaire des cartes et plans gravés).

1730.

N° 524. Carte intitulée : *Nieuwe caerte ende plattē grondt der stadt ende provincie van Mechelen waer in de selve figurativelyck wordt aen-gewesen met allen haere dorpen, gehuchten, rivieren, straeten, casteelen, huijsen, ende andre plaetsen die daer gelegen oft te vinden sijn ; gemeten ende gemaectt, in het jaer 1730 door P. van Antwerpen landtmeter.*

P. B. Bouttats sculp. Antv.

Opgedragen aen de edele weirde wyse ende seer-voorsienige heeren van de magistraet der stadt ende provincie van Mechelen.

Il y a également une notice.

Avec une échelle, une rose des vents et les armoiries : 1° de Malines ; 2° de la juridiction ou district de Malines ; 3° du pays de Malines et de la cour du beffroi ; 4° du seigneur de Berthoud.

Cette carte donne les environs de la ville de Malines.

Larg. 0^m46, haut. 0^m34.

(Archives générales du royaume, à Bruxelles, sous le n° 91 de l'inventaire des cartes et plans gravés).

1733 ?.

N° 525. Carte intitulée : *Antverpiensis S. Rom. Imp. Marchionatus.*
Avec une échelle.

C'est une copie du n° 50 de 1711.

Larg. 0^m098, haut. 0^m079.

Se trouve dans un coin du plan intitulé : *Iconographia Antverpiæ urbis*, etc. (n° 188^{bis} de 1733 ?) qui fait partie de : *J. D. Köhlers*, etc. *Schül- und Reisen-Atlas*, etc. Nuremberg, Lorenz Blieling. Un volume in-folio. (Bibl. de l'Univ. de Liège).

1735.

N° 526⁽¹⁾. Carte intitulée : *Marchionatus sacri imperii. La Feuille excudit.* — P. 36-45.

(¹) Remplace le n° 35 du premier travail.

Avec une échelle et une rose des vents.

C'est une copie du n° 29 de 1636 (1).

Larg. 0^m23, haut. 0^m15.

Se trouve dans : 1° *Kleyne en beknopte atlas, of tooneel des oorlogs in Europa, Begrypende meer als twee Hondert* (il y en a 214) *accurate kaerten en Plans of Afbeeldingen der voornaamste Sterke Vestingen in Duitschland, Vrankryk, Spanjen, Portugaal, Groot-Brittanjen, Polen, Zweeden, Deenemarken, Moscovien, Marokko, de XVII. Nederlandsche Provincien, Italien en Savoyen*, etc. Amsterdam, J. Ratelband, 1735. Un volume in-4° oblong, pl. 133. (Coll. A. Dejardin).

2° Et dans la seconde édition de cet ouvrage (avec 234 planches). Amsterdam, David Weege, 1753. Un volume in-4°, oblong, pl. 140. (Coll. A. Dejardin).

1735.

N° 527. Carte intitulée : *Mechliniæ dominium. La Feuille excudit.* — 44.

Avec une échelle.

C'est une copie du n° 30 de 1636.

Larg. 0^m225, haut. 0^m15.

Se trouve dans les deux éditions de l'ouvrage cité au numéro précédent, pl. 132 et 139.

1746.

N° 528. Carte intitulée : *Marquisat du St.-Empire.*

Avec une échelle.

Sur la même feuille que le plan n° 1904.

Larg. 0^m118, haut. 0^m082.

(Bibl. de la ville d'Anvers).

1747.

N° 54^{bis}. Carte intitulée : *Naaukeurige afbeelding der fortén*

(1) Je possède un exemplaire où la mention 3. P. 36 ne se trouve pas, et où il y a quelques noms de villes en moins.

Fredrik-Hendrik, Lillo, de Kruysschans en Liefkenshoek, met de daer omtrent leggende sterkens en geinnundeerde landeryen. Nooyt voorheen soo exact in 't ligt gegeven.

Te Amsterdam, by Petrus Schenk, konst- en kaart- verkooper, voor aan in de Nes, in de Vissers atlas.

Avec une échelle, une rose des vents et une légende de A à Q pour les forts, etc. En-dessous est une notice sur les forts.

Cette carte donne le cours de l'Escaut avec les forts Frédéric-Henri, Lillo et la Croix sur la rive droite, et le fort Liefkenshoek sur la rive gauche. Elle représente l'attaque du fort Frédéric-Henri par les Français, le 29 septembre 1747.

Larg. 0^m36, haut. 0^m305.

(Archives générales du royaume, à Bruxelles, sous le n^o 436 de l'inventaire des plans et cartes gravés).

1786.

N^o 58^{bis}. Carte intitulée : *De Heerlykheid Mechelen. Nevens haar onderhoorig Gebied volgens de Nieuwste Waarneming.* — XXI.

Avec une échelle.

Donne les environs de Lierre et de Malines.

Larg. 0^m23, haut. 0^m165.

Se trouve dans : *Compleetepak-atlas, van de zeventien Nederlandsche Provinciën, begrepen in XXXI, zeer naauwkeurig en zindelyk in 't koper gebragte kaarten, Op nieuw vervaardigd, naar de laatste verbeteringen van de Heeren, Fraex, Bachine, en andere voornaame aardryks-kundigen : waar by gevoegd is, een Algemeen denkbeeld van de Aardryks-kunde, benevens eene korte beschryving der XVII Nederlandsche provinciën, etc.* Amsterdam, Elwe et Langeveld, 1786. Un volume in-8^o, n^o 21. (Col. L. Digneffe et A. Dejardin).

1786.

58³. Carte intitulée : *Markgraafschap des Heiligen Roomsche Ryk.* — XXII.

Avec une échelle et une rose des vents,

Donne les environs d'Anvers sur les deux rives de l'Escaut.

Larg. 0^m23, haut. 0^m165.

Se trouve dans le même ouvrage que la carte précédente, n° 22.

1791.

N° 58⁴. Carte intitulée : *Die markgrafschaft des heilighen römischen reichs Antwerpen mit der herrschaft Mechelen. N° 178.*

Avec une échelle.

Cette carte comprend la province d'Anvers actuelle.

Larg. 0^m25, haut. 0^m21.

Se trouve dans : *Schauplatz der funftheile der welt nach und zu Anton Friedrich Büschings grosser erdbeschreibung von Franz Johan Joseph von Reilly. Gestochen von Ignaz Albrecht. Vienne, 1791. Trois parties en quatre volumes in-4° oblong. 2^{me} partie, 1^{re} division, n° 178. (Bibl. de l'Univ. de Gand).*

CHAPITRE IV.

DOMINATION FRANÇAISE (1792-1814).

1799.

N^o 60^{bis}. Carte intitulée : *Situation du lit de l'Escaut entre le fort de Lillo et celui de Bath, constatée sous la direction de l'ingénieur hydrographe Beautemps Baupré, années VII et VIII de la république française. 1798 et 1799.*

Suit une légende pour expliquer la manière dont on a obtenu les cotes de sondage et la correspondance des teintes employées pour les diverses profondeurs. Avec la souscription :

Extrait du plan de Beautemps Baupré, par le dessinateur Janssens, sous la direction de l'ingénieur en chef Kummer.

Anvers, le 25 Novembre 1858.

KUMMER.

Établissement géographique de Ph. Van der Maelen.

Échelle de 1 à 20,000.

Cette carte ne donne absolument que les rives du fleuve, les digues et le nom des polders qui y touchent.

Larg. 0^m50, haut. 0^m58.

1800 ?

N^o 60³. Carte intitulée : *Carte du Département des deux Nèthes. Dressé suivant la nouvelle Division par Cantons. Mise au jour par le Citoyen Billotey, professeur d'histoire à l'École Centrale du Département des Deux-Nèthes à Anvers.*

Gravée par J. Hunin, à Malines.

Avec une échelle et un indicateur pour les signes employés.

Les routes, chemins, bois, etc., sont indiqués.

Larg. 0^m573, haut. 0^m475.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel-Nyenhuis).

1810.

N^o 64³. Carte sans titre de la partie de la route d'Anvers à Vilvorde, comprise entre Contich et la limite de la province. *Pl. IV.*

Échelle de 1 à 15,000 ?

Avec une rose des vents.

On n'a absolument indiqué sur cette carte que les localités qui se trouvent sur la route, et entre autres Contich, Waerloos, Waelhem et Malines.

Sur la même feuille se trouvent deux autres cartes.

Larg. 0^m59, haut. 0^m16.

Fait partie d'un recueil de neuf feuilles ayant pour titre : *Grandes routes adjacentes à la Carte de Bruxelles et de ses environs, par G. de Wautier.*

A ce recueil est jointe une notice intitulée :

Remarques curieuses et peu connues sur la ville de Bruxelles et sur ses environs, etc., par G. de Wautier. Bruxelles, André Leduc. 1810. Un volume in-12^o. (Coll. L. Digneffe).

1810.

N^o 64⁴. Carte sans titre de la partie de la route d'Anvers à Vilvorde comprise entre Anvers et Contich. *Pl. V.*

Échelle de 1 à 15,000 ?

Avec une rose des vents.

Cette carte, comme la précédente, ne représente que les localités qui se trouvent sur la route, et d'abord toute la ville d'Anvers, puis Berchem, Mortsel, Edeghem et Hove. Là elle se raccorde avec la première.

Sur la même feuille il y a deux autres cartes.

Larg. 0^m46, haut. 0^m18.

Fait partie du même recueil que la carte précédente.

1812 ?

N^o 65^{bis}. Carte intitulée : *Département des deux Nèthes. 67.*

Ce Département a été Divisé en Trois Arrondissements et 23 Cantons réduits à 21 Justices de Paix.

Par P. C. Chanlaire, l'un des Auteurs de l'Atlas National.

A Paris chez l'Auteur, Rue Geoffroy-Langevin. N° 328.

Avec deux échelles et un indicateur des signes employés.

Cette carte se borne à la province d'Anvers et donne peu d'indications.

Larg. 0^m20, haut. 0^m175.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel-Nyenhuis).

1812 ?

N° 653. Carte intitulée : *Das Departement der beyden Flüsse Nethe.* — N° 814.

Avec une échelle.

Larg. 0^m245, haut. 0^m184.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel-Nyenhuis).

CHAPITRE V.

DOMINATION HOLLANDAISE (1814-1830).

1816 ?

N° 65⁴. Carte intitulée : *Arrondissement van Antwerpen. (Provincie Antwerpen) Bevat 1 Stad, 53 Gemeenten en 133,383 Zielen.* — Pl. I. — J. D. B. (De Bouge).

Avec une échelle, un indicateur des signes employés, suivi d'une note sur la province entière et d'une autre sur l'arrondissement, en-dessous du cadre.

Cette carte est limitée au nord à Bergen-op-Zoom ; au sud à Waelhem ; à l'ouest à Doel et Rupelmonde, et à l'est à Hérenthals. Elle comprend donc la partie ouest de la province.

Près de chaque commune est un carré avec le chiffre de la population.

Des cercles distants d'un mille sont tracés avec Anvers comme centre.

Dans un coin se trouve la carte de la province (n° suivant).

Larg. 0^m203, haut. 0^m254.

(Bibl. du Dépôt de la guerre, à Bruxelles. Coll. L. Digneffe)⁽¹⁾.

1616 ?

N° 65⁵. Carte intitulée : *Provincie Antwerpen (Prov. d'Anvers) De bevolking, etc. La population est de 308,540 âmes.*

Cette carte donne la limite des trois arrondissements.

Larg. 0^m047, haut. 0^m036.

(Bibl. du Dépôt de la guerre, à Bruxelles.)

(¹) Cet exemplaire est intitulé : *Arrondissement d'Anvers. (Province d'Anvers), etc.*

Anvers, chez P. Tessaro, M^d d'Estampes.

1816 ?

N^o 656. Carte intitulée : *Arrondissement van Mechelen (Provincie Antwerpen) Bevat 2 steden, 35 gemeenten, en 96,065 zielen.* — Pl. 2. — J. Deleu sculp.

Avec une échelle, un indicateur des signes employés, suivi d'une note sur l'arrondissement.

Cette carte est limitée au nord à Anvers ; au sud à Vilvorde ; à l'ouest à Termonde et à l'est à Hérentals et Aerschot. Elle comprend donc la partie sud de la province.

Des cercles distants d'un mille sont tracés avec Malines comme centre.

Larg. 0^m245, haut. 0^m18.

(Bibl. du Dépôt de la guerre, à Bruxelles).

1816 ?

N^o 657. Carte intitulée : *Arrondissement van Turnhout (Provincie Antwerpen) Bevat 1 stad, 49 gemeenten en 80,695 zielen.* — Pl. 3.

Avec une échelle, un indicateur des signes employés, suivi d'une note sur l'arrondissement.

Cette carte est limitée au nord à Bar-le-duc ; au sud à Aerschot et Diest ; à l'ouest à Hoogstraeten, et à l'est à Postel et Baelen.

Elle comprend donc la partie est de la province.

Des cercles distants d'un mille sont tracés avec Turnhout comme centre.

Larg. 0^m20, haut. 0^m265.

(Bibl. du Dépôt de la guerre, à Bruxelles).

1817.

N^o 67^{bis}. Carte intitulée : *North Sea. Schelde. Warden channel to Antwerp ; by Monsr. Beauteemps-Baupré, membre de l'Institut de France, 1817.*

Dressée et publiée en 1860 par l'amirauté anglaise à Londres. Gravée sur cuivre par J. et C. Walker.

En vente chez J. D. Potter , agent de l'amirauté , à Londres.

Échelle de 1 à 72,984.

Cette carte , qui contient beaucoup de chiffres de sondages , comprend l'Escaut entre Anvers , Bergen-op-Zoom , Tholen , Maartensdijk et Welsoorden , et les digues et polders y adjacents. Elle ne donne aucun détail de l'intérieur des terres.

C'est le n° 2713 des cartes publiées par l'amirauté anglaise.

Larg. 0^m458 ? haut. 0^m593 ?

Cette carte est citée dans le : *Répertoire des cartes publié par l'institut royal des ingénieurs néerlandais.* (Belgique. N° 199).

1818.

N° 67³. Carte intitulée : *Nouvelle carte de la province d'Anvers, dressée et gravée par C. Van Baarsel et fils. A La Haye, chez F. J. Weygand, marchand de cartes géographiques de S. M. le roi des Pays-Bas.* 1818.

Échelle de 1 à 411,523.

Avec une échelle , un indicateur des signes employés , un tableau , la population de chaque ville et de chaque arrondissement et des remarques.

Les environs de la province s'y trouvent également , mais avec moins de détails.

Larg. 0^m495 , haut. 0^m39.

Fait partie de l'*Atlas du royaume des Pays-Bas , dédié à Son Excellence le ministre du waterstaat et des travaux publics.* Amsterdam et La Haye. F. J. Weygand. (Coll. J. B. Vervliet , à Anvers).

1820 ?

N° 67⁴. Carte intitulée : *Kaart van Antwerpen. Volgens de nieuwste en nauwkeurigste stukken zamengesteld en in het koper gebracht door D. Veelwaard, Junior.*

Te Haarlem, bij de erven F. Bohn.

Échelle de 1 à 420,000.

Avec une échelle, une explication des signes employés et un tableau de la population.

Se borne à la province.

Les routes sont indiquées.

Larg. 0^m24, haut. 0^m19.

(Coll. A. Dejardin).

1830 ?

N^o 71^{bis}. Carte sans titre du cours de l'Escaut.

Avec une légende de 16 numéros.

Cette carte est limitée en haut à Melsele ; en bas au faubourg de Dambrugge et au magasin à poudre près d'Austruweel ; à gauche à Hoboken , Kiel et Dambrugge, et à droite aux forts Liefkenshoek et Lillo. Donne donc les environs d'Anvers, surtout sur la rive gauche de l'Escaut.

Larg. 0^m258, haut. 0^m168.

(Bibl. royale à Bruxelles. Cabinet des estampes).

CHAPITRE VI.

GOUVERNEMENT BELGE (1830-1888).

1830.

N^o 76^{bis}. Carte intitulée : *Situation des lieux (à marée basse) en 1830, pour la partie de l'Escaut, comprise entre le fort du Nord et la citadelle d'Anvers.*

Échelle de 1 à 20,000.

Se trouve sur la carte n^o 126^{bis} de 1858.

1830.

N^o 76³. Carte intitulée : *Plan général du polder de Lillo, cum annexis, inondé par les Hollandais depuis le 27 Avril 1830.*

Avec une note commençant ainsi :

Ce plan est dressé par M. Sano et publié par H. Ratinckx, libraire, etc.

Avec une rose des vents.

Ce plan est limité aux digues de Beirendrecht, Stabroeck et Couwestein. Il comprend les forts la Croix, Lillo et Frédéric-Henri sur la rive droite, et le fort Liefkenshoek sur la rive gauche.

Larg. 0^m495, haut. 0^m415.

(Bibl. du dépôt de la guerre, à Bruxelles).

1831.

N^o 77^{bis}. Carte intitulée : *Carte de la province d'Anvers. Bruxelles 1831.*

Imp. de F. Judenne.

Avec une échelle et un tableau des signes conventionnels.

1832.

N^o 87^{bis}. Carte intitulée : *Kaart van den loop der Schelde en der omstreken van Antwerpen.*

Te Zalt-Bommel, bij Joh. Noman en zoon.

W. C. van Baarsel sculps.

Avec deux échelles et une rose des vents.

Cette carte s'étend au nord jusqu'au fort Frédéric-Henri sur l'Escaut ; au sud jusqu'à la Nèthe ; à l'ouest jusqu'à Tamise sur l'Escaut , et à l'est jusqu'à Lierre.

Sur cette carte se trouve un petit plan de la ville d'Anvers. (n^o 233^{bis}).

C'est une copie du numéro 87.

Larg. 0^m255, haut. 0^m31.

Se trouve dans : *Verhaal van de belegering der citadel van Antwerpen door het Fransche Leger, in December 1832, etc. door J. W. T. Voormalig, Officier der Génie. Te Zalt-Bommel, bij Joh. Noman en zoon. 1833.* Un volume in-8^o.

Traduction de l'ouvrage français. (Coll. A. Dejardin).

1832.

N^o 89^{bis}. Carte intitulée : *Spezial- karte der Gegend von Antwerpen zur Verdeutlichung der Lage des Landes und der temporaeren Kriegsoperationen.*

Cöln im Verlag bei Heinr. Aug. Arend. 1832.

Entw. v. A. Traxel. — Menser'sche Lith.

Avec une échelle : le nord est en haut.

Limitée au nord à Bergen-op-Zoom ; au sud à Boom ; à l'ouest à Hulst et Dendermonde, et à l'est à Hoogstraten.

Les routes sont indiquées.

Larg. 0^m265, haut. 0^m367.

(Bibl. de l'Univ. de Liège).

1832.

N^o 89³. Carte intitulée : *Plan von Antwerpen, der Stadt und der Citadelle, nebst den befestigten Plätzen, an dem Ufer der Schelde.*

M. s. fec. — Autographirt v. Stern in Ffurt, a. M.

Frankfurt a. M. bei Franz Varrentrapp Buchgasse.

Avec une échelle : le nord est en haut.

Cette carte s'étend jusqu'à Santvliet au nord ; Berchem et Borsbeeck au sud ; Beveren à l'ouest, et 's Graven-Wesel, Wyneghem et Wommelghem à l'est. Les forts sur les deux rives de l'Escaut y sont indiqués.

Sur cette carte se trouve le plan d'Anvers, n° 220³ des plans.

Larg. 0^m23, haut. 0^m225.

(Bibl. de l'Univ. de Liège).

1832.

N° 89⁴. Carte sans titre des environs de la ville d'Anvers.

S'étend jusqu'à Eeckeren au nord ; la citadelle d'Anvers au sud ; Zwyndrecht à l'ouest, et Schooten et Deurne à l'est.

Se trouve sur le plan n° 240^{bis} du siège de la citadelle.

Larg. 0^m10, haut. 0^m08.

(Bibl. de l'Univ. de Liège).

1832.

N° 95³. Carte intitulée : *Plan of the Scheldt and the forts from Antwerpe Lillo.*

Reproduit le cours de l'Escaut depuis le fort Lillo, en aval d'Anvers, jusqu'au fort de Burght, en amont : le parc hors de la porte de Malines y est aussi compris. Il donne en outre l'indication des polders qui se trouvent sur les bords du fleuve.

Cette carte se trouve sur le plan d'Anvers (n° 261^{bis}) en anglais.

Larg. 0^m046, haut. 0^m15.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel-Nyenhuys).

1832.

N° 95⁴. Carte intitulée : *Kaartje van Antwerpen en een gedeelte der Schelde.*

Leeuwarden bij G. T. N. Suringar. 1832.

Avec une légende de 30 numéros.

Donne le cours de l'Escaut avec les forts.

Sans cadre.

Larg. 0^m18, haut. 0^m19.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel-Nyenhuis).

1832.

N^o 95⁵. Carte intitulée : *Perspective gezicht van de Schelde van het Fort Bath tot Antwerpen.* — A. Oltmans J^r Fecit.

Larg. haut.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel-Nyenhuis).

1832.

N^o 95⁶. Carte intitulée : *Gezicht op de Schelde met het gevecht by de Kruysschans waar de Schout by nacht Jonkh^r Lawe van Aduard Sneuwelde op den 12 dec. 1832.*

Lith. bij S. P. Voorn-Boers te Rotterdam.

Avec une légende de 21 numéros.

Le fort Bath est en-dessous et la ville d'Anvers au-dessus.

Larg. 0^m235, haut. 0^m287.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel-Nyenhuis).

1832 ?

N^o 95⁷. Carte intitulée : *Kaart der Provincie Noord-Brabant en Limbourg.*

Steend. v. Houtman. Utrecht.

Avec une échelle.

C'est réellement une carte de la province d'Anvers.

Larg. 0^m25, haut. 0^m20.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel-Nyenhuis).

1832.

N^o 95⁸. Carte intitulée : *Carte de la province d'Anvers. Bruxelles 1832. Etablissement Géographique.*

Avec deux échelles.

Donne, outre la province d'Anvers, une partie des provinces environnantes.

Larg. 0^m26, haut. 0^m205.

Fait partie d'un atlas de la Belgique, composé des cartes des neuf provinces et de la carte du royaume. Cette dernière porte la date de 1839. (Coll. A. Dejardin):

1833.

N^o 97^{bis}. Carte intitulée : *Atlas de la Belgique. Carte de la province d'Anvers divisée en arrondissemens communaux et cantons de justice de paix, revue, corrigée et augmentée des nouvelles constructions jusqu'en 1833. N^o 2.*

Publiée et gravée par F. Charles, lithographe, rue du Grand Hospice, n^o 21, près du canal, Bruxelles.

Avec une échelle et une explication des signes employés.

Larg. 0^m41, haut. 0^m48.

Fait partie de l'*Atlas de Belgique*, par Fr^s. Charles.

1833.

N^o 99³. Carte sans titre de la partie de la province comprise entre Anvers, Malines et Lierre, parcourue par le chemin de fer.

Échelle de 1 à 40,000.

Cette carte comprend les villages de Borgerhout, Berchem, Contich, Waelhem, etc.

Le chemin de fer a été exécuté tel qu'il se trouve ici en projet : le tracé entre Malines et Lierre se compose de deux parties en ligne droite. A Lentz (Linth), station de Contich, il y a un embranchement qui aboutit à Lierre. Cette ligne a été mise en exploitation le 7 mai 1836.

Sur cette carte se trouvent trois profils : le *profil de la route* d'Anvers à Lentz, celui de Lentz à Malines et celui de Lentz à Lierre, à la même échelle pour les longueurs et à l'échelle de 1 à 2,000 pour les hauteurs.

Larg. 0^m65, haut. 0^m28.

Se trouve dans : *Description de la route en fer à établir d'Anvers à Cologne, en traversant Duffel, Malines, etc. Mémoire à l'appui du projet d'un chemin à ornières de fer, à établir entre Anvers, Bruxelles, Liège et Verviers, destiné à former la 1^o section de la nouvelle route d'Anvers à Cologne. Rédigé d'après les ordres du*

ministre de l'intérieur, par Simons et De Ridder, ingénieurs des ponts et chaussées. Bruxelles, Lejeune, 1833. Un volume in-8°. N° 2. (Coll. A. Dejardin).

1836 ?

N° 103^{bis}. Carte intitulée : *Anvers. 9^e livraison. Déposée.*

Avec une échelle.

Cette carte est limitée au nord à Brasschaet et à Sint-Job-in-'t-Goor; au sud à Lierre; à l'ouest à Anvers, et à l'est à Herenthout. Elle ne donne donc que les environs d'Anvers sur la rive droite de l'Escaut.

Larg. 0^m335, haut. 0^m245.

Fait partie d'une collection de cartes en relief, et coloriées. (Bibl. royale, à Bruxelles. Cabinet des estampes).

1836.

N° 103³. — Carte intitulée : *Ponts et chaussées. — Poldres — Plan général des poldres submergés sur les deux rives de l'Escaut.*

Anvers, 1 Mars 1836. — L'Ingénieur Chef du service des Poldres. (signé) MASUI. — Vu par l'Inspecteur-Général (signé) T. TEICHMANN.

Établissement Géographique de Bruxelles.

Échelle de 1 à 40,000.

C'est un autre état du numéro 78 de 1831.

Larg. 0^m53, haut. 0^m41.

(Coll. L. Digneffe).

1837.

N° 103⁴. Carte intitulée : *Anvers.*

C'est une carte de la province ne donnant les noms que de quelques villes.

Larg. 0^m06, haut. 0^m065.

Se trouve dans l'*Atlas portatif de la Belgique*. Malines et Bruxelles. Hanicq, 1837. Un volume in-18°, p. 8. (Coll. A. Dejardin).

1840.

N^o 106^{bis}. Carte intitulée : *Carte de la Campine. Études des projets de canalisation à l'époque de 1840.*

Lithographie de J. B. Blasseau à Bruxelles. Imp. par J. Vanhecke.
Avec une explication des signes conventionnels.

Cette carte est limitée au nord à Bergen-op-Zoom et Eindhoven ; au sud à Nivelles, Liège, etc. ; à l'ouest à Termonde, et à l'est à Venloo.

Larg. 0^m34, haut. 0^m235.

(Coll. N. Henrotte).

1840.

N^o 107^{bis}. Carte intitulée : *Carte de la province d'Anvers.*

Établissement géograph^{que} de Bruxelles, fondé par Ph. Vandermaelen.

Avec une échelle et une légende pour les signes employés.

Larg. 0^m29, haut. 0^m22.

Se trouve dans : *Dictionnaire géographique, topographique, historique, statistique, ecclésiastique, administratif, judiciaire et postal des communes, sections de communes et hameaux de Belgique*, etc. par M. J. M. Havard. Bruxelles. Ch. Hen, 1840. Un volume in-8^o, p. 9.

1840.

N^o 107³. Carte intitulée : *Section de Malines à Anvers.*

Établissement géograph^o de Brux^s.

Échelle de 1 à 80,000.

Cette carte représente le pays parcouru par le chemin de fer entre Anvers et Malines, inauguré le 3 mai 1836, avec l'indication des lieux jusqu'à une certaine distance des deux côtés. Elle est entourée de vues.

Larg. 0^m42, haut. 0^m10.

Se trouve dans l'*Atlas pittoresque des chemins de fer de la Belgique*, etc., par Alph. Wauters. Bruxelles, Vandermaelen, 1840. Un volume in-12^o oblong, n^o 2. Une seconde édition a paru en 1842, et une troisième en 1844, mais avec d'autres planches. (Coll. A. Dejardin).

1842.

N° 110^{bis}. Carte sans titre indiquant la limite entre les provinces d'Anvers et de Flandre orientale en Belgique, et le Brabant septentrional et la Zélande en Hollande.

Annexe D du Traité signé à la Haye, le 5 Novembre 1842.

Signé : *Prisse, Dujardin, Huyssen van Kattendyke, Rochussen, F. A. Van Hall.*

Échelle de 1 à 20,000 ?

La limite est désignée par un trait rouge.

Cette carte comprend la commune de Santvliet dans la province d'Anvers.

Larg. 0^m45, haut. 0^m60.

Se trouve dans : N° 25. *Chambre des représentants. Séance du 23 Novembre 1842. Traité entre la Belgique et les Pays-Bas du 5 Novembre 1842.* Bruxelles, Devroye, 1842. Un volume in-8°, annexe D. (Coll. A. Dejardin).

1843.

N° 110³. Carte intitulée : *Carte topographique de la Contrée que traverse la station du Chemin de Fer entre Malines et Anvers et des environs.*

Lith. de Jos. Ratinckx à Anvers.

Avec une légende de A à Z et AA à GG pour les diverses voies de communication.

Limitée au nord à Wilmarsdonck, 'sGraven-Wesel et Zoersel ; au sud à Malines et Aerschot ; à l'ouest à l'Escaut et à Liezele, et à l'est à Thielen et Aerschot. Comprend donc une grande partie de la province au sud-ouest.

Larg. 0^m357, haut. 0^m293.

Se trouve dans : *Mémoire sur le raccordement du Chemin de fer, de la station de Linth, en face de Contich, à la ville de Lierre, dont la concession est demandée par le sieur E. Riche, entrepreneur des travaux publics à Anvers, par des propriétaires et des habitants de Linth.* Anvers, Conart, 1843. Un volume in-8°. (Coll. J. B. Vervliet).

1843.

N^o 111^{bis}. Carte intitulée : *Kaart van de provincie Antwerpen.* — *H. Reding Geog.* — *J. E. Schoevers Az. Sculp.* — *Ged^t. en Uitgⁿ* bij *A. P. van Langenhuisen te 's Hage.* — *Gedeponceerd.*

België. — *Album voor de Aardrijkskunde.* — 2^{de} Serie, 2^{de} Aflevering.

Avec une échelle, les armoiries de la province et une légende pour les trois arrondissements.

Les bois, les montagnes, etc. y sont indiqués.

Larg. 0^m23, haut. 0^m195.

Se trouve dans : *Album voor de Aardrijkskunde door P. J. Mendel.* — *Atlas van het koninkrijk België, door H. Reding.* La Haye, Van Langenhuisen, 1843. Un volume in-4^o oblong, p. 31. (Coll. A. Dejardin).

1844.

N^o 111³. Carte intitulée : *Chemins de fer de l'État. Section de Malines à Anvers. 2.*

Établissement géographique de Bruxelles, fondé par Ph. Van der Maelen.

Échelle de 1 à 50,000.

Cette carte représente le pays parcouru par le chemin de fer entre Malines et Anvers, mis en exploitation le 7 mai 1836, jusqu'à une certaine distance des deux côtés. En-dessous est le *Profil longitudinal* de cette ligne, à la même échelle pour les longueurs et à l'échelle de 1 à 1,000 pour les hauteurs.

Larg. 0^m61, haut. 0^m315.

Se trouve dans : *Belgique. Atlas des chemins de fer de l'État. Publié d'après les ordres du ministre des travaux publics. Établissement géographique de Bruxelles, fondé par Ph. Van der Maelen. Atlas des sections.* Un atlas oblong (1). (Coll. A. Dejardin).

1844.

N^o 111⁴. Carte sans titre de la section du chemin de fer de Malines

(1) Il y a aussi l'*Atlas des travaux d'art et des bâtiments* et l'*Atlas du matériel*.

à Anvers, représentant le pays parcouru par cette route avec l'indication des lieux jusqu'à une certaine distance des deux côtés. Elle est entourée de vues.

Larg. 0^m175, haut. 0^m062.

Fait partie des petites cartes qui entourent la carte intitulée : *Carte pittoresque des chemins de fer de la Belgique*. Bruxelles. Van der Maelen. 1844. (Coll. A. D-jardin).

Et se trouve dans l'*Atlas pittoresque des chemins de fer de la Belgique*, etc., par Alph. Wauters. Bruxelles, Van der Maelen. 1842 (1). Un volume in-12° oblong. Pl. 2. (Coll. L. Digneffe).

1845.

N° 114^{bis}. Carte intitulée : *Plan général du Rupel*.

Amélioration du Rupel. — Pl. IV.

Annales des trav. publ. Tome III. Page 65.

J. B. Blasseau Sculp. — *Imp. H. Borremans & C^{ie} à Brux.*

Échelle de 1 à 40,000.

Avec une échelle.

Donne le cours de la Nèthe depuis le pont de Waelhem, et celui de la Dyle, à partir de son confluent avec la Senne ; ensuite le Rupel jusqu'à l'Escaut avec les villages qui se trouvent sur ses bords.

Sur la même planche il y a des coupes.

Larg. 0^m344, haut. 0^m117.

Se trouve joint au mémoire intitulé : *Navigations fluviales. Mémoire sur l'amélioration du Rupel*, par A. Belpaire. (*Annales des travaux publics de Belgique*. Bruxelles. Van Dooren. 1845. t. III, p. 65).

1845.

N° 114³. Carte intitulée : *Carte de la province d'Anvers*.

Établissement géog^{ane} de Bruxelles fondé par Ph. Vandermaelen.

Avec une explication des signes employés.

Larg. 0^m295, haut. 0^m215.

(1) C'est réellement 1844 qu'il faut lire.

Se trouve dans : *Dictionnaire géographique et statistique du royaume de Belgique*, etc., par Charles Meerts. Bruxelles, 1845. Un volume in-8°.

1845.

N° 1144. Carte intitulée : *Carte de la province d'Anvers, dédiée à Monsieur Jules Malou, Gouverneur, à MM. J. G. Smolderen, L. De Vinck-Du Bois, L. Veydt, H. Pelgrims, H. Le Brasseur-Van den Bogaert, A. Della Faille de Leverghem, Membres de la Députation permanente, et à M. E. De Cuyper, Greffier provincial, par L. C. Vergauwen, Conducteur attaché au service spécial de la Campine.* 1845.

Longitude du méridien de Bruxelles.

Lithographie de J. B. Blasseau à Bruxelles. — Déposé.

Échelle de 1 à 80,000.

Avec trois échelles et une explication des signes conventionnels.

Projection de Flamsteed modifiée : graduation sexagésimale : le premier méridien de la carte passe par Bruxelles.

Cette carte donne un grand nombre de cotes pour le terrain et en outre les cotes d'étiage des canaux et rivières.

En deux feuilles.

Larg. 1^m00, haut. 0^m78.

Cette carte a été revue et complétée en 1858 et en 1864 (voir n° 129 et 276). (Coll. L. Digneffe).

1846.

N° 1146. Carte intitulée : *Anvers.*

Établ. géographique de F. Desterberg.

Avec une échelle et une légende pour les signes employés.

C'est une carte de la province avec les noms de toutes les communes.

Larg. 0^m18, haut. 0^m132.

Se trouve dans : *Histoire et géographie combinées du royaume de Belgique*, par Marc Elgé. Bruxelles, F. Desterberg, 1846-1847. Un volume in-12°, p. 182. (Coll. A. Dejardin).

1840.

N^o 1147. Carte intitulée : *Nouvelle Carte de la Province d'Anvers, divisée en Arrondissemens Communaux et Cantons de Justice de Paix. Indiquant le tracé du Chemin de Fer.*

Publiée par D. Raes, Lithographe, Rue de la Fourche, N^o 36. Bruxelles.

Échelle de 1 à 160,000.

Avec une échelle, une légende pour les signes employés et les armes de la province au milieu de la partie supérieure du cadre.

C'est la même carte que le n^o 108 de 1842 sur laquelle on a ajouté le tracé d'un chemin de fer concédé.

Larg. 0^m52, haut. 0^m42.

Se trouve dans : *Nouvel atlas Administratif, Commercial, Maritime et Judiciaire de la Belgique, contenant la carte générale du royaume, et une carte pour chaque province, indiquant, etc.* Bruxelles, Raes, 1846. Un volume in-folio. (Coll. A. Dejardin).

1848 ?

N^o 116. Carte sans titre du sud-ouest de la province.

Établissement géographique de Bruxelles fondé par Ph. Van der Maelen. — 914.

Échelle de 1 à 80,000.

Avec une échelle, une rose des vents et un tableau des couleurs.

Cette carte est limitée au nord à Merxem et Wyneghem ; au sud à Oplorp et Malines ; à l'ouest à Saint-Nicolas et Baesrode, et à l'est à Broechem et Wavre Notre-Dame.

Les cantons de Contich et de Wilryck sont seuls coloriés. Celui de Contich est divisé par un trait pour former le canton de Boom proposé.

Extrait de la carte de Belgique en 25 feuilles.

Larg. 0^m393, haut. 0^m309.

(Coll. L. Digneffe).

1850 ?

N^o 118^{bi}. Carte intitulée : *Figurative Schets van de provincie*

Antwerpen waar op alle de Grenskantons en Gemeenten met de naburige Provinciën zyn aangetoond.

Avec une rose des vents.

Cette carte ne donne que les cantons : elle comprend aussi les communes qui sont à la limite de la province ainsi que les cantons des provinces voisines (1).

Larg. 0^m47, haut. 0^m37.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel-Nyenhuis).

1851.

N^o 1183. Carte intitulée : *Carte de la prov^e d'Anvers.*

B. Landrien, Brux. — Déposée.

Les armoiries de la province sont à la partie supérieure à droite.

Échelle de 1 à 7,000,000.

Avec une échelle, une légende générale et l'indication de la population et de la superficie.

Larg. 0^m165, haut. 0^m125.

Se trouve dans l'*Atlas populaire contenant la Mappemonde, l'Europe, la carte générale du royaume de Belgique et celles des neuf provinces divisées en arrondissements. A l'usage des écoles primaires.* Bruxelles, B. Landrien. Un vol. in-12^o oblong. (Coll. A. Dejardin).

1856.

N^o 122^{bis}. Carte intitulée : *Carte élémentaire de la province d'Anvers à l'usage des maisons d'éducation, dressée par L. Mols-Marchal, éditeur-géographe, rue de l'Évêque n^o 4, Bruxelles. Déposée. Juillet, 1856.*

Échelle de 1 à 111,111.

Avec une échelle et l'indication des signes conventionnels.

Larg. 0^m78, haut. 0^m595.

(Bibl. royale, à Bruxelles. Cabinet des estampes).

(1) Il y a une carte de la province de Liège, dans la même forme, avec le titre en français.

1858.

N^o 126^{bis}. Carte intitulée : *Situation du lit de l'Escaut dans la partie de son cours comprise entre la citadelle d'Anvers et le fort Lillo.*

Établissement géographique de Bruxelles, fondé par Ph. Van der Maelen.

Dressée par Kummer, ingénieur en chef.

Échelle de 1 à 20,000.

Avec une légende pour la correspondance des teintes employées aux diverses profondeurs.

Cette carte ne donne absolument que le fleuve, les digues et les polders qui y touchent.

Contient un carton renseigné au numéro 76^{bis} de 1830.

Larg. 0^m50, haut. 0^m58.

1858.

N^o 126³. Carte intitulée : *Situation du lit de l'Escaut dans la partie de son cours, comprise entre le fort Lillo, le fort de Bath et le banc de Valkenisse ; ces deux derniers situés sur le territoire Néerlandais. — N^o 2.*

Établissement géographique de Bruxelles, fondé par Ph. Van der Maelen.

Cette carte a été dressée par M. Kummer, ingénieur en chef.

Échelle de 1 à 20,000.

Avec une légende pour la correspondance des teintes employées aux diverses profondeurs.

Cette carte ne donne absolument que le fleuve, les digues et les polders qui y touchent.

Larg. 0^m72, haut. 0^m36.

A été distribuée par le *Journal d'Anvers* à ses abonnés, en 1861, à l'appui d'articles parus dans ce journal sur les débordements et l'envasement de l'Escaut. Ces articles ont paru réunis en brochure en 1872. (Coll. J. B. Vervliet).

1860 ?

N^o 132^{bis}. Carte intitulée : *Anvers.*

*Étab. Géographique de C. Callewaert frères. Bruxelles. —
Déposée.*

Avec une échelle, une légende des signes conventionnels, une liste des produits et des industries, et les armoiries de la province.

A été reproduite dans les éditions subséquentes, avec les nouveaux chemins de fer construits. (Voyez nos 278 et 287 de 1865 ? et 1870 ?)

Larg. 0^m104, haut. 0^m082.

Se trouve dans l'*Atlas de poche édition diamant. Petit atlas théorique et pratique de la Belgique, contenant en 24 planches la géographie complète du royaume avec les leçons en regard des cartes*, par C. Callewaert. 5^e édit. Bruxelles, C. Callewaert (sans date). Une brochure in-12^o oblong. (Coll. J. B. Vervliet).

1861.

N^o 133^{bis}. Carte intitulée : *Projet d'un Système d'alimentation d'eau pour la ville d'Anvers, présenté par M.M. Du Bois-Nihoul père et fils. — Mai 1861.*

Établissement géographique de Bruxelles, fondé par Ph. Van der Maelen.

Échelle de 1 à 160,000.

Avec une indication pour le *Tracé de la conduite des eaux.*

Limitée au nord à Cappellen, St.-Léonard et Turnhout ; au sud à Schelle, Lierre et Morckhoven ; à l'ouest à l'Escaut, et au sud à Turnhout et Gheel. Comprend donc la partie nord de la province.

C'est la reproduction d'une partie de la carte de la Belgique en quatre feuilles, publiée par Van der Maelen.

Larg. 0^m52, haut. 0^m253.

Joint au *Projet d'un système d'alimentation d'eau pour la ville d'Anvers. — Mai 1861*, par Du Bois-Nihoul père et fils. Bruxelles, Goemare, 1861. (Coll. J. B. Vervliet).

1862.

N^o 135^{bis}. Carte intitulée : *1862. Session du Conseil Provincial. Carte routière, indiquant les routes et chaussées vicinales existantes*

et en cours d'exécution dans la province d'Anvers, dressée par
L. Coosemans, inspecteur des chemins vicinaux.

La députation permanente.

Par ordonnance :

Le Greffier Provincial,

E. DE CUYPER.

Le Gouverneur,

Chev. ED. RYCKE.

Établ. Lith^{que} & Typog^{que} de Ratinckx frères, grand'place, 40,
Anvers.

Échelle de 1 à 100,000.

Avec une échelle et une légende pour les diverses voies de commu-
nication.

Cette carte ne donne que la situation de quelques villages.

Larg. 0^m77, haut. 0^m572.

(Coll. L. Digneffe, à Liège, et J. B. Vervliet, à Anvers).

1863.

N^o 137^{bis}. Carte intitulée : *Plan d'Anvers. Fortifications d'Anvers, telles qu'elles ont été votées par les chambres.* — Pl. I.

Lith. J. Froment, r. d. Fossés St. Victor, 12. Lith^{ié} chez Patrick
Foix, Quai Napoléon, 31.

Échelle de 1 à 133,333.

Avec une échelle.

C'est la même carte que la précédente à peu de choses près : il n'y
a que quelques noms de villages.

Larg. 0^m125, haut. 0^m19.

Se trouve dans : *Coup d'œil sur les nouvelles fortifications d'Anvers ou la vérité sur la question anversoise*, par Mangonneau. Publié dans le : *Journal des armes spéciales et de l'état major*, etc. Paris. Corréard, 1863. 5^me série, t. VII, pp. 127 et 264.

1863.

N^o 138^{bis}. Carte intitulée : *Plan d'Anvers. Fortifications d'Anvers, telles qu'elles sont exécutées.* — Pl. II.

Lith. J. Froment, r. d. Fossés St. Victor, 12. Lith^{ié} chez Patrick
Foix, Quai Napoléon, 31.

Échelle de 1 à 133,333.

Avec une échelle.

C'est la même carte que la précédente à peu de choses près : il n'y a aucuns noms d'inscrits.

Larg. 0^m125, haut. 0^m19.

Se trouve dans le même ouvrage que le n° 137^{bis}.

1863.

N° 271. Carte intitulée : *Carte de l'Escaut, levée en 1863, d'après les ordres de M. Rogier, ministre des affaires étrangères, par M. Stessels, lieutenant de vaisseau, hydrographe, assisté par M. Petit, lieutenant de vaisseau.*

Dressée par Stessels et Petit. Gravée par J. Nauwens. Imprimée chez J. Bizolier, et publiée à Bruxelles en 1865.

Échelle de 1 à 20,000.

Avec l'établissement des marées et l'unité de hauteur à Flessingue, à Welsoorden, à Bath et à Doel, un tableau des marées de l'Escaut et une coupe des marées moyennes à Flessingue, à Bath, à Doel, à Anvers, à Callebeke et à Boom (au pont).

Cette carte, qui donne le cours du fleuve depuis Rupelmonde jusqu'à Waarde, n'indique que les digues et les polders adjacents.

En deux feuilles.

Larg. 1^m09 ? haut. 1^m42 ?

Se trouve dans : *Description hydrographique de l'Escaut*, par Stessels. Bruxelles, 1865. Un volume in-4°.

1863 ?

N° 272. Carte intitulée : *Carte de l'Escaut levée, etc.* : par M. Stessels, lieutenant de vaisseau, hydrographe.

Échelle de 1 à 20,000.

Donne le cours de l'Escaut entre Rupelmonde et Lillo.

Larg. 1^m09 ? haut. 1^m42 ?

1863 ?

N° 273. Carte sans titre d'une grande partie de la province au nord-ouest.

Établissement géographique de Bruxelles, fondé par Ph. Van der Maelen.

Échelle de 1 à 100,000.

Avec une échelle.

Cette carte est limitée au nord au Hollandsch diep et à Geertruidenberg (H) ; au sud à Lierre ; à l'ouest à Bergen-op-Zoom (H) et à l'Escaut , et à l'est à Tilburg (H) et Arendonck.

C'est une reproduction d'une partie de la carte de la province de 1860 (n° 133). Dans le bas, à droite, est une carte d'une partie de la Belgique et de la Hollande.

Larg. 0^m593, haut. 0^m665.

(Coll. L. Digneffe).

1864.

N° 274. Carte intitulée: *Camp retranché et forts d'Anvers. — Fig. I.*

Échelle de 1 à 50,000.

Avec une échelle. Le nord est en haut.

Cette carte s'étend depuis Cruybeke et Hoboken en amont de l'Escaut jusqu'à Calloo et l'ancien fort la Perle en aval ; elle va jusqu'à Melsele à l'ouest et Wyneghem à l'est. Les agglomérations et les principales routes y sont indiquées. On y voit aussi les nouvelles fortifications et les huit forts en avant , ainsi que les inondations.

Larg 0^m345, haut. 0^m235.

Sur la même feuille on a figuré : le *Camp retranché et redoutes de Duppel* ; la *Position de Duppel, telle qu'elle aurait dû être fortifiée* ; un *Fort du camp retranché d'Anvers* et les *Redoutes du camp retranché de Duppel*.

Se trouve dans : *La guerre du Schleswig envisagée au point de vue belge. Anvers et la nouvelle artillerie, par un officier d'état-major* (A. Bialmont). Bruxelles. Guyot. 1864. Un volume in-8'.

1864.

N° 275. Carte intitulée : *Agrandissement général.*

Plan réduit indiquant le tracé du Nouvel embranchement du chemin de Fer des Marchandises.

Échelle de 1 à 100,000.

Avec une échelle.

Cette carte est limitée à Merxem au nord, à Edeghem et Hove au sud, à Hoboken à l'ouest, et à Schooten et Bouchout à l'est.

Larg. 0^m105, haut. 0^m13.

Se trouve sur le : *Projet d'agrandissement de la ville d'Anvers, par l'appropriation des terrains provenant des anciennes fortifications dressé par Michael Looymans, Architecte Ingénieur, etc. (N° 779 des plans). (Coll. A. Dejardin).*

1864.

N° 276. Carte intitulée : *Carte de la province d'Anvers, dédiée à Monsieur Jules Malou, Gouverneur, à MM. J. G. Smolderen, etc. par L. C. Verqauwen, Conducteur attaché au service spécial de la Campine. Revue et complétée en 1864.*

Publiée par F. Tessaro, à Anvers.

Longitude du méridien de Bruxelles — Établissement géographique de Bruxelles fondé par Ph. Van der Maelen. — Déposé.

Échelle de 1 à 80,000.

Avec trois échelles et une explication des signes conventionnels.

C'est une reproduction, avec les changements survenus, de la carte de 1845 (n° 114⁴) et de celle de 1858 (n° 129).

Larg. 0^m99, haut. 0^m792.

(Coll. L. Digneffe).

1865.

N° 277. Carte intitulée : *Nieuwe kaart der provincie Antwerpen, behelzende de grensscheiding der Gemeenten, de Gehuchten en de parochiale kerken, al de bestrate en ijzeren wegen, de bijzonderste aardewegen, de rivieren, kanalen, beken en voornaamste waterlopen, enz., enz. met zes nevenkaartjes voor de bijzondere indeelingen der Provincie, door Dr. Lod. Delgeur, 1865.*

Établissement géographique fondé par Ph. Van der Maelen.

Échelle de 1 à 100,000.

Avec une échelle et une légende pour les différents signes et couleurs employés.

Cette carte est augmentée de six petits cartons de 0^m122 sur 0^m097, donnant :

- 1^o la province par division administrative et cantons de milice ;
- 2^o id. par division et cantons judiciaires ;
- 3^o id. par doyennés et cantons d'instruction ;
- 4^o id. par cantons postaux ;
- 5^o id. par commissions agricoles ;
- 6^o id. par cantons d'inspection de la voirie.

Deux autres cartons donnent les environs d'Anvers, avec la nouvelle enceinte (n^o 789 des plans) et de Malines, à une échelle double.

Cette carte est un report de celle de Van der Maelen, de 1860 (n^o 133). En deux feuilles.

Larg. 0^m73, haut. 0^m62.

(Coll. L. Digneffe).

1865 ?

N^o. 278. Carte intitulée : *Anvers*.

Étab. Géographique de C. Callewaert frères. Bruxelles. — Déposée.

Avec une échelle, etc.

Reproduction du n^o 132^{bis} de 1860 ?

Le chemin de fer d'Anvers à Aerschot a été ajouté.

Larg. 0^m104, haut. 0^m082.

Se trouve dans : *Kleine theoretische en practische atlas van België bevattende in 24 platen de volledige aardrijkskunde des lands met de lessen tegenover de kaarten*, par C. Callewaert. 4^e édit. Bruxelles, C. Callewaert (sans date). Un vol. in-12^o oblong. (Coll. J. B. Vervliet).

1866 ?

N^o 279. Carte intitulée : *Banlieue*.

Cette carte s'étend jusqu'aux forts du camp retranché sur la rive droite de l'Escaut et jusqu'à Zwyndrecht sur la rive gauche.

A côté du plan de la ville d'Anvers (n^o 794).

Larg. 0^m027, haut. 0^m034.

Se trouve derrière la carte d'adresse de l'hôtel de Hollande, rue de l'Étuve, à Anvers. *Lith. Van de Kerckhove, Rue de Vénus, 6.*

1868.

N° 280. Carte intitulée : *Carte élémentaire de la province d'Anvers à l'usage des maisons d'éducation, dressée par L. Mols-Marchal, éditeur-géographe, rue St. Jean, 48. Bruxelles. — Déposée.*

Avec une échelle et une explication des signes conventionnels.

Ne donne que peu de détails.

Larg. 0^m79, haut. 0^m60.

(Bibl. royale, à Bruxelles. Dépôt).

1868.

N° 281. Carte intitulée : *Agrandissement général de la ville d'Anvers.*

Cette carte est semblable à celle de Van de Kerckhove (n° 135), mais à une échelle plus grande.

Larg. 0^m16, haut. 0^m13.

1868.

N° 282. Carte intitulée : *Banlieue.*

Le nord est à gauche.

S'étend un peu au-delà des forts du camp retranché et comprend Lierre, Contich et Eeckeren.

Larg. 0^m06, haut. 0^m065.

(Bibl. royale, à Bruxelles).

1868-1869.

N° 283. Carte intitulée : *Province d'Anvers.*

Dictionnaire encyclopédique de géographie historique du royaume de Belgique.

Établissement géographique de L. Mols-Marchal, Rue St.-Jean, 48, Bruxelles.

Échelle de 1 à 263,160.

Avec trois échelles, une légende et les armoiries de la ville d'Anvers.

Le titre est en dehors du cadre.

Larg. 0^m305, haut. 0^m226.

Se trouve dans : *Dictionnaire encyclopédique de géographie historique du royaume de Belgique ou description de ses neuf provinces et de ses 2,558 communes, etc., etc.*, par Aug. Jourdain. Bruxelles, F. Vromant, 1868-69. Un volume in-8°, p. 31. (Coll. L. Digneffe).

1869.

N° 284. Carte intitulée : *Place et camp retranché d'Anvers. 1869.*
— Pl. I

Échelle de 1 à 80,000.

Limitée au nord au fort Lillo ; au sud aux forts n°s 7, 6 et 5 ; à l'ouest aux forts Liefkenshoek et Ste-Marie, et à l'est à Wyneghem. Représente la grande enceinte et les forts détachés avec les numéros des bastions et les noms des portes de la ville. On y voit aussi les nouveaux forts projetés.

Sur la même feuille se trouvent des plans de détail de la nouvelle enceinte.

Larg. 0^m26, haut. 0^m201.

Se trouve dans : *Description de la place et du camp retranché d'Anvers*, par Van Kerckhove et Rouen. Bruxelles, Muquardt, 1869. Un vol. in-12°. (Coll. J. B. Vervliet).

1869.

N° 285. Carte intitulée : *Province d'Anvers.*

Avec une légende de 1 à 4 pour les rivières et de A à E pour les villes.

C'est une carte muette où les cours d'eau et l'emplacement des villes sont seuls indiqués.

Larg. 0^m105, haut. 0^m08.

Se trouve dans : *Collection, etc., Géographie élémentaire de la Belgique*, par M..... Mons. Hector Manceaux, 1869. Un volume in-12°, p. 80. (Coll. A. Dejardin).

1870 ?

N° 286 Carte intitulée : *Province d'Anvers. — Cartographie élémentaire des écoles.*

Dressé et dessiné par Ch. Périgot. — Ch. Delagrave et Cie. Éditeurs. — J. Sédille Gr. Lith. R. Montmartre, 78.

Avec une échelle et une liste des signes conventionnels.

Larg. 0^m19, haut. 0^m145.

Se trouve dans l'*Atlas élémentaire de la Belgique à l'usage de toutes les écoles belges, d'après les méthodes les plus nouvelles*, par Ch. Périgot et L. Piré. Paris, Ch. Delagrave et Cie. Bruxelles (sans date). Un volume in 4°, avec texte. (Coll. A. Dejardin).

1870 ?

N° 287. Carte intitulée : *Anvers.*

Étab^t. Géographique de C. Callewaert frères. Bruxelles. — Déposée.

Avec une échelle, etc.

Reproduction des nos 132^{bis} et 278 de 1860 ? et 1865 ? Le chemin de fer de Malines à St.-Nicolas a été ajouté.

Larg. 0^m104, haut. 0^m082.

Se trouve dans l'*Atlas diamant. Petit atlas théorique et pratique de la Belgique*, etc., par C. Callewaert, 9^e édition. Bruxelles, C. Callewaert (sans date). Un vol. in-12° oblong. (Coll. A. Dejardin).

1870.

N° 288. Carte intitulée : *Agrandissement général.*

Limitée au nord à la citadelle du nord ; à l'est et au sud à la ligne des forts du camp retranché, et à l'ouest au fort de Burght et à celui d'Hohoken.

Sur le plan de la ville d'Anvers de Rogmans et Franck (n° 829).

Larg. 0^m104, haut. 0^m13.

1870.

N° 289. Carte intitulée : *Carte de l'Escaut. Par M. A. Stessels, Lieutenant de Vaisseau, Hydrographe.*

Établissement géographique de Bruxelles, fondé par Ph. Van der Muelen.

Échelle de 1 à 100,000.

Avec une notice relative au fleuve.

Donne le cours de l'Escaut depuis Anvers jusqu'à Flessingue avec les fonds à marée basse.

Comprend une petite partie des provinces d'Anvers, de Flandre orientale et de Flandre zélandaise (*sic*).

Sur la même feuille est un diagramme pour le mouvement de la marée de Gand à Flessingue en 1869.

Larg. 0^m583, haut. 0^m305.

Se trouve dans : *Description du port d'Anvers (Première partie)*, par A. Stessels. Anvers, Buschmann, 1870. Une broch. in-8° (Archives de la ville d'Anvers).

1870.

N° 290. Carte intitulée : *Schelde. — Ligging en nummerteekening der tonnen volgens besluit der Permanente Commissie*, par A. Stessels.

Échelle de 1 à 100,000.

1871.

N° 291. Carte intitulée : *Banlieue d'Anvers*.

Cette carte ne va pas plus loin que les forts détachés, excepté au sud où elle va jusqu'à Reeth et Waerloos.

Se trouve sur le plan d'Anvers, n° 684.

Larg. 0^m135, haut. 0^m115.

(Bibl. de la ville d'Anvers).

1872.

N° 292. Carte intitulée : *Province d'Anvers*.

Se trouve dans l'*Atlas de poche. Guide de la Belgique, indiquant toutes les communes, chemins de fer et stations, routes, canaux et rivières, ainsi que les rayons de douane*. Bruxelles. L. Mols-Marchal, 1872.

1873.

N° 293. Carte intitulée : *Anvers*. — G. V. D. H.

*Librairie Universelle de J. Rozez, Editr, Rue de la Madeleine,
87. Bruxelles. — Déposé.*

*Atlas de la Belgique illustré, 10 Cartes. Prix : frs. ... — Chaque
Carte séparément : ...centimes.*

Avec une échelle, une légende des signes conventionnels et les armoiries de la province.

Cette carte est entourée de 22 petites vues des villes et des monuments de la province, copiées en grande partie sur les gravures de la Belgique monumentale.

Larg. 0^m127, haut. 0^m096.

Fait partie de l'*Atlas de la Belgique illustré de plus de 200 vignettes*. Bruxelles, J. Rozez. 1873. Un volume in-4° oblong. (Coll. A. Dejardin).

1873 ?

N° 294. Carte intitulée : *Kaart van Gheel*.

Établissement géographique, fondé par Ph. Van der Maelen.

Échelle de 1 à 40,000 ?

Cette carte se borne à la commune de Gheel.

Dans le coin supérieur à gauche est un plan du village de Gheel à l'échelle de 1 à 20,000, avec une légende de 16 numéros.

Larg. 0^m181, haut. 0^m274.

(Coll. L. Digneffe).

1873 ?

N° 295. Carte intitulée : *Kaart der gemeente Hoboken*.

Brussel. Aardrijkskundig Gesticht van Ph. Van der Maelen.

Échelle de 1 à 20,000.

Avec une échelle.

Cette carte se borne à la commune d'Hoboken. Le fort n° 8 y est compris.

Larg. 0^m206, haut. 0^m292.

(Coll. L. Digneffe).

1874.

N^o 296. Carte intitulée : *Le nouveau port d'Anvers. (Projet).*

Échelle de 1 à 40,000.

Avec une échelle et une légende de A à F pour les travaux projetés.

Cette carte ne s'étend guère au-delà des fortifications de la ville d'Anvers au nord, au sud et à l'est ; à l'ouest elle va jusqu'à Zwyn-drecht.

L'Escaut devant Anvers, contenu entre deux digues avec écluses, forme le *nouveau port*. L'eau du fleuve s'écoule par un *Canal de rectification* à travers le polder de Borgerweert, du fort de Burght à la Pipe de tabac.

Dans les fortes crues, le trop plein peut se répandre dans les polders de la rive gauche au moyen d'un *canal d'évacuation et d'assainissement*, et dans ceux de la rive droite près d'Austruweel, par un autre canal.

Sur la digue en amont passe une route et un chemin de fer reliant les voies existantes sur les deux rives.

Cette carte est un extrait de la carte de la Belgique en 72 feuilles, publiée par l'Institut cartographique militaire.

Larg. 0^m315, haut. 0^m21.

Se trouve dans : *Le nouveau port d'Anvers (projet), sous le rapport commercial et militaire et de son influence sur les inondations dans l'Escaut supérieur et sur l'assainissement des Polders*, par A. Monoyer. Liège. G. Thiriart, 1878. Une brochure in-8°. (Coll. A. Dejardin).

1875.

N^o 297. Carte sans titre des environs de la ville d'Anvers.

Ne donne que le tracé des chemins de fer depuis Berchem jusqu'au Stuyvenberg et au Dam. La station intérieure près du jardin zoologique est à rebroussement.

Larg. 0^m125, haut. 0^m185.

Se trouve sur la : *Carte générale des chemins de fer belges. Adoptée par l'administration des chemins de fer, postes-télégraphes et marine de l'État.*

Éditée par A. Boudart, attaché au département des travaux publics (service de l'exploitation).

Lith. Herman et Marchant, Rue du Boulet, 9, Bruxelles.

Déposé. — 2^e édition. Janvier 1875.

A cette carte est joint un livret ayant pour titre : *Chemins de fer belges. — Nomenclature des stations, haltes, etc. : et renseignements administratifs complétant la carte générale, etc.* : par A. Boudart. 2^e édition. Bruxelles, Closson, 1875. Une brochure in-12°.

Sur la même carte sont encore les plans des environs des villes de Bruxelles, Liège, couchant de Mons, Charleroi et Gand. (Coll. A. Dejardin .

1875.

N^o 298. Carte intitulée : *Plan of Antwerp and Environs.*

Avec une échelle : le nord est en haut.

Cette carte est limitée au nord au fort Frédéric-Henri et à Stabroeck ; au sud aux forts n^{os} 8, 7 et 6 ; à l'ouest aux forts Frédéric-Henri et Liefkenshoek et à Melsele, et à l'est à Brasschaet, Schooten et au fort n^o 1.

Les routes sont indiquées.

Larg. 0^m08, haut. 0^m095.

Se trouve dans : *The encyclopædia britannica a dictionary of arts, sciences, and general literature.* 9^e édition. Édimbourg. Adam et Charles Black. ...volumes in-4°, t. I, 1875, p. 144. (En cours de publication). (Bibl. de l'Univ. de Liège).

1876.

N^o 299. Carte intitulée : *Banlieue d'Anvers.*

Échelle de 1 à 172,000.

Avec une échelle.

Limitée au nord à l'Escaut, au fort de Merxem et à Schooten ; au sud à Reeth et Duffel ; à l'ouest au fort Ste.-Marie et à Cruybeke, et à l'est à Wyneghem, Wommelghem et Vremde.

Sur le plan d'Anvers, n° 925.

Larg. 0^m09, haut. 0^m085.

(Coll. J. B. Vervliet).

1877.

N° 300. Carte intitulée : *Province d'Anvers*.

Gravée par A. Verwest. Brux.

Propriété de l'Indicateur Général Illustré de l'Industrie et du Commerce.

En vente au bureau, 24, rue de Parnasse, à Bruxelles, etc.

Avec une échelle et une légende.

Plusieurs projets de chemins de fer y sont indiqués.

Larg. 0^m32, haut. 0^m235.

Se trouve dans l'*Atlas des neuf provinces de la Belgique à l'usage de l'enseignement primaire et moyen*. G. Lechein et C^{ie}, Ixelles, 1877.

(Coll. A. Dejardin).

1877.

N° 301. Carte intitulée : *Province d'Anvers*.

J. Bartholomew, Edimbourg.

Mons. — *Hector Manceaux*. — *Propriété*.

Échelle de 1 à 555,555.

Avec une échelle et une explication des signes employés.

Cette carte est limitée au nord à Bergen-op-Zoom et Tilburg ; au sud à Bruxelles et Louvain ; à l'ouest à Hulst, Termonde et Alost, et à l'est à Overpelt et Hasselt.

Larg. 0^m19, haut. 0^m15.

Se trouve dans l'*Atlas spécial de la Belgique dressé par M. John Bartholomew d'après la carte de l'état-major belge avec le concours de MM. Cornet, Malaise, etc. et mis en rapport avec la géographie élémentaire de la Belgique, par M. . .* Mons. H. Manceaux. Un volume petit in-4°. (Coll. A. Dejardin).

1877.

N° 302. Carte intitulée : *Anvers*.

Établissement Géographique de D. Windels, 32, rue d'Artois, Bruxelles. — Déposée.

Avec une échelle, les armoiries de la province et une légende pour les signes employés.

C'est la même carte que le n° 1145 (121 du premier travail) de 1845 mise au courant jusqu'à ce jour et sur laquelle les noms flamands des villes se trouvent inscrits à côté des noms français.

Larg. 0^m27, haut. 0^m20.

Fait partie de : 1° *Atlas royal de géographie physique et politique de la Belgique, contenant onze cartes, etc.*, par D. Windels. Bruxelles, Windels, 1877. Un volume in-4°.

2° *Nouvel atlas national ou géographie physique et politique de la Belgique avec le texte en regard des cartes*, par D. Windels. Bruxelles, Windels, 1877. Un volume in-4° oblong. (Coll. A. Dejardin).

3° *Le vade-mecum du voyageur en Belgique*, par D. Windels. Bruxelles, 1877. Un volume in-12°. (Coll. A. Dejardin).

1877.

N° 303. Carte intitulée : *Nieuwe kaart van Antwerpen opgemaakt volgens de laatste officieele opgave. Ten Gebruike Van Onderwijsgestichten door D. Windels, Uitgever en Boekhandelaar, Artoisstraat, 32, Brussel.*

Om den eigendom dezer kaart te behouden is voldaan aan de wet.

Échelle de 1 à 150,000.

Avec une échelle et une légende pour les signes employés.

Les noms des villes sont inscrits en flamand et en français.

Cette carte donne les limites des communes ainsi que leur population en chiffres ronds; les arrondissements sont coloriés à teinte plate.

En quatre feuilles.

Larg. 1^m47, haut. 1^m14.

Est encore dans le commerce.

1877.

N^o 304. Carte sans titre des environs de la ville d'Anvers.

Limitée au nord à Austruweel et au fort de Merxem ; au sud à Boom, Reeth et Waerloos ; à l'ouest aux forts Ste-Marie et de Zwyn-drecht, et à l'est à Wyneghem et Wommelghem.

Sur la même feuille que le plan n^o 929.

Larg. 0^m095, haut. 0^m088.

(Archives de la ville d'Anvers).

1878.

N^o 305. Carte intitulée : *Anvers*.

Avec une échelle et une légende pour les signes employés.

Les routes ne sont pas indiquées sur cette carte. Elle est coloriée d'après les cantons de justice de paix.

Larg. 0^m22, haut. 0^m17.

Se trouve dans l'*Atlas de géographie à l'usage des écoles primaires de la Belgique*, par Jos. Schuster (Kleyer). 3^e et 4^e édit. Liège, H. Dessain, 1878. Un volume in-4^o oblong. (Coll. A. De jardin).

1878.

N^o 306. Carte intitulée : *Anvers*. — N^o 30.

Gravé par Erhard. -- D'après la carte de l'État-Major.

Échelle de 1 à 150,000.

Avec une échelle.

Limitée au nord au fort La Perle et au fort de Merxem ; au sud à Guybeke, Mortsel et aux forts n^{os} 8, 7, 6 et 5 ; à l'ouest au fort Ste.-Marie, et à l'est à Schooten et au fort n^o 1.

Les routes ne sont pas indiquées.

Larg. 0^m11, haut. 0^m09.

Se trouve dans : *Nouvelle géographie universelle, la terre et les hommes*, par Élisée Reclus. Paris, Hachette, 1876 à..... vol. in-8^o, t. IV, p. 131. (Bibl. de l'Univ. de Liège). (En cours de publication).

1878.

N^o 307. Carte intitulée : *Croquis topographique au 1 à 160,000 des environs d'Anvers*.

Annales de la Société Malacologique de Belgique. Tome IX. Pl. IV.

Échelle de 1 à 160,000.

Avec une légende de A à M pour les anciens travaux de fortification et une de a à g pour les portes de la nouvelle enceinte, en dessous du cadre.

Cette carte a été dressée et gravée au dépôt de la guerre sous la direction de M. le capitaine Hennequin.

Elle est limitée au nord à Lillo et Sint-Job-in-'t-Goor ; au sud à Hemixem et Hove ; à l'ouest à Calloo et Beveren, et à l'est à Schilde et Emblehem.

Elle donne les ouvrages de fortification aux environs de la ville, les chemins de fer, les routes principales, etc. et les courbes de niveau de 5 mètres en 5 mètres.

Larg. 0^m155, haut. 0^m12.

Se trouve dans : *Esquisse géologique et paléontologique des dépôts pliocènes des environs d'Anvers*, par E. Van den Broeck. Bruxelles, G. Mayolez, 1876-1878. Un volume in-8^o. (*Annales de la Société Malacologique de Belgique*, t. IX). (Coll. A. Dejardin).

1878.

N^o 308. Carte intitulée : *Anvers*.

Ne donne absolument que la province.

Les chemins de fer, les routes, les rivières et canaux, les bois, les terrains inondables et les mouvements de terrain y sont indiqués par des couleurs différentes.

Chromolithographie.

Larg. 0^m21, haut. 0^m16.

Se trouve dans : *La Belgique illustrée, ses monuments, ses paysages, ses œuvres d'art*, publiée sous la direction de M. Eugène Van Bommel. Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1879. Deux volumes in-4^o, t. 1, p. 197. (Coll. L. Digneffe).

1878.

N^o 309. Carte intitulée : *Anvers et la défense du pays*.

Lith. G. Severeyns, Bruxs.

Échelle de 1 à 160,000.

Avec une échelle et une rose des vents.

Cette carte s'étend jusqu'à la limite du royaume au nord, la ville de Malines au sud, Beveren et Tamise à l'ouest, et Lierre à l'est. Elle comprend donc aussi une partie de la Flandre.

Les chemins de fer, les routes, les rivières et canaux, les bois, les terrains inondables y sont indiqués par des couleurs différentes.

On y a encore figuré l'ancienne enceinte de la ville avec la citadelle du sud, quoique ni l'une ni l'autre n'existassent plus alors. On peut de cette manière faire la comparaison avec la nouvelle enceinte construite de 1860 à 1864, en même temps que les forts avancés n^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, et le fort Ste-Marie sur la rive gauche de l'Escaut. On y voit aussi les forts de Merxem, de Cruybeke et de Zwyndrecht, ainsi que la digue défensive construite en 1870; de plus les forts La Perle et St.-Philippe, qui n'étaient pas encore achevés.

Outre cela on y a tracé une ligne de défense éloignée qui serait formée par les inondations et par quelques forts à construire dont l'emplacement est indiqué près de Rupelmonde, Waelhem, Lierre et Schooten. Il y aurait de plus des têtes de pont à Basel, Wintham, Waelhem, Duffel et Lierre.

Chromolithographie.

Larg. 0^m185, haut. 0^m26.

Se trouve dans le même ouvrage que la carte précédente, t. I, p. 201, jointe à l'article intitulé : *Anvers et la défense du pays*, par A. Brialmont.

1879.

N^o 310. Carte sans titre des environs de la ville d'Anvers avec le titre général :

Cartes topographiques des principaux centres belges d'industrie et de commerce.

D'après les Cartes du Dépôt de la Guerre.

Échelle de 1 à 160,000.

Avec une échelle.

Limitée au nord à Brasschaet ; au sud à Hemixem ; à l'ouest à Beveren, et à l'est à Ranst.

Les chemins de fer sont indiqués, les routes ne le sont pas.

De forme elliptique.

Sur la même feuille il y a les environs de Liège et de Charleroi. Derrière la *Carte politique de la Belgique*.

Larg. 0^m144, haut. 0^m109.

Se trouve dans : 1^o *Atlas classique de géographie moderne, contenant les figures des animaux et des plantes les plus remarquables de chaque pays, à l'usage de l'enseignement secondaire*, par Th. Joly, 7^e édition. Bruxelles, Decq, etc. 1879. Un volume in-4^o, n^o 16.

2^o *Atlas intermédiaire de géographie moderne*.

3^o *Grand atlas de géographie moderne*.

4^o *Grand atlas de géographie moderne, moyen-âge et ancienne*.

5^o *Atlas intermédiaire de géographie moderne, moyen-âge et ancienne*.

1879.

N^o 311. Carte intitulée : *Neue festung Antwerpen*.

Échelle de 1 à 400,000.

Avec deux échelles et une liste de huit abréviations de noms de lieux.

Cette carte est limitée au nord à Stabroeck ; au sud à Hemixem ; à l'ouest à Verrebroeck, et à l'est à Sint-Job-in-'t-Goor.

Larg. 0^m071, haut. 0^m053.

Se trouve dans l'atlas intitulé : *Stieler's Hand-Atlas. Neue Lieferungs-Ausgabe in 95 Blättern*. Gotha, Justus Perthes, 1879. Un vol. in-folio. (Coll. A. Dejardin).

1880.

N^o 312. Carte intitulée : *Anvers*.

Établissement géographique de D. Windels, 32, rue d'Artois, Bruxelles. — Déposée.

Avec une échelle, les armoiries de la province et une légende pour les signes employés.

C'est la même carte que le n° 302 de 1877, à laquelle on a ajouté les chemins de fer, etc. construits depuis cette époque.

Larg. 0^m27, haut. 0^m20.

Se trouve dans l'*Atlas royal de géographie physique et politique de la Belgique, contenant quinze cartes*, etc., par D. Windels. 4^e édition. Bruxelles, Windels, 1880. Un vol. in-4^o. (Coll. A. Dejardin).

1880.

N° 313. Carte intitulée : *Anvers*.

Avec les armoiries de la province au-dessus du titre et une vignette en dessous de la carte représentant un capitaine de vaisseau ayant à côté de lui les attributs de la navigation, puis l'Escaut et la ville d'Anvers.

Petite carte donnant peu d'indications.

Chromolithographie.

Larg. 0^m105, haut. 0^m075.

Fait partie d'un petit atlas de la Belgique qui était imprimé à l'exposition nationale de 1880, par Léon Mertens, de Bruxelles. (Coll. A. Dejardin).

1880.

N° 314. Carte intitulée : *Anvers*.

Avec les armoiries de la province au-dessus du titre et la même vignette que la carte précédente, où le personnage se détache sur un fond d'or.

Cette carte est un peu plus détaillée que celle citée ci-dessus.

Chromolithographie.

Larg. 0^m105, haut. 0^m075.

Fait partie d'un atlas publié par le même imprimeur que le numéro précédent. Il y a un texte derrière chaque carte. (Coll. A. Dejardin).

1880 ?

N° 315. Carte sans titre des environs de la ville d'Anvers.

Échelle de 1 à 172,000.

Limitée au nord à Austruweel et Schooten ; au sud à Reeth et Waerloos ; à l'ouest au fort Ste.-Marie, et à l'est à Wyneghem et Vremde. C'est une copie du n° 299 de 1876.

Cette carte occupe un coin des plans n°s 961 et 1007 de 1880 ? et 1885.

Larg. 0^m096, haut. 0^m087.

Ce plan est plié et les enveloppes ont pour titre :

1° *Plan indicateur de la ville d'Anvers*, etc. Anvers, Louis Legros. (Coll. J. B. Vervliet).

2° *Nouveau plan-guide de la ville d'Anvers*, etc. Anvers, Louis Legros, 1885. (Coll. A. Dejardin).

1883.

N° 316. Carte intitulée : *Anvers. — Cartes des environs de garnisons. — N° 2.*

Rédaction et gravure en 1864-1883. — Transports de transport et de gravure en 1882-1883.

Institut cartographique militaire, mars 1883.

Échelle de 1 à 40,000.

Avec une échelle, des notes et les noms des officiers ayant travaillé à la carte, au-dessus, et le tableau des signes conventionnels en dessous.

Limitée au nord à Oorderen et Sint-Job-in-'t-Goor ; au sud à Schelle et Lierre ; à l'ouest au fort Ste.-Marie, à Cruybeke et à Basele, et à l'est à Sint-Job-in-'t-Goor, Ranst et Lierre.

Larg. 0^m50, haut. 0^m50.

(Coll. J. B. Vervliet).

1883.

N° 317. Carte intitulée : *Anvers. — 16.*

Lith. de C. Callewaert, frères, Bruxelles. — Déposée.

Avec une échelle, une explication des signes conventionnels, les armoiries de la province d'Anvers et une liste de ses produits. C'est la même carte que les n°s 120 de 1853, et 132 de 1859, sur laquelle

on a ajouté les nouveaux chemins de fer, les canaux et la limite des cantons.

Larg. 0^m151, haut. 0^m118.

Se trouve dans le *Petit atlas universel de géographie physique et politique, comprenant 34 cartes mises en rapport avec les géographies les plus suivies, approuvées par la Commission centrale.* Bruxelles, Callewaert frères, 1883. Un volume in-4^o oblong, n^o 16. (Coll. A. Dejardin).

1883.

N^o 318. Carte intitulée : *Carte générale de la province d'Anvers*, dressée par E.-J. Rousseaux.

Bruxelles, imp. J.-E. Goossens et C^{ie}.

1884.

N^o 319. Carte intitulée : *Anvers*.

Bruxelles : A. N. Lebègue & C^{ie}.

Échelle de 1 à 320,000.

Avec une échelle.

Carte très nette de toute la province, mais pas très exacte. Les localités sont souvent mal placées.

Larg. 0^m29, haut. 0^m23.

Se trouve dans : 1^o *Atlas général de géographie moderne d'après les travaux cartographiques les plus récents.* Bruxelles, Lebègue, 1884. Un volume in-folio.

2^o *Nouvel atlas de Belgique à l'usage des écoles & des familles d'après les travaux de l'institut cartographique militaire.* Bruxelles, Lebègue, 1884. Un volume in-4^o. (Coll. A. Dejardin).

1884.

N^o 320. Carte intitulée : *Anvers en 1884.*

Bruxelles. Institut national de géographie. (Société Anonyme).

Échelle de 1 à 50,000.

Limitée au nord au fort Ste.-Croix et à Leegekaert ; au sud à

Edeghem ; à l'ouest au fort Ste.-Marie et à Cruybeke, et à l'est à Wyneghem. Tous les cours d'eau sont indiqués, et il y a une teinte verte sur les terres inondables à mer haute.

Larg. 0^m382, haut. 0^m311.

Se trouve dans : *Origine d'Anvers*, par H. Wauwermans (*Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*. Anvers, J. Plasky, 1883, 3^e série, t. IX, p. 5).

1884.

N^o 321. Carte intitulée : *Anvers*.

Bruxelles : Institut national de géographie.

Échelle de 1 à 600,000.

Avec une échelle et deux légendes pour les signes employés. La population et la superficie de la province sont inscrites au-dessus du cadre.

On n'y a indiqué que les communes les plus peuplées. Les limites d'arrondissements judiciaires sont marquées par un trait rouge et les arrondissements administratifs sont distingués par une teinte plate.

Sur la page suivante il y a un croquis muet de la même carte.

Larg. 0^m173, haut. 0^m132.

Fait partie de l'*Atlas élémentaire de la Belgique (1^{er} degré)* 2^e édit. Bruxelles, Institut national de géographie, 1884. Un vol. in-4^o oblong. (Col. A. Dejardin).

1884.

N^o 322. Carte intitulée : *Manœuvres de 1884. — Croquis des cantonnements occupés par les 1^{re} et 2^{me} Divisions de manœuvres du 2 au 10 septembre.*

Annexe N^o 1.

Révision de la voirie en 1882-1884.

Institut topographique militaire, Mars 1885.

Échelle de 1 à 160,000.

Avec une échelle et une légende pour les signes et les couleurs distinctifs.

Limitée au nord à Austruweel, Wechelderzande et Achel ; au sud

à Corbeek-Loo, Binderveld et Hoesselt ; à l'ouest à Anvers et Blaesveld, et à l'est à Opitter et Lanaeken. Comprend donc les provinces d'Anvers et du Limbourg presque en entier et une partie de celle de Brabant.

C'est une reproduction d'une partie de la carte de la Belgique, en quatre feuilles, publiée par l'Institut cartographique militaire.

Larg. 0^m552, haut. 0^m291.

Se trouve dans : *Compte-rendu des manœuvres d'ensemble en terrain varié de 1884. (D'après le rapport du lieutenant général baron van der Smissen, aide-de-camp du Roi, directeur des manœuvres et arbitre en chef). (Ministère de la guerre. Opérations militaires. 3^{me} bureau).* Bruxelles, Guyot, 1885. Un vol. in-4°. (Coll. A. Dejardin).

1885.

N° 323. Carte intitulée : *Banlieue d'Anvers.*

Cette carte a à peu près les mêmes limites que le n° 315 de 1880 ?

Se trouve sur la même feuille que le plan n° 1046 de Van Mol.

Larg. 0^m095, haut. 0^m095.

(Archives d'Anvers).

1885.

N° 324. Carte intitulée : *Banlieue d'Anvers.*

Cette carte a les mêmes limites que la précédente.

Se trouve sur la même feuille que le plan n° 1091 de Van Mol.

Larg. 0^m078, haut. 0^m072.

(Coll. A. Dejardin).

DEUXIÈME PARTIE.

PLANS ET VUES GRAVÉS.

CHAPITRE I.

DEPUIS LA FONDATION DU BOURG JUSQU'AU CINQUIÈME
AGRANDISSEMENT DE LA VILLE (—50 à 1543).

—50.

a) Vue intitulée : *Le bourg d'Anvers fondé par les Tongrois.*

Dessin de Ferd. Truyman, d'après le plan légendaire dressé par le trésorier Louis van Caukercken.

Ferd. Truyman Del.

Avec une légende de trois numéros en hollandais et la représentation du géant Druon Antigon.

Au premier plan l'Escaut avec quelques bateaux, et sur ses bords le château d'après les suppositions. Dans le fond la ville de Tongres sur une rivière communiquant avec l'Escaut, près du bourg et qu'on prétend avoir existé.

Larg. 0^m153, haut. 0^m116.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges, publié sous le haut patronage de leurs majestés le roi et la reine des Belges*, par P. Génard. Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1885. Deux vol. in-folio, t. I, p. 4.

800 ?

b) Vue intitulée : *Le bourg d'Anvers et ses environs avant l'invasion normande.*

Reproduit par Ferd. Truyman, d'après un dessin du trésorier Louis Van Caukercken.

Ferd. Truyman Del.

Avec une légende de sept numéros.

Au premier plan l'Escaut, avec un vaisseau et une barque. Sur ses bords, à gauche, le Bourg avec la porte d'entrée qui existe encore, ayant au-dessus le dieu Semini. Dans le Bourg on voit la tour de l'église St.-Pierre et St.-Paul bâtie en 643 par St.-Amand. A droite, au bord de l'Escaut, est un temple de Mars. Dans le fond se trouve la ville de Deurne communiquant avec le Bourg par la digue nommée Eyendyk, construite vers 750.

Larg. 0^m155, haut. 0^m118.

Se trouve dans le même ouvrage que la vue précédente, t. I, p. 21.

XII^e siècle.

c) Vue intitulée : *Le burgt*.

C'est une vue imaginaire, à vol d'oiseau, de ce qu'a pu être le château qui a servi de berceau à la ville d'Anvers.

Larg. 0^m105, haut. 0^m055.

Se trouve dans : 1^o *Guide dans la ville d'Anvers. Histoire, Monuments, Beaux-arts, Antiquités, Renseignements divers.* Nouv^{11e} édⁿ. Anvers, Van Mol-Van Loy, 1868. Un vol. in-18^o, p. 189.

2^o *The visitor's guide to Antwerp. History, Monuments, Fine arts, Antiquities, Miscellanies.* Anvers, Van Mol-Van Loy, 1870. Un vol. in-18^o, p. 188 (1). (Coll. A. Dejardin).

3^o *Anvers (Guide). Histoire, Institutions, Description des monuments et Œuvres-d'Art*, par J. B. Van Mol. Anvers, Van Mol, 1874. Un vol. in-16^o, p. 25 (2). (Coll. J. B. Vervliet).

4^o *Anvers monumental, artistique et pittoresque. Guide descriptif de la ville d'Anvers, de ses Monuments et Curiosités*, par J. B. Van Mol. Anvers, F. Craen, 1884. Un vol. in-18^o, p. 15 (3).

5^o *Le vieil Anvers et le nouvel Anvers*, par V.-A. Lagye. Bruxelles, Lebègue, 1884. Un vol. in-4^o, p. 7 (4).

(1) Le titre est : *View of the Antwerp castle (9th century)*.

(2) Le titre est : *Le burgt au IX^e siècle*.

(3) A l'époque de l'exposition de 1885, ce guide a paru avec une notice sur celle-ci, qui a été supprimée après.

(4) Le titre est : *Premier bourg d'Anvers*.

XII^e siècle.

d) Plan intitulé : *Anvers. — Plan des fortifications du Bourg au XII^e siècle.*

Lith. S. Mayer, Anvers.

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. XXVII, 2^e Série, t. VII.

Échelle de 1 à 2,000.

Avec une échelle et une légende de *a* et *b*. Ne donne que le mur d'enceinte du bourg avec les tours.

Larg. 0^m27, haut. 0^m20.

Se trouve dans : *Les agrandissements et les fortifications d'Anvers depuis l'origine de cette ville*, par feu L. Torfs et A. Casterman. (*Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique. Anvers, Buschmann, 1871, t. XXVII, 2^{me} série, t. VII, p. 18).*

1200.

e) Plan intitulé : *Anvers. — 1^{re} Ville. — 1000 à 1200.*

Lith. S. Mayer, Anvers.

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. XXVII, 2^e Série, t. VII.

Échelle de 1 à 10,000.

Ce plan est limité aux rues dites : *Canal aux Charbons, Canal des Récollets, Canal des Jésuites, Canal au Fromage, Canal au Sucre et Canal au Beurre*. L'église Ste.-Walburge est placée dans l'intérieur du Bourg.

Sur la même feuille sont les deux plans suivants.

Larg. 0^m065, haut. 0^m08.

Se trouve dans le même ouvrage que le plan précédent, p. 30.

1201.

f) Plan intitulé : *1^{er} Agrandissement. — 1201 à 1216.*

Lith., etc.

Échelle de 1 à 10,000.

Ce plan est le même que le précédent avec l'augmentation jusqu'aux

rues *Rempart Ste.-Catherine, du Berceau, Rempart du Lombard, Rempart des Tailleurs de pierre* et le *Canal St.-Jean*. L'hôtel de ville est construit sur l'ancienne limite et l'église Notre-Dame se trouve dans la partie incorporée.

Sur la même feuille que le plan précédent.

Larg. 0^m10, haut. 0^m08.

Se trouve dans le même ouvrage que les plans précédents.

1250.

g) Plan intitulé : 2^e *Agrandissement*. — 1250.

Lith. etc.

Échelle de 1 à 10,000.

C'est le même plan que le précédent, avec une ajoute au nord jusqu'au *Canal St.-Pierre et des Teinturiers*.

L'église St.-Paul est construite ainsi que la nouvelle boucherie.

Sur la même feuille que les deux précédents.

Larg. 0^m10, haut. 0^m08.

Se trouve dans le même ouvrage que les plans précédents.

1415.

h) Plan intitulé : *Plan de la ville et des fortifications d'Anvers à la fin du XV^e siècle*.

3^e et 4^e *agrandissements*. — 1296 à 1500.

A. Casterman. — *Lith. S. Mayer. Anvers*.

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. XXVII, 2^e Série, t. VII.

Échelle de 1 à 10,000.

Avec une échelle et deux légendes, une de *a* à *s* pour les portes, tours, etc., l'autre de treize numéros pour les édifices, avec la date de leur construction.

Ce plan s'étend jusqu'aux Canaux des Brasseurs, des Vieux Lions et de l'Ancre et jusqu'aux remparts qui ont précédé la grande enceinte actuelle, entre la porte Kipdorp et la porte de Malines (St.-Georges), le rempart St.-Georges, la rue des Escrimeurs et le côté de l'Esplanade qui forme aujourd'hui la rue Kroonenburg. La ville est entourée

de murailles flanquées d'un grand nombre de tours, tant vers la campagne que le long de l'Escaut.

Les divers agrandissements sont distingués par des teintes différentes.

Larg. 0^m19, haut. 0^m155.

Se trouve dans le même ouvrage que les plans précédents, p. 59.

1446 ?

i) Plan intitulé : *Le Bourg d'Anvers. — Pl. I.*

Lith. S. Mayer. Anvers.

Bulletin de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. II, pag. 211.

Échelle de 1 à 2,000.

Avec une légende de 12 numéros.

C'est un plan de la partie de la ville comprise entre l'Escaut, la rue de la Lanterne, le Marché au Bétail, la rue des Bouchers, la rue des Tonneliers et la Montagne aux Poissons. Ce plan représente la ville telle qu'elle est actuellement ; mais on y a indiqué le mur d'enceinte du Bourg et les constructions qui se trouvaient anciennement dans son intérieur.

Le nouvel alignement du mur de quai projeté et des façades des maisons de ce quai est tracé sur ce plan. Le *Steen* devrait être démoli.

Larg. 0^m245, haut. 0^m185.

Se trouve dans : *Rapport de la commission instituée par l'Académie d'archéologie de Belgique pour rechercher les moyens de conserver les monuments historiques et artistiques menacés de destruction par suite des projets de reconstruction des quais*, par H. Wauwermans. (*Académie d'archéologie de Belgique. Bulletin. Anvers, Van Merlen, 1875-87, t. II, p. 211.*)

1450.

N^o 2^{bis}. Vue intitulée : *Vue de la ville d'Anvers au XIV^e siècle. — Fac-simile d'un dessin conservé aux archives d'Anvers.*

Ferd. Truymans Del. — Meisenbach.

C'est, comme le numéro précédent, une copie d'une partie de la vue qui se trouve aux archives d'Anvers. Seulement celle-ci est plus exacte

et plus complète. Les inscriptions s'y trouvent comme sur le n° 1, et la Tête de Flandre est au premier plan.

Larg. 0^m393, haut. 0^m273.

Se trouve dans l'ouvrage intitulé : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. II.

1520.

N° 8^{bis}. Vue intitulée : *Albert Durer sketching the panorama of Antwerp in 1520.*

Painted by John Neuhuys.

W. B. Gardner.

Au premier plan, une barque où se trouve le peintre et d'autres personnages. Dans le fond, les quais avec l'église Notre-Dame et celles des Augustins et de St.-Michel.

Larg. 0^m48, haut. 0^m31.

Publiée dans le : *Extra supplement to the illustrated London News.* 2 Mai 1874. (Coll. J. B. Vervliet).

1528 ?

N° 83. Vue intitulée : *Le Martyre de St.-Sébastien.*

Michel van Coxkien le jeune.

J. Maes. — Phototypie.

Vue prise à l'extérieur de la ville, vers la porte St.-Georges. Au premier plan se passe le drame et dans le fond on voit les remparts de la ville avec leurs tours crénelées derrière lesquels s'élèvent les clochers de St.-Michel et de Ste.-Walburge, la Boucherie, Notre-Dame et d'autres églises.

Phototypie d'un tableau de Michel Coxkien, qui se trouve au Musée d'Anvers (1).

Larg. 0^m168, haut. 0^m095.

(1) Le martyre de St.-Sébastien a eu lieu à Rome ; le peintre l'aura placé à Anvers par prédilection pour cette ville. Cependant, à l'époque du martyre qui a eu lieu en 288, il n'existait encore rien de la ville d'Anvers : il faut donc chercher une date approximative à cette vue et je penche pour celle de 1528, entre le 4^me et le 5^me agrandissement. Il est vrai qu'alors la première tour de Notre-Dame n'existait plus ; le peintre aura donc dû la représenter d'après une ancienne vue.

Se trouve dans : *Catalogue des tableaux, plafonds peints et tapisseries des collections Van der Straelen-Moons-Van Lerius à Anvers*, par Alphonse Goovaerts (en collaboration avec P. Génard). Anvers, 1885. Un volume in-4°. p. 7. (Coll. J. B. Vervliet).

1535 ?

N° 84. Plan intitulé : *Plan d'Anvers (de 1531 à 1542)*.— *Planche I*.

C'est une copie, comme le n° 3, d'un plan manuscrit qui se trouve aux archives de la ville d'Anvers.

Le tracé des rues principales y a été ajouté par un trait interrompu.

La légende de 164 numéros se trouve dans le texte, et les inexac- titudes y ont été rectifiées.

Sur la même feuille se trouve un *Fragment des remparts de Charles-Quint (1542)* (Voyez N° 86).

Larg. 0^m525, haut. 0^m32.

Se trouve dans : *La tour bleue d'Anvers*, par Wauwermans. (*Académie d'archéologie de Belgique. Bulletin. (3^e série des Annales) seconde partie*. Anvers, J. Plasky, 1879, p. 64).

1535?

N° 85. Plan intitulé : *Projet de reconstruction des remparts d'Anvers (d'après le système d'Albert Dürer)*. — *Planche II*.

C'est un croquis où l'on a simplement indiqué l'enceinte avec les portes et les tours, ayant en avant une contregarde.

Les portes dans l'une et l'autre sont percées dans des tours analogues à la *Tour bleue* démolie en 1881. Le nombre de tours défendant l'enceinte est aussi de 51, et elles portent les mêmes noms que dans le plan précédent.

Dans l'intérieur de l'enceinte il n'y a rien.

Une légende de 15 numéros, donnant le nom de quelques tours et des portes, se trouve dans le texte.

Ce plan est la reproduction d'un autre plan des archives d'Anvers.

Larg. 0^m53, haut. 0^m32.

Se trouve joint à la même notice que le plan précédent.

1542.

N^o 86. Plan intitulé : *Fragment des remparts de Charles-Quint (1542)*.

C'est le rempart St.-Georges avec les deux bastions qui le terminent : à l'intérieur de la ville on a indiqué la *Tour des Tanneurs*, le *Blockhaus* et la *Tour bleue*.

Se trouve sur la même planche que le n^o 84.

Larg. 0^m26, haut. 0^m05.

Se trouve joint à la même notice que les plans précédents.

1543.

N^o 10^{bis}. Vue intitulée : *Anvers en 1543. (d'après une ancienne gravure)*.

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, T. XXVII, 2^e Série, T. VII.

Avec une légende de 26 numéros.

C'est la même planche que le numéro précédent sur laquelle les écritures ont été ajoutées.

Larg. 0^m375, haut. 0^m18.

Se trouve dans : *Les agrandissements et les fortifications d'Anvers depuis l'origine de cette ville*, par feu L. Torfs et A. Casterman (*Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, Anvers, Buschmann, 1871, t. XXVII, 2^{me} série, t. VII, p. 78).

1543.

N^o 15^{bis}. Vue intitulée : *Turris Croneburgica in marcam S. R. I. erecta. — Latus Orientale, etc.*

Copie réduite du n^o 12, avec les autres vues.

Larg. 0^m154, haut. 0^m038.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. II.

1543.

Vue intitulée : *Vetus curia Antverpiæ sicut stetit usq. ad annum 1564.*

Mostart pinxit. — Henr. Causé delin. et sculpsit.

Sur le devant est le tracé des fondations du nouvel hôtel de ville avec l'inscription : *Latus meridionale Curix novæ in ipsa veteris fori area fundari cœptæ an 1561.*

Ces fondations longent la rue des Chevaux, que l'on voit dans toute sa longueur, avec l'ancien hôtel de ville précédé d'un perron ayant à droite un puits, puis une maison avec un auvent et des hommes attablés. A gauche de l'hôtel de ville se présente le carrefour formé par le Marché aux Gants, le Vieux Marché au Blé et la rue Haute, et à droite on voit quelques maisons de la rue des Serments et une percée vers le Canal au Sucre.

Se trouve sur la même planche que les numéros 12 et 26.

Larg. 0^m325, haut. 0^m155.

(Archives d'Anvers).

1543.

N^o 15⁴. Vue intitulée : *Ancien hotel-de-ville. 1543.*

Copie du numéro précédent sans les écritures sur les fondations du nouvel hôtel de ville.

Larg. 0^m322, haut. 0^m155

Se trouve dans : *Histoire physique, etc. de la ville d'Anvers*, par Le Poittevin de la Croix, p. 534.

1543.

N^o 15⁵. Vue intitulée : *Vetus curia Antverpiæ sicut stetit usq. ad annum 1564.*

Mostart pinxit. — Henr. Causé delin et sculpsit.

Copie réduite du n^o 15³.

Larg. 0^m154, haut. 0^m073.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, etc., par P. Génard, t. p.

1543.

N^o 15⁶. Vue intitulée : *Hotel-de-ville d'Anvers, démoli en 1564. P. Mostaert pinx. — N. Heins Sc.*

Copie du n° 153 sans les fondations du nouvel hôtel de ville.

Larg. 0^m133, haut. 0^m075.

Se trouve dans : *Histoire de la ville d'Anvers*, par E. Gens. Anvers, Van Mol-Van Loy, 1861. Un volume in-8°, p. 47.

1543.

N° 157. Vue intitulée : *Ancien hôtel de ville au XV^e siècle*.

Copie des numéros précédents où les traces des fondations du nouvel hôtel de ville sont remplacées par une assemblée du peuple avec des drapeaux.

Larg. 0^m125, haut. 0^m08.

Se trouve dans : 1° *Anvers (Guide). Histoire, Institutions, Description des Monuments et Œuvres d'Art*, par J. B. Van Mol. Anvers, Van Mol, 1874. Un volume in-16°, p. 43. (Coll. J. B. Vervliet).

2° *Le vieil Anvers et le nouvel Anvers*, par V.-A. Lagye. Bruxelles, Leblègue, 1884. Un volume in-4°, p. 24.

CHAPITRE II.

DU CINQUIÈME AU SIXIÈME AGRANDISSEMENT DE LA VILLE (1543 à 1567).

1556 ?

N^o 18^{bis}. Vue intitulée : *Vieux marché aux Poissons*.

LAN. — E. Vermorcken sc.

Vue prise du fleuve. On voit à gauche le clocher de l'église Ste.-Walburge, au-dessus des maisons. Sur les bords de l'Escaut, plusieurs tours parmi lesquelles celle des Poissonniers, à droite.

Larg. 0^m10, haut. 0^m06.

Se trouve dans : 1^o *Histoire de la ville d'Anvers*, par Eugène Gens. Anvers, Van Mol-Van Loy, 1861. Un volume in-8^o, p. 146.

2^o *Guide dans la ville d'Anvers. Histoire. — Monuments. — Beaux-Arts. — Antiquités*. Anvers, Van Mol-Van Loy, 1867. Un volume in-16^o, p. 197 (1).

3^o *Anvers (Guide), Histoire, Institutions*, etc., par Van Mol. Anvers, Van Mol, 1874. Un volume in-16^o, p. 238 (2). (Coll. J. B. Vervliet).

4^o *Le vieil Anvers et le nouvel Anvers*, par V.-A. Lagye. Bruxelles, Lebègue, 1884. Un volume in-4^o, p. 11 (3).

1558.

N^o 19³. Plan sans titre, en italien (1555-58).

Avec les armes du roi d'Espagne parties de celles d'Angleterre.

Larg. haut.

(Bibl. royale à Bruxelles. Cabinet des estampes).

(1) Le titre est : *Vue d'une partie du Burgt au XV^e siècle, (ancien Marché aux Poissons)*.

(2) Le titre est : *Les murailles du bourg au XV^e siècle*.

(3) Le titre est : *Les murailles du burgt au XV^e siècle*.

1564.

N^o 19^a. Vue intitulée : *Vue d'Anvers ; amusements sur l'Escaut pris par la glace en 1564.*

Bernard Van den Putte (1).

Larg. 0^m215, haut. 0^m155.

(Coll. E. Ter Bruggen , à Anvers).

1565 ?

N^o 21^{bis}. Plan intitulé : *Antverpiæ civitatis belgiæ toto orbe cogniti et celebrati emporii simulacrum.*

Larg. 0^m345, haut. 0^m325.

(Coll. L. de Burbure , à Anvers).

1566.

N^o 25^{bis}. Vue sans titre de la ville d'Anvers.

Au premier plan un prêche de réformés comme dans les numéros précédents, probablement hors de la porte du Kiel. Dans le lointain se dessine la ville.

Larg. 0^m134, haut. 0^m10.

Se trouve dans : *Le grand théâtre historique, ou nouvelle histoire universelle, tant sacrée que profane, depuis la création du monde, jusqu'au commencement du XVIII^e siècle*, etc. Leyde, P. Van der Aa, 1703. Cinq volumes in-folio. (Coll. J. B. Vervliet).

1566 ?

N^o 25³. Vue intitulée : *Relief en perspective des édifices de la monoye de la ville d'Anvers du regard de la grande rue de S. Michel.*

Bulletin des comm^s. royales d'art et d'archéologie. X^e année. Pl. I (2).

C'est une vue à vol d'oiseau prise de la rue du Couvent et comprenant le pâté des constructions établies pour l'hôtel de la Monnaie

(1) VAN DEN PUTTE (Bernard). cartier et graveur, né en 1528 à Anvers et reçu dans la confrérie de St.-Luc en 1549, mort le 25 juillet 1580, à Anvers.

(2) Dans le second des ouvrages cités plus loin la mention est : (*Revue de la numismatique belge, 1871. Pl. VIII et Pl. IX*), et dans le troisième : (*Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. XXX, 2^e S^{ie}, t. X*).

situé entre les rues du Couvent (St.-Michel), de la Monnaie (Augustins) et des Chevaliers.

Des numéros de 9 à 14 et de 19 à 25 se trouvent sur les bâtiments.
Larg. 0^m218, haut. 0^m162.

Se trouve dans : 1^o *Notice sur l'ancien hôtel de la Monnaie à Anvers*, par P. Génard. (*Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie*, t. X, 1871, p. 19).

2^o *Ancien hôtel des monnaies des ducs de Brabant, à Anvers*, par P. Génard. (*Revue de la numismatique belge, publiée sous les auspices de la société royale de numismatique par MM. R. Chalon, L. de Coster et G. Picqué*. Bruxelles, Aug. Decq. 1871, 5^e série, t. III, p. 314).

3^o *L'hôtel des monnaies d'Anvers*, par P. Génard. (*Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, t. XXX, 2^e série, t. X, 1874, p. 49).

1566 ?

N^o 25^a. Vue à vol d'oiseau sans titre des mêmes constructions que précédemment, mais prise du côté de la rue des Chevaliers.

Bulletin des comm^s. royales d'art et d'archéologie, X^e année, Pl. II. (1).

Des numéros de 21 à 24 se trouvent sur les bâtiments.

Larg. 0^m20, haut. 0^m12.

Se trouve dans les mêmes ouvrages que la vue précédente.

1567.

N^o 27^{bis}. Vue intitulée : *Turris Croneburgica in marcam S. R. I. erecta. — Latus occidentale*, etc.

Copie réduite du n^o 26, avec les autres vues.

Larg. 0^m154, haut. 0^m032.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, etc. par P. Genard. t. I, p.

1567.

N^o 27³. Vue intitulée : *Pugna ad Austeruelam Margarita Parmensi Gubernatrice*. 1567.

(1) Même note qu'à la page précédente.

Avec une légende de A à K au-dessus de la vue.

Vue prise du bord de l'Escaut au nord du lieu de la bataille. On voit derrière celle-ci le village d'Austruweel, et plus loin la ville d'Anvers : à droite est l'Escaut.

Larg. 0^m42, haut. 0^m29.

Se trouve dans : *Famiani Stræda romani è societate Jesu de bello belgico decas prima ab Excessu Caroli V. Imp. An. 1555 usque ad initium Præfecturæ Alexandri Farnesii Parmæ ac Placentiæ Ducis An 1578*. (C'est le titre du premier volume). Rome, Fr. Corbelletti, 1632. Deux volumes in-folio, t. I, p. 180. (Bib. de l'Univ. de Liège. — Coll. L. Digneffe).

1567.

N^o 274. Vue intitulée : *Pugna d'Ostervel sotto Margarita Duchessa di Parma. 1567. — 247*.

Avec une légende de A à K à la partie supérieure.

C'est une copie réduite du numéro précédent.

Larg. 0^m30, haut. 0^m185.

Se trouve dans : *Della guerra di Fiandra deca prima composta da Famiano Strada della comp. di Giesu*, traduit par Charles Papin. Rome. Hermann Schens, 1639. Un volume in-4^o, p. 247. (Bib. de l'Univ. de Liège).

1567.

N^o 276. Vue intitulée : *Pugna ad Osteruelam Margarita Parmensi Gubernatrice. 1567*.

Avec une légende de A à K en-dessous de la vue.

C'est une copie de la vue précédente.

Larg. 0^m265, haut. 0^m19.

Se trouve dans : *Famiani Stradæ Romani è societate Jesu de bello Belgico decades duæ ab excessu Caroli V. Imp. usq ; ad Initium Præfecturæ Alexandri Farnesii Parmæ Placentiæque Ducis III*, etc. Mayence. J. G. Schönwetter, 1651. Un volume in-4^o, p. 172. (Coll. A. Dejardin).

1568 ?

N° 35^{bis}. Plan intitulé : *Antwerpen*.

Avec cette inscription en latin , en dessous :

Antverpia ad Scaldim sitan, omen habet (ex quorundam opinione) a jactu manu. Scribitur enim in Druō gigas juxta flumen arcem habuisse: et mercium quæ illætransportabantur, pretium dimidium sibi vendicasse: mercatoribus autem quos fraudulenter secum agere comperit, manum amputam, inque flumen projecisse. Emporiū est non solum Germaniæ sed totius Europæ celeberrimus. Urbs, si qua alia adversus hostiles impetus inunitissima: et turri fano divæ Mariæ imposita, ex candido marmore, miræ imo stupendæ altitudinis claras ædes prætorias magnæ impensæ recenter extructas in ea videre licet quarum in tota Europa vix similes reperias.

Avec une légende de 14 numéros en hollandais dans l'intérieur du cadre.

C'est un plan à vol d'oiseau avec les églises en élévation. Le *Schelde* est à gauche.

Ce plan appartient à une petite collection de vues des Pays-Bas qui parut en Belgique à Anvers, Bruxelles ou Malines entre 1530 et 1568. Je préfère cette dernière date, puisque dans la souscription en latin il est question du nouvel hôtel de ville qui a été achevé en 1565.

Larg. 0^m085, haut. 0^m068.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel-Nyenhuys).

1568.

N° 35³. Plan intitulé : *Anversa*.

Venetiis. 1568. — Exc. Fr. Bertelli fo :

Avec une légende de 29 numéros en italien.

Plan à vol d'oiseau : les maisons et les fortifications sont en élévation.

Larg. 0^m317, haut. 0^m167.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel-Nyenhuys).

1569.

N° 36³ (1). Plan intitulé : *Anversa*.

(1) Remplace le n° 171 du premier travail.

Avec une légende de 28 numéros en italien.

Les édifices et les maisons sont vus en élévation. La Tête de Flandre n'est pas encore fortifiée. L'Escaut est dans le fond.

Larg. 0^m265, haut. 0^m195.

Se trouve dans : *De disegni delle piu illustri citta et fortezze del mondo. Parte I la quale ne contiene cinquanta con una breve historia delle origini et accidenti loro, secondo l'ordine de tempi*; raccolta da M. Giulio Ballino. Venise, Bolognini Zalterii, 1569. Un volume in-4^o, p. 27. (Bibl. royale à Bruxelles. Cabinet des estampes. — Archives d'Anvers. — Coll. N. Henrotte, à Liège).

1570.

N^o 36⁴. Plan intitulé : *Anvers. 1540. — Fig. 6.*

Avec une échelle en verges prussiennes.

Ce plan se borne au périmètre de la place. Quoiqu'il porte la date de 1540, la citadelle construite en 1567 s'y trouve cependant. Les deux fronts démolis pour la construction de cette citadelle y sont indiqués en traits pointillés.

Larg. 0^m18, haut. 0^m095.

Se trouve dans : *Histoire de la fortification permanente ou manuel des meilleurs systèmes et manières de fortification, par A. de Zastrow, deuxième édition, traduite de l'allemand, par E. De la Barre-Duparcq, Capitaine du Génie.* Paris, Corréard, 1848. Deux volumes in-8^o, avec atlas. Pl. IV. Fig. 6. (Coll. A. Dejardin).

1570.

N^o 36⁵. Plan intitulé : *Fortifications d'Anvers en 1545 et en 1570.*

Lith. S. Mayer, Anvers.

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. XXVII, 2^e Série, t. VII.

Échelle de 1 à 10,000.

Avec une légende pour les divers agrandissements de la ville.

Le cinquième et le sixième agrandissement sont teintés. Le cinquième réunit à la ville la partie qui fut appelée longtemps la *Nouvelle ville* et qui s'étend jusqu'aux remparts qui ont précédés les remparts

actuels du côté des bassins. L'enceinte avec les tours est démolie et remplacée par une enceinte bastionnée. Le sixième comprend la Citadelle du sud et tout le terrain qui se trouve entre celle-ci et l'enceinte postérieure à partir de la porte St.-Georges.

Il n'y a ni rues ni édifices indiqués sur ce plan.

Larg. 0^m37, haut. 0^m18.

Se trouve dans : *Les agrandissements et les fortifications d'Anvers depuis l'origine de cette ville*, par feu L. Torfs et A. Casterman. (*Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*. Anvers, Busschman, 1874, t. XXVII, 2^e série, t. VII. p. 82).

1570.

N^o 36^b. Plan intitulé : *Agrandissement d'Anvers jusqu'en 1550, (avec la Citadelle)*.

Le plan représente la ville antérieurement aux transformations opérées au XVI^e siècle.

D'après L. Torfs et M. Casterman.

Lith. Van Os-De Wolf, Anvers.

Échelle de 1 à 10,000.

Avec une légende pour les églises avec la date de leur construction, et pour les portes.

Plan analogue au plan précédent ; mais toutes les rues sont tracées. L'enceinte avec les tours est encore indiquée.

Larg. 0^m40, haut. 0^m191.

Se trouve dans : *Anvers métropole du commerce et des arts*, par G. Beetemé. Anvers, Van Os-De Wolf, 1886-1887. Un volume in-8^o, p. 28. (Coll. J. B. Vervliet).

1572.

N^o 41^{bis}. Plan intitulé : *Anverssa*.

Frc^o. Val. (Francisco Valegio).

C'est un plan à vol d'oiseau où la Citadelle occupe le bas. L'Escaut est à gauche.

Larg. 0^m127, haut. 0^m08.

Se trouve dans un atlas de 126 planches, dont il est la 47^e.

Des planches portent l'indication *Martinus Rota Sibinicensis formis* ou *fecit* 1572. (Coll. N. Henrotte).

1574 ?

N^o 41³. Vue intitulée : *Antwerpen een coopstadt. Melchisedeck van Hooren fecit.*

Avec les armoiries de la ville d'Anvers et du duché de Brabant, dans le haut.

Le titre est inscrit sur une banderole au-dessus de la ville.

Cette vue est prise de la Tête de Flandre ('T Veer) qui occupe le premier plan. Au-delà de l'Escaut on voit toutes les maisons de la ville ; à droite est la Citadelle (*dnieu casteel*) ; à gauche la nouvelle ville (*dnieu stadt*). Quelques noms sont inscrits au-dessus des églises, de l'hôtel de ville et d'autres édifices.

Sur la même feuille est une vue d'Utrecht.

Larg. 0^m317, haut. 0^m08.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel-Nyenhuis).

1576 ?

N^o 42^{bis}. Vue intitulée : *Hantwerpen.*

C'est une vue à vol d'oiseau prise en avant d'Austruweel ; on voit à gauche une partie de la ville. Vis-à-vis d'Austruweel se trouve un vaisseau.

Larg. 0^m31, haut. 0^m225.

(Bibl. royale à Bruxelles. Cabinet des estampes).

1576.

N^o 44^{bis}. Plan intitulé : *Ware contrafactur der Statt Antorff samet darin verloffnen Ganudlungert. Anno 1576 den 4 November.*

C'est une copie du numéro 43.

Ce plan est entouré de six vues, représentant les événements qui se sont passés à Bruxelles le 5 septembre et à Anvers les 4 et 5 novembre, d'après les gravures qui se trouvent dans les ouvrages de Baudart et de Bor.

Larg. 0^m167, haut. 0^m143.

(Archives de la ville d'Anvers. — Bibl. de l'Univ. de Liège).

1576.

N^o 443. Plan intitulé : *Ware contrafactur*, etc. comme le précédent.
Phototypie. — *Jos. Maes, Anvers*.

Reproduction du plan précédent.

Larg. 0^m167, haut. 0^m143.

Se trouve joint à la notice intitulée : *Les poursuites contre les fauteurs de la Furie Espagnole ou du sac d'Anvers de 1576*, par P. Génard. (*Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, Anvers, J. Plasky, 1879, t. XXXV, 3^e série, t. V, p. 166).

1576.

N^o 444. Vue intitulée : *Le Pillage ou Sacagement d'Anvers*.

Cette vue est prise hors de la porte Lillo, par laquelle on voit sortir les habitants emportant leurs richesses. A gauche la porte Rouge par laquelle les habitants se sauvent également. Dans le fond la ville dont plusieurs quartiers sont en feu. A droite le fort d'Austruweel et dans le lointain, au-delà de l'Escaut, la Tête de Flandre.

Larg. 0^m115, haut. 0^m055.

Se trouve dans : *Histoire abrégée des Provinces-Unies des Pays-Bas, où l'on voit leurs progrès, leurs conquêtes, leur Gouvernement, et celui de leurs compagnies en Orient et en Occident*, etc. Amsterdam, Jean Malherbe, 1701. Un volume in-folio, p. 18. (Coll. A. Dejardin).

1576.

N^o 445. Vue intitulée : *Antorff*.

Anno Dni M.D.LXXVI. IIII Novemb.

Avec seize vers allemands en dessous.

Gravée par Hogenberg.

On ne voit dans cette vue que la porte de la Citadelle à l'intérieur et en avant l'Esplanade avec les maisons qui terminent celle-ci du côté de la ville.

Les Espagnols sortent de la Citadelle protégés par le feu des canons du fort, traversent l'Esplanade et entrent en ville par la rue du Couvent en portant des torches allumées; les bourgeois s'enfuient.

Larg. 0^m27, haut. 0^m187.

Se trouvent dans : 1^o *Historia unnd ab contrafeytungh*, etc. par Merten von Mancuel, 1593. Un volume in-4^o.

2^o *De Leone Belgico*, etc. par Michel Aitsinger. Cologne, G. Cam-pensis, 1587. Un volume in-folio, p. 187-188 (1).

1576.

N^o 446. Vue sans titre. — 64.

Avec quatre vers latins en dessous.

C'est une copie réduite du numéro précédent.

Larg. 0^m17, haut. 0^m12.

Se trouve dans : 1^o *Les guerres de Nassau*, par Baudart, 1616. Deux vol. in-8^o oblong, t. I, p. 201.

2^o *Nassauwe oorloghen*, etc., t. I.

3^o *Nederlantsche oorloghen*, etc., par Pierre Bor, 1621 à 1634. Sept vol. in-folio, t. I, (9^o partie) p. 183.

1576.

N^o 447. Vue sans titre du même épisode.

Anno 1576, den 4 Novembris.

C'est une copie plus ou moins exacte de la vue de Hogenberg (n^o 44^b).

Larg. 0^m22, haut. 0^m115.

Se trouve sur la même feuille que le plan d'Anvers (n^o 44^{bis}).

1576.

N^o 44⁸. Vue semblable à la précédente.

Anno 1576, den 4 Novembris.

Reproduction par la phototypie de la vue précédente.

Larg. 0^m214, haut. 0^m115.

Se trouve dans le même ouvrage que le numéro 44^{ter}.

1576.

N^o 44⁹. Vue intitulée : *Antorff.*

Anno Dnj M.D.LXXVI. IIII Novemb.

Avec seize vers allemands en dessous.

Gravée par Hogenberg.

(1) Dans cette édition la date et les vers ont été effacés.

Représente une partie de la nouvelle ville avec la fuite des habitants qui se jettent dans les fossés des fortifications.

Larg. 0^m27, haut. 0^m187.

Se trouve dans : 1^o *Historia unnd ab contrafeytungh*, etc.

2^o *De Leone Belgico*, etc., p. 189-190 (1).

1576.

N^o 44¹⁰. Vue intitulée : *Antwerpen*. — 65.

Avec quatre vers latins en dessous.

C'est une copie réduite du n^o précédent.

Larg. 0^m16, haut. 0^m125.

Se trouve dans : 1^o *Les guerres de Nassau*, etc., t. I, p. 205.

2^o *Nassauwe oorloghen*, etc.. t. I.

3^o *Nederlantsche oorloghen*, etc., t. I, (9^e partie) p. 184.

1576.

N^o 44¹¹. Vue sans titre du même épisode.

Anno 1576, den 4 Novembris.

C'est une copie plus ou moins exacte de la vue de Hogenberg.

(n^o 44⁹).

Larg. 0^m13, haut. 0^m115.

Se trouve sur la même feuille que les vues précédentes. (N^{os} 44^{11a} et 44⁵).

1576.

N^o 44¹². Vue semblable à la précédente.

Anno 1576, den 4 Novembris.

Reproduction par la phototypie de la vue précédente.

Larg. 0^m13, haut. 0^m113.

Se trouve dans le même ouvrage que le n^o 44^{12er}.

1576.

N^o 44¹³. Vue intitulée : *Antorff*.

Anno Duj M. D. LXXVI. IIII Novemb.

Avec seize vers allemands en dessous.

(1) Dans cette édition la date et les vers ont été effacés.

Gravée par Hogenberg.

Représente une des scènes de la Furie Espagnole dans un quartier que l'on ne peut pas bien déterminer.

Larg. 0^m27, haut, 0^m19.

Se trouve dans : 1^o *Historia unnd ab contrafeytungh*, etc., par Merten von Mancuel.

2^o *De Leone Belgico*, etc., p. 193-194 (1).

1576.

N^o 44¹⁴. Vue intitulée : *Antverpia*. — 66.

Avec quatre vers latins en dessous.

C'est une copie réduite du numéro précédent.

Larg. 0^m17, haut. 0^m125.

Se trouve dans : 1^o *Les guerres de Nassau*, etc., t. I, p. 207.

2^o *Nassauwe oorloghen*, etc., t. I.

3^o *Nederlantsche oorloghen*, etc., t. I, (9^e série) p. 185.

1576.

N^o 44¹⁵. Vue sans titre du même épisode.

Anno 1576, den 4 Novembris.

C'est une copie plus ou moins exacte de la vue de Hogenberg (n^o 44¹³).

Larg. 0^m13, haut. 0^m115.

Se trouve sur la même feuille que les vues précédentes (n^{os} 44^{bis}, 44⁵ et 44⁸).

1576.

N^o 44¹⁶. Vue semblable à la précédente.

Anno 1576, den 4 Novembris.

Reproduction par la phototypie de la vue précédente.

Larg. 0^m13, haut. 0^m113.

Se trouve dans le même ouvrage que le numéro 44^{ter}.

1576.

N^o 44¹⁷. Vue intitulée : *Das Rathhaus in Antorff*.

(1) Dans cette édition la date et les vers ont été effacés.

Anno Dnj M. D. LXXVI. IIII Novemb.

Avec seize vers allemands en dessous.

Gravée par Hogenberg.

Représente l'hôtel de ville en feu, la rue des Chevaux à gauche et celle des Orfèvres à droite.

Sur la place on voit les Espagnols attaquant les bourgeois et incendiant l'hôtel de ville.

Larg. 0^m27, haut. 0^m187.

Se trouve dans : 1^o *Historia unnd ab contrafeytungh*, par Mer-
ten von Mancuel.

2^o *De Leone Belgico*, etc. p. 191-192 (1).

1576.

N^o 44¹⁸. Vue intitulée : *Raethuys van Antwerpen*. — 67.

Avec quatre vers latins en dessous.

C'est une copie réduite du numéro précédent.

Larg. 0^m16, haut. 0^m125.

Se trouve dans : 1^o *Les guerres de Nassau*, etc. t. I, p. 211.

2^o *Nassauwe oorloghen*, etc. t. I.

3^o *Nederlantsche oorloghen*, etc. t. I, (9^e partie), p. 183 verso.

1576.

N^o 44¹⁹. Vue sans titre du même épisode.

4 *Novembris*.

C'est une copie plus ou moins exacte de la vue de Hogenberg
(n^o 44¹⁷).

Larg. 0^m22, haut. 0^m115.

Se trouve sur la même feuille que les vues précédentes. (N^{os} 44^{bis},
44⁵, 44⁸ et 44¹¹).

1576.

N^o 44²⁰. Vue semblable à la précédente.

4 *Novembris*.

Reproduction par la phototypie de la vue précédente.

(1) Dans cette édition la date et les vers ont été effacés.

Larg. 0^m212, haut. 0^m113.

Se trouve dans le même ouvrage que le n^o 443.

1576.

N^o 44²¹. Vue intitulée :

Anno Dni M.D.LXXVI. V. Novemb.

Avec seize vers allemands en dessous.

Gravée par Hogenberg.

Représente les scènes d'horreur dans les rues et dans les maisons particulières, et entre autres dans l'hôtel du pagador Lixaldi, rue aux Lits.

Larg. 0^m27, haut. 0^m19.

Se trouve dans : *Historia unnd ab contrafeytungh*, etc. par Merten von Mancuel.

1576.

N^o 44²². Vue intitulée : *Antwerpen*. — 68.

Avec quatre vers latins en dessous.

C'est une copie réduite du numéro précédent.

Larg. 0^m16, haut. 0^m125.

Se trouve dans : 1^o *Les guerres de Nassau*, etc., t. I, p. 213.

2^o *Nassauwe oorloghen*, etc., t. I.

3^o *Nederlantsche oorloghen*, etc., t. I, (9^e partie), p. 184 verso.

1576.

N^o 44²³. Vue sans titre du même épisode.

1576, den 5 Novembris.

C'est une copie plus ou moins exacte de la vue de Hogenberg (N^o 44²¹).

Larg. 0^m22, haut. 0^m115.

Se trouve sur la même feuille que les vues précédentes, (N^{os} 44^{bis}, 44⁵, 44⁸, 44¹¹ et 44¹⁴).

1576.

N^o 44²⁴. Vue semblable à la précédente.

1576, den 5 Novembris.

Reproduction par la phototypie de la vue précédente.

Larg. 0^m213, haut. 0^m113.

Se trouve dans le même ouvrage que le numéro 443.

1577.

N^o 55^{bis}. Vue à vol d'oiseau de la démolition de la Citadelle.

Jac. de Gain inve. et fec. Anno 1577.

Avec cinq vers en allemand, cinq en latin et cinq en français, en dessous. Voici ces derniers :

*En l'an septante et sept d'Aoust le vingt et troisième ,
A rompre on commença le fort Chasteau d'Anvers ,
Par ordre des Estats, Likerke et Borsse mesme ,
Des premiers ont versé les pierres à l'envers ,
Suivis du noble, riche, et du peuple divers.*

A droite et à gauche deux piédestaux supportant l'un les statues de la Paix et de la Justice, et l'autre celle de la ville d'Anvers entre la Bonne-foi (Fiducia) et la Vérité. Sur la face antérieure de ces piédestaux sont inscrits deux distiques en allemand et deux en français. Sur l'autre face de côté il y a des armoiries. Il y en a aussi en dessous de la vue.

La Citadelle est représentée en entier. Au premier plan le peuple démolit la face du côté de la ville. Dans l'intérieur, des troupes. Au delà l'Escout.

Gravure sur bois, fort rare.

Larg. 0^m282, haut. 0^m195.

(Bibl. de la ville d'Anvers).

1577.

N^o 60^{bis}. Vue intitulée : *La vraye pourtraiture de l'admirable forteresse et Citadelle d'Anvers avec tous ses Bouleverts, Plattes formes, Chapelle, Palais et demeures. Le tout exactement fait, et correctement contrefait, par le tres exper peintre Maistre Hans Bol. Laquelle par la deligente pratique du Noble Seigneur et Baron*

de Likcrcke , assisté de Guillaume de Rouc. Conseillier et receveur de Brabāt et Singulieremēt par le vaillāt et cheualreux exploit du Noble Seigneur Mons. de Bours Capitaine du dit Chasteau, a esté fidelemēt rendu aux estats le 1 d'Aougst l'an 1577. Les lettres que vous y voyez vous démonstrent jusques à où elle doit estre démolie et demantelée, ensemble la première Erèche, par laquelle le noble Conte d'Eymont (accompaigné de plusieurs gentils hommes) passa le 25 du dit Aougst, apres midy.

Waerachtige conterfeytinge van d'wonderlijck sterck Casteel van Antwerpen, met alle sijn Bolwercken, etc.

Le même titre en hollandais.

Men vintse te coope , by Philips Galle in de Camerstrate tot Antwerpen.

Le titre occupe le bas de la planche ; le haut est rempli par douze vers en hollandais :

Sinte Peeters banden,

Etc.

Avant ces vers est le mot : *Jaerdicht* et après *Incarnatie*.

Cette vue représente la démolition de la face de la Citadelle du côté de la ville ; on y voit une quantité innombrable de personnages.

Larg. 0^m304, haut. 0^m202.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel-Nyenhuys).

1577.

N^o 60^{ter}. Vue intitulée : *Le vrai pourtraict du nouveau Fort & Citadelle d'Anvers, ensemble sa situation et les noms des boulevers ordonné par le Chevalier Paciotto d'Urbino. Commencé l'an 1567 au mois d'Octobre.*

Waerachtige afcontrefeytinghe, etc. Le même titre en hollandais.

Avec une légende de A à E pour les noms des bastions dans le bas, en italien.

Cette planche donne une vue de l'intérieur de la Citadelle avec une multitude de personnages.

A gauche, sur une papillotte qui s'étend sur toute la hauteur de la

planche, est représenté l'acte de la démolition même avec une innombrable quantité de figures et les quatre vers suivants en hollandais et en français.

C'est la citadelle qui parle :

*Pourtant que j'aij servi aux pillarts de spelonques ,
Et que dieu inpuni le mal ne laissa oncques ,
On me void maintenant, las qui l'eust jamais cru ,
Le vingt et troijs d'Auguste ebreché et rompu. 1577.*

Très belle gravure à l'eau-forte.

Larg. 0^m311 et 0^m41 avec la papillote, haut. 0^m39.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel-Nyenhuis).

1577.

N^o 64^{bis}. Vue intitulée : *Entrée du prince d'Orange à Anvers, le 18 septembre 1577.*

Fac-simile d'une gravure de Hogenberg.

Reproduction de la planche précédente par la phototypie.

Larg. 0^m153, haut. 0^m12.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, etc., par P. Génard, t. I, p. 91.

1577.

N^o 66^{bis}. Vue intitulée : *Réception de l'Archiduc Mathias à Anvers, le 21 novembre 1577.*

Fac-simile d'une gravure de Hogenberg.

Reproduction de la planche précédente par la phototypie.

Larg. 0^m154, haut. 0^m113.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 92.

1577.

N^o 66³. Plan intitulé : *Projets d'agrandissement de Vredeman de Vries (1577).*

Sous ce titre sont compris six différents projets destinés à donner une forme définitive à l'enceinte d'Anvers en y englobant le terre-plein

de la Citadelle réuni à l'esplanade par suite de la démolition des fronts regardant la ville. Ces projets sont copiés d'un dessin qui se trouve aux archives de la ville d'Anvers. Ils se trouvent sur la même feuille que le plan d'Anvers en 1583 (n^o 795).

1^{er} Projet.

Ce plan ne donne que la Citadelle et la partie de la ville qui se trouve contre l'esplanade. Les bâtiments à l'intérieur de la Citadelle y sont représentés. Les fronts sont indiqués par un seul trait. Les chiffres 20 à 26 et les lettres *x, y, z* qui s'y trouvent, se rapportent à la légende du plan d'Anvers.

Les deux fronts 5-1 et 1-2 qui regardent la ville sont démolis, à l'exception du bastion 2 qui reste en entier, ainsi que dans les plans suivants.

Larg. 0^m10, haut. 0^m11.

2^{me} Projet.

On n'y a indiqué que le tracé des fronts de la Citadelle, par un trait, comme pour les suivants.

Le fossé devant la face gauche du bastion 4 est prolongé jusqu'à l'Escaut. Un autre fossé, partant de l'Escaut, aboutit au saillant du bastion 5. Il y a là un pont avec porte.

Larg. 0^m085, haut. 0^m085.

3^{me} Projet.

Le face gauche du bastion 5 est aussi démolie. Le fossé devant la face gauche du bastion 4 est prolongé jusqu'à l'Escaut, et un second fossé, avec pont et porte, aboutit au flanc gauche du bastion 5.

Larg. 0^m085, haut. 0^m085.

4^{me} Projet.

Tout le bastion 5 et la courtine 4-5 sont démolis. Un fossé avec pont et porte aboutit au flanc droit du bastion 4.

Larg. 0^m085, haut. 0^m085.

5^{me} Projet.

Le front 4-5 est démolie en entier. Un fossé avec pont et porte aboutit contre la face droite du bastion 4.

Larg. 0^m085, haut. 0^m085.

6^{me} *Projet.*

La face gauche du bastion 4 est prolongée jusqu'à l'Escaut, où se trouve un petit bastion.

Larg. 0^m085, haut. 0^m085.

Se trouvent dans : *Les citadelles du sud et du nord d'Anvers*, par H. Wauwermans. Bruxelles, C Muquardt, 1880. Un vol. in-8°, planche I.

1578.

N° 67^{bis}. Vue intitulée : *Antverpia. -- 96.*

Avec quatre vers latins en dessous.

C'est une réduction de la vue précédente.

Larg. 0^m16, haut. 0^m125.

Se trouve dans : 1° *Les guerres de Nassau*, etc., par Baudart, t. I, p. 289.

2° *Nassauwe oorloghen*, etc.

1579.

N° 69^{bis}. Vue intitulée : *Les troupes du prince de Parme devant Anvers le 2 Mars 1579.*

Fac-simile d'une gravure de Hogenberg.

Reproduction de la planche précédente par la phototypie.

Larg. 0^m155, haut. 0^m121.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, etc., par P. Génard, t. I, p. 94.

1580.

N° 69³. Plan intitulé : *Waare abcontrafehtung der Statt Antorff.*

Vue à vol d'oiseau prise hors de la porte des Béguines ; au premier plan on voit la Citadelle ; à gauche l'Escaut.

Gravure sur bois.

Larg. 0^m155, haut. 0^m125.

Se trouve dans : *Niderlands Beschreibung in welcher aller darinn begriffnen Landtschafften, Fürstenthumben, Graveschafften*, etc.

par L. Guicciardini. Bâle, Sébastien Henricpetri, 1580. Un vol. in-folio, p. 77. (Coll. L. Digneffe).

1581.

N^o 70^{bis}. Vue sans titre du même fait. — 128.

Avec quatre vers latins en dessous.

C'est une réduction de la vue précédente.

Larg. 0^m17, haut. 0^m12.

Se trouve dans : 1^o *Les guerres de Nassau*, etc., par Baudart, t. I, p. 373.

2^o *Nassauwe oorloghen*, etc.

1582.

N^o 75^{bis}. Vue intitulée : *Entrée du duc d'Alençon à Anvers, le 19 février 1582*.

Fac-simile d'une gravure de Hogenberg.

Reproduction de la planche précédente par la phototypie.

Larg. 0^m154, haut. 0^m122.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, etc., par P. Génard, t. I, p. 96.

1582.

N^o 75³. Vue sans titre d'une partie de la Grand'Place.

On voit une partie de l'hôtel de ville et à droite l'entrée des rues des Orfèvres et des Rôtisseurs et quelques maisons de la place. Le cortège du duc d'Anjou se rend à l'estrade dressée contre l'hôtel de ville. La statue du géant est au premier plan.

Larg. 0^m27, haut. 0^m182.

Se trouve dans : 1^o *De leone belgico*, etc., par Michel Aitsinger, p. 301 et 302.

2^o *Historia unnd ab contrafeytungh*, etc. (En dessous de celle-ci sont inscrits seize vers en allemand et la mention *Anno*).

1582.

N^o 75⁴. Vue sans titre de la Grand' Place. — 132.

Avec quatre vers latins en dessous.

C'est une copie réduite du numéro précédent, très incomplète et où la droite est à gauche.

Larg. 0^m154, haut. 0^m128.

Se trouve dans : 1^o *Les guerres de Nassau*, etc., par Baudart, t. I, p. 383.

2^o *Nassauwe oorloghen*, etc.

3^o *Nederlantsche oorloghen*, etc., par Pierre Bor, t. II, (17^o partie), p. 6.

1582.

N^o 75⁵. Vue intitulée : *Le duc d'Alençon passant devant la statue du géant à la Grand' Place.*

Fac-simile d'une gravure de Hogenberg.

Reproduction de la planche précédente par la phototypie.

Larg. 0^m153, haut. 0^m104.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, etc., par P. Génard, t. I, p. 98.

1582.

N^o 75⁶. Vue sans titre d'une partie de la Grand' Place.

Contre l'hôtel de ville est dressée une estrade où se trouve le duc d'Anjou, le prince d'Orange, Berchem et les magistrats de la cité. Sur la place est un char allégorique. On voit à droite de l'hôtel de ville les premières maisons de la rue des Rôtisseurs et l'entrée de la rue des Orfèvres.

Ce qui doit être à droite est à gauche.

Larg. 0^m27, haut. 0^m182.

Se trouve dans : *De leone belgico*, etc., par Michel Aitsinger, pp. 299 et 300.

2^o *Historia unnd ab contrafeytungh*, etc. (En dessous de celle-ci sont inscrits seize vers en allemand et la mention *Anno*).

1582.

N° 757. Vue sans titre de la Grand'Place. — 133.

Avec quatre vers latins en dessous.

C'est une copie réduite du numéro précédent.

Larg. 0^m16, haut. 0^m127.

Se trouve dans : 1° *Les guerres de Nassau*, etc., par Baudart, t. I, p. 387.

2° *Nassauwe oorloghen*, etc.

3° *Nederlantsche oorloghen*, etc., par Pierre Bor, t. II, (17^e partie), p. 7.

1582.

N° 758. Vue intitulée : *Serment du duc d'Alençon à l'hôtel de ville, le 22 février 1582.*

Fac-simile d'une gravure de Hogenberg.

Reproduction de la planche précédente par la phototypie.

Larg. 0^m154, haut. 0^m122.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, etc., par P. Génard, t. I, p. 97.

1582.

N° 759. Vue sans titre de la Grand'Place.

Cette vue représente au premier plan la rue des Émaux ou le Pont aux Tourbes dont on voit toute la rangée de maisons. L'échafaud volant portant le corps de Jean Jauregui, y passe.

A gauche les maisons du Marché aux Gants ou de la rue de la Musette bleue. A droite, dans le fond, on aperçoit l'hôtel de ville devant lequel est dressé un échafaud où le corps de Jauregui est écartelé.

Larg. 0^m275, haut. 0^m185.

Se trouve dans : *Historia, unnd ab contrafeytungh*, etc. (En dessous de celle-ci sont inscrits seize vers en allemand et la mention : *Anno*).

1582.

N° 7510. Vue sans titre de la Grand'Place, — 135.

Avec quatre vers latins en dessous.

C'est une copie réduite du numéro précédent.

Larg. 0^m177, haut. 0^m11.

Se trouve dans : 1^o *Les guerres de Nassau*, etc., par Baudart, t. I, p. 393.

2^o *Nassauwe oorloghen*, etc.

3^o *Nederlantsche oorloghen*, etc., par Pierre Bor. t. II, (17^e partie) p. 16.

1582.

N^o 75⁴¹. Vue intitulée : *Le cadavre de Jean Jauregui conduit à la Grand'Place sur un échafaud volant, le 19 Mars 1582.*

Fac-simile d'une gravure de Hogenberg.

Reproduction de la planche précédente par la phototypie.

Larg. 0^m153, haut. 0^m096.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, etc., par P. Génard, t. I, p. 100.

1583.

N^o 76^{bis}. Vue intitulée : *De Fransche fury tot Antwerpen. — 146.*

Avec quatre vers latins en dessous.

C'est une réduction de la vue précédente.

Larg. 0^m158, haut. 0^m125.

Se trouve dans : 1^o *Les guerres de Nassau*, etc., par Baudart, t. I, p. 427.

2^o *Nassauwe oorloghen*, etc.

1583.

N^o 76³. Vue intitulée : *De Fransche fury tot Antwerpen.*

La furie française à Anvers, en 1583.

Fac-simile d'une gravure de Hogenberg.

Reproduction de la planche précédente par la phototypie.

Larg. 0^m154, haut. 0^m12.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 102.

1583.

N^o 77^{bis}. Vue intitulée : *De Fransche furie.*

J. F. C. Rockleben sculps.

Cette vue représente la partie du Marché St.-Jacques joignant à la porte de Borgerhout, ainsi que le combat qui s'y livre.

Larg. 0^m13, haut. 0^m18.

Se trouve dans : *Algemeene geschiedenis des Vaderlands van de woegste tyden tot op heden, door dr J. P. Arend*, etc. Amsterdam, C. L. Schleijs en zoon, 1841-1871. Trois volumes in-8°. Deuxième partie. Première division. (Bib. de l'Univ. de Gand).

1583.

N° 77³. Vue intitulée : *Disposition de la Bataille qui s'est faite en Anvers, contre les François par les Bourgeois de la dicte Ville, l'an 1583, le 17 de Janvier stilo novo*. (Au-dessus).

La même mention en hollandais dans le coin supérieur à droite.
Gedruckt tot Antwerpen.

Représente une partie de l'intérieur de la ville, contre les remparts, depuis la porte Kipdorp à gauche jusqu'à la porte St.-Georges à droite, avec la tour des Tanneurs entre deux. On y voit le combat qui eut lieu en cet endroit.

Gravure sur bois d'une grande rareté.

Larg. 0^m35, haut. 0^m178.

(Archives de la ville d'Anvers).

1583.

N° 78^{bis}. Vue intitulée : *Antwerpen. — 147.*

Avec quatre vers latins en dessous.

C'est une réduction de la vue précédente.

Larg. 0^m155, haut. 0^m125.

Se trouve dans : 1° *Les guerres de Nassau*, etc., par Baudart, t. I, p. 431.

2° *Nassauwe oorloghen*, etc.

1583.

N° 78³. Vue intitulée : *La furie française à Anvers en 1583. Antwerpen.*

Fac-simile d'une gravure de Hogenberg.

Reproduction de la planche précédente par la phototypie.

Larg. 0^m153, haut. 0^m12.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, etc., par P. Génard, t. I, p. 103.

1583.

N^o 79^{bis}. Vue intitulée : *Den eersten aenvank van den aenslach binnen Antwerpen gheschiet den 17 January 1583 stilo novo*, so den *Hertoge van Anjou soude wtrijden*, etc. (Dans le coin supérieur à gauche).

Avec une légende de A à T pour les noms des rues.

Vue prise à l'extérieur de la porte Kipdorp. A gauche on a la porte St.-Georges et au centre la porte Kipdorp, avec la fuite du duc d'Anjou. Dans l'intérieur de la ville toutes les rues sont pleines de troupes.

Gravure sur bois de la même époque que le numéro 75^{bis} et très rare comme elle.

Larg. 0^m306, haut. 0^m217.

(Archives de la ville d'Anvers).

1583.

N^o 79³. Vue sans titre de la ville d'Anvers.

Portrait à cheval du duc d'Anjou.

Franciscus Valesius D. G. Dux Alenconiæ et Brabanticæ. Suo et Ordinum Foederatorum nomine ab anno 1582 ad annum 1583 regimen obtinuit. — 8. — Cum Privil. Ord. Foed.

Derrière les jambes du cheval est une vue de la ville prise à l'extérieur de la porte Kipdorp. Les troupes du duc d'Anjou s'enfuient et traversent le pont ; des soldats se jettent au-dessus des remparts. Dans l'intérieur de la ville on voit l'église Notre-Dame à gauche et la porte Rouge à droite.

Larg. 0^m143, haut. 0^m215.

Se trouve dans : *Historien der Nederlanden En haar Naburen oorlogen tot het jaar 1612*, par E. Van Meteren. Amsterdam, Jean Jacob Schipper, 1663, p. 190 verso. (Bibl. de l'Univ. de Liège).

1583.

79⁴. Vue sans titre de la ville d'Anvers.

Reproduction de la vue précédente par la phototypie.

Larg. 0^m14, haut. 0^m215.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 95.

1583.

N^o 79^s. Plan intitulé : *Anvers en 1583. — Pl. I.*

Wauwermans, Anvers.

Librairie C. Muquardt, Bruxelles.

Avec une légende de 26 numéros pour les édifices publics, églises, etc., de la ville et de la Citadelle, une de *a* à *g* pour les portes de la ville et de *x* à *z* pour celles de la Citadelle, et une de *A* à *H* pour les emplacements projetés des citadelles au sud et au nord.

C'est un plan fictif de la ville à cette époque, car jusqu'alors il n'y avait eu que des plans à vol d'oiseau : le premier plan géométrique authentique est celui de 1600? (n^o 90). On n'y voit que la rive droite du fleuve : l'enceinte de la ville se compose d'un mur flanqué de petits bastions, sans dehors. Le front de la Citadelle qui regarde la ville est démoli et on a tracé des rues qui les relient l'une à l'autre. Presque tous les canaux à l'intérieur de la ville sont encore découverts.

Sur la même planche se trouvent les six projets cités au numéro 66³.

Larg. 0^m44, haut. 0^m315.

Se trouve dans : *Les citadelles du sud et du nord d'Anvers*, par H. Wauwermans. Bruxelles, C. Muquardt, 1880. Un vol. in-8^o, planche I. (Coll. A. Dejardin).

1589.

N^o 86^{bis}. Plan sans titre de la Citadelle d'Anvers.

Les grands bastions remplacent les premiers.

Se trouve dans : *Architectur von Festanger*, par Daniel Speele. Strasbourg, 1589.

1594.

N^o 87^{bis}. Vue intitulée : *Entrée à Anvers de l'archiduc Ernest par la porte impériale de Berchem.*

Fac-simile d'une gravure de l'ouvrage Descriptio spectaculorum,

etc. in adventu S. P. Ernesti. — Communiqué par les archives d'Anvers. — Fecit Petrus Van der Borcht.

Reproduction de la vue précédente par la phototypie avec réduction de moitié.

Larg. 0^m239, haut. 0^m177.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, etc., par P. Génard. t. I, p. 112.

1594.

N^o 87³. Vue sans titre de la Grand'Place.

On voit l'hôtel de ville en face, et à droite quelques maisons de la place avec leur grand nombre d'étages et leurs hauts pignons. Sur la place on a planté des mâts supportant des tonneaux remplis de goudron allumé avec l'inscription : *Ignes triumphales*.

Larg. 0^m448, haut. 0^m328.

Se trouve dans : *Descriptio publicæ gratulationis*, etc., par J. Bochius. Anvers, Plantin. 1595. Un volume in-folio, pp. 132 et 133. (Bib. de l'Univ. de Liège).

1594.

N^o 87⁴. Vue intitulée : *Feu d'artifice tiré à la grand'place à l'occasion de l'entrée de l'archiduc Ernest*.

Fac-simile d'une gravure de l'ouvrage Descriptio spectaculorum, etc. in adventu S. P. Ernesti. — Communiqué par les archives d'Anvers.

Reproduction de la vue précédente par la phototypie avec réduction de moitié.

Larg. 0^m242, haut. 0^m176.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard. t. I, p. 116.

1594.

N^o 87⁵. Vue sans titre de la place de Meir.

Fecit Petrus Van der Borcht.

Prise de l'entrée de la rue des Tanneurs. On voit en face les maisons de la place depuis la rue des Douze Mois jusqu'à la Longue rue des

Clares. Il y a une estrade en travers de la rue Grammey. Sur la place on a placé des barrières pour les courses et un grand nombre de cavaliers circulent, avec l'inscription : *Ludi equestres apparatusissimi*.

Larg. 0^m45, haut. 0^m323.

Se trouve dans : *Descriptio publicæ gratulationis*, etc., par J. Bochius. Anvers, Plantin, 1595. Un volume in-folio, p. 140 et 141. (Bibl. de l'Univ. de Liège).

1594.

N^o 876. Vue intitulée : *Les jeux équestres à la place de Meir, à l'occasion de l'entrée de l'archiduc Ernest*.

Fac-simile d'une gravure de l'ouvrage : Descriptio spectaculorum, etc., in adventu S. P. Ernesti. — Communiqué par les archives d'Anvers.

Reproduction de la vue précédente par la phototypie avec réduction de moitié.

Larg. 0^m238, haut. 0^m17.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 117.

1595.

N^o 877. Plan intitulé : *Antwerpia*.

C'est une vue de la ville à vol d'oiseau prise du côté du sud. Au premier plan on voit la Citadelle et la porte des Béguines. A gauche l'Escaut dans toute sa largeur.

Larg. 0^m092, haut. 0^m068.

Se trouve dans : *Parvum theatrum urbium sive urbium præcipuarum totius orbis brevis et methodica descriptio*, par Adrien Romain. Francfort, Nicolas Basseus, 1595. Un volume petit in-4^o, p. 61. (Bibl. de l'Univ. de Liège).

1595.

N^o 878. Plan intitulé : *Antorff*.

L'Escaut est à gauche. La Citadelle est dans le coin inférieur à gauche. Le plan ne va pas au-delà des fortifications.

Larg. 0^m092, haut. 0^m068.

Se trouve dans : *Abraham Saurii Stätte-Buch oder Ausführliche und auss vielen bewehrten alten und neuen scribenten suzammen in ein Corpus gebrachte Beschreibung der fuhrnehmsten Stätte, Platz und Vestungen meistens in Europa, auch theils in andern Theilen ger ganzen Welt*, etc., Francfort sur le Mein. J. Bayern, J. W. Ammon et W. Serlin, 1658. Un volume petit in-4^o, p. 54. (Coll. L. Digneffe).

1598 ?

N^o 89^{bis}. Vue intitulée : *Het Casteel van Antwerpen*.

Le Chasteau d'Anvers. — 63.

Avec les armoiries d'Espagne et celles du marquisat à la partie supérieure.

C'est un plan à vol d'oiseau qui donne tout l'intérieur de la Citadelle : la porte d'entrée est en avant. Dans l'intérieur à gauche la chapelle de N.-D. de Montferrat, à droite un grand bâtiment. Devant chaque courtine il y a des casernes.

Larg. 0^m30 ? haut. 0^m20 ?

(Coll. N. Henrotte).

1599.

N^o 89⁴. Vue sans titre de la porte de Berchem.

Prise de l'extérieur de la ville. On voit la porte, avec le bastion à droite et, à gauche, une longue face de bastion vers la porte des Béguines.

Sur les glacis est dressé un pavillon sous lequel se tiennent les archiducs Albert et Isabelle et où on leur fait lecture du serment. En dessous est l'inscription : *Inauguratio extra urbem*.

Larg. 0^m44, haut, 0^m333.

Se trouve dans : *Historica narratio*, etc., par Bochius. Anvers, Moretus, 1602, pp. 182 et 183. (Bibl. de l'Univ. de Liège).

1599.

N^o 89⁵. Vue intitulée : *Inauguration d'Albert et d'Isabelle devant la porte impériale de Berchem*.

Fac-simile d'une gravure de l'ouvrage Pompæ triumphalis, etc. in adventu S.S. P.P. Alberti et Isabellæ. . . . graphica designatio.

Reproduction de la vue précédente par la phototypie, avec réduction du tiers.

Larg. 0^m154, haut. 0^m118.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 119.

1599.

N^o 897. Vue intitulée : *Entrée à Anvers des archiducs Albert et Isabelle, princes des Pays-Bas.*

Fac-simile d'une gravure de l'ouvrage Pompæ triumphalis et spectaculorum in adventu et inauguratione S.S. P.P. Alberti et Isabellæ designatio. — Communiqué par les archives d'Anvers.

Reproduction de la vue précédente par la phototypie, avec réduction de moitié.

Larg. 0^m240, haut. 0^m178.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 121.

1599.

N^o 898. Vue sans titre de la Grand'Place.

En face est l'hôtel de ville avec la rue du Cheval à gauche et la rue des Orfèvres à droite. On voit aussi une partie des maisons des deux côtés de la place. Au milieu de celle-ci est la statue du géant désarmée par des génies, avec les statues de Neptune et de Minerve à ses deux côtés. En dessous l'inscription : *Apparatus in foro.*

Larg. 0^m44, haut, 0^m324.

Se trouve dans : *Historica narratio*, etc., par Bochius. Anvers, Moretus, 1602, pp. 274 et 275. (Bibl. de l'Univ. de Liège).

1599.

N^o 899. Vue intitulée : *Mars désarmé entre Neptune et Minerve. — Statues ornant la Grand'Place lors de la Joyeuse Entrée d'Albert et d'Isabelle. — Fac-simile d'une ancienne gravure.*

Reproduction de la vue précédente par la phototypie avec réduction du tiers.

Larg. 0^m155, haut. 0^m115.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 122.

1599.

N^o 89¹⁰. Vue sans titre de la porte de Berchem.

Prise de l'intérieur de la ville. La porte est à gauche, et au delà on voit le rempart de la porte des Béguines dans sa longueur. A droite les premières maisons de la rue Porte St.-Georges. Une estrade est dressée contre ces maisons ; elle est occupée par des personnages allégoriques. Au premier plan l'arrivée des archiducs abrités sous un dais ; la pucelle d'Anvers leur présente une branche de rosier avec un cœur. En dessous est l'inscription : *Introitus in urbem*.

Larg. 0^m44, haut. 0^m326.

Se trouve dans : *Historica narratio*, etc., par Bochius. Anvers, Moretus, 1602, pp. 186 et 187. (Bibl. de l'Univ. de Liège).

1599.

N^o 89¹¹. Vue intitulée : *La pucelle d'Anvers présentant ses hommages aux archiducs Albert et Isabelle lors de leur Joyeuse Entrée*.

Fac-simile d'une gravure du XVII^e siècle.

Reproduction de la vue précédente par la phototypie avec une réduction du tiers.

Larg. 0^m153, haut. 0^m115.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 123.

1599.

N^o 89¹². Vue sans titre de la Grand'Place.

On voit en face l'hôtel de ville et à droite les maisons comme au numéro 87⁴.

Devant la partie droite de l'hôtel de ville on a dressé un pavillon sous lequel les archiducs prêtent serment. Sur la place, qui est couverte

de monde, on voit des mâts avec des tonneaux de goudron comme au numéro précité. En dessous est l'inscription : *Inaugurationis apparatus in foro.*

Larg. 0^m44, haut. 0^m323.

Se trouve dans : *Historica narratio*, etc., par Bochius. Anvers, Moretus, 1602, pp. 308 et 309. (Bibl. de l'Univ. de Liège).

1599.

N^o 89¹³. Vue intitulée : *Albert et Isabelle inaugurés à la Grand' Place.*

Fac-simile d'une gravure de l'ouvrage Pompæ triumphalis et spectaculorum, in adventu et inauguratione S.S. P.P. Alberti et Isabellæ designatio. — Communiqué par les archives d'Anvers.

Reproduction de la vue précédente par la phototypie avec réduction de moitié.

Larg. 0^m24, haut. 0^m174.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 125.

1600.

N^o 91^{bis} (1). Vue intitulée : *Handwerpia.* — 249.

Avec quatre vers latins en dessous.

On voit les environs jusqu'à *Borcht*, *Beveren*, le *fort Callo* et le *fort van Oordam*.

Cette vue est prise de la rive droite de l'Escaut entre *Austerweel* et le *fort van Oordam*, et représente la prise du vaisseau amiral espagnol par la *galère noire* dans la nuit du 29 au 30 novembre, devant la ville dont on voit une partie à gauche au second plan.

Larg. 0^m168, haut. 0^m13.

Se trouve dans : 1^o *Les guerres de Nassau*, etc., par Baudart, t. II, p. 323.

2^o *Nassauwe oorloghen*, etc.

1600.

N^o 91⁴. Vue sans titre d'une partie de la ville d'Anvers et des environs.

(1) Cette description remplace celle du premier travail.

C'est une copie amplifiée du numéro 91^{bis} avec cette seule différence que la prise du vaisseau a lieu entre le fort d'Oordam et Austruweel. Les mêmes écritures s'y trouvent reproduites.

Larg. 0^m31, haut. 0^m225.

Se trouve dans : 1^o *Warhafftige Beschreibung (und eygentliche Abbildung aller Züge und Victorien, zu Wasser und zu Land) Die Gott der Allmächtige den Hochmogenden Herrn Staten, etc.*, Amsterdam, J. Jansson, 1624. (Coll. J. B. Vervliet).

2^o *Wilhelm en Maurits van Nassau, Princen van Orangien, haer Leven en Bedrijf, of 't Begin en Voortgang der nederlandsche oorlogen. Vervatende een Waerachtigh Verhael aller Beleggheringen ende Victorien, daer de Ho. Mog. heeren staten der vereenighde Nederlanden, etc.*, Amsterdam, Jan Jansz., 1651. Deux volumes in-folio, t. II, p. 249. (Coll. A. Dejardin).

1600.

N^o 91⁵. Vue sans titre de la ville d'Anvers et des environs.

Copie du numéro précédent où tout a été retourné.

Larg. 0^m31, haut. 0^m225.

Dans la deuxième édition de l'ouvrage cité précédemment. Utrecht, V^e Sneliaert, 1652. Deux volumes in-folio, t. II, p. 249.

1603 ?

N^o 94^{bis}. Vue intitulée : *Andorff*.

Avec une légende de 27 numéros et douze vers en allemand en dessous, et les armoiries du Brabant et du marquisat du St.-Empire.

Cette vue est prise de la Tête de Flandre. On voit les quais et une grande quantité de clochers.

Larg. 0^m357, haut. 0^m178.

(Bibl. de la ville d'Anvers).

1605.

N^o 95⁸. Vue intitulée : *Antorff*.

Avec une légende de 25 numéros en allemand dans le coin supérieur à droite, pour les forts et les diverses positions des combattants.

C'est une copie du numéro 95. Celle-ci n'a aucune inscription sinon les noms des villages d'Austruweel et d'Eeckeren.

Larg. 0^m30, haut. 0^m23.

Se trouve dans : 1^o *Leonis Belgici pars altera : rerum in Belgio pace ac bello ubi anno M. DXCV. usque ad annum M. DCVI. gestarum veram ac fidam continens narrationem Easdemque ex typis œneis ob oculos positas repræsentans*, par Michel Aitsinger, p. 33.

2^o *Historia unnd ab contrafeytungh*, etc., (Bibl. de l'Univ. de Gand. — Coll. L. Digneffe).

1607.

N^o 97^{bis}. Vue intitulée : *Antwerpen*.

Cette vue est prise de la Tête de Flandre.

Larg. 0^m47, haut. 0^m35.

Se trouve sur la carte : *Germaniæ inferioris omnium accuratissima et nova descriptio auctore Petro Kærio : Petrus Kærius cœlavit et excudit Amstelodami, 1607.* (Coll. N. Henrotte).

1607.

N^o 97³. Vue intitulée : *'T marckgraefschap van Antwerpen*.

C'est la même vue que la précédente.

Larg. 0^m43, haut. 0^m33.

Se trouve sur la même carte que la précédente.

1608 ?

N^o 97⁴. Vue intitulée : *Antwerpen*.

C'est une vue des quais prise de la Tête de Flandre.

Les bords du cadre à droite et à gauche sont arrondis.

Larg. 0^m185, haut. 0^m10.

Se trouve aux archives de la ville d'Anvers collée à côté d'une carte intitulée : *Nova et accurata totius XVII provinciae. 1608.* — *Ghedrukt t' Amsterdam, bij Willem Janssoon, op 't water en de zonne wijzer.*

Il se trouve encore sur cette carte 19 autres vues de ville. Je ne puis pas dire si elles en font partie intégrante. Elles font corps cinq

par cinq dans l'ordre suivant : Brussel, Amsterdam, Lutzenburg, Middelburg et Utrecht. Bergen-in-Hennegouw, Zutphen, Mechelen, Groeninghen et T'hof van Brabant. Antwerpen, Ghendt, Nieuweghen, Limburg et Namen. Atrecht, Lewaerd, Deventer, Dordrecht et T'hof van Holland.

1610.

N° 97^c. Vue intitulée (sur la couverture) : *Antwerpen in de 16^e Eeuw*. — *Anvers au 16^e Siècle*.

Panorama Van Eyck-Ley. — *Avenue Van Eyck près du Parc*.
Croquis de la vue exposée au panorama.

Cette vue a été faite d'après la gravure décrite au numéro précédent (112 du premier travail).

Larg. 0^m94, haut. 0^m107.

(Coll. J. B. Vervliet).

1610.

N° 99^{bis}. Vue intitulée : *Domus Senatoria Antwerpiensis*.

Instaurata M. D. LXXXI.

Pag. 122.

Représente la façade de l'hôtel de ville, ayant à gauche les premières maisons de la rue du Cheval, et à droite celles de la rue des Orfèvres. Sur la place il y a des personnages.

Larg. 0^m320, haut. 0^m232.

Se trouve dans le même ouvrage que les plans précédents, p. 122.
(Coll. A. Dejardin).

1614.

N° 100^{bis}. Vue intitulée : *Antwerpia*.

Vue des quais ; au premier plan la Tête de Flandre.

Les coins du cadre sont arrondis.

Larg. 0^m075, haut. 0^m035.

Cette vue figure avec neuf autres sur la carte intitulée : *Nova Europæ descriptio auctore Petro Kærio, 1614*. — *Petrus Kærius Flan. Cælavit et Excud. Amsterodami*.

(Bibl. de l'Univ. de Liège).

1623.

N^o 106^{bis}. Vue sans titre de la ville d'Anvers.

Prise de la Tête de Flandre. Au premier plan on voit le Veer et l'église Ste.-Anne, et sur la rive droite une grande quantité de clochers, entr'autres ceux de Ste.-Walburge, de Notre-Dame et de St.-Michel.

Larg. 0^m06, haut. 0^m035.

Se trouve dans : *Het leven van den H. Norbertus, stichter-vader ordre van Præmonstreyt ende apostel van Antwerpen*, par Jean Chrysostome Van der Sterre. Anvers, G. Van Wolffschaten, 1623. Un volume in-4^o, (sans le titre gravé). (Coll. J. B. Vervliet).

1624.

N^o 108^{bis}. Plan intitulé : *Antverpia* (dans l'intérieur de la ville). *Hondius excudit. 1624. — 10.*

Avec une échelle et une rose des vents.

Les lettres *a, c, d, e* se trouvent sur le plan.

Se borne à l'enceinte des fortifications.

Les fronts démolis pour la construction de la citadelle sont tracés en pointillé.

Les noms des portes sont inscrits.

Larg. 0^m308, haut. 0^m22.

(Coll. L. Digneffe).

1625.

N^o 109^{bis} (†). Vue intitulée : *Antorff. — E. 26.*

Au premier plan de cette vue est une figure allégorique représentant une femme, avec un aigle sur la tête, renversant une corne d'abondance qu'elle tient en main. A sa droite est un cheval et à sa gauche un âne.

Cette allégorie est expliquée par la phrase suivante qui se trouve inscrite au dessus de la gravure en dehors du cadre :

Absit superbia et non nocebit divitiarum affluentia. — 5.

(†) Remplace le n^o 129^{ter} du premier supplément.

Et par les vers suivants en latin et en allemand, inscrits en dessous de la gravure :

*Divitiis multis plerunq. superbia juncta est
Si tollas fastum, haud res opulenta nocet.*

Stoltzheit und Pracht läst gemeiniglich :

Bey grossen Reichthumb sehen sich :

Wan man abr Pracht und übermuht

Bey seits setzt, so schad nit gross guht (1).

Cette vue est prise de la Tête de Flandre et représente les quais de la rive droite.

Larg. 0^m14, haut. 0^m07.

Se trouve dans : 1^o *Emblemata seu moralia politica figuris artificiosis inventa, versibus quoque latinis ac rhythmis teutonicis conscripta et publico juri tradita, per Danielem Meisnerum Commothoriensem Bohemum P. L. C. accessit diversarum regionum inclytarum urbium et civitatum, nec non amœnissimorum locorum viva delineatio.* Francfort, Eberhardt, 1625 à 1627. Un volume in-12 oblong. (Coll. N. Henrotte).

2^o Édition en allemand : *Daniel Meissners P. L. C. Sciagraphia cosmica oder : Eigentliche Abbildung achthundert der mehrentheils vornehmsten Städte, Vestungen und Schlosser, so allenthalben in allen Theilen der Welt beruhmt sind.* Nuremberg, Paul Furstens, 1678. Un vol. in-12 oblong, 5^o partie, n^o 26. (Coll. L. Digneffe).

1630.

N^o 112. (2) Vue intitulée : *Antverpia.*

Johannes Loots excudit.

C'est une copie du numéro 97^s.

Le privilège est daté de 1630 et les derniers mots ne s'y trouvent pas.

L'inscription *Joannes Loots excudit* se trouve sur les bords de la boussole.

(1) D'autres planches ont les armoiries de la ville dans le coin supérieur à gauche.

(2) Cette description remplace celle du n^o 112 du premier travail. Cette dernière se rapporte au n^o 97^s.

En quatre feuilles.

Larg. 2^m16, haut. 0^m415.

(Bibl. de la ville d'Anvers).

1630.

N^o 114^{bis}. Vue intitulée : *Vue de la Tête de grue (Kranenhoofd) au XVII^e et au XVIII^e siècle.*

Fac-simile d'une gravure de la collection de M. le chevalier Gustave van Havre.

C'est comme le numéro précédent, la copie de la partie de la vue générale des quais citée aux numéros 97⁵ et 112.

Larg. 0^m154, haut. 0^m10.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 272.

1632.

N^o 115^{bis}. Vue intitulée : *Le triomphe de l'entrée, etc.*

Fac-simile d'une gravure de Corneille Galle, tirée de l'ouvrage Histoire curieuse de tout ce qui c'est passé à l'entrée de la Reyne mère du roy très chrestien dans les villes des Pays-Bas, par le sieur de la Serre. — Communiqué par les archives d'Anvers.

Reproduction de la vue précédente par la phototypie.

Larg. 0^m162, haut. 0^m234.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 131.

1635.

N^o 118^{bis}. Vue intitulée : *L'Infant Ferdinand se rendant de la citadelle à la porte impériale de Berchem.*

Fac-simile d'une gravure de l'ouvrage Pompa introitus Ferdinandi Austriaci. T. a. Thulden fec. cum privilegio. — 3. — pag. 5.

Reproduction de la vue précédente par la phototypie avec réduction de plus de moitié.

Larg. 0^m240, haut. 0^m131.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 136.

1635.

N^o 118³. Vue sans titre de la porte de Berchem.

T. a. Thul. fe.

Prise de l'intérieur de la ville. La porte est à gauche ainsi que le corps de garde, et au delà on voit le rempart de la porte des Béguines dans sa longueur. Une estrade est dressée à l'entrée de la rue Porte St.-Georges ; elle est occupée par des personnages allégoriques. Au premier plan l'infant Ferdinand d'Autriche à cheval ; la pucelle d'Anvers lui présente les clefs de la ville, avec l'inscription :

*Accipe victricem princeps fortissime laurum
Utque novos belgis procerminet illa triumphos
Obsequiis devota tuis Anversa precatur.*

Cette vue a de l'analogie avec le numéro 89¹⁰ de 1599.

Larg. 0^m54 ? haut. 0^m30 ?

Se trouve dans le même ouvrage que le numéro 118.

1635.

N^o 118⁴. Vue intitulée : *La pucelle d'Anvers complimentant l'infant Ferdinand à son entrée à Anvers.*

Fac-simile d'une gravure de l'ouvrage Pompa introitus Ferdinandi Austriaci. T. a. Thul. fe.

Reproduction de la vue précédente par la phototypie avec réduction.

Larg. 0^m24, haut. 0^m136.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 137.

1635.

N^o 119^{bis}. Plan intitulé : *Antverpia. — 42. — pag. 172.*

Plan d'Anvers indiquant l'emplacement des arcs de triomphe érigés en 1635 sur les dessins de P.-P. Rubens.

Fac-simile d'une gravure de l'ouvrage Pompa introitus Ferdinandi Austriaci.

Reproduction du plan précédent par la phototypie, avec réduction de moitié.

Larg. 0^m392, haut. 0^m233.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 140.

1648.

N^o 1214. Vue intitulée : *Eygentlycke Afbeeldinghe ende maniere van de publicatie van den Peystusschen syne Magesteyt den Coninck van Spagnien ende de Heeren Staten Generael van de Vereenichde Nederlanden op eene heerlycke stellagie voor het Stadthuys van Antwerpen, ter presentie van de Heeren Schautech, Amptman Borghemeesters, Schep. etc. ende een groote menichte van toehorders, 5 Juny 1648.*

W. Hollar, fecit. — F. v. Wyngaerde excudit.

On voit en face l'hôtel de ville presque en entier, ayant à droite l'entrée des rues des Orfèvres et des Rôtisseurs, et presque toutes les maisons de la face nord de la Grand'Place. A gauche on a la maison faisant le coin du Canal au Fromage. Contre l'hôtel de ville il y a une estrade et la place est couverte de monde.

Larg. 0^m333, haut. 0^m202.

(Archives d'Anvers).

1648.

N^o 1215. Vue intitulée : *La Publication de la paix de Munster à Anvers, le 5 juin 1648.*

Fac-simile d'une gravure de Wenceslas Hollar, de la collection des Archives d'Anvers.

Et le même titre que le numéro précédent dans l'intérieur du cadre.

C'est une reproduction par la phototypie de la vue précédente, avec réduction.

Larg. 0^m153, haut. 0^m099.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 161.

1649.

N^o 1216. Vue intitulée : *Antverpiens^s. turris ecclesie cathedralis, beatissimæ virginis Mariæ dei-paræ, altitud. 451 1/2 ped. insuper crux 15 ped.*

Antwerpschen toren van de cathedrale kerck van de alderheyligste maget Maria is hooch 451 1/2 voet, en het cruys 15 voet.

Clocher de l'église cathédrale d'Anvers de la vierge Marie contenant en haulteur 451 1/2 pieds, oultre la croix encore 15 pieds.

Wenceslaus Hollar delineavit et fecit. 1649. Gillis Hendricx excudit Antverpiæ.

Avec une échelle.

Vue prise du haut d'une maison faisant face au portail de la cathédrale. A gauche la rue de la Musette bleue dans sa longueur, au-dessus des maisons de laquelle on voit les clochers de St.-Charles Borromée et de St.-Jacques ; à droite la rue de l'Aqueduc et les arbres de la place Verte. Le puits de Quentin Metsys est en avant. Une procession rentre dans le temple.

Larg. 0^m33, haut. 0^m46.

Se trouve dans : 1^o *Notitia marchionatus Sacri Romani Imperii*, etc., par Jacques Le Roy. Amsterdam, 1678. Un volume in-folio, p. 26. (Bib. de l'Univ. de Liège).

2^o *Le grand théâtre sacré du duché de Brabant*, etc., par J. Le Roy. Lahaye, Gérard Block, 1734. Deux volumes in-folio, t. II, p. 28 (1). (Bibl. de l'Univ. de Liège).

1649.

N^o 1217. Vue intitulée : *Antverpiens. turris ecclesiæ cathedralis*, etc., comme au numéro précédent.

Fac-simile d'une gravure du Théâtre sacré de Brabant, du baron Jacques Le Roy.

C'est une reproduction exacte à une échelle réduite de la gravure précédente.

Larg. 0^m222, haut. 0^m16.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 52.

(1) Dans cet ouvrage le titre est : *L'Eglise Cathédrale d'Anvers dédiée à la Ste.-Vierge, dont la tour contient en hauteur 451 1/2 pieds outre la croix qui a encore 15 pieds*, etc.

1649.

N^o 124^{bis}. Plan intitulé : *Arx Antverpiensis.*

F. de Wit excudit Amstelodami.

Avec une échelle, une rose des vents et une légende de A à E pour les bastions de la Citadelle. Le titre et l'écusson sont en blanc.

C'est le même plan que le numéro précédent, avec quelques écritures en plus.

Larg. 0^m515, haut. 0^m405.

Se trouve dans : *La galerie agréable du monde où l'on voit en un grand nombre de cartes très exactes, etc.*, par P. Van der Aa. Leyde, (sans date) 66 volumes in-folio reliés en 35, t. XIII et XIV de la collection entière et t. II des Pays-Bas catholiques. N^o 85. (Coll. L. Digneffe).

1650.

N^o 126^{bis}. Vue intitulée : *Le Werf au XVIII^e siècle* (1).

C'est la copie du même tableau de Bonaventure Peeters, que celui cité dans les deux numéros précédents.

Larg. 0^m133, haut. 0^m095.

Se trouve dans : 1^o *Anvers (Guide.) Histoire, Institutions, etc.*, par J. B. Van Mol. Anvers, Van Mol, 1874. Un volume in-16, p. 54. (Coll. J. B. Vervliet et A. Dejardin).

2^o *Le vieil Anvers et le nouvel Anvers, etc.*, par V. A. Lagye. Bruxelles, Lebègue, 1884. Un volume in-4^o, p. 120.

1650?

N^o 127³. Vue intitulée : *Antwerpen.*

C'est une copie réduite du numéro 97⁴ de 1608 et du numéro 100 de 1613. (Guicciardini).

Les coins du cadre sont arrondis.

Larg. 0^m074, haut. 0^m042.

Se trouve sur la carte : *Novissima, et accuratissima leonis belgici, seu septemdecim regionum descriptio. Auct. N. J. Visschero.*

(1) C'est au XVII^e siècle qu'il faut lire.

Ghedruckt t' Amsterdam bij Claes Jansz. Visscher, in de Calverstraet in de Visscher.

Sur cette carte se trouvent comme sur le numéro 97⁴, dix-neuf autres vues de villes, (les mêmes) à droite et à gauche du cadre et les armoiries des 17 provinces au-dessus. (Bibl. de l'Univ. de Liège).

1651.

N^o 130^{bis}. Vue intitulée : *Antwerpen*.

Avec une échelle, les armes du marquisat et une légende de 32 numéros. Le nord est à gauche.

Les groupes de maisons sont pointillés, les édifices sont en traits pleins. Sur la rive gauche on voit la Tête de Flandre et le fort Isabelle. La Citadelle possède deux ouvrages à cornes du côté de St.-Laurent et du Kiel, qui n'ont jamais existé.

Larg. 0^m31, haut. 0^m21.

Se trouve dans : 1^o *Topographia circuli Burgundici : das ist Beschreibung desz Burgundisch und Niederlandischer Craises*, etc., par Martin Zeillern. Francfort-sur-le-Mein, Caspar Mérian, 1654. Un volume in-4^o, p. 33.

2^o M. Z. *Topographia Germaniæ inferioris dasz ist Beschreibung und Abbildung der vornehmsten Stätten Vöstungen und Ohrter so wohl in Grund als in Prospect in den XVII Niederländischer Provintien liegend alls Brabant, Limburch, Mechelen, Geldern*, etc. Francfort-sur-le-Mein, Caspar Mérian, 1659. Un volume in-4^o, p. 34. (Coll. A. Dejardin).

1654.

N^o 130³. Plan intitulé : *Antwerpia*.

Avec une légende de 32 numéros. Le nord est à droite.

Les maisons sont vues en élévation.

Larg. 0^m31, haut. 0^m27.

Se trouve dans le premier des ouvrages cités précédemment.

1655.

N° 130⁵. Vue intitulée : *Antverpia*. — *Fol. 234*.

Gravé par *J. V. Meurs* (1).

On voit au premier plan le hameau Ste.-Anne entouré de fortifications. Sur la rive droite tous les clochers de la ville.

Larg. 0^m15, haut. 0^m103.

Se trouve dans : *Jodoci Sinceri itinerarium Galliae ita accommodatum, Ut ejus ducti mediocri Tempore tota Gallia obiri, Anglia et Belgium adiri possint : nec bis terre ad eudem loca rediri oporteat : notatis cujuscunque loci, quas vocant, deliciis : Cum Appendice de Burdigala, Ac Iconibus Urbium praecipuarum illustratum. Amstelodami, apud Jodocum Jansonium, 1655. Un vol. in-18, p. 234. (Coll. L. Digneffe).*

1655 ?

N° 130⁶. Plan intitulé : *Burgt*.

Steend. Mart. Ghys, Wol. str. 19. Antwerpen.

Échelle de 1 à 2,000 ?

Avec une légende de 12 numéros pour les édifices.

C'est un plan parcellaire de la partie de la ville où se trouvait le Burght. Il est donc limité à l'Escaut, à la rue de la Lanterne, à la Montagne d'or, au Marché au Bétail, à la rue des Bouchers, à celle des Tonneliers et à la Montagne au Poisson.

Larg. 0^m242, haut. 0^m185.

Se trouve dans : *Historiek der straten en openbare plaatsen van Antwerpen*, par A. Thys. Anvers, Kennes, 1881, p. 22-23. (Coll. J. B. Vervliet).

1660.

N° 133^{bis}. Vue intitulée : *Antwerpen*. — 3.

Prise de la Tête de Flandre. On voit au premier plan le fort de la Tête de Flandre et sur la rive droite les clochers des diverses églises.

Les coins du cadre sont arrondis.

A été reproduite en 1694, n° 148.

(1) Cette dernière mention ne se trouve pas sur tous les exemplaires.

Larg. 0^m27, haut. 0^m18.

Se trouve dans : 1^o *Theatrum præcipuarum urbium ducatus Brabantiae necnon Comitatum Flandriae et Zelandiae accurate adumbratum et in lucem editum a Nicolao Joannis Vischero. A^o 1660. Un vol. in-4^o oblong. (Coll. L. Digneffe et N. Henrotte).*

2^o *Tonneel ofte Bysondere Beschrijvinghe van 't Hertoghdome Brabant; en de Graeffschappen van Vlaenderen en Zeelandt. Mitsgaders een oprechte Af-beeldinghe der Steden en Dorpen daer in gheleghen. Nu nieuwsticks by-een vergaedert door Zacharias Roman en Nicolaes Visscher. Middelbourg, Z. Roman, 1662. Un vol. grand in-folio. (Coll. L. Digneffe).*

1660 ?

N^o 133⁴. Vue intitulée : *La ville d'Anvers en Brabant. — d.*

Prise du milieu de l'Escaut ; il y a un grand nombre de bateaux à voile sur le fleuve. On voit tous les édifices sur la rive droite.

C'est une copie réduite du numéro 165 de 1700 ? (1).

Larg. 0^m255, haut. 0^m205.

Se trouve dans : *Afbeeldinghe dervoornaemste Steden van Europa uytgegeven door F. de Wit. Un vol. in-4^o oblong. (Coll. N. Henrotte).*

1663.

N^o 137^{bis}. Vue sans titre d'une partie des quais.

M. de Vos invenit. — 1.

Prise de la rive gauche. On voit les tours vers le Werf, l'église Ste.-Walburge, la Boucherie, etc.

Larg. 0^m037, haut. 0^m038.

Se trouve dans : *Sanctorum Galliae Belgicae totiusque Germaniae Inferioris et circumjacentium Regionum imagines et elogia, etc.* par André Creusen. Anvers, J. Gallæus, 1663. Un vol. in-4^o (Aussus du titre gravé). (Coll. J. B. Vervliet).

(1) Cette vue doit être portée au numéro 133³ et à la date de 1660 ?

1663.

N^o 137³. Vue intitulée : *Mons omnium sanctorum sive conventus Antverpienses fratrum mino. reg. obs.*

Ph. Fruytirs delineavit. — J. Neeffs fecit aqua forti.

Avec une dédicace à François Gendt, par Guardanus en 1663, une légende de 17 numéros pour la destination des bâtiments et des armoiries à droite et à gauche au-dessus.

C'est une vue à vol d'oiseau du couvent des Récollets ou Franciscains qui était situé entre les rues des Fagots, des Navets, de la Lunette, de Vénus et des Aveugles et la place du Poids de la ville.

La rue des Fagots est en avant. On voit l'église qui a été transformée en musée des tableaux en 1810 : une partie des bâtiments qui longe la rue des Aveugles a été transformée en atelier de charité en 1801.

Larg. 0^m445, haut. 0^m335.

Se trouve dans : *Notitia marchionatus Sacri Romani Imperii*, etc., par Jacques Le Roy. Amsterdam, 1678. Un vol. in-folio. (Bibl. de l'Univ. de Liège).

1670.

N^o 137⁴. Vue intitulée : *Antwerpen.*

F. De Wit. Exc.

Cette vue est prise du milieu de l'Escaut. On y voit les quais de la rive droite, les tours sur les bords et les clochers en arrière. L'Escaut est couvert de bateaux.

Larg. 0^m27, haut. 0^m215.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. — Coll. Bodel Nyenhuis).

1672.

N^o 140^{bis}. Plan intitulé : *Plan d'Anvers.*

C'est une copie du numéro 138 de 1671.

Larg. 0^m09, haut. 0^m135.

Se trouve dans : *Les travaux de Mars*, etc., par Allain Mannesson Mallet. Paris, Frédéric Léonard, 1672. Trois volumes in-12^o, t. I. (Coll. A. Dejardin).

1672.

N^o 140³. Vue intitulée : *Anvers*.

C'est une copie du numéro 139 de 1671.

Larg. 0^m09, haut. 0^m135.

Se trouve dans le même ouvrage que le plan précédent, t. II.

1672.

N^o 140⁴. Vue d'Anvers sans titre.

Avec la personnification de l'Escaut et celle de la ville d'Anvers au premier plan. Au-dessus le Temps suivi d'enfants portant sept écus avec l'inscription : *VII tribus patr. Antverp.*

C'est une vue des quais assez insignifiante.

Larg. 0^m07, haut. 0^m125.

Sert de frontispice à : *Nobilitas sive septem tribus patriciæ Antverpienses*. Leyde, P. Heghinne, 1672. Un volume in-12^o.

1673.

N^o 140⁵. Plan intitulé : *Anversa*. — 3.

Ce plan se borne à l'enceinte des fortifications ; trois églises sont indiquées dans la ville. Un pont de bateaux est jeté sur l'Escaut devant le Werf.

Larg. 0^m42, haut. 0^m315.

Se trouve dans : 1^o *Teatro del Paësi Bassi*, par Gualdo Priorato. Vienne en Autriche, 1673. Un volume in-folio, pl. 3.

2^o *Teatro del Belgio, ó sia descrizione delle diecisette provincie del medesimo*, etc., par Galeazzo Gualdo Priorato. Francfort, 1673. Un volume in-folio, pl. 3. (Coll. L. Digneffe).

1684.

N^o 142³ (1). Plan intitulé : *Plan d'Anvers*. — *Platte grond van Antwerpen*. — 99.

C'est une copie du n^o 138 de 1671.

Larg. 0^m09, haut. 0^m135.

(1) Remplace le numéro 140 de 1671.

Se trouve dans : 1^o *Les travaux de Mars, ou l'art de la guerre*, etc., par Allain Manesson Mallet, 3^e édition. Amsterdam, Jean et Gillis Janson à Waesbergue et Ci^e, 1684. Trois volumes in-12^o, t. I, p. 251. (Coll. A. Dejardin).

2^o Quatrième édition en hollandais : *De werken van Mars, of de konst des oorlogs*, par Allain Manesson Mallet. Amsterdam, Jean et Gillis Janson à Waesberg et Ci^e, 1686. Trois volumes in-8^o, t. I, p. 269. (Coll. A. Dejardin).

3^o Cinquième édition en français. Lahaye, Adrian Moetjens, 1696. Trois volumes in-12^o, t. I, p. 261. (Coll. A. Dejardin).

1684.

N^o 142⁴. Vue intitulée : *Anvers*. — 37.

C'est une copie du numéro 139 de 1671.

Larg. 0^m09, haut. 0^m05.

Se trouve dans les trois éditions de l'ouvrage cité précédemment, t. II, respectivement pp. 23, 25 et 24.

1685.

N^o 142⁵. Vue intitulée : *Antwerpen*.

C'est une vue des quais prise de la rive gauche. Au premier plan on voit l'Escaut avec quelques bateaux.

Larg. 0^m115^r, haut. 0^m058.

Se trouve dans : *Ausführliche und Grundrichtige Beschreibung des ganzen Rheinstroms, darinnen klarlich enthalten, wo, wie, und wolcher Gestalt selbiger entspringe*, etc., Nuremberg, Christoff Riegels et Andreas Knorren, 1685. Un volume in-18^o, p. 820. (Bibl. de la ville d'Anvers).

1685 ?

N^o 142⁶. Vue intitulée : *Antwerpen*.

Vue des quais prise de la rive gauche.

Se trouve sur la même feuille que d'autres gravures.

Larg. 0^m247, haut. 0^m079.

(Bibl. de la ville d'Anvers).

1690 ?

N^o 142⁷. Vue intitulée : *De Jarelykse Triumphante Omgang tot Antwerpen.* — Fol. 42.

Ian Luyken (1) *invenit et fecit.*

C'est une représentation de la procession de l'Ommegang, qui sortit pour la première fois en 1549.

Au premier plan on voit une église que l'on ne peut pas bien déterminer et à droite dans sa longueur la Longue rue Neuve, à gauche de laquelle on voit les clochers de la cathédrale et d'une autre église.

Larg. 0^m315, haut. 0^m16.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel Nyenhuis. — Coll. N. Henrotte).

1690 ?

N^o 142⁸. Vue intitulée : *Der jährlich Triumpherende Umbgang zu Antwerpen.*

C'est une copie de la vue précédente, mais où tout est renversé.

Larg. 0^m31, haut. 0^m16.

(Coll. N. Henrotte).

1693.

N^o 147^{bis}. Plan intitulé : *Anvers. Antwerpen en flamand. Belle et Grande Ville des Pais-Bas, etc.*

A Paris, chez le S^r De Fer, Isle du Palais, quay de l'Orloge à la Sphère Royale. Avec privilège du Roy. — H. Van Loon sculp.

Avec une échelle, une rose des vents et une légende de A à X, dans laquelle la lettre N est sans indication.

C'est une copie du numéro 143 de 1690.

Larg. 0^m268, haut. 0^m192.

Se trouve dans : *Les forces de l'Europe, ou description des principales villes avec leurs fortifications. Dessinées par les meilleurs ingénieurs, etc. Le tout recueilli par les soins du S^r De Fer, Géographe du Roy. A Paris, chez l'auteur dans l'Isle du Palais, sur le Quay de l'Orloge, 1693.* Un volume in-4^o oblong, en huit parties. 1^{re} partie, pl. 10. (Bibl. de la ville de Tournai).

(1) Voir la note à la page 21 du premier travail.

1694.

N^o 154^{bis}. Plan intitulé : *Anvers*.

Avec une rose des vents ; le nord est à gauche.

C'est une copie réduite du numéro 143 de 1690.

Ce plan a été reproduit en 1735 (numéro 188³) (1).

Larg. 0^m165, haut. 0^m11.

Se trouve dans : *Lettres sur l'état présent de l'Europe*. Amsterdam, D. de la Feuille, 1694. Un volume in-8^o, p. 176. (Coll. A. Dejardin).

1695 ?

N^o 154³. Vue intitulée : *Templum et domus professa soc^{ti}s Jesu Antverpiæ. Templum inchoatum A^o 1614 absolutum 1621 et Reliqua subsequentibus annis.*

Jacobus Neeffs fecit aqua forti.

Avec une légende de 13 numéros pour la destination des divers bâtiments.

Vue à vol d'oiseau des bâtiments entourant la Plaine des Jésuites. A gauche l'église St.-Charles et à droite la Sodalité (aujourd'hui la bibliothèque de la ville). Dans le fond les bâtiments s'étendent jusqu'à la Courte rue Neuve.

Larg. 0^m46, haut. 0^m336.

(Archives de la ville d'Anvers).

1695 ?

N^o 154⁴. Vue intitulée : *Templum et domus professa soc^{ti}s Jesu Antverpiæ. Templum inchoatum A^o 1614, absolutum 1621 et Reliqua subsequentibus annis.*

Jacobus Neeffs fecit aqua forti.

La Maison professe des Jésuites, transformée en 1776 en académie militaire ou orphelinat pour les enfants de militaires. — Fac simile d'une gravure de la collection des archives d'Anvers.

Avec une légende de 13 numéros.

Reproduction par la phototypie de la vue précédente, avec réduction.

Larg. 0^m237, haut. 0^m166.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 225.

(1) Ou 174 du premier travail.

1695.

N^o 156^{bis}. Vue intitulée : *Abbatia S. Michelis Antverpiæ.*

D. Coster Sculp^t.

L'Abbaye de Saint-Michel et la Cour des Princes « Prinsenhof » au XVII^e siècle. — Fac simile d'une gravure communiquée par les archives d'Anvers.

Avec une légende de 30 numéros et la vue de la maison de campagne de l'abbé.

Reproduction par la phototypie de la vue précédente, avec réduction.

Larg. 0^m239, haut. 0^m176.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 193.

1695 ?

N^o 156³. Vue intitulée : *Anvers, Ville du Brabant, sur la Rivière de l'Escaut, Capitale du Marquisat du S^t Empire, avec Evêsché.*

Fait par Aveline. Avec Privil. du Roy.

Avec une légende de 8 numéros et le n^o 12.

Cette vue est prise de la Tête de Flandre.

On voit au premier plan le fort de la Tête de Flandre et dans le fond les quais de la rive droite et les diverses églises.

L'Escaut est couvert de bateaux.

Larg. 0^m31, haut. 0^m197.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel Nyenhuis).

1695 ?

N^o 156⁴. Vue intitulée : *Anvers.*

Prise du milieu de l'Escaut.

A gauche on voit la Maison hanséatique et à droite la *citadelle*. Sur la fleuve il est écrit *Schelde Flu.*

Larg. 0^m154, haut. 0^m103.

Se trouve dans : *Les plans et profils des principales Villes et lieux considérables du duché de Brabant. Avec la carte générale et les*

particulières de chaq. gouverne^t. A Paris par le Sr de Braulieu, Ingénieur du R. (4). Un vol. in-8° oblong.

(C'est le titre d'une partie des cartes et plans qui se trouvent dans un recueil sans titre général.) (Bibl. de l'Univ. de Liège. — Coll. L. Digneffe, à Liège et Desmazières, à Tournai).

1696 ?

N° 1565. Vue intitulée : *La ville d'Anvers en Brabant, à Leide, chez Pierre van der Aa. Avec Privilège.*

Cette vue est prise du milieu de l'Escaut qui est couvert de bateaux : dans le lointain s'étend la ville.

Larg. 0^m26, haut. 0^m205.

Se trouve dans : *La galerie agréable du monde*, etc. Leyde. P. Van der Aa. 66 volumes in-folio, reliés en 35, t. IV des *Pays-Bas catholiques*. Numéro 84. (Coll. L. Digneffe).

1698.

N° 1567. Plan intitulé : *Caerte van den streeck tusschen de Marckgrave Leye, den Langen Els, en de Galgestraet.*

J.-C. Van Lyere Geometra, Fecit A° 1698.

Fac-simile door C. Haenen. 1 Maart 1883.

Avec une échelle et une rose des vents.

Donne la partie de la ville hors des anciennes fortifications, comprise entre les rues de la Potence, l'avenue du Margrave, la rue de l'Ancienne Église, la Longue rue des Aulnes et les fortifications de la ville et de la Citadelle.

Toutes les parcelles sont indiquées et numérotées, avec la contenance.

Colorié.

Larg. 0^m52, haut. 0^m40.

(Coll. J. B. Vervliet).

1698.

N° 1568. Plan intitulé : *La citadelle d'Anvers bâtie par le duc d'Albe l'an 1568.*

(4) D'autres exemplaires ont : A Paris chez le Sr de Beaurain, Géographe, et les planches sont numérotées.

J. Harrewyn fecit.

Ce plan se borne à la Citadelle. Tous les bâtiments y sont dessinés en élévation. On voit les canons sur les remparts.

C'est une réduction du plan de l'an 1610, numéro 99.

Larg. 0^m17, haut. 0^m135.

Se trouve dans : *Les délices des Pais-Bas ou description générale de ses dix sept provinces*, etc. Deuxième édition. Bruxelles. François Foppens, 1700. Un volume in-12°, p. 128. (Coll. L. Digneffe).

1700 ?

N° 156⁹. Plan intitulé : *Antwerpen*.

Avec une rose des vents.

Copie du numéro 143 de 1690 : seulement les rues ne sont pas tracées dans l'intérieur de la ville.

Larg. 0^m136, haut. 0^m088.

Ce plan se trouve sur la même feuille que vingt-cinq autres plans, avec le titre commun :

D'Fortresse der tien Spaansche Provintien of Belyii Regii. t' Amsterdam Nieuwelyks Uytgegeven door Reinier & Josua Ottens, in de Kalverstraat, in de Wurelt Kaart. (Coll. N. Henrotte et A. Dejardin).

1701.

N° 171^{bis}. Plan intitulé : *Fortifications d'Anvers au 17^e siècle.*

Lith. S. Mayer, Anvers.

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. XXVII, 2^e Série, t. VII.

Échelle de 1 à 10,000.

Ne donne que le tracé des fortifications construites en 1701 avec le nom des portes. Ce sont les ravelins numéros 10, 14, 15, 20 et 22, l'ouvrage à cornes numéro 18, la contregarde devant le bastion numéro 25 et l'ouvrage numéro 28. Ils sont tous enveloppés d'un chemin couvert général qui, contournant la porte des Béguines, arrive contre la Citadelle qui est elle-même, ainsi que ses deux demi-lunes, entourée d'un chemin couvert.

Larg. 0^m38, haut. 0^m21.

Se trouve dans : *Les agrandissements et les fortifications d'Anvers depuis l'origine de cette ville*, par feu L. Torfs et A. Casterman. (*Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, t. XXVII, 2^e série, t. VII, Anvers. Buschmann, 1871, p. 87).

1705.

N^o 176³. Vue intitulée : *Antwerpen*.

Prise du milieu de l'Escaut. On voit les quais depuis la Maison hanséatique jusqu'à la Citadelle

Larg. 0^m27, haut. 0^m186.

Se trouve dans : *Algemeene Weereld-beschryving, Nae de rechte verdeling der Landschappen, Plaetsen, Zeeën, Rivieren, etc. geographisch, politisch, historisch, chronologisch en genealogisch*, etc. par A. Pher. De la Croix. Amsterdam, F. Halma, 1705. Trois volumes in-4^o, t. I, p. 122. (1) (Coll. A. Dejardin et J. B. Vervliet).

1706.

N^o 176⁴. Plan intitulé : *Citta d'Anversa Capitale del Brabante Descritta e Dedicata Dal P. Cosmografo Coronelli All Illustrissimo Sig : Conte Camillo Silvestri Nobile di Rovigo*.

Avec une échelle, une rose des vents et une légende de 5 numéros pour les bastions de la Citadelle.

On ne voit que l'enceinte fortifiée sur ce plan : sur la rive gauche de l'Escaut se trouve le Veer et le fort Isabelle.

Larg. 0^m27, haut. 0^m175.

Se trouve dans : *Teatro della guerra, diviso in XXXXVIII parti*, etc. par Coronelli. Naples, 1706. Deux volumes in-4^o oblong, t. I, pl. 78. (Bibl. de l'Univ. de Liège).

1706.

N^o 176⁵. Plan intitulé : *Plan de la Ville et Citadelle d'Anvers*.

Renommée tant pour la bonté de Son port que pour le grand Commerce qui si faisait autrefois, et pour la Beauté de ses Édifices, cette ville fait Elle seul une des dix sept Provinces des païjs bas, la

(1) L'édition française de cet ouvrage a été imprimée à Lyon, en 1690. 4 volumes in-12^o. Une nouvelle édition a été aussi imprimée à Lyon en 1705. 5 volumes in-12^o.

Citadelle est des plus Fortes du Monde Construit en 1543 ⁽¹⁾ *sous le Règne de Philippe second Roy d'Espagne. — Tom. II. N° 17.*

De Stad en het Casteel van Antwerpen. — Deur fecit.

Avec une échelle, une rose des vents et une explication en français et en hollandais pour les divers agrandissements de la ville, de 7 numéros.

Le titre et l'explication en français se trouvent au-dessus du plan, hors du cadre, tandis que le titre et l'explication en hollandais sont en dessous du plan, dans l'intérieur du cadre, le premier à gauche et le second à droite.

Dans le coin supérieur à droite est la carte du *Marquisat du St Empire d'Anvers*.

Les édifices y sont vus en élévation avec les noms à côté, en français. Les noms de toutes les rues y sont aussi inscrits, mais en hollandais, et ceux des places, en français ; ceux qui se rapportent à la Citadelle sont tous en français.

Ce plan donne les ouvrages extérieurs construits en avant des fortifications en 1701.

On y voit la *Teste de Flandres*, fortifiée.

Larg. 0^m538, haut. 0^m395.

Se trouve dans : 1^o *Histoire militaire du prince Eugène de Savoie, du prince et duc de Marlborough, et du prince de Nassau-Frise*, etc., par Dumont, augmentée d'un supplément par Rousset. La Haye, Van der Kloot, 1729-1747. Trois vol. in-folio, t. II, p. 213. (Coll. L. Digneffe).

2^o *Oorlogskundige beschrijving van de veldslagen, en belegeringen der drie doorluchtige*, etc., par Dumont. La Haye, Van der Kloot, 1729-1747. Trois vol. in-folio, t. II, p. 213.

1706.

N° 1766. Plan intitulé : *Plan de la Ville et Citadelle d'Anvers. Renommée*, etc., *sous le Règne de Philippe Second Roy d'Espagne.*

(1) Il y a erreur ici : la citadelle a été construite en 1567.

A Amsterdam, chez Pierre Mortier. Avec privilège (1).

Deur fecit.

Avec une échelle, une rose des vents et une explication pour les divers agrandissements de la ville de 7 numéros.

Le titre et l'explication se trouvent au-dessus du plan, hors du cadre.

C'est le même plan que le précédent.

Larg. 0^m538, haut. 0^m395.

Se trouve dans : *La galerie agréable du monde*, etc., t. XIII et XIV de la collection entière et t. IV des *Pays-Bas catholiques*. N° 83^a. (Coll. L. Digneffe).

1708.

N° 1767. (2) Vue intitulée : *Antverpia*. — *Tom. III*, p. 3.

Harrewyn fecit.

Cette vue est prise de la Tête de Flandre. Au premier plan on voit les fortifications de ce hameau, puis l'Escaut et dans le fond les quais.

Larg. 0^m19, haut. 0^m07.

Se trouve dans : 1° *J. B. Gramaye Antverpiensis antiquitates Belgicæ emendatiores et auctæ antiquitatibus Bredanis*, etc. Louvain, G. Denique. Bruxelles, Tserstevens, 1708. Un vol. in-folio.

2° *Histoire de la guerre des Pais-Bas du R. P. Famien Strada, Romain, de la Compagnie de Jésus, Traduite par P. Du Ryer*. 16^e édition. Bruxelles, T Serstevens. 1727. Quatre vol. in-12°, t. IV, p. 3.

Avec un supplément. Amsterdam, P. Michiels. 1720. Deux vol. in-12°. (Bibl. de l'Univ. de Liège. — Coll. L. Digneffe).

3° *De erlevende Belgica onder hunne onverwinnelijkste en triumerende keysertijcke ende konincklijcke majesteyt Maria Theresa ende Franciscus den I Rooms keyser, behelsende eene beschryvinge van alle de wondere victorien, velt-slaegen*, etc., par M. F. Vermeren, 1749. Un vol. in-12° oblong, p. 36 (3).

(1) D'autres exemplaires portent : *A Amsterdam chez Covens et Mortier*.

(2) Remplace le n° 176^{bis} du premier travail.

(3) La vue qui se trouve dans cet ouvrage représente le siège de la Citadelle en 1746 (rendue le 31 mai). La mention : *Harrewyn fecit*, ne s'y trouve plus.

1708.

N^o 176⁸. Plan intitulé : *Antwerpen*.

A. *La Haye chez Pierre Husson*.

I. V. *Catl.*

Avec une rose des vents.

Outre la ville, on voit les environs jusqu'à Merxem et Berchem sur la rive droite et le Veer sur la rive gauche.

Le fort Isabelle se trouve au premier plan, et le fort Perrijne est contre le cadre, en haut.

Larg. 0^m30, haut. 0^m24.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel Nyenhuis).

1708.

N^o 176⁹. Plan intitulé : *Antwerpen*.

A. *La Haye chez Pierre Husson*.

I. V. *Catl.*

Avec une rose des vents.

C'est la même planche que la précédente.

On y a ajouté des lignes de défense en avant de la ville sur les deux rives, et un pont de bateaux sur l'Escaut au Werf. Le fort Isabelle est effacé et le fort Perrijne est plus bas que sur l'autre planche.

Larg. 0^m30, haut. 0^m24.

Se trouve dans : *Diverses Cartes de Géographie, où l'on peut voir le Théâtre de la guerre Dans tout le monde*, etc. Avec le même titre en latin et en hollandais. La Haye, Pierre Husson (1). Un volume in-folio, pl. 32. (Coll. A. Dejardin).

1709.

N^o 176¹⁰ (2). Plan intitulé : *Antwerpen, in Braband aan de Schelde; zijnde een Marquisaat, door Philips de tweede met een casteel versterkt. Haar gesicht is in ons stedeboek.*

Antverpia, Brabantiae, ad Scaldim, per Philippum secundum arcæ munitum. Conspectus ejus in hecatompli.

Pet. Schenk exc : Amst : C. P.

(1) Voir le numéro 43 de 1650.

(2) Remplace le numéro 186 de 1730 ?

Avec une rose des vents.

On ne voit sur ce plan que l'enceinte fortifiée et les cours d'eau à l'intérieur de la ville ; les rues sont indiquées d'une manière peu claire.

Les ouvrages extérieurs construits en 1701 n'y sont pas encore représentés, quoique ce plan soit d'une date postérieure. La rive gauche de l'Escaut s'y trouve aussi avec le Veer et le fort Isabelle.

Sur la même planche sont les plans de Mons, Namur, Maestricht, Bruxelles, Luxembourg, Charleroi, Liège et Dunkerque.

Larg. 0^m185, haut. 0^m145.

Se trouve dans : *Theatrum bellicum, incipiens a Carolo II, Hispaniarum rege ad Carolum III, continensque novem historicas figuras, in magna charta expressas, præcipuarum obsidionum tam mari quam terra, præcipuorum munimentorum ad Rhenum, Mosam, Mosellam uti et in Hispania et Italia, etc. Delineavit et edidit Petrus Schenk. Amstelædami apud Petrum Schenk, sub signo atlantis Sansonis. Anno 1709. Cum privilegio illustriss. ordinum Hollandiæ et West-Frisiæ* (1).

Avec le même titre en hollandais : *Schouwborg van den oorlog*, etc., Un volume in-folio, pl. 4. (Bibl. royale à Bruxelles. Cabinet des estampes. — Coll. L. Digneffe et N. Henrotte).

1711.

N^o 180^{bis}. Plan intitulé : *La ville de Anvers. — Harrewyn fecit.*

C'est la même planche que le numéro 156⁶ de 1698 à laquelle on a ajouté des bateaux sur l'Escaut et des animaux hors de la ville.

Larg. 0^m14, haut. 0^m113.

Se trouve dans : *Les délices des Pais-Bas contenant une Description générale des XVII provinces, etc.*, quatrième édition. Bruxelles, François Foppens, 1711. Trois volumes in-12^o, t. I, p. 116. (Coll. L. Digneffe).

1711.

N^o 180⁴. (2) Plan intitulé : *Plan de la Ville et Citadelle d'Anvers. Renommée, etc.*

(1) Il y a des éditions de 1716, 1720 et 1727.

(2) Le numéro 177 du premier travail est devenu le numéro 176⁵.

à Paris chez le Sieur Baillieu géographe sur le quay de l'Orloge du Palais au Neptune François (1).

A. Coquart Sculp.

Avec une échelle, une rose des vents et une explication de 7 numéros.

Le titre et l'explication se trouvent dans le cadre à la partie inférieure à gauche.

C'est une copie du numéro 176^b de 1706.

Larg. 0^m524, haut. 0^m378.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel Nyenhuis. — Coll. L. Digneffe).

1716.

N^o 181^{bis}. Plan intitulé : *Plan of the town and Citadel of Antwerp*.

Avec une échelle, une rose des vents, une légende de A à O pour les édifices publics et une explication de 7 numéros pour les agrandissements successifs de la ville.

Le titre et l'explication se trouvent dans le coin supérieur à droite dans un cartouche.

Copie réduite des numéros 177, 178 et 179 de 1706 et 1711.

Les édifices publics et les nouvelles fortifications sont vus en élévation.

Larg. 0^m421, haut. 0^m325.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel Nyenhuis).

1727.

N^o 183³. Vue intitulée : *Augustiniani Antverpiensis*.

Avec une légende de A à O pour la destination des bâtiments.

Vue à vol d'oiseau des bâtiments constituant le couvent des Augustins. En avant on voit les façades des maisons de la rue des Peignes parmi lesquelles se trouve la façade de l'église des Augustins et l'entrée du Gymnase littéraire. A gauche la rue Everdy où est l'entrée du couvent et à droite la rue Houdaen.

(1) D'autres exemplaires ont : à Paris chez le sieur Baillieul l'aîné géographe et graveur du Roy Place Maubert au coin de la rue Perdu 1745.

La Cité a été construite dans les jardins du couvent.

Larg. 0^m46, haut. 0^m345.

Se trouve dans : 1^o *Groot kerkelyk Tooneel des hertogdoms van Brabant*, etc., par Jacques Le Roy. Lahaye, Chr. Van Lom, 1727.

2^o *Le grand théâtre sacré du duché de Brabant*, etc., par Jacques Le Roy. Lahaye. Chr. Van Lom, 1729, (aussi Lahaye, Ger. Block, 1734). Deux tomes en quatre parties, t. II, p. 34. (Bibl. de l'Univ. de Liège).

1727.

N^o 1834. Vue intitulée : *Augustiniani Antverpiensis*.

Le couvent des Augustins.

Fac simile d'une gravure du Théâtre sacré du Brabant, du baron Jacques Le Roy.

Avec une légende de A à O.

Reproduction de la gravure précédente par la phototypie, avec réduction.

Larg. 0^m236, haut. 0^m18.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 249.

1727.

N^o 1835. Vue intitulée : *Conventus P. P. Prædicatorum Antverpiæ*.

Avec une légende de 30 numéros pour la destination des bâtiments.

Vue à vol d'oiseau du couvent des Dominicains. En avant est l'entrée de l'église dans la rue Nose, dont le Marché aux Peaux faisait le prolongement à gauche. On voit aussi le Pont à la Chaux. Les dépendances du couvent vont jusqu'à la rue du Caillou à gauche, jusqu'à la rue du Pré et la rue Porte-aux-Vaches dans le fond, et à la rue des Sœurs Noires à droite.

L'église a été conservée, sous le nom de St. Paul ; le calvaire qui y est adossé occupe l'emplacement du cimetière. La rue St.-Paul a été percée à travers les jardins et l'église y a une entrée.

Larg. 0^m62, haut. 0^m364.

Se trouve dans : 1^o *Groot kerkelyk Tooneel des hertogdoms van Brabant*, etc., par J. Le Roy.

2^o *Le grand théâtre sacré du duché de Brabant, etc.*; t. II, p. 116.
(Bibl. de l'Univ. de Liège).

1727.

N^o183⁶. Vue intitulée : *Conventus P.P. Prædicatorum Antverpiæ.
Le couvent des Dominicains.*

*Fac-simile d'une gravure du Théâtre sacré du Brabant du baron
Jacques Le Roy.*

Avec une légende de 30 numéros.

Reproduction de la gravure précédente par la phototypie, avec
réduction.

Larg. 0^m24, haut. 0^m14.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I,
p. 264.

1727.

N^o 183⁷. Vue intitulée : *Abbatia S^ti Salvatoris Antverpiæ ordinis
cisterciensis dicta a fundatore Petri Pots.*

J. Harrewyn, Sculp.

Avec une légende de 7 numéros en dessous.

Vue à vol d'oiseau de l'abbaye du St.-Sauveur.

En avant la Grande rue Pierre Pot où se trouve l'église St.-Sauveur
et l'entrée du couvent. On voit à gauche la Petite rue Pierre Pot dans
sa longueur avec la chapelle St.-Marcoux et les bâtiments de l'abbaye,
qui vont jusqu'à la rue Haute. Les toits des maisons du Marché au
Lin se voient à droite.

L'église St.-Sauveur sert maintenant au culte israélite.

Larg. 0^m46, haut. 0^m34.

Se trouve dans : *1^o Groot kerkelyk Tooneel des hertogsdoms van
Brabant.*

2^o *Le grand théâtre sacré du duché de Brabant*, t. II, p. 107.
(Bibl. de l'Univ. de Liège).

1727.

N^o 183⁸. Vue intitulée : *Abbatia S^ti Salvatoris Antverpiæ ordinis
cisterciensis dicta a fundatore Petri Pots.*

J. Harrewyn, Sculp.

L'abbaye du Saint-Sauveur ou de Pierre Pot à Anvers.

Fac-simile d'une gravure du Théâtre sacré du duché de Brabant, par le baron Jacques Le Roy.

Avec une légende de 7 numéros.

Reproduction de la gravure précédente par la phototypie, avec réduction.

Larg. 0^m238, haut. 0^m177.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 265.

1727.

N^o 183⁹. Vue intitulée : *Carmelus Antverpiensis*.

Avec la désignation des quatre points cardinaux et une légende de A à K pour la destination des bâtiments.

Vue à vol d'oiseau des bâtiments du couvent des Grands Carmes. En avant est la façade dans la rue des Tanneurs. L'église est en arrière. A droite sont les bâtiments longeant la rue des Juifs, et dans le fond il y a une sortie dans la rue de la Bascule.

Larg. 0^m47, haut. 0^m345.

Se trouve dans : 1^o *Groot kerkelyk Tooneel des hertogsdome van Brabant*.

2^o *Le grand théâtre sacré du duché de Brabant*, t. II, p. 129. (Bib. de l'Univ. de Liège).

1727.

N^o 183¹⁰. Vue intitulée : *Carmelus Antverpiensis*.

Le couvent des Grands-Carmes, rue des Tanneurs. — *Fac-simile d'une ancienne gravure.*

Avec l'orientation et une légende de A à K.

Reproduction de la gravure précédente par la phototypie, avec réduction.

Larg. 0^m24, haut. 0^m17.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 233.

1728.

N^o 183¹⁴. Vue intitulée : *Procescie van devocie in de Hooft kerk van onse Live Vrouwe tot Antwerpen. Anno 1728.*

Prise du Marché aux Gants. Sur cette place on voit des baraques éparpillées, et la procession passe. Les agglomérations de maisons ressemblent plutôt à celles d'un village qu'à celles du centre d'une grande ville. A droite l'église Notre-Dame.

De forme triangulaire ; servait probablement à mettre au chapeau des pèlerins. Au verso se trouve la procession de l'Ömmegang.

Larg. 0^m267, haut. 0^m16.

(Coll. A. Dejardin).

1730 ?

184^{bis}. Vue intitulée : *Antwerpen. — N^o 42.*

F. B. Werner delin. Johan Friderich (1) *Probst exc. Aug. V.*

Avec les armes du marquisat à la partie supérieure à droite et une légende de 44 numéros en allemand, en dessous.

Cette vue est prise de la Tête de Flandre. Au premier plan on voit ce fort ; puis au delà l'Escaut avec une quantité de navires. La ville vient ensuite avec tous ses clochers dont les dimensions sont outrées, mais qui sont cependant assez exactement représentés.

Gravure sur cuivre en deux feuilles.

Larg. 0^m99, haut. 0^m295.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel Nyénhuis. — Coll. L. Digneffe, N. Henrotte et A. Dejardin).

1730 ?

N^o 184³. Vue intitulée : *Antwerpen.*

(1) L'exemplaire de M. le chanoine Henrotte porte : *Georg. Balthasar*. Il a aussi : N^o 42, et au-dessus du cadre : *Cum Gratia et Privilegio Sac. Cæs. Majestatis*. Un autre exemplaire porte (*Leihzett*)sc. (Cat. de Muller, 1884).

F. B. Werner Siles. del. — G. B. Probst Sculp. — Joh. Balth. Probst, Jerm. Wolffs Tochterm See Wittib. excudit Aug. Vind.

Avec les armes du marquisat à la partie supérieure à gauche et une légende de 46 numéros en allemand et en français en dessous.

C'est une copie du numéro précédent.

Gravure sur cuivre en deux feuilles.

Larg. 1^m19, haut. 0^m33.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel Nyenhuis).

1730 ?

N^o 1844. Vue intitulée : *Antverpia. Antwerpen.* — N^o 24.

F. B. Werner delin. — J. G. Ringle sculps. — Mart. Engelbrecht excud. A. V.

Cum Priv. Sac. Cæs. Maj.

Avec une légende de 28 numéros en latin et en allemand en dessous du plan et les armoiries du marquisat entourées d'un trophée, au premier plan de la vue, à l'emplacement de la Tête de Flandre.

C'est une copie réduite des vues précédentes.

Larg. 0^m285, haut. 0^m165.

(Bibl. de la ville d'Anvers. — Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel Nyenhuis. — Coll. L. Digneffe).

1730 ?

N^o 1845. Vue intitulée : *Antverpia.* — *Antwerpen.*

J. Christoph. Haffner exc. a. v.

Avec les armoiries du marquisat à la partie supérieure à droite et en dessous deux légendes de 44 numéros, l'une en latin, l'autre en allemand.

C'est une copie des vues précédentes avec la même légende.

En deux feuilles.

Larg. 0^m65, haut. 0^m225.

(Coll. N. Henrotte).

1730 ?

N^o 185^{bis}. Vue intitulée : *Antwerpen.* — *F. 399.*

Prise de la Tête de Flandre.

Au premier plan on voit le hameau Ste.-Anne entouré de fortifications. Contre les quais de la rive droite il y a un grand nombre de bateaux.

Larg. 0^m107, haut. 0^m06.

(Coll. N. Henrotte).

1730 ?

N^o 185³. Vue sans titre d'une partie des quais.

On n'y voit que la Boucherie, la tour des Poissonniers, l'hôtel de ville, l'église Notre-Dame et la tour des Boulangers.

Larg. 0^m062, haut. 0^m095.

Fait partie du frontispice d'un programme intitulé : *Stad Antwerpen. Processie van 16 Augusti 1885. — Ville d'Anvers. Procession du 16 Août 1885.*

Anvers, Lith. Van Os-De Wolf, 2, rue S.S.-Pierre et Paul.

(Coll. J. B. Vervliet).

1733.?

N^o 188^{bis}. Plan intitulé : *Ichnographia Antverpiæ urbis splendidæ et percelebris tam comoditate portus et comærciorum frequentia, quam ædificiorum publicorum et privatorum magnificentia, ac ejus dignitatis et ordinis, ut ea sola constituat unam ex septemdecim Belgii sive Inferioris Germaniæ provinciis. Urbs quippe olim Imperialis non tantum sed etiam Marchionatus Sacri Imperii caput. Arx, quinque validissimis propugnaculis firmata auspiciis Philippi II, R. Hisp. addita fuit a Duce Albano A. 1567 per architectum Paciottum. Sabaudum, quæ censetur inter elegantissimas simul et munitissimas arces, quæ oculis unquam occurrant.*

Avec une échelle, une rose des vents et une explication pour les différents agrandissements de la ville.

Copie réduite des numéros 177, 178 et 179 de 1706 et 1711, et de 181^{bis} de 1716, à la même échelle.

Dans ce plan tous les noms des rues, monuments, etc., sont en français.

Dans le coin supérieur à droite est la carte du marquisat. (n^o 52⁵).

Larg. 0^m41, haut. 0^m315.

Se trouve dans : *Johann David Köhlers historiarum et politices professoris publici auf der Nürnbergischen Universität Altdorff Bequemer Schül- und Reisen-Atlas aller zu Erlernung der Alten, Mittlern und Neuen Geographie dienlichen universal und particular Charten*, etc., *Ausgefertiget von Christoph Weigeln*. Nuremberg, Lorenz Bieling. Un volume in-folio, p. 21. (Bibl. de l'Univ. de Liège. — Coll. N. Henrotte).

1745 ?

N° 190^{bis}. Plan intitulé : *Anvers, Marquisat du St.-Empire*.

Avec une échelle, une rose des vents et une légende de A à Y. (La lettre Y pour l'agrandissement des fortifications en 1701).

Gravure française faisant partie d'une feuille plus grande.

Larg. 0^m127, haut. 0^m20 et 0^m27.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel Nyenhuis).

1746.

N° 190³. Vue intitulée : *Antwerpen*. — 4.

Au premier plan sont deux emblèmes, représentant celui de gauche Saturne, et celui de droite Cybèle.

La vue est prise de la Tête de Flandre. On voit sur la rive droite tous les édifices avec assez de détails.

Larg. 0^m16, haut. 0^m12.

Se trouve dans : *Schutt Platz von drey und neunzig berühmten Städten, so wohl in Holland, Flandern und Brabant, als auch in Ober und Nieder-Sachsen, und dem Reich, imgleichen ein hundert und dreißig figuren aus der Hegdnischen Gotter Historie*, etc., Leipzig. Wolfgang, 1746. Un volume in-8° oblong, p. 4. (Coll. L. Digneffe).

1746.

N° 190⁴. Plan intitulé : *A New Plan of Antwerp by Peter Martel, Engineer 1746*.

Beuning sculp.

Avec une échelle et une rose des vents.

Copie du plan numéro 190 ?

Les noms des rues et édifices sont tantôt en français, tantôt en flamand. La rive gauche n'y figure pas.

Sur la même feuille est une carte du marquisat.

Larg. 0^m47, haut. 0^m302.

(Bibl. de la ville d'Anvers).

1746.

N^o 190^s. Plan intitulé : *Plan de la Ville et de la Citadelle d'Anvers.*

Avec une échelle et une rose des vents, une explication de 7 numéros pour les agrandissements successifs de la ville et une légende de A à O pour les édifices publics.

Le titre et l'explication se trouvent dans le coin supérieur à droite, dans un cartouche.

Copie du numéro 181^{bis} de 1716.

Larg. 0^m42, haut. 0^m325.

Se trouve dans : *Histoire des conquêtes de Louis XV. Tant en Flandre que sur le Rhin, en Allemagne et en Italie, depuis 1744, jusques à la Paix conclue en 1748*, etc., par Dumortous. Paris, De Lormel, 1759. Un volume in-folio, p. 114. (Coll. L. Digneffe).

1746.

N^o 192^{bis}. Plan intitulé : *Plan de l'Attaque de la Citadelle d'Anvers. L'Ouverture de la Tranchée la nuit du 25 au 26 arboré le Drapeau blanc le 31 May 1746. — Plan II, pag. 36.*

Avec une échelle et une légende pour la couleur attribuée aux travaux de chaque nuit.

Ne donne que la Citadelle.

Larg. 0^m36, haut. 0^m265.

Se trouve dans : *Journaux des sièges de la campagne de MDCCXLVI. Dans les Pais-Bas. Avec les Plans en Taille-douce.* Amsterdam. Pierre Mortier. 1750. Un volume in-12^o, p. 113. (Bibl. de la ville de Namur).

1749.

N^o 193⁴. Vue intitulée : *Entrée triomphale du prince Charles de Lorraine en 1749.*

D'après un tableau de Jean-Jos. Heremans le jeune, conservé à l'hôtel de ville d'Anvers.

G. Angerer & Göschl ph.

Représente la porte de Malines à l'intérieur. En face est le corps de garde et la rampe conduisant au rempart. Le prince est à cheval et la pucelle d'Anvers à genoux lui présente les clefs de la ville. Il y a un grand nombre de personnages.

Larg. 0^m238, haut. 0^m157.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 213.

1750 ?

N° 193⁵. Plan d'Anvers en anglais, publié par Rocque, topographe de feu S. A. R. Monseigneur le prince de Galles.

$\frac{1}{2}$ feuille.

Renseigné dans le *Nouveau catalogue de cartes géographiques et topographiques*, etc. Paris, Julien, 1763. Deux volumes, t. II, p. 84. Numéro 7.

1776.

N° 194⁴. Vue intitulée : *Les amusements de l'hiver sur l'Escaut près d'Anvers, l'année 1776*. — *J.-B. Rubens delinea vit. J. J. Van den berghe* (1) *fecit aqua forti. 1777. Antv.*

Larg. 0^m34, haut. 0^m215.

(Coll. Édouard Terbruggen, à Anvers).

1785 ?

N° 194⁵. Vue intitulée : *Le cimetière de Notre-Dame (aujourd'hui la Place Verte), supprimé par Joseph II.*

Dessin de E. Puttaert, d'après une composition de la collection de M. le chevalier Gustave van Havre.

(1) VAN DEN BERGH (Ignace-Joseph), peintre graveur, né à Anvers le 17 juillet 1752, reçu dans la corporation de St.-Luc en 1772, mort à Paris le 18 octobre 1824.

On ne voit que le cimetière planté d'arbres, ayant au fond un calvaire. Il est entouré d'un mur assez bas, orné de statues.

Larg. 0^m152, haut. 0^m101.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 244.

1785.

N^o 194^b. Plan intitulé : *Anvers. Antwerpen.*

Le titre est en dessous du cadre.

Avec une échelle, une rose des vents et une légende de A à X.

C'est une copie du numéro 146 de 1717 : la vignette entourant le titre est à peu près la même.

Larg. 0^m18, haut. 0^m135.

Se trouve dans : 1^o *Het schonenburg der Nederlanden*, etc. Septième édition. Anvers, Spanoghe, 1785. Sept volumes in-12^o, t. I, p. 257. (Coll. A. Drjardin).

2^o *Les délices des Pays-Bas, ou description géographique et historique des XVII provinces belgiques. Septième édition* (1). Anvers, Spanoghe, 1786. Cinq volumes in-12^o, t. I, p. 218. (Coll. L. Digneffe).

1785.

N^o 195^{bis}. Vue intitulée : *Abbaye de St.-Michel à Anvers.*

Le titre est en dessous du cadre.

C'est une copie du numéro 182 de 1717.

Larg. 0^m19, haut. 0^m14.

Se trouve dans les mêmes ouvrages que les numéros précédents, pp. 275 et 235.

1788.

N^o 195³. Vue intitulée : *Antwerpen.*

Prise du milieu de l'Escaut. Petite et grossière gravure sur bois.

Larg. 0^m056, haut. 0^m036.

Se trouve dans : *Almanach voor het Schrikkel-Jaer ons Heere*

(1) C'est réellement la huitième.

Jesu Christi 1788. Gecalculeert op de 17 Provincien door Mr Jan van Vlaenderen, Dag-segger. Anvers, F. J. Vinck. Se trouve aussi dans les éditions postérieures. Les titres diffèrent. (Coll. J. B. Vervliet).

1790.

N^o 1954. Plan intitulé : *Plan du chateau d'Anvers.*

Trachez sc. 1790 (1).

Avec une légende de A à H.

Ne donne que la Citadelle avec les bâtiments à l'intérieur : elle représente la cession du château d'Anvers aux patriotes.

Larg. 0^m245, haut. 0^m21.

(Bibl. royale à Bruxelles. Cabinet des estampes).

1792.

N^o 1955. Plan intitulé : *Siège de la citadelle d'Anvers par l'armée française en 1792.* — Pl. 2.

Dessiné par Fiel. Gravé par Adam.

Avec deux échelles et une rose des vents.

Ce plan comprend sur la rive droite la ville avec ses environs, la Citadelle et le fort de Dam situé à peu près où est maintenant le fort Carnot, et sur la rive gauche la Tête de Flandre et la redoute Isabelle.

On y voit les attaques contre la Citadelle.

Il est très exact.

Un pont de bateaux est jeté sur l'Escaut.

Larg. 0^m295, haut. 0^m215.

Se trouve dans : *Relations des principaux sièges faits ou soutenus en Europe par les armées françaises depuis 1792 ; rédigées par M. M. les officiers généraux et supérieurs du corps impérial du génie qui en ont conduit l'attaque ou la défense ; précédées d'un précis historique et chronologique des guerres de la France depuis 1792 jusqu'au traité de Presbourg en 1806, par V. D. Musset-Pathay.* Paris, Magimel, 1806. Un vol. in-4^o avec atlas. Pl. 2. (Bibl. du régiment du génie).

(1) TRACHEZ (Jacques-André-Joseph), peintre-graveur, né à Anvers le 30 novembre 1746, reçu dans la corporation de St.-Luc en 1771, mort à Anvers le 24 octobre 1820.

1792.

N° 1956. Plan intitulé : *Siège d'Anvers, 29 9bre 1792. — T. 1^{er} Page 81.*

Avec une échelle.

Ce plan est une copie réduite du plan précédent, seulement toutes les rues ne sont pas indiquées dans l'intérieur de la ville, comme dans l'autre.

Larg. 0^m09, haut. 0^m15.

Se trouve dans : *Victoires, conquêtes, désastres, revers et guerres civiles des français, de 1792 à 1815, par une société de militaires et de gens de lettres.* Paris, Panckoucke, 1817-1822, 27 vol. in-8° t. I, p. 81. (Coll. A. Dejardin).

1795.

N° 1957. Vue intitulée : *La porte de Kipdorp à la fin du XVIII^e siècle.*

Dessin de E. Puttaert, d'après une aquarelle de J.-B. van der Straelen conservée aux archives d'Anvers.

E. Puttaert.

Vue prise de la rue Butte du Moulin. A gauche la porte avec les casemates accolées et au centre, contre la porte, d'autres constructions, puis la rampe conduisant au rempart. A droite le rempart Kipdorp planté d'arbres.

Larg. 0^m238, haut. 0^m161.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 256.

1795.

N° 1958. Vue intitulée : *La tour bleue et le rempart Saint-Georges.*

Dessin de E. Puttaert, d'après une aquarelle de J.-B. van der Straelen conservée aux archives d'Anvers.

E. Puttaert.

Vue prise du rempart St.-Georges. A gauche la tour, puis le rempart et à l'extrémité la maison accolée à la porte de Malines. A droite

les constructions de la rue du Rempart, au-dessus desquelles s'élève la flèche de l'église St.-Georges.

Larg. 0^m24, haut. 0^m162.

Se trouve dans le même ouvrage que la vue précédente, t. I, p. 257.

1795.

N^o 195⁹. Vue intitulée : *Vue d'une partie de l'esplanade d'Anvers.*
Dessin de E. Puttaert, d'après une aquarelle de J.-B. van der Straelen conservée aux archives d'Anvers.

E. Puttaert.

Cette vue doit être prise du pied du glacis de la Citadelle, non loin de l'Escaut. Le bâtiment que l'on voit à gauche est probablement la porte de Croonenborch. La rampe au delà devait conduire au bastion St.-Michel. A droite se trouvent d'autres bâtiments et derrière était le Eeckhoff. Au-dessus s'élancent les tours de St.-Michel et de la Cathédrale.

Larg. 0^m154, haut. 0^m106.

Se trouve dans le même ouvrage que les vues précédentes, t. I, p. 268.

1795.

N^o 195¹⁰. Vue intitulée : *La Porte dite de Slyk au XVIII^e siècle.*
Dessin de E. Puttaert, d'après une aquarelle de J.-B. van der Straelen, conservée aux archives d'Anvers.

Vue prise à l'extérieur de la porte de Lillo sur la crête du glacis du chemin couvert, près de la route. Au premier plan le chemin couvert avec l'entrée du pont sur le fossé de l'enveloppe et le pont-levis à l'extrémité. Enfin la façade extérieure de la porte. A gauche un bastion et un batardeau avec dame. A droite le demi bastion contre l'Escaut contenant un hangar et un corps de garde. Au delà le fort St.-Laurent est surmonté d'un moulin. Puis la digue contre l'Escaut avec l'écluse du Kattendyk.

Au dessus de la façade de la porte pointe la flèche de la Cathédrale et le clocheton de la Maison hanséatique.

Larg. 0^m153, haut. 0^m103.

Se trouve dans le même ouvrage que les vues précédentes, t. I, p. 293.

1795 ?

N° 195¹¹. Vue intitulée : *La Porte Rouge, P. Van Regemorter del^t.*
— *J. J. Van Den Berghe Sculp^t. Sumpt. Le Poittevin de la Croix.*

Prise de l'intérieur de la ville. A gauche quelques maisons adossées à la porte, à l'entrée du rempart de la porte du Rhin; à droite l'ouverture conduisant au rempart de la porte Rouge.

Larg. 0^m28, haut. 0^m209.

(Archives communales d'Anvers).

1795 ?

N° 195¹². Vue intitulée : *La porte Rouge à Anvers.*

Reproduction d'une gravure de J.-J. van den Berghe d'après P.-J. van Regemorter. Communiquée par les archives communales d'Anvers.

Reproduction par la phototypie de la vue précédente.

Larg. 0^m154, haut. 0^m116.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 441.

1800 ?

N° 195¹³. Vue intitulée : *La boucherie vers la fin du XVIII^e siècle.*
Dessin de E. Puttaert.

E. Puttaert.

Vue prise de la rue des Bouchers. A gauche la ruelle des Cerceaux dans sa longueur et à droite l'entrée de la rue des Trois Jambons.

Larg. 0^m159, haut. 0^m238.

Se trouve dans le même ouvrage que les vues précédentes, t. I, p. 277.

1803 ?

N° 196⁴. Vue intitulée : *Vue de la ville d'Anvers au commencement du XIX^e siècle.*

Fac-simile d'une gravure de la collection de M. René della Faille. Meisenbach.

Reproduction par la phototypie du numéro précédent avec réduction.

Larg. 0^m238, haut. 0^m156.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 296.

1803.

N^o 197^{bis}. Vue intitulée : *Entrée de Bonaparte à Anvers.*

C'est une copie réduite du numéro précédent.

Larg. 0^m27, haut. 0^m17.

1803.

N^o 198^{bis}. Vue intitulée : *Entrée du premier consul Bonaparte dans la ville d'Anvers le 29 Messidor an XI (18 Juillet 1803)*

Fac-simile d'une gravure de J.-J. Van den Berghe, d'après une esquisse de M. J. Van Brée.

Meisenbach.

Reproduction par la phototypie du numéro 197 avec réduction de plus de moitié.

Larg. 0^m394, haut. 0^m246.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 304.

1803.

N^o 198³. Vue sans titre de la ville d'Anvers, prise de la batterie des Anguilles.

Au premier plan on voit Napoléon à cheval, sur la digue : près de lui est un affût sur lequel il est écrit : *Anvers*. A droite se trouve l'Escaut, à gauche les quais et la Cathédrale.

Larg. 0^m045, haut. 0^m07.

Se trouve dans : 1^o *Histoire de Belgique*, par Théodore Juste, 3^{me} édition. Bruxelles, Jamar, 1850-1853. Deux vol. in-8^o, t. II, p. 343. Sert de cul de lampe au chapitre I du livre IX. (Coll. A. Dejardin).

2^o *Id.*, *id.*, 4^{me} édit. Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1868. Trois vol. in-8^o, t. III, p. 95. (Coll. A. Dejardin).

1805.

N^o 198⁴. Plan intitulé : *Plan de la ville et de la citadelle d'Anvers. Dessiné et Gravé par Ambroise Tardieu.*

Campagne de 1805.

Avec une échelle, une rose des vents et une légende de A à S pour

les ouvrages de fortifications de la ville et de T à Z et a à m pour la Citadelle, au-dessus du plan.

On y voit les cales pour la construction des vaisseaux et les nouvelles cales.

Ce plan s'étend sur la rive droite jusqu'à Merxem et comprend les faubourgs de Borgerhout et de Berchem. Sur la rive gauche il n'y a que la Tête de Flandre.

Larg. 0^m465, haut. 0^m31.

Se trouve dans : *Précis des évènements militaires, ou essais historiques sur les campagnes de 1799 à 1814*, par Dumas. Paris. Treuttel et Würtz. 1817-1826 19 volumes in-8° avec huit atlas in-folio. (Cet ouvrage n'a pas été terminé et s'arrête à la campagne de 1807). (Bibl. de l'Univ. de Liège).

1807.

N° 200^{bis}. Vue intitulée : *Entrée d'Anvers par la porte de Hollande*.

Gravé par Van den Berghe.

Au-dessus de la vue est une réclame intitulée : *Postes Impériales de France*. — *Le Maître de la Poste aux Chevaux*, etc.

Cette vue est prise hors de la porte de Hollande (porte de Slyke). A gauche on voit la porte Rouge, puis la Cathédrale, etc., et à droite des moulins. Au premier plan des voyageurs à cheval, en diligence ou en cabriolet.

Larg. 0^m175, haut. 0^m11.

Se trouve dans : *Almanach du département des Deux-Nèthes, pour l'an 1807*, par L. P. X. Deuxième année. Anvers, Allebé, 1807. Un volume in-8°. (Coll. L. Digneffe et J. B. Vervliet).

1810 ?

N° 200³ (1). Vue sans titre du canal de l'Ancre.

Sumpt. Le Poittevin de la Croix. Dien sculpsit.

Avec une légende de 7 numéros.

(1) C'est le numéro 200^{bis} du premier travail complété.

Prise à l'extrémité du canal, contre les remparts. A droite la rue du Canal de l'Ancre avec l'entrée de la ruelle des Balises. A gauche il y a des arbres jusqu'au bord du canal. Sur celui-ci le pont de l'Ancre probablement, vis-à-vis de la rue du Grand Bassin, et conduisant à la plaine de Hesse. Près du pont un corps de garde et dans le fond la Maison hanséatique.

Larg. 0^m21, haut. 0^m135.

(Coll. J. Linnig, à Anvers).

1810 ?

N^o 200⁴. Vue intitulée : *Le canal de l'Ancre à la fin du XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e siècle.*

Fac-simile d'une ancienne gravure. Sumpt. Le Poittevin de la Croix. Dien sculptsit.

Avec une légende de 7 numéros en dessous.

Reproduction de la vue précédente par la phototypie, avec réduction.

Larg. 0^m154, haut. 0^m10.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 245.

1813 ?

N^o 201⁴. Plan intitulé : *Anvers.*

Avec une échelle et une rose des vents.

L'Escaut est à gauche.

Il n'y a aucun nom d'inscrit sur le plan.

Larg. 0^m111, haut. 0^m153.

Fait partie d'une collection de plans de ports français, gravés à l'eau-forte, qui a paru sous le règne de Napoléon I. (Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel Nyenhuis).

1813.

N^o 201⁵. Vue intitulée : *Église de Notre-Dame à Anvers.*

Jos. Hunin Del. et Sculp. Mechl. 1813.

Sumpt. Le Poittevin De la Croix.

Déposé à la Direction générale de l'imprimerie et de la librairie.

Vue prise du Marché aux Gants. A gauche la rue de la Musette bleue et la tour de St-Charles Borromée et à droite la rue de l'Aqueduc.

Larg. 0^m337, haut. 0^m467.

(Bibl. de l'Unv. de Leyde. Coll. Bodel Nyenhuis).

1815 ?

N^o 202^{bis}. Vue sans titre de la Cathédrale d'Anvers.

Avec une légende de A à D.

Cette vue est prise du haut d'une maison vis-à-vis de l'église ; à droite on découvre la place Verte.

Le feu a pris à une maison des environs, et la gravure représente les différents moyens employés pour l'éteindre, et les puits auxquels on prend l'eau.

Larg. 0^m12, haut. 0^m25.

Se trouve dans : *Stangbrandspuiten*, par J. Van der Heyden, 2^e partie. (Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel Nyenhuis).

1815.

N^o 202³. Vue intitulée : *Vue de la Citadelle d'Anvers du côté de la ville.*

M. J. Waefelaerts del. L. A. Claessens sculpt.

Prise de l'extrémité de la rue du Couvent. On voit au premier plan quelques soldats faisant l'exercice.

Dans le fond les talus de la Citadelle et au-dessus les toits de la porte d'entrée et des bâtiments militaires du fort.

Larg. 0^m285, haut. 0^m185.

(Coll. N. Henrotte).

1815 ?

N^o 202⁴. Plan sans titre de la ville d'Anvers.

Toutes les rues sont tracées ; mais il n'y a pas de noms : au reste pas une seule écriture.

Le grand bâtiment de l'arsenal de guerre n'est pas encore construit.

Les lunettes du Kiel et de St.-Laurent n'y figurent pas encore : elles ne datent que de 1816.

Larg. 0^m27, haut. 0^m213.

(Coll. L. Digneffe).

1815.

N^o 202⁵. Vue intitulée : *Gezicht op de Stad Antwerpen, over de rivier de Schelde.*

Prise de la Tête de Flandre. Il y a un si grand nombre de voiles déployées devant la ville qu'on n'aperçoit guère que l'église Notre-Dame.

Larg. 0^m16, haut. 0^m093.

Se trouve dans : *Reis door België in het jaar 1814 en 1815*. 2^{me} édition (1). Amsterdam, E. Maaskamp, et Bruxelles, P. J. De Mat, 1815. Un volume in-12^o, p. 4. (Coll. L. Digneffe).

1821.

N^o 202⁶. Plan intitulé : *Plan général du Werff et des sondes faites en avant.*

Détails pour servir à la construction des 3^{me} et 4^{me} pans du Werff au port d'Anvers.

Dressé par l'architecte de la ville, P. Bourla, Anvers, Avril 1821.

Larg. 1^m00, haut. 0^m635.

(Archives de la ville d'Anvers).

1826.

N^o 203³. Vue intitulée : *Antwerp Cathedral.*

Drawn by capⁿ. Batty.

Engraved by John Godden.

London Published Jan. 1, 1826, by Robert Jennings, 2 Poultry.

Printed by Rest Fenner.

Vue prise de la place Verte.

Larg. 0^m135, haut. 0^m198.

(1) Dans la première des éditions en français, qui date de 1816, se trouve le plan cité au numéro 200.

Se trouve dans un ouvrage en anglais et en français, grand in-8°.
(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel-Nyenhuis).

1830 ?

N° 207^{bis}. Plan intitulé : *Plan de la ville et citadelle d'Anvers.*

Échelle de 1 à 8,333.

Avec une échelle, l'indication des quatre points cardinaux et une légende de 100 numéros ainsi que l'explication des signes employés.

C'est une copie du n° 204 de 1828.

Larg. 0^m535, haut. 0^m33.

(Coll. A. Dejardin).

1830 ?

N° 207³. Vue intitulée : *In de stad Antwerpen.*

Cette vue est prise de la Tête de Flandre.

Le cadre est de forme elliptique.

Larg. 0^m117, haut. 0^m05.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel-Nyenhuis).

1830.

N° 207⁴. Vue intitulée : *Cathédrale d'Anvers.*

Paris Louis Janet, Libraire, Rue S. Jacques N° 59.

Prise du centre de la place Verte. On voit, en face, la Cathédrale et, à gauche, l'entrée de la rue de l'Aqueduc et les maisons de la place à gauche de cette rue.

Larg. 0^m055, haut. 0^m051.

Sur un calendrier où chaque mois est surmonté d'une vue de ville ; celle-ci est au-dessus du mois de juin. (Coll. L. Béthune).

1830.

N° 207⁵. Vue intitulée : *Première Conquête à Anvers, mardi le 26 Octobre 1830, à 9 1/2 heures du matin. Prise de la porte, dite Slykpoort, où un poste de 12 hommes, un caporal et un sergent, a été désarmé sans coup férir, immédiatement après le pillage d'un navire chargé d'armes. Un pistolet tiré en l'air et un second fixé*

sur la poitrine du commandant de poste avec des menaces non équivoques, décida dans un instant la Victoire.

Lith. de H. Ratinckx, Anvers. — Déposé.

Vue prise près du pont de Fer. On voit la plaine Nassau en entier et au fond à droite le débouché de la rue de Lillo avec la porte de Slyk.

Larg. 0^m225, haut. 0^m165.

(Coll. A. Dejardin).

1830.

N° 2076. Vue intitulée : *Prise de la grande place et de l'Hôtel de ville d'Anvers, le 26 Octobre 1830, entre deux et trois heures de l'après-midi.*

Lith. de H. Ratinckx, Anvers. — Déposé.

Vue prise de la face nord de la place. A droite l'hôtel de ville, puis l'entrée des rues du Cheval, au Sucre et Haute. A gauche les maisons à l'angle jusqu'à la maison Ratinckx, au-dessus desquelles s'élève la flèche de la Cathédrale, puis la rue des Émaux avec le Marché aux Gants à l'extrémité.

Larg. 0^m255, haut. 0^m168.

(Coll. A. Dejardin).

1830.

N° 2077. Vue intitulée : *Prise de la Place de Meir & du Palais Royal d'Anvers, le 26 Octob^{re} 1830 entre 3 & 4 heures du soir. L'armée citoyenne, . . . en a débusqué l'armée ennemie en moins d'une heure.*

J. J. Cöntgen. — Lith. de H. Ratinckx, à Anvers. — Déposé.

Représente la face sud de la place de Meir depuis la rue des Tanneurs jusqu'au palais du Roi et la rue de la Bascule. Au premier plan une barricade et les assaillants.

Larg. 0^m251, haut. 0^m167.

(Coll. A. Dejardin).

1830

N^o 207⁸. Vue intitulée : *Combat à la place de Meir et prise du Palais Royal, le 26 octobre 1830.*

Fac-simile d'une estampe de l'époque, communiquée par les archives communales d'Anvers.

Reproduction par la phototypie de la vue précédente, avec réduction.

Larg. 0^m153, haut. 0^m102.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 413.

1830.

N^o 207⁹. Vue intitulée : *Attaque de l'ancien Arsenal à Anvers, le 26 Octobre 1830, à 5 h^s et demie du soir.*

J. Beunis Pinx. — Lith. de Ratinckx et Coenraets, à Anvers. — Déposé.

Vue de la rue du Canal dans sa longueur prise du Pont de la Bascule. A gauche les bâtiments de l'Arsenal de construction.

Colorié.

Larg. 0^m248, haut. 0^m168.

(Coll. A. Dejardin).

1830.

N^o 207¹⁰. Vue intitulée : *Prise de la Porte rouge d'Anvers, le 27 Octobre 1830. — A 6 heures du matin elle était entièrement abandonnée ; une personne seule a été l'ouvrir avec une pioche. La même personne, assise sur le canon, se rendit ensuite sur les remparts suivie par d'autres, d'où il emmena cette pièce d'artillerie.*

L. Huard. — Lith. de H. Ratinckx, Anvers. — Déposé.

Vue prise du Marché aux Chevaux, au débouché de la rue Rouge. A gauche de la porte, le Rempart de la porte du Rhin et le chevet de l'église St.-Antoine.

Larg. 0^m255, haut. 0^m169.

(Coll. A. Dejardin).

1830.

N^o 207¹¹. Vue intitulée : *Prise de la Porte Rouge, le 27 Octobre 1830.*

Fac-simile d'une estampe de l'époque, communiquée par les archives communales d'Anvers.

Reproduction par la phototypie de la vue précédente, avec réduction.

Larg. 0^m155, haut. 0^m103.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 416.

1830.

N^o 207¹². Vue intitulée : *Prise de la porte de Borgerhout. — La première attaque commença le 26 Octobre 1830 à trois heures de relevée, et elle fut remportée le lendemain à 6 heures et demie du matin.*

J. J. Côtgen. — Lith. de H. Ratinckx à Anvers. — Déposé.

Prise du Marché St.-Jacques au débouché de la rue Neuve, où sont postés les assaillants : au fond la porte Kipdorp et les soldats hollandais.

Larg. 0^m254, haut. 0^m161.

(Coll. A. Dejardin).

1830.

N^o 207¹³. Vue intitulée : *Prise de la porte de Malines d'Anvers, le 27 Octobre 1830. — Elle fut attaquée par l'armée citoyenne le 26 8^{bre} à 4 heures de relevé, le feu dirigé sur tous les points dura pendant toute la nuit et elle fut remportée le lendemain à 8 heures et demie du matin ; un grand nombre de Hollandais tant morts que blessés restèrent sur le champ de bataille et plusieurs autres furent faits prisonniers par nos braves.*

J. J. Côtgen. — Lith. de H. Ratinckx à Anvers. — Déposé.

Vue de la rue des Escrimeurs dans sa longueur prise au débouché de la rue de la Pie. A l'extrémité, la porte de Malines.

Larg. 0^m255, haut. 0^m16.

(Coll. A. Dejardin).

1830.

N° 207¹⁴. Vue intitulée : *Prise de la porte St.-George ou de Malines.*

Prise de la rue Porte St.-George. On voit les maisons à droite et à gauche de la porte.

Les soldats hollandais devant le corps de garde tirent contre les assaillants.

Larg. 0^m197, haut. 0^m147.

(Bibl. royale à Bruxelles. Cabinet des estampes).

1830.

N° 207¹⁵. Vue intitulée : *Prise de la Porte Impériale ou de Malines, le 27 octobre 1830.*

Fac-simile d'une estampe de l'époque, communiquée par la Bibliothèque royale

Reproduction par la phototypie de la vue précédente, avec réduction.

Larg. 0^m153, haut. 0^m115.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 417.

1830.

N° 207¹⁶. Vue intitulée : *Attaque de l'Arsenal à Anvers, le 27 Octobre 1830, à midi et demie.*

J. Beunis, 1831. — Lith. Ratinckx, Anvers. — Déposé.

La rue du Couvent est vue dans sa longueur. A droite une maison avec deux guérites, puis le mur de clôture de l'arsenal. A gauche l'entrée de la ruelle du Sureau d'où sortent les combattants.

Larg. 0^m25, haut. 0^m166.

(Coll. A. Dejardin).

1830.

N° 207¹⁷. Vue intitulée : *Attaque de l'arsenal, le 27 octobre 1830, à midi et demi.*

Fac-simile d'une estampe de l'époque, communiquée par les archives communales d'Anvers.

Reproduction par la phototypie de la vue précédente, avec réduction.

Larg. 0^m152, haut. 0^m102.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 420.

1830.

N^o 208³. Plan intitulé : *Positie voor Antwerpen.*

Steend. v. Houtman te Utrecht.

Donne le cours de l'Escaut depuis l'amont du fort de Burght jusqu'au village d'Austruweel. Sur la rive droite on a la Citadelle, puis l'arsenal, les constructions joignant les quais, le fort du Nord et le village d'Austruweel ; sur la rive gauche on a l'emplacement d'une batterie des Belges, le fort de Burght, la Tête de Flandre, le fort Isabelle et la Pipe de Tabac.

Dans le coin inférieur à droite sont les coupes d'une batterie de mortiers de la Citadelle.

Ce plan a été reproduit en 1832 avec les travaux d'attaque des Français contre la Citadelle. (Voir le numéro 223).

Larg. 0^m56, haut. 0^m36.

1830.

N^o 208⁴. Plan intitulé : *La citadelle et la partie bombardée de la ville en 1830.*

Fac-simile d'un plan de l'époque.

Positie voor Antwerpen.

Reproduction par la phototypie du plan précédent, réduit au quart.

Larg. 0^m153, haut. 0^m098.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 437.

1830.

N^o 208⁶. Vue intitulée : *Gezicht van den brand en beschieten der stad op 27 October 1830 onder het bevel van Z. Exc. den Luit^g gen^l Baron D. H. Chassé met de positie van Z. M. Smaldeel, onder commando van den kapitein ter zee Jonkh^r J. C. Lewe van Aduard.*

Prise du milieu de l'Escaut. On voit les bâtiments hollandais qui

bombardent la ville. Toutes les maisons du quai y sont représentées depuis la batterie St.-Laurent jusqu'à l'arsenal. Au-dessus, s'élèvent les clochers de St.-Paul, de Notre-Dame et de St.-André. L'entrepôt est en feu.

(Coll. René della Faille).

1830.

N^o 2087. Vue intitulée : *Bombardement et incendie de la ville d'Anvers le 27 octobre 1830.*

Fac-simile d'une lithographie du temps, de la collection de M. René della Faille.

Meisenbach.

Reproduction par la phototypie de la vue précédente, avec réduction.

Larg. 0^m394, haut. 0^m202.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 408.

1830.

N^o 209 (1). Vue intitulée : *Het beschieten der stad Antwerpen, onder het Bevel van Z. E. den Luit^l. Gén^l. Baron Chassé op den 27 Octbr 1830.*

Cette vue est prise du milieu de l'Escaut. Trois frégates et trois canonnières hollandaises sont stationnées vis-à-vis de la ville. A gauche on voit la Cathédrale et à droite la Citadelle. L'entrepôt, l'arsenal et les bâtiments avoisinants sont en feu.

Larg. 0^m35, haut. 0^m24.

(Coll. L. Digneffe).

1830.

N^o 240^{bis}. Vue intitulée : *Vue de l'incendie de l'Entrepôt St Michel à Anvers, prise du côté du port, lors du Bombardement, le 27 Octobre 1830.*

J. J. Cöntgen del. — Lith. de H. Ratinckx, Anvers. — Déposé.

Vue prise du milieu de l'Escaut. Sur le fleuve on ne voit qu'un seul bateau qui tire. Sur les quais l'entrepôt est en feu.

(1) Cette description remplace celle du premier travail.

Larg. 0^m253, haut. 0^m166.

(Coll. A. Dejardin).

1830.

N^o 210^s. Vue intitulée : *Incendie de l'entrepôt dans la nuit du 27 au 28 octobre 1830. Vue prise du port.*

Fac-simile d'une estampe de l'époque, communiquée par les archives communales d'Anvers.

Reproduction par la phototypie de la vue précédente, avec réduction.

Larg. 0^m153, haut. 0^m102.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 424.

1830.

N^o 210⁴. Vue intitulée : *Gezigt van den Brand en Beschieten der stad Antwerpen op den 27 October 1830, onder het bevel van Z. Exc^e den luit^l. gener. baron D. H. Chassé ; met de positie van Z. M. Smaldeel onder kommando van den kapitⁿ ter zee, jonkh^r J. E. Lewe van Aduard.*

A. Waldorp, fecit. — H. W. Hoogkamer, sculp.

Uitgegeven by W. J. van Oosterzee, te Rotterdam.

C'est une vue des quais de la rive droite depuis la Maison hanséatique jusqu'à la Citadelle. L'entrepôt est tout en feu. Sur l'Escaut on voit les huit canonnières, corvettes, etc., qui tirent contre la ville. Leurs noms ainsi que ceux de leurs commandants sont inscrits en dessous, hors du cadre.

La frégate *Sumatra* est échouée près du Werf.

Il y a des exemplaires coloriés.

Larg. 0^m93, haut. 0^m48.

(Bibl. royale à Bruxelles. Cabinet des estampes. — Coll. N. Henrotte).

1830.

N^o 212^{bis}. Vue intitulée : *Het Entrepôt te Antwerpen. — Gedurende het Bombardement in den Nacht van den 27 op 28 Octobr 1830.*

Album voor de Aardrijkskunde. — Tweede Serie, N^o 2.

On voit les toits d'une quantité de maisons et dans le fond l'arsenal et l'église St.-Michel en feu. C'est une copie du numéro précédent.

Se trouve sur une planche avec trois autres vues.

Larg. 0^m11, haut. 0^m075.

Se trouve dans : *Album voor de Aardrijkskunde, door P. J. Mendel. Atlas van het koningrijk België, door H. Reding.* Lahaye, Van Langenhuisen, 1843. Un volume in-4^o oblong, p. 68. (Coll. L. Digneffe et A. Dejardin).

1830.

N^o 212³. Vue intitulée : *Incendie de l'entrepôt dans la nuit du 27 au 28 octobre 1830. Vue prise du Théâtre des Variétés.*

Fac-simile d'une estampe de l'époque communiquée par les archives communales d'Anvers.

Reproduction par la phototypie du numéro 212, avec réduction.

Larg. 0^m11, haut. 0^m075.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 425.

1830.

N^o 212⁴. Vue intitulée : *Vue de la Rue du Couvent et de l'Entrepôt d'Anvers, après le bombardement du 27 Octobre 1830.*

L. Huard, fecit.

Publiée par P. Tessaro, M^d. d'Estampes, à Anvers.

Représente la rue dans sa longueur. Derrière les bâtiments de l'abbaye en ruine, on voit la tour de l'église St.-Michel.

Larg. 0^m232, haut. 0^m159.

Comprise dans un album de vues d'Anvers ainsi que les numéros 211 de 1830, 218 et 218⁵ de 1831 et 272⁵, 272⁶, 272⁷ et 272⁸ de 1840 ? (Coll. L. Digneffe).

1830.

N^o 212⁵. Vue intitulée : *Incendie de la rue du Couvent à Anvers, pendant le bombardement du 27 Octobre 1830.*

Lith. de H. Ratinckx à Anvers. — Déposé.

La rue est vue dans sa longueur. A droite les bâtiments de l'ancienne abbaye St.-Michel en feu et plus loin les murs de clôture de l'arsenal de guerre.

Larg. 0^m25, haut. 0^m167.

(Coll. A. Dejardin).

1830.

N^o 212⁶. Vue intitulée : *Vue des ruines de l'Entrepôt à Anvers, après le bombardement du 27 Octobre 1830.*

G. Simonau del.

Vue analogue à la précédente. L'incendie est éteint et les espèces de petits frontons couronnant la façade de l'entrepôt n'existent plus.

Larg. 0^m306, haut. 0^m210.

(Bibl. royale à Bruxelles. Cabinet des estampes).

1830.

N^o 212⁷. Vue intitulée : *La rue du Couvent après le bombardement du 27 octobre 1830.*

Fac-simile d'une estampe de l'époque, communiquée par la Bibliothèque royale.

Reproduction par la phototypie de la vue précédente, avec réduction.

Larg. 0^m150, haut. 0^m112.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 432.

1831.

N^o 213^{bis}. Plan intitulé : *Antwerpen*, (dans l'intérieur de la ville). Avec une légende de a à f.

Les fortifications seules sont représentées : un cours d'eau traverse la ville.

Le fort du Nord, le fort Montebello et la lunette du Kiel sont mal représentés. La lunette Hérentals n'y figure pas. Sur la rive gauche il y a les forts de la Tête de Flandre, de Burgt et de St.-Hilaire.

Sur la même feuille se trouve une vue de la ville, citée ci-dessous.

Larg. 0^m111, haut. 0^m085.

(Bibl. de la ville d'Anvers).

1831.

N° 213³. Vue sans titre de la ville d'Anvers.

Prise de la rive gauche. La Tête de Flandre est au premier plan : la ville est à droite.

Au-dessus du plan cité précédemment.

Larg. 0^m111, haut. 0^m074.

(Bibl. de la ville d'Anvers).

1831.

N° 216^{bis}. Vue intitulée : (Le titre manque).

Vue prise du quai au nord du *fort St.-Laurent*. A gauche la batterie et au-dessus la flèche de la Cathédrale. Au centre la canonnière au moment de l'explosion.

Larg. 0^m18, haut. 0^m153.

(Coll. J. B. Vervliet).

1831.

N° 216³. Vue intitulée : *Explosion de la canonnière hollandaise N° 2, échouée à Anvers auprès du fort St. Laurent le 5 février 1831 à dix heures et demie du matin, commandée par le lieutenant Van Speyk, qui mit le feu aux poudres*. Etc.

J. Beunis à 'S Bosch.

Lith. de H. Ratinckx, Anvers. — Déposé.

Vue prise du quai au nord du fort St.-Laurent. On voit la batterie St.-Laurent et devant elle le bateau au moment de l'explosion ; plus loin une partie des quais et à droite l'Escaut couvert de bateaux.

Larg. 0^m248, haut. 0^m17.

(Coll. A. Dejardin).

1831.

N° 218^{bis}. Vue intitulée : *Explosion de la canonnière n° 2, commandée par le lieutenant Van Speyk, le 5 février 1831*.

Fac-simile d'une lithographie de l'époque.

Reproduction par la phototypie de la vue précédente, avec réduction.

Larg. 0^m154, haut. 0^m098.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 440.

1831.

N^o 218³. Vue intitulée : *Het springen van Z. M. kannonneerboot N^o II, gecommandeerd door J. C. Van Speyk, voor Antwerpen, op den 5^den Febr^{ru} 1831.*

Opgedragen aan de Hollandsche Natie.

Door F. Magnée Schoonschrijver van Z. M.

En dessous sont inscrits deux vers de Helmers extraits de : *De hollandsche Natie.*

Vue prise du quai au nord du fort St.-Laurent, comme la précédente, et avec les mêmes détails.

Larg. 0^m335, haut. 0^m245.

(Coll. A. Dejardin).

1831.

N^o 218⁴. Vue intitulée : *Anvers, le 17 Avril 1831. L'arbre de la liberté.*

J. Beunis fer. 1831. S. B. — Lith. de Ratinckx et Coenraets. — Déposé.

Avec quatre vers en dessous.

En face l'Hôtel de ville. A gauche la rue du Cheval et les maisons vers la rue Haute. A droite l'entrée des rues des Orfèvres et des Rôtisseurs et les maisons au sud de la place. Celle-ci est encadrée par les troupes.

Larg. 0^m25, haut. 0^m167.

(Coll. A. Dejardin.)

1831.

N^o 218⁵. Vue intitulée : *Vue de la grande place et de l'hotel de ville d'Anvers, prise au moment de la plantation de l'arbre de la liberté le 17 avril 1831.*

A. Huard f^t. — Lith. de Dewasme-Pletinckx. — Publié par Tessaro, M^d d'Estampes, Rue des Tanneurs, à Anvers.

Vue analogue à la précédente.

Larg. 0^m254, haut. 0^m177.

Dans le même album que le n^o 212⁴.

1831.

N^o 2187. Plan intitulé : *Plan d'Anvers. — Anvers. — Carte de la Belgique d'après Ferraris. 31^{me}.*

Établissement géographique de Bruxelles.

Échelle de 1 à 8,333.

Avec une rose des vents au milieu de laquelle est une ancre entourée de l'inscription : *Établissement géographique*, et deux légendes, une de 113 numéros pour les *Places publiques et rues qui n'ont pu être écrites sans confusion*, et l'autre de 50 numéros pour les *Édifices publics et particuliers remarquables*. Il y a en outre le dessin du *Vaisseau le Neptune de 80*.

Le plan est divisé en carrés avec des lettres qui sont reproduites aux articles des légendes.

Ce plan s'étend depuis le fort du Nord jusqu'au delà de la lunette du Kiel sur la rive droite et depuis le fort Austruweel jusqu'au fort de Burgt sur la rive gauche. La place du fort Carnot est laissée en blanc.

L'entrepôt et l'arsenal militaire qui ont été brûlés en 1830 par les Hollandais s'y trouvent indiqués d'une manière particulière.

Ce plan a été copié sur celui de 1828, n^o 204. Il a été reproduit en 1832 avec une ajoute à droite pour indiquer les opérations du siège de la citadelle par les Français, en octobre 1832. (N^o 220).

Larg. 0^m585, haut. 0^m37.

Fait partie de l'atlas intitulé : *Carte de la Belgique, d'après Ferraris, augmentée des plans des six villes principales et de l'indication des routes, canaux et autres travaux exécutés depuis 1777 jusqu'en 1831. 42 feuilles. Établissement géographique de Bruxelles. Feuille 31^{me}.* (Coll. A. De Jardin).

1831.

N^o 2188. Plan intitulé : *Anvers en 1831. — Pl. 2.*

Wauwermans, Anvers.

Librairie C. Muquardt, Bruxelles.

Échelle de 1 à 10,000.

Avec une légende de A à I pour les portes et une de 28 numéros pour les édifices.

Plan fictif de la ville à cette époque. La rive gauche ne s'y trouve pas. Les noms des rues ne sont pas indiqués. On y a dessiné l'emplacement des barricades construites pour défendre pied à pied les différentes parties de la ville, en cas d'agression des troupes hollandaises occupant la Citadelle.

Larg. 0^m425, haut. 0^m28.

Se trouve dans : *Les citadelles du sud et du nord d'Anvers*, par H. Wauwermans. Bruxelles, C. Muquardt, 1880. Un vol. in-8^e. Planche 2.

1831.

N^o 218⁹. Plan intitulé : *Siège d'Anvers en 1831. — Pl. 3.*

Wauwermans, Anvers.

Librairie C. Muquardt, Bruxelles.

Échelle de 1 à 5,000.

Avec une légende des signes employés pour les tranchées exécutées ou projetées.

Ce plan donne la Citadelle avec l'esplanade, la lunette Montebello et le terrain en avant du côté du Kiel. On y voit les batteries construites par les troupes belges du 15 au 18 mai 1831, ainsi que les tranchées.

D'après un calque existant au bureau du génie à Anvers.

Larg. 0^m29, haut. 0^m35.

Se trouve dans le même ouvrage que le plan précédent. Planche 3.

1831.

N^o 218¹⁰. Vue intitulée : *The Cathedral, from the Canal au Beurre. Antwerp.*

Published by John Murray, Albemarle Street, 1831.

Drawn & Etched by — Lieut. Col. Batty.

Cette vue représente la rue dite Canal au Beurre où l'on voit encore à gauche le canal avec un pont à l'extrémité et une statue à l'entrée de ce pont. Au-dessus des maisons la Cathédrale.

Larg. 0^m07, haut. 0^m107.

Se trouve dans : *A family tour through South Holland ; up the*

Rhine ; and across the Netherlands, to Ostend. Londres, John Murray, 1831. Un vol. in-12°, p. 27. (Coll. L. Digneffe et A. Dejardin).

1831 ?

N° 218¹¹. Vue sans titre du canal au Beurre et du canal au Sucre.

J. Linnig sc. — 34.

Cette vue est prise de la rue au Beurre. Le canal au Beurre est voûté, le canal au Sucre existe encore bordé par deux rangées de maisons. La groupe des maisons à gauche aura été démoli quand on aura voûté le canal. Au fond on voit les bateaux sur l'Escaut.

Larg. 0^m192, haut. 0^m141.

Se trouve dans : *Album historique de la ville d'Anvers*, etc., par J. Linnig et Mertens. Anvers, Buschmann, 1868. Un volume in-4°, p. 67. (Coll. L. Digneffe et H. Duval, à Liège).

1831.

N° 218¹². Vue intitulée : *Antwerp.*

Sam^l. Prout. — W. Floyd.

C'est une vue de la Cathédrale prise de la Grand'Place.

Larg. 0^m10, haut. 0^m153.

Se trouve dans : *The continental annual, uniform with the landscape annual of 1830 and 1831*, etc., Londres, Smith, Elder en C^{ie}. (Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel Nyenhuis).

1832.

N° 218¹³. Plan intitulé : *Plan de la ville et citadelle d'Anvers renommée tant pour la bonté de son port, la beauté de ses édifices, que par son grand commerce depuis les époques les plus reculées. La citadelle est une des plus fortes du monde ; on commença à la construire sous le règne de Philippe II, roi d'Espagne, le 27 8^{bre} 1567, avec plus de 500 ouvriers.*

En bas est l'inscription suivante :

L'escadre mouillée dans le fleuve est dans la position où elle se trouvait lors du Bombardement de la Ville le 27 Octobre 1830.

Échelle de 1 à 8,333.

Avec une échelle, l'indication des quatre points cardinaux, celle de la longitude et de la latitude, une liste de renvois de 115 numéros et l'indication des signes employés.

C'est la reproduction modifiée du numéro 214 de 1831.

Larg. 0^m525, haut. 0^m33.

(Coll. N. Henrotte).

1832.

N^o 218⁴. Plan intitulé : *Plan der Stadt Antwerpen nebst zitadelle. Elberfeld bei Büschler.*

Lith. v. C. Espagne in Münster.

Avec une échelle et une rose des vents.

C'est une copie du numéro 204 de 1828. Les noms des rues et des édifices sont en français.

Larg. 0^m46, haut. 0^m318.

(Bibl. de l'Univ. de Liège).

1832.

N^o 219^{bis}. Plan intitulé : *Plan der Stadt und Citadelle von Antwerpen.*

Aufgenommen von W. C. van Barsel, 1832.

Wesel in Commission der Beckerschen Buchhandlung.

Avec une rose des vents, une légende de 65 numéros pour les édifices à gauche et le portrait du général Chassé à droite, et une notice historique sur la ville d'Anvers en-dessous du plan à côté du titre.

Les noms des principales rues s'y trouvent.

C'est une copie du numéro 213 de 1831.

Colorié.

Larg. 0^m338, haut. 0^m204.

(Bibl. de l'Univ. de Liège).

1832.

N^o 219³. Plan intitulé : *Plan der Stadt und Citadelle von Antwerpen.*

Aufgenommen von W. C. van Barsel.

Zweite Auflage. Wesel, 1832, in Commission der Beckerschen Buchhandlung.

C'est le même plan que le précédent en dessous duquel on a ajouté une légende pour les bastions, bâtiments, etc. de la Citadelle.

Larg. 0^m338, haut. 0^m204.

(Bibl. de l'Univ. de Liège).

1832.

N^o 220^{bis}. *Neuester Plan der Stadt und Citadelle von Antwerpen nebst Umgebung.*

Frankfurt a. M. bei Carl Jügel.

Lithographirt vom Inspector Börner in Offenbach a. M.

Les noms des rues ne sont pas indiqués. Ce plan donne les environs jusque Austruweel, Schooten, Borsbeeck et Berchem, sur la rive droite de l'Escaut et Zwyndrecht sur la rive gauche.

Larg. 0^m312, haut. 0^m225.

(Bibl. de l'Univ. de Liège).

1832.

N^o 220³. Plan sans titre de la ville et de la Citadelle d'Anvers.

Avec une échelle, une rose des vents et une légende de a à i pour quelques édifices et ouvrages de fortification et de 5 numéros pour les bastions de la Citadelle.

Le grand et le petit bassin ne se trouvent pas où ils devraient être ; mais on a indiqué un grand bassin, entouré de fortifications, sur le territoire d'Austruweel, qui n'a jamais existé.

La Tête de Flandre est aussi entourée d'une série de quatre fronts. Ce plan se trouve sur la carte numéro 89³ des environs de la ville.

Larg. 0^m15, haut. 0^m13.

(Bibl. de l'Univ. de Liège).

1832.

N^o 221^{bis}. Vue intitulée : *Antwerp, from the Tête de Flandre.* — B. 1831.

London, Moon, Boys & Graves. 1831.

Avec une légende de 7 numéros.

Gravure au trait de la vue suivante.

Larg. 0^m23, haut. 0^m15.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel Nyenhuis).

1832.

N^o 221³. Vue intitulée : *Antwerp. From the Tête de Flandre.*
Printed by Lieut. Col^l. Batty.

Engraved by Freebairn.

London Published Jan^r 2 1832 by Moon Boys & Graves, Print-sellers to the King, 6, Pall Mall.

Dixon, Printer.

C'est une vue des quais prise de la Tête de Flandre.

L'Escaut est agité.

Gravure sur acier.

Larg. 0^m23, haut. 0^m15.

Fait partie d'un ouvrage publié en anglais et en français. Un volume in-4^o. (Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel Nyenhuis).

1832.

N^o 221⁴. Vue sans titre des quais de la rive droite.

Avec une légende de 11 numéros.

C'est une vue prise de la Tête de Flandre. Les vaisseaux hollandais : *Gier, Comeet, Eurédice* et les canonnières, (*Cannonneerbot* y sont représentés.

Gravure au trait.

Larg. 0^m20, haut. 0^m085.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel Nyenhuis).

1832 ?

N^o 221⁵. Vue intitulée : *Cathédrale d'Anvers.*

Labarge fecit.

Bruxelles chez Dewasme Lithographe. — Rue des Paroissiens,
N^o 22.

Vue prise du **Marché aux Gants** : à droite on voit les maisons de cette place et la rue de l'Aqueduc dans sa longueur.

Larg. 0^m13, haut. 0^m19.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel Nyenhuis).

1832.

N^o 222^{bis}. Plan intitulé : *Théâtre de la Guerre, etc.*

La ville de guerre projetée par Napoléon.

Fac-simile d'un plan de la collection de M. le chevalier Gustave van Havre.

Reproduction par la phototypie du plan précédent.

Larg. 0^m15, haut. 0^m118.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 365.

1832.

N^o 223^{bis}. Vue intitulée : *Bezetting van het kasteel van Antwerpen. Steend. v. Houtman, Utrecht.*

Cette vue est prise à gauche de la lunette St.-Laurent. Au premier plan, on voit une batterie et une tranchée en construction : plus loin, les ouvrages de la Citadelle et la porte de secours ; au-dessus les clochers de la ville.

Larg. 0^m27, haut. 0^m13.

Cette vue est au-dessus d'un tableau donnant le nom des officiers hollandais composant la garnison de la Citadelle. (Coll. L. Digneffe et A. Dejardin).

1832.

227^{bis}. Plan intitulé : *Plan des opérations du siège de la citadelle d'Anvers.*

1^{re}, 2^{me} et commencement des travaux de la troisième parallèle.

Lith. de David et Chéon, Mont. de la Cour, N^o 52. — Librairie Moderne, Mont. de la Cour, N^o 2. — Déposé.

Avec une échelle, une légende, etc., comme au numéro précédent. C'est une copie exacte de ce numéro.

Larg. 0^m262, haut. 0^m206.

(Coll. J. B. Vervliet).

1832.

N^o 227³. Plan intitulé : *Plan des Opérations du Siège de la citadelle d'Anvers Dressé sur les lieux.*

Échelle de 1 à 8,333.

Avec une légende de 7 numéros pour les bastions de la Citadelle, un tableau de la composition des batteries et une explication des signes employés.

C'est une copie du numéro 227.

Larg. 0^m263, haut. 0^m21.

(Coll. A. Dejardin).

1832.

N^o 233^{bis}. Plan intitulé : *Plan der aanvals werken der citadel van Antwerpen, in December 1832.*

W. C. Van Baarsel sculps.

Échelle de 1 à 3,800.

Avec une échelle, une rose des vents et une légende pour les bastions de la Citadelle, et les bâtiments de *a* à *q*. Il y a aussi quelques coupes.

Ce plan comprend la Citadelle, avec les lunettes de Kiel, St.-Laurent et Montebello, et le terrain en avant jusqu'à l'église St.-Laurent, où sont tracés les travaux de l'attaque.

C'est une copie du numéro 233.

Larg. 0^m495, haut. 0^m39.

Se trouve dans : *Verhaal van de belegering der citadel van Antwerpen door het fransche leger, in December 1832. Etc., door J. W. T. (Tydeman) voormalig officier der genie. Te Zalt-Bommel, bij Joh. Noman en zoon. 1833. Un volume in-8^o. (Traduction de l'ouvrage français). (Coll. A. Dejardin).*

1832.

N^o 234^{bis}. Plan intitulé : *Plan van Antwerpen.*

Avec une légende de 33 numéros.

Ce plan comprend la ville avec ses fortifications et la Tête de Flandre. Il se trouve sur la carte numéro 87^{bis}.

C'est une copie du numéro 234.

Larg. 0^m07, haut. 0^m095.

Se trouve dans le même ouvrage que le numéro 233^{bis}.

1832.

N^o 240^{bis}. Plan intitulé : *Plan der Citadelle von Antwerpen, der Belagerungsarbeiten, welche ihrer Einnahme im Jahre 1746 voringen, und der Umgegend von Antwerpen.*

Frankfurt a. M. Friedr. Wilmans Kunst- u. Sortiments-Handlg.

Avec une légende de a à e pour les batteries de l'assiégeant.

Ne comprend que la Citadelle avec les travaux d'attaque, sapes, etc.

Sur le même plan il y a une carte des environs d'Anvers (n^o 89⁴ des cartes).

Larg. 0^m20, haut. 0^m272.

(Bibl. de l'Univ. de Liège).

1832.

N^o 240³. Plan intitulé : *Opérations du Siège de la Citadelle d'Anvers.* — *Déposé.*

Avec une légende de 7 numéros pour les bastions de la Citadelle et une liste des batteries avec leur composition.

Ne donne que la Citadelle avec les batteries. C'est une copie des numéros 224 et 225.

Larg. 0^m30, haut. 0^m26.

(Bibl. de l'Univ. de Liège).

1832.

N^o 240⁴. Plan intitulé : *Plan der Belagerungsoperationen gegen die Citadelle von Antwerpen.*

Beilage zum Kölnischen Correspondanten, December 1832.

Lith. Anstalt C. W. Korff in Elberfeld.

Avec une légende de 7 numéros pour les bastions de la Citadelle, une de A à C pour les bateaux sur l'Escaut et une liste des batteries avec leur composition, comme au numéro précédent.

C'est une copie, comme le plan précédent, des numéros 224 et 225.

Larg. 0^m22, haut. 0^m183.

(Bibl. de l'Univ. de Liège).

1832.

N° 240⁵. Plan intitulé : *Belagerung der Citadelle von Antwerpen.*

Lith. von Gebr. Becker in Coblenz.

Koblenz bei K. Baedeker.

Avec la même liste pour les batteries qu'aux numéros précédents.

C'est une copie des plans précédents.

Larg. 0^m33, haut. 0^m21.

(Bibl. de l'Univ. de Liège).

1832.

N° 240⁶. Plan intitulé : *Neuster Belagerungs und Bombardements
Plan der Citadelle v. Antwerpen, 1832.*

Wesel in Commission der Beckerschen Buchhandlung.

Avec une échelle, une rose des vents et une légende de 3 numéros.

Ne donne que la Citadelle. Les bâtiments sont vus en élévation dans l'intérieur de celle-ci. On a indiqué quelques tranchées et quelques batteries.

Larg. 0^m256, haut. 0^m20.

(Bibl. de l'Univ. de Liège).

1832.

N° 244^{bis}. Plan intitulé : *Attack of the citadel of Antwerp by the
French. December 1832. — Pl. I.*

Printed by C. Hullmandel.

Avec une échelle, une rose des vents et l'indication des couleurs employées pour les parallèles.

Il y a en outre une légende dans le texte de 15 numéros pour les batteries de canons, de A à H pour les batteries de mortiers, et de a à t pour les ouvrages de la Citadelle, les bâtiments, etc.

Ce plan ne donne que la Citadelle avec les environs jusqu'à Berchem.

Sur la même feuille se trouve une coupe à travers le bastion de Tolède et les glacis , jusqu'à une batterie de mortiers.

Larg. 0^m34, haut. 0^m225.

Se trouve dans : *Journal of an excursion to Antwerp, during the siege of the citadel, in December 1832, by captain the hon^{ble} C. S. W.* Londres, John Murray, 1883. Un volume in-12° (Bibl. du régiment du génie).

1832.

N° 246^{bis}. Plan intitulé : *Plan de la citadelle d'Anvers et des opérations du siège en X^{bre} 1832.*

Lith. de Engelmann et C^{ie}, à Paris.

Échelle de 1 à 8,333.

Avec une légende de 13 numéros et de A à K pour les batteries , et a, a, a, et b, b, b.

Ce plan ne donne que la Citadelle et les environs jusqu'à l'église de Berchem et celle de St.-Laurent. Sur la rive gauche on a le fort de Burght.

Sur la même feuille se trouve une coupe du mortier monstre.

Larg. 0^m38, haut. 0^m20.

(Coll. A. Dejardin).

1832.

N° 247^{bis}. Plan intitulé : *Plan des Travaux de Siège de la Citadelle d'Anvers depuis l'ouverture des Tranchées jusqu'au 23 Décembre 1832. Sur lequel figurent la Brèche faite à la face gauche de la Lunette St.-Laurent et la Batterie de Brèche contre le Bastion de Tolède.*

Lith. de Ratinckx et Coenraets, M^é aux Souliers à Anvers.

Avec une légende de A à L pour les batteries de mortier , et de 15 numéros pour les autres batteries.

Ce plan se borne à la Citadelle et aux travaux de l'attaque.

Larg. 0^m269, haut. 0^m227.

(Archives communales d'Anvers).

1832.

N° 247³. Plan intitulé : *Plan des Travaux, etc.* (comme au précédent).

Siège de la citadelle d'Anvers par l'armée française en 1832.
Fac-simile d'une lithographie de l'époque, communiquée par les archives communales d'Anvers.

Reproduction par la phototypie du plan précédent.

Larg. 0^m148, haut. 0^m119.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 461.

1832.

N^o 248^{bis}. Vue intitulée : *Attaque de la citadelle d'Anvers, vue prise du toit d'une des maisons de Berchem.*

Fac-simile d'une gravure de l'Histoire physique, politique et monumentale de la ville d'Anvers, par M. Edmond Le Poittevin de la Croix.

Avec une légende de 18 numéros pour les ouvrages de fortification en-dessous de la vue.

Reproduction par la phototypie de la vue précédente.

Larg. 0^m238, haut. 0^m166.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 464.

1832.

N^o 254³. Plan intitulé : *Anvers. — Citadelle. — Fig. 106.*

H. Yule. — Fortification. — Pl. VII.

Lith. par Ch. Normand. Imp. Janson, Paris.

Ce plan se borne à la Citadelle et aux travaux d'attaque faits contre celle-ci par les Français en 1832.

Il se trouve sur une planche où sont également représentés les sièges de Groningue en 1594, de Groll en 1627, de Hesdin en 1639, de Maestricht en 1673, de Vienne en 1683 et d'Ath en 1697.

Larg. 0^m10, haut. 0^m09.

Se trouve dans : *La fortification mise à la portée des officiers de l'armée et des personnes qui se livrent à l'étude de l'histoire militaire*, par H. Yule. (Traduit de l'anglais). Paris, Corréard, 1858. Un volume in-8^o avec atlas, pl. VII. (*Journal des armes spéciales*

et de l'état-major, etc., Paris, Corréard, 1857, 4^e série, t. II, p. 457, t. III, p. 113, t. VIII, p. 184).

1832.

N^o 254⁴. Plan intitulé : *Plan of attacks of the citadel of Antwerp from 29th Nov.^r to 23^d Dec^r. 1832.*

John Muller Del^t Scottish Mil^{ty} Academy.

Eng^d. by G. Aikman. Edin^r.

W. & A. K. Johnston, Edinburgh.

Encyclopædia britannica. Ninth édition. — Fortification. — Vol. IX. — Plate XI.

Échelle de 1 à 8,500 ?

Avec une échelle, une légende de 10 numéros pour les bastions et les portes de la Citadelle, et de A. B. C. pour les descentes de fossé.

Ce plan ne donne que la Citadelle et les travaux d'attaque. Les batteries de mortiers portent les lettres A à I et celles de canons les chiffres 1 à 10.

Larg. 0^m179, haut. 0^m23.

Se trouve dans : *The encyclopædia britannica a dictionary of arts, sciences, and general literature. 9^e édition. Edimbourg. A. et C. Black, 1875 à, vol. in-4^o, t. IX, 1875. Planche 11. (En cours de publication). (Bibl. de l'Univ. de Liège).*

1832.

N^o 255^{bi}. Plan sans titre de la Citadelle d'Anvers.

Avec deux légendes, l'une de A à G intitulée : *Particularités*, l'autre de 7 numéros intitulée : *Explications. Suites des vues*.

Larg. 0^m08, haut. 0^m09.

Se trouve dans : *Album de sept vues des ruines de l'intérieur de la citadelle d'Anvers dessinées physiquement d'après nature, immédiatement après sa reddition en Décembre 1832*, par J. B. Van den Nest. Anvers, Van den Nest, 1832. Un vol. in-folio. (Sur la couverture). (Coll. N. Henrotte).

1832.

N^o 255³. Vue intitulée : *Batterie blindée sur le bastion N^o 3 de*

la citadelle d'Anvers. Après le bombardement en Décembre 1832.

*J. Van Rooy Pinx. J. B. J. Van den Nest del. et Lith. — Déposé.
— N° 6.*

On y voit la porte d'entrée de la Citadelle et au-delà les églises de la ville, la Cathédrale, St.-André, etc.

Larg. 0^m315, haut. 0^m22.

Se trouve dans le même recueil que le plan cité plus haut.

1832.

N° 256³. Vue intitulée : *Diorama. Jos. Van Genegen. Bombardement de la Citadelle d'Anvers en 1832. (Anvers s'amuse).*

Croquis fait d'après le tableau de M. Jos. Van Genegen exposé au diorama à Anvers. Il représente une partie de la Citadelle, le dernier jour du siège, au moment où l'église et la caserne sont en feu. Le bastion de Tolède est en ruine et tout le terre-plein de la Citadelle est labouré par les bombes. Dans le lointain on voit la flèche de la Cathédrale.

Derrière est imprimée l'historique du siège de la Citadelle en 1832.

Larg. 0^m38, haut. 0^m20.

Se trouve dans le journal : *Anvers s'amuse. Expositions, festivités*, etc. Anvers, J. Theunis, 1885, 1^{re} année, N° 9. Juin. (Coll. J. B. Vervliet).

1832.

N° 261^{bis}. Plan intitulé : *Antwerp. — (Antwerpen). — (Anvers).*

Published under the Superintendance of the Society for the Diffusion of Useful Knowledge.

Published by Baldwin & Cradock, 47 Paternoster Row Decr 1832. — Drawn by W. B. Clarke. — Engraved & Printed by B. R. Davies, 16 George Str. London University.

Avec une échelle, une rose des vents et une note pour les abréviations en français et en anglais.

Cette belle gravure se distingue par les annotations dans l'intérieur même du plan. Par ex : *New Custom House finished 1832. — Forti-*

fications erected in 1701 by Philip V king of Spain, etc., Toutes les autres indications sont en français.

A droite se trouve un carton : *Plan of the Scheldt, etc.* (N^o 95^{bis} des cartes).

En haut, à la tête du plan, au milieu, on voit une très belle vue : *Antwerp from the road to Mechlin, etc.* (N^o suivant).

Tout au bas du plan, sur le cadre, on a représenté divers édifices publics d'Anvers, pour : *A comparison of the principal buildings at Antwerp.*

Larg. 0^m391, haut. 0^m295.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel Nyenhuis).

1832.

N^o 261³. Vue intitulée : *Antwerp from the road to Mechlin, Brussels & Louvain. — From a Print in the British Museum.*

Cette vue est prise hors de la porte de Malines. On voit les murs d'escarpe de la ville et au-dessus les clochers des principales églises.

Larg. 0^m129, haut. 0^m03.

Se trouve sur la même feuille que le plan cité précédemment.

1833.

N^o 263^{bis}. Vue intitulée : *Cathédrale d'Anvers.*

Jackson.

Vue prise du Marché aux Gants : à gauche la rue de la Musette bleue dans sa longueur, à droite la rue de l'Aqueduc.

Larg. 0^m12, haut. 0^m18.

Se trouve dans : *Le magasin pittoresque. Édition belge.* Bruxelles, 1833, t. I, p. 65.

1833.

N^o 264^{bis}. Vue intitulée : *On the Scheld.*

Painted by C. Stanfield.

Engraved by R. Wallis.

Vue prise du milieu de l'Escaut en aval de la ville. On voit celle-ci

dans le lointain, à gauche, et à droite la Tête de Flandre. Un moulin occupe le devant de la gravure, sur la gauche.

Larg. 0^m145, haut. 0^m092.

Se trouve dans : *Travelling sketches on the Rhine and in Belgium and Holland*, etc. par Leitch Ritchie. Londres, Longman, Rees, etc. 1833. Un volume in-12°, p. 226. (Coll. L. Digneffe).

1836.

N° 266^{bis}. Plan intitulé : *Plan d'Anvers*.

Avec une rose des vents et une légende de 39 numéros pour les rues et les monuments.

Le plan ne va pas au delà des fortifications : la Tête de Flandre y est comprise, ainsi que les autres forts de la rive gauche.

Larg. 0^m098, haut. 0^m07.

Se trouve dans : *Description historique et topographique de la ville d'Anvers*, par A. Ferrier. Bruxelles, L. Hauman. 1836. Un volume in-18°. (Coll. L. Digneffe).

1836 ?

N° 266³. Vue intitulée : *Le pont de fer aux bassins d'Anvers, inauguré par S. M. le roi des Pays-Bas, le 17 octobre 1822*.

D'après un dessin de P. Lauters.

Cette vue est prise du quai St.-Laurent. A gauche on voit ce quai dans sa longueur ainsi que le quai Napoléon : en face le pont de fer et à droite la Maison hanséatique.

Larg. 0^m155, haut. 0^m104.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 401.

1837.

N° 267^{bis}. Vue intitulée : *Antwerp, from the Tête de Flandries. — Antwerpen. — Anvers.*

Engraved by Jn° Shury & Son.

London. Black & Armstrong.

Prise de la rive gauche de l'Escaut. On voit plusieurs bateaux sur le fleuve. Sur l'autre rive, tout à fait à droite, la Cathédrale, ayant à

gauche le clocher de l'église St.-Charles, et puis les toits de la Vieille Boucherie, l'église St.-Paul, et tout à fait à gauche la Maison hanséatique.

Larg. 0^m145, haut. 0^m10.

Se trouve dans : 1^o *Belgium and Nassau ; or the continental tourist*, etc. Londres, Black et Armstrong (sans date). Un volume in-8^o (1), p. 8. (Coll. L. Digneffe).

2^o *La Belgique et Nassau ; ou le Touriste Continental*. Londres, Black et Armstrong (sans date). Un volume in-8^o, p. 20. (Coll. L. Béthune et A. Dejardin).

1837.

N^o 267³. Vue intitulée : *Antwerp cathedral*. — *Dom zu Antwerpen*. — *Cathédral d'Anvers*.

Engraved by J^{no} Shury & Son.

London. Black & Armstrong.

L'église est au centre, vue du Marché aux Gants ; à gauche la rue de la Musette bleue dans sa longueur avec la tour de l'église St.-Charles Borromée pointant au-dessus des maisons ; à droite la rue de l'Aqueduc et les arbres de la Place Verte. Le puits de Quentin-Metsys est à gauche.

Larg. 0^m105, haut. 0^m145.

Se trouve dans les mêmes ouvrages que la vue précédente, pp. 12 et 24.

1837.

N^o 267⁴. Vue intitulée : *Town hall, Antwerp*. — *Hotel de ville, d'Anvers*. — *Rathhaus, Antwerpen*.

Engraved by J^{no}. Shury & Son.

London, Black & Armstrong.

Vue prise du milieu de la Grand' Place : à gauche de l'Hôtel de ville, on voit l'entrée de la rue des Chevaux, et à droite celle de la rue des Orfèvres, ainsi que les façades des maisons de ce côté de la place.

Larg. 0^m14, haut. 0^m10.

(1) Il y a des exemplaires sur grand papier, tirés en format in-4^o, avec les épreuves des gravures sur papier de Chine (Proofs).

Se trouve dans les mêmes ouvrages que les deux vues précédentes, pp. 10 et 22.

1838.

N^o 2677. Vue intitulée : *West front, Antwerp cathedral.*

Façade ouest de la cathédrale d'Anvers.

De lieve vrouwe kerk te Antwerpen van de westzijde.

W. H. Bartlett. — H. Worms. — London ; Geo. Virtue, 26, Ivy Lane.

Vue prise du Marché aux Gants : à droite de l'église, la rue de l'Aqueduc ; à gauche, celle de la Musette bleue.

Larg. 0^m095, haut. 0^m15.

Se trouve dans : *Vues de la Hollande et de la Belgique, dessinées par W. H. Bartlett, esqu. et accompagnées d'observations historiques et topographiques par le professeur N. G. Van Kampen d'Amsterdam.* Londres, Geo Virtue. Un volume in-8^o, p. 176.

Gezigten in Holland en Belgie, naar teekeningen op de plaats zelve vervaardigd, door W. H. Bartlett, Met historische en plaatselijke beschrijving van N. G. Van Kampen. Amsterdam, Beijerinck. Un volume in-8^o, p. 176. (Coll. A. Dejardin).

1838.

N^o 2678. Vue intitulée : *The Egg-market, Antwerp.*

Marché aux Œufs à Anvers.

De Vleeschmaart (sic) te Antwerpen.

W. H. Bartlett. — W. Sprent. — London ; Geo. Virtue, 26, Ivy Lane.

On voit le Marché aux Œufs dans sa longueur, avec l'entrée de la rue Suderman à droite et celle de la rue aux Lits à gauche. Au-dessus des maisons s'élève la flèche de la Cathédrale.

Larg. 0^m10, haut. 0^m15.

Se trouve dans le même ouvrage que les deux vues précédentes, p. 178.

1838.

N^o 2679. Vue intitulée : *La boucherie, Antwerp.*

La boucherie à Anvers.

De vleeschmarkt te Antwerpen.

W. H. Bartlett. — W. Woolnoth. — London; Geo. Virtue, 26, Ivy Lane.

Vue du carrefour formé par les rues des Tonneliers, Vieille Bourse et des Bouchers.

On voit la façade de la Boucherie, de la rue des Tonneliers et une partie de celle de la rue du Cerceau.

Larg. 0^m11, haut. 0^m15.

Se trouve dans le même ouvrage que les trois vues précédentes, p. 178.

1838.

N^o 268^{bis}. Vue intitulée : *Notre-Dame d'Anvers*. (1). — Wauters, sc. (deux fois).

A gauche de l'église on voit l'entrée de la rue de la Musette bleue, et à droite les maisons du Marché aux Gants et l'entrée de la rue de l'Aqueduc.

Larg. 0^m082, haut. 0^m108.

Se trouve dans : 1^o *Guide pittoresque et artistique du voyageur en Belgique*, par A. Ferrier. Bruxelles, Hauman, 1838. Un volume in-12^o, p. 73. (Coll. A. Dejardin).

2^o *Guide pittoresque du voyageur en Belgique*, par A. Ferrier, (2^e édition), Bruxelles, Hauman, 1839. Un volume in-12^o, p. 70. (Coll. A. Dejardin).

3^o *Idem*. (3^e édition). Bruxelles, Hauman, 1840. Un volume in-12^o, p. 70. (Coll. A. Dejardin).

4^o *La Belgique. Guide pittoresque et artistique du voyageur*, par A. Ferrier. (4^e édition). Bruxelles, Hauman, 1842. Un volume in-12^o, p. 79. (Coll. A. Dejardin).

5^o *Manuel du voyageur sur le chemin de fer belge*, par A. Ferrier. Bruxelles, Hauman, 1840. Un volume in-18^o p. 45. (Coll. A. Dejardin).

(1) C'est le titre de la 1^{re} édition; dans les autres le titre est : *Cathédrale d'Anvers*.

6° Le même ouvrage. Bruxelles, Hauman, 1841. Un volume in-12°, p. 45. (Coll. A. Dejardin).

7° Le même ouvrage. Bruxelles, Hauman, 1844. Un volume in-12°, p. 45. (Coll. A. Dejardin).

8° *Handbook for travellers on the Belgian Rail-Road*, par A. Ferrier de Tourettes. Bruxelles, Hauman, 1852. Un volume in-12°, p. 47. (Coll. J. B. Vervliet).

1840.

N° 268⁴. Plan intitulé : *Plan de la ville d'Anvers publié par L. Granello m^d d'estampes, rue de la Bourse, et gravé par Arthan, lithographe. — Plan of the city of Antwerp 1840.*

Échelle de 1 à 8,333.

Avec l'indication des quatre points cardinaux et de la longitude, une liste de renvoi de 108 numéros et l'explication des signes employés.

Ce plan s'étend depuis le fort du Nord jusqu'au fort de Kiel sur la rive droite, et depuis le fort d'Austruweel jusqu'au fort de Burght, sur la rive gauche. La 5^{me} section n'y est pas représentée. La place du fort Carnot est laissée en blanc.

Sur la même feuille il y a une petite carte donnant le cours de l'Escaut aux environs d'Anvers. (n° 114 des cartes). Ce plan est une copie de celui de 1828 (n° 204). Il a été gravé plus tard avec la date de 1844 (n° 276) et celle de 1848. Le même éditeur a aussi fait paraître un plan en 1846, réduction de celui-ci, et en 1859 il en a fait paraître une édition gravée sur acier. (Voir plus loin).

Larg. 0^m56, haut. 0^m335.

(Bibl. de l'Univ. de Leyde. Coll. Bodel Nyenhuis).

1840 ?

N° 271³. Vue sans titre de la courte rue Porte aux Vaches.

J. Linnig sc. — 28.

Prise du Marché au Lait. A gauche l'entrée du Canal au Fromage et à droite la rue Canal des Jésuites. La pompe du Marché au Lait est au premier plan.

Larg. 0^m097, haut. 0^m15.

Se trouve dans : *Album historique de la ville d'Anvers*, etc., par Linnig et Mertens. Anvers, Buschmann, 1868. Un volume in-4°, p. 55. (Coll. L. Digneffe et H. Duval).

1840 ?

N° 2714. Vue sans titre de la crypte de Ste.-Walburge.

J. Linnig sc. — 18.

Prise de la place Ste.-Walburge. A droite les ruines de la crypte et du chœur de l'église, puis la rue du Sac avec la *Vierschare* à l'entrée. En avant la rue des Nattes dans sa longueur.

Larg. 0^m172, haut. 0^m12.

Se trouve dans le même ouvrage que la vue précédente, p. 35.

1840.

N° 2715. Vue sans titre des restes du chœur de l'église Ste.-Walburge.

J. Linnig sc. — 17.

Prise de la place Ste.-Walburge. A droite les ruines du chœur et en avant les maisons de droite de la rue du Sac avec l'entrée de la ruelle des Chiens qui contourne l'église.

Larg. 0^m175, haut. 0^m117.

Se trouve dans le même ouvrage que les vues précédentes, p. 33.

1840.

2716. Vue sans titre des ruines du chœur de l'église Ste.-Walburge.

J. Linnig sc. — 16.

Prise de la rue du Sac dont on ne voit que les maisons de gauche, qui sont contre le chœur. A l'arrière-plan la place Ste.-Walburge dont on ne voit que les arbres, et dans le fond l'Escaut.

Larg. 0^m175, haut. 0^m12.

Se trouve dans le même ouvrage que les vues précédentes, p. 31.

1840 ?

N° 2717. Vue sans titre de la rue des Saucisses.

J. Linnig sc. — 22.

Prise de la rue des Saucisses , à la sortie vers le Marché au Bétail. On ne voit que quelques maisons, à droite, dans cette rue. Dans le fond , à droite, l'entrée de la rue du Persil.

Larg. 0^m13, haut. 0^m152.

Se trouve dans le même ouvrage que les vues précédentes , p. 43.

1840.

N^o 271⁸. Vue intitulée : *Vue de la rade d'Anvers, vers 1840.*

Fac-simile d'une eau-forte de Henri Schaeffels.

Au premier plan l'Escaut et quelques bateaux derrière lesquels on distingue d'abord St.-Paul , puis la Vieille Boucherie , St.-Charles , la Cathédrale et St.-André.

Larg. 0^m155, haut. 0^m114.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges* , par P. Génard , t. I, p. 500.

1840.

N^o 272^{bis}. Vue intitulée : *Anvers vue de la Tête de Flandre.*

Etablissement géograph^e de Brux^s.

On voit au premier plan, à gauche, les maisons du hameau Ste.-Anne. Sur l'autre rive on distingue entre autres la Cathédrale.

Fait partie des vues qui entourent la carte intitulée : *Section de Malines à Anvers.* (Voir n^o 107³ des cartes).

Sur la même planche il y a une autre vue d'Anvers, insignifiante, et une vue du portail de Notre-Dame.

Larg. 0^m07, haut. 0^m03.

Se trouve dans l'*Atlas pittoresque des chemins de fer de la Belgique.* etc. par Alphonse Wauters. Bruxelles, Van der Maelen, 1840. Un vol. in-12^o oblong.

Une seconde édition a paru en 1842 et une troisième en 1844, mais avec d'autres planches. (Coll. L. Digneffe et A. Dejardin).

1840 ?

N^o 272³. Vue intitulée : *Antwerp.*

Représente le Marché aux Œufs avec la tour de la Cathédrale dans le fond.

Larg. 0^m283, haut. 0^m407.

Se trouve dans : *Fac similes of sketches made in Flanders and Germany and drawn on stone by Samuel Prout fsc.*, etc. C. Hullmandel's Lithography. Un volume in-folio. (Coll. L. Digneffe et N. Henrotte).

1840 ?

N^o 272⁴. Vue intitulée : *Antwerp*.

Painted by D. Cox. — Engraved by R. Wallis.

Cette vue est prise de la rive gauche de l'Escaut.

Le fleuve est chargé de navires ; dans le lointain on distingue les clochers de Notre-Dame et de plusieurs autres églises.

Gravure sur acier.

Larg. 0^m102, haut. 0^m07.

Se trouve dans : *La corbeille d'or. Annales romantiques*. Paris, Louis Jamet, sans date. Un vol. in-18^o, p. 213. (Coll. L. Digneffe).

1840 ?

N^o 272⁵. Vue intitulée : *Cathédrale d'Anvers*.

Prise du Marché aux Gants. A gauche la rue de la Musette bleue et le clocher de St.-Charles et à droite la rue de l'Aqueduc et la place Verte.

Larg. 0^m21, haut. 0^m29.

Comprise dans un album de vues d'Anvers avec les numéros 211 et 212⁴ de 1830 et les numéros 218 et 218⁴ de 1831. (Coll. L. Digneffe).

1840 ?

N^o 272⁶. Vue intitulée : *Théâtre d'Anvers*.

Établ^t. Royal de lithi^o de De Wasme-Pletinckx, à Brux^{es}.

à Anvers, chez Tessaro, Éditeur.

Vue prise de la place de la Comédie. A gauche la rue des Caves et des maisons de la rue du Pauvre Diable. A droite la rue de l'Orgue et l'entrée de la rue aux Fleurs.

Larg. 0^m283, haut. 0^m19.

Se trouve dans le même album que la vue précédente.

1840 ?

N^o 272⁷. Vue intitulée : *Vue de la place Verte à Anvers*.

P. Lauters fecit.

Imp. de Dewasme-Pletinckx, lith. de la Cour. — Publié par P. Tessaro M^d d'Estampes, rue des Tanneurs à Anvers. — Déposé.

Vue prise près de l'hôtel St.-Antoine. On voit dans le fond la Cathédrale et les maisons de la place.

Larg. 0^m236, haut. 0^m158.

Se trouve dans le même album que les vues précédentes.

1840 ?

N^o 272⁸. Vue intitulée : *Vue des deux bassins à Anvers.*

P. Lauters fecit.

Imp^o. de Dewasme-Pletinckx, lith. de la Cour.

Publié par P. Tessaro M^d d'Estampes, rue des Tanneurs à Anvers. — Déposé.

Vue prise du quai St.-Laurent d'où l'on voit le quai Napoléon dans sa longueur. A droite le quai de Brème et la Maison Hanséatique. En face le pont de Fer.

Larg. 0^m237, haut. 0^m157.

Se trouve dans le même album que les vues précédentes.

1840.

N^o 272⁹. Vue intitulée : *Hôtel des étrangers tenu par P. Mondon, restaurant au Port, Quai Van Dyck, N^o 53 et 55, vis-à-vis des Bateaux à vapeur. Anvers.*

Lith. Ropoll fils, à Anvers.

Cette vue est prise de l'Escaut, vis-à-vis du Werf. On voit la face droite de la place du Bourg, et le simulacre de la statue de Van Dyck. A droite une partie du quai Van Dyck.

Larg. 0^m112, haut. 0^m053.

(Coll. J. B. Vervliet).

1840 ?

N^o 272¹⁰. Vue intitulée : *Vue de la Tour de l'Eglise St. Jacques, à Anvers.*

View of the tower of St. Jacques-church at Antwerp.

Chez Granello à Anvers.

Vue prise de la Longue rue des Claires dont on voit une partie ainsi que de la rue St.-Jacques qui en est le prolongement. Entre elles deux passe la Longue rue Neuve. La tour de St.-Jacques s'élève dans le fond.

Larg. 0^m194, haut. 0^m285.

(Coll. J. B. Vervliet).

1840 ?

N^o 272¹¹. Vue intitulée : *Vue du Marché aux œufs, à Anvers.*

View of the egg Market at Antwerp.

Chez Louis Granello, M^d d'Estampes, à Anvers. — Déposé.

Vue prise vers la place de Meir. A droite l'entrée de la rue Suderman, et à gauche devrait être celle de la rue aux Lits. Dans le fond celles de la rue du Jambon et du Marché au Lait. La tour de la Cathédrale s'élève au-dessus.

Larg. 0^m18, haut. 0^m242.

(Coll. J. B. Vervliet).

1840 ?

N^o 272¹². Vue intitulée : *Vue de l'hôtel de ville d'Anvers. Ce bâtiment ayant été brûlé par les Espagnols en 1546, fut rebâti en 1560. Le margrave Jean van Immerseel, Amman et le Bourgmestre Nicolas Roekoekoekx, posèrent la première pierre le 27 février 1546. Corneille de Vrendt dit Floris en a été l'Architecte.*

Chez Louis Granello, M^d d'Estampes, à Anvers. — Déposé.

Vue prise du milieu de la Grand' Place, dont on voit une partie des deux faces latérales. A gauche l'entrée de la rue du Cheval, et à droite celles des rues des Orfèvres et des Rôtisseurs.

Larg. 0^m26, haut. 0^m184.

(Coll. J. B. Vervliet).

1840 ?

N^o 272¹³. Vue intitulée : *Vue du nouveau Théâtre d'Anvers, construit en 1834.*

New Royal Theatre, at Antwerp, built in 1834.

Chez L. Granello, M^d. d'Estampes, à Anvers. — Lith. Simonau et Toovey, à Bruxelles. — Déposé.

A gauche la rue des Caves avec les maisons de la rue du Pauvre Diable à l'extrémité et à droite la rue de l'Orgue.

Larg. 0^m245, haut. 0^m283.

(Coll. J. B. Vervliet).

1841.

N^o 273^{bis}. Plan intitulé : *Antwerpen*.

Avec une échelle, une rose des vents et une légende de quatre numéros.

Ce plan, quoique très petit, est cependant exact et presque toutes les rues y sont indiquées. Le chemin de fer ne s'y trouve pas encore, quoiqu'il ait été construit en 1835.

Sur la même feuille se trouvent les plans de Bruxelles, de Liège et de Gand.

Larg. 0^m058, haut. 0^m043.

Se trouve sur la carte : *Belgien und Luxemburg, 1841. Entw. u. gez. v. Pr. Lin. Renner.* — *Stahlstich (Direction v. Kleinknecht) aus der Schweinfurter Geographischen Graviranstalt des Bibliographischen Instituts zu Hildburghausen, Amsterdam u. Philadelphia.* (N^o 22), qui fait partie d'un atlas sans titre en allemand : *Meyer's Conversation Lexicon. N^o 201.* Un vol. in-4^o oblong. (Coll. A. Dejardin).

1841 ?

N^o 273³. Plan intitulé : *Plan d'Anvers*.

Avec une légende de 50 numéros.

On n'a pas figuré les bâisses hors de l'enceinte des fortifications. Les coins du cadre sont coupés.

Larg. 0^m11, haut. 0^m08.

Se trouve sur une carte de la Belgique entourée de huit plans de villes et de dix vues de monuments. (Coll. L. Digneffe).

1841.

N^o 273⁴. Vue intitulée : *West Front of Cathedral of Notre Dame Antwerp*.

Façade de l'ouest de la Cathédrale de Notre Dame Anvers.

F. Allom. E. Roberts.

London Published for the Proprietor by Longman et C^o Paternoster Row October. 1. 1840.

L'église est au centre vue du Marché aux Gants. A gauche la rue de la Musette bleue, à droite celle de l'Aqueduc. Le puits de Quentin Massys est à gauche.

Larg. 0^m115, haut. 0^m155.

Se trouve dans : *La Belgique en 1841*. Bruxelles, Hauman. Un volume in-8°, p. 137. (Coll. L. Digneffe).

1841.

N^o 2735. Vue sans titre, copie de la précédente, servant de cul de lampe à l'article Anvers.

Larg. 0^m04, haut. 0^m05.

Se trouve dans le même ouvrage que la vue précédente, p. 137.

1841.

N^o 2736. Vue intitulée : *De Onze Lieve Vrouwe Kerk. — P. A.*

Vue prise du Marché aux Gants. A gauche la rue de la Musette bleue, à droite celle de l'Aqueduc.

Larg. 0^m054, haut. 0^m086.

Se trouve dans : 1^o *Beschrijving van België*, etc. Lahaye, J. J. Van Ryckevorsel. 1841. Un volume in-18°, p. 14. (Coll. A. Dejardin).

2^o *Gids voor reizigers door het koninkrijk België*, etc. Utrecht, J. H. Siddré. 1846. Un volume in-18°, p. 21. (Coll. L. Digneffe).

1841.

N^o 2737. Vue intitulée : *The cathedral church at Antwerp.*

Cathédrale d'Anvers.

E. Landoy, Editeur, Bruxelles.

Imp. de H. Borremans et C^{ie} Brux. — Déposé.

A gauche de la Cathédrale, qui occupe le centre, on voit la rue de la Musette bleue dans sa longueur et à droite celle de l'Aqueduc.

Larg. 0^m082, haut. 0^m122.

Se trouve dans : *Le guide indispensable du voyageur sur les chemins de fer de la Belgique*, par J. Duplessy. Bruxelles, E. Landoy. 1841. Un volume in-12°, p. 103. (Coll. A. Dejardin).

1841.

N° 273⁸. Vue intitulée : *Hotel des Pays-Bas at Antwerp.*
Hôtel des Pays-Bas à Anvers, tenu par Charles Janssens.
E. Landoy, Editeur, Bruxelles.

Imp. de H. Borremans et C^{ie} Brux. — Déposé.

C'est une vue de la rue des Menuisiers prise dans sa longueur, ayant l'hôtel des Pays-Bas à droite et les maisons du Marché aux Souliers, dans le fond, avec la tour de la Cathédrale émergeant au-dessus.

Larg. 0^m082, haut. 0^m122.

Se trouve dans le même ouvrage que la vue précédente, p. 101.

1841.

N° 273⁹. Vue intitulée : *The theatre at Antwerp.*
Théâtre d'Anvers.
E. Landoy, Editeur, Bruxelles.

Imp. de H. Borremans et C^{ie}. — Déposé.

A gauche du théâtre, qui occupe le centre, on voit la rue de la Cave dans sa longueur, et à droite la rue de l'Orgue et l'entrée de la rue Léopold.

Larg. 0^m122, haut. 0^m076.

Se trouve dans le même ouvrage que les deux vues précédentes, p. 108.

1843 ?

N° 275^{bis}. Vue intitulée : *Anciennes maisons des corporations à Anvers.*

Alte Zunftthaeuser in Antwerpen.

Ancient guilds'houses at Antwerp.

F. Stroobant del. et lith. — Imp. Simonau et Toovey. Bruxelles.

C. Muquardt, éditeur.

Représente une partie de la Grand'Place, avec l'entrée de la rue Haute et du Vieux Marché au Blé. La tour de la Cathédrale se voit au-dessus.

Larg. 0^m225, haut. 0^m305.

Se trouve dans : *Anvers, Liège, Namur et le Hainaut. Monuments d'architecture et de sculpture dessinés d'après nature et lithographiés en plusieurs teintes par F. Stroobant : accompagnés de notices historiques et archéologiques par F. Stappaerts.* Bruxelles, Muquardt, (sans date). Un volume in-folio. (Coll. L. Digneffe).

1843?

N° 275³. Vue intitulée : *L'hôtel de ville à Anvers.*

Das Rathhaus in Antwerpen.

Town hall Antwerp.

F. Stroobant del. et lith. — Imp. Simonau & Toovey, Bruxelles. — C. Muquardt, éditeur.

La façade de l'hôtel de ville est à droite, l'entrée de la rue des Chevaux se voit au delà.

Larg. 0^m225, haut. 0^m31.

Se trouve dans le même ouvrage que la vue précédente.

1843.

N° 275⁴. Vue intitulée : *Église de Notre-Dame, à Anvers.*

G^o Simonau 1855. — Gustave Simonau del. et lith. — Imprimé par Simonau, Lithographe-Éditeur, rue des Petits Carmes, N° 11, à Bruxelles.

La vue de l'église est prise du Marché aux Gants ; on voit donc la façade principale et à gauche la rue de la Musette bleue, au-dessus des maisons de laquelle s'élève le clocher de St.-Charles Borromée : à droite la vue s'étend jusqu'à la place Verte par la rue de l'Aqueduc. Le puits de Quentyn Massys est à gauche sur la place devant l'église.

Larg. 0^m475, haut. 0^m62.

Se trouve dans : *Principaux monuments gothiques de l'Europe*

dessinés et gravés par G. Simonau, texte par A. Voisin. Bruxelles, 1843. Un volume in-plano grand aigle. (Bibl. de l'Univ. de Liège).

1843.

N^o 275⁵. Vue intitulée : *Le Rain-bow, steamer de la general steam navigation company.*

C'est une vue des quais prise du milieu de l'Escaut, avec le steamer en avant. On ne distingue que les tours de la Cathédrale, celle de St.-André et quelques maisons.

Larg. 0^m097, haut. 0^m056.

Se trouve dans : 1^o *Le Guide indispensable du voyageur sur les chemins de fer de la Belgique. Édition illustrée*, par J. Duplessy. Bruxelles, E. Landoy, 1843. Un vol. in-12^o, p. 9. (Coll. A. Dejardin).

2^o *Le guide indispensable du voyageur sur les chemins de fer de la Belgique, ouvrage rédigé sur des documents authentiques*, par J. Duplessy et E. Landoy. 13^e édition. Bruxelles, E. Landoy, 1844-1845. Un volume in 12^o, p. 25. (Coll. A. Dejardin).

1844?

N^o 275⁶. Vue intitulée : *Anvers.*

Représente la place Verte prise de la sortie du Marché aux Souliers. A gauche la rue St -Bernard et l'hôtel St.-Antoine. Au milieu de la place la statue de Rubens et tout à fait à droite la flèche de la Cathédrale.

Cette vue est peu exacte.

En deux teintes.

Larg. 0^m178, haut. 0^m113.

(Coll. J. B. Vervliet).

1844.

N^o 276^{bis}. Vue intitulée : *Cathédrale d'Anvers* (1).

Belgique. — 26. — Lemaitre direxit.

C'est une copie du n^o 273⁴ de 1841.

Larg. 0^m09, haut. 0^m14.

Se trouve dans : *L'Univers. Histoire et description de tous les*

¹ Dans l'édition de 1863, on a ajouté : *Catedral de Ambéres, Belgica.*

peuples. *Belgique et Hollande*, par Van Hasselt. Paris, Firmin Didot, 1844. Un volume in-8° (29^e de l'Europe). L'ouvrage entier a 67 volumes. (Coll. A. Dejardin).

Une autre édition porte la date de 1863. (Coll. L. Digneffe).

1844.

N° 276³. Vue intitulée : *Anvers vue de la Tête de Flandre*.

C'est une copie réduite du numéro 272⁵¹⁸ de 1840.

Fait partie des vues qui entourent la carte numéro 111⁴.

Larg. 0^m04, haut. 0^m15.

Se trouve sur la *Carte pittoresque des chemins de fer de la Belgique*. Bruxelles, Vandermaelen, 1844. (Coll. A. Dejardin).

Et dans l'*Atlas pittoresque des chemins de fer de la Belgique*, etc., par Alph. Wauters. Bruxelles, Vandermaelen, 1842 (1). Un volume in-12° oblong, pl. 2. (Coll. L. Digneffe).

1844.

N° 276⁴. Vue intitulée : *Anvers*.

Prise du milieu de l'Escaut. Petite et inexacte.

Larg. 0^m07, haut. 0^m03.

Se trouve dans la *Géographie illustrée. . . . à l'usage des établissements d'instruction et des gens du monde*, etc. par H. Chau-chard et A. Müntz. Paris, Garnier. 1844. Un volume in-8°, p. 287. (Coll. A. Dejardin).

1844.

N° 276⁵. Vue intitulée : *Eglise cathédrale de Notre Dame d'Anvers*.

Bruges, De Lay-De Muyttere, Lith. 1844. — Déposé.

Prise du Marché aux Gants dont on voit les maisons à droite, ainsi que la rue de l'Aqueduc et les arbres de la place Verte. En face l'église.

Bleu et or.

Larg. 0^m07, haut. 0^m09.

¹ La date de 1844 doit remplacer celle de 1842.

Fait partie d'une suite de vues des édifices les plus remarquables de la Belgique publiée à Bruges en 1844 et 1845, sur papier glacé. (Coll. A. Dejardin).

1844.

N° 277³. Vue sans titre de la rue du Steen. — *Blz.* 304.

J. Linnig f. 1844.

Prise vers la place Ste.-Walburge. A droite le Steen et au delà de l'arcade la rue de la Prison.

Larg. 0^m086, haut. 0^m137.

Se trouve dans : *Geschiedenis van Antwerpen*, etc. par Mertens et Toofs. Anvers, Van Dieren, Buschmann et Van Merlen, 1845-1853. Sept volumes in-8° et un volume d'annexes, t. I, p. 304.

1844.

N° 277⁴. Vue du pont entre le canal de l'Ancre et le canal des Vieux Lions.

J. Linnig sc. — 56.

Ce pont est improprement appelé, dans l'ouvrage, l'ancien pont de Hesse, qui doit avoir disparu vers 1820.

Vue prise du canal de l'Ancre. Au centre le pont à deux arches. A gauche, le derrière des maisons longeant le canal de l'Ancre. A droite, au delà du pont, les maisons de la Digue de terre au-dessus desquelles on voit la cheminée de la raffinerie incendiée en 1861.

Larg. 0^m162, haut. 0^m105.

Se trouve dans l'*Album historique de la ville d'Anvers*, etc., par J. Linnig et Mertens, p. 112. (Coll. L. Digneffe et H. Duval).

1844.

N° 278^{bis}. Vue intitulée : *Tour de la cathédrale d'Anvers*.

R. HR. — *F : Stroobant.*

L'église est vue du Marché aux Gants. A gauche la rue de la Murette bleue avec la tour de St.-Charles et à droite la rue de l'Aqueduc et la place Verte.

Larg. 0^m12, haut. 0^m185.

Se trouve dans le même ouvrage que la vue précédente, t. II, p. 226. Elle a été reproduite en 1885 par *Le Précurseur* d'Anvers, (tirage du dimanche 19 juillet à l'Exposition Universelle). (Coll. A. Dejardin).

1844.

N° 278³. Vue intitulée : *Église des Jésuites, à Anvers.*

L. Ghemar. — H. Brown sc.

Prise de la Plaine des Jésuites aujourd'hui place Conscience. A gauche de l'église la rue conduisant au Pont des Jésuites, à droite les maisons de la place.

Larg. 0^m165, haut. 0^m11.

Se trouve dans le même ouvrage que les numéros précédents, p. 230.

1844.

N° 278⁴. Vue sans titre de la Vieille Boucherie.

L. Ghemar, 1844. — Vermorcken s.

Prise de la rue des Bouchers. A gauche la rue des Cerceaux dans sa longueur et à droite la ruelle des Jambons.

Larg. 0^m095, haut. 0^m115.

Se trouve dans le même ouvrage que les numéros précédents, p. 233.

1845?

279^{bis}. Plan intitulé : *Anvers. Antwerpen.*

Avec une rose des vents et une légende de 51 numéros et une de *a* à *g*.

C'est une copie réduite du numéro 270 de 1840.

Larg. 0^m11, haut. 0^m08.

Se trouve dans : *Manuel du voyageur en Belgique, itinéraire artistique, industriel et manufacturier*, etc., par Boyce et Richard. 6^e édition. Paris, L. Maison, 1845? Un volume in-12°, p. 134. (Coll. A. Dejardin).

1845?

N° 279³. Vue intitulée : *Port d'Anvers.*

Lithé par Kreins d'après le croquis de Wynantz. — Figures par

Madou. — Imprimé P. Simonau à Bruxelles. — Chez Fietta frères Ma^{de}
d'Estampes, rue de la colline, Bruxelles.

Cette vue est prise de la rive droite de l'Escaut, au nord, près de
l'écluse du Kattendyk. On y voit à gauche la batterie St.-Laurent et
la suite des quais. Au centre et à droite on a l'Escaut couvert de
bateaux.

Larg. 0^m695, haut. 0^m43.

(Coll. A. Dejardin).

1845.

N^o 279^a. Plan intitulé : *Anvers. Antwerpen.*

*grav. u. gedr. i. d. lith. geogr. Inst. v. Wagner u. Kohl in
Darmstadt.*

Avec une rose des vents et une légende de 51 numéros et une de
a à o.

C'est une copie du n^o 279^{bis}.

Larg. 0^m11, haut. 0^m08.

Se trouve dans : 1^o *Belgien. Handbüchlein für Reisende*, etc.
3^e édit. Coblenz, Karl Bädcker, 1845. Un volume in 12^o, p. 114.
(Coll. A. Dejardin).

2^o *Le voyageur en Belgique et sur les bords du Rhin. Nouveau
guide*, etc. Anvers et Ostende. Max Kornicker, 1847. Un vol. in-12^o,
p. 143. (Coll. A. Dejardin).

Au même texte on a donné le titre suivant :

Le voyageur en Belgique. Nouveau guide, etc. Anvers, Max
Kornicker, 1850. (Coll. L. Digneffe).

1845 ?

N^o 279^c. Plan intitulé : *Plan de la ville d'Anvers.*

*Guide illustré du voyageur en Belgique, Brux. Hauman et C^{ie},
Rue du Nord.*

Avec une rose des vents et une légende de A à K pour les églises
et de 15 numéros pour les édifices remarquables.

C'est une copie du n^o 268 de 1838 et du n^o 269 de 1840.

Larg. 0^m185, haut. 0^m122.

Se trouve dans : *Guide illustré du voyageur en Belgique.* (A.

Ferrier) Bruxelles, Hauman, 1845 ? Un vol. in-12°, p. 65. (Coll. L. Digneffe et A. Dejardin).

1845 ?

N° 2796. Vue sans titre de la cathédrale d'Anvers.

Ligny sc. — A.

Prise du Marché aux Gants. A gauche la rue de la Musette bleue dans sa longueur, à droite l'entrée de la rue de l'Aqueduc.

Larg. 0^m055, haut. 0^m07.

Se trouve dans le même ouvrage que le plan précédent, p. 68.

1845 ?

N° 2797. Vue sans titre de la ville d'Anvers.

Prise de la rive gauche de l'Escaut.

Au premier plan le débarcadère des bateaux à vapeur de passage.

Larg. 0^m075, haut. 0^m035.

Se trouve dans le même ouvrage que les deux numéros précédents, p. 86.

1845.

N° 2798. Plan intitulé : *Plan de la ville et citadelle d'Anvers.*

Renommée tant pour la bonté de son Port, etc., comme au n° 204 de 1828 et 219 de 1832. Le nom du graveur n'est plus suivi de la mention à *Brux.* et les mots : *Imprimé par, etc.*, ne s'y trouvent plus.

Échelle de 1 à 8,333.

Avec l'indication des quatre points cardinaux, une échelle, une légende de 154 numéros et une indication des signes employés.

Reproduction des numéros 204 et 219 de 1828 et 1832. Il y a de plus que sur ce dernier le chemin de fer vers l'entrepôt avec la station provisoire et le chemin de fer du pays de Waes, la route de Lillo, l'avenue de Brouckere sur les glacis, et la poterne du chemin de fer. La rue St.-Paul est projetée. L'ancien entrepôt est remplacé par un pâté de maisons, le nouvel entrepôt est agrandi. Les noms des remparts sont inscrits. Etc.

Larg. 0^m535, haut. 0^m33.

(Coll. A. Dejardin).

1845.

N^o 279⁹. Vue intitulée : *Théâtre d'Anvers*.

Bruges. De Lay-De Muyttere, Lith. 1845. — Déposé.

Cette vue est prise de la place de la Comédie. A droite du théâtre on voit les premières maisons de la rue de l'Orgue, et à gauche, dans le prolongement de la rue des Caves, on aperçoit quelques maisons de la rue du Pauvre Diable.

Bleu et or.

Larg. 0^m09, haut. 0^m07.

Fait partie de la même suite de vues que le numéro 276⁵. (Coll. A. Dejardin).

1846.

N^o 279¹⁴. Vue intitulée : *Antwerpen*.

Steendr. v. Mensing en Last.

Cette vue est prise de la rive gauche de l'Escaut, qui occupe le premier plan. Au delà du fleuve on voit les quais, la Cathédrale, les églises St.-Paul, St.-André, etc.

C'est une copie du numéro précédent.

Larg. 0^m165, haut. 0^m10.

Se trouve dans : *Belgie sedert de omwenteling in 1830*, par Ignaz Kuranda. Amsterdam, Hendrik Frijliuk. 1846. Deux volumes in 8^o, t. II, p. 1. (Coll. A. Dejardin).

1846.

N^o 279¹². Plan intitulé : *Anvers*.

Avec une rose des vents, une légende de 51 numéros et une de a à g pour les places.

C'est une copie du plan de 1845, numéro 279^{bis}.

Larg. 0^m11, haut. 0^m08.

Se trouve dans : *Nouveau guide indispensable du voyageur sur les chemins de fer de la Belgique*, etc., par J. Duplessy et Eug. Landoy. (15^e édition). Bruxelles, 1846. Un volume in-12^o, p. 93. (Coll. A. Dejardin).

1846.

N^o 279¹³. Vue intitulée : *Vue d'Anvers*.

C'est une copie réduite du numéro 279¹¹ qui précède.

Larg. 0^m061, haut. 0^m038.

Se trouve dans : 1^o Le même ouvrage que le plan précédent, p. 89.

2^o *Handbuch für Reisende durch Belgien, nebst den Reiserouten nach Cöln, Paris und London*, par B. Rubens. Bruxelles, C. Muquardt, 1847. Un volume in-12^o, p. 128 (1). (Coll. A. Dejardin).

3^o *Bradshaw's illustrated hand-book for travellers in Belgium on the Rhine, and through portions of Rhenish Prussia*. Londres, 1853. Un volume in-12^o, p. 28 (2). (Coll. A. Body, à Spa).

1846.

N^o 279¹⁴. Vue intitulée : *Église Notre-Dame, à Anvers*.

Prise du Marché aux Gants ; à gauche la rue de la Musette Bleue et à droite la rue de l'Aqueduc.

Larg. 0^m04, haut. 0^m062.

Se trouve dans les mêmes ouvrages que la vue précédente, respectivement pages 90, 128 et 26 (3).

1847.

N^o 286^{bis}. Vue sans titre de la ville d'Anvers.

J. M. (Mathysen).

On voit au premier plan l'Escaut avec un gros bateau. A gauche les bateaux dans les bassins et des églises dont on ne reconnaît que Notre-Dame.

Larg. 0^m078, haut. 0^m04.

Se trouve dans : 1^o *Lambrecht Hensmans*, par H. Conscience. Anvers, Buschmann, 1847. En tête du premier chapitre. (Coll. J. B. Vervliet).

2^o 2^e édit. Anvers. Van Dieren, 1857. (Coll. J. B. Vervliet).

(1) Dans cet ouvrage le titre est : *Antwerpen*.

(2) » » » » *View of Antwerp. Page 25.*

(3) Dans le second le titre est : *Die Cathedrale in Antwerpen*, et dans le troisième : *Notre Dame, Antwerp. Page 26.*

1847.

N° 286³. Plan intitulé : *Plan d'Anvers (Antwerpen). Bruxelles, C. Muquardt, Place Royale.*

Échelle de 1 à 20,000.

Avec une liste de renvois de 21 numéros.

C'est une copie du n° 271^{bis} de 1840.

Larg. 0^m165, haut. 0^m19.

Se trouve dans : *Handbuch für Reisende durch Belgien*, etc., par B. Rubens. Bruxelles, C. Muquardt, 1847. Un vol. in-12°, p. 123. (Coll. A. Dejardin).

1847.

N° 286⁴. Vue sans titre de la rue Pont aux Anguilles. *III^e D. bladz. 282.*

J. Linnig f. 1847.

Représente une partie de cette rue, ayant à l'extrémité la voûte sous la Vieille Boucherie et au delà la rue Fossé du Bourg.

Larg. 0^m086, haut. 0^m135.

Se trouve dans le même ouvrage que le numéro 277³.

1848.

N° 288^{bis}. Plan intitulé : *Plan général indiquant l'emplacement de la forme ou cale sèche, projetée pour le port de la ville d'Anvers, sur la place dite Marché aux Grains de Zélande. Anvers le 14 Janvier 1848. Ch^s Durand chef éclusier.*

Lith. de V^o Schoeseters. Anvers. — Déposé.

Avec une échelle.

Ce plan ne comprend que les environs du petit bassin jusqu'à l'Escaut d'une part, la moitié du grand bassin de l'autre, le canal des Brasseurs et le hangar des deux autres.

A ce plan en est joint un autre pour les détails de la cale sèche.

Larg. 0^m43, haut. 0^m55.

(Bibl. royale à Bruxelles).

1848.

N^o 288³. Vue intitulée : *Tour de la cathédrale d'Anvers*.

G. V.

Prise du Marché aux Gants ; à gauche la rue de la Musette Bleue et à droite la rue de l'Aqueduc jusqu'à la place Verte.

Larg. 0^m056, haut. 0^m08.

Se trouve dans : 1^o *De Paris à Cologne. — Guide de l'étranger en Belgique*, etc. Bruxelles, Méline, Cans et C^{ie}, 1848. Un vol. in-12^o, p. 180. (Coll. A. Dejardin).

2^o Édition de 1854 du même ouvrage.

3^o *Guide. — Ph. Hen. — La Belgique. — Guide pittoresque, monumental*, etc. Bruxelles, Ph. Hen, 1856. Un vol. in-12^o, 2^e partie, p. 86. (Coll. A. Dejardin).

4^o *Guide. — Hen. — La Belgique pittoresque, Monumentale*, etc. *Nouveau guide des touristes*. Bruxelles, Ph. Hen, 1859. Un vol. in-12^o, 2^e partie, p. 88. (Coll. A. Dejardin).

5^o *Nouveau guide général du voyageur en Belgique et en Hollande*, par E. d'Auriac. Paris, Garnier frères, 1864. Un vol. in-12^o, p. 67. (Coll. A. Dejardin).

1849.

N^o 288⁴. Vue intitulée : *Het Vleeschhuis. — IV^e D. Blz. 118*.

J. Linnig sc. 1849.

Prise du carrefour entre les rues des Tonneliers et des Bouchers. Cette dernière passe devant la Vieille Boucherie et on en voit le prolongement. A gauche du monument est la ruelle des Cerceaux.

Larg. 0^m153, haut. 0^m134.

Se trouve dans le même ouvrage que les numéros 277³ et 286⁴.

1850 ?

N^o 289^{bis}. Vue intitulée : *Cathédrale d'Anvers. Le chœur commencé en 1380 ; etc. — Hoofdkerk van Antwerpen. Het koor begonnen in 1380 ; etc.*

Van der Meulen sc.

A gauche la rue de la Musette Bleue dans sa longueur, et à droite la rue de l'Aqueduc jusqu'à la place Verte.

Sur la même planche se trouvent cinq autres vues de monuments.

En deux teintes.

Larg. 0^m092, haut. 0^m124.

Fait partie des images du *Musée populaire de Belgique. Série des monuments*, N° 1. Bruxelles, G. Stapleaux. (Le texte en français et en flamand). (Coll. A. Dejardin).

Et de : *Le vieil Anvers et le nouvel Anvers*, par V.-A. Lagye. Bruxelles, Lebègue, 1884. Un volume in-4°, p. 41 (1).

1850 ?

N° 289³. Vue intitulée : *Hôtel du Parc. Anvers.*

Lith. de H. Ratinckx, grand'Place.

Représente la place Verte, ayant au centre la statue de Rubens. A droite on voit l'hôtel du Parc, et dans le fond la Cathédrale.

Au verso la liste des monuments et objets remarquables à visiter.

Larg. 0^m15, haut. 0^m103.

(Coll. J. B. Vervliet).

1850.

N° 290^{bis}. Plan intitulé : *Anvers. Antwerpen.*

Avec une légende de 35 numéros pour les édifices, les hôtels et quelques rues, et de a à o pour les places et marchés.

Le chemin de fer vers les bassins y est indiqué.

Larg. 0^m13, haut. 0^m087.

Se trouve dans : *Belgien. Handbuch für Reisende*, etc. 4^e édition. Coblenz, Karl Bädcker, 1850. Un volume in-12°, p. 110. (Coll. L. Digneffe).

1851.

N° 290³. Plan intitulé : *Plan de la ville et citadelle d'Anvers. Renommée tant pour la bonté de son Port*, etc., comme aux numé-

(1) Avec le titre : *Notre-Dame. — Le portail du Marché-aux-Gants.*

ros 204, 219 et 279^s de 1828, 1832 et 1845. L'adresse de Tessaro est ici *Marché aux Souliers, N° 603*.

Échelle de 1 à 8,333.

Reproduction des plans cités plus haut. Il y a, en plus que sur celui de 1845, le tracé des rues percées dans le bloc entre le rempart de la Porte des Béguines, la rue des Escrimeurs et l'Esplanade. La caserne St.-Georges se trouve dans ce bloc.

Larg. 0^m538, haut. 0^m333.

(Coll. A. Dejardin).

1852.

N° 292^{bis}. Vue sans titre de la rue Rempart Ste.-Catherine.

J. Linnig sc. — 54.

Prise du Déroit de Gibraltar. On voit les maisons de gauche du Rempart Ste.-Catherine. A droite, au-dessus des maisons, s'élève la tour de l'église des Jésuites (St.-Charles).

Larg. 0^m112, haut. 0^m175.

Se trouve dans l'*Album historique de la ville d'Anvers*, par J. Linnig et F. H. Mertens, p. 108. (Coll. L. Digneffe et H. Duval).

1853.

N° 293. Plan intitulé : *Antwerp*.

Échelle de 1 à 11,111.

Avec deux échelles et une légende de 28 numéros en français.

C'est une reproduction du numéro 284 de 1846. La caserne des Minimes y est encore. La station du chemin de fer existe, mais pas les rues autour.

Gravure sur acier.

Larg. 0^m34, haut. 0^m223.

Se trouve dans : *Bradshaw's illustrated hand-book for travellers in Belgium on the Rhine, and through portions of Rhenish Prussia*. Londres, 1853. Un volume in-12°, p. 25. (Coll. A. Body, à Spa).

1854.

N° 298 (1). Plan intitulé : *Antwerp*.

(1) Le numéro 298 du premier travail est devenu le 193^{bis}.

Engraved by J. & C. Walker. — Published by John Murray Albermarle Street London. 1854.

Avec une échelle, une rose des vents et une légende en français de 21 numéros. Le plan est divisé en carrés avec des lettres renvoyant aux articles de la légende.

Ce plan est une copie d'un plan plus ancien.

Le jardin de l'Harmonie est encore à St.-Laurent ; le chemin de fer de Hollande n'est pas indiqué.

Les noms des rues sur le plan sont en français.

Larg. 0^m20, haut. 0^m154.

Se trouve dans : 1^o *A handbook for travellers on the continent : being a guide to Holland, Belgium, Prussia, Northern Germany, and the Rhine from Holland to Switzerland.* 12^e édition. Londres, John Murray, etc. 1858. Un volume in-12^o, p. 137. (Coll. A. Dejardin).

2^o Édition de 1863, p. 138 (1).

1854.

N^o 300^{bis}. Vue intitulée : *Rue des Chaises.*

Cette rue, qui va de la rue Zirk à la rue des Sœurs Noires, renferme encore quelques maisons avec façades en bois. Elle est vue ici dans sa longueur.

Larg. 0^m04, haut. 0^m055.

Se trouve dans : 1^o *Guide dans la ville et les environs d'Anvers. Description des Monuments, Objets d'Art et Antiquités, etc.,* par J. Van Vyve. Anvers, Van Mol-Van Loy, 1854. Un volume in-12^o, p. 108. (Coll. A. Dejardin).

2^o *Guide dans la ville d'Anvers. Histoire. — Monuments. — Beaux-Arts. — Antiquités,* par Van Mol-Van Loy. Anvers, Van Mol-Van Loy, 1867. Un volume in-16^o, p. 196. (Coll. A. Dejardin).

3^o *The visitor's guide to Antwerp. History. — Monuments. — Fine Arts. — Antiquities. — Miscellanies,* par Van Mol-Van Loy. Anvers, Van Mol-Van Loy, 1870. Un volume in-16^o, p. 192. (Coll. A. Dejardin).

(1) Dans cette édition la date de 1854 a été effacée sur le plan.

4° *Anvers (Guide). Histoire, Institutions, Description des Monuments et Œuvres-d'Art*, par J.-B. Van Mol. Anvers, Van Mol, 1874. Un volume in-16°, p. 232. (Coll. J. B. Vervliet et A. Dejardin).

5° *Anvers monumental, artistique et pittoresque. Guide descriptif de la ville d'Anvers, de ses Monuments et Curiosités*, par J.-B. Van Mol. Anvers, F. Craen, 1884. Un volume in-16°, p. 103. (Coll. A. Dejardin).

6° *Plan-Guide itinéraire monumental et descriptif de la ville d'Anvers. Monuments, Œuvres d'art, Curiosités ; Liste des rues, places, squares, tramways, et de l'Exposition universelle*, par J.-B. Van Mol. Anvers, 1885. Un volume in-8°, p. 3. (1). (Coll. J. B. Vervliet).

7° *The visitor's guide to Antwerp. Its history, Monuments, Fine Arts, and Miscellanies*, par J.-B. Van Mol. Anvers, J.-B. Van Mol, 1885. Un volume in-16°, p. 31 (2). (Coll. J. B. Vervliet).

1854.

N° 301^{bis}. Vue sans titre des environs de la Cathédrale.

Prise du Marché aux Gants. A gauche la rue de la Musette Bleue et le clocher de St.-Charles, à droite la rue de l'Aqueduc et la place Verte.

Larg. 0^m08, haut. 0^m12.

Se trouve dans : 1° *Guide dans la ville et les environs d'Anvers*, etc., par Van Vyve, 1854, p. 36.

2° *Guide dans la ville d'Anvers et ses environs. Description des monuments, objets d'art et antiquités, précédée d'une notice historique*, etc., par Van Mol-Van Loy. 1862, p. 26 (3). (Coll. A. Dejardin).

3° *Guide dans la ville d'Anvers*, etc., par id. 1867, p. 28.

4° *The visitor's guide to Antwerp*, etc., par id. 1870, p. 28 (4).

(1) Avec le titre : *Maisons en bois à Anvers*.

(2) Avec le titre : *An old street*.

(3) Avec le titre : *Notre Dame*.

(4) Id. *Cathédrale of Notre Dame*,

5° *Anvers (Guide). Histoire*, etc., par J.-B. Van Mol. 1874, p. 64.

6° *Guide-album du voyageur. Système de publicité breveté en Belgique et à l'étranger*. S. G. D. G. Bruxelles, L. Jourdain, éditeur. E. Guyot, 1876. Un volume in-4°, p. 58 (1). (Coll. A. Dejardin).

7° Seconde édition de cet ouvrage, 1877. (Coll. A. Dejardin).

8° *Anvers monumental, artistique*, etc., par J.-B. Van Mol. 1884, p. 28 (2).

1854.

N° 301³. Vue sans titre du Théâtre royal.

Linnig. — E. Vermorcken.

Prise de la place de la Comédie. A gauche du Théâtre, la rue de la Cave et dans le fond quelques maisons de la rue du Pauvre Diable. A droite l'entrée de la rue de l'Orgue et de la rue aux Fleurs.

Larg. 0^m08, haut. 0^m45.

Se trouve dans : 1° *Guide dans la ville et les environs d'Anvers*, etc., par Van Vyve, 1854, p. 109.

2° *Guide dans la ville d'Anvers*, etc., par Van Mol-Van Loy, 1862, p. 88 (3).

3° *Guide dans la ville d'Anvers*, etc., par id. 1867, p. 103.

4° *The visitor's guide to Antwerp*, etc., par id. 1870, p. 104.

5° *Anvers (Guide). Histoire*, etc., par id. 1874, p. 166.

6° *Anvers monumental, artistique*, etc., par id. 1884, p. 122.

7° *Plan-Guide itinéraire monumental*, etc., par id. 1885, p. 4 (3).

8° *The visitor's guide to Antwerp*, etc., par id. 1885, p. 78 (4).

1854.

N° 301⁴. Vue sans titre du Steen.

J. Linnig. — V. E. Van Mol sc.

Prise de la place du Bourg. On voit l'entrée du Steen à droite dans la rue de ce nom, en face l'ancienne porte du Bourg, et au delà la rue de la Prison. Sur le pont il y a une croix.

(1) Avec le titre : *Cathédrale d'Anvers*.

(2) Id. *Église de Notre Dame*.

(3) Id. *Théâtre Royal*.

(4) Id. *Royal theater*.

Cette vue a été reproduite en 1858 (numéro 327^{bis}).

Larg. 0^m065, haut. 0^m09.

Se trouve dans *Guide dans la ville et les environs d'Anvers*, etc., par Van Vyve, 1854, p. 134. (Coll. A. Dejardin).

1854?

N^o 303^{bis}. Plan d'un projet de forts détachés à construire autour de la ville, sans titre.

Échelle de 1 à 20,000.

Avec une légende pour les couleurs données aux forts à construire, à ceux existants et à ceux à supprimer. Ce sont les mêmes forts projetés que sur les deux plans précédents ; mais sur celui-ci on n'a absolument indiqué que l'enceinte de la place, les forts et les grandes routes.

Larg. 0^m46, haut. 0^m358.

(Coll. J. B. Vervliet).

1855?

N^o 306^{bis}. Vue intitulée : *La tour de Notre-Dame*.

Fourmois lith. d'après la photogr. de Delehaye & Sluyts. — Imp. de Simonau & Toovey. — Anvers. — J. B. Van Mol-Van Loy, Éd^r.

Vue prise du Canal au Sucre, dans le prolongement duquel on voit la rue au Sucre et le Vieux Marché au Blé. A gauche, on a d'abord l'entrée de la rue des Serments, puis celles des rues conduisant à la Grand'Place et au Marché aux Gants, et enfin celle de la rue Appelmanns. Au-dessus des maisons la flèche de la Cathédrale et la tour de droite.

Larg. 0^m115, haut. 0^m188.

(Coll. J. B. Vervliet).

1855?

N^o 307^{bis}. Vue sans titre du Marché aux Souliers.

Linnig sc. — 53.

Prise de l'extrémité de la rue Reynders. A droite la maison à l'angle

de la rue des Peignes et du Marché aux Souliers, dont on voit toutes les maisons doanant sur la place Verte. Au-dessus de ces maisons apparaît le clocher de la chapelle de N.-D. de bon secours, située dans cette rue. A gauche les arbres de la place Verte.

Larg. 0^m105, haut. 0^m149.

Se trouve dans l'*Album historique de la ville d'Anvers*, par Linnig et Mertens, p. 106. (Coll. L. Digneffe et H. Duval).

1856.

N° 315^{bis}. Vue intitulée : *Arc de triomphe érigé en 1856 à la place de Meir à l'occasion du 25^e anniversaire du règne de S. M. Léopold I^{er}.*

Composition de l'architecte François Durlet.

Louis Tits.

Cet arc de triomphe est érigé au milieu de la place. On voit les maisons de la face gauche de celle-ci et en face l'entrée du Marché aux Souliers, avec les maisons à gauche et à droite au fond de la place.

Le cadre est circulaire.

Larg. 0^m154, haut. 0^m12.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, par P. Génard, t. I, p. 521.

1858 ?

N° 320^{bis}. Plan sans titre du cours de l'Escaut.

Etabl. Lith. de Joseph Ratinckx, Rempart S^{te} Catherine, à Anvers.

Échelle de 1 à 20,000.

Avec une légende de A à M pour les établissements situés dans le nouvel agrandissement projeté.

Ce plan, outre la ville d'Anvers, donne aussi le cours de l'Escaut en aval jusqu'au polder de Santvliet, avec les forts et les polders sur ses bords.

Dans ce plan on voit d'abord les *remparts et fossés actuels* ; ensuite le *projet Keller*, (agrandissement général) avec les forts détachés de Merxem, de Deurne et les cinq autres forts jusqu'à l'Escaut ; enfin

l'agrandissement au Nord , projet du gouvernement , englobant le fort du Nord et les nouveaux bassins, avec une modification proposée par le Conseil communal.

Les rues ne sont pas indiquées dans l'intérieur de la ville.

Larg. 1^m19, haut. 0^m41.

(Coll. L. Digneffe).

1858.

N^o 322^{bis}. Plan intitulé : *Anvers. Organisation générale et fortification par Jean Brunet, membre de la légion d'honneur, ancien officier d'artillerie et représentant à la constituante de France, auteur de l'histoire générale de l'artillerie et de la nouvelle fortification des états.*

Mascreé Danhieux , éditeur, rue de la Fourche, 29, à Bruxelles.
— Déposé aux termes de la loi.

A droite est une note intitulée : *Système entièrement nouveau pour la constitution complète d'Anvers. Bruxelles, 25 Juillet 1858.*
Signé : *J. Brunet.*

A gauche est une autre note intitulée : *Ensemble de l'enceinte, du camp retranché, des citadelles, réduits, batteries maritimes et grandes voies de circulation, bassins et docks. Anvers, 25 Juillet 1858.* Signé : *J. Brunet.*

Échelle de 1 à 20,000.

Avec une échelle et une rose des vents.

Ce plan n'est qu'un croquis où on ne voit ni détails de fortifications ni rues. L'enceinte proposée s'étend à la Tête de Flandre ; les anciens fortins sont conservés : on construit de nouveaux forts en avant.

Larg. 0^m57, haut. 0^m42.

(Bibl. royale à Bruxelles).

1858.

N^o 327^{bis}. Vue sans titre du Steen.

V. E. Van Mol sc.

Reproduction du numéro 301⁴ de 1854. Sur celui-ci les deux personnages sont supprimés.

Larg. 0^m065, haut. 0^m09.

Se trouve dans : 1° *Guide descriptif de la ville d'Anvers et des environs*, par Van Mol-Van Loy. Anvers, Van Mol-Van Loy, 1858. Un vol. in-16°, p. 130.

2° *Histoire de la ville d'Anvers*, par E. Gens. Anvers. Van Mol-Van Loy, 1861. Un vol. in-8°, p. 22. (Coll. A. Dejardin).

3° *Guide dans la ville d'Anvers et ses environs*, etc., par Van Mol-Van Loy, 1862, p. 130.

4° *Guide dans la ville d'Anvers*, etc., par Id., 1867, p. 106.

5° *The visitor's guide to Antwerp*, etc., par Id., 1870, p. 107.

6° *Anvers (Guide). Histoire*, etc., par Id., 1874, p. 243.

7° *Anvers monumental, artistique*, etc., par Id., 1884, p. 102.

8° *Le vieil Anvers et le nouvel Anvers*, par V. A. Lagye. Bruxelles, Lebègue, 1884. Un vol. in-4°, p. 86 (1).

9° *Plan-Guide itinéraire monumental*, etc., par Van Mol-Van Loy, 1885, p. 2 (2).

1859.

N° 331^{bis}. Plan intitulé : *Antwerpen (Anvers)*.

Berlin, Verlag v. Th. Grieben.

Lith. Anst. v. L. Kraatz in Berlin.

Avec une rose des vents et une légende de 27 numéros pour les édifices.

Ne comprend pas la 5^e section. Sur la rive gauche on a la Tête de Flandre et les forts d'Austruweel et de Burght.

Larg. 0^m158, haut. 0^m131.

Se trouve dans : *Guide illustré du voyageur dans l'Europe centrale. Rédigé sur les lieux et d'après les documents les plus authentiques*, par Théobald Grieben. 7^e édition. Berlin, Th. Grieben, 1859. Trois vol. in-12°, t. II, p. 160. (Coll. A. Dejardin).

1859.

N° 331³. Vue intitulée : *La cathédrale de Notre-Dame à Anvers*.

(1) Avec le titre : *La porte du Steen (Steenpoort)*.

(2) Id. *Le Steen*.

Prise du Marché aux Gants. A gauche, on a la rue de la Musette Bleue et, à droite, la rue de l'Aqueduc. Le puits n'y est pas représenté.

Larg. 0^m052, haut. 0^m08.

Se trouve dans le même ouvrage que le plan précédent, p. 159.

1859 ?

N^o 331⁴. Vue intitulée : *La cathédrale d'Anvers*.

Prise du Marché aux Gants. A gauche, on a la rue de la Musette Bleue et, à droite, la rue de l'Aqueduc jusqu'à la place Verte.

Larg. 0^m137, haut. 0^m20.

Fait partie d'une collection de vues de Belgique dessinées et lithographiées par Canelle ou Stroobant et imprimées par Simonau et Toovey. (Voir numéro 354³.) (Coll. L. Digneffe).

1860.

N^o 348^{bis}. Plan intitulé : *Projet pour la construction d'une Bourse, d'un Palais de Justice, d'un Musée, d'une Académie, d'une Bibliothèque, d'un Bureau de Poste avec Télégraphe, d'une Messagerie, d'un Bureau d'Enregistrement, d'un Local pour la Société des Beaux-Arts, d'une Salle pour l'exposition triennale & de salles pour des expositions permanentes &c. &c. etc.* — Déposé.

Anvers, le 24 Mars 1860.

(signé) J. B. VAN OOSTERWYCK.

Échelle de 1 à 1,000.

Avec une légende pour les teintes, une pour les locaux de A à I, et un N. B.

Sur la même feuille il y a deux plans : 1^o *Plan indiquant les changements à faire.*

2^o *Nouveau projet.*

Les constructions à élever s'étendent sur le terrain compris entre les rues de Vénus, des Aveugles, du Fagot, du Navet et de la Lunette, occupé par le Musée, l'Académie et l'Administration du Bureau de Bienfaisance. Le premier plan donne les bâtisses existantes avec le

percement d'une nouvelle rue. Le second indique la disposition des nouvelles constructions.

(Chacun) Larg. 0^m24, haut. 0^m18.

(Coll. J. B. Vervliet).

1860.

N^o 353^{bis}. Plan intitulé : *Fortifications d'Anvers en 1860.*

Établ. lith. S. Mayer, à Anvers.

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. XXVII, 2^e série, t. VII.

Échelle de 1 à 10,000.

Ne donne que les fortifications de la ville et la Citadelle, ainsi que la lunette Carnot. La date de la construction est indiquée sur les différents ouvrages.

Le chemin de fer y est indiqué avec son prolongement jusqu'aux bassins : l'embranchement vers la Hollande ne s'y trouve pas.

Larg. 0^m445, haut. 0^m22.

Se trouve dans : *Les agrandissements et les fortifications d'Anvers depuis l'origine de cette ville*, par feu L. Torfs et A. Casterman. (*Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, t. XXVII, 2^e série, t. VII. Anvers, Buschmann, 1871, in-8^o, p. 89).

1860.

N^o 353³. Plan intitulé : *Anvers.*

Échelle de 1 à 50,000.

Ne donne que le tracé de l'ancienne et de la nouvelle enceinte. Les routes et les chemins de fer sont seuls indiqués, ainsi que les moulins à vent.

Se trouve sur la carte de la province de Van der Maelen (n^o 133).

Larg. 0^m105, haut. 0^m14.

(Coll. L. Digneffe et A. Dejardin).

1861.

N^o 354^{bis}. Plan intitulé : *Société royale de zoologie d'Anvers.*

Plan du jardin, 1861.

Lith. Ratinckx frères, Grand' place à Anvers.

Échelle de 1 à 1,666.

Avec une échelle, une rose des vents et une légende de 44 numéros.
Ce plan est limité aux rues Carnot et de la Charrue et à la station du chemin de fer. Il donne tous les détails de l'intérieur du jardin.

Larg. 0^m284, haut. 0^m17.

Se trouve dans : *Promenade au jardin zoologique d'Anvers*, par Eug. Gens. Anvers, Buschmann, 1861. (Coll. A. Dejardin).

Il a aussi été imprimé avec la légende à part, et une couverture : *Plan du jardin zoologique d'Anvers*, 1861. (Coll. L. Digneffe).

1861 ?

N^o 354³. Vue intitulée : *Cathédrale d'Anvers*.

Cannelle del. et lith. — *Imp. Simonau & Toovey.* — A. Tessaro éditeur. *Passage St.-Hubert, Gal. ie de la Reine. N^o 21.*

Vue prise du Marché aux Gants. A gauche la rue de la Musette bleue et le clocher de l'église St.-Charles ; à droite la rue de l'Aqueduc et la place Verte.

A de l'analogie avec le numéro 331⁴.

Larg. 0^m146, haut. 0^m205.

(Coll. L. Digneffe).

1861.

N^o 358^{bis}. Vue intitulée : *Halle aux viandes*.

V. Hemeleer.

Prise de la rue des Bouchers. A gauche, la ruelle des Cerceaux dans sa longueur et, à droite, l'entrée de la rue des Trois Jambons.

Larg. 0^m088, haut. 0^m11.

Se trouve dans : *Histoire de la ville d'Anvers*, par E. Gens. Anvers. Van Mol-Van Loy, 1861. Un vol. in-8^o, p. 384.

2^o *Guide dans la ville d'Anvers et ses environs*, etc., par Van Mol-Van Loy, p. 112 (1).

3^o *Guide dans la ville d'Anvers*, etc., par Id., 1867, p. 122.

4^o *The visitor's guide to Antwerp*, etc., par Id., 1870, p. 123 (2).

(1) Avec le titre : *La boucherie*.

(2) id. id. *Boucherie (Meat Market)*.

5° *Anvers (Guide). Histoire, Institution, etc.*, par Id., 1874, p. 153 (1).

6° *Le vieil Anvers et le nouvel Anvers*, par V. A. Lagye, 1884, p. 82 (2).

1862.

N° 3583. Vue sans titre de la rue des Douze Mois.

Prise de la place de Meir. La rue est vue dans sa longueur. Au fond l'entrée de la Bourse, à droite de laquelle s'élève une tour ronde avec une horloge.

Larg. 0^m06, haut. 0^m085.

Se trouve dans : 1° *Guide dans la ville d'Anvers et ses environs, etc.*, par Van Mol-Van Loy, 1862, p. 86.

2° *Guide dans la ville d'Anvers, etc.*, par Id., 1867, p. 101.

3° *The visitor's guide to Antwerp, etc.*, par Id., 1870, p. 102.

4° *Anvers (Guide). Histoire. Institutions, etc.*, par Id., 1874, p. 143.

5° *Anvers monumental, artistique et pittoresque, etc.*, par Id., 1884, p. 86.

(1) Avec le titre : *La Boucherie*.

(2) Id. « *Le Vleeschhuis*. »

ERRATA.

Une feuille du manuscrit égarée a donné lieu à une lacune que nous comblons ici : cette page avec le titre du chapitre III devait être imprimée à la suite de la page 322.

1567.

N^o 31^{bis}. Vue sans titre de la place de Meir.

Représente cette place et l'entrée de la rue des Tanneurs. Les Calvinistes veulent sortir de la ville pour aller venger leurs coréligionnaires défaits à Austruweel. Ils se barricadent et braquent des canons sur la place de Meir. Le prince d'Orange, accompagné du comte de Hoogstraeten et du bourgmestre de Straelen, les apaise.

Larg. 0^m28, haut. 0^m19.

Se trouve dans : 1^o *De leone belgico*, etc., par Michel Aitsinger, pp. 61 et 62. (Bibl. de l'Université de Liège. — Coll. L. Digneffe).

2^o *Historia unnd ab contrafeytungh*, etc. (En dessous de celle-ci sont inscrits seize vers en allemand et la mention *Anno*).

1567.

N^o 31³. Vue sans titre de la place de Meir. — 7.

Avec quatre vers latins en dessous.

C'est une copie réduite du numéro précédent.

Larg. 0^m16, haut. 0^m127.

Se trouve dans : 1^o *Les guerres de Nassau*, etc., par Baudart, t. I, p. 21.

2^o *Nassauwe oorloghen*, etc.

3^o *Nederlantsche oorloghen*, etc., par Pierre Bor, t. I, p. 110, (3^e partie). (Coll. A. Dejardin).

1567.

N^o 31⁴. Vue intitulée : *Émeute à Anvers sur la place de Meir les 14 et 15 mars 1567*.

Fac-simile d'une gravure de Hogenberg.

Reproduction de la planche précédente par la phototypie.

Larg. 0^m153, haut. 0^m123.

Se trouve dans : *Anvers à travers les âges*, etc., par P. Génard, t. I, p. 90.

CHAPITRE III.

DU SIXIÈME AU SEPTIÈME AGRANDISSEMENT DE LA VILLE
(1568 à 1860).

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Vie domestique d'un seigneur châtelain du moyen âge, par M. G. HAGEMANS, membre honoraire.....	5
Un inventaire de 1527 ou le mobilier d'un bourgeois de Tournai au commencement du XVI ^e siècle, par M. EUGÈNE SOIL, membre correspondant.....	153
Deuxième supplément à la description des cartes de la province d'Anvers et des plans de la ville, par A. DEJARDIN, membre honoraire	230





